MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE M. LE CH^{ER}. DE FONVIELLE,
DE TOULOUSE.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE M. LE CH^ER. DE FONVIELLE,

DE TOULOUSE,

DE L'ORDRE DE L'ÉPERON D'OR,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES IGNORANS.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ
PONTHIEU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS;
L'AUTEUR, RUE RICHER, N°. 5;
BOUCHER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

Décembre 1824.

IMPRIMERIE ANTH^e. BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

MÉMOIRES HISTORIQUES DE M. LE CH^ER^. DE FONVIELLE, DE TOULOUSE.

LIVRE VII.

L'émigration.

CHAPITRE PREMIER.

Carthagène.

Je retrouvai avec plaisir, à bord de la *Reine-Louise*, M. de Maturana, major-général de l'artillerie espagnole, avec lequel j'avais eu quelques relations, à Toulon, chez mon ami Béraud. C'était peut-être l'un des officiers de l'armée catholique le plus recommandable : homme instruit, humain, et fort au-dessus des préjugés de sa nation, il se sentit soulagé de pouvoir gémir avec moi des malheurs de cette journée.

Toutes les escadres étaient sorties de la rade, à l'aide d'une petite brise de terre qui s'était fait sentir au coucher du soleil; mais elles n'avaient pu s'éloigner de la côte de plus d'une lieue, y étant restées immobiles par un calme plat. J'étais assis sur le tillac avec M. de Maturana, ayant devant nous Toulon et les

hauteurs qui l'environnent, mais sur lesquelles nous n'apercevions aucun mouvement, aucun feu, ce qui nous indiquait que les républicains n'avaient pas encore osé se hasarder à entrer dans la place, dont, peut-être, ils ignoraient encore l'évacuation. La mer nous présentait, à travers les ténèbres de la nuit, les feux mouvans d'une foule de bâtimens qui embrassaient un espace immense, et au sein desquels douze ou quinze mille infortunés déploraient la perte de leur patrie; quelques-uns celle de leurs proches; et tous, celle de leur fortune.

Minuit approchait, nous portions envie, M. de Maturana et moi, à ceux qui, dans les bras du sommeil, que nous n'avions pas pu trouver, oubliaient en ce moment combien leur sort avait changé en un seul jour... Tout-à-coup, une horreur nouvelle vient frapper nos regards, et arracher ces malheureux au repos qui suspendait le cruel sentiment de leurs peines. Le magasin à poudre, sur la droite, au fond de la rade, fait une explosion semblable à celle du Vésuve; c'est le signal d'un immense incendie qui embrasse tout l'arsenal et qui s'étend au loin dans divers quartiers de la ville.

Réveillés en sursaut, par le fracas affreux qui accompagne ce spectacle horriblement superbe, les malheureux Toulonnais accourent sur le pont : ils voient leurs toits enflammés; leur ville, près de sa destruction, n'offre qu'un long embrâsement; la nuit a cessé d'être nuit; la lueur des feux destructeurs se reflète dans l'onde, qui paraît centupler l'espace qu'ils dévorent; et, par un contraste non moins effrayant, lorsque le jour paraît, les torrens de fumée qui remplissent les airs, repoussant les premiers rayons du soleil, semblent vouloir priver de leur clarté plus pure ce théâtre de désolation.

« Voilà l'ouvrage des Anglais, dis-je à M. de Maturana! — Oui, Monsieur, me dit-il, ils ne sont venus à Toulon que pour le détruire. »

Le nom anglais faisait éprouver des convulsions de rage à cet officier. Nos deux cœurs s'épanchant l'un dans l'autre, je lui développai toutes mes idées sur les ressorts cachés qui avaient préparé les désastres dont nous étions tous les deux les témoins, et moi la victime avec vingt mille de mes compatriotes. « Comment! s'écria-t-il, vous n'avez vu que cela? Vous ne connaissez pas jusqu'où ils ont poussé la perfidie! Ce n'était pas assez, pour eux, de détruire Toulon, et d'anéantir ou de disperser sa population toute maritime. Nos soldats de marine, dont ils ont vu de si près la bravoure, ont excité aussi leur jalousie, et ils ont voulu les faire exterminer. Tout peuple qui ose avoir une marine, est nécessairement leur ennemi. Vous savez qu'on nous ordonna de nous replier, de tous les forts extérieurs dans la ville, les Anglais ayant voulu pouvoir abandonner ces postes sans mot dire, et sans que nous pussions en avoir le moindre soupçon. Nos quatre mille soldats eurent ordre de se réunir, à onze heures du soir, à la porte d'Italie, pour effectuer leur retraite sur le fort la Malgue, d'où on devait les prendre pour les restituer aux vaisseaux dont ils forment les garnisons. Les Anglais qui, dès 8 heures, avaient évacué tous leurs postes, s'étaient déjà rassemblés à cette même porte d'Italie, et, à onze heures, nous devions trouver leur retraite effectuée. Les portes de la ville devaient être fermées; ils en avaient emporté les clefs, mais nos troupes devaient sortir par une poterne qu'ils auraient laissée ouverte pour nous, après être sortis eux-mêmes par cette unique issue.

» Je commandais les Espagnols; je reçus dans leur rang cinq ou six cents de vos compatriotes, qui vinrent me prier de faciliter leur sortie, et j'attendis le coup de onze heures pour donner l'ordre du départ.

» Quelle fut ma surprise! quelle horreur s'empara de moi,

» lorsque, certain qu'il n'y avait plus dans Toulon d'autres » troupes que les miennes, et n'ayant nulle autre issue possi- » ble que la poterne qui m'était assignée, je la trouvai barrica- » dée extérieurement !

» Les Anglais ont dû s'attendre à ce que les républicains » se jetteraient dans Toulon cette nuit même; mais ceux-ci » n'ont pas osé s'y hasarder si tôt, redoutant, sans doute, » s'ils sont d'accord avec l'amiral Hood, une perfidie pour les » faire sauter par le jeu d'une mine; et, s'ils ne le sont pas, re- » doutant encore plus cette mine; car une telle évacuation, qui » ne leur coûte pas une amorce, ne peut pas être concevable, » pour eux, à moins de cela.

» Quoi qu'il en soit, c'est dans l'espérance que les Français » entreraient en maîtres à Toulon, dans la nuit même, que les » Anglais m'ont coupé la retraite, pour priver l'Espagne de » quatre mille hommes de ses meilleures troupes. Dans cette » cruelle position, après avoir tenté vainement de m'ouvrir un » passage, je rangeai ma troupe en bataille sur la place et sur » les remparts, résolu de vendre cher aux républicains la vie » de ces braves gens et la mienne; après cela je retournai à la » poterne. Je me fis apporter des haches, des leviers; des bras » vigoureux, dont je dirigeai les travaux, forcèrent enfin la » barrière. Si les républicains étaient entrés quand ils l'auraient » pu, nous étions perdus sans ressource. »

Je suis aujourd'hui assez loin de cet événement pour le juger un peu mieux que je n'ai pu le faire jusqu'ici. Il était impossible que les républicains, quelque supposition qu'on puisse admettre, entrassent dans Toulon assez promptement pour que la combinaison abominable

que M. de Maturana attribue aux Anglais ait pu avoir lieu. Il n'y a qu'une chose probable dans cela ; c'est que ceux qui commandaient les corps qui ont quitté la place avant les soldats de la marine espagnole, passant par la poterne qu'ils devaient laisser ouverte, ou ont mal compris leur consigne, ou ont perdu la tête au moment de l'exécution, comme il paraît que l'ont fait tous ceux de cette nation qui ont dirigé les mouvemens de l'évacuation. Ils semblent n'avoir été occupés uniquement que de leur sûreté personnelle, peu jaloux de sauver les apparences de la bonne foi, et s'embarrassant peu de donner des signes évidens d'une trahison préméditée, tels, par exemple, que cette proclamation qu'ils firent au flambeau, pour ordonner aux citoyens de rester chez eux, en les leurrant de l'assurance d'une capitulation, ce qui n'avait pour objet que de gagner une heure ou deux, afin que rien ne troublât les embarquemens qui se faisaient dans l'arsenal, par où sans doute s'échappèrent, en fermant la marche, les derniers détachemens qui avaient fait cette proclamation.

Ce qui prouve encore la précipitation de toutes leurs opérations, occasionnée par le trouble dont ils étaient saisis, c'est que l'incendie de l'arsenal, qu'ils avaient bien certai-

nement l'intention de détruire, ne fut qu'un feu de paille. Heureusement pour la France, leurs mesures, à cet égard, furent si mal prises, que les républicains, qui ne se hasardèrent à entrer dans la place que quarante-huit heures après son entière évacuation, trouvèrent presqu'intacts tous nos établissemens maritimes, les forçats s'étant rendus maîtres du feu en très peu de temps, dès qu'il n'y eut plus un seul Anglais dans l'arsenal.

Au reste, il est constant qu'il n'y avait qu'une seule voix sur tous les vaisseaux français, espagnols ou napolitains, pour crier contre la trahison des Anglais.

Au moment de mettre à la voile, vers les sept heures du matin, à la faveur d'un vent assez fort qui ne tarda pas à devenir une tempête, cette disposition générale des esprits fut sur le point d'amener une nouvelle catastrophe tout aussi déplorable que celle de la veille. Un combat naval fut sur le point d'avoir lieu entre les Anglais et les autres nations, à la vue des côtes de France, les navires des deux partis étant encombrés de Français.

L'histoire ne présente rien de semblable, et il est difficile de concevoir un spectacle plus horrible que celui qu'aurait offert ce combat monstrueux dont nous vîmes les préparatifs. Dès l'aube du jour, le branle-bras fut ordonné; tous les passagers furent jetés à fond de cale; heureusement cette alerte ne dura pas une heure; on s'expliqua, la paix se rétablit, et chaque nation prit sa direction particulière: les Napolitains, celle de

Naples; les Espagnols, celle des îles Baléares; les Français et les Anglais, celle de Gibraltar.

Avant d'aller plus loin, je crois devoir saisir une occasion, qu'un de mes honorables souscripteurs, M. de La Flugrie, membre de la chambre des députés, vient de m'offrir, pour imprimer à ma narration de l'occupation et de l'évacuation de Toulon, en 1793, le cachet de la bonne foi avec laquelle, dans tout le cours de cet ouvrage, je m'attache à ne dire que ce que je crois fermement vrai, d'après ma conviction intime, cherchant naïvement à rectifier les erreurs où je puis m'être abandonné, et prêt à les désavouer, dès qu'elles me seraient signalées et démontrées telles.

Le 25 juillet 1824, discourant avec M. de La Flugrie sur l'importance des principaux faits historiques que renfermeraient mes Mémoires, je lui donnai une idée de ce que j'avais à dire, sur Toulon, en 1793. Cela amena le petit colloque qui suit :

« Puisque vous parlez de Toulon, en 1793, sans doute vous ferez mention de sir Sidney Smith, qui y a joué un rôle important. — Je n'ai pas entendu prononcer son nom une seule fois; j'ignore s'il y a paru, et, à plus forte raison, ce qu'il a pu y faire. — Diantre! prenez bien garde de présenter cette lacune! Il est

impossible de parler de l'occupation de Toulon, sans mettre en scène sir Sidney Smith! Je tiens de lui-même qu'il a eu la plus grande part à tout ce qui s'est fait à cette époque : vous ne pouvez pas vous dispenser de vous rapprocher de lui, pour recevoir les documens qu'il est en état de vous donner, et que certainement il ne vous refusera pas. Allez-y de ma part ; j'ose vous faire espérer un très bon accueil ; il loge rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 35. Profitez de cet avis, si vous m'en croyez. — Je le ferai très volontiers, et je vous prie d'agréer mes remercîmens ; mais j'ai bien peur de n'avoir rien à ajouter, à retrancher, ou même à corriger dans mes récits ; car j'ai vu ce que sir Sidney Smith n'a pu voir, et, de ce qu'il a vu, il me semble qu'il m'est échappé peu de chose. Quoi qu'il en soit, je verrai sir Sidney Smith, et j'espère lui faire estimer ma franchise. »

Je me suis présenté chez l'ami de M. de La Flugrie, dès le lendemain, et plusieurs autres jours, sans pouvoir être admis auprès de lui ; enfin, le 6 août, je me suis fait l'effort de négliger toutes mes autres affaires pour arriver à sa porte à l'heure de son lever ; et, à deux heures après-midi, j'ai eu avec cet étranger l'entretien qui suit :

« Je me présente à vous, Milord, sous les auspices de M. de La Flugrie. — Soyez le bienvenu, Monsieur. On ne peut pas se présenter à moi sous de plus honorables rapports; c'est mon très estimable ami. Que puis-je pour vous servir? — Je l'ignore, Milord; vous allez en juger vous-même.... (Nous prenons séance, séparés par l'angle d'une table à écrire sur laquelle chacun de nous a un bras appuyé.) Je vais publier quatre volumes de Mémoires historiques, dans lesquels je rends compte de l'occupation de Toulon et de son évacuation, en 1793, par les Anglais et leurs alliés. M. de La Flugrie a pensé que je ne pouvais éviter de vous consulter sur ma narration, pour la rendre complète, à raison du rôle important que vous avez joué dans cet événement. — Oui: mon ami dit vrai; cet événement m'est bien connu, et je puis parfaitement juger si vous avez bien rendu tout ce qui s'est passé à cette époque. — Eh! bien, Milord, j'offre de vous communiquer mon manuscrit de cette partie de mes Mémoires, et d'accueillir toutes les observations que vous voudrez bien me faire. Si je les reconnais fondées, je changerai mon récit pour l'y conformer; dans le cas contraire, si vous le désirez, je les consignerai dans mon ouvrage, comme une réclamation que vous

m'aurez faite, et à laquelle je répliquerai ce que je croirai convenable, pour mettre le public en état d'en juger. — Rien de mieux que cela, Monsieur; je réfléchirai à votre offre. J'ai pour système de ne jamais me décider à une première proposition; j'y penserai, et vraisemblablement cela me conviendra. — Pour vous aider, Milord, à bien mettre à profit votre système, que je trouve très sage, je vous expliquerai sommairement ce qui résulte de mon récit. Je prouve que les Anglais ne sont entrés dans le port de Toulon que dans l'intention de le détruire, ainsi que sa population maritime. — Que dites-vous donc là, Monsieur? — J'en produis des preuves que l'histoire ne récusera pas: le refus de détruire, dès le principe, le noyau d'armée de siége qui se formait du côté d'Italie; l'abandon des gorges d'Ollioules, après en avoir chassé les républicains dans une première sortie; la prise de votre général O'Hara; sa libre communication avec ses compatriotes; les parlementaires venus à Toulon pendant sa captivité; l'arrivée de deux fourgons couverts, très lourds, et leur retour à vide le jour même; peu après, la fermeture de l'arsenal, où vos seuls vaisseaux ont stationné successivement; et, enfin l'évacuation inopinée que vous avez commencée dans la nuit du 17 au 18, tandis

que l'amiral Langara n'en avait aucune idée, aucun soupçon, le lendemain matin à sept heures. — C'est la faute de ses officiers qui étaient à terre, et qui, sans doute, n'ont pas pensé à l'en prévenir; car ils avaient assisté au conseil de guerre, où l'évacuation venait d'être résolue. — Ce qui n'empêcha pas, qu'à minuit, vos troupes, en proclamant le contraire au flambeau, n'aient, autant qu'il était en votre pouvoir, exposé les Toulonnais à être égorgés, dans leurs lits, par les républicains, auxquels vous abandonniez leur malheureuse ville. — Il fût reconnu, dans le conseil de guerre, que la place ne pouvait plus tenir vingt-quatre heures. — J'ignore ce qui s'est passé au conseil de guerre; mais je sais ce qu'en ont pensé tous ceux qui n'y ont pas assisté. Par exemple, personne n'a douté que le général O'Hara ne se fût fait prisonnier de guerre par calcul. Les uns veulent que ce soit dans ses mœurs, pour jouir, sans péril, de l'avantage attaché, en tout pays, au service de guerre; les autres... — Laissez-moi vous arrêter là : en Angleterre, le service, en temps de guerre, ne compte pas pour plus qu'en temps de paix; ainsi voilà O'Hara, qui est un officier plein d'honneur, justifié de cette imputation. — Je n'ai pas de réplique à cela, Mylord; car je ne doute pas

de ce que vous me dites sur la manière de compter le service de vos hommes de guerre : que d'autres vérifient cela, si bon leur semble ; je m'en tiens à votre assertion ; mais cela ne détruit pas l'idée d'une combinaison politique attachée à la captivité d'O'Hara ; et il est facile de la rattacher au désir d'y trouver l'occasion d'entamer une négociation, pour vendre Toulon aux Conventionnels qui dirigeaient les opérations de l'armée assiégeante. — O'Hara était incapable de cela, et on a tort de croire que Toulon ait été vendu. — Vous verrez, Milord, dans mon ouvrage, que je fais, en quelque sorte, assister mes lecteurs au paiement du prix de cette infâme trahison. Fournissez-moi des preuves contraires, je suis prêt à les accueillir, et je referai mon chapitre. M. de La Flugrie m'assure que vous lui avez dit avoir joué un très grand rôle dans Toulon ; je n'en doute pas, quoique votre nom n'y ait pas été prononcé une seule fois, parce que ce rôle peut s'être renfermé dans le cercle de vos compatriotes ; acceptez donc l'offre que je vous fais : discutez avec moi mes récits, et donnez-moi des motifs suffisans pour les rectifier. A quelle époque êtes-vous arrivé dans Toulon ? — Quatorze jours avant son évacuation. — C'est-à-dire neuf jours avant mon retour de Gènes !...

En ce cas, Milord, je ne m'étonne pas de n'avoir pas entendu parler de vous. Vous-même vous ne savez rien de ce qui s'est passé. Tout était fait quand vous avez paru; on n'a pas eu à vous consulter, et vous n'avez eu qu'à être témoin des conséquences de ce qu'on n'a sans doute pas cru nécessaire de vous révéler. J'en conclus que vous n'avez aucun moyen de proposer des changemens à mes récits. Je n'en persiste pas moins à vous en offrir la communication et à y joindre les observations que vous voudrez y faire. Au reste, vous pouvez accepter d'être au nombre de mes souscripteurs, et je vous en fais la prière, parce que c'est de vous, surtout, que je désire être lu, en ce qui concerne Toulon. —Je vous ai dit, que mon système était de réfléchir en toute chose, avant que de prendre un parti. Je lirai votre ouvrage, car je l'acheterai lorsqu'il paraîtra : cependant, je souscrirai d'avance très vraisemblablement. — Deux motifs me font préférer votre souscription; le premier, parce que je saurai que vous serez un de mes lecteurs; le second, parce que je suis à-peu-près décidé à ne pas laisser descendre mon ouvrage chez les libraires et à borner le tirage de mon édition au nombre de mes souscripteurs. — Vous aurez très grand tort. — Non pas, Milord, et

voici pourquoi : je suis, depuis trente ans, l'ennemi déclaré et irréconciliable des systèmes qui, chez nous, régissent la librairie, et surtout les journaux. Les journalistes, par droit de justes représailles, sont mes ennemis naturels. Ils passeront mon livre sous silence, s'ils peuvent craindre que leurs attaques en favorisent le débit ; c'est ainsi qu'ils en ont usé, jusqu'ici, pour les trente-un volumes qui, depuis vingt-huit ans, sont sortis de ma plume, et se sont accumulés sans bruit sur les rayons de ma bibliothèque. Quand ils le verront répandu sans eux, autant qu'il a pu l'être, ils changeront de mœurs, et ils me fourniront, par leurs attaques, que je suis loin de redouter, de nouvelles armes contre eux. J'ai la prétention de professer, seul, les vrais principes à leur égard, et je suis certain que, si ce n'est de mon vivant, au moins après ma mort, ces principes deviendront, tôt ou tard, la base de la législation de l'Europe, même, Milord, de celle de votre pays, quoique ce soit de chez vous que nous soit venue cette peste anti-sociale, qu'on appelle *la liberté de la presse.* — La liberté de la presse va chez nous jusqu'à la licence ; mais c'est sans inconvénient. — Vous le croyez, Milord : mais votre erreur ne vient que de ce que vous ne vous apercevez pas que vous êtes

encore en révolution. — C'est certainement vous, Monsieur, qui êtes dans l'erreur à cet égard. — Je le voudrais, pour vous ! mais je ne m'en laisse pas imposer par votre prétendue prospérité. C'est une des phases de l'ébranlement politique que vous avez éprouvé il y a moins d'un siècle et demi, et qui dure encore sous une autre forme. Qu'est-ce qu'un siècle et demi dans la vie d'un peuple? Vos systèmes, dont les têtes folles de notre continent se sont engouées, vous ont conduits à ne pouvoir rester stationnaires! Si vous n'empiétez pas sans cesse sur les autres peuples, en abusant, sans relâche, de vos forces réelles, pour vous créer de nouvelles forces factices, vous vous trouvez en état de rétrogradation, ce qui est le pire état possible, pour toute nation quelconque, et, pour vous, un état de mort. Milord, je vous le dis avec effroi, votre Angleterre a fait beaucoup de mal au monde; mais une catastrophe arrive, que vous ne pourrez détourner, et qui vous rendra le peuple le plus malheureux de la terre; alors seulement s'achèvera votre révolution, qui fera justice de vos systèmes. — Je pense que vous vous trompez très fort. — Dieu le fasse! En tout cas, Milord, l'offre que je vous ai faite ne doit avoir rien qui vous blesse; je vous la réitère : vous convient-il de l'accep-

ter? — Très volontiers. — Il faudrait vous hâter; car mon ouvrage est déjà sous presse; il ne serait plus temps lorsque mon imprimeur sera arrivé à mon chapitre sur Toulon. Voici ce que je vous propose : Je ne sors jamais le soir après cinq heures; choisissez, sans m'en prévenir, le jour qui vous conviendra le mieux pour venir entendre la lecture qui vous intéresse; vous serez sûr de me trouver chez moi : si toute autre heure vous est plus commode, veuillez m'en prévenir la veille, je me tiendrai à votre disposition. »

Cela étant accepté, sir Sydney Smith a pris mon adresse, m'a annoncé sa visite pour un jour très prochain, m'a reconduit avec beaucoup de courtoisie; j'ai pris congé de lui; et, ne l'ayant pas vu paraître chez moi, jusqu'à ce jour, 4 septembre, où mon imprimeur a besoin que je lui livre le manuscrit de ce troisième volume, je lâche la bride à ses compositeurs sans plus attendre sir Sydney Smith. Remonté sur la *Reine Louise*, je continue ma route avec l'escadre de l'amiral Langara, et je vogue vers Carthagène.

Nous fûmes retardés dans notre marche par *le San Salvator del mondo*, superbe navire que montait l'amiral Langara, mais le plus lourd marcheur de toute son escadre; en sorte qu'une tempête s'étant élevée, dans l'après-midi du premier jour de notre navigation, nous virâmes de bord, pour

aller nous abriter sous le vent des îles d'Hyères, où nous restâmes en panne pendant près de trente-six heures, à attendre un vent favorable pour traverser le golfe de Lyon. Notre destination était Carthagène; nous mîmes quinze jours environ pour y arriver; quatre ou cinq auraient pu suffire.

Les deux premiers jours furent pénibles, par le mal de mer qui tourmenta toute l'émigration, particulièrement les femmes et les enfans; vers la fin du voyage, le défaut d'eau se fit sentir, et ce fut une grande incommodité, parce que nous fûmes mis à la ration pour n'avoir, qu'en très petite quantité, une eau détestable; c'est sans doute ce qui occasionna la maladie épidémique qui attaqua les Français peu de jours après qu'ils eurent débarqué à Carthagène, où il en périt au-delà de 500 dans le premier mois. Elle ne s'étendit pas aux Espagnols, soit de l'escadre, soit du pays.

Sous tout autre rapport, le voyage fut aussi agréable qu'il pouvait l'être. Dès que nous eûmes quitté les îles d'Hyères et perdu de vue les côtes de France, la gaîté provençale triompha, à bord de *La Reine Louise*, de la cruelle situation des 400 Français qui y étaient amoncelés. On eût dit, au bout de quelques jours, qu'ils ne formaient qu'une même famille, pour laquelle il n'y avait ni passé ni avenir. Chacun de nous s'était plié à son état présent, comme si sa durée eût dû être éternelle; toute la journée c'étaient des jeux, des amusemens de toute espèce, entre les divers groupes qui se formaient dans chaque division. La chambre du Contador n'était pas la moins gaie, et je ne contribuais pas pour peu à en écarter la tristesse; Mme. de Beaumont quittait celle du capitaine le plus souvent qu'elle le pouvait, pour venir prendre part à nos amusemens. Nous avions à notre bord les deux frères Gérard, Girard, ex-doctrinaire, l'Avocat Rampal, Blanc de Volx et son oncle Gabriel, procureur au Parlement d'Aix; nous nous imposâmes, ce der-

nier excepté, l'obligation de ne nous parler qu'en vers; rien n'était si baroque que cette poésie, où la cheville, Seigneur, revenait à chaque instant pour remplir la mesure du vers.

Ce furent les officiers espagnols qui commencèrent à nous dérider; aussitôt que nous fûmes en haute mer, ils imaginèrent de tailler une espèce de jeu de la dupe; les Provençaux, amateurs des jeux de hasard, se jetèrent à corps perdu dans ce passe-temps dangereux. L'or roulait sur la table du conseil, autour de laquelle on pouvait à peine remuer, tant la foule affluait à ce jeu. Je blâmai cela le premier jour; le second, je m'y laissai conduire par Aubert: j'y gagnais environ 600 fr., lorsque le capitaine, se ravisant fort à propos, dispersa les joueurs et prohiba le jeu pour tout le reste du voyage. Je m'estimai heureux de cette défense, sans laquelle peut-être ma cassette aurait couru des risques, quoique je ne sois pas joueur.

Ce fut à la suite de cette défense que des jeux innocens vinrent faire diversion à nos chagrins et à notre malaise; nous oubliâmes les uns, nous sentîmes à peine l'autre; on aurait dit que la folie s'était embarquée avec nous. Les Espagnols ne pouvaient concevoir cela, à la suite de l'effroyable désastre que nous venions d'éprouver, et dont les conséquences seraient affreuses pour la plupart de nous, qui ne trouveraient pas à Carthagène leur soupe prête, comme ils l'avaient sur ce vaisseau.

Gabriel passait son temps d'une manière toute particulière. Il lisait et relisait sans cesse l'Imitation de Jésus-Christ, en latin; il me fit goûter cette lecture; je m'y attachai tellement, que j'en vins à me dérober pendant des heures entières à tous mes autres compagnons, pour aller, avec celui-là, me tapir dans quelque coin, où nous pussions savourer ce livre consolant, qui m'avait été inconnu jusqu'alors.

Cependant, vers la fin du voyage, lorsque le manque d'eau le rendit plus pénible, l'impatience d'en voir le terme se fit sentir; nous calculâmes que quelques jours auraient pu y suffire, et quinze jours de navigation écoulés, sans que la terre s'offrît à nos regards, nous parûrent extrêmement longs. Enfin, cette terre tant désirée parut; mais avant d'entrer dans le port, disons quelque chose de Thiers, qui, dans la traversée, sema le germe des événemens dont il va être le héros, dès que nous serons débarqués.

Ce petit homme, incapable de se fixer à rien, à-peu-près inhabile à tout, hors d'état de soutenir une discussion un peu approfondie, et d'écrire quatre lignes de suite ayant un sens lié, était doué d'un babil superficiel, qui, pendant quelques jours, lui donnait l'avantage de pouvoir amuser une société très agréablement. J'avais aidé à le faire briller dans nos jeux, dont le plus fréquent était de deviner, en douze questions, un trait d'histoire ou un de ses accessoires, tel, par exemple, que celui que Blanc de Volx nous devina à la septième question: *La plume qui avait signé le traité de Westphalie.* Mais, au bout de quatre jours, mon Thiers recommençait son chapelet, et il ne lui restait plus que sa figure grotesque, ses yeux expressifs, sa pantomime drôle, et quelques saillies heureuses qui lui échappaient quelquefois. En somme, il eût assez bien payé de sa personne dans une société frivole; mais il était menteur au-delà de ce qu'il est possible d'imaginer et de supporter. On en jugera par ce seul trait. A l'en croire, il s'était trouvé partout; on ne parlait de rien qu'il n'en eût été le témoin oculaire, et *jamais homme ne montra aussi fréquemment que lui un courage héroïque.* Il avait été officier de marine, disait-il, en présence d'une foule de marins qui n'avaient jamais entendu parler de lui. Il avait fait le voyage autour du monde avec le capitaine Marchand. De vrais offi-

ciers de marine lui disputaient ces faits, par des rapprochemens capables de l'embarrasser; il s'en tirait toujours avec adresse, et il était si précis dans l'emploi des termes techniques, dans la description des pays qu'il disait avoir parcourus, dans la désignation des latitudes, dans celle des personnages et dans la date des faits, qu'il forçait ses contradicteurs à lui laisser le dé. Il raisonnait sur l'art nautique avec une assurance imperturbable, expliquant toutes les manœuvres, démontrant tous les principes de la navigation, même ceux de la construction; donnant leur nom à chaque pièce de bois ou de métal qui forme la carcasse d'un navire, à tous ses mâts, à toutes ses vergues, à toutes ses voiles, à toutes les parties de son gréement ou de son armement. Pas un marin français ne fut sa dupe; tous demeurèrent convaincus qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'il disait; mais ils étaient forcés de lui accorder qu'il était impossible de trouver un perroquet de théorie qui eût le bec plus effilé.

Il fut plus heureux auprès des officiers du bord, auxquels il en imposa, au point d'en être consulté et de concourir avec eux au commandement des manœuvres. Quelques officiers de notre marine eurent la faiblesse d'en être jaloux; ils avaient pris à tic mon petit homme, lorsque, après avoir passé l'entrée étroite de Carthagène, toute l'escadre espagnole eut jeté l'ancre dans ce bassin, le plus sûr qui existe au monde, ou se fut amarée le long de son quai, ce qu'aucun vaisseau de guerre ne peut faire nulle autre part.

Les habitans de Carthagène, en voyant arriver cette superbe escadre, vinrent au-devant d'elle pour la féliciter de ses triomphes; une consternation universelle succéda à ce transport de joie, lorsqu'on apprit qu'elle revenait de Toulon, qui avait été évacué, et qu'elle renfermait 4,000 Français fugitifs.

L'empressement de chacun de ces malheureux pour descendre à terre fut extrême, et déjà chaque capitaine, charmé de son côté de soulager son bord, faisait mettre à la mer ses embarcations, pour commencer le débarquement. Mme. de Beaumont et ses amis durent être débarqués les premiers, ce qui m'arrangeait parfaitement, parce qu'ayant une suite nombreuse, je devais avoir, plus qu'un autre, des difficultés à essuyer pour me procurer un logement. Mais un contre-ordre arrive, et nous voilà retenus en suspens, tous nos effets étant déjà sur le pont prêts à être livrés aux matelots du canot qui nous est destiné.

Un comité de police s'est formé à bord de l'amiral Moréno, pour ne permettre le débarquement qu'aux Français qui auront justifié devant lui de leurs droits à la confiance du Gouvernement espagnol; nul ne sera débarqué qu'en vertu d'une licence qui lui sera délivrée par ce comité, devant lequel chacun sera tenu de fournir la preuve qu'il a été de tout temps royaliste, qu'il n'a pas surtout adhéré à la mort de Louis XVI, et qu'il mérite, par conséquent, l'honneur d'être admis au nombre des émigrés.

Qu'on se représente, à cette nouvelle, une émigration en masse de 4,000 individus, pris dans toutes les classes, et sortis d'une ville où la révolution avait exercé ses plus horribles excès, et leur avait arraché, par la violence et la terreur, toutes les démonstrations, toutes les adhésions que ses caprices tyranniques avaient pu lui suggérer pour torturer toutes les consciences! Excepté quelques émigrés qui, tels que Devès, nous étaient arrivés de l'armée de Condé, pas un fugitif de Toulon n'était dans la catégorie exigée par le comité de police, à moins qu'on ne s'en rapportât aveuglément à l'assertion de chacun d'eux, car nulle preuve contraire n'était au pouvoir du comité; on ne pouvait donc recourir qu'à la voie des dé-

nonciations réciproques. Or, était-ce bien le moment d'aggraver, par cette tracasserie, la situation déplorable de tant de malheureux? Si quelques-uns avaient quelques reproches à se faire, n'en étaient-ils pas assez punis par l'immense désastre dans lequel ils se voyaient enveloppés? D'ailleurs, à quoi aboutissait cette mesure? En devait-il résulter que ceux qui n'obtiendraient pas leur licence de débarquement resteraient à bord de l'escadre? C'était chose impossible! Où les conduirait-elle donc? Il fallait bien qu'elle finît par s'en débarrasser; il n'y avait pas plus de raison pour que l'Espagne les reçût ailleurs plutôt qu'à Carthagène; et n'était ce pas déjà les avoir reçus que de les avoir admis sur ses vaisseaux? Cette mesure était donc à-la-fois absurde et atroce; en dernier résultat, le débarquement auquel elle prétendait s'opposer, ne pouvait pas manquer d'être opéré jusqu'au dernier individu; tout ce qu'on en obtiendrait, serait d'établir, entre cette masse de misérables, des distinctions humiliantes dans une communauté de malheurs accablans.

Qui donc avait imaginé cette vexation outrageante, qui ne faisait qu'embarrasser la flotte sans promettre un soulagement à la ville? qui? Quelques anciens émigrés qui, croyant à la générosité de la nation espagnole et de son auguste monarque, imaginèrent qu'ils amélioreraient leur sort, s'ils parvenaient à faire considérer quatre mille réfugiés, excepté eux, comme des régicides.

De qui tinrent-ils leur mission? D'eux seuls. Ils avaient épouvanté l'amiral Moréno de la prétendue turbulence dont ils supposèrent

que la majorité de l'émigration toulonnaise était infectée; ils lui avaient fait craindre que cette majorité ne s'occupât de propager en Espagne son esprit révolutionnaire; et, sans y regarder de plus près, cet amiral trouva très bien qu'un comité de police, pris parmi des Français de marque, se chargeât de maintenir la tranquillité dans cette population dont Carthagène allait s'accroître.

Ce comité se nomma lui-même, et, par respect pour les formes de l'ancien régime, il se composa d'un représentant de chacun des trois ordres : M. le marquis du Castelet y représenta la noblesse; M. Villecrose, avocat, ex-procureur du Roi au tribunal criminel de Toulon pendant le siége, fut le représentant du tiers-état; M. l'abbé Gras y figura pour le clergé.

Nous apprîmes en même temps l'existence du comité et le nom de nos représentans. Aucune des réflexions qu'on vient de lire ne me vint dans la tête; je ne pensai qu'à mon embarras et à celui de mes amis, et, dès qu'on m'eut nommé M. du Castelet, je fis un saut de joie, et je priai Mme. de Beaumont d'aller obtenir du capitaine de la *Reine Louise*, que le canot fût mis de suite à ma disposition, assurant toute ma bande que nous serions les premiers qui entrerions dans Carthagène.

J'arrive au bord de l'amiral Moréno, suivi de Sandillaud, ancien émigré, afin qu'en cas de difficulté, pour tout autre de ma suite, je pusse avoir un aide-maréchal-des-logis à Carthagène.

Le comité était en séance dans la salle du conseil, séparée en deux pièces par un grand tapis, derrière lequel se tenait l'amiral Moréno. Personne encore ne s'était présenté à lui en vertu

de l'ordre donné; seulement son travail, relatif au vaisseau devenu le chef-lieu de l'émigration, était terminé depuis quelques jours, s'étant occupé, pendant toute la traversée, du sort des passagers de ce navire, auxquels il n'avait pas encore jugé à propos de le faire connaître.

Je commençai ma visite par l'amiral Moréno. Son Excellence me reçut avec sa bienveillance ordinaire; je lui dis ce qui m'amenait : elle vit avec plaisir que je serais un des premiers débarqués, et souhaita que je pusse trouver à m'arranger à Carthagène comme je pourrais le désirer. Mme. du Castelet, que je rencontrai sous la galerie qui précédait la grande chambre, me fit l'accueil le plus amical, et me témoigna un grand plaisir de me revoir. Enfin j'entrai au comité.

J'abordai d'un air riant et affectueux M. du Castelet, le seul des trois membres que je connusse autrement que de vue; il me reçut en sénateur romain, ses deux collègues conservant un air grave, et tous trois n'ayant répondu à mon salut, extrêmement poli, mais franc et sans bassesse, que par un mouvement de tête, sans même m'honorer d'un coup-d'œil. « Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur? me dit M. du Castelet, voyant l'étonnement qui se peignait sur mon visage, et la fierté qui déjà se dessinait dans mon regard.—M. le marquis, on vient d'annoncer que le débarquement des émigrés de Toulon ne peut avoir lieu que par licence d'un comité dont vous êtes membre; comme j'ai une suite nombreuse, j'ai le plus grand intérêt d'arriver à terre des premiers pour trouver un logement convenable, et je viens vous prier de m'accorder cette licence. — Parlez au comité, Monsieur; je n'ai ici que ma voix. Dites-lui qui vous êtes : quant à moi, je ne vous connais pas. — Je suis étonné que ma figure ne me dispense pas de vous décliner mon nom; je ne la croyais pas changée à ce point. Je suis M. de Fonvielle; j'ai eu l'honneur de voyager sur ce même navire

avec vous. — Je sais fort bien cela, Monsieur; je sais bien que vous êtes M. de Fonvielle, un marchand qui a amené ses marchandises à Toulon. — Et qui a eu le malheur de les y perdre. —J'en suis fâché pour vous, Monsieur; c'est très malheureux. Moi aussi, j'ai laissé ma terre du Castelet en France; vous n'êtes pas le plus perdant: mais tout cela ne fait pas que je vous connaisse. Je ne sais pas qui vous êtes, moi; je ne puis pas savoir ce que vous avez fait pendant la révolution. — Heureusement, d'autres que vous le savent; d'autres que vous, dont l'estime doit me consoler, si je n'ai pas la vôtre, savent que peu de Français ont égalé mon dévouement à la cause royale. J'ose, Messieurs, refuser à aucun de vous, ou même à tout autre qui pourrait valoir mieux que vous, le droit de prétendre m'avoir surpassé à cet égard. — Cela peut être, Monsieur; mais le comité de police ne peut pas s'en rapporter au dire d'un chacun. Il n'y aurait qu'à écouter chacun de ces fugitifs de Toulon! nous savons bien d'avance que tous seraient de petits saints; et, cependant, il est impossible qu'il n'y en ait pas, parmi eux, un grand nombre qui auraient mieux fait de rester chez eux pour attendre leurs camarades, et qu'il serait très dangereux que Sa Majesté catholique reçût dans ses états. — Que voulez-vous donc qu'elle en fasse? — Monsieur, cela ne nous regarde pas. Notre devoir est de signaler à Sa Majesté ceux qui méritent l'hospitalité qu'ils viennent demander à un prince Bourbon; et comme des régicides ne peuvent être dans ce cas, nous ne souffrirons pas qu'ils mettent le pied en Espagne. — N'y sont-ils pas déjà, étant sur les vaisseaux du Roi? Voulez-vous qu'on les jette à la mer? — On en fera ce qu'on voudra, mais ils n'entreront pas à Carthagène. Prouvez-nous que vous êtes un sujet loyal et fidèle, nous ne demandons pas mieux; votre licence ne souffrira pas de difficulté. — Quelle preuve vous faut-il de cela? — Mais, à défaut de papiers suf-

fisans, le certificat ou le témoignage verbal de quelques personnes dignes de la confiance du comité. — Pourriez-vous me désigner quelles sont, dans l'émigration toulonnaise, les personnes qui sont dans ce cas? — C'est à vous à les chercher; nous n'y connaissons personne; nous ne faisions qu'arriver à Toulon lorsqu'il a fallu en sortir. — Quel est donc celui d'entre nous qui, le premier, pourra s'ingérer à certifier pour les autres? Vous voyez bien, Messieurs, que vous avez mal conçu votre affaire, et que ce que vous avez entrepris n'est pas exécutable. — Ah! ah! dit l'abbé le Gras, voilà la révolution qui revient! elle n'a pas commencé autrement en France; ces Messieurs veulent s'aviser de juger les autorités! — La vôtre est jugée pour moi, Messieurs, et je ne lui demande plus rien; mais voilà quelqu'un à qui vous ne pourrez pas faire les mêmes difficultés qu'à moi; veuillez l'expédier, je vous prie, ayant à le ramener dans le canot qui m'a conduit ici. — Qui êtes-vous, Monsieur? dit M. du Castelet à Sandillaud. — Un émigré de l'armée de Condé. — C'est différent, cela! Comment êtes-vous arrivé à Toulon? — J'étais capitaine dans l'armée marseillaise commandée par M. de Villeneuve, lorsque les événemens de la guerre m'ont forcé à me réfugier dans Toulon, où je suis arrivé par les bois et par les montagnes, avec beaucoup de peine, et non sans de graves périls. — Comment, Monsieur, vous étiez à Marseille! Vous nous parliez tout-à-l'heure de l'armée de Condé? — En sortant de l'armée de Condé, je suis, en effet, rentré par Marseille pour des affaires de famille; mais vous voyez que j'y ai payé de ma personne, lorsqu'on y a levé une armée contre la Convention. — Vous êtes donc un émigré rentré? Vous voyez bien, Monsieur, que votre cathégorie a changé! C'est précisément aux émigrés rentrés que nous devons regarder de plus près. Amenez-nous quelqu'un qui réponde de vous; sans cela, vous n'aurez pas votre licence.... » Sandillaud

allait répondre, je le pris par le bras; sans proférer une parole, je l'entraînai avec moi, et je sortis en levant les épaules. J'allai prendre congé de l'amiral Moréno, et, sans lui porter aucune plainte, je courus à l'amiral Langara.

Je racontai cette scène à Son Excellence, dans tous ses détails; je lui en fis sentir toutes les conséquences, et je la disposai sans peine à prendre sous sa protection quatre mille malheureux qui l'avaient proclamé leur sauveur, et qui lui devaient, en effet, d'avoir sauvé leur vie et le peu qu'ils avaient pu emporter avec eux. Ce digne et respectable homme me promit de prévenir, dans le rapport qu'il ferait à sa cour, les calomnies de quelques Français contre une masse malheureuse qui les avait reçus, à bras ouverts, dans ses foyers hospitaliers, et qui en était payée par la plus cruelle ingratitude. Une permission de débarquement me fut délivrée, par le major, pour moi et pour les miens (*el segnor Fonviela, su familia y sus criados*); et immédiatement on se mit en besogne pour expédier, à tous les bâtimens de l'escadre, l'ordre du débarquement général des Français, et la défense de déférer aux réquisitions ou oppositions de toute prétendue autorité française, qui ne pouvait pas exister dans l'étendue de la domination de S. M. C.

J'arrivai à la *Reine-Louise*, où tout ce que purent contenir ses embarcations, qu'elle mit toutes à la mer, s'embarqua avec moi comme composant ma famille, ou étant à mon service. Ainsi ma caravane fut la première à prendre terre; de tous les Français, je fus le premier qui mit le pied sur le sol espagnol.

Deux heures après, l'ordre de l'amiral Langara partit du bord du *San-Salvator-del-Mundo*. Quand le comité mit pied à terre, j'étais déjà installé dans mon logement, dans une situation très aérée, donnant sur la campagne, en face de l'Hôpital-

Général, qui en était à cinq cents pas; et le débarquement général, lui-même, était opéré aux deux tiers.

Notre brusque arrivée prenant au dépourvu les autorités militaires, civiles et fiscales de Carthagène, aucunes dispositions n'avaient été faites pour régulariser l'irruption de quatre mille fugitifs, dans une ville qui offrait si peu de ressources pour leur asile. Le bureau de la douane mit obstacle à l'entrée de mes effets et de ceux des amis qui avaient pu profiter de ma permission de débarquement. Il s'était, entre autres choses, emparé de mes assignats, alléguant une cédule royale qui en prohibait l'introduction; il prétendait exiger des droits d'entrée sur huit ou dix montres, et quelques bijoux que j'avais dans mon nécessaire, etc.; il me fallut plus d'une heure et demie pour sortir de cet embarras, par l'autorité du corps de ville qui me protégea auprès du chef des douaniers, lequel me montra un grand esprit de justice et d'humanité. J'eus, en cette circonstance, une première preuve du bon sens espagnol et de la loyauté que j'ai eu, depuis, l'occasion de reconnaître fréquemment être le caractère principal de cette généreuse nation.

Ce débat servit à déblayer la route ou à graisser, comme on dit, le passage pour le reste de l'émigration, qui n'éprouva plus la moindre difficulté; il n'y eut plus ce jour-là de bureau de douane.

Pendant tout ce tracas, pour ne pas me laisser gagner de vitesse, j'avais envoyé Thiers avec Aubert, d'un côté, et Rampal avec mon frère, de l'autre, pour rôder dans la ville, et y chercher un logement qui pût nous convenir. Tout le reste de ma bande fut installé dans le grand café de la grande rue, lequel fut notre point de réunion.

Lorsque j'eus fini mon affaire, mes rôdeurs n'ayant pas re-

paru, je déposai tous mes effets à la porte de ce café, et accompagné de Sandillaud, je me mis à rôder à mon tour.

Des chambres isolées, des nids à rats pour une ou deux personnes étaient tout ce que nous trouvions, lorsque, à l'extrémité de la ville, en face de l'hôpital, je vis pendre le brandon qui indiquait un appartement à louer; c'était tout un corps-de-logis sans meubles; mais je trouvais enfin de l'espace, je vis du premier coup-d'œil que c'était-là ce qui me convenait.

Tandis que je visitais le local, précédé d'un espagnol qui ne me parlait que par signes; j'entendis parler français dans le haut de l'escalier, et en levant la tête j'aperçus Thiers et Aubert qui marchandaient cette location, la seule qu'ils eussent trouvée capable, tant bien que mal, de remplir mon objet. Ce fut un moment de joie, pour mes deux compagnons, que cette rencontre qui devait abréger de beaucoup l'installation de mon ménage. Le propriétaire me demanda six duros par mois. C'était cher, pour le pays, dans l'état ordinaire; cela me parut à moi très modéré, et je me hâtai d'arrêter le marché: je payai deux mois d'avance, et j'envoyai Aubert et Sandillaud chercher toute ma caravane, qui devait être suivie de tous nos bagages. En demi-heure, nous nous trouvâmes tous réunis; mon ménage se trouva composé de mon frère, sa femme et son fils, de Sandillaud, Thiers et Aubert, mes commensaux nés; de l'avocat Rampal, de l'oratorien Girard, d'un ami de ce dernier, Béraud, aussi oratorien, qui me demandèrent asile, offrant de me rembourser leur quote-part de la dépense, à notre rentrée en France, et enfin de moi-même, en tout, dix personnes.

Notre logement se bornait à une pièce au rez-de-chaussée et sans croisées, pour servir de décharge, de bûcher, de cave, de garde-manger, etc.; et, au-dessus, à une grande pièce ouvrant sur le degré, éclairée par une fenêtre garnie de bar-

reaux de fer, du même côté de la porte d'entrée, ayant en face deux grandes ouvertures sans porte, l'une à droite, formant un grand enfoncement éclairé par une fenêtre donnant sur des cours voisines; l'autre, éclairée par une fenêtre en face de l'hôpital, ayant à gauche une espèce de grande alcove; au fond, une porte où étaient des latrines éclairées sur les toits, à la suite de cet alcove, et attenant à la fenêtre faisant face à celle de la pièce principale, une porte donnant entrée sur une chambre à cheminée, qui fut destinée à servir de cuisine et de chambre pour ma belle-sœur, pour son mari et pour son fils.

L'ameublement fut bientôt prêt. Un menuisier nous cloua sur place une longue table de trois pieds et demie de large, capable de contenir vingt personnes, et deux bancs de bois de chaque côté, pour huit personnes à l'aise; les deux bouts offraient quatre places de plus, pour deux chaises à chacun d'eux. J'achetai douze chaises, la poterie et les ustensiles nécessaires, des lits de sparterie pour chacun de ceux de mes commensaux qui purent trouver place par terre dans les divers angles que formait cette construction baroque; et je fis remplir la grande alcove de paille fraîche, qui fut recouverte, dans toute sa surface, d'une grande toile écrue, pour en faire une large paillasse. Nous avions trois matelas; j'en donnai deux à ma belle-sœur, qui devint notre ménagère; le troisième me fut alloué par toute la communauté. Chacun reçut un drap et une bonne couverture, et se chargea d'avoir soin de son lit; un tour de rôle ou des attributions spéciales furent établis pour que tous contribuassent au service commun. L'un balayait l'appartement, l'autre allait au marché faire l'achât des vivres; celui-ci se chargeait des relations de la communauté avec l'épicier; celui-là avait l'intendance de la boisson; Rampal prit le département de la cuisine: ce fut lui qui fit nos soupes excellentes, nos ra-

goûts succulens; moi, je fournissais à la dépense qui (même lorsque, diminué d'abord de trois personnages, ceux précisément qui ne devaient pas me quitter, mon ménage, comme on le verra, se trouva porté à quatorze personnes) ne s'éleva jamais au-delà de 10 à 12 francs par jour. Cependant, tous les soirs, après le souper, où nous avions toujours quatre ou cinq convives étrangers, nous tenions table, jusqu'à deux heures du matin, autour d'un gros flacon de très bon vin de Malaga, contenant un peu au-dessus de quatre litres, pour la la somme de sept réaux ou 35 sous. Les chansons de Rampal, les miennes et nos petits jeux, continués de la *Reine Louise*, faisaient autant de nuits délicieuses, de celles que nous passions ainsi dans ce taudis.

Nous reviendrons à ces soirées, qui firent bruit dans l'émigration, et qui nous attirèrent beaucoup d'amateurs désireux d'y participer; mais je suis forcé de revenir aux premiers jours de notre arrivée dans cette contrée étrangère.

Le lendemain de mon débarquement, j'allai remercier, à son bord, M. de Langara, qui me donna deux lettres de recommandation, l'une, pour l'Intendant du port, l'autre, pour le Gouverneur de la ville, auxquels il se promit de les confirmer, de vive voix, à la première vue. Le jour même, j'allai les présenter et j'en obtins toutes sortes d'offres de service et l'accueil le plus obligeant. Chez le Gouverneur, je fus ravi de joie en retrouvant, dans son médecin-oculiste, venu de Cadix pour faire, à Son Excellence, l'opération de la cataracte, ce même Guyonnet, qu'on a vu un de mes plus intimes amis à Toulouse, avant mon départ pour Saint-Antonin. Nous devînmes inséparables pendant tout le temps de mon séjour à Carthagène. Je n'aurais

pas eu d'autre recommandation que la sienne auprès du Gouverneur, qu'elle m'aurait suffi pour en obtenir les secours qu'on me verra bientôt dans le cas de demander à Son Excellence.

Guyonnet me fit lier avec un prêtre français des environs de Pamiers, connu dans Carthagène sous le nom de dom Domingo, et jouissant de la première considération. Le jour même, je communiquai à ce respectable ecclésiastique, une idée que je conçus, et dont il se chargea avec empressement de faciliter l'exécution; ce fut de faire célébrer une grande messe en musique, avec toute la pompe possible; et d'offrir, à la chapelle de la Vierge de la première paroisse du pays, un cœur en or, au nom de toute l'émigration toulonnaise, en actions de grâces du miracle qui l'avait sauvée de Toulon.

Deux cafés existaient dans la grande rue: le plus grand, comme plus spacieux, était le point de réunion de toute l'émigration; une trentaine de Français se donnèrent à l'autre, et, peu de jours après, se prétendant les seuls royalistes, parce qu'ils firent corps à part, avec les trois membres du comité, que j'avais étouffé dans sa naissance, ils appelèrent le grand café, le café des démocrates, et le leur le café des aristocrates.

Je prêchai à mes amis, irrités de cette perfidie, la modération et la patience; nous repoussâmes ces dénominations, qui menaçaient de jeter la discorde dans la colonie française, et pour écarter les fâcheuses impressions qui auraient pu en résulter contre elle chez un peuple tranquille et religieux, je proposai: 1°. ce que j'avais annoncé à dom Domingo; 2°. de célébrer l'anniversaire du 21 janvier, dont nous étions encore assez éloignés pour pouvoir prendre nos mesures en conséquence, par un service funèbre pour le repos de l'âme de Louis XVI, et de faire, entre les mains du curé Mayor, la première autorité ecclésiastique du pays, la fondation perpé-

tuelle d'un semblable service annuel. J'offris de faire toutes les avances nécessaires; après quoi, une vingtaine de commissaires, que nous désignerions, se chargeraient de faire la collecte de deux ou trois réaux par tête, qu'il pourrait en coûter à chacun pour me rembourser. Ma proposition fut accueillie avec enthousiasme; Gabriel et Blanc de Volx, me furent donnés pour adjoints, à l'effet de suivre cette affaire avec tout le soin et la décence convenables, et nous mîmes sur-le-champ la main à l'œuvre, pour que la première de ces cérémonies eût lieu le plus tôt qu'il serait possible.

Dès qu'on en eut connaissance dans la ville, chaque Français put juger par lui-même de l'excellent effet que cette idée produisit sur le peuple. Les dissidens du petit café restèrent à court; leur malveillance se trouva déjouée; la faveur de toute la ville fut pour le grand café, ou plutôt on ne vit que lui; l'autre compta pour rien, aux yeux même des autorités.

Dom Domingo nous présenta au curé Mayor, qui reçut, avec la plus grande distinction, mes deux acolytes et moi; nous réglâmes avec lui tout ce qui était à faire, pour porter au plus haut degré la pompe de la cérémonie, qui fut fixée au lundi suivant.

Ce curé nous présenta l'état des frais à faire; je lui en versai le montant sans en examiner les détails, le priant d'y ajouter encore, s'il était possible de faire mieux; à quoi il me répondit que, quand ce serait le Roi lui-même qui commanderait en personne cette cérémonie, on ne pourrait rien au-delà.

Déjà le cœur d'or était commandé, l'orfèvre s'était engagé à le livrer à la fin de la semaine, ce qui avait fait fixer notre messe au lundi suivant, le curé n'ayant pas trouvé convenable de choisir le dimanche; il fallut faire une inscription en latin; j'en présentai un projet au curé, qui voulut y mettre du sien;

nous le laissâmes le maître de la modifier comme il le jugerait à propos, le priant seulement d'y exprimer notre reconnaissance pour S. M. C., pour la noble Nation Espagnole, et pour Son Excellence Monseigneur l'amiral de Langara. Tout fut prêt au jour indiqué.

Tout étant ainsi préparé, je proposai à mes collègues d'arrêter qu'aucun de nous ne paraîtrait en première ligne dans cette cérémonie, et de déférer cet honneur à ceux mêmes qui avaient voulu se séparer de leurs compagnons d'infortune. « Ils se croient, leur dis-je, au-dessus de nous tous; ne le leur contestons pas et, en satisfaisant leur amour-propre, étouffons le germe de discorde qu'ils ont cherché à semer dans la colonie. Accordons leur qu'à eux seuls appartient de représenter, parmi nous, les trois anciens ordres de l'état de France, et qu'à ce titre, ils fassent les honneurs de la cérémonie, à laquelle ils inviteront toutes les autorités du pays. M. du Castelet a une fort aimable fille de douze à treize ans, prions le d'agréer que le cœur d'or, dédié, par la colonie, à la Vierge de l'église Mayor, lui soit offert par les mains pures de cette jeune demoiselle. » Cela fut approuvé; Blanc de Volx et moi nous nous chargeâmes d'aller faire cette proposition à M. du Castelet.

Mme. la Marquise était à sa toilette au milieu de son salon, sa jeune demoiselle brodait à sa croisée : M. le Marquis, dans une pièce attenante, dont la porte était ouverte, était entre les mains de son perruquier. Nous frappons; on nous crie : « Entrez ! » En nous apercevant, Mme. du Castelet se lève, et vient à moi avec beaucoup d'affabilité, me faisant des excuses de me recevoir dans la position où elle se trouve; je la prie de ne pas s'interrompre et de me permettre de présenter mes devoirs à M. le Marquis. J'augurai bien d'une réception si honnête, qui ne différait en rien des premiers rapports que j'avais eus, à Gènes, avec cette dame. « Tiens, mon

ami, dit-elle à son mari en arrivant jusqu'à sa porte, voilà M. de Fonvielle et un de ses amis qui désirent te voir. — Que me veulent ces Messieurs ? fais les attendre un moment. — Messieurs prenez la peine de vous asseoir, M. le Marquis sera libre dans quelques minutes.... » Nous nous plaçons chacun sur un siége, Mme. du Castelet se remet à sa toilette, achève en un clin-d'œil de s'ajuster, revient auprès de moi, s'assied elle-même, et, avec sa grâce ordinaire, entame ces lieux communs de la conversation qui font presque seuls tout le charme de cette partie de la société qui ne prise rien tant que ce vernis trompeur qu'on appelle la politesse et le bon ton.

Le perruquier sort de la pièce voisine, traverse le salon, et disparaît; M. le Marquis se présente immédiatement le visage encore saupoudré et son peignoir sur les épaules : « Qu'y a-t-il pour votre service, Messieurs? — Nous venons, M. le Marquis, vous faire une prière, au nom de la colonie française de Carthagène. — Qu'est-ce que c'est, Messieurs, qu'une colonie francaise? je ne connais pas ça. — Ce sont tous nos compatriotes et les vôtres, au nom desquels nous venons... — Au nom desquels vous venez !.. Mais savez-vous bien, Messieurs, que voilà de la révolution ! Qui donc a donné le droit à ceux qui vous envoyent d'avoir des députés ? Qui leur a permis de délibérer ? Est-ce que vous voulez faire un club en Espagne ? — Mon ami, écoute ces Messieurs; sache au moins ce qu'ils viennent te demander. — Entrez, Messieurs (il nous montre la porte de sa chambre ouverte; nous entrons, il nous suit, et ferme la porte après lui). De quoi s'agit-il ? — Monsieur, les réfugiés de Toulon, jaloux de manifester leurs principes religieux dans cette terre catholique, et de se concilier ainsi la bienveillance du peuple qui leur donne l'hospitalité, ont cru devoir faire célébrer une messe.... etc. (Nous lui détaillons ce qui va se faire, et jusqu'où sont arrivés les préparatifs de l'exécution...) Par-

3..

venus à ce point, nous avons cru devoir déférer, aux personnes les plus marquantes d'entre nous, l'honneur de présider à cette cérémonie; et vous avez été désignés, vous, M. le Marquis, M. Villecrose et M. l'abbé Gras, pour y représenter les trois ordres de France; vous priant personnellement d'agréer que l'avantage d'offrir, au nom de tous, un cœur d'or à la Vierge de l'église Mayor, soit déféré à votre aimable demoiselle; cet hommage d'une pieuse reconnaissance, passant par des mains aussi pures, n'en sera que plus agréable à la Mère de Dieu. — Messieurs, vous me faites beaucoup d'honneur, ainsi qu'à ma fille... Mais... vous me permettrez de vous dire... que vous avez pris sur vous une chose bien extraordinaire!... Comment! vous avez fait tous vos préparatifs sans nous consulter, sans savoir si cela pourrait nous convenir?... — Cela convenait à nos compagnons d'infortune; ils nous ont laissés les maîtres de l'exécution; c'est nous qui avons jeté les yeux sur vous, pour vous reporter tout l'honneur de cette bonne œuvre, et nous avons voulu vous soulager de tous les soins préliminaires, pour ne venir à vous que lorsque vous n'auriez qu'à recueillir le fruit de nos peines. Vous n'aurez plus qu'à nous donner vos ordres, pour les invitations qui seront faites au pays et à toute l'escadre, au nom de votre comité. — C'est fort singulier! vous avez arrangé tout cela comme vous l'avez entendu, et puis vous venez me dire: « Marche; voilà par où il faut que tu passes! » Vous conviendrez que les choses ne peuvent pas aller comme ça. Au surplus, Messieurs, je n'ai qu'un mot à vous dire: je ne vois, dans tout cela, que du charlatanisme; je ne suis pas accoutumé à mettre tant d'ostentation dans ma dévotion. Je n'ameute pas tout un pays quand je vais à la messe. Ma famille et moi, nous savons remplir nos devoirs, mais nous ne faisons pas tant de bruit. Je vous remercie encore une fois pour ma fille et pour moi;

mais nous ne pouvons pas faire votre affaire. — Pardon, Monsieur, de vous avoir importuné ! nous avons l'honneur de vous saluer. — Très humble serviteur.... » Nous nous retirâmes ; la porte fermée après nous, nous n'entendîmes pas la question que Mme. du Castelet fit sans doute immédiatement à son mari ; mais nous entendîmes la réponse : « Parbleu ! c'est un club que ces citoyens veulent faire à Carthagène ! »

Blanc de Volx était furieux. Il m'avait trouvé trop poli, trop patient ; il avait été dix fois tenté de prendre la parole, pour traiter ce marin comme il le méritait, selon lui ; je le félicitai de n'en avoir rien fait, et je courus chez moi, avec lui, pour rendre compte à dom Domingo, qui nous y attendait exprès, du résultat de cette démarche si mal récompensée. Guyonnet se chargea de la faire connaître au gouverneur. Nous résolûmes, de prier le curé Mayor de se charger de tous les mouvemens, de faire lui-même toutes les invitations, de confier à un de ses prêtres la présentation du cœur d'or, et de trouver bon qu'aucun Français ne s'immisçât en rien, que comme assistant, dans toute la cérémonie, aucun d'eux ne voulant se distinguer parmi ses égaux.

Le curé approuva cela, il se chargea de tout ; chaque Français n'eut qu'à se rendre à l'église à onze heures du matin, comme simple particulier.

Le curé nous demanda si quelques-uns de nous ne feraient pas la quête pour les frais que nous avions faits ; nous lui répondîmes que ce serait nous exposer à y faire contribuer les Espagnols, que cela se règlerait en famille et que nous n'empiéterions pas sur les droits de son église, pour laquelle seule la quête se ferait. Le lendemain dom Domingo nous dit que le curé Mayor était enchanté de nous, que nous nous étions fait en lui un ami, ce qui lui était d'autant plus agréa-

ble, que c'était le personnage le plus important de Carthagène.

Toute la ville assista à notre messe. Pas un employé du gouvernement, pas un officier de l'escadre ne furent oubliés dans l'invitation faite par le curé ; pas un ne manqua de s'y rendre, toutes les voitures du pays remplirent la place ; l'église, décorée dans toute sa magnificence, fut divisée en deux parties, dont une réservée aux invités et garnie de bancs ornés de housses cramoisies, galonnées en or ; le luminaire fut porté à son maximum ; le nombre des prêtres et des chantres revêtus des plus riches ornemens fut mis en harmonie avec cette magnificence ; la musique réunit tout ce que Carthagène pouvait offrir de ressources en ce genre ; en un mot, jamais solennité plus majestueuse n'avait frappé les regards des Carthagénois. La contenance des Français fut l'édification du pays, et ils ne contribuèrent pas pour peu à la riche quête de l'église ; j'y versai quatre douros en or, pour ma part : je vis, avec pitié, que pas un de cette trentaine de Français, qui ne fréquentaient que le petit café, n'y avait paru. Cela fut remarqué dans le pays, et cela me fit de la peine, pour eux.

Immédiatement, je songeai à la fondation perpétuelle d'un service funèbre pour Louis XVI. J'avais eu déjà plusieurs conférences à ce sujet avec le curé Mayor, toujours assisté de dom Domingo, lorsque j'appris de cet ecclésiastique que trois autres Français étaient venus parler à ce curé pour le même objet. C'étaient MM. du Castelet, Villecrose et l'abbé Gras.

Sur-le-champ, je dis au curé que nous leur cédions le pas pour cet acte pieux, auquel nous nous bornerions à coopérer de notre bourse, imaginant bien que nous serions appelés à y participer ainsi.

Sans doute, ces Messieurs, à la vue du bon effet qu'avait produit notre offrande, eurent enfin regret au refus prononcé

par M. du Castelet; celui-ci, sans doute, avait cessé de voir du charlatanisme dans une solennité de ce genre, et, changeant de système, ne craignant plus de mettre de l'ostentation dans sa dévotion, il voulut nous ravir le mérite de l'idée que j'avais eue d'une messe de *requiem* pour l'âme de notre malheureux Roi. Je m'effaçai de suite pour lui donner passage; voyant que le bien que j'avais désiré se ferait, sans remonter à la source d'où il allait descendre, j'engageai toute la colonie, d'accord avec Blanc de Volx et Gabriel, à céder à toutes les demandes qui nous seraient faites et à assister à la cérémonie du 21 janvier, comme à celle qui venait d'avoir lieu.

Dom Domingo nous rapporta tout ce qui se passa entre le comité et le curé Mayor. La morgue du premier l'empêcha de songer à une cotisation par tête sur tous les réfugiés; la dépense à faire devant peser sur trente dissidens, au plus, ils mirent une lésinerie dégradante dans toutes leurs dispositions; chaque article des notes du curé, marchandé, rogné et marchandé encore, fut réduit au plus bas possible.

Le curé indigné, refusa d'officier lui-même, comme il l'avait fait pour nous; il se fit remplacer par son dernier vicaire; le service fut fait par un petit nombre d'officians : point de décorations intérieures dans l'église; un luminaire des plus pauvres, un catafalque des plus mesquins ayant les armes de France peintes sur du carton par un mauvais barbouilleur; point de housses aux bancs, point de séparations dans l'église, rien enfin qui annonçât une cérémonie faite au nom de quatre mille fugitifs, pleurant la mort de leur Monarque : tel fut le service funèbre auquel toute la ville et toute l'escadre furent appelées, excepté les Français qu'on avait empêchés de le rendre plus digne de son auguste objet.

Pendant les trois jours qui précédèrent le 21 janvier, les trois membres du comité, en grand costume, avaient été in-

viter, en personne, toutes les autorités de la ville.... Le jour venu, il n'y eut pas une voiture sur la place, pas un invité ne parut; le bas peuple, et tous les Français non appelés, le crêpe au bras, remplirent seuls l'église qui, sans eux, eût été déserte. Il n'y parut d'homme marquant qu'un capitaine de vaisseau, auquel je vis avec douleur présenter la bourse quêteuse, que promenèrent dans l'église les trois commissaires en grand costume: ce capitaine y mit une piastre d'argent, j'y versai quatre douros d'or, lorsqu'elle passa devant moi.

Le lendemain, dom Domingo me rapporta que le curé, qui n'avait pas, comme à nous, offert à ces Messieurs de faire une quête, choqué de ce qu'ils s'étaient permis de la faire, sans lui en avoir seulement demandé l'agrément, avait réclamé les droits de son église, et exigeait le rapport de cette collecte; peu de jours après, nous apprîmes qu'un ordre supérieur avait forcé le comité à rendre gorge, ce qui était d'autant plus fâcheux, que le produit avait surpassé sa dépense; car on laissa tomber à néant la fondation perpétuelle que j'avais projetée.

Pour ne plus revenir là-dessus, je dirai que j'en fus pour mes frais; je ne reçus que trente francs environ, de quelques-uns de ceux que je fréquentais de plus près; je les rendis, voyant que cela n'irait pas plus loin, et je n'y eus aucun regret. Cela prouve pourtant que M. du Castelet me rendit un très grand service, en se jetant à ma traverse, pour le 21 janvier. Avec la fondation perpétuelle, qu'il ne fit pas, et que j'aurais faite, j'aurais dépensé 7 à 8 mille francs de plus; c'eût été trop pour ma position.

Remontons aux premiers jours de notre ar-

rivée à Carthagène. Si je veux que l'on comprenne bien cet épisode, que je crois ne pas être sans intérêt, pour l'histoire de l'émigration, il faut que je sois clair, et je ne puis l'être qu'en séparant, pour les lier ensuite ou pour les rapprocher, les faits qui, émanés de diverses sources, en ont engendré d'autres ayant la même direction.

A la réception de la nouvelle de l'entrée de l'escadre espagnole dans Carthagène, avec quatre mille réfugiés, l'Archevêque de Murcie envoya, au corps de ville, deux cent mille réaux, pour subvenir aux besoins les plus urgens de ces malheureux fugitifs; peu après, en réponse au rapport que l'amiral Langara fit à sa cour, des suites de l'occupation de Toulon, une cédule royale, accompagnant un envoi de 800,000 réaux, s'exprima ainsi : « Je ne vois pas, sans quelque intérêt, s'augmenter le nombre de mes enfans : je ne puis pas les enrichir tous; mais, du moins, je les nourrirai. »

Et, fiers de s'être soustraits avant leurs compagnons d'infortune aux horreurs d'une révolution, dont les Français fidèles ont plus souffert en France que n'ont pu le faire ceux qui s'en sont mis à l'abri, c'est cet élan magnanime que cinq ou six hommes ont essayé de comprimer, pour attirer sur eux seuls la générosité d'un Bourbon, en lui rendant suspects quatre mille Français que son âme princière *mettait au rang de ses enfans!* Que je les trouve à

plaindre, ceux dont le cœur peut s'ouvrir à de telles combinaisons!

Ce que les trois représentans de la noblesse, du clergé et du tiers-état n'avaient pu obtenir sur l'escadre, *comme comité de police*, une existence politique reconnue par l'autorité, ils l'obtinrent à Carthagène, *comme comité des secours*. La distribution des fonds mis à la disposition du corps de ville, qui y ajouta elle-même deux cent mille réaux, pris sur les fonds de la commune, se fit sur les indications de ces trois personnages, devant lesquels tout fugitif, réduit à cette extrémité, fut obligé de comparaître, non plus pour être interrogé sur sa conduite politique, ce à quoi cependant on ne manquait pas, mais pour étaler sa misère.

Chacun des commissaires se fit sa part d'abord, et l'on put juger, au train de leur maison, qu'ils ne s'étaient point oubliés: vinrent ensuite les nécessiteux.

Ils se mirent à l'aise à cet égard. Ils demandaient à chacun son état : répondait-il, je suis menuisier, je suis cordonnier, je suis charron, tailleur, perruquier, etc. « Vous êtes fort heureux, lui répondait-on, vous avez un métier; cherchez de l'ouvrage et vous gagnerez votre vie. Voilà un secours pour huit jours, de trois réaux par jour; après cela nous verrons. Nous devons ménager le trésor du roi d'Espagne pour les vrais nécessiteux qui n'ont pas d'état et qui ont perdu leur fortune; mais vous, vous n'avez rien perdu: on peut faire votre métier partout!... »

C'est ainsi qu'un grand nombre de fugitifs tombés dans la misère, allèrent peupler l'hôpital, atteints, par l'effet du besoin et du chagrin qui l'accompagne, d'une maladie contagieuse qui en enleva au-delà de cinq cents en un mois. Il fallut des faveurs, pour obtenir au-delà de huit réaux par jour; et pour les obte-

nir, surtout, autrement que par concession temporaire, c'est-à-dire, pour être dispensé de reparaître au comité.

Pendant ce temps-là, ce comité avait écrit au duc de la Alcudia, pour lui présenter l'émigration de Toulon comme composée, en majeure partie, de révolutionnaires.

Mettons-nous à la place d'un gouvernement qui reçoit de semblables inspirations de ce qu'il y a de plus marquant dans une telle masse d'hommes. Son premier mouvement doit être de se tenir en garde contre sa sensibilité; c'est ce que fit le gouvernement espagnol. Un deuxième envoi de secours avait eu lieu; il suspendit le troisième, et il fut question, un instant, de disperser ces quatre mille hommes dans l'intérieur, où je n'ose dire le sort qu'ils auraient éprouvé.... On croirait que l'estime que je professe pour la nation espagnole n'est pas aussi sincère, ou, tout au moins, aussi méritée qu'elle l'est.

Devès jugea parfaitement le cœur français. Il conçut que, parmi tant de braves gens, un grand nombre préférerait l'honneur d'une solde militaire, gagnée en défendant la cause de son Roi, à l'humiliation d'une aumône distribuée comme je viens de le dire. Il écrivit en Catalogne, au chef de l'armée chrétienne et royale, M. de Saint-Simon, et il en reçut une commission de capitaine de recrutement, avec le crédit nécessaire pour les engagemens, et pour les soldes jusqu'au départ des hommes, comme aussi pour assurer leurs frais de route et pour fournir à ceux de sa noble mission. Devès nomma mon frère quartier-maître de cette levée, qui eut un rapide succès. Ce fut peu après sa nomination, que ce dernier se sépara de moi.

Cependant mon ménage grossit au lieu de diminuer. Tant de malades encombraient l'hôpital, qu'à peine la fièvre avait-elle cessé chez un pauvre Français, on le mettait à la porte pour faire place à d'autres. La première maison qu'on rencon-

trait, en sortant de là, était la mienne. Tous y montaient et y recevaient un secours; ceux qui étaient connus de quelqu'un de mes commensaux ou de moi, et qui étaient de notre classe, y restaient à demeure. C'est ainsi que nous arrivâmes au nombre de quatorze... Nous en restâmes là, l'espace me manquant pour aller jusqu'à un de plus.

Chose remarquable! en peu de jours, les nouveaux venus se portaient aussi bien que nous. La gaîté qui régnait chez moi, la bonne nourriture, l'absence de tous soins de l'avenir opéraient ce miracle.

J'eus pourtant chez moi trois malades, mais je les y reçus déjà atteints de la maladie; le premier fut Lemoine, de Marseille, que sa femme vint me prier d'admettre, en lui permettant de soigner son mari. Je lui affectai la pièce au fond de la grande, à droite; un rideau que j'y mis en fit une espèce de chambre particulière. Le pauvre Lemoine y mourut, sa femme lui succéda dans son lit de douleurs; nous eûmes le bonheur de la sauver; mais la décence me força de ne pas m'opposer à sa retraite, lorsqu'elle fut entrée en convalescence. Le troisième malade, fût Blanc de Volx; son oncle Gabriel voulait le garder avec lui, mais il était si mal logé, que je voulus l'avoir chez moi; nous en eûmes tous tant de soin, mon ami Guyonnet fut si assidu à lui prodiguer les secours de son art, qu'il fut tiré d'affaire très promptement, et resta notre commensal, ce qui hâta sa guérison parfaite.

Cette maladie de Blanc de Volx indique que, déjà, nous avions passé l'affaire des deux messes; nous étions enfoncés dans le carnaval, et nous tâchions de ne pas engendrer mélancolie.

J'allais quelquefois dîner chez l'intendant du port, chez le gouverneur de la place, chez deux négocians du pays, où m'avait produit M. Abeille, leur parent et notre co-réfugié;

mais c'était pour moi des jours de corvée : je n'étais bien qu'au milieu de ma bande joyeuse, et rarement me voyait-on hors de chez moi. Nous nous étions liés avec les maisons espagnoles de notre voisinage ; nous leur donnâmes un bal à la française, ayant fait ce jour-là déclouer notre table et nos bancs. Ces bons voisins y prirent goût, ainsi que leurs femmes et leurs filles, qui y virent régner la plus grande décence ; nous récidivâmes la semaine d'après.

Vers les trois heures du matin, l'alcade du quartier arriva avec ses alguasils, qu'il laissa sur les degrés ; il entra seul, demandant le maître de la maison (l'amo de la casa). Je me présente ; mais il ne me donne pas le temps de parler ; apercevant tous ces Espagnols et leurs femmes et filles, il les reconnaît tous pour des amis à lui, leur touche à tous la main, s'informe de ce que nous sommes, et venant à moi avec cette bonhomie franche qu'on ne trouve peut-être qu'en Espagne : « Seigneur, me dit-il en espagnol, vous avez des ennemis qui sont de lâches coquins ! Ils sont venus vous dénoncer à notre alcade-major, comme complotant pour troubler notre ville ; je venais voir de quoi il s'agissait, mais je vois que vous êtes d'honnêtes gens : amusez-vous bien, ça ne fait de mal à personne. — Seigneur alcade, lui répondis-je, voulez-vous voir de plus près qui nous sommes, venez, avec votre famille, à notre bal de la semaine prochaine, vous verrez qu'ici nous ne complotons que contre le chagrin. — Bon complot ! bon complot celui-là ! répliqua l'alcade, j'en serai volontiers... » et il se tint invité pour le bal suivant. Je voulus savoir d'où partait cette dénonciation : « Vous ne pouvez pas savoir cela, me dit-il ; ce ne sont pas des Espagnols qui vous en veulent, c'est tout ce que je puis vous dire. »

Dans l'intervalle, il m'était revenu de tous côtés, surtout depuis le 21 janvier, que les trois représentans de la noblesse,

du clergé et du tiers-état, allaient quêtant et faisant quêter des renseignemens sur mon compte et sur celui de Blanc de Volx, mais plus curieusement encore sur le mien. Qu'étais-je avant d'être à Toulon? qu'avais-je fait dans la révolution? n'avais-je pas été de quelque club? n'avais-je pas signé la mort du Roi? etc. Sous ce rapport, Satan lui-même n'aurait pu servir leur passion.

IL FALLAIT UNE RESTAURATION EN FRANCE, POUR TROUVER DES OREILLES OUVERTES A DES CALOMNIES CONTRE LA PURETÉ IMMACULÉE DE MON ROYALISME.

Cependant il ne fallait pas laisser tranquille cet homme audacieux, qui n'avait pas fléchi le genou devant *le comité de police*, et qui imposait pour première loi, à tous ses commensaux, de ne pas aller tendre la main *au comité de secours*.

Le rendre au moins suspect était chose facile.

Cet homme, qui pouvait vivre seul, n'ayant plus sa famille avec lui, s'était environné de procureurs, d'avocats, d'oratoriens, tous gens qui avaient fait la révolution en France! il en nourrissait jusqu'à quatorze, de sa bourse! On ne fait pas, sans motif, de ces sottises-là! sa maison n'était autre chose qu'un noyau révolutionnaire!... Voilà ce qui me valut la descente de l'alcade et de ses alguasils.

Lors donc que, sur le rapport de cet alcade, l'alcade major, désabusé, eut dit à mes délateurs qu'ils eussent à le laisser tranquille à mon égard (ce que me rapporta l'alcade du quartier, lors du bal où il vint passer la nuit avec sa femme, son fils et ses deux filles), il fallut faire jouer une autre mine.

Trouver autour de moi quelqu'un que l'on pût attaquer, avec

l'espoir de l'écraser impunément, ou comme coupable, ou tout au moins comme suspect! l'y faire arrêter avec éclat! le faire chasser de Carthagène! n'était-ce pas jeter avec adresse, sur moi-même et sur tous mes entours, une défaveur dont on pourrait tirer quelque avantage, pour parvenir peu à peu à me perdre dans l'opinion même de mes protecteurs?... Thiers parut l'homme le plus propre à remplir cet objet.

On se rappelle ses jactances, à bord de *la Reine Louise*, l'incontinence de sa langue, le peu de fond qu'on pouvait faire sur lui, sous le rapport de la prudence et du respect des convenances. Les marins que nous avions à bord l'avaient pris à tic; peut-être y avait-il donné lieu par quelques propos inconsidérés, dont il n'était que trop capable, mais que je n'avais point entendus; ces marins, anciens camarades de M. du Castelet, ou officiers inférieurs à son grade, étaient, presque tous, affidés du petit café, par conséquent du comité. Une dénonciation, en forme, fut dressée contre mon petit homme, et envoyée à la cour de Madrid, par les représentans des trois ordres. En réponse, arriva de Madrid un ordre de se saisir de Thiers, et d'instrumenter contre lui criminellement.

Deux ou trois jours après notre troisième bal, nous chantions un cantique bacchique de Rampal, autour de notre gros flacon de Malaga, lorsque Thiers, apercevant des fusils dans l'escalier, à travers la fenêtre que j'avais derrière moi, par un pressentiment singulier, se lève et va se cacher dans les latrines, essayant d'escalader par dessus les toits, à quoi il ne put parvenir. Aucun de nous ne savait ce qu'il avait vu; on ne prit pas garde à sa fuite.

Trois grands coups sont frappés à la porte (il était alors minuit passé), le plus à portée se lève et va ouvrir; entre un officier de police extraordinaire, suivi de huit fusiliers,

dont deux sont laissés à la porte avec la consigne de ne laisser sortir personne, et six sont rangés en bataille entre la porte et la table à manger. « *L'amo de la Casa?* » dit l'officier en tirant un papier de sa poche. Je m'avance vers lui, et lui dis que c'est moi. « Je veux voir, me dit-il dans sa langue, tous ceux que vous avez chez vous. — Les voilà, lui dis-je. » Il fait vider toute la partie de la salle, à partir du mur de la grande alcôve; appelant ensuite, l'un après l'autre, tous mes compagnons, il les passe en revue, et à mesure qu'il les a interrogés, il les entasse dans cette partie qu'il avait d'abord balayée. « Comment vous appelez-vous? — Un tel. — Bien!... » Voilà tout le colloque : en disant : « Bien! » il pousse le répondant à gauche, et en appelle un autre de sa main droite.

Lorsque sa revue fut finie, surpris de ne trouver que ceux qu'il avait vus, il parcourt l'appartement, et ne voyant plus personne, il s'adresse à moi, et me demande mon nom. Je le lui dis : il secoue la tête, et me demande si je n'ai pas chez moi *el Segnor Thiers.* « Pardonnez-moi, Monsieur, » lui dis-je, et je m'avance vers les latrines, dont j'entr'ouvre la porte, en disant : « Thiers, arrive ici, on te demande. » Le pauvre diable, plus mort que vif, sortit de sa cachette sa culotte à moitié à bas. L'officier lui laissa le temps de la remettre, après quoi il lui demanda s'il était *el Segnor Thiers.* Sur le oui qui échappa des lèvres glacées du pauvre Segnor, il lui adressa, en s'avançant lui-même vers la porte, ces mots foudroyans : « *Venga ousted con nos otros.* Venez-vous-en avec nous. — Où voulez-vous le mener, lui dis-je? — Cela ne vous regarde pas. — Laissez-moi lui donner quelque argent.... » Je cours à mon nécessaire, j'y prends une poignée de piastres, et je veux les offrir à Thiers..... Mon officier me regarde en fronçant le sourcil, a l'air de voir, dans ce mouvement, quelque chose de très suspect, s'oppose à ce que Thiers accepte

cet argent, s'empare de lui, l'entraîne, le livre à ses soldats, et nous laisse tous dans une consternation digne de pitié.

Nous nous épuisâmes en conjectures sur la cause de cette arrestation. « C'est peut-être l'inquisition, disions-nous; Thiers est si bavard et si inconséquent! Il aura tenu quelques propos, etc. » On divague, en pareil cas; on ne sait sur quoi se fixer, quand on n'a aucune donnée... Nous nous couchâmes accablés de tristesse; pour cette fois notre flacon de Malaga resta plus d'à-moitié rempli.

Le lendemain, nous espérions que Thiers nous ferait parvenir quelqu'avis du lieu où on l'avait conduit. Le premier objet à remplir était de savoir où il était; à qui nous adresser, s'il ne nous en informait pas lui-même? Quelles démarches faire pour lui, tant que nous ne saurions pas de quoi il s'agissait?

Je fus consulter dom Domingo, qui me recommanda très sérieusement de ne faire aucun mouvement pour mon ami. « Vous ne connaissez pas ce pays-ci, me dit-il; sur le plus petit prétexte, cet homme-là ayant été arrêté chez vous, vous seriez arrêté vous-même. Il faut attendre: la justice est lente en Espagne, mais elle est digne de son nom, elle est juste; si votre ami n'est pas coupable contre les lois du pays, il vous sera rendu. » Mon ami Guyonnet eut plus de courage; il me promit d'intéresser le gouverneur, et de tâcher de savoir, par lui, la cause de l'arrestation de Thiers, et la prison où il était.

Deux jours se passèrent dans cette incertitude. Le troisième jour, après le souper que nous ne pensions plus guère à prolonger jusqu'à deux et trois heures du matin, on frappe à notre porte; c'est un homme déguenillé qui nous apporte un billet de Thiers. Cet homme est le valet du bourreau, qui est venu enlever le compagnon de chambre de notre ami, pour le con-

duire aux présidios; Thiers lui a promis une récompense s'il nous remettait son billet, qui nous apprend qu'il est à la grande prison, près la porte du port. Je donnai une gourde à ce commissionnaire, et nous reprîmes tous un peu plus de gaîté.

Dès le matin, je courus à la prison; à force d'argent, j'attendris le geolier de Thiers; il lui donna sa chambre pour prison, le reçut à sa table, se contentant de vingt-cinq réaux par jour pour le tout. Je lui payai une semaine d'avance, et ne quittai Thiers qu'après lui avoir donné cette demi-liberté et quelque argent, pour les besoins imprévus qui pourraient survenir. J'appris de lui qu'il avait subi un interrogatoire, lequel ne roulait que sur son service dans la marine, sur son voyage autour du monde, sur ses liaisons avec moi, objet sur lequel on avait poussé la curiosité jusqu'aux détails les plus minutieux.

Il ne m'en fallut pas davantage: je vis d'où partait le coup; j'en devinai le but définitif; il ne me manqua plus que de savoir à quelle autorité j'avais à faire.

Guyonnet m'éclaircit cela. Lorsque j'arrivai au Gouvernement, il allait se mettre en marche pour m'apprendre où était Thiers, quel était l'interrogatoire qu'il avait subi, et pour me dire que le pauvre diable avait été arrêté par un ordre de la cour, adressé directement au Gouverneur, chargé d'ordonner l'instruction de cette affaire. Je priai Guyonnet de dire au Gouverneur que j'étais informé de tout, et que la seule grâce que je lui demandais, était de se faire rendre compte de la procédure tous les jours, afin qu'elle allât le plus tôt possible à son inévitable dénoûment, qui était la liberté de mon ami. Cela fut accordé de la meilleure grâce possible.

Rentré chez moi, je rédige un mémoire rappelant succinctement tout ce que renferme ce chapitre; j'y prends la défense de toute l'émigration toulonnaise, contre quelques individus

qui n'ont cherché à la calomnier que pour avoir une plus grosse part aux bienfaits de S. M. C.; j'y expose toutes les machinations tramées contre moi; j'y présente la dénonciation faite contre Thiers, comme un moyen indirect d'arriver jusqu'à ma personne, ne pouvant me rendre suspect par aucun autre moyen; je dévoile la tyrannie des trois personnages qui se sont érigés en comité de secours, pour spéculer sur la misère de leurs compatriotes; je demande la liberté de mon ami et l'affranchissement des refugiés de la dépendance où ils sont de quelques-uns d'entr'eux.

M. de Langara était encore à Madrid, où il avait été, en personne, expliquer, comme je la sentais moi-même, l'évacuation de Toulon; je lui adressai ce mémoire, et je le suppliai de le présenter au duc de la Alcudia, en le recommandant à sa justice.

Tandis que mon mémoire voyageait, je fis marcher rondement la procédure. Je fus appelé devant l'Alcade Mayor, comme témoin. Je ne puis résister au désir de rapporter mot à mot le début de l'interrogatoire, avec ses accessoires; c'est dommage que je me croie obligé de traduire cela en français.

« Comment vous nommez-vous ? — Bernard... — Bernard ? — Oui, Monsieur. — C'est un grand saint! — François... — Celui-là aussi est un grand saint! — Anne de Fonvielle. — De Fonviela ? — Oui, Monsieur. — Le gouverneur de Cadix se nomme aussi de Fonviela! — Je l'ignorais, Monsieur; mais il n'y a là rien d'étonnant. Il faut que je vous dise que ma famille est originaire d'Aragon. — Le gouverneur de Cadix aussi est de l'Aragon! De quel pays êtes-vous? — De Toulouse. — Toulouse la sainte? — Oui, Monsieur. — Et la docte? — Oui, Monsieur. — La patrie de Saint-Dominique? — C'est ce que je ne sais pas. — Quel âge avez-vous? — Trente-trois ans. —

L'âge de Notre-Seigneur? — Oui, Monsieur!...., etc. » C'est ainsi que ce bonhomme, prévenu en ma faveur par l'alcade de mon quartier, me mettait à mon aise, et conversait familièrement avec moi.

L'interrogatoire ne fut long qu'à cause de ces étonnemens qui suivaient toutes mes réponses; du reste, rien de plus insignifiant que tout ce qu'on me demanda sur le compte de Thiers; et je pus, dès-lors, présager mon futur triomphe.

La procédure n'était pas à la moitié de son cours lorsque le Gouverneur m'envoya quérir par Guyonnet, voulant que je fusse témoin de la mise en liberté de mon ami, dont l'ordre venait de lui parvenir de la cour; il me montra la lettre par laquelle il était, en outre, chargé de ne permettre, à aucun prétendu comité de soi-disant français de qualité, d'exercer une autorité illégale sur leurs compatriotes, et d'exiger que le corps de ville fît faire, par lui-même, la distribution des secours aux émigrés de Toulon. Il me donna le plaisir d'accompagner le porteur de l'ordre d'élargissement, et je courus à la prison présider à son exécution.

La prison n'est pas à cent cinquante pas des deux cafés de la Grand Rue; le premier qu'on rencontre, en la quittant, est le petit café; dès que Thiers fut dans la rue, j'allai droit à celui-ci, et je m'y fis servir un rafraîchissement pour le pauvre diable et pour moi. Toute la clique fut foudroyée de cette apparition; j'avais été aperçu du grand café, on accourut en foule à moi; nous remplîmes toute la salle, et je fis sonner mon triomphe, en présence de nos ennemis consternés, traitant avec les expressions les plus méprisantes les lâches qui avaient machiné la trame odieuse que je venais de déjouer, et annonçant que, dans quelques heures, ils rentreraient au niveau de leurs compagnons de malheur, sur lesquels ils avaient exercé, depuis près de deux mois, la plus stupide tyrannie. Pas un des habitués du café où

j'étais n'osa souffler le mot. Je ramenai Thiers chèz moi, et, dès le soir même, nos nuits joyeuses reprirent leur cours.

Nous chantions des couplets grivois ; mon contingent, en ce genre, se composait du cantique de la belle Judith et de celui de la chaste Susanne. Je ne sais pas si ma mémoire me les rappellerait ; je ne veux pas même l'interroger, à cet égard. Nous chantions surtout des couplets bachiques. Qu'on me permette de citer ceux-ci, qui terminent un pot-pourri de ma façon :

Je t'ai consacré ma jeunesse,
Bacchus ! prends soin de mes vieux ans ;
Éloigne de moi la tristesse.
Quand l'âge aura glacé mes sens,
Fais couler le vin dans mes veines :
Rempli de ce nectar fumeux,
Du temps les fureurs seront vaines,
Je mourrai sans me sentir vieux.

Que dis-je ! mourir dans le vin !
Amis, c'est revivre soudain !
Nos antiques aïeux
Eussent mieux repeuplé la terre
Si le puissant Dieu du tonnerre
Eût fait pleuvoir sur eux
Du vin vieux.
Toi qui noyas le genre humain,
Père des Dieux, puissant Jupin !
C'est par des déluges de vin
Qu'il te faut désormais
Annoncer ta toute puissance...
Ne fais pleuvoir de l'eau qu'en France,
Pour laver les forfaits
Des Français.

Ne quittons jamais le verre,
Que la gaîté de nos vers
Enseigne à toute la terre
Comme on supporte les revers.

Immortel patron des ivrognes,
Bacchus, Apollon des buveurs,
A jamais, sur nos rouges trognes,
Grave tes divines faveurs.
Ne quittons jamais le verre, etc.

On va croire que nous n'étions que des ivrognes : on se tromperait cependant ; jamais aucun de nous n'alla jusqu'à l'ivresse.... J'ai bien peur, qu'après avoir lu les couplets qui précèdent, certains eunuques du Parnasse, qui, pour se venger de leur impuissance, ont trouvé tout simple de renier les chastes sœurs et leur culte sacré, ne trouvent cette dernière observation une précaution inutile, puisque mes vers prouvent mon assertion.... Il n'importe! Je donne sans regret, à ces Messieurs, cette fiche de consolation. Qu'ils me tympanisent, tant qu'ils voudront, comme poète ; il me suffit qu'ils soient forcés de demeurer d'accord avec moi, que, comme royaliste, ni eux, ni d'autres n'auront rien à me disputer.

Les chansons de Rampal valaient mieux que les miennes ; je regrette de ne pouvoir me les rappeler ; j'en citerais volontiers quelques-unes : il avait, de plus, le mérite d'en faire lui-même la musique. Voici le début d'une de ces chansons :

Nous n'avons qu'un temps à vivre,
Amis, passons-le gaîment.

De tout ce qui peut le suivre
N'ayons jamais aucun tourment.
De la mort quand on parle aux hommes,
Ce sont des discours superflus;
Elle n'est rien tant que nous sommes;
Quand elle est, nous ne sommes plus.

On retrouve là Horace et Sénèque fondus ensemble.

Ayant repris un peu nos sens, je pensai à mes toiles vendues, dans Toulon, à Mme. du Castelet, à laquelle je n'en aurais dit un mot de ma vie, sans tout ce qui s'était passé. Il me sembla que je n'avais nulle raison de la ménager, ou, du moins, son mari; je proposai à Blanc de Volx de m'accompagner, pour aller demander mon paiement : il fut curieux de voir la contenance du marquis, et il demanda la préférence sur dom Domingo, qui offrait de me suivre.

Même réception affable et affectueuse de Mme. du Castelet; salut et sourire agréable de sa charmante demoiselle; introduction chez M. le marquis, qui, étonné de me voir, et, cette fois, un peu moins arrogant, se lève et me demande ce qui lui procure l'honneur de me recevoir chez lui. « Monsieur, lui dis-je, je ne viens pas vous demander si j'ai l'avantage d'être connu de vous. Pour l'objet qui m'amène, vous savez qui je suis : je suis ce marchand qui a amené ses marchandises à Toulon....... — Je sais, je sais, Monsieur : je me rappelle cela. — Eh! bien! Monsieur, j'ai perdu tout ce que j'avais dans ce port; ne voulant être à la charge de personne, ni subir la honte d'y vivre d'aumônes, je suis forcé de rassembler tous mes débris : il me reste les services que j'ai rendus à quelques amis, et les prêts que j'ai faits à ceux de qui je n'ai pas l'honneur de l'être; et, comme je me trouve dans ce dernier cas, vis-à-vis de vous, je viens, Monsieur le marquis, vous demander sept cent trente-

quatre francs que vous me devez. — C'est fort bien, Monsieur, c'est fort bien! Ça vous est bien aisé à dire! Mais prenez donc garde que j'ai laissé toute votre toile à Toulon! Ma femme n'a pas sauvé un mouchoir de poche. — J'en suis fâché, Monsieur. Votre marchand, puisque marchand y a, a assez perdu, sans que vous alliez lui mettre sur le corps votre perte. Je vous prie, M. le marquis, de me payer sept cent trente-quatre francs que vous me devez. — Il faut convenir, Monsieur, que vous m'avez rendu un bien mauvais service à me vendre cette toile-là! — Je pense que vous ne songez pas à m'en faire un crime. Madame du Castelet, qui a pu apprécier mes procédés, serait plus juste à mon égard, car je n'ai eu nul intérêt à vous vendre. Vous me devez sept cent trente-quatre francs, et je viens vous les demander. — Je comprends très bien votre affaire; vous ne démarrerez pas de là. — Non, Monsieur, je vous le certifie. — Mais, Monsieur, il me semble que vous avez reçu quelque chose, à Toulon, de Mme. du Castelet. — Je n'en ai rien reçu à titre de paiement. — Pardonnez-moi, Monsieur... (Il ouvre la porte.) Mme. la marquise, n'avez-vous pas donné à Monsieur quelques assignats, à Toulon? — Oui, mon ami; vous savez bien ces cent cinquante-cinq francs que vous reçûtes: vous me dîtes de les donner à M. de Fonvielle, qui les enverrait, à Gènes, avec les siens, et nous en tiendrait compte. — Il est très vrai, Madame, que j'ai eu l'honneur de les recevoir de vous; mais c'étaient des assignats de cinq francs; ils sont restés, à Toulon, avec un ballot d'autres de même espèce qu'on a dédaigné d'emporter. Je pourrais vous dire, aujourd'hui, qu'ils ont péri pour votre compte, ne les ayant reçus que par obligeance, et à titre de simple dépôt. Cependant, puisque c'est entre mes mains qu'ils se sont perdus, je consens à vous en tenir compte. Le cours de Toulon était de neuf francs pour cent francs. — Oui, Monsieur, c'est vrai. — Mais, Madame,

c'est parce que vous n'avez pas voulu les lâcher à neuf francs, que vous les donniez à Monsieur pour les envoyer à Gênes, où ils valaient vingt francs, au moins! — Soyez tranquille, M. le marquis : tout marchand que je suis, vous me trouverez quelque noblesse dans mes procédés. J'offre de vous en tenir compte à vingt-deux francs. — A la bonne heure! je n'ai plus rien à dire. — Dans ce cas, Monsieur, vos cent cinquante-cinq francs représentent trente-quatre francs; vous m'en devez sept cent trente-quatre : c'est sept cents francs que vous restez me devoir, et dont je vais vous faire ma quittance. — Allons, payez sept cents francs à Monsieur, puisqu'il faut en passer par-là..... Il aurait bien mieux fait de garder sa diable de toile!..... » Mme. du Castelet me fit passer dans son salon; elle ouvrit son secrétaire. M. du Castelet se montra un instant sur sa porte, d'où, pour faire le riche, sans doute, en ayant l'air de pouvoir me payer de plusieurs manières, il dit à sa femme de me payer en or, afin que je n'eusse pas à dire qu'on m'avait mal payé. Je reçus mes sept cents francs, j'en donnai ma quittance, et je me retirai, en faisant une profonde révérence à Mme. du Castelet, qui, en se séparant de moi, presque la larme à l'œil, eut avec moi ce dernier colloque : « Je suis bien peinée, M. de Fonvielle, de tout ce qui s'est passé : croyez que je n'y suis pour rien. — Je n'en ai pas douté un seul instant, Madame. — Il y a eu dans tout cela un malheureux malentendu. — Oui, Madame, tout cela a été très mal entendu. Nos anciens émigrés devraient bien y songer sérieusement. Je serais désespéré, pour la cause royale, que ce qui s'est passé à Carthagène fût connu des royalistes qui sont restés en France!..... » Je renouvelai mon salut de départ, et j'allai augmenter mon petit trésor des sept cents francs que je venais de recevoir.

Dès que le corps de ville fut chargé de la police financière de notre colonie, le plus grand accord succéda au trouble que le

comité de secours y avait entretenu. Tout le monde fut content; la gaîté régna dans toutes les classes; il se forma des sociétés où toutes nos femmes aimables contribuèrent à faire de Carthagène un séjour agréable. Je fis connaissance, chez la belle Mme. de Beaumont, de Mme. Houck, de Marseille, et de sa charmante nièce, Mlle. Macé. Une liaison de cœur, avec cette dernière, en fut la suite, et elle prit rapidement la tournure la plus sérieuse. Il fut question de mariage; Mme. Houck me reçut sur le pied d'un prétendant à la main de sa nièce, et je devins son confident intime. L'histoire de ces deux personnes, qui m'étaient devenues si chères en si peu de temps, contribua à m'enchaîner à elles par l'intérêt romanesque de l'événement qui me les avait conservées, comme si la Providence n'eût eu que moi en vue, en les sauvant du plus grand péril qu'on puisse imaginer.

M. Houck, riche colon, se retirait en France, où, déjà, il s'était fait précéder de toute sa fortune, avec sa femme, une fille de deux ans, et une nièce de six ans, restée orpheline, et dont il avait recueilli l'héritage, comme son tuteur. Une tempête assaillit le navire qui le ramenait dans sa patrie; ce navire périt en pleine mer; l'équipage se jeta dans les embarcations ou sur les débris des mâts, dont il se forma des radeaux. Lui, parvint à se cramponner au grand mât, chargé de ses agrès, et à y installer ses deux jeunes demoiselles, que les voiles, heureusement repliées sur leurs vergues ramenées et fixées dans la direction du grand mât, aidèrent à s'y maintenir. Ce malheureux père vit périr, successivement, autour de lui, tous les autres naufragés. Il resta seul, au milieu des mers, dans cette horrible situation, qui n'offrait aucune espérance. A l'aube du jour qui suivit une nuit affreuse, la tempête, au lieu de s'appaiser, sembla reprendre sa première fureur; une vague emporta, des bras de sa femme, sa fille, qu'elle tenait sur ses

genoux. Cette enfant, soutenue sur le flot, semblait tendre les bras vers lui : l'amour paternel le poussa à s'élancer vers elle, dans l'espoir de la rendre à sa mère ; il périt, avec sa fille, à la vue de sa femme et de sa jeune nièce.

Deux jours, deux siècles de souffrances, en présence d'une mort certaine, que la faim eût hâtée, si les flots eussent voulu la reculer, se passèrent sans que rien, que la religion, pût détourner Mme. Houck d'abréger ses tourmens et ceux de sa jeune compagne, en se livrant, avec elle, à l'avidité du gouffre qui l'attendait dans ses abîmes inévitables, lorsque parut à l'horizon un navire qui semblait se diriger vers elle. Ce navire, en effet, se trouva bientôt à peu de distance de ce théâtre d'horreur; il aperçut ce mât flottant, amena ses voiles, se mit en panne, envoya sa chaloupe pour reconnaître ce que c'était, et reçut à son bord ces deux femmes, presque inanimées, que les matelots y portèrent sans connaissance.

Des soins convenables à leur situation les rappelèrent à la vie ; elles arrivèrent à Marseille, où, depuis douze ans, elles vivaient heureuses autant qu'elles le pouvaient être, après un malheur aussi grand, lorsque, à l'approche de Carteaux, ayant fait passer, à Livourne, la majeure partie de sa fortune, Mme. Houck se réfugia à Toulon, d'où l'escadre espagnole l'avait conduite, à Carthagène, avec sa nièce.

Mme. Houck était, depuis long-temps, occupée du projet de se rendre à Livourne, où ses affaires l'appelaient; les miennes m'appelaient à Gènes : je fixai son irrésolution, dès que je me montrai prêt à l'y accompagner. L'amiral Langara était de retour de Madrid; lui ayant exposé mes motifs, il approuva ce voyage, et, profitant de je ne sais quelle mission, qu'il donna, pour Livourne et pour Naples, à un des capitaines de son escadre, il me donna passage avec tous ceux que je voudrais y em-

barquer, sur le beau vaisseau de soixante-quatorze canons, le *Saint-Hildephonse*.

Ma liste fut longue; nous fûmes plus de cinquante passagers. Voici ceux qui m'intéressaient de plus près : M. et Mme. de Beaumont; Mme. Houck, Mlle. Macé et leur femme-de-chambre; Aubert, Thiers, Sandillaud, Gérard, Béraud, Blanc de Volx, Gabriel, etc., et leur suite. Mes adieux faits à Guyonnet et à dom Domingo, à l'intendant et au gouverneur, à l'amiral Moréno et à l'amiral Langara, à tous mes amis, au grand café, et même au petit café, où j'allai, avec une bande joyeuse, prendre avec Thiers mes derniers rafraîchissemens, nous mîmes à la voile au mois de mars 1794.

Rien ne saurait égaler le sentiment du bonheur dont je me sentais pénétré pendant les premiers jours de cette heureuse navigation : mais ma situation va changer; rien de ce qui va suivre ne va ressembler à ce que j'ai éprouvé à Carthagène. Oublions les méchans que j'y ai laissés. Tous ceux par qui j'y fus heureux, par qui seuls je puis l'être encore, m'accompagnent, emportés avec moi, vers d'autres climats. Hâtons-nous de fermer ce chapitre.

CHAPITRE II.

Livourne.

Mes jours, mes nuits surtout, jusqu'au moment où le sommeil ramenait chaque passager à son hamac, ou dans son lit en

forme de boîte, s'écoulaient dans un enchantement continuel. Je ne quittais pas un seul moment ma bien-aimée, qui répondait à mes caresses avec toute la candeur de son âge. La fraîcheur des soirées me forçant à me couvrir de mon manteau, nous nous en enveloppions tous deux, assis sur le tillac, jouissant de l'aspect du mouvement des flots, étincelans des feux qui semblaient s'élancer du sein du navire pour tracer son sillage. Le jour, mille petits riens ajoutaient aux charmes d'une réunion où chacun n'était occupé qu'à fournir son contingent au bonheur commun.

Cependant, peu de jours après notre départ, un malaise universel se fait sentir dans tout mon corps; mon haleine devient brûlante, ma tête s'appesantit, mon pouls annonce un dérangement intérieur dans toute mon organisation physique: avant midi, j'étais couché dans mon hamac, atteint de cette même maladie qui avait enlevé tant de Français, à Carthagène, et à laquelle la force de mon tempérament m'avait dérobé jusqu'alors.

L'irruption de cette maladie était subite, et ses progrès étaient rapides; c'est ce que j'éprouvai. Dès le lendemain, j'avais une espèce de transport au cerveau; il ne me quitta pas un seul instant.

Aubert ou Sandillaud, Mlle. Macé ou sa femme-de-chambre, ne me perdirent plus de vue; les soins les plus empressés me furent prodigués sans relâche; tous les secours que put m'offrir le chirurgien du bord furent appelés pour aider la nature à triompher du germe morbifique qui s'était développé dans mon sein. Tout fut inutile: on arriva au point de désespérer de ma guérison. La veille encore du jour où s'opéra en moi un changement miraculeux (je me rappelle cette circonstance comme si j'y étais encore), un passant dit, autour de moi: « Allons, en voilà un que, demain, il faudra jeter à la mer! » Je l'entendis, et n'en fus point ému. Il me sembla, au contraire, que

rien n'était plus désirable pour moi. Dans le vague douloureux des idées confuses que poursuivait péniblement mon cerveau en délire, je caressais la mort, la comprenant comme un abri. Accusant les forces que je me sentais, pour souffrir, de me la rendre trop difficile, je faisais des efforts pour tomber dans ses bras.....

Tout-à-coup j'entendis crier : « Terre! terre!..... » Il me semble que ce cri m'arrachait à un long sommeil.... Je me sentis un peu plus libre dans ma respiration; des idées suivies commencèrent à se reformer dans ma tête.

Peu après, j'entends distinctement le bruit des manœuvres; un murmure prolongé, accompagné d'un ébranlement continu, qui s'étend jusqu'à mon hamac, me fait reconnaître le mouvement du câble, que le poids de l'ancre entraîne avec elle au fond de la mer, et la joie de l'équipage se répercute jusqu'à moi. Je veux soulever ma tête, elle obéit; mes regards, plus calmés, se promènent autour de moi sans lassitude..... Aubert arrive... « Mon ami, nous sommes arrivés ! on a jeté l'ancre! nous voilà à Livourne!!!!.... » La veille, j'aurais été insensible à cette annonce : dans ma nouvelle position, elle fait tressaillir mon cœur..... On m'examine, on prend mes bras, ma fièvre a cessé; mon péril a fini avec elle : me voilà en convalescence, me voilà au même état où l'hôpital de Carthagène se hâtait de renvoyer les malades qui avaient traversé, comme je venais de le faire, toutes les périodes d'une maladie, qu'on avait reconnue terminée, dès que la fièvre avait cessé.

Une foule d'embarcations étaient venues entourer le navire dès qu'il eut présenté sa patente de santé, et presque tous les passagers avaient quitté le bord. Je demandai où était Madame Houck, ainsi que sa nièce; on me dit qu'une nombreuse société était venue les enlever, leur donnant à peine le temps d'emporter leurs effets; et qu'elles avaient laissé leur adresse à

Sandillaud, en le chargeant de m'exprimer leurs regrets, et de me prier d'aller les voir dès que j'aurais pris terre......... Cette explication me serra le cœur; cet abandon me parut extraordinaire; mais je n'eus pas le temps de m'y appesantir.

Un ami, que j'étais loin d'attendre, et auquel je ne pensais pas, Benausse, de Marseille, m'arrive, me presse dans ses bras, et m'annonce qu'il vient me prendre pour m'installer lui-même dans le logement qu'il m'a fait préparer. J'avais annoncé, par un navire marchand, mon prochain départ à mes anciens correspondans, Benfils et fils; il avait lu ma lettre chez ces amis communs, et il m'avait, de concert avec eux, trouvé un gîte tel que je le leur avais désigné. J'achève ma toilette commencée, car j'avais déjà quitté mon hamac; malgré mon extrême faiblesse, soutenu sur les bras amis qui me prêtent leur appui, je rassemble tous mes commensaux et tous mes bagages, je vais prendre congé du capitaine, et je descends dans la chaloupe de Benausse avec toute ma bande, Thiers excepté. Le capitaine du *Saint-Hildephonse*, qu'il a ensorcelé dans la traversée, pendant laquelle on l'a laissé diriger les manœuvres, ne veut pas s'en séparer; dès demain, remettant à la voile pour continuer sa mission, il va l'emmener à Naples avec lui.

Arrivé à terre, Blanc de Volx et Gabriel se séparèrent de moi; Gérard et Béraud en firent autant; je n'eus plus pour compagnons qu'Aubert et Sandillaud; ils me suivirent, sous la conduite de Benausse, dans une petite maison charmante, commode, bien meublée, et ayant un jardin délicieux, qui avait été louée, pour moi, hors de la porte Colonelle. En moins de huit jours, je repris toute ma force et toute ma gaîté.

Deux jours après mon installation, je reçus la visite de la

femme-de-chambre de Mme. Houck, qui, de la part de ses maîtresses, vint me demander l'état de ma santé; je fus très froid dans mes réponses. On m'avait rapporté que ces dames s'étaient déjà montrées, dans les promenades, entourées d'une foule d'adorateurs; Mlle. Macé paraissant très gaie et très familière avec eux. Je dis à la soubrette que, d'après la manière dont elles s'étaient séparées de moi, en quittant le *Saint-Hildephonse*, j'étais d'autant plus surpris de son message, que j'avais appris qu'elles avaient trouvé à Livourne des distractions plus agréables qu'à Carthagène; qu'en conséquence, je les dispenserais de s'apitoyer sur l'état où ma maladie m'avait mis. Nous nous rencontrâmes aux promenades, épiant réciproquement nos mouvemens, pour ne pas faire le premier pas, moi vers elles, et elles vers moi; l'orgueil s'en mêla : nous ne nous vîmes plus.

En réponse à l'avis de mon arrivée, M. le chevalier de Lisachewitz m'envoya une patente diplomatique, qui me plaçait sous la protection de sa souveraine, comme sujet russe, et une lettre de recommandation pour M. le marquis (j'ai oublié son nom), banquier à Livourne et consul de Russie; Bramerel et compagnie m'envoyèrent, sur ce même banquier, un crédit permanent de trente mille francs.

Bonfils et fils me reçurent avec une cordialité sans égale, et me répandirent dans toute leur société. Je me liai, par eux, avec M. et Mme. Aguib, maison juive qui tenait le premier rang à Livourne. Elle habitait, non loin de mon joli hermitage, une maison magnifique hors de la ville, ayant le plus vaste, le plus riche et le plus beau jardin du pays. J'y devins assidu. J'y mangeais très souvent, y recevant chaque jour l'accueil le plus encourageant. Mme. Aguib, versée dans la littérature française et italienne, aimait à s'en entretenir avec moi. Elle mit à ma disposition sa belle bibliothèque, lorsque, peu après,

elle alla passer la belle saison à sa superbe maison de campagne de Pise, où j'allai la visiter deux fois.

La lecture devint mon passe-temps favori; c'est là que je lus les *Essais de Montaigne*, pour la première fois. On peut voir, dans mes *Essais de Poésie* (Dentu), le sonnet que j'adressai à Mme. Aguib, en lui renvoyant cet ouvrage, après ma première lecture, que j'ai renouvelée cent fois, peut-être, depuis lors, et à laquelle je n'ai pas encore renoncé; ce livre, l'*Imitation de Jésus-Christ* en latin, les *Confessions de saint Augustin*, Molière, Racine et La Fontaine, pouvant, seuls, me tenir lieu de la plus riche bibliothèque, où je me sens comme étouffé sous un fatras littéraire et philosophique, qui m'ôte jusqu'au courage d'y porter la main, tandis que je passerais ma vie, sans jamais m'en rassasier, à relire et relire encore ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Ma maison devint le rendez-vous de la fleur de l'émigration française à Livourne, presque aussi nombreuse, mais plus riche qu'à Carthagène. On y remplissait les soirées par la musique et la littérature; jamais de jeu, il en était banni. Chacun voulut y être admis; un ami en amenait un autre. Mon grand salon et mon jardin offrirent bientôt, tous les soirs, le mouvement le plus animé. (Voyez, dans ces mêmes *Essais de Poésie*, les vers de l'avocat Coulon, et ma réponse, lors de sa première visite.)

Aubert rencontra dans Livourne un Marseillais de ses amis, nommé Carle, dans l'état le plus déplorable; il me le présenta pour obtenir de moi quelques secours. Peu à peu je m'accoutumai à lui; il était fort bon latiniste. Il me montra des vers de sa façon, où je retrouvais l'harmonie de Virgile. Je finis par lui donner une chambre chez moi, et l'admis sur le même pied qu'Aubert et Sandilland. Musse, fabricant de bonnets pour le Levant, Marseillais aussi, qui me visitait très souvent, me

proposa de le recevoir en pension, ne se trouvant bien, me disait-il, que dans mon hermitage. De tout temps, j'aimai des entours; je m'arrangeai comme il voulut. Nous voilà donc déjà réunis au nombre de cinq.

Je me soulageai de tout souci d'argent. Après avoir échangé mes assignats, vendu ce qui me restait d'effets inutiles, remonté ma garde-robe et celle de mes commensaux, que je mis sur le même pied que moi-même, donné à mon ménage tout ce dont il avait besoin, j'abandonnai à Aubert les rênes de ma maison, et ne m'occupai plus de rien. Quand il venait me dire que sa bourse était basse, je lui donnais ma traite de cinq cents piastres sur Gênes; il allait la porter à mon banquier, qui lui en comptait le montant, et je ne pensais pas plus à l'argent que s'il n'en existait pas au monde, jusqu'à ce qu'Aubert me demandât de ravitailler la bourse du ménage de la même manière.

Arriva de Mahon le fils d'un de mes anciens correspondans, Bousquet et compagnie; il venait pour une opération sur les vins, dans laquelle il m'offrit une participation. Le repos enchanteur où j'étais plongé m'ôta la force d'y songer; je me bornai à lui prêter 6,000 fr., qu'il me demanda presque au moment de son retour dans l'île de Minorque, d'où il devait m'en faire le retour. Je lui fis compter cette somme par Bonfils et fils, que je couvris de cette avance par ma traite sur Bramerel et compagnie.

Cependant Sandilland oisif imagina que je pourrais mettre à profit son activité, et me défrayer de mes dépenses par un commerce avec la Corse et avec Barcelonne. On lui avait parlé de l'avantage que pouvait offrir la présence d'une force anglaise à Bastia; je l'autorisai à faire un voyage dans cette île avec une pacotille que je lui laissai le soin de choisir et de faire embarquer; j'y employai près de 10,000 francs. A son retour, il me

rapporta au-delà de 16,000 fr.; je ne m'en étais point mêlé; mon repos était resté le même, car, tandis qu'il avait couru la mer, j'avais commencé une tragédie de *Louis XVI*, le premier ouvrage de longue haleine que j'eusse entrepris de ma vie.

Sandillaud m'ayant mis en rapport, à son retour de Bastia, avec les capitaines des paquebots qui venaient d'être établis entre Livourne et Barcelonne, pour la correspondance de l'Espagne avec le reste de l'Europe, toute communication étant interceptée par terre, à cause de la guerre de la révolution, je me laissai aller plus loin. Je convins avec ces capitaines qu'ils ne partiraient jamais de Livourne sans venir me demander mes commissions, ni de Barcelonne sans aller demander à Jean-Baptiste Cabanyes et compagnie, consul de Hollande, s'il n'avait rien à m'envoyer. J'établis ainsi, entre ces deux ports, un petit commerce régulier que Sandillaud animait, tantôt d'un point, tantôt d'un autre, suivant presque le cours des paquebots. En six mois au plus, j'avais réalisé, pour ainsi dire, sans y songer, un bénéfice de 35 à 40 mille francs; mais cela ne pouvait durer; c'était une circonstance extraordinaire que l'existence de ces paquebots; je ne pus pas songer à en faire une occupation permanente. Je tournai mes vues d'un autre côté.

Disons, auparavant, que mon frère m'arriva à Livourne. Je l'aurais reçu chez moi s'il s'y fût présenté; il ne le fit pas, et se contenta de permettre à sa femme et à son fils Charles de venir tous les matins déjeuner chez moi. Il se rendit peu après en Corse, où il reçut, comme émigré de Toulon, pour lui, pour sa femme et pour son fils, une solde de première classe, au produit de laquelle il ajouta celui d'un journal à la main, auquel il occupa plusieurs de ses co-exilés, qui y trouvèrent un moyen d'augmenter leur aisance. Je dois ne pas rejeter l'occasion de

faire honneur à mon frère d'un acte de courage et de fidélité que j'envierais à tout autre que lui.

A Bastia aussi s'était institué un *comité des secours*, qui rendait plus amère la nécessité où étaient de malheureux fugitifs de les accepter, et surtout de les solliciter de leurs propres compatriotes. Les Anglais, qui s'étaient rendus maîtres de la Corse, trouvèrent bon de lever le masque qu'ils avaient porté à Toulon, et de s'en déclarer possesseurs, au nom de leur souverain. Le comité fit assembler, dans une église, tous les réfugiés toulonnais, et après leur avoir exalté la générosité anglaise, qui soutenait leur existence, ils leur proposèrent de prêter serment de fidélité, comme actuellement habitans de la Corse, au roi Georges IV. Mon frère ayant obtenu du président de cette assemblée, M. Pozzo di Borgo, aujourd'hui ambassadeur de Russie près la cour de France, la permission de faire quelques observations, s'élança dans la chaire de cette église, et tonna avec force contre cette proposition. Il rappela à ses compagnons qu'ils étaient Français; les invita à ne jamais cesser de l'être; il tira, de leurs souffrances mêmes pour la cause royale, la conséquence qu'ils devaient ne pas en perdre le mérite, mais persévérer jusqu'au bout dans leur fidélité; il repoussa l'idée qu'ils pussent devenir sujets d'un monarque étranger, et leur proposa de tromper des calculs perfides en jurant fidélité à Louis XVII et au Régent de France, et non au Roi Georges IV, qui n'était rien pour eux qu'un monarque étranger, auquel ils ne devaient que respect pour son auguste caractère et reconnaissance pour ses bienfaits. Toute l'assemblée cria : *vivent Louis XVII et le Régent de France!* et elle refusa le serment au Roi d'Angleterre, proposé par le comité.

Ce comité punit mon frère autant qu'il était en lui. Il le raya, ainsi que sa femme et son fils, du tableau de la solde. Mon frère en porta sa plainte au commandant anglais, lequel

lui montra beaucoup d'estime de sa belle conduite; et le fit rétablir sur le tableau avec une solde plus forte. Honneur au commandant anglais! Il se nommait le chevalier Elliot.

Revenons à Livourne.

J'avais terminé ma tragédie de *Louis XVI*, qui avait rempli plusieurs de mes soirées. Pensant à la faire imprimer, je l'avais envoyée à Monseigneur le Régent de France, pour obtenir la permission de la dédier à Son Altesse Royale; l'arrivée de quelques nouveaux émigrés qui avaient erré longtemps sur les côtes désertes de la Provence, m'ayant fait connaître un trait extrêmement touchant des bons habitans de la commune du Rouve, tandis que la terreur exterminatrice qui dévastait la France était à son plus haut degré, j'en avais fait un opéra en 3 actes, qui, ainsi que ma tragédie de *Louis XVI*, avait servi à jeter quelque variété dans mes soirées littéraires. Je mis sur le tapis une tragédie d'*Annibal*, que je me proposai de dédier au prince de Condé.

C'était ce prince que je caractérisais sous les traits d'Annibal. Je caractérisai la manie des constitutions, à laquelle se façonnait déjà la politique européenne, sous ceux de la fille d'un Consul romain, et les républicains français eurent pour interprète ceux du Tibre. Point de paix possible entre ceux-ci et Annibal; la constitution, au contraire, s'accommoderait volontiers avec ce héros, s'il pouvait se plier à contracter alliance avec elle. Annibal ne concevait qu'avec horreur toute autre idée que la destruction absolue de Rome, c'est-à-dire de la révolution. Ce plan me parut assez en harmonie avec notre situation d'alors; en vingt-trois jours, ma tragédie avait été terminée; Carle m'en avait fait une copie; je l'avais envoyée à Monseigneur le Prince de Condé.

Quelques petites compositions fugitives qu'on

retrouve dans mes *Essais de Poésie*, en deux volumes (Dentu), m'occupèrent pendant quelques jours. Je regrette une romance, que je mis dans la bouche de Madame Royale, alors orpheline et prisonnière au Temple. Elle a couru l'émigration, en Italie, en Suisse et en Allemagne. N'ayant pas osé l'imprimer dans mon *Recueil de Poésies*, quoique j'aye eu le courage d'y insérer une *Ode à Louis XVI*, faite à la même époque, elle est perdue pour moi; ma mémoire ne me fournit que les fragmens qui suivent :

Air : *Romance de Lodoïska.*

J'ai tout perdu dans ce naufrage
Où périt la vertu des Francs.
Un peuple devenu sauvage
A bu le sang de mes parens.
Les Bourbons n'ont plus de patrie,
Le lis a perdu sa blancheur.
Puis-je encor tenir à la vie!
La vie est mon dernier malheur.

Vous que l'erreur rend insensibles,
Français, teints du sang des Bourbons;
Vous, jadis si doux, si paisibles,
Ah! cessez vos rébellions!
Pleurez sur vos nobles victimes,
Relevez les lis abattus.
La terre a frémi de vos crimes,
Rassurez-la par vos vertus.

Ces couplets, autant que je puis me les rap-

peler, sont les plus faibles de ma romance : aussi n'est ce pas pour l'honneur de ma muse, novice alors, que je les place ici, mais pour donner une idée de l'esprit qui animait tout mon entourage.

Retombé dans l'oisiveté, et n'entrevoyant nul espoir de revoir ma patrie, je conçus le dessein d'abandonner l'Europe, où je n'entrevoyais qu'un avenir affreux, et d'aller, avec mes amis, me réfugier dans les Etats-Unis d'Amérique, devenus, depuis, l'égoût de l'ancien monde (lequel y a repoussé les plus impurs des révolutionnaires qui l'ont si terriblement agité, ce qui aura ses conséquences), et, alors, le centre vers lequel gravitaient les vœux de tous les honnêtes gens amis de l'ordre et du repos.

Je calculai mes ressources. J'avais à Barcelonne, à Mahon ou à Livourne, de 80 à 90 mille francs ; il m'était dû en compte courant, à 5 pour cent, chez Bramerel, à Gènes, de 35 à 40 mille francs ; je pouvais donc disposer d'au moins 120 à 125 mille francs. Je cherchai sur la carte le point où j'irais porter mes pénates, et je choisis les bords du lac Ontario. J'achèterais un navire que je chargerais de tout ce qui est nécessaire à une colonie naissante; Aubert, Sandillaud, Carle, Musse, me suivraient, comme composant ma famille ; nous enrôlerions deux maçons, deux charpentiers, deux menuisiers, un forgeron ; nous emporterions des semences de toutes les espèces de productions utiles et agréables, et une fois parvenus à notre destination, la vente de notre navire nous donnerait les fonds dont nous aurions besoin pour former notre établissement.

Une chose m'était pénible ; c'était de laisser ma mère aux

prises avec la révolution, et de perdre, en m'éloignant d'elle pour aller dans un autre hémisphère, l'espérance de la revoir. On me présenta un nommé Meiffrédi, déterminé marcheur, qui déjà avait fait plusieurs excursions en Provence, et qui en était revenu sain et sauf. Il se fit fort d'arriver jusqu'à Marseille sans jamais mettre le pied sur un terrain frayé, traversant des forêts, des montagnes, sans rencontrer un être vivant, et de me l'amener à Livourne, si elle consentait à le suivre. Je voulus tenter ce moyen de remplir le plus doux de mes vœux.

Je fis partir Meiffrédi, et j'ajournai toute disposition à faire, pour aller aux Etats-Unis, jusqu'à son retour : je lui remis une lettre pour ma mère, conçue de manière à dérouter ceux entre les mains de qui elle pourrait tomber, sans en avoir la clef, que Meiffrédi devait donner de vive voix. Je lui comptai 25 louis pour le prix de la remise de cette lettre ; s'il m'en apportait une réponse dans deux mois au plus tard, il recevrait de moi 10 fr. par jour, à compter du jour de son départ ; s'il m'amenait ma mère, je lui compterais 6,000 fr.

Telle était ma situation lorsque, pour que rien ne me fît obstacle, je me rendis à Gênes, afin de régler mes comptes avec Bramerel et compagnie.

Je n'y fis qu'un très court séjour, pendant lequel on pense bien que mes tragédies de *Louis XVI* et d'*Annibal*, et mon opéra, *le Désert de Provence* ou *les Réfugiés*, jouèrent leur rôle dans les réunions du corps diplomatique. Mon compte arrêté avec Bramerel, fixa mon crédit actuel à 32,000 liv., et peu de chose au-delà. Il m'offrit de me les compter ; ne trouvant pas que mon argent pût être en meilleures mains, je le lui laissai, et repris la route de Livourne, muni d'un certificat collectif de tout le corps diplomatique, attestant mon dévouement à la cause royale, et me recommandant à la confiance et à la bienveillance de toutes les puissances de l'Europe chez

lesquelles je serais dans le cas d'aller chercher un asile. Le chevalier de Vernègue signa ce certificat avec tous les autres ambassadeurs.

Pour ne pas embrouiller les faits, je me vois souvent obligé de revenir sur mes pas; ce cas-là se présente au moment d'arriver à la catastrophe qui va encore changer ma position. Mes lecteurs doivent me le permettre avec d'autant plus de raison, que si je donnais à mes récits la forme d'un journal où chaque fait serait inscrit dans son ordre chronologique, ils ne pourraient s'y reconnaître, ou, tout au moins, ils ne me suivraient pas sans fatigue; et c'est ce que je m'attache à leur éviter autant qu'il m'est possible.

J'avais donné à ma maison une règle à suivre par Aubert qui en était le majordome. Ma table était fixée à douze couverts; personne n'y était jamais invité; ainsi il n'y avait jamais de dépense extraordinaire. On était sûr d'y trouver un bon repas bourgeois, et tout ami qui se présentait y était reçu avec plaisir : jamais nous n'étions moins de douze; peut-être Aubert s'arrangeait-il pour que chacun connût le jour où il ne serait pas de trop.

Lorsque j'arrivai à Livourne, la nouvelle de l'évacuation de Toulon était à peine parvenue en Allemagne; mais déjà une foule d'émigrés de l'armée de Condé étaient en route pour se rendre en Italie, espérant trouver à s'y embarquer pour se jeter dans cette place, où ils croyaient trouver encore le drapeau blanc déployé sur ses remparts et sur ses vaisseaux. Cela

fit affluer à Livourne une foule de ces malheureux Français, qui s'y trouvèrent, pour la plupart, sans ressource et ne sachant plus de quel côté tourner leurs pas. On fit pour eux des quêtes, auxquelles je ne manquai jamais de contribuer d'une manière sensible, surtout lorsque les paquebots m'eurent mis en état de ne pas regarder de trop près à mes dépenses. On finit par les diriger vers moi, et ils s'y présentèrent personnellement, ce qui tourna à leur avantage : outre que mon offrande était plus large, presque toujours je chargeais Aubert d'ajouter deux chemises à ce que je leur avais fait accepter. Une première, une seconde fois, Aubert me déclara que nous n'avions plus de chemises, et je les fis renouveler; mais, au deuxième renouvellement, je calculai que mes chemises, qui me revenaient à vingt ou vingt-quatre francs, étaient moins favorables, pour nos compatriotes, que ne le seraient de bonnes chemises de six à sept francs, susceptibles de plus de durée, et je fis acheter cent cinquante chemises qui furent mises en réserve pour ces sortes de distributions. Cette provision n'était pas encore épuisée au moment où je vais arriver.

Indépendamment de cela, je conçus que, dans cette foule d'émigrés, dont le malheur était pour moi si respectable, il devait s'en trouver dont la société me serait agréable, auxquels aussi la mienne conviendrait, et pour lesquels un bon repas par semaine, donné par l'amitié, serait un soulagement qui ne coûterait rien à leur amour-propre. Je chargeai Aubert de choisir avec discernement quatorze d'entre eux, et de leur assigner à chacun un jour de la semaine, pour venir partager notre repas, ce qui me fit porter ma table à quatorze couverts. « Que chacun d'eux, disais-je, trouve encore six bons garçons comme nous, et voilà quatorze malheureux de moins : si j'étais plus riche je ferais davantage. »

C'est à cela que je dois des liaisons qui, plus tard, m'ont

été extrêmement douces. Je ne puis dire encore si le soin que je prends d'élaguer une foule de détails que je retrouve dans mes souvenirs me permettra de les rappeler. Rappelons, du moins, que Devès vint augmenter le nombre de mes commensaux, les événemens de la guerre, qui préparaient la paix que l'Espagne ne tarda pas à se laisser imposer par la France, l'ayant amené à Livourne avec le dernier paquebot parti de Barcelonne.

Meiffrédi ne revenait pas; je n'espérais plus rien de sa mission; je remis sur le tapis mon projet d'établissement aux États-Unis. Devès fut compris dans le plan du voyage.

Je m'occupais sérieusement d'en faire les préparatifs, lorsque la nouvelle du 9 thermidor vint changer ma détermination, ou du moins la suspendre. Cetté journée laissa entrevoir à toute l'émigration, quoique dans un lointain indéterminé, la possibilité de revoir la terre de France. Je partageai cette espérance, mais j'attendis les événemens pour me décider.

Un jour, au milieu du dîner, on m'annonce M. Chervet; je me lève, je cours à la porte, et j'embrasse mon conventionnel, couvert de broderies, en uniforme de chirurgien-major d'un vaisseau de 74, faisant partie d'une escadre anglaise qui venait de mouiller à Livourne, de retour d'une croisière dans le Levant. Chervet ne voulut prendre part qu'au dessert, après lequel je m'enfermai avec lui dans mon cabinet. Il me raconta comment il se trouvait le flambeau de tous les chirurgiens de l'escadre, qui l'appelaient ou venaient le consulter, pour toute opération tant soit peu sérieuse, ce qui, à mes yeux, fit peu d'honneur à la chirurgie anglaise, sachant que cet habile homme, de ma fabrique, puisque c'était moi qui l'avais introduit dans les hôpitaux comme élève, il n'y avait pas dix mois, à l'âge de cinquante-six ans, n'était qu'un avocat de Villefranche. Il me dit qu'il avait connaissance de ce qui s'était passé en France; que

son intention était d'y rentrer, et qu'il n'attendait qu'une répartition, qui allait se faire dans deux ou trois jours, pour déserter et gagner Lyon par la Suisse. Cette répartition provenait des prises faites, pendant la croisière, sur la république française ; sa part se monterait de sept à huit mille francs ; il trouvait bon de la palper avant de déserter. Je trouvai, moi, très plaisant le spectacle d'un conventionnel prenant sa part des dépouilles de ses compatriotes, et n'attendant que ce partage pour aller reprendre sa place parmi ceux qui leur donnaient des lois. En effet, peu de jours après, il reparut chez moi, et, la bourse bien garnie, il prit la route de la Suisse.

Je ne le vis pas partir sans éprouver la tentation de le suivre; mais je ne crus pas que les choses en fussent au point que je dusse imiter cet exemple, dès ce moment. D'ailleurs, je n'y étais point préparé; je le laissai partir, parce qu'il ne pouvait m'attendre, et je me disposai à le suivre, le plus tôt qu'il me serait possible, si j'y étais encouragé par les événemens subséquens.

C'est dans cette disposition qu'une lettre de M. le chevalier de Lisachewitz, en me prouvant qu'il était encore en France, pour moi, des dangers redoutables, vint bouleverser toutes mes combinaisons et donner un autre cours à ma destinée.

Ce respectable ami m'informait, sous le sceau du plus profond secret, qu'il avait la connaissance certaine d'un traité de paix négocié entre le Grand-Duc de Toscane et la république française, et que, parmi les articles secrets qui ne seraient point publiés, il en était un par lequel le Grand-Duc s'engageait à livrer à la Convention trois émigrés qui étaient dans ses états ; qu'il avait des motifs puissans pour ne pas douter que je ne fusse l'une de ces victimes, et, malgré l'obstacle que pourrait rencontrer le gouvernement toscan dans la protection russe dont je me trouvais couvert, il me conseillait de ne pas rester à Livourne et de me transporter dans le cœur de l'Italie, pour n'avoir

rien à craindre, jusqu'à nouvel avis, des vengeances du comité de salut public, qui, sans doute, poursuivait en moi le négociateur de Berne, où il n'ignorait pas que j'avais obtenu un secours de douze mille hommes en faveur de Lyon.

Je fis mes préparatifs de départ. J'avais pensé que j'aurais tout le temps que je voudrais pour cela, rien ne pouvant arriver à Livourne que par ricochet, d'après des ordres de la cour de Florence; j'aurais dû plutôt calculer que l'avis du chevalier de Lisachewitz pouvait ne m'être arrivé que lorsque ce qu'il m'annonçait serait déjà très avancé, et c'est ce qui avait eu lieu.

Vers les dix heures du matin, j'étais un jour, avec Aubert et Carle, occupé dans mon cabinet à dresser l'état de mes affaires, dont j'allais leur laisser la direction, en leur adjoignant Sandillaud (celui-ci, Devès et Musse étaient dans la ville); des sbires entourent ma maison; on frappe à ma porte; Aubert va l'ouvrir et rentre dans mon cabinet avec un officier de justice accompagné de son greffier, qui me signifie que je suis prisonnier d'état, ainsi que tous ceux qu'il trouvera dans ma maison. D'un coup d'œil j'exprime à mes compagnons qu'ils doivent imiter ma contenance, et, du ton le plus calme, sans manifester aucune crainte, je me prête à tout ce que veulent ces deux personnages, étonnés de ma tranquillité. Ils s'emparent de tous mes papiers, les mentionnent sur leur procès-verbal, que je ne refuse point de signer, et ils me conduisent, ainsi que mes camarades, au gouvernement, à pied, et au milieu d'une foule de peuple qui se presse sur notre passage.

Mon arrestation fut connue, en une heure, de toute la ville, et y produisit un étonnement général. Cet étonnement alla-t-il jusqu'à l'intérêt? Je l'ignore. Je m'en flattais alors; mais alors je ne savais pas, par expérience, que le malheur est l'assassin de l'amitié. Je jugeais des hommes d'après moi, et comme c'est

précisément vers les malheureux que mon cœur m'a poussé de tout temps, plutôt que vers les favoris de la fortune, il me semblait que quelqu'un prendrait ma défense, si l'on n'attribuait ma disgrâce à quelque chose dont j'eusse à rougir aux yeux des gens de bien. Chacun s'épuisait en conjectures, et nul ne pouvait deviner pourquoi j'avais perdu ma liberté. Qui eût pu se douter que c'était le comité de salut public qui, ayant métamorphosé le Grand-Duc de Toscane en agent de police de la Convention, m'avait atteint jusqu'à Livourne?

En arrivant au gouvernement, on nous déposa dans une chapelle où nous restâmes sous clef pendant trois heures.

Il ne me fallut pas tant de temps pour dresser mon plan de conduite et pour faire ma leçon à mes deux compagnons.

Leur rôle fut facile à jouer. On n'en voulait sérieusement qu'à moi; ils devaient donc être tranquilles. Toutes mes instructions se bornèrent à déclarer qu'ils ne me connaissaient que pour avoir été reçus chez moi par pure bienfaisance; qu'ils savaient seulement qu'il y avait plusieurs Fonvielle, moi d'abord, un autre actuellement en Corse, qui était mon frère, et un troisième, qui était arrivé chez moi, venant de Suisse, il y avait environ cinq semaines, et qu'après quelques jours de séjour à Livourne, ils avaient vu partir, pour Barcelonne, par le paquebot, sous le nom de Félix Duponti. A toute autre question: « Non, je l'ignore, je n'en sais rien, je ne m'en souviens pas, je n'y ai pas fait attention. » Telles devaient être les réponses.

Au bout de trois heures, on vient prendre un de mes compagnons. Aubert se présentant le premier, deux sbires l'emmenèrent et je restai seul avec Carle. Une heure après, on vient enlever Carle; me voilà livré à moi-même. C'est alors que je me fixe bien sur le roman que je vais dicter à mon interrogateur, pour lui persuader qu'il s'est mépris et qu'il doit me renvoyer libre. Un émigré était parti, pour Barcelonne, pour tâcher

de rentrer en France sous le nom de Félix Duponti; j'avais payé son passage sur le paquebot. J'imagine de mettre mes interrogateurs sur sa voie : mon thême était arrêté dans ma tête, lorsqu'à mon tour on me traduisit devant le chancelier, car c'était le chancelier lui-même qui s'était chargé de cette affaire, comme d'un ordre supérieur, et c'est ce qui fit mon salut : un officier en sous ordre n'eût pas osé certainement prendre sur lui de la trancher comme on va le voir.

Je me donnai pour ce que j'étais, M. de Fonvielle de Toulouse. Le chancelier ne trouva pas Toulouse dans mes désignations, il prétendit que j'étais de Marseille : je le niai avec assurance, et je partis de là pour lui dérouler mon roman. Je racontai, de ce Fonvielle de Marseille, tout ce qu'il pouvait en savoir; j'exagérai même son importance politique, et le lui présentai comme encore très activement occupé de ses grandes intrigues contre la république française. J'avouai qu'il ne m'était pas étranger, que nous étions même parens d'assez près; mais que le Fonvielle qui avait agi en Suisse et celui qui était aujourd'hui fort tranquille à Livourne ne se ressemblaient nullement; qu'au reste, on le cherchait vainement hors de France; qu'il y était rentré, depuis peu, sous le nom de Félix Duponti, pour fomenter un soulèvement du côté de Montauban; que je l'avais reçu et gardé chez moi à Livourne, il y avait un peu plus d'un mois, et qu'il en était parti pour Barcelonne, par le paquebot, dans le dessein de gagner la France par les montagnes de l'Arriège, pour se rendre au village de Négrepelisse, où était le foyer des intelligences qu'il s'était ménagées dans le pays.

Le chancelier, enchanté de cette découverte, dressa de cette fable le procès-verbal le plus circonstancié; et, ne doutant pas qu'il allait offrir à la cour de Toscane une occasion de faire preuve de zèle envers ses nouveaux amis, les républicains, en

les mettant sur la voie d'un boute-feu occupé de soulever une partie du midi de la France, il me remercia de ma franchise, de la loyauté de mes déclarations, me fit des excuses de la méprise qui avait troublé mon repos, et me reconduisit avec égards jusqu'à la porte, me rendant mes papiers, et me déclarant que j'étais libre.

Comme je me retirais lentement, conservant le même air de calme, les sbires demandèrent ce qu'il fallait faire de ces deux autres, qu'on gardait à vue dans le greffe jusqu'à ce que mon interrogatoire fût fini. Je m'arrêtai à cette question; le chancelier répondit qu'il fallait les laisser aller.

En sortant de la Chancellerie, je me rendis chez le Consul de Russie; déjà il était en mouvement pour me réclamer. Informé de ma liberté, il rentra chez lui et fut enchanté de ce que je l'y avais attendu. Il approuva beaucoup que j'eusse déjà conçu le projet de quitter de suite Livourne; je pris congé de lui, et, suivi de mes compagnons, j'allai en droiture au café où se rassemblait toute l'émigration.

Il était déjà nuit; les lumières étaient allumées; on n'y était occupé que de nous lorsqu'à notre apparition, toutes les langues se trouvèrent comme paralysées.

Les premiers regards que les miens rencontrèrent, en entrant dans le café Grec, furent ceux de Vincent Crémieu, de Marseille; il portait ses lèvres à son sorbet lorsqu'il m'aperçut, et demeura en attitude, comme frappé par la baguette d'une fée. Je m'assis à sa table même avec mes camarades, et je commandai des sorbets. « Ce Fonvielle, dit-il, se tirerait des griffes du diable! » Il me demanda des explications; je lui dis que le lieu où nous étions n'était pas propice pour cela; et, nos sorbets finis, satisfait d'avoir fait taire ce sot public, qui déraisonnait à perte de vue sur mon aventure, je rentrai chez moi, où je trouvai Devès,

Musse et Sandillaud dans la désolation. Ma présence la fit cesser.

« Mes amis, dis-je à mes entours, il n'y a pas un moment » à perdre. Il ne faut pas laisser au chancelier le temps de se » raviser, et encore moins, à la cour de Toscane, celui de défaire » son ouvrage si, par hasard, elle ne se payait pas, comme » lui, du conte que je lui ai dicté. Voici mon plan : demain, à » l'ouverture des portes, je partirai à pied avec Devès. Nous » ferons halte à l'auberge qui est au milieu de la route de Pise ; » nous y déjeunerons, en attendant l'arrivée de la chaise de » poste qui viendra nous y joindre. Aubert, de très bonne » heure, ira se procurer cette chaise de poste ; elle viendra ici ; » on y mettra mon nécessaire, mon porte-manteau, et il l'en- » verra à l'auberge indiquée. Devès viendra vous rejoindre » quand je serai parti. Aubert, Sandillaud et Carle rassemble- » ront ici toutes mes coquilles, et, lorsque rien ne les y re- » tiendra plus, ils viendront me joindre où je me trouverai. » Pour tous les curieux qui voudront s'enquérir de ce que je » suis devenu, je suis parti pour Gênes. »

Tout cela étant bien arrêté, j'achevai l'état de mes affaires; je constituai Sandillaud le chef des mouvemens extérieurs; Aubert le caissier, le majordome, l'intendant, le ministre de l'intérieur; Carle leur conseil et leur aide commun; et, après avoir préparé mon bagage, muni ma bourse d'une valeur en or d'environ cent louis, dès que le jour parut j'écartai le sommeil qui m'accablait encore après tant de fatigue, et, à portes ouvrantes, ayant embrassé mes amis, que je devais bientôt revoir, je me mis, avec Devès, en marche sur le chemin de Pise.

CHAPITRE III.

Caravanes en Italie; Vérone.

Une chaise de poste était arrêtée à l'auberge où je devais attendre la mienne, lorsque nous y arrivâmes. Nous nous fîmes servir à déjeuner.

Près de notre table déjeunait seul un jeune homme de bonne mine, avec lequel nous liâmes conversation : c'était lui qu'une chaise de poste attendait à la porte.

Il nous apprit qu'il allait faire, en curieux, le tour de l'Italie, et se rendait à Bologne, en passant par Florence qu'il connaissait déjà, et où il ne ferait que changer de chevaux. Cela s'accordait parfaitement avec le dessein que j'avais moi-même; et comme, du moins alors, la voiture et les chevaux étaient fournis en Italie par les maîtres de poste, et qu'il n'en coûtait pas plus pour plusieurs voyageurs que pour un, nous fûmes bientôt d'accord pour n'avoir, à nous deux, qu'une seule voiture que nous paierions à frais communs. J'attendis donc la mienne pour en retirer mes effets et la congédier; Devès profiterait de son retour pour rentrer à Livourne.

Midi arriva sans que ma voiture parût; mon nouveau compagnon s'impatienta, et me flattant que ma voiture nous rejoindrait à Pise, où je pourrais plus aisément lui faire prendre patience que dans une auberge isolée, je partis avec lui, laissant Devès attendre mon postillon pour le conduire à l'auberge qu'indiqua mon jeune homme à Pise, d'où il s'en retournerait par la même occasion lorsque j'aurais pris mes bagages.

Nous arrivâmes à Pise à une heure et demie; j'y savais mon compatriote M. de Casalès, ce membre si illustre de l'opposition royaliste à l'Assemblée constituante; je pris prétexte de la visite que j'allais lui faire pour que mon compagnon attendît

plus patiemment ma voiture, sans l'arrivée de laquelle je n'aurais pu aller plus avant.

Quelle fut ma surprise en entrant chez M. de Casalès, de m'y voir reconnu par un de ses amis qui me sauta au cou en m'apercevant! Rien ne me rappelait sa figure. La mienne annonçait vingt-six à vingt-huit ans; la sienne en portait au moins quarante. Cependant il avait à peine deux ans de plus que moi: c'était mon ancien condisciple, Lavedan, avec lequel nous nous rappelâmes avec plaisir nos jeunes années, si différentes de celles que nous avait taillées la révolution. Cette rencontre imprévue me mit parfaitement à l'aise avec M. de Casalès, et prolongea de beaucoup ma visite. Nous causâmes long-temps de l'état de la France, du peu d'espoir qu'elle offrait d'une prochaine guérison de la fièvre qui la tourmentait; je pris enfin congé de mon ancien condisciple et de son vénérable ami, présumant que je trouverais enfin ma voiture à mon auberge, et mon compagnon de voyage un peu impatienté peut-être de ma longue absence, mais, par cela même, plus disposé à partir sur-le-champ.

En arrivant à l'auberge, je n'y trouvai qu'une voiture devant la porte : c'était la mienne qui venait d'arriver depuis trois minutes; Devès était encore dedans. Mon jeune homme, fatigué de m'attendre, était parti depuis une heure. Si je rentrais, ce dont il avait paru douter, il avait chargé l'aubergiste de me dire que je trouverais son adresse à Florence, sur la cheminée de la chambre qu'on nous avait donnée en arrivant. Je courus prendre cette adresse; je la trouvai à côté d'une montre, avec sa chaîne d'or, que mon étourdi y avait posée en arrivant. J'empochai cette montre pour la rendre à son maître à Florence, puisque je savais où l'y prendre; Devès s'arrangea pour ne pas s'en retourner à Livourne à pied; je pris de mon côté la route de Florence; mais quelque diligence

6.

que j'eusse faite, je ne descendis à l'auberge indiquée qu'une heure après que l'homme après lequel je courais en fut parti. Je n'ai plus entendu parler de lui.

Je ne serais point étonné si quelqu'un, pouvant m'en donner des nouvelles, venait me dire que cet évaporé me prit pour un filou, et m'attribua le vol de sa montre lorsqu'il s'aperçut de sa perte. Au reste, je ne l'ai pas gardée long-temps; quinze mois après, elle me fut volée dans le parterre de Marseille.

Je trouvai, à l'auberge de Florence, un Anglais qui cherchait un compagnon de voyage. Il était facile à contenter : il lui était indifférent d'aller ou à droite ou à gauche; il voyageait pour se remuer. C'était lord Lascelès : ce nom-là est connu dans les fastes de l'opposition d'Angleterre. Il accepta une place dans ma voiture, et nous partîmes pour Livourne.

Cet Anglais, très bon homme d'ailleurs, était original dans ses manières. Une de ses manies était de ne jamais coucher dans un lit. Quand nous arrivions dans une auberge, il me laissait m'arranger comme bon me semblait, après cela il se faisait apporter une longue table sur laquelle il faisait mettre des draps et une simple couverture, et il se couchait là-dessus, sans traversin, comme sur la couchette la plus douce du monde. Ainsi, quoique prenant toujours, quand je le pouvais, une chambre à un lit, il ne me quittait ni nuit ni jour.

Au-delà de Bologne, il se fit un petit changement à cela.

J'avais envoyé à monseigneur le Régent de France un mémoire sur les moyens de hâter la contre-révolution; j'y avais dit de l'Angleterre tout ce que j'en pensais depuis l'évacuation de Toulon. Nous discutions, ou plutôt nous disputions tout le jour,

avec mon Anglais, sur la révolution, qu'il voyait d'un autre œil que moi; cela nous mit sur la voie de son Angleterre, pour laquelle je professai la haine la plus franche et la plus réfléchie, sans que cela s'étendît jusqu'au caractère anglais, que je lui dis estimer beaucoup, au contraire, sous le simple rapport de l'individualité, et abstraction faite des prétentions politiques de ses compatriotes. Cela me conduisit à lui lire, tout en courant la poste, mon Mémoire à Monseigneur le Régent. Mon homme devint sombre et rêveur; il resta tel pendant notre souper; il se coucha sur sa table sans presque proférer une parole. Le lendemain, lorsque nous fûmes en chemin, nous eûmes cette petite explication. « Monsieur, je ne couche plus dans votre chambre. — Pourquoi donc ça, milord? — Vous m'avez empêché de dormir toute la nuit. — Vous m'étonnez beaucoup, car je n'ai fait qu'un somme, comme à mon ordinaire. Je ne crois pas avoir bougé. — C'est votre diable d'écriture qui m'a tenu comme ça sans pouvoir dormir. Vous êtes un bon Français, et moi un bon Anglais. J'ai pensé que, si jamais vous revenez en France, vous ferez beaucoup de mal à mon pays, et, pour éviter ça, j'ai été vingt fois tenté d'aller vous donner un bon coup de couteau dans votre lit.—Diable, Milord! comme vous y allez! L'aveu que vous me faites me prouve bien que vous n'êtes pas capable de cela; cependant, il vaut mieux vous éviter ces tentations, et, à partir d'aujourd'hui, je coucherai seul dans ma chambre. — Oui, Monsieur, à partir d'aujourd'hui je ne couche plus dans votre chambre. »

Nous nous séparâmes peu après, lorsque je pris la direction de Vérone, où mon dessein était d'aller présenter mes hommages à Monseigneur le Régent. Je n'aime point, me dit-il, cette république de Venise; je ne vais pas avec vous dans ce pays-là.

J'arrivai à Vérone vers la fin de novembre. L'auberge où je descendis, non loin de la porte du côté de Mantoue, dans

une rue extrêmement large, avait une cour immense, entourée, au premier étage, d'une galerie découverte, sur laquelle donnaient les portes et les fenêtres des appartemens des voyageurs. L'escalier était sur la droite en entrant. Ma voiture me mit au bas de cet escalier, où les servans de l'hôtel accoururent prendre mes équipages. Je m'arrêtai pour payer mon postillon : l'ayant congédié, j'allais monter cet escalier, lorsque, du haut de la galerie, une voix de femme crie à pleine gorge : M. de Fonvielle! M. de Fonvielle! stupéfait de me voir reconnu, dès le premier pas que je fais dans une ville où je ne supposais pas que quelqu'un pût soupçonner mon existence, je me retourne et vois une femme accourant vers l'escalier par où j'allais monter, dans un costume propre et élégant, mais dont je ne puis pas distinguer la figure, soit à cause de son éloignement, soit à cause de la la rapidité de sa course. Je monte au haut de l'escalier, cette femme se jette dans mes bras avant que j'aie eu le temps de savoir à qui j'ai affaire, et m'étouffe presque de ses embrassemens. Je me dégage et reconnais Marion, cette fille qui avait voulu suivre ma mère, de Montpellier à Marseille, et qui avait fini par s'en faire chasser par son ton de servante maîtresse. « Bon Dieu! lui dis-je, eh! que fais-tu ici ? — Je suis auprès de Mme. la duchesse de Bourbon ? me répondit elle. — Mme. de Bourbon est ici ? — Oui, elle est logée dans cet hôtel. — Passons dans ma chambre.... » J'avais vu entrer les servans avec mes bagages dans le gîte qui m'était destiné ; je m'y rendis avec Marion. Lorsque nous fûmes seuls, je lui fis observer qu'elle avait eu tort de m'appeler par mon nom, à grands cris, comme elle venait de le faire ; car, dans un temps comme le nôtre, il pouvait arriver que j'eusse pris un autre nom ; en effet, j'avais été incertain si je ne présenterais pas mon passeport suisse, me donnant le nom de Fournier, plutôt que celui que j'avais de Gènes, sous mon nom véritable. Cette fille con-

vint de son tort, et me pria de le lui pardonner, de si bonne grâce, que mon pardon alla aussi loin qu'il pouvait aller. Redevenus amis, elle me raconta comment elle était entrée chez Mme. de Bourbon, qui l'avait prise en amitié, et se loua beaucoup de son état présent; jamais elle n'avait été si heureuse, et le plaisir de me revoir augmentait encore son bonheur. Je lui demandai s'il y avait beaucoup de Français à Vérone; elle me répondit qu'il y en avait très peu, parce que le gouvernement de Venise n'accordait de séjour qu'à ceux qui en obtenaient l'agrément de Monseigneur le Régent. « Mais, ajouta-t-elle, il y a ici une famille de votre connaissance.—Laquelle est-ce? — La famille Vidal, de Marseille. — Ah! je les verrai avec plaisir. — Vous ne savez pas une chose? — Pas encore.— Les demoiselles Vidal ne sont plus juives; elles se sont fait baptiser, et c'est Monseigneur le Régent qui a été leur parrain.— Oh! c'est singulier! dis-moi donc où elles demeurent; je vais y aller tout de suite. — Si vous voulez m'attendre, je m'en vais demander la permission de sortir pour une heure, je vous y conduirai. — Très volontiers. » Marion fut de retour, prête à me suivre, au moment où je finissais ma toilette; nous allâmes chez M. Vidal.

Ce fut une joie pour toute cette famille que de revoir leur ancien ami, quoique le père, après ce premier élan, m'eût à peine laissé reprendre haleine, pour me dire que je leur avais joué un beau tour à Toulon, en leur faisant remporter chez eux leurs effets qu'ils avaient traînés sur le port, où je les trouvai en sortant de chez l'amiral Moréno. Il me donna le chagrin d'apprendre qu'ils n'avaient presque rien pu sauver de la bagarre de l'évacuation, et de m'entendre dire que j'en étais la cause. Heureusement, ce premier feu passé, il n'en fut plus question.

La famille Vidal avait une chambre à pouvoir me donner;

elle me dit, et avec raison, que les auberges étaient ruineuses dans tout l'état de Venise; elle me proposa de me considérer comme de la famille, et de prendre gîte chez elle; j'acceptai sur-le-champ. Marion parut n'en pas être contente; mais la chose était faite; je revins avec elle à mon auberge pour faire enlever mes effets. Chemin faisant, elle me témoigna son chagrin de ce qu'elle ne pourrait plus me voir aussi facilement et aussi souvent qu'elle s'en était flattée; je lui opposai la cherté de cette auberge; elle convint qu'en effet je dépenserais beaucoup moins chez les Vidal; mais il y avait là deux jeunes demoiselles fort jolies, et elle me connaissait trop comme un renard qu'il ne fallait pas laisser entrer dans un poulailler, pour ne pas craindre, disait-elle, que la pauvre Marion ne perdît quelque chose à cet arrangement. Je la rassurai du mieux que je pus, lorsque je fus chez moi; je payai mon auberge, où l'on me fit débourser environ sept francs, pour avoir mis le pied sur le seuil de la porte. Un porteur me suivit chargé de mon bagage, et je m'installai chez les Vidal.

J'y fus bientôt au fait de tout ce que j'avais à faire à Vérone. La cour de Monseigneur le Régent m'y fut connue dès le premier jour. Les deux valets de chambre de S. A. R., MM. Montigny et Genêt, ne quittaient pas la maison de mes hôtes; nous nous y liâmes étroitement, et nous nous fûmes réciproquement utiles: eux, me dirigèrent sur les démarches que j'avais à faire pour parvenir à présenter mon hommage au prince; moi, je leur rendis d'autres services, dont je fus redevable aux circonstances de cette époque.

Le respect m'interdit de mêler à mes souvenirs ceux qui se rapportent à l'auguste objet de la vénération de tout Français fidèle. Trop de détails, à cet égard, m'exposeraient à dépasser

les bornes de la convenance. Je repousserai donc les tentations de l'amour-propre, pour n'écouter que le conseil de la sagesse qui m'avertit de mon devoir.

N'étant arrivé à Verone que dans le seul but d'y adorer, de près, la divinité de mon cœur, la royauté personnifiée dans un prince auguste à qui la Providence réservait la gloire de relever le trône des Bourbons, je me bornerai à exprimer ma reconnaissance de l'accueil, si peu en rapport avec mon peu de mérite, dont j'y fus honoré.

Précédé par mon *Ode à Louis XVI*, par ma *Tragédie d'Islou*, par un *Mémoire sur l'état de la France, au 1er. mai* 1794, et par un *Essai sur la contre-révolution*, ouvrages qui se trouvent fondus dans mes *Essais sur la France, au 1er. mai* 1796, j'avais osé compter sur quelque bienveillance : dès ma première visite à M. de Flachelanden, je reconnus qu'il ne me resterait bientôt plus rien à désirer sous ce rapport ; le jour de ma présentation à Monseigneur le Régent surpassa toutes mes espérances.

Son Altesse Royale était assise à son bureau, lorsque je fus admis à l'honneur de lui présenter mes hommages ; un pupitre était devant elle ; sur ce pupitre était ouvert un manuscrit,

dont elle interrompit la lecture pour recevoir mon salut; un trouble involontaire, mais rempli de douceur, me saisit lorsque, en me redressant, je reconnus, dans ce manuscrit, ma *Tragédie d'Islou.* Quelle faveur insigne, de la part de ce prince, d'avoir daigné ainsi me ménager le bonheur de voir, par mes yeux, que Son Altesse Royale s'occupait de moi, au moment même où elle avait la bonté de me recevoir dans son cabinet!

Lorsque l'extrême bonté dont je me vis favorisé, pendant tout le temps que dura mon séjour à Vérone, alla jusqu'à me permettre d'assister, deux fois par semaine, aux déjeuners de Son Altesse Royale, avec les gentilshommes qui composaient sa cour, et se fut étendue jusqu'à écouter les principaux traits de ma vie militante, depuis la révolution; lorsqu'au récit de la dispersion des brigands qui venaient pour me pendre, à Montpellier, ayant à leur tête un perruquier pour femme, Monseigneur le Régent, me frappant sur l'épaule, dit à tous les Seigneurs qui l'environnaient: « Messieurs, » si nous avions eu cinquante jeunes gens » comme celui-là dans chaque principale ville, » la révolution ne serait pas allée si loin; » lorsque ce prince daigna accepter mon compliment de bonne année (qu'on peut lire dans

mes *Essais de Poésie* (Dentu) et dans mon *Mercure Royal*); lorsqu'enfin, à mon départ de Vérone, Son Altesse Royale daigna me favoriser d'un diplôme signé de sa main, par lequel, *reconnaissant que j'étais demeuré fidèle au Roi et à la Monarchie, elle me recommandait à tous les Souverains de l'Europe*, je dus me croire, et je me crus en effet infiniment trop récompensé, puisque, déjà, je l'étais par le plaisir d'avoir rempli mon devoir le plus cher, la fidélité à mon Roi, et d'avoir satisfait la plus inexorable de mes passions, la haine de la révolution.

Je ne puis, toutefois, me refuser à rappeler ici une circonstance singulière de l'une des réunions auxquelles Monseigneur le Régent daignait m'admettre à l'heure de son déjeuner.

Son Altesse Royale m'avait fait répéter le récit de la scène où j'avais interposé Cambon fils entre deux assassins et moi, qu'il s'était chargé de leur livrer, à quoi il avait réussi, comme on l'a vu tome II, page 306. On riait beaucoup de la dextérité avec laquelle j'avais jeté ce jacobin sous les coups de ses deux confrères. J'interrompis ce mouvement de gaîté, et chacun prit un air sérieux lorsque j'amenai un autre récit de la même époque par cette exclamation. « Cela n'empêche pas, Monseigneur, que je n'aie à m'accuser devant Votre Altesse Royale, et à gémir d'être forcé de reconnaître que j'ai participé moi-même au crime affreux du 21 janvier. » On demanda une explication. Je la donnai en racontant la scène où deux émissaires

du comité secret du club vinrent me proposer de me donner la préférence sur Cambon père, pour me députer à l'Assemblée législative (*voyez*, tome II, page 323). Ce récit terminé, j'en fis ainsi le commentaire.

« Votre Altesse Royale avouera, Monseigneur, qu'il s'est présenté, jusqu'ici, dans tout le cours de la révolution, une foule de circonstances où, dans leurs continuelles oscillations, les deux bassins où l'anarchie et l'ordre se faisaient contrepoids, se sont trouvés, pour ainsi dire, en balance, de telle sorte que le poids le plus léger, jeté dans un de ces bassins, eût rompu l'équilibre en sa faveur. — Cela est vrai, dit Son Altesse Royale; cela est vrai, répétèrent tous les assistans. — D'après cela, il est fort aisé de sentir ce qui aurait pu arriver si, à l'Assemblée législative, et par suite à la Convention, où, très certainement, une fois lancé dans cette ligne, je serais parvenu à me maintenir, il y eût eu, de moins, un forcené tel que Cambon, et, de plus, un homme énergique, comme je le suis, ayant tout une autre tendance. Ce serait m'accorder peu que de reconnaître, qu'en prêtant l'appui de ma fougue d'alors à mon compatriote Folmont, l'un des conventionnels qui s'est montré l'opposant à la mort de Louis XVI, le plus courageux et le plus énergique, j'aurais entraîné trois ou quatre votes de plus dans le sens de cette opposition. Il n'en eût pas fallu davantage pour opérer le salut de ce malheureux Prince. Or, un moment d'hypocrisie qui eût répondu aux désirs des meneurs du club de Montpellier, m'eût valu cette position; le refus que je fis de la prendre peut donc être considéré comme une des causes directes de l'attentat du 21 janvier. — Il a raison, il a raison, s'écria le Roi, et répétèrent les seigneurs qui l'environnaient. — Je me le suis reproché mille fois, Monseigneur, après cette abominable catastrophe, surtout lorsque je vis dans quel malheureux système de défense M. de Malesherbes

circonscrivit l'avocat qui plaida la cause du Roi. Ce n'est pas par des raisonnemens, par une discussion suivie, par l'examen méthodique de quelques frivoles questions de droit, qu'il fallait chercher à produire quelque sensation sur un vil ramas d'assassins; il fallait refuser de les reconnaître comme juges, dédaigner de justifier devant eux le plus juste des Rois, les épouvanter des conséquences du grand crime qu'ils méditaient, leur montrer l'Europe indignée prête à faire tomber sur eux de terribles et justes vengeances, l'histoire vouant leurs noms à une éternelle exécration, la France leur demandant un jour compte de leurs fureurs, leurs propres remords devançant ses vengeances, etc., etc. Voilà par où on pouvait arriver aux cœurs encore susceptibles de reculer devant ce grand forfait, et laisser isolés le petit nombre de monstres qui en avaient conçu l'abominable espoir et amené l'épouvantable possibilité.

«Monseigneur, j'ose le dire à Votre Altesse Royale, lorsque je lus la défense de Louis XVI, pour laquelle, sans doute, M. Desèze n'eut pas la liberté du choix, ce dont je me serais affranchi, lorsque j'aurais rempli la tâche que l'on m'eût imposée, ma mère pourrait dire quel fut mon désespoir de ne pas être un homme assez connu pour avoir eu le droit d'aller m'offrir pour ce périlleux ministère. Je protestais que Louis XVI n'aurait pas péri, si on m'eût accepté pour son défenseur. » On m'opposa que j'aurais, comme le fut M. Desèze, été enchaîné par la volonté formelle du Roi, à laquelle cet éloquent orateur fut obligé de se soumettre. La conversation changea d'objet; l'heure de la retraite arriva, et, tout ému encore de cette scène, j'allai la raconter à la famille Vidal, et le soir de ce jour même au podestat Mocénigo, dont j'aurai bientôt à parler.

Tout lecteur honnête concevra, en lisant ces détails, quelle dut être mon ivresse pen-

dant tout le temps de mon séjour à Vérone, et combien peu, alors, je devais m'attendre à trouver en France des esprits cornus qui *ne concevraient pas comment*, si jamais j'étais témoin de la restauration du trône des Bourbons, *un homme comme moi serait reçu aux Tuileries*.

Mais peut-être ai-je dévié, depuis lors, de la ligne honorable qu'on m'avait vu suivre jusqu'au 1er. janvier 1795! peut-être, lâche déserteur de la cause royale!... n'achevons pas ces blasphèmes calomnieux.... que leurs ineptes auteurs en rougissent déjà de honte; je poursuis le cours de ces Mémoires.

Ma vie privée, à Vérone, se borna à fréquenter assidûment la maison du Gouverneur M. de Mocénigo, qui me fit l'honneur de m'appeler fréquemment à sa table, et de m'admettre tous les soirs à son cercle, où, comme on dit dans le pays, à ses conversations. Je m'y liai avec son vicario (sous gouverneur), dans la famille duquel je passais une partie de mes journées, le reste fut donné à la famille Vidal, où je fis régner la gaîté qui me suivait partout.

Une maladie, qui me retint alité pendant huit ou dix jours, me mit à même d'éprouver l'attachement de tous ses membres, et aussi celui de Marion, qui passait, au chevet de mon lit, tout le temps qu'elle pouvait dérober à son service chez Mme. la duchesse de Bourbon.

Lorsque je fus rendu à la santé, je fus touché de la manière avec laquelle elle refusa, en pleurant, les offres que lui fit ma

générosité. « Mon Dieu! me dit-elle, je n'ai besoin de rien;
» je suis plus riche que vous, par comparaison; plût à
» Dieu! pussé-je moi-même vous consacrer ma petite fortune!
» vous en disposeriez comme de la vôtre. » Lorsqu'à mon départ je me séparai d'elle, elle m'émut jusqu'aux larmes, en me faisant ainsi ses adieux. « Je vais être bien malheureuse à pré-
» sent! il vaudrait bien mieux, pour moi, que vous ne fussiez
» pas venu à Vérone! mais ce qui me consolera, c'est que
» je penserai sans cesse au bonheur que j'ai d'être sûre que
» vous savez, aujourd'hui, que jamais je ne vous ai aimé que
» pour vous. »

Un intérêt secondaire m'avait attiré à Vérone. J'avais le désir de faire imprimer ma tragédie d'*Islou* (Louis XVI). Monseigneur le Régent ayant daigné en agréer la dédicace, je crus que je n'éprouverais aucune difficulté à cet égard, dans la ville même où résidait S. A. R.; je la présentai à M. de Mocénigo pour en obtenir la permission: Son Excellence l'envoya à Venise, les Inquisiteurs d'état pouvant seuls, me dit-elle, prononcer sur cet objet.

Dans cet intervalle, ma bourse tirant à sa fin, parce qu'elle n'avait pas servi à moi seul, je tirai sur Aubert, à Livourne, une lettre-de-change à vue de 50 louis, qui fut payée à présentation. Vidal m'en avait procuré la négociation, payable après encaissement; j'en avais déjà reçu les fonds, lorsqu'arriva, de Venise, la réponse des inquisiteurs d'état.

J'avais dîné, ce jour-là, chez le Gouverneur; en sortant de table, il me fit passer dans son cabinet et me remit mon manuscrit. Il me fit compliment sur mon ouvrage, qu'il me dit avoir lu avec le plus grand intérêt; mais il m'annonça que, par des considérations politiques de l'ordre le plus élevé, les inquisiteurs d'état avaient décidé que cette pièce ne pouvait être imprimée dans l'étendue des états Vénitiens, et qu'on lui avait donné

l'ordre de me signifier, en me la rendant, la défense expresse de la montrer, à qui que ce fût, tant que je serais sur les terres de la république. « Dans ce pays-ci, ajouta M. de Mocénigo, une défense de ce genre est sérieuse; je dois vous en avertir : tout votre ami que je suis, je ne pourrais vous soustraire aux désagrémens qui en résulteraient si vous la transgressiez. » Je me le tins pour dit.

Le lendemain, le vicaire m'en parla chez lui, et désira que je lui donnasse ma tragédie à lire; je m'en excusai, quoiqu'il m'alléguât que cela ne tirerait pas à conséquence vis-à-vis de lui; mais j'en parlai au gouverneur, qui me dit que son vicaire était un second lui-même, et que je pouvais lui confier mon manuscrit, pourvu que cela n'allât pas plus loin; ainsi le gouverneur et le vicaire de Vérone furent les seuls qui, à l'exception du Régent de France et de toute sa cour, aient eu connaissance de cette tragédie, dont je refusai la lecture, même à la famille Vidal.

Rien ne me retenant plus dans cette ville, et me persuadant que je serais plus heureux à Parme, où régnait un Bourbon, je quittai Vérone le 29 décembre, après avoir présenté à Monseigneur le Régent le compliment de bonne année, dont j'ai déjà parlé, et j'arrivai à Parme le 2 janvier 1795.

En passant à Mantoue, où le diplôme de S. A. R. me valut l'accueil le plus flatteur et l'avantage d'assister au spectacle dans la loge du gouverneur, qui me reçut comme un Français de la première distinction, auquel ne devaient point s'appliquer les ordres existans contre les émigrés, je fus témoin de la scène la plus horriblement extravagante qu'on puisse imaginer.

Un duc émigré se présenta, avec sa femme en mal d'enfant, aux portes de Mantoue. L'ordre était de n'accorder aux émigrés que le transit; ils entraient par une porte, et des sbires les suivaient pour les faire sortir par une autre. Se trouvant sur

la grande place, les douleurs qui annoncent l'approche de l'enfantement firent jeter les hauts cris à la malheureuse duchesse; sa voiture s'arrêta devant la porte d'une auberge, où son mari demanda un lit pour l'y faire transporter : l'aubergiste ne voulut pas la recevoir sans un ordre du gouverneur. Il n'y avait pas un moment à perdre, pour joindre un gîte hors de la ville, où l'on serait arrivé bien avant qu'on ne pût avoir une réponse du gouvernement; M. le duc se décida à gagner ce gîte. Sa femme accoucha avant d'y arriver, dès que la voiture eut dépassé Mantoue, ayant, au plus, trois minutes de marche à faire encore pour arriver où elle allait chercher un lit.

Quel était donc l'objet d'une politique aussi absurdement atroce, qui poursuivait partout les émigrés à cette époque?... Les réflexions que je trouve, à cet égard, dans mes cahiers, sont au-dessous de ce que je devrais dire; aujourd'hui que tant d'événemens en ont démontré l'inutilité, je les supprime; il n'est aucun de mes lecteurs qui ne puisse les suppléer, quelle que soit l'opinion à laquelle il a l'honneur ou le malheur d'appartenir.

J'étais porteur d'une foule de lettres de recommandation pour Parme. La liste en est curieuse. Celle de M. de Flachelanden était adressée au premier ministre, le comte Mathiolis; les autres, provenant de diverses sources, l'étaient à M. Audié, directeur des écuries de S. A. R.; à M. Corsini, écuyer du même Prince; à M. Obac, ancien ministre des finances; à M. Pietro Fernando, professeur royal; à M. et Mme. Berchet, où je trouvai une sœur de mon ami Bubaton de Lyon,

Mlle. Sophie; à M. le comte Marca, Cavallero di Campo; à sa belle-mère, Mme. Chassignon; à M. le docteur Genari; au comte Luigi Bologna; enfin, au docteur Luigi-Francesco Ponti. J'aime à recueillir les noms de ceux qui ont jeté quelques fleurs sur ma route, si souvent raboteuse et hérissée de ronces et d'épines.

En sortant de mon auberge pour aller rendre ma visite au principal ministre, par où je voulais commencer (le même ordre qui existait à Mantoue contre les émigrés existant dans les États de Parme), une petite dame d'environ trente-six ans m'aborda familièrement dans la rue, et m'adressa ces mots avec un très bon accent français : « Monsieur est étranger à ce que je vois? — Oui, Madame; et vous aussi à ce qu'il me paraît? — Non, Monsieur, je suis Parmesane; mais ici tout le monde parle français. — Je vais chez le premier ministre, voudriez-vous m'indiquer ma route. — Je passe devant, pour aller à la messe, je vous y conduirai. Êtes-vous français, Monsieur? — Madame, pas précisément. — Venez-vous résider à Parme? — Je n'en sais rien encore. — Je le souhaiterais beaucoup; un aimable cavalier comme vous trouverait bientôt à s'y établir. Vous n'êtes pas marié? — Non, Madame; je suis garçon. — C'est dommage! Si vous aviez dessein de vous marier, j'ai une demoiselle en vue qui ferait, je crois, votre affaire. Elle aura au moins 50 mille francs en se mariant; elle est fort jolie, fort sage, fort bien élevée, et appartient à une des premières maisons de Parme. Mon Dieu! si vous voulez me suivre à l'église, je vous la montrerai.... » Je vis que j'avais à faire à une folle; mais, par curiosité, pour voir quelle était cette demoiselle qu'elle jetait ainsi à la tête d'un inconnu, je la suivis à l'église, où elle me montra une très aimable personne, à laquelle elle alla parler, après quoi elle revint se placer auprès de moi. Je me vis l'objet de l'attention de la belle inconnue

pendant toute la messe, à la sortie de laquelle ma folle me suivit pour me demander ce que j'en pensais. Je lui répondis que je m'estimerais très heureux de plaire à cette demoiselle, mais que, ne devant pas m'arrêter à Parme, ce serait folie à moi d'y penser. Elle me demanda le nom de mon auberge; je lui dis que c'était tout-à-fait inutile, étant vraisemblable que je partirais aussitôt que j'aurais vu le comte Mathiolis; je la remerciai de son obligeance; elle me quitta, et je n'ai plus entendu parler d'elle.

J'aurais peut-être dû laisser cette folie enfouie dans mes cahiers, puisqu'elle ne se lie à rien, et qu'elle ne peut même servir qu'à donner, des mœurs de Parme, une idée qui, depuis, m'a paru très fausse; mais puisque son originalité m'a engagé à l'en extraire, malgré son insignifiance, je la laisserai subsister.

Le comte Mathiolis m'accueillit avec beaucoup d'obligeance; mais il me déclara qu'il y avait pour moi impossibilité de séjour à Parme; il me cita, en exemple, ce qu'avait éprouvé le comte de Provence lui-même, qui n'avait pu obtenir du duc régnant, son parent, la faculté de s'arrêter dans ses États, qu'il avait traversés sans y mettre pied à terre. Je fis remarquer à Son Excellence que c'était comparer un atome à l'infini, que d'assimiler un homme aussi obscur que je l'étais, à un personnage de cette importance, et que, ne venant à Parme que pour y faire imprimer un ouvrage, attiré par la célébrité de l'imprimerie de Bodoni, il ne pouvait y avoir d'inconvénient à ce qu'il me fût permis d'y surveiller cette impression. Lui ayant présenté le manuscrit de cet ouvrage, le ministre se relâcha un peu de son système de répulsion, me permit de rester

à Parme jusqu'au lendemain, ce que n'avait encore obtenu aucun Français, et m'annonça qu'il prendrait là-dessus l'ordre de S. A. R., à laquelle il remettrait mon poëme. Le lendemain, ayant été prendre ses ordres, il me dit que le souverain avait gardé mon ouvrage pour le lire, et qu'il m'était permis de séjourner à Parme jusqu'à ce qu'il me fût rendu, époque à laquelle Son Altesse Royale ferait connaître sa volonté définitive.

Je me mis alors à distribuer toutes mes lettres de recommandation, et, pendant vingt-trois jours, je ne sus comment suffire aux invitations que je reçus de tous côtés. Toute la ville voulut connaître ce Français si extraordinairement favorisé; on se faisait inviter où j'étais appelé; une invitation en amenait une autre; je n'eus pas le temps de me reconnaître pendant ces vingt-trois jours, qui s'écoulèrent comme un éclair dans des fêtes continuelles. Mes liaisons avec le professeur Pietro Fernando, avec la maison Berchet, et quelques autres, aboutirent à une correspondance suivie, que j'entretins pendant quelque temps; mais je me vis obligé d'y renoncer. Avec une vie comme la mienne, un tel agrément était au-dessus des forces humaines. Trente écrivains ne m'auraient pas suffi, si j'avais voulu ne pas perdre de vue, par ce moyen, les personnes qui, partout où je passais, me faisaient promettre, en les quittant, de leur donner souvent de mes nouvelles.

Au bout de vingt-deux jours, le premier ministre me fit appeler, et me rendit mon manuscrit. Il me dit que S. A. R. lui avait ordonné de me faire son compliment, en ayant été très satisfaite; mais qu'elle ne pouvait, dans les circonstances actuelles, en permettre l'impression dans ses Etats; en conséquence, ma présence à Parme n'ayant plus de prétexte, il me déclara que je devais partir dès le lendemain, mon séjour pouvant y tirer à conséquence. Il m'en témoigna le plus vif regret,

et me suggéra lui-même, pour me prouver l'intérêt que je lui avais inspiré, de changer de nom, de me donner la qualité de Suisse du pays de Vaud, où l'on parle français, et d'aller me retirer à Reggio de Modène, où il me recommanderait au gouverneur, en le mettant dans le secret de ma métamorphose. Il ajouta, qu'alors, je pourrais, de temps en temps, revenir à Parme pour y voir mes amis, et que le Gouvernement, étant à couvert de toute accusation de partialité par mon changement de nom, fermerait les yeux sur les apparitions que je pourrais y faire. Rentré chez moi, je composai mon Ode *l'Émigration* (voyez mes *Essais de Poésie*), je l'envoyai au duc régnant par un exprès, et, le lendemain, je me rendis à Colorne, où S. A. R. daigna me recevoir, et souffrir que je discutasse avec elle, tête-à-tête, dans son cabinet, les droits de sa souveraineté, d'après les principes exprimés dans mon Ode. Elle avoua que ces principes étaient fondés; mais elle m'opposa la situation périlleuse de l'Europe, et particulièrement de l'Italie, en présence de la révolution française, et elle persista à exiger que j'allasse chercher ailleurs un asile qu'il lui était, à son très grand regret, impossible de m'accorder dans ses Etats. Je revins à Parme, je composai une pièce en vers, intitulée *le Troubadour* (voyez mes *Essais de poésie*), et après avoir envoyé ces adieux à S. A. R., je partis pour Reggio, où j'arrivai le 25 janvier 1795, à dix heures du soir.

Accueil on ne peut pas plus obligeant, invitation à dîner pour le 28, de la part du gouverneur. A ce dîner, je fus reconnu par le comte Cosselli, avec lequel j'ai oublié de dire que j'avais voyagé de Florence à Bologne, où nous nous étions séparés très bons amis. Je le tirai à part, lui dis, ce que savait le gouverneur, que j'avais pris un nom qui n'était pas le mien; je lui demandai le secret, il le promit, et me tint parole.....

Je suis embarrassé du choix des détails que

me fournissent mes cahiers, où, alors, oisif, errant, abandonné, livré à moi-même, j'écrivais toutes mes sensations du moment.... Pour sortir de cet embarras, je les supprimerai tous. Je ne m'arrêterai qu'au mouvement dramatique de ma situation, qu'il faut que je me hâte de dénouer : déjà elle me semble insupportable, telle que je vais la présenter ; et, cependant, ce n'est qu'un souvenir. Qu'on se peigne ce qu'elle devait être lorsqu'elle était une actualité !

Le gouverneur Bolognini prit la peine de me chercher lui-même une maison bourgeoise, où j'eusse moins l'air d'un voyageur qu'à l'auberge, et où je fusse plus commodément. Il me plaça chez le directeur de la poste, il Signor Agazzani, major d'infanterie. Pour 13 fr. de Parme, 3 fr. 5 s. par jour, j'eus le logement, la nourriture, l'éclairage, le chauffage, et, de plus, tous les soins imaginables ; un frère, un fils de la maison, n'en eussent pas obtenu plus que moi. On s'était aperçu que j'aimais les huîtres, chose rare à Reggio, mon hôte, comme directeur de la poste, ayant les moyens d'en recevoir à volonté, ce fut mon déjeuner de tous les jours.

Je passais toutes mes soirées chez le gouverneur, avec son épouse et ses demoiselles, qui recevaient la première société du pays, ce qui m'eut bientôt répandu dans toute la ville. L'opéra séria, qui vint à Reggio, et auquel je m'abonnai moyennant soixante-neuf francs pour quarante représentations des *Feste de Iside*, ne changea rien à cela. Chaque loge avait son salon, et c'étaient autant de visites faites, comme à domicile, que les excursions que chacun faisait à celles de ses connaissances. Le

spectacle semblait désert pendant toute la représentation, excepté lorsqu'arrivaient les morceaux choisis qui faisaient accourir les dilettanti, lesquels disparaissaient immédiatement après les avoir entendus. J'avoue que c'était pour moi un chose nouvelle, et de difficile digestion, que d'entendre, pendant quarante représentations de suite, toujours le même ouvrage, et que, même les morceaux choisis, finirent par me devenir fastidieux, et par me sembler ne pas valoir mes soixante-neuf francs. Mais il fallait m'accommoder aux mœurs du pays hospitalier où je vivais, et j'en étais assez dédommagé par l'agrément dont je jouissais auprès des dames Bologuini, pour que cet effort me fût bien peu pénible.

Je m'aperçois que je me laisse entraîner; je touche à une scène de bal, à une scène d'improvisateur, à des concerts, à des intrigues de carnaval, que sais-je! Tout cela peindrait l'Italie, et peut être sous un point de vue nouveau, qui aurait quelque chose de piquant; mais ce n'est pas là l'objet de ces Mémoires; repoussons des tentations qui les rendraient interminables.

J'eus ma bourse à ravitailler. Je remis à mon hôte ma traite de douze cents francs sur Aubert; il se chargea de la faire recevoir à Livourne, et de m'en compter le montant. Cette traite ne fut point payée, et je ne reçus point de réponse à l'avis que j'en avais donné. Étonné à un point extrême, j'écrivis de nouveau à Aubert, et, de plus, à mon ami Béraud, l'ex-directeur des hôpitaux de Toulon, en lui envoyant une lettre pour Devès, que j'interrogeais sur ce qui se passait à Livourne en mon absence.

Aubert répondit à ma seconde lettre. Il me fit un imbroglio, que je ne pus comprendre, sur les causes du non-paiement de ma traite; tout le reste roulait uniquement sur les dangers que j'aurais à courir, si je reparaissais à Livourne, où le gouvernement avait ses espions aux trousses de tous ceux qui avaient eu des relations avec moi.

Devès m'annonça qu'il avait quitté mes ingrats amis depuis plus d'un mois; que, s'étant livrés aux dissipations du carnaval, ceux-ci avaient fait des pertes au jeu; que, dans l'espoir de s'en récupérer, ils les avaient grossies au point que, ne pouvant plus se flatter de pouvoir reparaître devant moi avec les débris de ma fortune, Sandillaud, Carle et Aubert se les étaient partagés, et que chacun, de son côté, poursuivait le cours de la vie honteuse qui les avait conduits à cette action abominable.

Accablé de cette nouvelle, je compris pourquoi Aubert cherchait à m'effrayer sur mon retour à Livourne, dont, afin de m'en ôter l'idée, il exagérait les dangers, qu'en effet je sentais moi-même que j'y pouvais courir. Cependant ma bourse s'épuisait, je ne pouvais faire à personne la confidence du besoin où je me voyais à la veille d'être en proie; pour reprendre une position qui me rendît maître de mes mouvemens, je tirai, sur Bramerel et compagnie, de Gènes, une traite de douze cents francs, que mon hôte se chargea de faire recevoir aux mêmes conditions que la première.

En attendant la réponse, afin d'éviter toutes occasions de dépense, je feignis une indisposition, et ne sortis plus de chez moi que pour remplir mes devoirs religieux, devenus l'affaire sérieuse du pays, à cause du Carême.

Mon hôtesse, veuve, en premières noces, d'un professeur de Modène, m'avait parlé d'une cassette remplie de papiers littéraires qu'elle avait conservés de son premier mari,

et, souvent, elle m'en avait offert la communication. Pour me distraire de mon inaction et de mes chagrins, je la priai de me la confier. Au milieu d'un tas de rapsodies, je découvris le plan d'une comédie, dont le sujet était historique à Modène; j'y vis la matière d'un drame comique, et je m'en emparai. En huit jours, j'eus composé *Le Mauvais Joueur*, comédie en trois actes et en vers, telle qu'on la trouve dans le tome 2 de mes Œuvres dramatiques (Paris, 1822, etc. (1); en sorte que, dans la plus douce position que j'aie eue de ma vie, je composai deux tragédies; et que, dans celle-ci, accablé de la plus horrible ingratitude, venant de perdre ma fortune, en proie au plus cruel chagrin, ce fut vers une œuvre comique que ma bizarre imagination me porta! J'en remerciai la Providence. Pendant que toutes mes facultés morales étaient absorbées dans cette composition, à laquelle je m'appliquais, sans me permettre aucun relâche, ces chagrins, cette perte, cette ingratitude, disparurent de mon esprit, et je me retrouvai, au bout de cette heureuse ivresse, en état de supporter le nouveau coup, le coup accablant que la fortune me réservait. L'avenir ne m'effrayait pas: au pis aller, j'avais, à Gènes, de quoi parer à tout; je m'abandonnai à ma verve comique à tel point, qu'il fallait venir m'arracher de mon travail aux heures des repas ou de l'office, et que souvent mes hôtes accouraient pour me voir, riant seul aux éclats, en relisant une scène que je venais de composer. Heureusement pour lui, mon ouvrage se trouva fini lorsque je reçus la réponse que j'attendais de Gènes.

Ce ne furent pas Bramerel et compagnie qui me répondi-

---

(1) Il reste trop peu d'exemplaires de ce recueil pour que je l'annonce chez les libraires. Les personnes qui désireront se le procurer, voudront bien m'en faire parvenir la demande franc de port, rue Richer, n°. 5. Prix : 7 francs.

rent, ce fut mon ami Désarts, l'un de leurs principaux gérans; il m'informa que ma traite était arrivée quarante-huit heures trop tard pour pouvoir être acquittée. La maison Bramerel venait de recevoir l'affreuse nouvelle que son ami, Magon de la Balue, banquier à Paris, avait été saisi et guillotiné au moment où il leur faisait une remise de six cent mille francs; le sequestre avait été mis sur sa caisse et sur son portefeuille. Le défaut de cette remise avait forcé Bramerel à suspendre ses paiemens. Il me rassurait sur les suites; mais, quant à présent, tout acquit de traites était impossible. En conséquence, il me priait de lui envoyer ma procuration, par le plus prochain courrier, pour être représenté dans l'assemblée des créanciers.

Ma situation est sentie; je n'en exprime pas l'horreur.

La demande d'une procuration ajouta à mon embarras. Je ne pouvais y prendre mon faux nom de Fournier. Je courus chez M. Bolognini pour le consulter. Il trancha toute difficulté; il appela son notaire à dîner, avec moi, le lendemain : après le dîner, cette procuration fut expédiée, dans son cabinet, sous le sceau du secret qu'il recommanda au notaire.

Une nouvelle lettre de Devès, dans laquelle mon ami Bérand avait mis une page de sa main, me suggéra subitement le seul parti à prendre pour sortir de ce gouffre. Mon ancien commis avait déjà dissipé, en folies ridicules, sa part du butin. Le jour du carnaval, monté sur un tombereau, il avait jeté, aux passans et aux fenêtres, pour mille écus de dragées; par cela seul, je jugerais du reste. L'ex-président de ma section passait sa vie dans les maisons de jeu; le latiniste ne se montrait pas : il menait une vie retirée, et cachait ses rapines.

Si ma bourse me l'eût permis, je n'aurais pas balancé un instant à partir sur-le-champ de Reggio. Arriver subitement à

Livourne, où mes voleurs ne soupçonnaient pas que je pusse avoir l'audace de reparaître, et leur arracher des mains les débris que j'y trouverais, me parut le seul parti à prendre; mais comment y songer dans la détresse où je me trouvais?..... Je me rends chez le gouverneur; je lui raconte toute mon histoire de Livourne; je lui montre les lettres que j'en ai reçues; je lui présente mon arrivée inattendue, chez mes dépositaires infidèles, comme le seul parti que j'aie à prendre. Il partage mon opinion, et m'encourage à exécuter ce dessein : je lui avoue alors le pauvre état de mes finances....... Sans me laisser achever, il court à son secrétaire, me met dans la main vingt-cinq pièces d'or, en refuse ma reconnaissance, y joint des lettres de recommandation, une, entre autres, pour le gouverneur de Livourne, dont je pourrai faire usage au besoin; et il m'exhorte à partir dès le lendemain.

Mon voyage n'offre jusqu'à Livourne que les observations et les réflexions que je consignais, sur mon journal, à chaque station, ce dont je n'ai que faire ici. Je rappellerai seulement l'accueil que me firent, à Bologne, M. le chevalier Cajetan della Torre, auquel M. Bolognini m'avait recommandé, et M. Balley, respectable prêtre français, oncle de Mme. Berchet, de Parme; et aussi une visite que je reçus à mon auberge à Florence, le 24 mars, de M. Cousineri, notaire, et de M. Siméon, avocat, d'Aix, dont les témoignages d'intérêt et d'estime jetèrent quelque consolation dans mon âme, et retrempèrent, en quelque sorte,

mon courage. Ces deux compatriotes parurent ne pas s'ennuyer avec moi; ils écoutèrent avec complaisance un Mémoire que je venais d'envoyer à Vérone, sur le *Modérantisme*, quelques passages du journal d'où j'extrais ces Mémoires, quelques-uns de mon *Annibal* et des *Poésies fugitives*.

Ils me revirent le lendemain, avant mon départ, et ils me peignirent l'état, peu rassurant pour moi, de la Toscane, où les moindres caprices des républicains de France, manifestés par leur envoyé, étaient des ordres pour le Gra nd-Duc. C'était bien pis, que les articles secrets dont m'avait parlé M. de Lisachewitz! Il y avait donc quelque témérité dans mon voyage. M. Siméon m'annonça la rentrée, en France, de mon ami et le sien, Gabriel, que j'avais surnommé, sur la *Reine-Louise*, le Socrate du siècle.

... Je ne puis résister à la tentation d'allonger mon récit en transcrivant ici littéralement ce que j'écrivis sur mon journal, lorsque j'eus pris congé de ces Messieurs.... Je vois d'ici l'impatience de mon lecteur. Il veut de l'action, non des phrases. Il a raison;... mais j'ai raison aussi de ne pas supprimer ce passage.

« Ce bon Gabriel! Ah! puisse le Dieu des honnêtes gens
» éloigner de lui les malheurs que je prévois encore pour ceux
» qui rentrent, avec un cœur pur, sur le domaine de la démo-
» cratie!........ Mais les honnêtes gens ont-ils un Dieu pour

» eux?...... On pourrait en douter, à la manière dont roule ce » bas monde. Il est vrai que les honnêtes gens sont si rares » (ceux surtout comme les deux que je viens de quitter, et » comme le brave Gabriel), que leur Dieu n'aurait presque » pas d'occupation. Les fripons sont plus heureux, vraiment! » Ils avaient leur divinité secourable chez les anciens, et si » leur dieu porta des ailes, ce fut moins comme le facteur de » la petite poste de l'Olympe, que comme l'ami, le protecteur » des voleurs d'argent, des voleurs de réputation, lesquels » sont peut-être la pire espèce de voleurs, tous gens dont le » nombre infini devait le tenir continuellement en ha- » leine.

» Une chose m'a affligé : en lisant mes ouvrages, MM. Cou- » sineri et Siméon me donnaient des éloges, et le premier » dépréciait Blanc de Volx, dont lui parlaient certains pas- » sages de mon Journal. Celui-ci a pourtant du mérite, et, je » crois, beaucoup plus que moi. Serait-il convenu, parmi les » hommes, de ne louer que les présens? Le peuple aurait-il » raison, avec ses proverbes? « Les absens, dit-il, ont tou- » jours tort....... » Hélas! un petit retour sur moi-même, et je » verrai que cela n'est que trop vrai...... Par quelle transition » je reviens à Livourne!...... Fermons ce cahier, montons en » voiture, et allons trouver mes fripons. »

J'entrai dans Livourne, à nuit close, à pied, ma voiture ayant pris le devant et ayant été m'attendre à une auberge indiquée. Je courus droit chez Béraud, qui m'accompagna volontiers chez chacun des ingrats auxquels j'allais reprocher leur infâme spoliation. Les deux premiers, successivement stupéfaits de mon apparition, tombèrent à mes genoux, couverts de confusion. J'arrachai de leurs mains tout ce que j'y trouvai, leur laissant, comme par pitié, leur linge, leurs habits, et quelques écus, que j'accordai à leurs supplications : j'en retirai

environ six mille francs. Le troisième (c'était le poète latin) se défendit d'avoir trempé en rien dans le partage du vol que j'avais essuyé; il fit le dévot et le pauvre; insensible à toutes mes plaintes, il protesta, devant Dieu, qu'il ne méritait pas mes reproches : je ne pus rien en obtenir.

Mon expédition terminée, Béraud me parle de ma belle-sœur qui se trouve en ce moment à Livourne. Il m'apprend que mon frère y est revenu de Corse, pour rentrer en France; qu'il a pris les devans, pour aller rassembler quelqu'argent, et revenir chercher sa femme et ses deux enfans dont un, que je ne connais pas, est né à Bastia et est encore à la mamelle. Cette famille vit, en attendant, très mal à l'aise chez un compatriote, M. Maurel. Je vole chez ma belle-sœur, après avoir chargé Devès d'aller à mon auberge faire tenir ma voiture prête à partir le lendemain matin, à porte ouvrante; il y montera avec moi, et nous partirons ensemble pour Reggio.

J'arrive chez ma sœur, je la trouve allaitant un enfant de huit mois, dans un réduit plus que modeste. Son fils Charles, déjà couché dans le seul lit que le bon Maurel et sa femme ont pu assigner à cette famille, se lève pour mêler ses embrassemens à ceux de sa mère...

Mes larmes mouillent les pages que je supprime; c'est la peinture des sensations à-la-fois douces et cruelles dont j'étais alors pénétré; quelle âme sensible ne s'en fera pas une idée! Qu'un faiseur de romans, remaniant une millième fois les lieux communs de son métier, emploie cette ressource pour attendrir ses lecteurs, on le conçoit : d'où naîtrait, sans cela, l'intérêt qu'il s'efforce d'appeler sur des situa-

tions imaginaires? Ici, c'est la réalité du malheur! c'est l'injustice du sort dans toute son horreur! c'est une mère abandonnée avec deux enfans sur une terre étrangère, tremblante sur le sort d'un époux qui s'est exposé à la mort pour aller, bravant les lois de sang qui le repoussent de sa patrie, chercher des secours incertains, dans l'espoir de revenir à elle et de la ramener dans ses foyers! Ce père infortuné a été sur le point de payer de sa tête sa pieuse témérité! Il a été saisi sur la frontière, jeté dans les cachots comme une proie nouvelle qu'attend l'insatiable révolution; mais il s'est échappé; il erre avec quelques malheureux, fugitifs comme lui, dans les campagnes de la Provence! A-t-il rejoint son domicile? Y trouvera-t-il les secours qu'il a été y demander? Reviendra-t-il à sa femme et à ses enfans? Et, s'il ne revient pas, quel sera le sort de ces infortunés?... Cependant, je ne puis rester à Livourne, pour leur tenir lieu d'un époux et d'un père, jusqu'à ce que celui qu'ils attendent paraisse! Je ne puis me charger de les conduire moi-même en France; la voie qui doit les y ramener n'est pas celle que je puis me permettre de suivre, si je veux pouvoir espérer de me conserver pour ma mère! Je ne puis les entraîner avec moi à travers la Suisse; mes

moyens ne sont plus ce qu'ils étaient il y a peu de mois!... Quel parti prendre?... Demain matin il faut que je quitte Livourne! Il ne faut pas qu'on puisse soupçonner que j'ai osé y reparaître!... Une seule idée s'offre à moi; c'est de prendre, sur le peu que j'ai sauvé du naufrage que je viens d'essuyer, de quoi mettre ma sœur en état de se rapprocher des frontières de France. Tous les émigrés se préparent à y rentrer; un grand nombre est déjà en marche; les nouvelles qu'on reçoit de Provence sont, chaque jour, plus rassurantes; l'irritation révolutionnaire se calme par degrés : plus à portée d'en juger par son rapprochement, ma sœur épiera le moment favorable; grâce à notre bienheureuse rencontre, elle ne sera pas à la merci des derniers besoins : je dois bénir le Ciel, qui m'a si à propos amené à Livourne pour adoucir l'horreur de sa situation, et, ce devoir si doux rempli, j'irai moi-même essayer de rejoindre ma mère par une autre voie.

Telle fut ma résolution, approuvée par ma sœur et par ses généreux amis. Je passai la nuit avec eux; après avoir fait convenablement, eu égard à mes moyens actuels, la bourse de voyage de cette mère abandonnée à la bonté de la Providence, je cédai, pendant quelques heures, à la tyrannie du sommeil qui suspendit, malgré moi, le plaisir douloureux dont s'enivrait mon cœur... La première lueur qui signala l'approche du

jour, je m'arrachai, tout en larmes, des bras de ma sœur et de mes neveux; je remerciai les bonnes gens chez qui je les laissai, de ce qu'ils avaient fait pour eux et de ce qu'ils feraient encore; je rejoignis Devès, il monta avec moi dans ma voiture; je sortis de Livourne, à porte ouvrante, et je traversai la Toscane tout d'une haleine; je ne m'arrêtai qu'à Bologne, le 2 avril 1795, à 8 heures du soir.

J'y voulus prendre quelques jours de repos; je sentis que je succomberais à tant de secousses, physiques et morales, si je ne me donnais pas un peu de relâche.

L'idée de faire imprimer ma tragédie d'*Islou*, m'y revint. Cette ville étant sous la domination du pape, je ne supposai pas que j'y éprouverais des difficultés pour cela, comme à Parme et à Vérone. Je pris donc le parti d'y chercher un logement pour quinze jours. Le chevalier Cajetan Della Torre, que j'allai visiter avec Devès, le lendemain de mon arrivée, nous procura, moyennant 20 paules pour quinze jours, un appartement rue San Stephano; il nous retint à dîner, et il offrit de me présenter à l'inquisiteur, duquel dépendait le succès de ma demande pour l'impression de mon ouvrage. Le jour même, je fis cette première démarche; pendant ce temps-là, Devès, courant la ville en désœuvré, fit la rencontre de M. de Mireman, chanoine de Montpellier: le soir il me fit part de sa trouvaille, le lendemain j'allai visiter ce compatriote; mes dispositions étant déjà faites pour manger chez moi, je l'engageai à venir dîner avec nous, ce qu'il accepta volontiers. J'eus bientôt achevé de connaître, par lui, tous nos prêtres français (1). Il

(1) Voyez une conversation que j'avais eue avec M. Bailey, l'un d'eux, à mon précédent passage à Bologne, page 297 de mes *Essais sur la France au 1er. mai 1796*; elle n'est pas moins intéressante que celle qu'on trouve dans mon *Voyage en Espagne*, à

commença, après le dîner, par me conduire chez M. Bragouse, où j'appris avec plaisir que la rentrée des prêtres en France s'opérait, depuis quelque temps, par caravanes : la veille il en était parti cinq de Bologne; il devait en partir encore le lendemain. Je visitai les curiosités de la ville avec plusieurs de ces ecclésiastiques, parmi lesquels je distinguai M. Mitier, M. Ferrier, etc. Je visitais, avec eux, l'Institut, le 16 avril, lorsque j'y fus abordé par le père inquisiteur qui me reconnut, et qui, après m'avoir fait son compliment de mon ouvrage, dont il se montra très content, m'assigna chez lui pour le lendemain. Je fus exact au rendez-vous. Il me rendit mon manuscrit avec son approbation pour son impression sans restriction; et charmé, me dit-il, que cela prolongeât mon séjour à Bologne, il m'engagea à le visiter quelquefois. Cependant sa permission ne suffisait pas, il me fallait encore celle du pénitencier; il m'invita à le voir, ne doutant pas que j'en aurais toute satisfaction. Rentré chez moi, je trouvai, dans mon manuscrit, une note de la main du père inquisiteur. Je l'ai transcrite dans le 1er. volume de mes œuvres dramatiques, page 167. Voyez mes réflexions, extraites de mon journal, sur cette note, page 406 de me *Essais*, au 1er. mai 1796.

Le pénitencier me fit un accueil assez équivoque : le 17 avril, il avait reçu mon ouvrage; le 20, il me le renvoya avec ces mots :

« Monsieur, j'ai *parcouru* votre ouvrage, et j'en ai communiqué le sujet et le plan à Mgr. l'archevêque, qui m'a dit que les ordres qu'il tient de Rome de ne pas permettre l'impression des œuvres quelconques, relatives aux affaires de France, sont tels, qu'il ne peut pas donner son consentement pour le vôtre, quoique vos sen-

---

mon passage à Valence. Dans l'un et l'autre ouvrage, ce sont des pages dignes de Bossuet.

timens et vos intentions soient très louables. J'ai l'honneur de vous en rendre avisé, en vous faisant dans le même temps mes excuses et mes congratulations pour les beautés de votre tragédie. . . . . . .

» 20 avril.

» Très humble serviteur,
» Le père SCANDELLARI. »

Depuis quelques jours, j'avais eu la visite de lord Lascelès, revenu de Livourne. Lui ayant parlé de la possibilité de mon prochain retour en France, il m'avait demandé de trouver bon qu'il m'accompagnât jusqu'à Lausanne : je l'avais renvoyé à quelques jours pour fixer le départ; je ne balançai plus : il fut arrêté que nous nous mettrions en route le 21 avril. La veille, il vint dîner chez moi avec plusieurs prêtres français; il entendit la lecture que j'y fis d'un nouveau Mémoire politique que j'envoyais au chevalier de Vernègue, à Gênes, pour préparer nos moyens de communication, afin de correspondre avec lui, comme nous en étions convenus, si jamais je rentrais en France. En entendant les nouvelles imprécations que cet écrit renfermait contre l'Angleterre, je vis des larmes couler des yeux de cet Anglais. . . Cependant mon caractère de franchise le força à conserver son désir de voyager, sans but, avec un ennemi de sa patrie. Devès se chargea des préparatifs du départ, M. Lascelès alla faire les siens; j'allai passer avec M. Mitier quelques heures dans un cercle de sept ou huit abbés qui, jouant entre eux le piquet du matin au soir, semblaient ne pas étendre au-delà l'étroit horizon de leurs idées.

Dans la conversation, j'énonce ma pensée sur la conduite des princes d'Italie envers les émigrés, qu'on repousse partout; on rejette mon opinion, on conteste ce que je dis du droit que je refuse aux souverains de les traiter ainsi; le seul M. Mitier prend ma défense, ou du moins n'est pas mon opposant. J'entre en discussion vive, j'y mets de la passion, et j'en impose

enfin à des hommes dégénérés, qui, déjà italianisés et ne concevant pas ce que la vérité doit inspirer de chaleur à ceux qui l'aiment, désertent le combat, reprennent leur piquet, et me laissent seul achever d'exécrer une politique aussi niaise et aussi cruelle. Rentré chez moi, je trouve Devès avec un abbé qu'il a raccroché, et qui partira avec nous...

Ici je vais, pendant quelques jours, transcrire littéralement mon journal, où je ne retrouve plus que des mouvemens ou des détails indispensables.

« Cet abbé que me donne Devès, est naïf! il est drôle! c'est en vers, qu'en m'abordant, il m'a fait son histoire. En route, je me la ferai répéter et je la transcrirai.

» Du 21 avril, arrivée à Modène. L'abbé qui nous accompagne se nomme Lagrange, je suis content de lui, je le suis de l'Anglais; notre route sera agréable. Je soupe avec cinq prêtres français qui se rendent à Marseille. Ils se chargent d'une lettre pour ma mère, et d'une, par laquelle je prie M. Bellon, que je sais être, en ce moment, officier municipal, de leur faire connaître sa demeure. Voici ma lettre à ma mère.

« Je rencontre dans une auberge de Modène des compatriotes qui vous remettront ou vous feront remettre ce *memento*. J'existe, je me porte bien, ne pense qu'à vous, et ne soupire qu'après vous. Je travaille à vous revoir, j'y parviendrai: je marche pour cela. Patience! patience! vous reverrez celui qui vous regrette, et que vous pleurez, j'en suis sûr. Il est digne de vos regrets; il les fera cesser bientôt. Vous le retrouverez toujours le même, mais mûri par deux ans de traverses, et n'ayant d'autre désir que de vous faire oublier vos chagrins. J'ai, à Livourne, donné de l'argent à ma belle-sœur pour qu'elle rejoigne son mari; elle vous apportera une

de mes lettres. Je vous embrasse; en peu de mois je serai plus heureux : je le serai réellement.

» DE LA BARTHE. » (1)

» A Modène, on a fait une exécution aujourd'hui. J'ai été étonné d'y voir en activité une guillotine. On m'apprend que, de temps immémorial, c'est l'instrument d'exécution des sentences de mort dans ce petit état. Ah! M. Guillotin! quel échec pour vous! que devient votre trait de génie! Mais, soyez tranquille, votre nom n'en sera pas moins immortel.

» Le 22. Arrivée à Reggio, à neuf heures et demie du matin. Je ne m'y donne que le temps de remercier le généreux gouverneur, de dire un dernier adieu à sa famille, qui me comble de bénédictions, d'embrasser le comte Cosselli, mes hôtes, quelques autres amis, dont un, Gajetano Landi, me fait accepter une recommandation pour sa sœur, à Milan.

» Arrivé à Parme, il me reste assez de temps pour visiter tous mes amis; les caresses que j'y ai reçues m'ont rafraîchi l'âme. J'ai trouvé chez Mme. Berchet une lettre de ma sœur; elle m'écrit au moment de s'embarquer, avec des connaissances, pour Marseille, où maintenant on aborde sans danger. Elle me dit que, mon apparition à Livourne ayant percé, mes voleurs ont payé d'audace et ont prétendu que je n'étais venu que pour régler mes comptes avec eux, ayant été mes associés dans toutes mes affaires à Livourne, et qu'ils m'avaient fait raison de ce qui me revenait pour ma part.... Oublions ces insignes coquins. Je veux avoir le courage de rire au nez de la mauvaise fortune, qui me poursuit depuis six mois. Demain, je reprendrai mon rôle de gaie contradiction contre mon Anglais. Le

(1) De la Barthe était un nom qui, dans mon enfance, me distinguait de mes frères, dont l'un s'appelait de la Coste, l'autre de la Perronne, de trois noms de terre de notre domaine à Castelginest.

voilà qui ronfle en ce moment sur sa table. Imitons-le, et dormons, s'il se peut, mieux que lui.

» Du 25 avril. Une inondation a gonflé le Taro pendant la nuit; nous sommes retenus à Parme; l'Anglais en est enchanté. Il offrait hier un séquin à nos voituriers pour un séjour de quelques heures; ils sont forcés de l'en laisser jouir *gratis*.

» Du 26. Les prêtres français qui nous ont accompagnés depuis Modène, se séparent de nous à Fiorenzola. Entrés sur le territoire milanais, on voulait me refuser passage; j'étais alors dans le feu d'une fièvre qui s'est déclarée ce matin en montant en voiture; l'humeur que m'a donnée cette inhumanité, qui voudrait me fermer le chemin de ma patrie, l'a suspendue, et j'ai eu une prise très forte avec le douanier, qui a fini par me laisser le passage libre..... Non, il n'est pas possible que ce soit ainsi que le souverain de l'Allemagne entende que soient traités les Français qui ont tout sacrifié pour résister aux assassins de Marie-Antoinette! Des subalternes, en abreuvant d'humiliations les victimes d'un dévoûment qui mériterait au moins les égards qu'on doit au malheur, déshonorent leur ministère et méritent l'indignation de tout homme de bien..... Rejoignons au plus tôt cette France, que j'aurais dû ne jamais quitter, eussai-je dû y périr, plutôt que de subir les mépris de ces étrangers..... Devès et l'abbé Lagrange n'ont pu obtenir le passage. Il a fallu qu'ils allassent, à un mille de là, parler à un prêteur chez lequel je les ai accompagnés pour leur servir d'interprète, et même d'avocat. Ce magistrat m'a pris pour un Suisse qui lui était désigné, m'a-t-il dit, et il voulait arrêter ma marche. J'ai eu quelque peine à le détromper; cependant j'y suis parvenu. Ma fierté semblait l'offusquer; il n'a pu la faire plier. Je l'ai étonné par la force de mes observations sur l'inconcevable rigueur que les Français essuient de toute l'Europe. Il refusait le passage à mes compagnons, je l'ai forcé

d'y renoncer; mais il m'a compris dans l'ordre qu'il a donné de les escorter jusqu'à Lodi. Voilà des soldats bien employés! Pour le coup, grâce à ce prêteur, l'empereur d'Autriche et le duc de Milan peuvent dormir tranquilles!... Quelle atroce bouffonnerie!

» Arrivés à Lodi, les gardiens de la porte de ville ont été comme saisis d'effroi à notre nom de Français. Les gabeliers en ont été si pénétrés, qu'ils ont même oublié de nous demander l'aumône. L'abbé a accompagné chez le prêteur les sbires qui nous ont escortés. Il rentre; il faut encore montrer nos passeports; un jeune homme, qui les emporte, promet de nous les rapporter ce soir; mais nous ne pourrons, dit-il, partir demain avant neuf heures, parce qu'il nous faut une nouvelle escorte, et que le podestat n'a pas le temps de nous en donner une ce soir..... O que la France me devient chère à chaque pas!.... Je la reverrai avant un mois!..... Adieu, sbires, gabeliers, chanceliers, prêteurs d'Italie! Ah! qu'il me tarde de vous perdre de vue! ... Dussent les jacobins reprendre le dessus, dussent-ils faire tomber ma tête, je sens que je leur pardonnerai plutôt que je ne puis vous pardonner les humiliations dont vous abreuvez les martyrs de l'ordre social. Les jacobins ont au moins leurs motifs qu'ils ne déguisent pas; mais vous, quel est le vôtre? O misérable humanité!

» Du 27 avril. Nous partons demain de Milan à dix heures du matin. Dans cette grande ville, nous eussions pu, si nous l'eussions voulu, abuser, pour y séjourner, de la liberté qu'on nous y a laissée: cette liberté, nous l'avons due à la négligence, à l'inattention des commis devant lesquels on nous a conduits en y arrivant, et qui ont oublié, en nous perdant de vue, qu'ils nous avaient enjoint de partir le jour même. Ainsi, grâce aux seules distractions des hommes en place dans une grande ville,

j'ai pu voir tout ce que Milan offre de curieux. J'ai vu... j'ai vu... j'ai vu sa belle salle de spectacle, où de mauvais baladins ont joué une mauvaise comédie qui a fait rire les Milanais. J'ai vu l'Archiduc qui, de son balcon, en habit de valet-de-chambre, un lorgnon sur l'œil, semblait voir, d'un air de pitié, défiler et se croiser les processions d'un jubilé, pour demander à Dieu de détourner de l'Italie le fléau d'une révolution..... Je me rappelle un jubilé que j'ai vu en mon enfance; autant que ma mémoire est fidèle, c'était tout autre chose que ce jubilé de Milan! Ici, je n'ai vu que le peuple dans les files; les belles dames en carrosse faisaient voler la poussière des promenades, pendant qu'une partie de leurs laquais se promenaient dans les rues le chapelet en main; des abbés en manteau, des moines en capuchon, figuraient à la comédie en sortant de la procession, si tant est qu'ils eussent daigné y paraître...... Ah! si, comme on l'a tant répété, il fallait en Europe une révolution, pourquoi a-t-elle commencé par la France? Y avait-il plus qu'ailleurs des germes de désorganisation morale et politique? Puissent mes pressentimens me tromper! Mais si jamais nos habits bleus passent les monts, l'Italie!..... Je la quitte, je la quitte; laissons-lui son hypocrisie, son déplorable avilissement. Puisque ma patrie revient à des idées de gloire, de bonheur, de justice, qu'importe ce que peuvent devenir les pays où les émigrés ont vu fouler aux pieds les lois jadis si vénérées de la sainte hospitalité!

» J'ai été reçu avec tant d'amitié de la famille Landi, que je n'ai pu me dispenser de m'engager à lui donner de mes nouvelles en arrivant en France. Mon accès de fièvre n'a pas reparu. Je craignais ce jour critique : s'il paraît demain, comme cela est possible, ce serait une fièvre quarte; espérons que non. Nous voilà arrivés à Sesto à huit heures du soir. Demain, un bateau couvert nous portera tous quatre à Marguzzo. Devès et

Lagrange ronflent; Lascelès prie qu'on le laisse dormir; je note que je vais faire silence; il est minuit.

» Du 28. J'écris sur le lac Majeur, où le bateau me porte en cadence à Marguzzo. A peine puis-je guider ma plume. Je regrette, en me rappelant les platitudes que j'ai lues sur les murailles de toutes les auberges de la route, de n'avoir pas laissé sur la cheminée de ma chambre un avis utile aux voyageurs qui viendront après moi, en y écrivant que j'ai eu un bateau, parti exprès pour moi, pour 10 francs, tandis qu'on avait eu l'audace de me demander environ sept fois ce que je paie. Je le ferai à Marguzzo, et à l'avenir j'écrirai de même les avis qu'il me paraîtra utile de donner aux voyageurs, qu'on rançonne, dans ces pauvres pays, d'une manière horrible, tandis que, d'après la misère qu'on y voit, on devrait y remuer les montagnes avec un écu de six francs..... »

J'arrête là l'extrait littéral de mon journal; je n'y trouverais plus que des détails économiques, des dates d'arrivée et de départ, et, ce qui vaudrait mieux, des descriptions de sites et des tableaux de moeurs, dont j'ai déjà dit que je ne surchargerais pas ces Mémoires.

Je rencontrai, à Tortomagne, des Français avec lesquels je dînai. Ils m'assurèrent que les abords de France étaient extrêmement faciles. « O ma patrie! m'écriai-je; avant un mois je serai dans ton sein! » Arrivés à la barrière du canton de Berne, on nous demande nos passeports. Quelle est ma surprise! le porte-feuille qui le renferme, avec tous mes papiers politiques, les attestations du corps diplomatique de Gènes, le diplôme du Régent de France, etc., ne se retrouve pas: on me laisse passer à la vue du chagrin que j'éprouve. Arrivés à Bex, une

recherche exacte m'en confirme la perte. J'expédie un exprès pour aller le réclamer à Sion, à Tortomagne, ou à Briga, et me le rapporter à Lausanne, à l'auberge du Lion-d'Or. Si je ne le retrouve pas, oserai-je rentrer en France? Qu'il tombe dans des mains capables de le livrer aux agens de la république, qu'aurai-je à répondre à une accusation ayant pour base tous les faits qui y sont énoncés?

J'accusai Devès d'insouciance pour nos bagages : c'était à tort, peut-être; mais il s'amusait à entendre le bruit d'un tambour, tandis que je disposais le départ. Mieux eût valu avoir perdu tout mon argent que ce porte-feuille.

En passant à Vevey, nous avons, Devès et moi, embrassé un ancien ami commun, de Montpellier, Autherac, qui y a épousé une femme suisse. Il habite Lausanne, et viendra nous y voir demain. Enfin, le 4 mai 1795, nous descendons à l'auberge de Lausanne, le Lion-d'Or, à six heures du soir.

M. l'abbé Dejonc était à-peu-près à Lausanne ce qu'avait voulu être à Carthagène M. l'abbé Gras, le chef de l'émigration; mais il faisait un bel usage de la considération qu'il s'était acquise dans le pays; il y était le protecteur de ses compatriotes. Nous allâmes le visiter; il nous dissuada de rentrer en France. Arrivés quinze jours plus tôt, nous y serions déjà en sûreté; mais, depuis lors, l'affluence de tant d'émigrés rentrés a offusqué les jacobins de la Convention, et des difficultés, extrêmement périlleuses, selon les gens, existent aux frontières, tellement soupçonneuses, qu'à moins d'être un homme de rien, on ne peut pas s'y basarder. Quel contre-temps! et j'ignore si je retrouverai mon porte-feuille!

Recopions littéralement mon journal.

« Du 5 mai 1795. Je retrouve MM. Galabert et de Bosca de Montpellier; le premier est ici depuis trois ans; le second

arrive de l'armée de Coudé. Nous dînons ensemble avec Autherac. Après dîner, je vais visiter M. Salchly, de Marseille, que j'apprends être retiré à Lausanne. J'en suis reçu avec étonnement et avec une politesse qui croît par degrés, à mesure que je le dégage de l'inquiétude qu'il me paraît avoir eue d'abord sur l'objet de ma visite. Il a été tout-à-fait amical dès qu'il a vu que je ne venais pas lui emprunter de l'argent. Autherac m'avait annoncé que cet homme faisait à Lausanne un grand fracas et donnait de grands et superbes repas : il a eu soin, au contraire, de me répéter d'abord assez souvent qu'il était émigré comme moi, qu'il était forcé de vivre en chambre garnie, etc.; et il a fini par m'inviter à dîner, et par me dire qu'il avait sauvé toute sa fortune, ce dont il faisait honneur à son génie. Le caractère de cet homme, manié par un nouveau Molière, serait peut-être un sujet riche pour le théâtre.... Je ne trouve pas le titre qu'il faudrait donner à une comédie de caractère dont il serait le héros ; mais je recueille quelques traits le concernant.

» J'ai souvent été en bastide à Marseille avec cet original. Il avait un ton tranchant pour décider, comme en dernier ressort, sur toutes les matières. Un verbe haut, une prononciation rapide, un geste animé, un visage passionné ; tel il était dans les entretiens même les plus indifférens. Il ne faisait cas que de l'argent, et détestait la Suisse, sa patrie, parce que, disait-il, on y retire à peine 2 pour 100 de ses fonds. Il avait formé mille projets pour acquérir des domaines en Provence, et n'avait jamais su se déterminer. Il voyait avec peine qu'un propriétaire ne retirait pas de sa terre un parti aussi avantageux qu'un capitaliste de Marseille escomptant les valeurs de la place.

» Ici, je l'ai trouvé le même, avec cette différence, qu'ai-

guillonné par l'oisiveté, il a acquis la prétention la plus ridicule à tout savoir, à tout connaître, et il contrarie tout ce qu'il entend, même lorsqu'on ne fait que répéter ce qu'il a dit lui-même, par le seul besoin d'exercer, dans la dispute, sa vivacité très voisine de la folie. Des vérités se mêlent pourtant quelquefois à ses propositions plus fréquemment absurdes; mais son ton leur donne la même couleur et en fait un mélange indigeste qui fatigue la tête, quoique ayant son côté plaisant. « Ce fut une grande folie, une grande bêtise, me dit-il, de » croire que l'Europe serait de bonne foi dans sa coalition » contre la France! Il n'y a qu'une passion sur la terre: c'est » l'égoïsme. Je ne croirai jamais qu'il y ait un seul homme qui » en soit exempt. La fourberie, la ruse, sont les ressorts » uniques qui remuent le monde moral; et de même, qu'en » France, quand on voulait me faire franc-maçon, je répon- » dais que l'égalité dans les loges, entre un noble et un arti- » san, n'était qu'une mauvaise farce; de même, dans cette coa- » lition, j'ai démêlé que les petits seraient mangés par les » gros, et que ceux-ci s'uniraient pour écraser la maison de » Bourbon, en ayant l'air de la venger. J'aurais cru plutôt à » la réciproque et sincère amitié *de deux commissionnaires* » *suisses établis à Marseille*, qu'à la bonne foi de la maison » d'Autriche en faveur des Bourbons. » A mesure que je voulais lui répondre, il m'interrompait brusquement avant de m'avoir entendu, en me disant: « Je sais ce que vous voulez me » dire; mais vous me prouvez, par-là, que vous n'avez aucune » connaissance de l'histoire. Il n'y a pas d'homme meilleur » et plus fin que moi. J'ai le coup-d'œil rapide et sûr. Rédui- » sez tout à cette base, l'égoïsme, et vous aurez des résultats » certains... » J'ai conçu que cet homme faisait consister sa bonté et sa finesse dans son argent; qu'il ne concevait pas un

homme sans égoïsme, ayant bien mesuré le froid de son âme; et qu'il doit ce ton tranchant à des parasites complaisans qui font cas de sa bonne table, et lui disent de tout : *amen*....)

» Il m'a parlé de la France, sans que j'aie pu le comprendre. Il ne croit pas qu'elle soit encore long temps déchirée; il ne croit pas qu'elle se pacifie bientôt. Ces contradictions sont sorties de sa manie de disputer contre tout ce qu'on lui dit. Je l'ai cependant enferré en niant les conséquences de ses prétendues probabilités. « Monsieur, lui ai-je dit : un homme qui, dès le principe de la révolution, aurait calculé le probable et prophétisé à rebours, se serait-il trompé ? — Non. — Eh! bien, nous sommes dans le même cas, et je me déclarerais contre vous, par cela seul que vous ne calculez que le probable.... » Il a parlé finances, et m'a montré huit à dix lignes sur un carré de papier à lettre : « Voilà, m'a-t-il dit, de quoi faire » la barbe à tous nos calculateurs politiques. J'ai jeté là quel- » ques idées qui étonneraient l'Europe. Mais à qui les commu- » niquerais-je ? à M. le Régent de France ! Que pourrait en » faire ce régent *in partibus* ? Aux puissances de l'Europe ! » qu'est-ce qu'on peut attendre d'elles ? A la Convention ! ces » gueux-là sont-ils capables de me comprendre ?.... » J'ai quitté ce fou d'une nouvelle espèce que je dois revoir demain, puisque je dîne chez lui; mais en voilà assez sur son compte dans mes cahiers. » . . . .

J'ai connu, vingt-cinq ou trente ans plus tard, la charge de cet original. J'ai dîné avec certain abbé qui fait le grand prophète; il m'a semblé entendre le Suisse Sulohly. Je l'ai lu : c'est encore bien pis! la caricature est parfaite. J'ai trouvé, dans cet écrivain, le fini du galimatias, le grotesque de la présomption, le

sublime du ridicule. Je recommande aux Molières présens ou futurs ces deux originaux taillés sur le même patron.

« L'abbé Lagrange va à Fribourg, d'où il viendra me rejoindre; Devès me présente M. de B...., arrivant sans argent de l'armée de Condé, je me l'adjoins et me charge de fournir à sa dépense jusqu'à Lyon, si nous pouvons y parvenir. Je l'installe avec moi à la Couronne, ayant quitté le Lion-d'Or, mon nouvel aubergiste consentant à nous garder chez lui sans nous inscrire sur les listes d'étrangers arrivés à Lausanne; ce n'est que par ce subterfuge que je puis prendre, dans ce pays-ci, ma part de l'air qu'on y respire, le vertige repoussant et persécuteur du gouvernement suisse étant le même que celui des états de l'Italie.... Cependant les nouvelles de France semblent éloigner la possibilité de notre rentrée; des troubles nouveaux s'y préparent; une explosion terrible est annoncée comme prochaine : dois-je accuser le destin qui m'a conduit ici, au moment où se ferment les passages de France? ou bien dois-je l'en remercier, puisque je m'y trouve à l'abri des nouvelles agitations qui menacent ma pauvre patrie? Mais, dans ce dernier cas, est-ce une position que la nôtre? L'Italie nous refuse asile; la Suisse ne veut pas nous prêter l'abri de ses rochers? Faut-il bien cependant que nous existions quelque part.... Mieux vaut mille fois souffrir la mort en France, que d'être le jouet des caprices intolérans de cette politique aveugle qui foule aux pieds ainsi les droits de la nature !... Attendons quelques jours encore avant que de prendre un parti. Je tiens à mon projet de regagner Lyon; je n'y renoncerai qu'à bonnes enseignes.

» Du 9 mai 1795. Un conseiller à la Cour des Aides de Montpellier, que nous avons découvert dans une plâtrière voisine,

dont il est contre-maître, nous fait admettre comme ouvriers dans ses ateliers, ayant l'air de gagner dix batz par jour. On croit que, sous ce masque, nous ne serons pas inquiétés. Dieu le veuille! Mon exprès revient, sans me rapporter mon portefeuille; il est perdu, et je dois ajouter à sa perte 18 francs que me coûte sa recherche inutile.... Puis-je rentrer en France après cela?... Oui, oui, j'y rentrerai; advienne que pourra! Au premier moment où j'en verrai la possibilité, je ferme les yeux sur toute considération, et je marche.... Que faire dans un pays où un scélérat porte, à la face du soleil, le deuil de Roberspierre, et s'en vante publiquement, sans que l'autorité y trouve rien à dire!... J'ai vu cet homme-là de mes yeux, je l'ai entendu de mes oreilles.... tandis que ces malheureux émigrés!... L'abbé Lagrange est arrivé: oisif, et réduit, comme moi, à ne sortir de notre chambre que le moins possible, je lui donne à lire ma vie entière jusqu'à ce jour, comme une sorte de confession, que je lui fais en qualité de prêtre.

» Nous recevons fréquemment des visites, mon abbé n'y prend aucune part, sa lecture l'absorbe tout entier: il ne me donnera son absolution qu'à bon escient.

» Ces visites font passer, sous mes yeux, M. Patras, qui se rend à Genève, pour essayer de rentrer par Carrouge; M. Chauliac, de Béziers, qui ne sait encore quel parti prendre; M. Marguerit, conseiller au présidial de Montpellier, arrivé d'avant-hier; le chevalier du Bord, lequel me présente le marquis du Buisson, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse. Celui-ci, depuis dix mois, court l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, portant la balle et vendant des éventails, des aiguilles, de la mousseline et des bas. Il y gagne sa pénible vie, et paraît supporter ces fatigues très philosophiquement. On m'a cité, à cette occasion, cent traits semblables de plus

sieurs Français des premières familles de nos provinces.... Je m'étais cru du courage jusqu'à ce moment.... Oh ! humilions-nous devant ces héros du malheur ! Qui sait si je serais capable d'aller jusque-là ?... A la vue de ce trait de force, j'ai bien peur de n'avoir été qu'un lâche jusqu'à ce jour !

» Du 15. J'ai fait une lecture de ma tragédie de *Louis XVI*, chez M. de Saint-Romain. Mes auditeurs fondaient en larmes au quatrième et au cinquième acte. Je n'attribue cela qu'à l'intérêt de mon sujet.... L'abbé Lagrange part. Il me rend mes cahiers ; nous restons seuls pendant une heure ; notre application est sérieuse ; il prend son rôle de médiateur entre le ciel et la terre ; moi, je m'humilie à ses genoux, j'écoute sa morale grave, mais indulgente ; il voit en moi un grand pécheur aux yeux de Dieu ; et malheureusement un de ces fous, comme il y en tant dans le monde, auxquels le siècle fait plus que pardonner. En somme, il ne croit pas que je vaille moins que beaucoup d'autres qui se croiraient en droit de se dire meilleurs que moi ; s'arrêtant enfin à ce que je suis, et oubliant ce que je fus, en faveur de mon repentir, il prononce mon absolution, et me déclare réconcilié avec Dieu. A son départ, je lui fais promettre de venir chercher un asile auprès de moi, s'il ne peut pas rester dans sa paroisse.

» Des 17 et 18. J'ai été visiter à Rolle, M. Lullin ; j'ai fait un paquet de tous mes papiers que je lui dépose, ne pouvant entrer en France avec un bagage aristocratique, tel que celui que je traîne après moi. Il me l'enverra, dès que je lui en donnerai l'ordre. Il m'a offert sa bourse, je l'ai remercié, ayant trop d'argent plutôt que d'en manquer ; de retour à Lausanne, je confie mes bagages à une maison du pays, pour me les faire parvenir à Lyon, à une adresse convenue ; M. de B... me quitte, ayant trouvé une dame qui se charge de lui ; j'arrête mon départ pour le 21, moi sixième d'une petite caravane

qui partira de Lausanne de son pied léger, pour gagner la frontière.

» Enfin, le 21 mai, M. du Bord, M. Lagarde, M. du Buisson, M. Chauliac, Devès et moi, nous nous sommes mis en marche, à trois heures et demie du matin, Devès portant un havresac, où je n'ai mis que mon bonnet de nuit et mes pantoufles, tous les autres ayant un petit paquet en sautoir, moi seul n'ayant aucune charge. Rien de si gai que ce cortège : Chauliac et moi, nous formons l'avant-garde ; il n'est chargé, lui, que d'onguens, de pilules, de robs et d'une petite seringue ; les quatre autres composent le corps d'armée et se traînent pesamment sur nos pas. Nous nous comparons à la caravane du compère Mathieu : moi, je suis le compère, Devès est père Jean de Domfront, Chauliac est dom Diégo de las Platas, y rioles y Bajajos, du Bord est dom Vitulos, etc.

» On nous avait indiqué, à Saint-Sergue, le receveur de la douane, M. Triboud, comme pouvant nous aider beaucoup. Il y avait là de l'exagération ; mes compagnons ont mis une grande importance aux détails dans lesquels ils sont entrés pour assurer leur passage à Saint-Claude : rien de si simple. Un guide vous y conduit, à travers champs, par des chemins sûrs ; on n'est jamais rencontré par âme qui vive. Je prends un guide, et tout est dit pour moi.

CHAPITRE IV.

Rentrée en France ; Lyon.

« A la chute du jour, le 22 mai, nous avons passé la frontière ; je me suis enfin retrouvé sur le territoire français ! Il m'a semblé que le terrain était plus ferme sous mes pieds.

Mon conducteur m'a montré la borne qui marquait la limite; à l'extérieur, était sculpté un ours; au revers, des fleurs de lis à moitié mutilées. Je me suis hâté de quitter le pays des ours, j'ai été baiser ces vestiges des armes royales de France, et je suis tombé à genoux pour remercier le ciel de m'avoir rendu ma patrie. Les arbres, la terre, l'herbe, le ciel déjà voilé, ont pris à mes yeux un aspect différent. Au milieu d'une forêt faiblement éclairée par le crépuscule, sur une partie élevée et raboteuse du Jura, j'ai cru voir un paysage riant, un jour pur et serein, une nature plus variée, plus animée que partout où mon émigration involontaire m'a fait traîner mon existence. Oh! qu'ils ont raison les proverbes! « Chaque oiseau trouve son nid beau... » C'est une belle chose que les proverbes! on pourrait, on devrait réduire en proverbes la politique, la religion, la morale, les lois... Je suis revenu à ces fleurs de lis à demi-effacées, je les ai baisées une seconde fois, et j'ai versé une larme.... France, serait-il vrai que cette larme soit un crime! Mon cœur a tressailli à la seule vue de ce peu qui reste des signes que tu as réprouvés; serait-il vrai que cette émotion, dont je suis encore agité, te soit une offense!.... apaise-toi : mes vœux, pour le retour des temps qu'ils nous rappellent, n'ont que ton bonheur pour objet. Si tu les rejettes, si tu veux absolument une autre existence, je t'immolerai mes préjugés, mes passions, mes regrets. Je te ramène un fils docile; que je retrouve en toi une indulgente mère; je ne te demande autre chose que de me permettre de rester l'ennemi du crime. Il te donna la république; si tu la veux, et si la vertu la maintient, je lui prête mon cœur, je lui donne mes bras, je me dévoue à sa défense.... à moins qu'un temps ne vienne où tu me commanderais un autre devoir!...

» Nous avons mangé du lait abondamment chez notre guide; je ne pouvais m'en rassasier : c'était du lait de France!

J'avais trouvé le lait de la Suisse excellent, mais quelle différence! oh! la France! où la remplacer quand on l'a quittée? Pour connaître ce qu'elle vaut, il faut avoir vu l'étranger; il faut avoir vu le pays des aigles et le pays des ours.... Si jamais je fais un roman, je n'oublierai pas ce voyage nocturne et silencieux où, fuyant les chemins et jusqu'aux sentiers, nous nous sommes dirigés presque en droite ligne vers Saint-Claude, traversant les prés, les guérets, les montagnes, les ravins, les rocs escarpés, Chauliac et moi, gais et agiles jusqu'à notre arrivée; les autres, craintifs et chancelans, n'osant ni tousser, ni parler, ni souffler. Vers la fin, Devès s'est traîné sur mon bras, sur celui de Chauliac, sur celui du guide, et, à la descente des prés qui dominent Saint-Claude, il a, comme nous tous, glissé sur son séant, du sommet de la montagne à sa base, manière de voyager fort rapide, qui ne demande autre chose qu'une bonne provision de culottes... Ici, Dubuisson s'est égaré ; nous ne nous sommes plus trouvés que cinq, après la glissade, sans compter le guide. Après de longues et vaines recherches, nous avons gagné, sans lui, l'auberge de Saint-Sauveur où, nous étant délassés par un bon verre d'eau-de-vie, nous nous sommes livrés à Morphée à trois heures après minuit. Le lendemain, Dubuisson n'ayant pas paru, nous avons envoyé le guide à la découverte; il n'en a rien appris. Tout ce qui en est résulté, c'est l'apport d'un fragment de lettre déchirée; ses camarades l'ont reconnue; nous n'en avons plus entendu parler. »

Les cent pages et plus qui suivent notent tous les détails de mon voyage jusqu'à Marseille! Je viens de les relire; j'en ai le cœur encore gonflé. Mais je voyage en France; je n'ai peut-être que trop arrêté mes lecteurs sur

des détails qui n'auront pas, pour lui, l'intérêt qu'ils ont eu pour moi; abrégeons. Je ne citerai que peu de chose de ce fatras qui m'a arraché quelques larmes que j'ai trouvées bien douces, surtout quand j'ai relu l'accueil que j'ai reçu de tous mes amis de Lyon.

Dans notre route, une hôtesse nous avait servi un excellent déjeuné; au moment de monter sur notre char-à-banc, elle nous demanda vingt-huit francs en assignats (j'en avais acheté à Lausanne mille francs, qui m'avaient coûté trente-cinq fr.). Je lui dis, en riant, que c'était une somme. « Aimez-vous mieux, me répondit-elle, me donner un louis? je le recevrai volontiers. Nous n'avons personne dans notre pays à qui cela ne convînt comme à moi. — Vous aimez donc les louis, madame? — Monsieur, comprenez-moi bien : ce ne sont pas des louis que je vous demande. Je n'en veux qu'un; comprenez-vous ce que je veux dire? — Parfaitement, et je vous le souhaite de tout mon cœur. — Il faut espérer que cela viendra. Bon voyage, Messieurs. — Bon jour, bon jour, bonne dame.... » Je partis enchanté de cette disposition des esprits, que je trouvai la même de Saint-Claude jusqu'à Lyon. Arrivé à Lyon le 25 mai, d'assez bonne heure, je dînais à table d'hôte à l'hôtel du Parc. A l'extrémité de la table, en face de moi, je remarquai un général républicain dont la figure ne m'était pas inconnue, mais ma mémoire paresseuse ne pouvait pas me dire qui il était; il m'aperçut moi-même, et je crus voir que ma présence l'intriguait. J'interrogeai mes voisins, aucun ne le connaissait. Une curiosité importune me fit quitter la table, et je fus appeler M. Levrat, tenant le restaurant, pour lui désigner mon homme et savoir qui il était. Lorsque je rentrai

dans la salle, le général avait levé le siége, il avait disparu; mais il était connu de M. Levrat. Il me donna son nom; c'était ce perruquier pour femme qui était venu, à Montpellier, à la tête de quatre-vingts brigands comme lui, pour me pendre. Il ne reparut plus; en sortant de table, il avait été enlever ses effets, et quitter l'hôtel du Parc sans tambour ni trompettes; je ne l'ai plus vu dans Lyon...

Ce n'est heureusement pas à des épauletiers de cette espèce-là qu'est due cette gloire française, dont on a tant parlé. C'est tout ce que je dirai sur cette anecdote, qui, si je le voulais, me servirait de texte pour des réflexions du plus haut intérêt.... mais j'ai promis d'arriver bientôt à Marseille; je ne manquerai pas d'occasions pour prouver que les révolutionnaires, presque sans exception, sont tous de cette trempe-là, et qu'il ne faut, à un gouvernement digne de ce nom, pour les empêcher de remuer la langue et de lever la tête, que le vouloir, comme il faut qu'un gouvernement sache vouloir.

J'ai raconté, dans un autre ouvrage, le phénomène météorologique qui eut lieu le 29 mai, lors du service expiatoire de la plaine des Brotteaux. Témoin oculaire de l'effet qu'il produisit sur la population entière de Lyon, je dois le rappeler ici.

Au moment précis où le célébrant fit la con-

sécration de l'hostie sainte, un prisme circulaire environna le soleil, dont les rayons tombaient perpendiculairement sur la ville. Le peuple, émerveillé, disait *que c'était la couronne de France* qui planait sur Lyon; chacun considérait, à haute voix, ce phénomène peu commun comme un présage *du retour de la Royauté;* malheureusement le présage a demeuré vingt ans à se réaliser. J'ai retenu quatre vers d'une assez médiocre élégie qu'on lut le lendemain au grand théâtre; ils firent un effet prodigieux par l'à-propos de leur application. Les voici :

Le Dieu du jour, l'astre qui nous éclaire
Nous a montré le cercle du bonheur.
Son auréole a ceint notre hémisphère
Quand nous avons reçu le drapeau de l'honneur.

« Le 31 mai (copie littérale de mon journal), j'ai passé mon après-midi, jusqu'à six heures, avec Mmes. Pommaret et Lafabrègue. Les vengeances exercées la nuit dernière par le parti actuellement dominant, et que l'on fait monter à soixante victimes, ont jeté dans l'âme de ces femmes sensibles une terreur que j'ai vainement essayé de calmer; j'en étais aussi saisi qu'elles. Quoique, comme on le dit, il soit peut-être vrai que la clémence envers les tigres qui ont dévasté ma patrie, ne ferait qu'aiguiser leurs dents et ramener la possibilité de leur règne affreux, je n'ai pu me défendre de cette horreur profonde que doit inspirer à tout homme de bien l'existence d'un tel désordre, où des vengeances particulières doivent s'exercer nécessairement au nom de la vengeance publique. J'ose le dire,

après celui qu'on ne peut comparer à rien, le plus grand crime de la révolution, c'est d'avoir réduit des hommes honnêtes à n'oser blâmer hautement des meurtr s que la loi n'a point commandés.

» Je ne compreuds pas comment, dans la disposition d'esprit où je me suis trouvé en quittant ces deux dames, j'ai pu songer au spectacle, et m'y laisser entraîner par Authérac, arrivé de Lausanne, à un souper qui s'est prolongé jusqu'à minuit. Cette dissipation, à laquelle j'étais si peu préparé, a mérité la punition que j'en ai reçue.

» Authérac et moi nous reconduisions deux dames chez elles : chemin faisant, en passant sur le quai de Saône, nous avons été frappés d'horreur par des cris plaintifs et par le bruit d'une chute dans la rivière.. Affreuse suite de l'anarchie! horrible résultat de nos coupables dissensions! pourquoi faut-il que mes yeux aient été souillés du spectacle que je vais décrire!

» Au près du pont de pierre, n ous avons trouvé un chapeau que le corps de garde voisin est venu reconnaître. Il était partagé d'un coup de sabre, et la place sur laquelle on l'a ramassé, était inondée de sang.... de sang humain!... Barbares, qui avez provoqué ces vengeances! monstres qui, les premiers, avez donné, sans aucun prétexte, l'exemple de ces noires fureurs! je vous exécrai quand vous régniez par vos bourreaux, et cependant l'accent douloureux de la plaintive humanité appelle sur vous ma pitié, lorsque vous recevez enfin la peine de vos crimes.... La Saône emporte le cadavre d'un des bourreaux de la patrie..... Ah! pour ne pas succomber à l'horreur dont je me sens saisi, j'ai besoin de penser que la mort de cette victime n'est point une méprise; qu'aucun ennemi personnel..... Eh! quand ce n'en serait pas une! quand j'en aurais la conviction! en est-ce moins un crime?... O France! ô ma patrie! hâte-toi

de rappeler le règne des lois. Il est trop cruel, il est trop honteux de vivre au sein d'un tel désordre ! Quel que soit le motif de ceux qui te vengent ainsi, tu ne peux pas accepter ces vengeances, car c'est encore de l'anarchie !...

» Nous continuons notre route, et sur la place de l'Herberie un corps expirant, un homme noyé dans son sang, fait un dernier effort, pousse un soupir et achève sa vie. Mon âme se remplit d'une horreur au-dessus de ses forces ; j'arrive heureusement au logis de ces dames, je les dépose chez elles, et les laisse avec Anthérac, qui veut en vain me retenir. Seulement je prie qu'on m'attende pour me recevoir si je trouve l'hôtel du Parc fermé. C'est ce qui m'arrive ; j'ai beau frapper, personne ne répond ; je prends un fallot, et je vais rejoindre Anthérac.

» Chemin faisant, un homme seul m'aborde et s'étonne de me voir si tard dans les rues. Je lui en explique la cause ; il m'accompagne jusqu'à l'Herberie. Avant de le quitter, je m'aperçois qu'il porte l'écharpe municipale sous son habit. Je lui annonce que, sur ses pas, va se rencontrer un cadavre. Il me remercie froidement, et continue sa route. Reçu dans la maison où j'étais attendu, je me place à une de ses fenêtres qui dominent la place de l'Herberie ; j'observe ce qui se passe dans cette affreuse nuit. Deux hommes, venant du côté des Terreaux, arrivent jusqu'au cadavre et rebroussent chemin ; deux autres leur succèdent, ils tournent quelque temps au tour du mort, et continuent leur route. Cinq ou six minutes après, une douzaine d'hommes arrivent par la rue qu'ont prise ces derniers ; ils traînent par les pieds une autre victime ; ils entourent le malheureux que j'ai entendu expirer, et que j'apercevais encore de ma fenêtre à la faveur de la lune ; bientôt ils prennent le chemin de la Saône ; ils sont partis : il n'y a plus de cadavre sur la place de l'Herberie.

» J'ai attendu avec impatience la fin de cette nuit abominable; dès que j'ai pu espérer de trouver l'hôtel du Parc ouvert, j'ai regagné tristement ma demeure, et avant d'essayer de chercher dans les bras du sommeil un relâche à l'horreur qui m'obsède, j'écris cet affreux souvenir. »

A mon réveil, le premier juin, je me sentis comme affaissé; je ne sortis pas de la journée; je dînai à l'hôtel, ce qui ne m'arrivait presque jamais.

Deux juifs de Bordeaux y furent considérés comme suspects, et insultés en conséquence. A cette époque, cela pouvait devenir sérieux : je pris leur défense; j'eus l'air de les connaître et je répondis d'eux : il n'en fallut pas davantage pour qu'on allât jusqu'à leur faire des excuses.

Après le dîner, me jugeant, d'après mon procédé, tout autre que ce que je suis, il m'arrêtèrent dans la cour pour me remercier, et, me montrant leurs passeports : « Citoyen, me dit l'un d'eux, nous sommes des hommes connus : je puis vous dire cela à vous; j'ai aimé et servi la république, j'ai combattu pour elle, je me suis sacrifié pour la faire triompher de ses ennemis. — Vous avez-là, lui répondis-je, un très grand mérite, mais je ne vous conseille pas d'en faire parade à Lyon. Je ne puis en dire autant que vous; mes opinions ne sont pas les vôtres; mais ce n'est pas une raison de nous haïr. Je suis fort aise d'avoir mis fin à une scène qui pouvait devenir fâcheuse. Si vous m'en croyez, vous prendrez des idées plus saines de ce qui peut guérir les plaies de la France. » J'offris du café à ces deux juifs : m'ayant dit qu'ils étaient de Bordeaux, je leur demandai des nouvelles de l'abbé Lacombe. J'appris, par eux, le sort de cet ami de ma jeunesse, qui paya si mal mes bienfaits et ma confiance. De président du club de Bordeaux, il était devenu président du tribunal révolutionnaire; ce fut lui qui inonda de sang la rivale de Londres; il porta le désespoir dans toutes les

familles, et il se fit, de la guillotine, un moyen d'arriver à une fortune monstrueuse. Il se faisait payer la vie d'un misérable, dont le sort dépendait de lui, et, lorsqu'il en avait reçu le prix toujours énorme, il l'envoyait à l'échafaud : on me cita la femme d'un ami que j'avais connu à Sorèze, laquelle mourut de son désespoir; ce monstre, après avoir assouvi sa cupidité et sa brutalité, ayant fait tomber une tête vainement rachetée par le plus grand sacrifice que puisse faire l'amour conjugal poussé jusqu'à l'héroïsme.... Ma tête, vide de pensées, se détourna comme pour fuir l'aspect de ce tableau hideux. Je pleurai mon ami, je pleurai sa respectable veuve, élevée par sa vertu au-dessus de la honte d'une telle profanation..... La mort du scélérat ne me consola point.... J'appris qu'il avait péri, au milieu des cris de l'exécration générale, par le même supplice dont il avait frappé ses victimes... Mais qu'était-ce que cette vie abominable pour payer tant de vies si pures dont il avait tranché le cours!

Dieu ne voulut pas que mon cœur demeurât en proie à tant d'horreur; un soulagement inattendu m'arriva à cette place même où je venais d'entendre ces épouvantables détails. Un des négocians du Languedoc, qui commencèrent mes succès à Marseille en m'y chargeant de leurs affaires, et qui fréquentait souvent ce port, m'apercevant dans le café, courut à moi, poussant un cri de joie et se précipitant à mon cou, il m'exprima combien il était enchanté de revoir celui à qui il était redevable de la vie. Stupéfait du motif de tant d'empressement, et ne concevant pas quel rapport il pouvait y avoir entre les liaisons très vulgaires que j'avais eues avec cet ami et un service aussi important que celui dont il me parlait, je demandai une explication. « Vous ignorez cela, mon ami, me dit-il; vous étiez hors de France lorsque ce que je vais vous raconter m'arriva : vous allez voir que, sans vous, j'étais un homme mort,

c'est votre nom qui me sauva. » Je prêtai attention à mon ami; voici ce qu'il me rapporta : « Notre département était devenu inhabitable vers la fin de 1793. Je cherchai à arriver à Marseille, pour gagner l'Italie où l'Espagne. En passant à Nîmes, je fus arrêté comme suspect, et, sur quelques irrégularités prétendues dans mes papiers, parmi lesquels ne se trouvait pas un certificat de civisme, je fus traduit au comité de surveillance. Un des membres, et je crois même son président, mit, dans son interrogatoire, tant de passion et de férocité, que je ne doutai pas que, le lendemain, je serais livré au tribunal révolutionnaire. Dans la nuit, quelle fut ma surprise! m'ayant fait amener devant lui à la geôle, ce membre furibond s'enferma seul avec moi, et me montrant tout-à-coup un visage amical, il me demanda si je ne le reconnaissais pas. Je lui répondis que non. « Cependant, continua-t-il, je suis sûr que je vous ai vu quelque part. — Je n'en ai nulle idée. — N'êtes-vous jamais allé à Marseille? — Pardonnez moi, citoyen, j'y allais cinq ou six fois par an. — Qui connaissez-vous à Marseille? — Mais la maison Rabaud, la maison Pluvinet, la maison Testar et Guérin. — Ce n'est pas çà. — J'ai connu le courtier, Guillermi, Fonvielle l'agent-de-change. — A quelles époques avez-vous vu ce dernier? — Il y avait beaucoup de trouble dans ce moment-là, voilà pourquoi je n'y suis pas revenu depuis. On venait de pendre deux habitans de Salons, le père et le fils. — Alors, c'est chez Fonvielle que je vous ai vu; maintenant, je me le rappelle. — Mais, citoyen président, je n'allais chez lui que pour des affaires de commerce! je vous proteste que jamais il n'a été question de politique entre nous d'eux. — Et moi, Monsieur, je vous proteste qu'un ami de Fonvielle ne périra pas à Nîmes tant que j'y serai quelque chose... Je respirai la vie en entendant ces mots. Cet homme, inconcevable pour moi, me fit la leçon sur ce que je devais répondre le len-

demain au comité, me prépara à supporter, sans me troubler, la dureté et le ton menaçant avec lequel il me parlerait, m'assura que je serais renvoyé libre, et me promit de me munir, lorsque je le serais, de papiers avec lesquels je pourrais parcourir toute la France sans avoir rien à redouter. C'est ce qui arriva et m'a détourné de passer en pays étranger. . . » Quel contraste entre ce jacobin de Nîmes et celui de Bordeaux!

Je me perdis en conjectures pour deviner quel pouvait être le premier; un instant je fixai mon idée sur ce commissaire Nîmois, qui m'avait quitté à la Palud en sortant d'Avignon; mais, après un peu de réflexion, je n'y vis aucune apparence; il me nomma ce président; ce nom ne me dit rien; je renonçai à me creuser la tête pour percer un mystère hors de ma portée; je me bornai à féliciter mon ami; il me sembla que mon nom s'était ennobli et m'était devenu plus cher ayant été le germe d'une si bonne action.

Le 2 juin, ayant perdu ma matinée dans une oisiveté importune que je cherchais à secouer sans savoir comment, j'allai dîner chez l'honnête M. Picard. Je le trouvai tout occupé de ses spéculations mercantiles. « Comment, me dis-je en moi-même, ces idées-là peuvent-elles, au milieu de la révolution, surnager sur la mer des incertitudes et des angoisses qu'elle fait naître?» Son épouse et son beau-frère me racontèrent, ainsi que lui, leurs souffrances depuis que je ne les avais vus. Ils m'intéressèrent par le récit des grandes actions des héroïnes Lyonnaises pendant le siège. Ma tête s'échauffa au feu de l'admiration, et ce fut au sein de cette famille que je conçus le plan d'une tragédie, *le Siège de Lyon*, à laquelle je lui annonçai que j'allais m'adonner entièrement.

Animé par toutes les sensations que j'avais éprouvées depuis

huit jours, inspiré par le spectacle des ravages que le siège avait faits dans cette ville héroïque (1), je m'assis sur ses ruines, encore fumantes du sang de ses généreux défenseurs; et, en dix-huit jours, renfermé dans mon hôtel du Parc, je composai ma tragédie de *Collot-d'Herbois dans Lyon*, mettant un jour seulement d'intervalle d'un acte à l'autre, pour aller le lire chez mes amis Picard, Pommaret, etc., ce qui réduit à treize jours le travail positif.

Cet ouvrage, que je fis imprimer à Marseille à dix mille exemplaires, était perdu pour moi; il ne m'en restait plus un seul, lorsque M. Victor Hugo m'indiqua, il y a un an à peine, un libraire chez lequel je le trouverais; et je l'y trouvai, en effet, dans un recueil de pièces provenant de la bibliothèque de M. Gardel.

Pendant que je suis ainsi séquestré de toute société, mes effets sont arrivés de Suisse; j'ai reçu des lettres de ma mère qui me presse de la rejoindre .... Au milieu du travail de mon dernier acte, un ami, M. Decombe, me demande et obtient de moi une chanson d'amour. Que les hommes sont bêtes avec leur esprit d'emprunt! La belle chose qu'une chanson d'amour! Je ne conserve seulement pas copie de celle-ci. Je n'en aurai jamais besoin, je l'espère; et puis ce n'est pas ma manière de chansonner ainsi pour frayer mes chemins dans l'île de Cythère: en tout cas, j'ai essayé mes forces; je ferais cent de

(1) Conçoit-on qu'elle ait semblé avoir voulu répudier sa gloire, au moment même où elle était appelée à en cueillir les nobles fruits?

ces fades compositions en un jour. Je conçois maintenant ce que c'est qu'un vaudevilliste.

N'ayant plus rien qui me retînt à Lyon, je m'occupai de mon départ. La superbe voiture de l'ancien archevêque était à vendre à l'hôtel du Parc; je l'achetai 10,050 francs en assignats, qui me coûtèrent 300 francs en or; je la fis couvrir en toile cirée pour cacher ses dorures, et je ne songeai plus qu'à mon départ.

Je m'étais lié, à l'hôtel du Parc, avec le comte de Montluc, que je compte encore aujourd'hui, en 1824, au nombre des vrais amis que m'a laissés la révolution, et que ne m'a point débauchés cette restauration, que j'ai tant désirée, et où je n'ai trouvé qu'injustice, dédain, ingratitude; monstruosité qui, je l'espère, aura son terme, et ne se reproduira plus.

Montluc et moi, dès la première vue, nous avions éprouvé réciproquement cette force de sympathie qui s'exerce sur les bons cœurs. Il m'avait communiqué les lettres de sa femme, qui le détournait de rentrer à Saint-Flour, où il ne paraîtrait pas sans soulever, contre lui, tous les révolutionnaires, forts des lois encore en vigueur contre les émigrés, et ayant, pour la plupart, acheté ses biens vendus par la nation. Il avait accepté un asile chez moi, à Marseille, pour attendre un temps plus propice, répugnant à émigrer une seconde fois; il

m'aida à faire nos dispositions, tandis que j'achevai ma *Tragédie*.

Dans l'intervalle, les massacres réactionnaires, dont j'avais vu une scène assez horriblement significative, amenèrent une espèce de contre-réaction qui, précisément au moment où je préparais mon départ, menaça tout-à-coup la sûreté des émigrés rentrés. J'avais dîné, la veille, chez Pommaret père et fils, avec leur ami et le mien, Carré, médecin et officier municipal. Quoique nous ne fussions pas parfaitement d'accord en opinions politiques, Carré me prévint que des visites auraient lieu dans les hôtels, et qu'à tout événement je devais me tenir sur mes gardes. A cette même époque, arriva Mme. de Montluc, pour embrasser son mari avant de le voir s'éloigner de nouveau indéfiniment.... Laissons encore ici parler mon journal, puisqu'il ne m'offre plus que des événemens rapides, consignés naïvement sur ses feuillets sans prétention.

« Du 27. Ordre au sellier d'amener ma voiture au parc, pour partir après-demain lundi. Je vais chez MM. Pommaret, je lis, à leurs dames, mon cinquième acte de *Collot;* on me conseille de supprimer le songe, je crois qu'on a raison; j'y rêverai. Lafabrègue survient : il me conseille de partir demain. Il se passe quelque chose d'extraordinaire à la municipalité. Quoi

qu'il en puisse être, il ne voit que de l'avantage, pour moi, à devancer mon départ d'un jour. Je rentre au Parc, j'envoie Chauliac appeler Devès chez Fréminville, et fais toutes mes dispositions, sachant celles de Montluc déjà faites.

» En me présentant sur la galerie, pour appeler un domestique qui m'a tenu enfermé, jusqu'à cinq heures, pour une maudite boucle à laquelle il manquait un ardillon, deux hommes, dont la contenance ne me semble pas naturelle, passent devant moi; ils entrent chez l'hôtesse, Mme. Bertrand, dont ils se font présenter les registres. Au même instant, Mme. Levrat, femme du chef du restaurant, accourt dans ma chambre, m'annonce qu'on vient faire une visite de l'hôtel, m'invite à la suivre, m'aide à emporter mes effets; et me cache dans un réduit qu'elle m'a préparé avant que j'aie pu seulement m'informer du motif de ce mouvement. Dès que j'en ai eu connaissance, je veux retourner à ma chambre : « Que m'importe, dis-je à Mme. Levrat, une visite domiciliaire? — Mon Dieu! me dit-elle, nous avons vu des choses affreuses qui ont commencé par moins encore que cela..... » Comme je disputais avec elle, on m'amène Devès et Montluc suivi de sa femme. Montluc arrive tout effrayé : on vient d'arrêter un de ses amis; lui-même, il n'a tenu à rien qu'il ne fût, en ce moment, dans les prisons de la commune. J'accorde le départ, mais j'exige qu'on me le laisse diriger, qu'on ne me fatigue pas de questions inutiles; je veux conserver mon sang-froid.

M. Lafabrègue survient; il exige que je sorte à l'instant de la ville; il ne me quittera que lorsqu'il m'aura vu loin du faubourg de la Guillotière. Je charge Devès d'amener demain matin ma voiture à Saint-Fonds. Montluc prend congé de sa femme, et je sors avec lui, de l'auberge, pour aller, à pied, coucher à la première poste.

MM. Lafabrègue et Devès nous ont escortés jusque hors du

faubourg, d'où nous avons fait une petite station chez Mme. Deschamps; là, j'ai donné, au zélé Lafabrègue, une note de ce qu'il veut bien se charger de faire encore pour moi. Il paiera mon compte à l'hôtel du Parc; il fera partir Devès, avec ma voiture, le plus tôt possible; il proposera, au pauvre Chauliac, d'y monter, pour venir me joindre. Le sachant sans moyens, je le laisserais avec peine dans une ville d'où on chasse, en vingt-quatre heures, tous les étrangers. Nous nous embrassons, je dis adieu à tout ce qui m'entoure. Enfin nous voilà, Montluc et moi, sur la route de Vienne. Il pleut : en rappelant toutes les circonstances de ce départ si brusque, nous cheminons, beaucoup plus gais que ne le pensent nos amis de Lyon, et nous arrivons à Saint-Fonds à onze heures du soir.

A la poste, où l'on ne loge point, on nous renvoie à l'auberge voisine. A cette auberge, on nous insulte, on nous menace, on ne veut pas nous recevoir; nous retournons à la poste, où, annonçant la prochaine arrivée d'une voiture que nous devons prendre au passage, nous nous jetons, pour ainsi dire, malgré le palfrenier, sur une large caisse à l'avoine. Deux heures après, notre sommeil est interrompu par le bruit que font deux postillons ramenant des chevaux. Ils parlent entre eux, à haute voix, dans l'obscurité. L'objet de leur entretien est ce qui se passe à Lyon; ils se félicitent des bonnes nouvelles qu'ils y ont apprises; ils espèrent le retour du maximum; mais nous ayant découverts à tâtons, ils vont allumer la lanterne, et nous donnent pour lit un tas de foin.

Le 28 juin. Montluc me réveille au premier point du jour, et veut que j'envoie un exprès à Lyon au-devant de notre voiture. Je retarde jusqu'à sept heures. Sept heures sonnent, et ma voiture n'arrive pas. L'honnête fille du maître de poste paraît, gronde les postillons de ne l'avoir pas éveillée pour

nous donner une chambre, nous fournit une écritoire pour écrire un mot à Lyon, par exprès; mais une voiture paraît sur la route..... je suspends.... elle arrive.... c'est la mienne qui m'amène Devès et Chauliac; en cinq minutes, nous fûmes en marche.

A Saint-Vallier, Mme. Gardon et sa fille, Mme. Coincet, me font l'accueil le plus amical; elles revoient avec plaisir ce commissaire de Marseille avec lequel elles ont soupé il y a deux ans. Les bonnes personnes que ces deux dames! Mme. Coincet m'engage à visiter, à Marseille, Mlle. Marin de Tarascon, fille du marquis de ce nom, pour laquelle elle me remet une lettre. Je la trouverai chez Mme. de Pierrefeu, rue Paradis. Je rencontre, à la poste, la fille de l'ancienne amie de ma mère, Mme. Grenier, de Perpignan. Elle va à cinq lieues de Lyon avec son mari. Elle me donne de tristes nouvelles de sa famille, dont tous les vieux sont morts.

Le 29. Arrivé à Valence, je vais au département pour embrasser mon ami Aimé. Il est employé à Montpellier; son successeur est celui que j'eus à Perpignan, Veyre, qui m'a revu avec plaisir, mais avec étonnement. Il voulait me présenter aux administrateurs du département, qui, m'a-t-il dit, me regrettent encore, me croyant mort depuis long-temps. Je l'ai remercié, ne voulant pas arrêter ma marche.

Au premier relai suivant, j'ai retrouvé ce Suédois auquel, avec M. Vrh Schroder, je servis de caution, à Marseille, lorsqu'il fut arrêté, au club, comme espion...... C'est une chose singulière, comme je ne puis faire un pas, sans rencontrer des connaissances! D'après cela, il me serait assez difficile de changer de nom sans danger! Heureusement, je n'y serai jamais réduit dans ma patrie; j'y périrai, si le sort le veut ainsi; mais je n'aurai pas été, un instant, menteur à mes concitoyens.

Du 30. Nous avons couru, hier, tout le jour et toute la nuit; nous voilà arrivés, ce matin à Avignon à huit heures. Je fais appeler Philippon, qui reste stupéfait de me revoir debout. Nous déjeunons ensemble à mon auberge; je le prie de m'excuser auprès de sa femme, si je ne vais pas la saluer, et je remonte dans ma voiture, qui me dépose, le jour même, à Marseille......

Je ne peins pas l'instant de cette réunion.... Tout ce que j'avais souffert, depuis deux ans, se trouva oublié, dès que j'eus savouré le bonheur de me retrouver dans les bras de ma mère.

FIN DU LIVRE VII.

LIVRE VIII.

L'homme fait.

CHAPITRE PREMIER.

Avant le mariage.

AVANT de songer à mes affaires, dénouons toute la partie romantique des six derniers mois de mon émigration. Bientôt un autre tourbillon va nous emporter dans sa course; il n'aura nul rapport avec ce qui précède; que le passé s'oublie : l'avenir aura assez de quoi nous occuper.

A chaque pas que je fais dans la ville, je suis arrêté, fêté, étouffé des embrassemens de mes amis; dès le lendemain, mon retour n'est ignoré de personne, et ma maison ne désemplit pas des visites de félicitation que ma mère reçoit, en mon absence, ou que j'ai le plaisir d'y recevoir moi-même dans les courtes apparitions que je fais chez moi, m'occupant déjà de recueillir les débris de ma fortune, que mon associé a dissipée ou fait évaporer en mon absence.

Mais tout est personnel, dans ces démonstrations du plaisir qu'on a à me revoir; chacun a supporté sa part de l'ouragan

révolutionnaire. Personne ne remonte à la cause de mes souffrances et de mes pertes; personne ne songe au commissaire de Marseille, qui s'est sacrifié pour répondre à la confiance de ses concitoyens. Si je fusse resté dans mes foyers, je n'aurais ni moins souffert, ni moins perdu; j'aurais péri peut-être : on ne voit que cela, et on m'estime heureux de n'avoir pas vu Marseille sous le couteau de la terreur.

Un seul homme, que j'avais à peine connu avant mon départ, vint me payer ce qu'il appela la dette de la reconnaissance publique. Ce fut M. Aubert, négociant, rue de la Darce. Il me fit sa visite, non comme mon ami, puisqu'il n'avait eu aucune relation avec moi; mais comme Marseillais pénétré de tout ce que j'avais fait ou essayé de faire pour son pays. « De tous » les hommes qui ont figuré sur le théâtre sectionnaire, vous » êtes le seul, me dit-il, dont Marseille aurait dû célébrer le » retour dans ses murs par des réjouissances. Je vous ai » suivi de près, à cette époque, et je sus vous apprécier. Nul » ne fut, plus que vous, ardent et désintéressé; nul ne mon» tra plus de courage, et ne mérita mieux l'estime des hon» nêtes gens. Je viens vous témoigner la mienne, qui vous est » acquise sans réserve; je viens me féliciter de votre retour, » et vous demander votre amitié..... »

J'avoue que je me crus trop payé du peu que j'avais fait par cet honnête homme, auquel, dans toute la sincérité de mon âme, je répondis qu'il y mettait un prix beaucoup trop grand. En effet, ce désintéressement, qu'il croyait avoir remarqué en moi, n'était pas tel qu'il lui semblait être. D'autres, peut-être, avaient suivi des inspirations qui n'étaient point

celle qui m'avait entraîné : ceux-là pouvaient avoir cédé à l'amour de l'argent; ceux-ci, aux jouissances de l'amour-propre; le plus grand nombre, aux séductions de l'ambition : rien de semblable n'était entré dans mes motifs. Mais n'est-ce que cela dont se compose l'intérêt personnel ? Chaque passion n'a-t-elle pas aussi son égoïsme? Le plaisir de se satisfaire n'est-il pas aussi, pour chacune d'elles, un puissant véhicule, et peut-il prétendre aux honneurs du désintéressement, celui qui, privé de ce plaisir, ne ferait aucun cas de son existence, et qui en fait, en conséquence, l'unique objet de son désir? Or, j'étais animé par une passion qui ne finira qu'avec ma vie. Cette passion, c'est ma haine de la révolution. J'ai, sur les rayons de ma bibliothèque, trente volumes, enfans de mon oisiveté (on les verra éclore successivement dans la suite de ces Mémoires); qu'on les prenne au hasard, on n'en trouvera pas un où cette haine ne soit empreinte à chaque page. J'ai donc couru après les jouissances dont me rendait avide cette passion indestructible; c'est donc pour moi que j'ai agi : tant mieux pour ceux qui en ont profité; mais il est évident que, puisque mon intérêt personnel a été mon seul, ou, tout au moins, mon premier et mon plus fort stimulant, ils ne m'en doivent pas de

reconnaissance. Si j'avais, à cet égard, la moindre prétention, en quoi différerais-je de ce passant qui, ayant pris une lanterne par une nuit obscure, prétendrait que ceux qu'il rencontre, suivant la même direction, lui doivent un paiement, parce qu'il a éclairé le chemin?... Mais si ceux-ci allaient le quereller pour ce service qu'ils ont recu de lui! s'ils allaient l'accuser d'avoir embarrassé leur marche!... Il est des gens capables de cette absurdité.... Hélas! oui, il en est, et j'en ai fait l'expérience, même avant d'avoir entendu parler de cet honnête homme qu'on appelle *Dentu*, même avant d'avoir reçu, sous un pli anonyme, tandis que j'écris ces Mémoires, quatre pages imprimées, dont j'ignore la source, et que je transcrirai quand il en sera temps!

Que faire à cela? Lever les épaules, et aller en avant. Je suis content de moi : ne perdons pas mon temps à être mécontent des autres.

La visite qui me fut la plus agréable, fut celle de Gabriel. Il était procureur-syndic du district de Marseille. Il m'apprit que M. Siméon, dont je venais à peine de me séparer à Florence, était à Aix, procureur-général-syndic du département. Ma radiation de la liste des émigrés, objet important dont le bon Gabriel exigea que je fisse ma première affaire, se trouva donc, pour moi, être la chose du monde la plus facile.

Il n'en fut pas de même de ses préliminaires!

J'avais à rassembler et à produire neuf témoins, pour constater que j'avais habité Marseille jusqu'au 31 mai 1793. Mille prétextes d'impossibilité, pour tel jour et telle heure, car il fallait que je les traînasse tous ensemble pour remplir cette première formalité, m'avaient fait essuyer cent refus avant d'avoir trouvé neuf citoyens domiciliés pour me rendre ce petit service.

Copions ici mon journal.

« Du 6 juillet (18 messidor) 1795. Je me rends, à cinq heures du soir, au café de Bodoul, lieu indiqué pour le rassemblement de mes neuf témoins. Quelques-uns arrivent, ils n'ont pas la patience de s'attendre l'un l'autre; à sept heures, il n'en reste que deux. On m'assure que cette réunion de neuf personnes est ce qui a le plus coûté à ceux qui sont dans le même cas que moi; on m'en cite plusieurs qui, depuis deux mois, suent encore chaque jour à la peine, sans pouvoir parvenir à leur but. Aussitôt je prends mon parti. Je marche à la commune avec les deux témoins qui me restent; chemin faisant, je saisis et j'entraîne de force avec moi tous ceux que je rencontre de ma connaissance, jusqu'à ce que mon cortége soit complet : je ne prie pas, j'exige qu'ils viennent attester un fait connu de toute la ville. Pas un ne me résiste; je chasse mon troupeau devant moi, et me voilà avec lui à la municipalité. Mais, tandis que j'écris leurs noms dans le bureau des gardes de police, quatre de mes moutons s'esquivent. Je cours après eux, je les rejoins, et leur adresse ces paroles : « Comment! Messieurs, vous voulez me quitter? Je me suis » sacrifié pour Marseille; j'ai exposé ma vie et perdu ma for-

» tune en la servant, et je ne trouverai pas neuf Marseillais » qui veuillent me sacrifier dix minutes! Je vous somme de » rentrer avec moi à la maison commune, et de n'en » pas sortir que je n'aie obtenu du conseil ce que j'ai à lui » demander. » Mes fuyards rougissent, ne me répliquent pas un mot, rentrent avec moi dans le bureau des gardes de police, me donnent leurs noms, que j'ajoute à celui des cinq autres témoins, me suivent dans la salle, où, en un instant, le conseil a reçu leur attestation, et m'a fait délivrer mon certificat. Cela fait, je congédie mes gens, n'adressant des remercîmens qu'aux deux témoins avec lesquels j'étais parti du café de Bodoul.... O lâches Marseillais! ô méprisables égoïstes! quand mon intérêt ne me commanderait pas de me renfermer désormais dans une nullité parfaite, je le devrais par la considération de votre vileté..... C'en est fait! je vivrai ignoré, isolé des troubles publics, indifférent aux erreurs ou aux crimes qui pourront encore agiter ma patrie. Moi aussi, je chercherai mon bonheur dans un lâche repos. Un gouvernement quelconque me conviendra, fût-ce l'anarchie elle-même! Je vivrai pour moi, sans ambition, sans envie : me taire et me cacher, voilà ma règle de conduite. Le sage Cicéron sera content de moi. »

« Serment d'ivrogne! qui a bu boira, » se serait écriée ma tante de Montpellier, si elle m'eût vu écrire sur mon journal cette boutade qui fait le pendant de mes adieux à la politique la veille du jour où je me jetai, à corps perdu, dans ma section.

Ma radiation fut, au district, l'affaire d'un instant; ce fut Gabriel qui s'en chargea. J'allai à Aix, pour la faire confirmer par le dépar-

tement; M. Siméon, tout aussi obligeant, me dispensa de tout soin à cet égard. Il me remit, le lendemain, ma radiation définitive, que l'honneur d'avoir été mis nominativement hors la loi me dispensait de faire ratifier par le comité de législation.

Je transcris encore mon journal, mais en le dégageant de ce qui ne serait pas ici d'un intérêt assez marquant.

« Fournier, qui vient me voir à mon auberge, me donne des nouvelles de de l'Échelle, dont je n'avais plus entendu parler depuis sa brusque disparition de chez moi, en 1792. Il est à Aix, accusateur militaire. Je tombe de mon haut; je croyais mon homme *ad patres*, depuis bien long-temps. Je cours à lui; il se jette à mon cou, en me voyant, et m'étonne encore plus en me racontant tout ce qui lui est arrivé depuis notre séparation. Son existence est un miracle, sa vie est le roman le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Comme je n'ai pas plus le temps d'écrire des romans que je n'en ai l'envie, je n'extrairai du sien que ce qui m'a donné le mot d'une énigme dont j'ai, un instant, été intrigué à Lyon.

» Il avait, pendant la terreur, pris le masque du sans-culotisme, et était devenu, à Nîmes, membre du comité de surveillance, où, pendant plusieurs mois, il avait sauvé une foule de pauvres diables qui, sans lui, eussent été la proie du tribunal révolutionnaire.

» Vers la fin du règne de Roberspierre, ses ennemis de Brignolles l'y découvrirent; ils le firent arrêter; il fut traduit à Aix. Il allait être guillotiné, lorsque le 9 thermidor le tira de ce mauvais pas. Poultier, représentant du peuple, qui l'avait vu

à Nîmes, parfait et ardent patriote, le voyant libre, et ne se doutant pas du danger qu'il venait de courir, lui fit donner, à son passage, la place d'accusateur militaire, qu'il occupait en ce moment.

» Ainsi me fut expliquée l'anecdote de Lyon, que je n'avais pas pu comprendre. Je la racontai à de l'Échelle. « Ma foi, mon ami, me dit-il, j'ai sauvé la vie à tant de malheureux, que je n'ai pas celui-là présent à ma mémoire; je sais seulement que, dans le nombre, il y en a six ou sept qui, s'ils n'ont pas péri à Nîmes, t'en sont redevables autant qu'à moi, n'ayant eu d'autre motif pour les sauver que d'apprendre, n'importe comment, qu'ils étaient de ta connaissance. Tu sens que je ne pouvais les sauver tous. Il fallait de la pâture au tigre que le comité, dont j'étais membre, était chargé de nourrir. Mais je m'étais arrangé si bien, que je pus lui faire faire maigre chère, sans me compromettre, car il eût dévoré un de ses pourvoyeurs tout aussi bien qu'un autre. Mon moyen fut simple: ce fut de surpasser, en apparence, l'exaltation révolutionnaire de mes collègues; d'avoir l'air de ne voir d'abord que des conspirateurs dans tous ceux qui passaient devant nous; d'avoir toujours la menace à la bouche, et de me calmer par degrés en écoutant leurs observations, que j'aidais peu à peu à tourner dans un sens favorable, pour arriver à leur faire donner le large. J'acquis par là la réputation d'être un ardent patriote, mais en même temps un homme juste, ce qui me donna, dans le comité, un ascendant déterminé. Mais, comme je te le disais tout-à-l'heure, le tribunal révolutionnaire était là, attendant chaque jour sa proie; si j'eusse trop abusé de cet ascendant, au point d'aspirer à lui couper les vivres, cette pieuse folie m'eût fait manquer mon but, et plusieurs centaines de malheureux auraient augmenté le nombre des victimes.....»

Quel théâtre qu'une révolution!... Non, on n'aura jamais l'histoire de la nôtre.

« Avant de rentrer à Marseille, j'ai voulu aller voir mon frère, que j'ai appris être rentré chez lui. Je passe à Brignolle sans m'y arrèter, et prends la route de traverse qui mène à Belgenciers. Me voilà sur cette même route où je parus pour la première fois avec Courtain. Je la revois avec plaisir par le souvenir de mon bonheur d'alors, que je crois retrouver empreint sur les rochers, sur les masures, sur les arbres qui frappent ma vue. Ces objets me semblent les mêmes; ils me paraissent tels que je les vis il y a douze ans; et cependant, ces masses, ces groupes, ces champs, ces vignes, ces ruisseaux ont changé comme moi; il n'est pas une de leurs molécules, visibles aujourd'hui, qui soit celle que j'y voyais à cette époque. Hélas! en est-il autrement de moi, être fugitif et changeant? Je parais le même aux yeux de ceux qui me revoient après m'avoir presque oublié; mais, malgré cette trompeuse identité, quelle n'est pas la différence que les événemens, les passions, les erreurs et l'expérience, ont établie, entre le gai, le folâtre, l'évaporé Fonvielle de 1783, et le Fonvielle de 1795, étourdi autant qu'étonné de la route tortueuse qu'il a parcourue, irrésolu sur celle qu'il doit suivre, et se défiant enfin de lui-même et des autres, autant que, naguère, il aimait à ne douter de rien!

» Je retrouve à Belgenciers la même bonhomie, la même amitié qui m'y accueillirent de tout temps. Mon frère, qui, pour chasser de la municipalité le jacobin abbé Mauric, a pris sa place de greffier, ne pourra m'accompagner demain à Toulon. Je vois avec plaisir que les brigands le redoutent, que les honnêtes gens se félicitent de son retour. Dans ces petits endroits on connaît mieux le prix d'un homme. Il n'y a peut-être pas

seulement de l'orgueil dans le mot si fameux de César, « J'aimerais mieux être le premier d'un village que le second de Rome. »

» La belle-mère de mon frère me raconte les persécutions qu'elle a éprouvées..... Jusqu'où s'égarait la rage de ces *bons brigands!* comme ils s'appelaient!..... Une femme simple, incommode à elle-même par son poids énorme, et dont ses satellites furent embarrassés quand il fallut la traduire à trois lieues de chez elle, n'y ayant ni âne, ni cheval qui pussent la porter; une femme qui a végété dans la révolution, sans avoir encore su, ni cherché à savoir ce que c'est que les mots dont on fatigue son oreille depuis six ans; une femme qui s'imagine que tout est fini dès qu'elle a pu passer deux jours sans apprendre un nouveau malheur, et qui se cache à la moindre nouvelle que quelqu'un souffre, quel que soit son parti; cette femme devient un objet de suspicion! Sa fille a joint, dans Toulon, un époux qu'elle accompagne dans sa fuite; c'en est fait! la patrie va périr, si cette grand'maman, si cette femme si paisible ne perd sa liberté! Que dis-je? sa liberté! il faudra que sa mort expie un crime qui n'est pas le sien; un crime dont elle gémit elle-même, car elle est séparée de tout ce qu'on aime au village, de sa fille et de l'aîné de ses petits-enfans!.......

» Heureusement, sur le point d'être transférée à Grasse, et au moment de se voir entassée sur une charrette, qui devait transporter vingt infortunées comme elle, le capitaine commandant de l'escorte, qu'on renouvelait à chaque station, la remarqua à cause de sa masse énorme. Il lui parla; elle prononça le nom de Fonvielle; et ce capitaine, s'annonçant comme un de mes amis, ainsi que de mon frère, la sauva, par une ruse heureuse, presqu'au début de ce voyage, où elle aurait péri infailliblement. Ce même homme lui promit d'entrer des premiers dans Toulon, qui venait d'être évacué, pour m'y

sauver, ainsi que les miens. Il tint parole : il alla en droiture à l'appartement que j'avais occupé, la bonne mère Castelin lui ayant donné mon adresse. Il ne put m'y prendre sous sa sauvegarde; j'étais parti, depuis quarante-huit heures, lorsqu'il entra des premiers dans Toulon; mais il y trouva quelques débris laissés par mon frère, et il les rapporta à Belgenciers....... Cet homme généreux, complice involontaire de la tyrannie proconsulaire, se nomme Cavalier; il est des environs de Toulouse. Il était capitaine du 7e. bataillon du...... On ne peut achever cette désignation..... Mais, ô bonheur! je le trouverai aisément à Marseille! il y est prisonnier, en ce moment, avec tout l'état-major de son corps...... Hâtons-nous d'aller à son aide. L'homme compatissant qui, à l'époque qu'on vient de me rappeler, osa se montrer pitoyable, ne peut pas être un méchant homme. Je veux qu'il me doive sa liberté, j'en ai besoin pour avoir encore un plaisir à goûter. »

Ce plaisir, je l'eus à mon retour, que je précipitai dans ce seul dessein, après avoir fait une apparition à Toulon et aux Lecques. Thiers, j'aurais dû le dire plus tôt, était accusateur militaire à Marseille; il se chargea de tirer mon homme du fort Saint-Jean; mais il ne put y parvenir qu'en le faisant partir tout de suite, sans lui donner le temps de voir personne, en sorte que ce militaire et moi nous ne pûmes nous remercier mutuellement, et qu'il lui est resté l'avantage que lui donne, sur moi, la connaissance que j'ai du service qu'il a rendu à ma famille, tandis qu'il ignorera, peut-être éternellement, le nom de son libérateur....

Plus de détails de ce genre. Je n'esquisse qu'à grands traits tout ce qui me sépare encore de l'événement imprévu qui ne tardera pas à changer ma destinée.

Le courrier extraordinaire, envoyé par Pomuaret père et fils, de Lyon, et que j'avais rencontré, à la Palud, deux ans auparavant, avait apporté à Donnadieu, lequel, moi présent, en aurait à peine entendu parler, l'ordre d'une opération des mieux conçues et des plus vastes, en valeurs sur l'étranger, d'après les cours combinés de Paris, Lyon et Marseille, avec l'offre de la faire en compte à demi. Donnadieu se laissa aller, et s'embarqua dans cette affaire, qui réussit, et donna même un assez grand bénéfice, mais qui l'affriandit et le poussa, d'une combinaison à une autre, dans la fausse route que j'avais évitée avec le plus grand soin.

Un âne de Marseille lui fourra dans la tête que notre fortune se doublerait d'un coup, si, au lieu de l'avoir en bonnes lettres-de-change sur l'étranger, à quatre-vingts pour cent de perte sur le pair des monnaies, il réalisait son porte-feuille en assignats pour les employer en marchandises de tout genre, dont le prix dépassait de fort peu les anciens prix du commerce antérieurs aux assignats. J'avais expliqué à mon associé mon système, auquel je fus toujours fidèle. Mon commerce des Lecques excepté, jamais je n'avais voulu avoir à moi une clef de magasin, par la raison que je considérais les marchandises comme une chaîne au pied, tandis que des valeurs en porte-feuille vous laissaient libres de tous vos mouvemens, avantage d'où dérivait uniquement la différence extrême qui existait entre ces deux natures de valeurs. Il oublia mes maximes; il laissa à l'écart mon expresse recommandation; il négocia notre porte-feuille: et il en convertit le produit en sucre, en café, en coton,

en tabac, en bois de teinture, etc., dont il entassa des montagnes dans les magasins de Rive-Neuve.

La terreur le chassa, à son tour, de Marseille. Il alla faire, de son côté, le héros de roman à Lyon; il y épousa une très jolie femme, qui, ensuite, se laissa enlever. Pendant ce temps-là, le maximum survint, râfla nos marchandises; je le retrouvai caché dans Marseille, pour éviter les poursuites de la justice, ayant voulu brûler la cervelle au ravisseur de sa femme, auquel il ne fit que casser la mâchoire inférieure d'un coup de pistolet à brûle-pourpoint; et n'ayant à m'offrir que des assignats qui ne valaient plus que quinze cents francs pour un louis, c'est-à-dire un et demi pour cent, et quelques misérables assortimens de toiles, de rouenneries, dont je m'emparai, ce qui fut le noyau des débris que je rassemblai de notre commune fortune, dissipée en fumée.

Mon premier soin fut de faire la liquidation de mes anciennes affaires. Je commençai par faire faire l'inventaire judiciaire de tous les livres et papiers qui me furent remis; le juge-de-paix les parapha tous en les cottant par ordre; il arrêta chaque registre au-dessous du dernier article de chaque page; un procès-verbal constata l'état dans lequel ils étaient rentrés dans mes mains. Immédiatement, je me mis en besogne pour ma liquidation, et ne mis plus le pied dans la rue, jusqu'à ce qu'elle fût terminée. Avant un mois, m'étant débité, par le crédit de Donnadieu, de tout ce qu'il m'avait remis, ramenant tout en valeurs réelles, ma balance fut obtenue, et mon actif personnel se trouva, non compris les assignats et les marchandises que je venais de recevoir, de 193,000 fr., dont Donnadieu se trouva débiteur envers moi, c'est-à-dire que je restai à-peu-près ruiné, mon débiteur n'étant pas en état de couvrir son débet, qui ne fut pour moi que des chiffres.

Pendant que j'étais occupé de ce travail, je vis arriver suc-

cessivement toutes les traites que j'avais tirées sur ma maison dans mon premier voyage en Suisse, à la faveur du crédit circulaire que j'avais reçu à Lyon de Pommaret, père et fils. Ces traites, ou n'avaient pas paru pendant les désordres de la terreur, ou n'avaient trouvé personne pour les accueillir à leur échéance; elles étaient payables en assignats, et couvertes de vingt signatures, ayant fait le tour de l'Europe avant de me revenir; je me félicitai de leur apparition, et surtout de voir que mes premiers cessionnaires, de qui j'avais reçu les bons écus que j'avais versés à Bramerel, à Gênes, étaient désintéressés dans les facilités que m'offrit la circonstance du moment pour en opérer le retrait, qui ne me coûta guère au-delà de 4,000 francs. Ayant ainsi purgé toutes les dettes de la société; ayant soldé, entre les mains de M. Jacques Durand, le vide résultant, au préjudice de la succession de son cousin, le malheureux maire de Montpellier, de la liquidation de la maison Philis; ne devant plus rien au monde, je m'estimai heureux de ma situation, qui m'offrait des moyens plus que suffisans pour reprendre mon ancienne position sur le théâtre commercial de Marseille.

Le résidu des débris que m'avait rapportés Donnadieu, réalisa dans ma caisse environ 17,000 fr. La maison qui m'était restée des trois que M. Payan m'avait vendues, chez moi, à un dîner d'amis, il y avait à peine deux ans, n'avait pas été confisquée, étant restée entre les mains de mon vendeur, par la force des événemens; celui-ci me la racheta; j'en réalisai un bénéfice de 32,000 fr. écus; enfin, mon entrepôt des Lecques, négligé depuis long-temps, ajouta à ces ressources environ 19,000 fr., également écus, ce qui porta ma nouvelle fortune à 70,000 fr. environ; elle s'accrut jusqu'à 80,000 fr., par des rentrées de Barcelonne, échappées à la voracité de mes spoliateurs de Livourne, et par un premier dividende de 10 pour

cent, que je reçus de Gènes sur ma créance Bramerel. Je ne me trouvai donc pas trop à plaindre : je me sentis plein de courage pour reprendre mes travaux ordinaires; je ne songeai plus qu'à cela.

Je dois dire comment Chauvin des Lecques, fidèle gardien du dépôt que je lui avais confié, parvint à le sauver de la bagarre de la terreur.

On vint d'abord, au nom de la nation, pour saisir dans ses mains les 3 ou 4 mille quintaux d'engrais artificiels dont se composaient constamment ses approvisionnemens. D'accord avec le receveur des douanes, il avait enterré tous ses livres, et se déclara propriétaire de ces marchandises. Les hommes du fisc, n'ayant aucun titre contraire, furent forcés d'abandonner leurs prétentions à cette proie. Vint ensuite le maximum; les républicains de la contrée, pour qui, comme pour leurs pareils, le bien d'autrui a un attrait tout particulier, voulurent s'en servir pour forcer Chauvin à leur vendre ses fumiers contre des assignats; il déclara qu'il ne s'y refuserait pas, si on lui montrait l'article du tarif général où se trouvait fixé le prix de sa marchandise; les hommes universels, qui avait rédigé ce tarif, y avaient tout englobé, excepté mes onglons de pied de mouton, mes râclures de corne, mes cadis et mes colombines; Chauvin resta libre de vendre comme par le passé, et, fidèle exécuteur de mes ordres, il avait vendu en écus jusqu'au dernier atome de ces matières, lorsque je parus aux Lecques en revenant de chez mon frère; les écus qu'il en avait retirés étaient enfouis avec mes registres, et il ne les eut pas remis au Père éternel lui-même, sans un ordre écrit de ma main. Deux fois Dounadieu était venu pour compter avec lui et prendre sa recette; il n'avait voulu rien entendre; il l'avait renvoyé, en lui disant qu'il n'avait affaire qu'à moi. Je fis présent à ce

brave homme de 50 louis, et de 25 louis au receveur de la douane; tout défalqué, et ayant tenu compte de ce qu'il avait compté à mon patron Génois, que je lui avais adressé de Bormes, il me rentra net les 19,000 francs dont j'ai déjà parlé.

Je songeai à prendre un commis, le soin de remonter cet entrepôt si précieux, entraînant des détails très considérables; avant tout, il fallut me loger. Je louai une maison entière aux allées de Meillan. Mon mobilier avait été vendu par la nation, excepté mon lit, que le fameux Albitte, qui s'était logé chez moi avec sa suite, avait emporté à l'armée d'Italie; excepté aussi mon bon vin des Alpes, que le satrape avait sablé ou fait sabler jusqu'à la dernière bouteille, sans porter la santé de celui qui le régalait, autrement qu'en regrettant de ne pas le tenir sous sa dent; ma mère ne m'avait reçu qu'en appartement garni; il fallut meubler ma maison. Heureusement je succédai au propriétaire qui l'avait habitée lui-même jusqu'alors. Il se trouvait, depuis huit ans, débiteur, par contrat près d'écheoir, d'une somme de 70,000 fr. Il s'estima heureux de s'acquitter de cette somme, au moyen de la vente de son mobilier qui, de son propre aveu, valait, au plus, 15 ou 16 mille francs. Il me proposa de me charger de payer pour lui, moyennant qu'il me céderait ce mobilier sur place; je me hâtai d'accepter ce marché, en sorte que, deux mois après, je payai la délégation faite sur moi avec 35 louis, que je vendis 2,000 fr. la pièce, et je me trouvai propriétaire d'un mobilier, que je cédai plus tard moi-même pour 14,000 francs en écus.

Si l'échéance de ce contrat eût été plus reculée de trois mois, j'en aurais eu quittance pour sept louis, les pièces d'or valant alors

10,000 francs. La belle chose qu'une révolution !

Dès que je fus installé dans ma nouvelle demeure, je reçus, des mains de mes amis, Laurent Gravier et Fabron frères, un de leurs parens pour commis, le jeune Thruillet, bon et honnête jeune homme, qui s'attacha à moi avec toute la chaleur de l'amitié, et dont le dévouement ne s'est pas un seul instant démenti, tant que je l'ai eu pour collaborateur. J'eus en lui un instrument utile, et qui, de tout temps, s'est fait honneur d'avoir été mon élève; comme de tout temps aussi, je me fis honneur d'avoir eu un abbé Faure pour instituteur.

Peu de jours après ma rentrée chez moi, où chaque jour il était témoin des instances que je faisais souvent à ma mère pour connaître celui qui l'avait dénoncée comme ayant été la buvetière de ma section, je descendais avec lui la rue Thubaneau pour aller à la loge. « Voulez-vous, me dit-il, que je vous montre le dénonciateur de votre mère ? — Vous me ferez plaisir..... (Je sentis mon cœur se gonfler, ses battemens précipités suspendirent un moment ma respiration; je m'arrêtai, je repris haleine, et je priai Truilhet de me montrer cet homme.) — Le voilà sur sa porte qui regarde passer le monde les bras croisés : c'est Berte, le vitrier. — Marchez devant moi, mon ami, et ne faites semblant de rien : prenez dix pas d'avance.. . » Je le suis en rasant le mur, et lorsque j'ai joint mon vitrier, je le saisis à la gorge, le pousse au fond de sa boutique, et le tenant collé contre le mur, je lui adresse ces paroles : « Scélérat ! reconnais-moi ! je suis Fonvielle, le secrétaire de ta section, il y a deux ans..... » Je le sentis prêt à tomber de frayeur à mes pieds. Je le secoue alors, et le recollant sur le mur, je continue..... « Brigand ! il n'a pas tenu à toi que je n'aie pas retrouvé ma mère ! Que t'avait fait cette

femme pour la désigner aux bourreaux !... » Il voulut balbutier quelques mots..... « N'ouvre pas la bouche, malheureux ! crains d'enflammer encore ma juste colère. Si j'avais perdu ma mère, au moment où je parle, tu n'existerais plus. Félicite-toi : elle vit ! je te pardonne. Mais, à dater de ce moment, j'aurai les yeux sur toi. S'il t'arrive de faire un mouvement, de faire un geste, d'articuler une parole, de pousser un soupir en faveur de la révolution, tu es mort !..... » En prononçant ces derniers mots, je le secoue une dernière fois, je le lâche ; il reste tout tremblant, n'osant ouvrir la bouche, et je vais rejoindre Thruillet.

Depuis ce temps-là, Marseille a vu les révolutionnaires reprendre souvent leur arrogance et leurs moeurs féroces ; lorsque j'en ai été témoin, Berte n'a pas bougé une seule fois ; absent, j'ai demandé ce qu'il faisait quand ses anciens amis insultaient, menaçaient les honnêtes gens. « Berte fait des vitres, m'a-t-on constamment répondu ; il ne se mêle plus de rien. » On voit que la leçon que je lui donnai n'a pas été perdue.... Bonnes gens, qui avez la faiblesse de croire qu'un révolutionnaire est quelque chose de bien redoutable, de bien difficile à contenir, ou à corriger, cette leçon peut aussi vous servir. N'oubliez pas le vitrier Berte. Tant que la puissance publique accomplit son devoir, je m'en rapporte à elle du soin de me défendre, ou de me venger ; mais si la loi reste muette dans sa bouche ; si cette loi

surtout se tourne contre moi, au lieu de me protéger contre les malfaiteurs qui troublent mon repos, j'appelle la loi naturelle à mon aide, et malheur à ceux-ci, s'ils s'attaquent à moi! Il n'y a pas de révolution possible, là où les cœurs généreux sont pénétrés de ce principe et obéissent à ce qu'il leur prescrit. Voulait-il exprimer autre chose le personnage qui me dit, à Véronne, me frappant sur l'épaule: « Si nous eussions eu cinquante jeunes gens » comme celui-là, dans chaque principale » ville, la révolution ne serait pas allée si » loin? » J'aurais dû lui répondre que dix auraient suffi; certainement, j'aurais dit une chose vraie.

Je reçus la visite de mon frère. Je savais qu'on avait vendu, en son absence, une propriété qu'il avait dans sa commune; je lui demandai ce qu'il avait déjà fait pour se la faire rendre. Comme tant d'autres, il rêvait que la Convention pourvoirait à cela. Par un heureux hasard, son acquéreur, roulier de profession, se trouvait à Marseille, en charge pour Grenoble, chez Simian, commissionnaire-chargeur. Il me fit connaître cette circonstance. « Laissez-moi faire, lui dis-je: vous aurez bientôt justice, sans le secours que vous attendez, et qui n'arrivera pas plus que le Messie attendu par les Juifs. » Je fus chez Simian, j'y trouvai mon homme, auquel je fis toutes les politesses possibles, au point de l'en rendre confus. Il devint, sous ma main, d'une souplesse admirable, ce qui me donna le moyen de l'entraîner chez moi, où, lorsqu'il fut dans mon

salon, je redoublai de politesses, lui faisant compliment de ses bons sentimens et mes remercîmens de sa belle conduite envers mon frère. Il en était tout ébahi. Il me dit qu'il ne savait pas ce qui lui valait tant d'honneur de ma part. « Comment, lui dis-je? sans toi, le bien de mon frère serait tombé entre les mains de quelque brigand, auquel il faudrait que je rompisse les os aujourd'hui, s'il refusait de rendre gorge, et tu ne veux pas que je t'en sache gré! Comme tu es un honnête homme, je n'ai pas besoin que tu me dises que tu n'as acheté ce bien que pour le rendre à son maître. C'est très beau, mon ami, c'est très beau! Cette conduite-là te fait beaucoup d'honneur; et, encore une fois, je t'en remercie, tu le mérites bien. En conséquence, je t'assigne à demain matin, à neuf heures, chez tel notaire, où tu passeras, à mon frère, le contrat de vente de son domaine, et tu lui donneras quittance de tous les assignats qu'il t'a coûtés; je te les rembourserai sur table.— Mais, Monsieur, les assignats!..... — Qu'est-ce? trouverais-tu quelque chose à dire à cela? — Mais, Monsieur, les assignats ne valent presque plus rien aujourd'hui. — Aujourd'hui, comme ils l'étaient lorsque tu as fait ta belle action, ils sont la monnaie de ta république. — Oui; mais les louis ne valent plus que..... — Comment? est-ce que, par hasard, au lieu d'être cet honnête homme auquel je faisais tout-à-l'heure des remercîmens, tu serais ce coquin dont je te faisais l'honneur de croire que tu avais voulu garantir mon frère? Prends-y garde! Si, ces remercîmens, je dois les rétracter, je chanterai sur un autre ton... » Mon homme ne répliqua pas; il se rendit le lendemain chez le notaire: je l'y trouvai arrivé avant moi. Il signa ce contrat de vente portant quittance, empocha ses assignats sans souffler le mot, et je lui souhaitai bon voyage. Pour quelques louis, mon frère se trouva rentré dans son bien......

Ah ! si l'on eût su profiter du premier élan de la restauration ! si, au lieu de la marier maladroitement à la révolution; si, au lieu de dire qu'il ne fallait pas même changer les draps de lit aux Tuileries, on eût laissé l'instinct de la justice agir sur une nation telle que la nôtre, et ouvert une large voie aux rachats des biens d'émigrés!... les successeurs des hommes de 1793, les libéraux de 1816 à 1824, auxquels l'histoire refusera le droit de renier cette descendance, n'auraient pas, plus tard, cherché à appuyer leurs machinations, contre la Royauté, sur les passions des acquéreurs des domaines nationaux. Peu, infiniment peu, de ceux ci se seraient trouvés dans le cas d'ouvrir l'oreille à des prédications factieuses, auxquelles ils n'auraient plus eu d'intérêt, lorsqu'une infâme *Minerve* (à laquelle, ô honte de la civilisation! on a permis de se prostituer, dans les carrefours, à tous les esprits faux et à tous les cœurs corrompus) s'est avisée de remuer ce fumier révolutionnaire.

J'ai laissé en arrière une foule de détails, une foule d'anecdotes qui auraient interrompu le cours de ma narration, ou l'auraient embrouillée, si j'eusse essayé de les faire marcher de front, comme dans mon journal. J'y trouve... j'y trouve... trop de choses pour que je ne m'in-

terdise pas de revenir sur mes pas. Mes rapports avec les représentans thermidoriens, en mission à Marseille, commencés par des démêlés, et ayant abouti à des liaisons intimes; mon aggrégation à la garde nationale, dans laquelle je ne puis me dispenser d'entrer, et où je reçois le grade de capitaine; les vaines tentatives de quelques femmes, pour me ramener dans la carrière des dissipations; une inclination sérieuse, qui, d'abord, est ma sauve-garde contre les tentations qui s'offrent à moi de tous côtés, et dont je me détache ensuite par raison; ma correspondance avec le chevalier de Vernègue, à Gènes, etc., etc. Tout cela a bien quelque prix;... mais je ne finirais jamais, si je ne me défendais pas de l'attrait qu'ont pour moi des détails qui, peut-être, seraient sans intérêt pour mes lecteurs. Plus que jamais (car je n'ai encore que trente-cinq ans, et il faut que j'arrive à soixante) je vais quintessencier ma matière, et, autant qu'il me sera possible, arriver à mon dernier but, pour ainsi dire, à vol d'oiseau. Je me permettrai seulement de copier littéralement une page de mon journal, qui présente, sous plus d'un aspect, en très peu de mots, ma disposition morale à cette époque.

« Du 10 septembre 1795. De plus en plus, je me dégoûte

des affaires. Celles de ce temps rebutant sont un vrai brigandage. Je ne puis me prêter à cet agiotage pitoyable qui a succédé au commerce. Je sens que je suis déplacé dans ce tourbillon d'infamie. J'y gagne de l'argent, et j'en ai honte en face de moi-même. J'ai vu trois fois, à sa campagne, Mlle. de .....; Gravier et Fabron continuent de m'encourager; ils veulent, disent-ils, me la faire donner pour femme. Cela me fait regretter la fortune que j'ai perdue..... Non, je n'oserai jamais associer cette aimable personne à mon sort. « Mais, me dit Fabron, sa fortune suffirait à vous deux!..... » Quoi! je ferais du penchant qui m'entraîne une spéculation d'argent!..... Pourquoi non?..... N'est-ce pas, de ma part, une fausse délicatesse? Si c'est une femme raisonnable, elle ne se plaindra pas de moi, car je ferai tout pour la rendre heureuse; si c'est une femme comme tant d'autres, j'aurai seul à me plaindre, et elle n'aura pas mérité mes scrupules..... Je reviens, de cette troisième visite, très décidément amoureux.

» Je réponds à une lettre de Mme. Durand. Quelle consolation, pour moi, de pouvoir épancher mes regrets dans le sein de la respectable veuve de mon ami! « Parlez-moi toujours de » ma perte, me dit-elle; je ne veux pas en être consolée : je » ne vis plus que par mes regrets. Ne craignez pas de me mon» trer les vôtres; je sais qu'ils sont sincères : vous aimiez mon » mari comme il vous aimait.... » Oh! les monstres! quelles larmes ils font couler! quel cœur ils ont condamné à une douleur éternelle!.....

» On veut que j'aille aux assemblées primaires, on veut que j'aille y accepter une troisième ou quatrième constitution. Dieu veuille que ce soit enfin celle qui nous convient! mais j'en doute très fort. Il est des choses que je n'y ai lues qu'avec effroi.... Non, non, on me harcèle en vain; j'abdique ma portioncule de souveraineté dont on veut que je fasse usage.... Si c'est encore

là un présent de Pandore, je ne serai point le complice de ceux qui l'auront accepté; si cela leur est favorable, les Français changeront bien de chemise sans moi..... O mon pays! quand aura-t-on enfin épuisé les prestiges à l'aide desquels on assure de plus en plus ta ruine et ta honte!

» Ma mère me rapporte qu'une des religieuses avec lesquelles elle a passé le temps de la terreur, pour retirer son insuffisante pension, a eu cent cinquante francs de frais à payer. Cette malheureuse dame est dans le désespoir : ma mère me prie de lui prêter les cent cinquante francs qu'on lui a arrachés; je la charge de les lui donner, en ménageant sa délicatesse. »

On doit s'apercevoir que j'abrège, que je choisis, que je supprime, en parcourant mon journal. Je n'ai pas dit un mot du comte de Montluc, de Devès, de Chauliac, arrivés avec moi à Marseille. Où aurais-je pu les placer? Les deux derniers retournèrent chacun chez eux après quelques jours de séjour; je fournis à leurs frais de route; Montluc ne me quitta qu'à la mi-novembre; l'horizon politique changea d'aspect à cette époque : la présence de Fréron, à Marseille, où il était entré de nuit, suivi d'une soldatesque menée au pas de charge, annonçant de nouveaux orages, j'engageai mon ami, qui n'avait pas, comme moi, une parade dans une radiation de la fameuse liste, à aller attendre, à Gènes, que je pusse le rappeler. Je le recommandai au chevalier de Ver-

nègue, et je le fis partir par un navire marchand.

Le 18 novembre 1795, les journaux arrivés de Paris annoncèrent que le Satrape Fréron avait été dénoncé au corps législatif. Marseille, opprimée depuis son arrivée, respira l'air salubre de l'espérance; les Jacobins furent subitement déconcertés. En revenant de la campagne, je voulus aller au spectacle jouir de leur abattement; j'avais été de garde, je me trouvai armé de mon grand sabre. Je me concertai avec plusieurs de mes amis, pour nous répandre dans le parterre, et nous y opposer à des chants odieux qui, proscrits avant l'arrivée de Fréron, chaque soir, depuis son entrée à Marseille, étaient entonnés sur le théâtre. Aucun ne tint parole, excepté Bubaton, de Lyon, qui vint à mon secours dans le parterre, quand il m'y vit seul aux prises avec les Jacobins. J'étais dans le foyer à attendre mes jeunes gens, lorsque j'entends le premier coup d'archet de l'orchestre: je m'élance et j'arrive seul au parterre, au moment où quelques voix, suivies bientôt de deux cents autres, crient aux musiciens: la *Marseillaise!* Sur le refus de l'orchestre, ce fut une rumeur assourdissante. Planté au milieu du parterre, appuyé sur mon sabre, je la fis cesser d'un seul mot: « Non... » Un silence absolu suit ce monosyllabe, et chacun fuit d'autour de moi. Les Jacobins ne voient qu'un seul homme; mais ils ne supposent pas qu'il soit là sans soutien, et ils sont d'autant plus circonspects que ce soutien, ils ne peuvent pas en juger, puisqu'il ne se met pas en évidence. Je profite de ce silence pour pérorer toute la salle: invoquant je ne sais quelle loi, qui défendait de chanter sur la scène autre chose que ce qui appartient aux pièces, je déclare que je ne souffrirai pas qu'on chante pour aucun parti, et que, par conséquent, on ne chantera pas la *Marseillaise*... « Non, on ne

la chantera pas, » crie un jeune soldat de la suite de Fréron, ce qui en imposa encore aux aboyeurs révolutionnaires, et redoubla mon assurance; mais cet effet fut plus fugitif que l'éclair. « Non, vous dis-je, reprit le soldat, on ne la chantera pas....» Il se tourne vers moi, me désigne de la main, et ajouta: « Le citoyen ne le veut pas.... » A ces mots d'un jeune drôle qui n'était pas un sot, et dont je fus tenté de rire moi-même au milieu du danger où ils me jetèrent, à ces mots, qui m'individualisèrent, le charme que j'avais opéré fut détruit; les crieurs, reprenant leur audace contre un homme seul, s'élancent vers moi; je tire mon sabre à la vue duquel ils reculent; en ce moment mon frère accourt à mon secours, Bubaton le suit de près, nul n'ose braver la menace que je fais d'étendre à mes pieds le premier qui osera approcher; tout-à-coup, la garde survient, m'enveloppe, m'arrache mon sabre, et m'entraîne avec elle hors du parterre, suivi de mon frère qu'elle dépose avec moi dans son corps-de-garde. Bubaton s'était échappé. Un général, attaché à l'état-major, se présente; il me reconnaît, me donne les qualifications les plus injurieuses, et, se félicitant de me tenir entre ses mains, il promet de me recommander. Je retrouvai, dans ce lâche personnage, le même général qui, à Lyon, n'avait pu supporter ma présence à l'hôtel du Parc; je lui répondis avec un ton qui fit baisser le sien; je l'appelai chef de pendeurs, et lui promis qu'il me verrait de plus près encore qu'à Montpellier, lorsque je serais libre. On me traduit chez Fréron à l'hôtel Scymandi, où était le quartier-général; le Satrape n'a pas le temps de m'entendre; pendant qu'on va prendre ses ordres, je me débats avec l'état-major, auquel je refuse le droit de violer la liberté d'un citoyen domicilié, et je prononce ces paroles qui déconcertèrent tous les épauletiers, et que je consignai dans l'imprimé que je fis distribuer le lendemain à deux mille exemplaires. « Jamais on ne violera impunément les lois

» à mon égard. Il n'y a de terreur que pour les lâches, et » tant que j'existerai, là où j'existerai, la terreur ne renaîtra » pas. »

Fréron n'ayant pas voulu nous entendre, mon frère et moi nous fûmes conduits au fort Saint-Nicolas, Je m'y procurai du papier, et je ne me jetai sur le mauvais grabat de ma prison, qu'après avoir écrit à un membre du Conseil des Cinq-Cents, une lettre que je remis à ma mère, le lendemain matin, en la chargeant de la faire imprimer avec une apostille de mon frère et une note, qui se terminait par la déclaration que j'avais faite la veille à l'état-major. Un exemplaire en fut adressé à M. Siméon, à Aix, aujourd'hui ministre d'État; un autre, à M. de Pastoret, président du département, aujourd'hui pair de France. A onze heures du matin, cet écrit courait toute la ville, où il fit une sensation tellement forte, que Fréron, auquel fut adressé le premier exemplaire, n'osa pas la braver. A midi, l'ordre de mon élargissement parvint au fort Saint-Nicolas. Je ne fus pas plutôt libre, que j'allai à l'état-major demander l'officier-général qui m'avait lâchement insulté, la veille, au corps-de-garde du théâtre : il venait de partir, depuis deux heures, pour une mission qu'il s'était fait donner, par Fréron, pour je ne sais où.

Voilà le seul instant de captivité que m'ait coûté la révolution. Nous verrons que la restauration m'a été plus cruelle.

Ma mère, que cette scène avait effrayée à un point extrême, jugea, par elle, que ma passion anti-révolutionnaire n'avait rien perdu de sa force; elle imagina que le moyen de la calmer était de me marier, espérant que je serais plus prudent lorsque j'aurais à répondre du repos d'une femme. Elle me pressa donc

d'obtenir une décision de la famille de Mlle. de ....., ou de lui laisser le soin de chercher elle-même d'un autre côté ce qui me conviendrait. Nous en étions là, le 5 décembre, lorsque le bon Gabriel, et ce même Cousineri que j'avais vu à Florence avec M. Siméon, vinrent me visiter. Le premier approuva mon courage, l'autre voulut m'exhorter à ne pas m'exposer ainsi, me représentant que je ne trouverais que des ingrats parmi les Marseillais..... « Que m'importe? lui répondis-je; si les Marseillais sont des lâches, je ne les imiterai pas; je veux rester debout au milieu des oppresseurs de ma patrie, et lutter de front avec eux. Si je suis seul à les braver, j'aurai fait mon devoir. Que ceux qui me blâmeront restent tant qu'ils voudront la honte de leur pays; c'est ma passion que je sers en me mettant à la brêche pour eux : je les dispense de m'en savoir gré. »

Pressé, depuis lors chaque jour, par ma mère, de lui donner le plaisir de me voir marié, ce à quoi j'étais déjà très enclin depuis que j'avais connu Mlle. de ...., je n'osai m'expliquer avec cette Demoiselle, et je pris le parti de m'adresser à son frère, pour savoir s'il m'était permis de prétendre à sa sœur. Je lui fis remettre, le 24 novembre, une lettre par laquelle, lui dévoilant l'état de mon cœur, je le priai d'interroger son aimable sœur, et de me répondre avec franchise, quelles que fussent ses dispositions. Ce jeune homme vint me faire sa réponse, de vive-voix, une heure après. Il me confia que sa sœur était promise depuis long-temps à un ami de sa famille, lequel se trouvait émigré, mais à qui on ne manquerait pas de parole tant qu'on pourrait espérer son retour. Je lui témoignai mes regrets, je le remerciai des choses flatteuses dont il accompagna cette explication, et je me félicitai d'avoir tari, dès sa naissance, la source d'un sentiment que j'aimais trop à nourrir dans mon âme, pour qu'il ne devînt pas une passion capable de faire mon malheur, si j'eusse perdu trop tard l'espérance

de la satisfaire. « Tâchons, écrivis-je sur mon Journal, tâchons » de ne plus songer à cette folie, que mon âge rend peut-» être inexcusable. En vérité, dans cette affaire-là, je me suis » retrouvé aussi neuf qu'à l'âge de quinze ans! »

M. Fabron, auquel je fis part de ce dénouement, rapporta à mon démêlé avec Fréron le mauvais succès de ma lettre; il prétendit que, si je l'avais écrite huit jours avant, il en aurait été tout autrement. Ma mère revint à son offre de se charger de me pourvoir ailleurs; fatigué, quelques jours après, de son obsession de tous les instans, je finis par lui laisser carte-blanche à cet égard, mais sous la condition qu'elle ne m'en parlerait plus que lorsqu'elle aurait trouvé une belle-fille à son gré, et qu'elle se serait arrangée de manière à ce que tout fût prêt pour le contrat le jour où elle me dirait que j'aurais le soir même une femme. « Je ne suis plus, lui dis-je, à l'âge de filer le parfait amour; évitez-moi tous ces préliminaires, auxquels je ne serais pas disposé à me plier, mon cœur n'entrant pour rien dans le lien que vous voulez me faire contracter. Voici, en quatre mots, ce que je vous recommande : je ne tiens pas à la fortune; je serais fâché, au contraire, que celle de ma femme dépassât la mienne : soyez libre sous ce rapport; quant aux agrémens physiques, pourvu que vous ne tombiez pas dans l'excès de l'indifférence à cet égard, je serai satisfait de votre choix, quel qu'il puisse être. Trouvez une femme qui soit douce, bien élevée, de vingt ans au moins, de vingt-cinq au plus, n'ayant pas eu d'intrigue, et surtout n'ayant dans sa famille personne qui, de près ou de loin, ait touché à l'infâme révolution. Quand vous l'aurez trouvée, si ses parens se contentent pour elle d'une fortune de cent mille francs, qui s'accroîtra promptement à Marseille, rien n'y venant troubler ma vie, accordez tout ce qu'ils voudront, faites dresser le contrat, et que je n'aie qu'à le signer à la première vue de ma femme.

— Parles-tu sérieusement? me dit ma mère. — A moins de ce que je viens de vous dire, n'y songez pas. — Laisse-moi faire, tu seras bientôt marié. »

Le 2 janvier 1796, ma mère, pendant le dîner, me proposa d'aller passer notre soirée chez madame de Canonge où nous allions quelquefois faire un reversis; j'y consentis. « Mais pour cela, je l'espère, tu feras, me dit-elle, un peu de toilette. — En l'honneur de quel saint? ai-je jamais été autrement que je ne suis dans aucune maison de Marseille? — Ce soir c'est un cas différent. Tu sais bien ce que tu m'as dit. — Quoi donc? — Il viendra une demoiselle avec ses parens; elle sera placée à la droite de Mme. de Canonge; tu l'examineras tout à ton aise; quand tu auras décidé si elle te convient (et je suis sûr déjà que tu me diras oui), tu me feras un signe, nous passerons dans la pièce voisine; le notaire s'y trouvera, tu signeras ton contrat qui est déjà tout dressé, et tu embrasseras ta femme. — Ma foi, le dénouement est bien tel que je l'ai exigé! c'est une chose drôle! je ne m'en dédis pas, vous avez ma parole; tout est fini : à ce soir! Mais êtes-vous bien sûre que cela ne me lie à aucun révolutionnaire? — Aristocrates comme toi, tous, du premier jusqu'au dernier. — Quel est son âge? — Dix-neuf ans et demi. — Est-elle jolie? — A croquer! — A ce soir, chez Mme. de Canonge. »

Tout se passa comme je l'avais désiré. Je fus enchanté de ma future. Du premier coup-d'œil, il me sembla que je l'aurais choisie entre mille si j'avais eu le choix. Je fis le signe convenu; un grand monsieur, que je ne connaissais que de vue, M. Famin, mari, en secondes noces, de la mère de ma future, m'embrassa le premier dès que toutes les parties intéressées furent réunies dans la pièce voisine. La mère suivit son mari, et elle me présenta à sa fille qui apprit en rougissant ce qu'elle avait ignoré jusqu'alors, qu'elle allait signer son contrat de mariage.

Je lui adressai quelques complimens, dont elle fut tout étourdie et auxquels elle ne sut que répondre. Le notaire lut le contrat; la dot de ma femme se trouva être de 45,000 fr. assis sur deux maisons qu'elle possédait à Marseille par indivis avec sa sœur; ma mère avait fait stipuler un douaire de 24,000 fr. Nous signâmes tous; j'embrassai ma femme. Des voitures se trouvèrent à la porte, et nous allâmes, avec toute la société, souper chez M. Famin. Le lendemain, j'envoyai à ma femme un écrin de 6000 fr. Deux jours après, appelé à Lyon par une affaire désagréable à terminer avec Lafabrègue, et dans laquelle Laurent-Gravier et Fabron frères, étaient de compte à demi avec moi, je partis avec M. Fabron, laissant ma mère chargée de toutes les formalités à faire, de telle sorte que, le lendemain de mon retour, tout fut prêt pour aller, en sortant de la municipalité, recevoir la bénédiction nuptiale et, le soir, emmener ma femme chez moi.

Il se trouve, ici, que la copie littérale de mon journal sera une abréviation, parce qu'il est écrit en poste; copions-le donc.

Du 15 janvier 1796. Je pars avec mon ami Fabron pour Lyon, par le courrier. A Aix, une troisième place dans la brouette est occupée par un homme que l'obscurité de la nuit m'empêche de voir. Je veux sonder ses opinions, je l'attaque; il me connaît bientôt à mes discours plus encore qu'au son de ma voix, et il me fait l'accueil le plus amical : c'était mon ami de Bézieux, de Grasse. Il se rend à Paris, où je devrai lui écrire rue de la Place Vendôme, n°. 36. Charmés, l'un et l'autre, de ce rapprochement fortuit, après tant d'années d'absence, nous promettons de ne pas nous perdre de vue... Voilà une rencontre heureuse, notre voyage sera gai.

Nous arrivâmes à La Palud à huit heures et demie du soir.

Le directeur de la poste aux lettres me reconnaît pour le commissaire de Marseille qui, en 1793, mit en rumeur tout Valence, où il se trouvait, et où il vint m'entendre au département. Il me fait un accueil extraordinairement obligeant : de Bézieux était présent ; cela monte ma tête, et c'est ainsi disposé que j'entre dans l'auberge avec mes compagnons.

Deux inconnus, venant de Lyon, sont debout dans la cheminée dont le manteau est très élevé. Leur mine me déplaît, leur habit bleu me choque (1) ; mon maintien, des mots sans liaison que je marmotte entre mes dents, mes mouvemens d'impatience, tout le décèle. Fatigué, enfin, de la taciturnité de l'un d'eux qui m'observait d'un air étonné, je lui adresse brusquement ces impertinentes paroles : « Vous êtes bien taciturne, citoyen ! seriez-vous jacobin, par hasard ? — Non, s. n. d. D. ! je ne le suis pas ! mais, de par tous les diables, vous m'étonnez fort, citoyen de me parler ainsi. Permettez-moi de vous dire que si j'étais jacobin, votre question pourrait avoir des suites. — Si vous l'eussiez été, il en aurait été ce que vous auriez voulu ; je m'embarrasse donc peu de ce que vous auriez pensé de ma question dans ce cas-là. Ne l'étant pas, elle ne pouvait que vous plaire, en vous prouvant que vous vous trouviez en compagnie d'honnêtes gens qui n'aiment pas plus que vous cette race maudite. Vous voyez donc, citoyen, qu'il n'y a pas tant à vous étonner, et moins encore à vous choquer de mon apostrophe. On sonne le souper, on accourt de tous côtés ; la table se remplit, je me trouve assis à la droite de M. Fabron, à la

(1) Dans tout le cours de la révolution jusqu'au mariage de Marie-Louise, je n'aurais pas porté un habit bleu quand ma fortune en aurait dépendu : par un contraste, qu'on a remarqué très souvent, je n'eus jamais que des habits couleur noisette, de cette nuance qu'on a appelée long-temps cheveux de la reine.

dernière place du côté de la porte; mon inconnu, qui n'est pas jacobin, occupe la place opposée, à l'autre extrémité.

Pendant le repas, de Bézieux, un peu éloigné de moi, m'appelle par mon nom. L'inconnu jette sur moi, en reculant son siége, des yeux émerveillés... « Fonvielle! s'écrie-t-il! N'êtes-vous pas de Marseille, citoyen? — A-peu-près, car c'est ma résidence. — L'associé de Donnadieu? — C'est moi-même... » A l'instant, mon homme se lève avec vivacité; poussant derrière lui sa chaise renversée, il court vers moi; je me mets en garde, ignorant son dessein; mais ma contenance ne lui en impose plus, il se précipite à mon cou, m'étouffe de ses embrassemens en jurant comme un dragon en belle humeur me serrant une main à me faire jeter les hauts cris. Enfin, pleurant de joie, il me corne à l'oreille « Je suis Grobert! s. n. d. D! je suis Grobert! Je vais à Narbonne, voir Donnadieu. Il y a un siècle que je désirais vous connaître, et f... j'espère bien vous aller voir à Marseille! » Je reconnais dans cet homme un des amis de Donnadieu, l'un des braves de l'armée des Pyrénées, qui, toujours aux avant-gardes, nous envoyait à Marseille tout son butin, qui finit par faire un magot très considérable que nous lui avions fait passer à Chambéry, vers l'époque des sections, en 1793. Son ton d'amitié m'engage à lui offrir la mienne; j'exige qu'en arrivant à Marseille, il descende chez moi: il me le jure sur son sabre, et nous nous séparons en désirant de nous rejoindre.

Avant de remonter dans notre brouette, Fabron, stupéfait, ne comprend rien à ce qu'il appelle mon imprudence. Le hasard a voulu que j'eusse affaire à un ami; mais si c'eût été un jacobin, que ne pouvait-il pas arriver?... Le paisible et honnête Fabron n'est pas à la hauteur qu'il faut pour apprécier ce trait de caractère. Il n'est pas en état de comprendre ce que c'est qu'un jacobin, et qu'il y avait mille à parier contre

un qu'un jacobin, ainsi apostrophé, m'aurait dit qu'il ne l'était pas... Continuons mon agréable route que de Bézieux rend si intéressante.

Du 7 janvier. A Valence, des dragons, mes compagnons de prison pendant quatorze ou quinze heures au fort Saint-Nicolas, me reconnaissent, et donnent lieu, dans le café, à une scène assez plaisante où les jacobins du pays n'osent me tenir tête, étonnés de l'assurance avec laquelle je leur prédis leur chute pochaine, inévitable, et dernière, malgré le vent qui recommence à souffler pour eux.

Du 8. J'arrive à Lyon. Au même instant que moi, Reverchon entre dans cette ville; deux heures après, un arrêté de ce satrape ordonne aux étrangers de vider le pays sous vingt-quatre heures. Je n'ai pas pris de passeport, Mme. Bertrand ne veut plus me garder à son hôtel du Parc, si je n'obtiens de la commune une permission de séjour. Je vais à la commune, où je crois retrouver les officiers de police de qui j'étais connu; ils viennent d'être renouvelés à l'instant même: ce sont quatre coupe-jarrêts de la révolution que Reverchon a mis en place. Je leur demande fièrement la permission de séjour qu'on a, leur dis-je, la sottise d'exiger de moi à mon auberge. Ils me demandent mon passeport... « Je suis Français, leur dis-je, citoyens, que cela vous suffise. Je considère la France comme ma maison, chaque ville comme une chambre; or, pour passer d'une chambre à une autre, je ne prends pas de passeport. Un homme comme moi, connu partout où il se trouve, porte son passeport sur sa mine. Mes affaires ne me permettant pas de m'appliquer l'arrêté du citoyen Reverchon, puisque la citoyenne Bertrand l'exige, je vous prie, par rapport à elle, de me donner une permission de séjour. » Mon ton de fierté en impose à ces hommes encore novices; ils parlementent avec moi, et désirent qu'au moins je leur présente quelque preuve que

je suis un homme connu ; je me rappelle que j'ai ma patente sur moi, je la leur présente, ils la visent pour tenir lieu de passeport, et ils m'accordent un séjour indéfini.

Du 9. En passant avec Fabron sur le quai de Saône, je fus embrassé, avec transport, par Vidal cadet, que j'avais laissé à Véronne, il y avait juste un an. Je l'ai trouvé grandi de toute la tête; il a aujourd'hui deux pouces de plus que moi, je les avais alors de plus que lui. Un militaire l'accompagnait et s'était écarté : pendant cette reconnaissance, je jette les yeux sur lui, quelle est ma surprise! j'ai été sur le point d'aller lui sauter au collet. C'est ce général qui m'insulta à Marseille au corps-de-garde du théâtre, et qui, il y a six mois, s'esquiva de l'hôtel du Parc dès qu'il s'aperçut que je m'y occupais de lui. Vidal le rappelle, il s'approche, et son compagnon lui ayant demandé s'il ne me connaissait pas, « Pardonnez-moi, reprend l'homme brodé, j'ai l'honneur de connaître *Monsieur*. Nous avons eu quelque chose ensemble, et j'en ai tout le regret possible ; je ne le connaissais pas alors pour ce qu'il vaut. Je suis charmé d'avoir l'occasion de confesser devant lui tous mes torts, et je le prie d'en recevoir mes excuses. » Je me suis senti pétrifié. J'avais jusque-là fixé ce lâche coquin avec l'air du mépris, je le méprisai bien encore davantage après cet acte de bassesse; mais que répliquer à une pareille harangue ? J'ai accepté ses excuses d'un air de pitié, et nous nous sommes séparés, lui, content d'avoir fait sa paix avec moi, et Fabron, stupéfait de l'aventure, lorsque je lui ai dit quel était cet homme devenu tout-à-coup si rampant.

Du 19 janvier. Le séjour de Lyon n'avance rien pour nos affaires, mais il nous procure de l'agrément. La famille Daudé, à la ville et à la campagne, Mme. Rambaud et sa nièce Fanny, rue de l'Arbre-Sec, voilà nos sociétés. Je m'y console du mal que me fait Lafabrègue. Lui, Fabron et moi, nous perdrons

40 mille francs chacun, dans l'opération où ce vieillard que j'ai tant aimé, m'a entraîné, tandis que, s'il eût suivi mes prescriptions, au lieu de n'écouter que sa tête, notre bénéfice eût été du double, au grand moins. Ah! si j'eusse prévu cela il y a un mois! une femme ne m'attendrait pas à Marseille. Quel début pour un tel lien!... Mais je suis trop avancé aujourd'hui pour reculer. Capricieuse fortune! je me livre à toi! fais de moi ce que tu voudras. Je n'ai nul moyen de te résister : si c'est sur le penchant d'un précipice que tu m'as placé à plaisir, jouis de ton ouvrage; je n'ai plus la force de reculer pour ne pas y descendre.... A Roche-Taillier, chez Mme. Daudé la mère, j'ai vu souvent avec intérêt Mlle. Hélène, sa demoiselle de compagnie. Sa position, par suite du siége qui a dévoré sa famille et sa belle fortune, a excité toute ma sensibilité. On a pris cela pour quelque chose de plus sérieux, et je crois qu'on ne se serait pas trompé si j'étais libre. Aujourd'hui, dans un tête-à-tête qu'on dirait m'avoir été ménagé à dessein!...... Virginie! Virginie! pardon! je t'ai promis mon cœur; Hélène ne m'a point fait manquer à ma promesse...... J'écris à ma future.... C'est l'amitié la plus franche et la plus vraie qui a dicté cette lettre, la première qu'elle aura reçue de celui qui sera son mari.... En quittant la plume, j'ai été faire emballer, emboiter les robes, les mouchoirs, les parures de toute espèce que j'ai achetées pour ma femme, j'emporterai cela, et j'aurai 1,500 fr. de moins. Mais, si j'ai une bonne femme, comme on me l'assure, ce sera de l'argent bien placé.

Du 20. Des arrestations ont eu lieu hier à Lyon, par ordre de Reverchon; aujourd'hui, elles continuent. Mme. Bertrand vient d'être enlevée de son hôtel du Parc. Quelle rage! quelle existence! Eh! que leur a fait cette femme si bonne et si douce!...... Ce qu'elle leur a fait!... elle a été serviable pour tous les gens de bien qu'elle a reçus chez elle, et auxquels

elle a fourni tous les moyens possibles d'esquiver les regards de la révolution... J'aurai à me rappeler ma conversation à cet égard avec M. Levrat, traiteur de l'hôtel.... (1).

Du 9 février. Je suis parti de Lyon le 4; rien de remarquable n'a précédé le moment où je note que je sors de la municipalité, et que mon mariage est contracté civilement. Dans une heure, j'irai recevoir la bénédiction nuptiale....

Le 9 février, en effet, je me rendis avec ma mère, mon frère, sa femme et son fils, chez M. Famin, rue Paradis, à midi; mes amis et les siens s'y trouvèrent rassemblés; nous nous glissâmes dans une espèce de grange en face, servant d'église à des fidèles qui allaient furtivement y entendre tous les dimanches la messe d'un prêtre courageux, gardien de ce petit troupeau. Un parent de ma femme fit la cérémonie de notre mariage. La formalité municipale ne m'avait fait aucune sensation; ici je me trouvai tout autre. Cet appareil mystérieux, le silence religieux de la foule qui remplissait ce temple clandestin, l'onction de ce prêtre si intéressé au bonheur de celle dont il se félicitait de voir le sort entre mes mains, la vue de cette jeune demoiselle, modeste et résignée, poussée à l'autel comme une victime qui ignore où la conduisent ceux qui l'ont parée de guirlandes de fleurs, tout se réunit pour exalter la sensibilité de mon âme. Lorsque je prononçai le oui qui acheva de m'attacher, au nom du Ciel, à cette chaîne que je dois porter jusqu'au tombeau, un frémissement me saisit; je sentis toute l'étendue des devoirs que je m'imposais; je jurai dans mon cœur de les remplir toute ma vie; mais l'image des troubles

---

(1) Je me creuse la tête pour expliquer ce *memento*, il reste un énigme pour moi. Ma mémoire rebelle a cru sans doute que cette conversation était écrite; elle s'en est dessaisie entièrement. C'est un singulier mécanisme que notre cerveau!

nouveaux qui menaçaient encore la France se présenta à ma pensée; des larmes coulèrent de mes yeux; la place où il me fut permis de donner à ma Virginie le premier baiser de l'hymen, en était inondée lorsque je la quittai pour rentrer chez ma belle-mère. Tous les assistans remarquèrent ce mouvement de sensibilité, et ils en augurèrent bien pour la femme qui se donnait à moi; celle-ci, quelques jours après, m'avoua que mes larmes avaient jeté le trouble dans son âme; mais ce trouble lui avait semblé doux: elle aussi, elle y vit un augure du bonheur qu'elle trouverait auprès de moi.

Le souper que nous donna M. Famin, fut très brillant et extrêmement gai. Il se prolongea jusqu'à minuit; après quoi ma belle-mère, à laquelle j'avais fait préparer un lit chez moi, monta dans ma voiture avec sa fille, ma mère et moi, mon frère et les siens nous suivirent dans la cour, et ma femme prit possession de sa maison, dont, en y entrant, je lui déclarai qu'elle était désormais la seule maîtresse. Ma mère, en entendant ces mots, éprouva une sorte d'étonnement.

Le lendemain, contre mon ordinaire, je ne sortis de mon lit qu'à huit heures. Toute ma vie, grâce à mon abbé Faure, rarement cinq heures du matin ont-elles sonné sans me trouver debout. Je laissai ma compagne plongée dans un sommeil profond, que ne put interrompre un baiser reconnaissant que je lui donnai en me séparant d'elle, et je passai dans mon cabinet donnant dans ma chambre à coucher. Je me mis à y travailler comme je le faisais tous les jours jusqu'à l'heure du déjeuner. Vers les onze heures, j'entendis remuer et parler dans ma chambre; j'y rentrai, j'y trouvai Mme. Famin, ma mère, ma belle-sœur, et quelques amies des deux familles qui étaient venues savoir des nouvelles des mariés; ma femme faisait sa toilette; je lui fis, en entrant, une caresse qu'elle me rendit avec

encore un peu de honte ; après quoi, je priai toutes ces dames de descendre dans le salon, et de me laisser seul un instant avec ma Virginie. On me résista, on eut l'air de mettre de la malice dans le motif de cette résistance ; j'insistai, et je restai seul avec ma compagne, qui ne comprenait pas que je pusse avoir encore quelque chose à lui dire. Je rentrai dans mon cabinet, j'y pris les quatorze gros volumes manuscrits, d'où j'extrais ces Mémoires, et je les lui présentai, en lui disant : « Tiens, ma femme, voilà un présent que peut-être nulle » autre que toi n'est dans le cas de se vanter d'avoir reçue. » Ma bonne amie, je ne te connais pas encore ; mais tu m'inspires de la confiance. Ces cahiers renferment toute ma vie, » depuis le berceau jusqu'au lit nuptial !..... Ils te feront pénétrer dans tous les replis de mon cœur !.... Je te les abandonne : tu seras de toutes les femmes celle qui, dans le monde » entier, connaîtra le mieux son mari. »

La concision rapide que je m'efforce d'attacher à mes récits, m'a fait omettre de dire que les fluctuations politiques, les mouvemens basculaires des commencemens du règne du Directoire ayant rendu Belgenciers inhabitable pour mon frère, je l'avais appelé auprès de moi, avec sa femme et ses enfans, avant mon départ pour Lyon. Je me vois arrivé, encore une fois, à une partie de mon journal où, transcrire littéralement, sera abréger mon récit, sans m'exposer à des oublis de ce genre ; avant de prendre la plume de copiste, qu'on me permette quelques réflexions sur ce qui

termine l'histoire que je viens de faire de mon mariage.

On conviendra qu'il serait difficile d'en citer un où tout ait été donné au hasard plus complètement que je ne l'ai fait. Je n'avais nulle garantie d'un choix heureux de la part de ma mère; n'était-ce pas augmenter les chances du malheur attaché à une union mal assortie, et cependant indissoluble, que de montrer ainsi mon cœur à découvert à une femme que je n'avais jamais vue, dont je n'avais jamais entendu parler, sur laquelle je n'avais interrogé personne, et qui pouvait n'être capable que d'y puiser des impressions défavorables contre son mari, tout aussi bien qu'elle se trouva n'y rien apercevoir qui me rendît indigne de son estime et de son affection?

M'accuse qui voudra d'imprudence : je réponds à cette accusation par mon succès. Jamais mari n'a possédé la confiance de sa femme au point où je jouis de celle de la mienne. Bien long-temps après mon mariage, je l'ai surprise mille fois relisant mes cahiers, et toujours je l'ai vue, le visage en feu, m'accueillir avec un sourire, comme pour dire. « Je te tiens! » Jamais elle ne m'a rappelé quelques-uns des traits de ma vie à titre de reproche, mais seulement,

comme pouvant me servir de guide pour mes résolutions du moment.

Les premiers mois de mon mariage ne furent point, pour moi, une ivresse; ce fut un feu pur qui s'accrut par degrés, et qui, sans que j'en aie, pour ainsi dire, senti la progression, se trouva un amour véritable au bout de quelques mois. Chez ma femme, l'effet de cette flamme qui pénètre les cœurs d'une manière durable fut plus prompt. « Je suis fâchée d'être ta femme, me dit-elle, quinze jours étant à peine écoulés depuis que je la possédais; je préférerais être ta maîtresse. — Pourquoi cela? lui demandai-je. — Il me semble, me répondit-elle, que tu sentirais mieux combien je t'aime, et que toi, tu m'aimerais davantage. — Trouves-tu donc que je ne t'aime pas assez? — Oh! si, si; aime-moi toujours comme-ça....» Telle est encore, après vingt-huit ans d'union, l'accord parfait qui règne entre ma femme et moi. On verra que j'ai éprouvé bien des traverses; jamais le malheur, à quelque hauteur qu'il se soit élevé pour m'accabler de tout son poids, n'a troublé un seul jour l'harmonie de nos cœurs, qui semblent créés l'un pour l'autre.

Ma femme, extrêmement douce et bonne, est naturellement timide; mais elle a puisé,

dans mes Mémoires, un courage qui a surmonté son organisation physique; on pourra en juger bientôt. Pourvu que je sois avec elle, rien ne l'étonne, rien ne l'effraie; combien de fois n'a-t-elle pas dit qu'elle irait au bout de la terre, avec moi, sans balancer un seul instant? Sa confiance en moi en est à ce point, que si je lui disais, en lui montrant un gouffre, qu'il faut nous y précipiter, pour atteindre un but désigné, elle ne balancerait pas, assurée qu'il est impossible que je ne veuille pas le bien de ma famille, et que tout autre que moi puisse mieux juger de ce qui convient pour l'obtenir.

Aussi, dans ce moment, où je me vois en butte à l'opposition opiniâtre de toute cette famille qu'effraie l'idée de la publication dont je m'occupe, ma femme, calme et sans inquiétude, me livre-t-elle seule à mon inspiration. Mon frère proteste qu'il ne lira de sa vie une ligne de mes Mémoires; mes neveux jurent d'en détruire l'édition, qu'ils trouveront le moyen d'acheter en entier; mes filles me présentent les considérations les plus propres à ébranler le cœur d'un père, et à offusquer sa raison; mon fils prétend que je vais hérisser sa carrière d'épines.... Au milieu de cette lutte, qui ne retarde pas mon travail d'une ligne, ma femme, sans prendre mon parti, sans se ran-

ger de celui de l'opposition, s'en rapporte à moi sur ce point; elle trouve pourtant que j'ai raison de m'étonner de tant de crainte, pas un de ceux qui s'élèvent si fortement contre mon dessein ne connaissant que très imparfaitement les volumes où je puise mes matériaux. « Laissez-le faire, dit-elle; quand il aura fini, il saura se juger lui-même. » Mon fils avoue que tout ne serait peut-être pas à rebuter dans mon travail : il a profité du désordre que deux invasions ont jeté dans mes mouvemens, pour parcourir mes manuscrits. « Il en a, dit-il, une connaissance assez exacte;» mais il voudrait, au moins, que je ne me peignisse qu'en buste. Il me citait, ce matin, 7 mai 1824, une notice biographique dont le héros, qui m'est connu, n'est mis en scène qu'à l'âge de vingt-deux ans. « N.... fit de bonnes études; il annonça de très bonne heure des dispositions heureuses, qui ne tardèrent pas à se développer. A l'âge de vingt-deux ans, il entra...., etc. — Commencez comme cela, me dit-il chaque jour; qui vous demandera jamais compte de votre enfance et de votre jeunesse?... » Je ne réponds qu'un mot. J'appelle de toutes ces craintes à l'événement. J'ai déjà une expérience faite qui peut me dire quel il sera. Peu de personnes, me portant intérêt, auraient manqué de qua-

lifier un acte de haute imprudence la preuve de confiance que je donnai à ma femme le premier jour de mon mariage; il s'est trouvé que jamais rien ne tourna à mieux, et que ce fut, au contraire, un acte de sagesse qui a influé sur le bonheur du reste de ma vie. Qui vous dit que ce public, qui n'est pas si sot que le font ceux qui se prétendent ses interprètes, ne sentira pas, comme ma femme l'a senti, que c'est précisément cette partie, que mon fils voudrait me voir supprimer, qui donne du relief à l'autre? Quel est mon but? C'est de montrer ce que j'étais en 1814. Si ce que j'étais alors, si ce que l'on m'a vu être depuis, est suffisant pour que tout homme de bien avoue que c'est avec raison que je me plains de l'ingratitude de la restauration, il ne peut que m'être favorable de me montrer debout. Mes premières années seront mon piédestal, les dernières seront ma statue; plus d'un lecteur confirmera l'absolution que l'abbé La Grange me donna à Lausanne, au moment de ma rentrée en France; et peut-être s'en trouvera-t-il qui mettront plus de prix au peu que je vaux, en voyant d'où je suis parti.

CHAPITRE II.

Pendant le Mariage. — PREMIÈRE ÉPOQUE.

J'AI annoncé que, pour abréger, je transcrirais littéralement mon journal sans le développer. Il y a là un inconvénient. Comme les faits y sont inscrits dans l'ordre successif de leur avènement, leur liaison, leur correspondance, ne se font pas sentir; la cause d'où ils émanent n'est point aperçue; tel acte de courage, par exemple, a la couleur d'un acte de folie qui, expliqué par ses antécédens, paraîtrait ce qu'il est véritablement. Mais la longueur de ma route m'effraie. Que cela ne m'arrête pas, abrégeons quand j'en ai l'occasion si facile; ce serait par trop me défier de mes lecteurs que croire qu'ils ne sentiront pas que ces prétendus traits de folie se rattachent à quelque chose.

Du 15 février 1796. La nouvelle position où je me vois, une femme, une mère, un frère et sa nombreuse famille à soutenir par mon travail, que de motifs pour regretter ce temps où le commerce, plus actif, me fournissait des moyens de gain qui me sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais! Tout languit, tout s'éteint; mon activité ne peut ranimer, à elle seule, la place découragée... cela me fait sentir le poids de la hotte que j'ai sur le dos; mais je sens aussi que mon courage est au niveau de mes besoins. Je la supporterai, cette charge

qui m'est si chère. Essayons d'ouvrir plusieurs portes à la fortune. A tout événement, je suis sur pied à Marseille; il serait bien extraordinaire qu'il m'y fallût vivre de mon capital, en attendant le temps des épargnes...... J'écris à Cadix..... à Trieste.... etc.

Ceci n'est qu'un jallon. Passons.

Du 24 février. Des débats domestiques viennent compromettre ma tranquillité. De quelle patience j'ai besoin de m'armer, et quelle adresse il me faut employer pour concilier ma mère qui a perdu son empire, ma femme qui craint pour le sien, et le reste de ma famille qui voudrait aussi avoir la main au gouvernail! Ma femme, dans un petit démêlé avec ma mère, dans lequel je me suis porté médiateur et non pas juge, dans la crainte, ai-je dit, de donner raison à ma femme, lors même qu'elle aurait tort, celle-ci m'a dit, avec la naïveté d'un enfant : « Ma mère m'a bien recommandé, en me menant ici, » de ne pas laisser prendre pied sur moi à ma belle-mère; » elle m'a bien dit qu'il n'y en a pas de bonnes : une fois on » en fit une de sucre; malgré cela, elle se trouva amère.... » Il me faudra des soins pour détourner l'effet de ces conseils imprudens d'une mère à sa fille. L'esprit d'ordre et d'économie ne sont pas ce qu'elle paraît s'être attachée à lui inculquer! Des rivalités de domination, des idées de suprématie, voilà les leçons qu'on donne à cette jeune femme qui a tant de germes de bonnes qualités, qu'on étoufferait en la laissant sur cette route! Soyons son protecteur! avant peu, je l'espère, l'avis de son mari prévaudra dans son cœur et dans son esprit sur celui de sa mère. Tous les mois, je lui présenterai mon journal; la manière dont elle recevra mes réflexions du genre de celles-ci, qu'elle lira dans peu de jours, sera le thermomètre du progrès de mes efforts, pour l'associer aux avantages de mon expé-

rience. Une bonne fois, donnons à mon ménage le pli qui lui convient. Ma femme aura la direction et la bourse de l'intérieur; ma mère, que je puis présenter avec autant d'orgueil que de confiance à mes amis et à mes ennemis, se chargera de l'extérieur.

Du 26 février. Infernale révolution! me tracasseras-tu sans cesse? Je voudrais être à mille lieues de cette France que j'ai tant désirée! à mille ans des hommes de mon temps!.... ô quand viendra donc le jour du repos!.... Et ma mère qui croyait me rendre plus prudent en me donnant une femme!... mais la prudence ne doit pas aller jusqu'à la lâcheté : ce n'est pas ma faute si je me vois en montre, quand je ne cherche qu'à vivre ignoré.

Devant le café de Bodoul, me faisant décrotter, je suis abordé par un imbécille, mon ancien voisin, qui me dit avec affectation: « Bonjour, *citoyen Fonvielle*.— Pour Dieu! lui ai-je répondu, quel goût trouvez-vous donc à ce terme de *citoyen*? le mot de Monsieur ne vous écorcherait pas la bouche. » Il me répond d'un air confus que ce n'est pas par choix qu'il s'en sert, mais parce qu'il y a des gens qui n'en veulent pas entendre d'autre. « Envoyez-moi ces gens-là, ai-je repris, ils verront si je me gênerai pour eux. — Il vous offusque donc, ce mot de citoyen, me dit aussitôt un soldat qui se trouvait à deux pas de moi. » Cette apostrophe engage une querelle où je mène rudement mon homme, lequel, n'osant aller jusqu'à lutter avec moi, se contente de me dire que je n'éleverais pas tant la voix, s'il avait avec lui seulement une douzaine de ses camarades. J'ai ri de la naïveté de ce défenseur *des citoyens*, mon mépris lui a servi de réponse, et j'ai été à mes affaires avec mon frère, lui de son côté, moi du mien. Arrivé dans la rue d'Aubagne, je me vois assailli par quatre militaires dont l'un était celui que je venais de quitter au café. Il avait été chercher

main-forte, et m'avait suivi sur l'indication qu'il avait reçue de la route que j'avais prise. Ce *ferragus* me saisit par le bras, et veut que j'aille *m'aligner avec lui.* « C'est m'inviter à noces, lui dis-je; mais je ne vous connais pas, et comme, avant tout, je veux savoir si vous méritez cet honneur, suivez-moi chez le commandant. » En disant ces mots, je saisis mon homme au collet. Stupéfaits de me voir assaillant, d'assailli que j'étais, mes quatre fiers-à-bras n'osent refuser de me suivre; mais près d'arriver chez le commandant, ils hésitent, balbutient des excuses, et finissent par refuser, ainsi que je leur en donne le choix, ou de se battre avec moi, ou de monter chez le commandant. J'entrepris alors le provocateur de cette scène désagréable, et en présence d'une foule nombreuse qui nous avait suivis, je lui donnai une leçon vigoureuse pour ne plus se mêler d'affaires qui ne le concerneront pas, ou pour se taire, là où il ne sera pas interrogé. Par suite de cette commotion morale, libre de cette affaire, je vais en loge, j'y apostrophe les gardes de ville qui, en entrant, me traitent de *citoyen.* J'exige qu'ils me qualifient *Monsieur* : ils obéissent.

Ma femme, à ma rentrée, s'afflige du récit que je fais de ce retour à mon ancienne fougue; je la rassure et suis forcé de lui promettre de me contenir mieux par la suite.... Femmes! femmes! voilà votre très grande erreur! vous croyez servir vos maris, vos enfans, en amollissant leur courage; et vous ne pensez pas que ce qui vous semble un danger aujourd'hui, n'est rien, si on ne le repousse point, à côté de celui de demain; vous ne pensez pas que les ennemis de la paix de vos ménages ne sont forts que de la lâcheté que vous inspirez vous-mêmes à vos vrais protecteurs!.... O ma patrie! pour te servir comme j'en suis capable, il fallait ne pas accepter cette chaîne qui, aujourd'hui, fait mon bonheur; mais qui, un jour peut-être.... non, non : je n'oublierai mes devoirs ni comme époux,

ni comme citoyen. Je les concilierai ces devoirs qui semblent opposés et qui, à mes yeux, sont les mêmes.... Brigands! laissez-moi le repos, ou craignez l'énergie de ma résistance!.... Et vous, ma femme, ma mère, mes parens, ne me demandez pas l'impossible! si vous voulez que je me conserve pour vous, n'émoussez pas cette force de caractère qui, seule, me défend dans les crises violentes où le corps politique est en proie.

Du 28 février. Un sieur Barbaroux, accusé faussement et livré, par un jacobin, à un juge-de-paix qui l'a écrasé par des actes arbitraires, est traduit devant le jury d'accusation. Du fond de son cachot, il me fait prier, par son père, de lui servir de défenseur officieux. Je ne connais pas ce malheureux; j'ignore d'où vient qu'il a jeté les yeux sur moi; mais je ne puis, en conscience, lui refuser mon secours, qu'il demande!..... Je résiste aux pleurs de ma femme, qui sollicite mon refus; je la calme, je la console, et la défense de mon client est prête. Demain, devant le jury, les jacobins frémiront de rage; je vais sonner le tocsin contre ces furieux, et les épouvanter de mes prédictions.

Du 1er. mars. Le jury n'a point voulu accorder à l'accusé un défenseur officieux; il a admis l'accusation; mon jeune homme va être transféré à Aix; ne pouvant aller l'y défendre, je remets à son père le plaidoyer préparé pour lui.

Du 3 mars. Quelle découverte je fais! qu'il est heureux que moins d'un mois, passé avec ma femme, m'ait appris à connaître son prix, et inspiré un sentiment qui, chaque jour, prend de nouvelles forces! Sans cela, je maudirais le lien dans lequel je suis engagé! Ma première, ma plus expresse recommandation, lorsque ma mère se mit en quête pour cela, fut que la famille à laquelle elle m'allierait fût pure de révolution!...... Et j'apprends, à l'instant, que la sœur du père de ma femme est la femme du directeur Barras!..... Me voilà donc, malgré toutes

les précautions que j'ai prises, l'un des plus proches parens des Pentarques qui ont usurpé le trône de mon Roi légitime!... Est-ce donc là ce que voulaient dire les Tarots de la baronne de... qui, à Toulouse, il y a quinze ans, me prédisait que ma femme appartiendrait à une famille puissante? Il y a, là, une coïncidence d'événemens bien singulière!......... Mais que m'importe cette puissance? A coup sûr, je n'aurai avec elle aucun contact, et ce n'est pas par-là qu'il m'arrivera du bonheur!

Du 4. Grobert m'arrive de Narbonne. Il vient, me dit-il, à Marseille, forcer l'ennemi de Donnadieu, Constant, à se désister de sa poursuite pour le coup de pistolet qui lui a cassé la mâchoire; il ne parle qu'en soldat, qui veut que tout plie à sa volonté, ou sinon!...... Je me charge de traiter cette affaire, en sa présence, pourvu qu'il me laisse agir et parler, et je vais, avec lui, chez Constant.... Nouvelles terreurs de ma femme..... Les jacobins dominent à Marseille, et Constant (1) est un des forcenés de ce parti..... Cela ne m'arrête point.....

Au retour de cette première conférence, je calme toutes les craintes de ma famille, et je lui fournis, par le succès que je viens d'obtenir, la preuve que mes prétendues imprudences sont le calcul le plus sage, le plus sûr que puisse faire un homme de sens. Au milieu des orages d'une révolution, il n'y a de sûreté que pour le courage; à chaque pas, la lâcheté doit rencontrer un précipice.

Ma seule présence en a imposé à l'ennemi de mon associé. Dès qu'il a vu que j'entreprenais d'assoupir son affaire, ce que des gens en place, aiguillonnés par des promesses d'argent, n'avaient pu obtenir, ce que mille ressorts divers, qu'on avait fait mouvoir depuis plusieurs mois, pour appaiser cet homme,

(1) Il y a, comme vous le voyez, des noms heureux.

n'avaient pu arracher, m'a été accordé, sans réplique, à ma première demande. J'ai la parole de Constant que Donnadieu peut venir à Marseille, pour traiter, sous mes yeux et de vive-voix, d'un accommodement. Grobert, ivre de joie, part pour aller appeler Donnadieu, qu'il croit à Avignon...

Du 10 mars. Grobert et Donnadieu arrivent : je ne m'occupe plus que de l'affaire de celui-ci; il faut qu'il en finisse avec Constant.

Du 13 mars. Enfin, après quatre jours de courses et de conférences, j'ai triomphé de Me. Constant. Il ne demandait pas moins de deux mille louis pour se rendre; j'ai terminé sans frais, grâce au respect que ma conduite politique inspire à tous ceux de sa bande. Il m'en coûte un repas de raccommodement : j'ai trop d'occupation pour recueillir les scènes de roman dont tout ceci a été l'occasion. Enfin, voilà Donnadieu dégagé. Grobert m'estropie de ses embrassemens; il ne se possède pas de joie. Je parle à Donnadieu de nos anciennes affaires; il me renvoie à un autre voyage, pressé d'aller rejoindre sa femme. En me quittant, il me laisse un à-compte de cent cinquante louis d'or, que lui prête Grobert, en quadruples d'Espagne que je prends au cours.

Du 18 mars. Les listes de l'emprunt forcé sont publiées; tout Marseille rit de pitié d'y voir ma fortune évaluée à deux millions en numéraire, et ma taxe fixée à six mille francs en écus. Loin de m'en émouvoir, je m'en félicite : ma bonne femme ne comprend pas cela. Je le lui explique. « Si ces gens-là m'avaient demandé une centaine d'écus, j'aurais jeté cette misère à la gueule de leur panthère, la révolution, par paresse et pour n'avoir rien à démêler avec elle; mais ils demandent six mille francs : ils n'auront pas un sou. C'est donc cent écus que je gagne. »

Anticipons sur mon journal, en racontant, ici, le dénoûment de cet emprunt.

Après des sommations à l'infini, auxquelles je demeurai sourd, le receveur de l'emprunt m'envoya un garnisaire. A l'apparition de celui-ci, je le clouai sur la place où il s'était arrêté pour me parler, en lui défendant de bouger jusqu'à ma rentrée. Je rentrai, en effet, lui présentant le bout de mon fusil, dont il fut d'abord effrayé, mais je le rassurai, en lui disant que cela ne le regardait pas, à moins qu'il ne s'avisât de reparaître chez moi une seconde fois. « Cela regarde, ajoutai-je, celui qui t'envoie. Va-t-en lui dire qu'il y a six mille francs en écus dans le canon de mon fusil, et que, s'il veut que je donne à Marseille un bel exemple de la bonne manière de payer un emprunt forcé, il n'a qu'à venir les chercher lui-même....... » Pendant huit jours, je n'entendis parler de rien... Un beau beau matin, un commis du receveur vint prier ma mère de passer chez lui. Ce receveur lui offrit de se contenter de six mille francs de mandats, au lieu d'écus, dont il me donnerait quittance : sur l'assurance qu'elle lui donna que je ne consentirais à aucune espèce de paiement, il finit par lui faire présent, gratis, de ma quittance, imaginant, sans doute, qu'en me montrant sur son registre comme ayant payé mon contingent, cela entraînerait la foule moutonnière... On va voir que je n'eus pas le temps de démasquer ce charlatanisme, qui ne fut pas un mauvais calcul. Quant à moi, je n'y perdis rien, et je trouvai plaisant, quoique j'en fisse peu de cas, d'enliasser cette paperasse qui ne me coûtait rien.

Du 21 mars. Je reviens de la loge, je me mets à table; on m'annonce qu'un soldat s'est présenté, avec un billet de logement, et qu'on lui a donné la chambre de Thruillet, parti pour Nice depuis quelque temps, Marseille étant inhabitable pour

les jeunes gens. Je blâme qu'on ait reçu ce militaire : au moment même, je le vois qui passe devant mes fenêtres, et j'entends frapper à la porte de la rue ; je me lève pour aller lui ouvrir moi-même. A la mine que je lui montre, il croit s'être trompé de porte, il recule pour reconnaître le numéro de ma maison ; et maintenant, sûr de son fait, il s'avance sans hésitation. Je l'arrête : « Où allez-vous ? Monsieur. — Citoyen, je suis logé ici. — On n'y loge personne. — Mais j'y ai mes effets ? — On va vous les rendre à l'instant. » J'appelle à moi. Sur l'ordre que j'en donne, on m'apporte les effets du soldat ; je les lui jette dans la rue, et j'allais lui fermer la porte au nez, lorsque sa résignation me rendant accessible à son observation très raisonnable, qu'il lui fallait pourtant un gîte, je l'ai fait rentrer dans l'allée, et lui ai permis d'y attendre un autre billet de logement, que je me suis chargé d'envoyer prendre moi-même à la municipalité.

Rentré dans la salle à manger, j'ai achevé de dîner, après avoir, en reprenant ma place, annoncé à ma mère qu'il y avait aujourd'hui un nouveau coup de force à faire, et que cela la regardait, comme chargée de l'extérieur. Le dîner fini, je fais la leçon à ma mère : elle va porter à la municipalité, toute composée de terroristes sales, un billet de moi, afin d'obtenir un autre logement pour le soldat. Chemin faisant, elle se pénétrera bien du contenu de mon billet, pour en répéter tous les termes ; le municipal qui l'ouvrira sera furieux en le lisant ; ma mère doit suivre ses yeux, et, sitôt qu'il les portera sur elle, pour la quereller sur un tel message, elle doit s'emparer de la parole, et crier qu'elle ne s'en ira pas sans un autre billet de logement ; que son fils s'est sacrifié pour Marseille ; que c'est lui qui fit fermer le club en 1793 ; qui alla soulever les départemens contre la Convention ; qui fit établir le tribunal populaire contre les pendeurs ; qui fit créer le comité général des sec-

tions, etc. C'était, en effet, sur tous ces motifs que mon billet fondait ma demande d'exemption de logemens militaires.

« Voici, dis-je à ma mère, ce qui arrivera. Le municipal entrera en fureur en lisant mon billet; vos cris, qui préviendront ses menaces, feront prendre une autre direction à ses idées; dès qu'il entendra parler de sections, de tribunal populaire, il se troublera, il craindra que cela ne gagne, et, pour vous appaiser, il fera tout ce que vous voudrez. Mettons bien nos montres d'accord. Si, dans une heure, vous n'êtes pas revenue, je pars et vais voir ce qui vous aura retenue, je le ferai cesser. — Pourquoi n'y vas-tu pas toi-même? — Quelle différence! je ne pourrais dire ce que j'écris; et puis, si j'échouais d'abord, ce serait sans ressource; tandis que s'il arrivait qu'un municipal s'emportât jusqu'à vous maltraiter, j'arriverais avec cette chaleur qu'inspire le devoir de venger une mère! et qui sait? je ferais peut-être révolution dans Marseille, et ce soir les jacobins seraient à mes pieds..... Allez, allez, ma mère. Dans une heure, ici, ou je suis à vous.— Compte sur moi: tu seras obéi à la lettre. »

Une heure arrive; ma mère n'est pas rentrée; je pars, laissant tout en larmes ma femme, qui s'était jetée sur le canapé en s'écriant qu'elle avait épousé un fou. A peine ai-je mis le pied sur le trottoir de la Canebière, que les yeux, de ma mère rencontrant les miens, je la vois doubler le pas pour m'atteindre plus vite; en m'abordant, son premier mot est de me dire: « J'ai réussi, mon ami, je t'apporte une exemption pour toujours! — Eh! bien, ma mère, que vous avais-je dit? — Oh! tu connais bien ces coquins-là!... » Pour ne pas fatiguer ma mère, je voulus qu'elle n'eût pas à répéter les détails qu'elle voulait me donner. J'attendis mon retour auprès de ma femme pour les entendre. Tout s'était passé comme je l'avais annoncé. Ne pouvant parvenir à faire taire ma mère, qui avait sans cesse

le nom des sections à la bouche, il l'avait conduite au bureau des logemens, et avait donné l'ordre d'annuler le billet qu'elle rapportait, et de lui en donner un autre pour un autre gîte. « Mais, citoyen, avait répondu le commis, où voulez-vous que je le prenne? » Le municipal, prenant le registre d'un air impatienté, l'avait ouvert au hasard, et, le présentant au commis, lui avait dit : « Mettez-le là. — Mais, citoyen, avait répliqué celui-ci, il y en a déjà six chez cet habitant! — Eh! bien, ajouta le municipal, il en aura un de plus. — C'est très juste, ma mère, m'écriai-je! Ce municipal entend son affaire. Puisqu'il se trouve un imbécille qui a reçu six soldats, et maintenant sept, sans se plaindre, il n'y a pas de raison pour qu'on ne lui en fasse pas avaler vingt, et pour qu'enfin on ne finisse pas par le chasser de chez lui. — Ce n'est pas tout, me dit ma mère. Tandis qu'on m'expédiait le billet que voilà, j'ai dit au municipal que je ne le quitterais pas qu'il n'eût fait écrire sur le registre, en marge de ton article, qu'on ne devait plus t'envoyer de soldats, et qu'il n'eût signé la même note au bas de ton billet. — C'est juste, citoyenne, me dit-il. — Tout cela fut fait à l'instant, et voilà ton billet que je te rapporte avec ton exemption pour toujours. » Je fis donner un verre de vin au soldat; je lui remis son billet; et il alla se réunir à ses six camarades.... »

Hommes machines, qui vous pliez à tous les caprices d'une révolution, voilà encore une leçon!... résistez à vos vexateurs; ils vous céderont la victoire.... Ma femme commence enfin à comprendre que mon caractère était celui qui convenait à l'état où nous nous trouvions!... Certes, ce ne fut pas le moindre suc-

cès de cette journée singulière!... Je fis sur ce sujet, avant de me coucher, une fable que j'intitulai : *Le Clou et le Mur*.... Je la croyais dans mon *Recueil de Fables*; je ne l'y trouve point. Ce serait une raison, peut-être, pour la transcrire ici; mais les matériaux me suffoquent. Laissons cet opuscule dans mon journal.

Du 23 mars. — Un attroupement autour d'une affiche m'engage à en prendre lecture : c'est un arrêté du Directoire qui ordonne que les 100 francs que promit Roberspierre à qui arrêterait un émigré ou un prêtre, soient payés en promesses de mandats, et plus en assignats..... O comble de la déraison! Et les Français courbent un front soumis sous un gouvernement aussi perfide!..... Quoi! un particulier mettra la main sur moi, et, de son ordre privé, il faudra que je le suive devant le magistrat! un homme sans caractère public attentera à ma liberté dans l'espoir de gagner un misérable papier qu'on appelle 100 francs, ayant pour pis aller, s'il se trompe, d'être remercié de son zèle! Je ne suis ni émigré ni prêtre; mais s'il pouvait prendre envie à un de ces coquins... Quelle horreur que cet arrêté!.... O mon pays! autant qu'il sera en mon pouvoir, je te laverai de cette infamie, si l'on ose s'attaquer à moi. N'est-ce donc pas assez que je réponde aux magistrats de ma conduite?... Mon frère, effrayé, veut me quitter; je le retiens; il doit, comme moi, faire face aux tyrans qui nous oppriment. Si l'on ose vouloir me faire un crime d'avoir cherché un asile à Toulon, tandis qu'en France la mort m'aurait frappé partout ailleurs, j'essaierai jusqu'où peut aller le délire de l'inconséquence et de la perfidie qui semblent caractériser le règne de nos gouvernans actuels.

» Du 25 mars. Mon ami Cailhasson arrive de Sorèse; il soupe chez moi; il se rend à Livourne en qualité de consul de France: je le recommanderai à mes amis.

» Du 27 mars. Depuis deux jours, courant les rues et les maisons, les jacobins arrêtent des prêtres et des prétendus émigrés. Mon frère n'ose plus sortir. Je ne veux rien redouter de ces scélérats, que l'appât d'une rescription de 100 francs soulève de nouveau contre les gens honnêtes. J'achète chez Peloquin et Coste, à la Canebière, un lourd gourdin qui me coûte quinze sous. Je l'appelle une rescription de 100 francs, et vais à mes affaires. Vers deux heures, en pleine loge, un inconnu m'aborde; un second est derrière lui. « N'êtes-vous pas le citoyen Fonvielle? — Qu'est-ce que cela vous fait? — N'êtes-vous pas le citoyen Fonvielle? — Oui, c'est moi: qu'en voulez-vous dire? — Je vous arrète: venez vous expliquer avec nous à la commune..... » Il avance la main pour me saisir; son acolyte en fait autant..... « Coquins! vous voulez 100 francs de rescriptions? les voici au pair... » A l'instant, plus prompt que la foudre, je tombe sur eux à coups de bâton; un cercle se forme; je frappe à coups précipités en criant: au voleur! L'un de mes coquins tombe renversé à mes pieds; l'autre est prêt à subir le même sort....... La garde survient: je juge, par ses baïonnettes, le cercle qu'elle embrasse à travers la foule; je me mets en dehors, et, avant qu'elle ait pu penser à moi, poussé par mes amis à me mettre à couvert, je sors malgré moi, mais paisiblement, de la loge, mon bâton sous le bras, et je me retire chez ma belle-mère. »

On ne m'y croit pas en sûreté: je me réunis à mon frère dans une autre cachette. Tous mes amis, tous mes parens se rassemblent pour venir m'y conjurer de quitter Marseille, où je finirais par périr. Cailhasson m'offre de m'emmener avec lui à Livourne; il m'emploiera dans sa chancellerie..... Je me laisse

aller, et, assuré de la facilité avec laquelle ma femme et ma mère pourront venir me joindre en réalisant toute ma fortune, si je dois rester hors de France, je m'abandonne à ce nouveau caprice de ma destinée, et je pars avec Cailhasson après m'être fabriqué un passeport.

En passant à Pignan, où j'embrassai l'oratorien Gérard, je fis donner une sorte de sanction à mon faux passeport, par un *visa* en règle, et j'arrivai à Nice le 31 mars.

Quel vacarme! quelle cohue!..... Cependant, dans cette foule de natifs, d'étrangers de tous les pays, de militaires, de marins, d'administrateurs, on dirait que tous me connaissent; je ne fais pas un mouvement que trente ne m'abordent à-la-fois. Tous veulent m'avoir à dîner; tous veulent savoir ce qui m'amène; et, comme tous sont aristocrates, mon événement, que je ne cache pas, les intéresse à moi. L'un m'offre une place dans les charrois, celui-là une dans les vivres, etc. Je m'en tiens au projet de suivre Cailhasson. Je retrouve dans un adjudant-général un de mes anciens amis, Vial, de Grasse; il me comble d'amitiés, et me fait connaître son frère, prêt à retourner à Chio, où il occupe le consulat de France. A mon nom, celui-ci se rappelle un Français qu'il a vu à Zanthe, et il me demande si je n'ai pas un frère dans les îles vénitiennes: je lui dis l'ignorer, mais croire la chose possible, et je lui ai expliqué pourquoi. A tout événement, je l'ai chargé d'une lettre pour ce Fouvielle, auquel je donne mon adresse, ou à Livourne, chez Cailhasson, ou à Marseille, chez M. Famin, ou à Montpellier, chez ma tante Vochez, ne sachant plus, en ce moment, si j'ai, ou non, un domicile. Si cet individu se trouve mon frère, je l'appelle à moi, sa situation n'étant pas heureuse, ou son cœur le rappelant au milieu des siens. Vial et Cailhasson se sont arrangés ensemble pour noliser un bateau qui les mènera à Livourne; ils me reçoivent à leur bord; mon

faux passeport a reçu toutes les illustrations possibles; il est couvert de *visas*, de timbres, de cachets; je quitte mon auberge, suivi de mes effets, et j'arrive au bateau..... A la vue de la mer, je recule; le serment que j'ai fait sur les montagnes du Jura de ne plus quitter en fuyard la terre de France, se représente à ma pensée..... Je déclare à mes deux amis qu'ils partiront sans moi; le sol natal me dévorera peut-être, mais je ne veux pas en sortir. Quoi qu'il puisse arriver, je retournerai chez moi!.... Mes amis partent fâchés de ma résolution, et je reprends le chemin de Marseille.

J'étais arrivé par Toulon; je m'en retournai par Brignolles. Arrêtons-nous un instant dans cet ancien théâtre de mes folies de vingt-trois ans.

« Du 8 avril 1796. J'embrasse à Brignolle l'ami *** et sa femme. Il se plaint de ce que je ne me suis pas arrangé pour passer plusieurs jours chez lui; tous mes anciens amis vont m'en vouloir de ce que je ne fais que passer. Sa femme fait appeler une jeune demoiselle de douze ans, à laquelle on me nomme; cette enfant accourt dans mes bras et me caresse avec une grâce aussi enchanteresse que sa figure. On veut me faire voir qu'elle a déjà quelques talens; on la fait écrire devant moi; elle écrit en très joli caractère: « Papa aime M. de Fonvielle, maman aussi, moi aussi, nous aimons tous ici M. de Fonvielle. » Les larmes me vinrent aux yeux. C'était cette enfant que j'avais vue naître à Brignolles, dans un voyage que j'y fis de Grasse. « Je l'élève pour vous, mon ami, me dit le papa; vous avez le temps de l'attendre: si vous le voulez, ce sera votre femme. » Je lui dis pourquoi cela ne pouvait avoir lieu. « Comment vous êtes marié! s'écria-t-il. — En effet, c'est

étonnant cela, n'est-il pas vrai? Grand imbécille! lui dit sa femme: sais-tu bien que M. de Fonvielle va avoir 36 ans? c'est bien l'âge, ou jamais, de prendre femme. — C'est vrai, je ne songeais pas à çà, dit le mari; mais c'est qu'on lui donnerait tout au plus 25 ans sur sa figure! — Çà, c'est différent, reprit la femme: ce diable d'homme ne vieillit pas!.... » Tous ces colloques mangeaient mon temps; j'ai donc voulu lever le poste: il m'a fallu suivre mon ami chez son voisin Rivet, émigré rentré, que j'ai vu en Italie.

En passant devant la porte de la maison, autrefois habitée par cette demoiselle au nom de laquelle je renvoyai à Faguet son poulet, par la correspondance de la régie, je demandai de ses nouvelles. C'est chez elle, m'a-t-il dit, que nous allons; c'est aujourd'hui Mme. Rivet....: Je double le pas, et j'embrasse les deux époux, dont j'ai reçu mille caresses. Un petit enfant de trois ans était dans les bras de Mme. Rivet, beau comme l'amour, caressant, plein de grâces. L'intérêt qu'il m'a inspiré s'est accru par le récit rapide que m'a fait sa mère de ce qu'elle a eu à souffrir pendant la terreur. Son mari, forcé de fuir en Italie, l'avait laissée enceinte; elle accoucha peu après, se vit poursuivie elle-même, et abandonnée de tout le monde, nul, dans ces temps horribles, n'osant être l'ami d'un proscrit. Réduite à se cacher dans les bois, elle y passa dix-huit mois sans argent, sans secours, nourrie par des pâtres, par des charbonniers, par des bûcherons, que le hazard lui faisait rencontrer. Enfin, elle a pu reparaître, son mari a pu la rejoindre: ils ont perdu de leur aisance, mais ils vivent heureux, le souvenir de leurs peines passées leur fait mieux savourer le bonheur de se voir réunis.

J'ai quitté ces bonnes gens. Je n'ai plus pensé à Mlle. Archier, je n'ai vu que Mme. Rivet, que j'ai embrassée avec une amitié tendre et désintéressée, lui souhaitant tout le bonheur

qu'elle mérite...... O ma femme!...... toi aussi tu perdais ton mari!..... toi aussi tu es peut-être!..... Dieu! si jamais les malheurs de cette ancienne amie étaient les tiens!..... Non, non; je te rejoins; nous ne nous séparerons plus.»

J'arrivai à Marseille vers onze heures du soir, le 9 avril. Personne ne m'attendait : au coup de marteau que je frappai, ma femme, qui regardait jouer un reversis, s'écria, en tremblant: «Voilà mon mari!» et elle courut poûr ouvrir elle-même. J'étais dans ses bras qu'on lui criait de la salle du jeu qu'elle était folle. Tout le monde tomba des nues en me voyant.

Après deux mois de séjour dans cette ville, de plus en plus foulée sous les pieds des révolutionnaires, il fut reconnu, par tous ceux qui me portaient intérêt, et enfin avoué par moi-même, que m'obstiner à vouloir m'y fixer serait une folie. Je reçus quelque consolation d'apprendre que mes arrestateurs, dont l'un nommé Guichard était encore alité des suites de sa bastonnade, avaient dit qu'ils ne savaient pas à qui ils avaient affaire, qu'on les avait trompés, mais que, s'ils l'avaient su, ils m'auraient laissé fort tranquille. Il n'en fallut pas moins songer à mon départ.

Je ne mis pas une seule fois le pied dans la rue pendant mon séjour; mais les jacobins n'ignorèrent pas mon retour, je ne cherchai pas même à le cacher. Ils venaient faire leur bacchanal sur les allées de Meillan; je paraissais avec affectation à ma fenêtre; ils me huaient lorsqu'ils étaient en foule; mais il ne leur vint pas dans l'idée de tenter une incursion chez moi. Quelques-uns imaginèrent, d'après mon ton d'assurance, que j'avais fait mes dispositions pour faire sauter ma maison si j'y étais pourchassé de trop près; cela courut parmi toute la bande; chacun s'imagina que j'avais chez moi une provision de barils de poudre : nul n'aurait osé s'exposer, de ma part, à un coup de tête, dont tous me savaient très capable. Le fait est que

j'étais en mesure de tuer, du haut de mon escalier, huit ou dix de ces coquins-là, avant qu'ils eussent pu me faire une égratignure, et que je l'eusse fait s'ils m'y eussent réduit; c'en était assez pour ma sûreté: mais leur imagination, grandissant tout ce qui m'était relatif, comme les deux millions en numéraire qu'ils m'avaient donnés de fortune, ils allèrent jusqu'à des barils de poudre dans l'évaluation des munitions de guerre qu'ils supposèrent dans ma maison.

Deux mois d'inaction et mon besoin d'activité ne pouvaient s'accorder. Je fis une foule de fables, toutes relatives à l'état d'alors de la France, que je peignis, au chevalier de Vernègue, des couleurs les plus vraies. Ces fables, telles que *le Malheur et le Courage*, *les Titans*, etc., se retrouvent dans mon Recueil, dédié au Roi. J'écrivis à plusieurs membres du Conseil des Cinq-cents ou des Anciens, Jourdan, Cadroi, Durand-Maillanne, etc., sur cette dernière lettre. Copions mon journal.

Du 12. Ma lettre est finie. M. De Labat, libre d'hier, me visite et verse des larmes dans mon cabinet, en écoutant ma lettre. Je remarque que cet ex-constituant pleure précisément aux passages qui lui rappellent les commencemens de la révolution. Ah! il y a en effet de quoi pleurer ainsi pour les hommes de bonnefoi, qui ont à se reprocher de s'être laissé séduire par les fausses promesses de cette Circé...... Comme je me sens fier de ma virginité politique! que je m'estime heureux de pouvoir me dire à moi-même, comme je le dis dans ma lettre: Je suis vierge, non-seulement d'or, de sang et de

places, mais encore de novations !.... Il n'importe ! indulgence à l'homme égaré qui se repent : voilà ma devise........ Ce long travail que je viens de faire, avec ma rapidité ordinaire, m'a coûté quelques efforts ; que de vérités j'ai dû renfermer dans mon cœur ! que d'erreurs je n'ai pu éviter de ménager ! que d'ambiguités j'ai dû fourrer à travers mes idées pour atteindre mon but !..... Cependant, je dois en être sûr, mon opinion perce à travers ce voile. Elle est enveloppée, elle est assouplie aux nécessités du moment ; cependant on peut la deviner, mais non la signaler, la censurer ; il ne m'en faut pas davantage....... Au reste, cette opinion n'est pas, chez moi, entêtement, obstination aveugle...... Qu'on me laisse en repos, que je voye mon pays heureux sous un gouvernement régulier, que la constitution actuelle s'affermisse et procure le bonheur du peuple, je deviens constitutionnel. Ce n'est pas pour un roi que je voudrais la royauté, c'est pour mon pays, auquel je la crois naturelle et indispensable. Si le gouvernement actuel la remplace sans inconvénient, j'aurai été dans l'erreur, et je cesserai de la regretter. Mais, pour en venir là, il faut que je voye les brigands réprimés, les hommes probes honorés et appelés seuls aux magistratures, les lois mériter mon obéissance, sans cela je serais un lâche et un traître de crier sur parole que nous avons la meilleure des constitutions..... Voyons l'effet que produira ma lettre.

Il était impossible que ces travaux fugitifs me suffissent ; mes idées s'agrandirent, et je conçus, en une nuit, le plan de mes *Essais sur l'état actuel de la France, au* 1er. *mai* 1796. En me levant, je pris la plume, et, sans autre secours que ma mémoire, ce qui abrégea mon travail, en dix-sept jours j'eus terminé cet

ouvrage, le premier que j'aie présenté au public, et je ne songeai plus qu'à partir pour Paris, pour aller l'y faire imprimer. Je commençai ce travail le 1er. mai ; voici ce qui le précède dans mon journal :

Du 30 avril 1796. De moment en moment mes affaires s'embrouillent, ma maigre fortune se perd, je ne vois bientôt plus le jour au bout du chemin tortueux où je marche......... Attendons de pied ferme l'issue de ma critique position : soyons prêts à l'orage et montrons-nous plus forts que lui. En attendant, occupons cette tête à qui tout fait la guerre; parens, amis, ennemis, affaires publiques, tout semble se réunir pour la mettre en fermentation.

Comme je n'ai nulle occupation possible qui me ramène à l'intérêt de ma maison, il faut bien que je m'en donne une quelconque, qui, utile ou non, me tire de mon insupportable oisiveté. En ce moment, ma seule affaire est de chercher quelque chose à faire; c'en est une pour moi! je sens que je suis de ces *âmes*, dont parle Montaigne, *qui déchargent plutôt leurs passions sur de faux objets que de n'agir contre quelque chose.*

Avant de quitter ce journal pour ma nouvelle besogne, dont le but est clair à mes yeux, mais dont l'ensemble n'est pas encore nettement dessiné dans ma pensée, et à laquelle je m'abandonnerai, comme à mon ordinaire, me réservant d'y réfléchir la plume à la main en suivant les développemens successifs d'une première idée; notons cette remarque, que je n'ai pas encore faite sur moi, et qui cependant est une des nuances les plus prononcées de ma physionomie morale.

J'ai eu des chagrins, j'en ai encore de grands, et, au milieu de ces fâcheuses affections de mon âme de feu, mes fonctions

animales n'éprouvent jamais de perturbations; mes appétits ne sont point altérés, mes digestions troublées, mon sommeil dérangé; de ma vie je n'ai fait qu'un somme (1); mes journées ne sont point languissantes, mes nuits sont tranquilles; ceux qui m'entourent n'ont point à souffrir de mon humeur; ma femme exerce sans relâche tous ses droits sur moi; le repos, la fatigue, me conviennent également; je vis sans crainte au milieu des dangers, sans inquiétude au milieu des chagrins, et chaque jour je change d'espérance à mesure que les événemens détruisent celle de la veille......... Souhaitons que cela dure! J'ai là du moins un contre-poids pour porter la mauvaise fortune......

Tandis que je disposais mon départ pour Paris, un mouvement basculaire ayant fait baisser un peu le ton des jacobins, mon frère, contre mon avis, voulut aller à son Belgenciers contribuer à la confusion de ceux de sa commune, quoique son espoir ne fût pas le mien. Je l'exhortai, en vain, à la prudence. Il partit le 21 mai; le 22, à six heures du soir, un exprès m'arrive, et m'annonce qu'il a été arrêté, traduit à Toulon, et jeté dans les cachots du fort La Malgue. A cette cruelle nouvelle, ne pouvant me présenter moi-même, je décide que ma mère se rendra de suite à Toulon; je tentai tous les moyens imaginables pour que

(1) Même encore aujourd'hui, à soixante-quatre ans, en touchant mon chevet, je m'endors et ne me réveille que pour me lever.

le juge de paix Monnier lâchât sa proie; deux fois, je fus sur le point d'y parvenir, par la crainte que lui inspirait ma présence à Paris, où il me croyait : n'en ayant plus l'espoir, je recueillis tous les documens nécessaires pour faire prononcer la forfaiture de ce brigand par le corps législatif; et je partis pour Paris, avec ma femme enceinte, disant un éternel adieu à Marseille, où je laissai ma mère, pour achever de recueillir mes nouveaux débris.

Je me fis précéder par une dénonciation, signée de moi, au Conseil des Cinq-cents. Mes lecteurs doivent me permettre de transcrire ici mon journal, qui contient cette pétition et une notice suffisante, mais nécessaire, pour donner une idée des efforts que je fis, avant d'en venir à ce moyen extrême.

Du 27 mai 1796. Ma mère arrive de Toulon; l'arrestation de mon frère ne base sur rien, et par un acte officiel où ma mère s'est elle-même servi d'huissier, l'illégalité des actes du juge de paix est constatée. Ma mère m'apporte des pièces précieuses contre ce juge de paix ; je ne m'occupe plus que de faire punir cet indigne magistrat et de rendre la liberté à mon frère. Ce juge me croit à Paris, et ma mère lui a inspiré qu'il avait à me craindre. Je copie la lettre que je lui fais écrire par elle, et continue à m'occuper de ce que j'écrirai après-demain, à Paris.

« Marseille, 9 prairial an 4.

» Citoyen, je dois envoyer à mon fils aîné les détails de la détention injuste et illégale de son frère. Mais, je suspends, jusqu'au

courrier prochain, pour tenter un dernier effort auprès de vous, et lui faire connaître votre dernière résolution.

» Votre devoir exige que vous répariez l'injustice que vous avez commise, et que vous me rendiez mon fils cadet. Si vous ne le remplissez, son frère, auquel vous portez le plus grand préjudice, en le privant de son chargé d'affaires, et auquel vous causez le plus vif chagrin, en persécutant son meilleur ami; son frère, dis-je, saura vous en faire punir. Si vous l'eussiez mieux connu, vous ne vous fussiez point attaqué à lui : il vous perdra, j'en suis certaine.

» Votre intérêt vous dira, si vous le consultez sans passion, que vous avez servi d'aveugle instrument à des inimitiés qui vous sont étrangères, et que vous devez vous hâter de réparer le mal que l'on vous a porté à faire. Je vous ai témoigné de vive voix que votre physionomie m'avait inspiré de la confiance et de l'intérêt. Je serais fâchée que mon aîné se vît forcé de vous sacrifier au besoin de venger son frère. Vous pouvez vous en faire un ami. Il le sera si je puis lui apprendre que je vous dois la liberté de mon cadet. Réfléchissez-y mûrement. Informez-vous de ce qu'est ma famille : on vous dira que, si jamais on ne la voulut attaquer impunément, jamais aussi elle ne manqua aux devoirs de la reconnaissance. Réfléchissez à la mobilité des événemens : vous pouvez un jour vous faire un mérite d'avoir été juste envers nous, et mon fils pourra reconnaître ce que vous aurez fait pour lui. Un jour, vous me remercierez, j'en suis sûre, du ménagement que j'emploie envers vous, si vous cédez à votre devoir, et aux instances que je vous fais, de n'en pas dédaigner la voix.

» Ne cherchez pas à vous aveugler, en vous persuadant que vous courez risque de vous compromettre; vous ne pouvez le faire. C'est illégalement que mon fils est arrêté; je l'ai constaté officiellement; vous, le geôlier, l'exécuteur de votre mandat, qui a osé enfoncer la porte de mon cadet, au milieu de la nuit, vous serez poursuivis et punis, n'y mettez aucun doute. En ouvrant à mon fils les portes de sa prison, vous vous évitez des désagrémens, et vous avez à dire, à quiconque voudrait s'en étonner, que vous avez été édifié sur l'injustice des motifs de votre mandat d'arrêt, ce qui est vrai, et que vous avez dû reconnaître que votre devoir était de faire cesser de justes réclamations contre

des actes arbitraires, qui compromettent, et vous, et ceux qui en ont été les exécuteurs.

» Citoyen, j'attends votre réponse : elle sera le signal de la paix entre ma famille et la vôtre (et je répète que cette paix peut vous servir un jour), ou celui d'une vengeance que les lois nous assurent, et que mon aîné aura les moyens de provoquer victorieusement. Si votre réponse ne me parvient par le retour du courrier, et ne me donne pas la satisfaction que j'ose en attendre, mes paquets partent de suite pour Paris. Mais j'espère que vous voudrez que nous soyons amis. Dans cette confiance, je vous salue avec, etc.

» *P. S.* La loi du 25 brumaire vous prohibe de retenir un prévenu plus de vingt-quatre heures, et vous ordonne de le renvoyer devant son juge naturel. Vous m'avez fait faire une fausse démarche, en me faisant écrire à l'accusateur public à Brignolle. Cette affaire ne le regardera que lorsque le jury aura entendu mon fils. Je vais écrire au jury : c'est pourtant vous que ce soin regarde. Je désire que vous compreniez cette énigme ; il n'y a point en France de parlemens auxquels les prétendus émigrés puissent avoir recours, et c'est aux juges républicains, qui les ont fait incarcérer, à souffrir qu'on les ennuie de leurs réclamations, etc.

» *Signé*, Ve. FONVIELLE. »

Pour entendre cette énigme de ma mère, je copie ici la réponse que fit le juge Monnier à des plaintes que lui adressèrent les prisonniers. Cette pièce est en original dans mes mains.

« J'observe à MM. les émigrés que j'ai beaucoup d'affaires, que c'est contre mon cœur que je ne puis les entendre, qu'ils ne sont point fondés à réclamer la constitution et les lois, eux qui les ont toutes foulées aux pieds, eux, les fidèles sujets de Louis XVII. Ils doivent s'adresser, pour obtenir prompte justice, à tel parlement qu'ils jugeront convenable, et ne pas ennuyer les juges républicains.

» *Signé*, MONNIER, juge de paix. »

Voici ce que j'écris au corps législatif :

« Avons-nous, ou n'avons-nous pas, un Gouvernement ? existe-t-il des lois ? ou sommes-nous abandonnés au caprice d'un pouvoir

arbitraire? sommes-nous la fraction d'un peuple libre, ou de vils esclaves que quelques tyrans peuvent opprimer à leur gré?

» Voilà, citoyens législateurs, ce que l'on se demande, dans le Midi, où la Constitution est méconnue, les lois protectrices foulées aux pieds, et toutes les places prostituées aux plus fougueux partisans de l'anarchie.

» Je vous dénonce Monnier, juge de paix du canton de Toulon. Ce magistrat prévaricateur épouse les inimitiés qui divisent toutes les communes qui l'environnent; il se dévoue à une faction, qui, depuis trop long-temps, a dominé dans le Midi; il poursuit, avec une aveugle fureur, les victimes du 31 mai; il en peuple le fort La Malgue, et viole ouvertement, avec une impudence qu'on ne peut caractériser, toutes les formes protectrices de l'innocence. Les prisonniers ont écrit, jusqu'à six fois, au Directoire exécutif, pour obtenir d'être jugés : sans doute, on a intercepté leurs plaintes; elles ont été étouffées, par l'infidélité de leurs gardiens, sous les voûtes souterraines qui les engloutissent vivans; sans cela, il n'est pas possible qu'il eût été sourd à leurs réclamations. Ils lui écrivent une septième fois : c'est moi qui, par ce courrier, achemine leur lettre; j'en joins ici une copie, sous n° 1.

» Je motive ma dénonciation contre Monnier; je prends pour base sa conduite vis-à-vis de mon frère, arrêté illégalement le 3 prairial courant.

» C'est à une heure après minuit, qu'au mépris de la Constitution, Mamiot, capitaine de la 15e. demi-brigade, de résidence à Solliers, s'est présenté à quatre lieues de Toulon, au domicile de mon frère, et a fait enfoncer sa porte par son détachement. Il l'a saisi dans un canal où il s'était plongé pour se dérober à cette arrestation illégale. Il n'a pas permis à son captif de changer de hardes, et l'a transféré, dans cet état d'humidité, à Toulon, chez le juge Monnier...

» Le mandat d'amener ne pouvait être exécuté que revêtu de la signature du juge de paix du canton. Vous verrez, par la pièce originale même, que cette formalité n'a pas été remplie : elle est ci-jointe sous n°. 2.

« Mon frère me transmet la substance de son interrogatoire; la voici : « Avez-vous coopéré à la reddition de Toulon? — Non — Avez-vous porté la cocarde blanche? — Non; d'ailleurs je ne

l'eusse fait que contraint et forcé. — Sur quel vaisseau êtes-vous parti de Toulon ? — Sur un vaisseau génois. — Pourrez-vous en fournir la preuve ? — Je le pourrai. Mais ce serait à vous à me convaincre du contraire. — Qu'étiez-vous venu faire à Toulon, sachant que les Anglais y étaient (1) ? — J'y étais, avant eux, entré comme membre de l'Assemblée électorale. — Pourquoi n'êtes-vous pas parti sur mer pour rejoindre la France ? — J'eusse péri si je l'eusse fait; et cela est si vrai, que mon frère, commissaire des sections de Marseille, relâchant à Bormes, au retour de sa mission, n'échappa que par miracle à la mort dont il y fut menacé. »

» Ces deux dernières questions ayant procuré des réponses qui lui parurent atténuantes, le juge de paix refusa de les inscrire dans son procès-verbal.

» C'est à la suite de cet interrogatoire que le juge de paix transforma son mandat d'amener en un mandat d'arrêt, et fit traduire mon frère au fort La Malgue, où il est encore détenu, quoique la loi du 25 brumaire lui prohibe de garder les prévenus plus de vingt-quatre heures, et lui ordonne de les renvoyer devant leurs juges naturels. La copie littérale de cet acte est ci-jointe, nº. 3.

» Instruit du malheur de mon frère, j'ai envoyé ma mère à Toulon, pour en savoir la cause. L'illégalité du mandat d'arrêt l'a frappée, et elle a voulu mettre en demeure le geôlier qui retenait son fils, en lui signifiant les articles de la loi qui le constituaient complice du crime de détention arbitraire. Nul officier ministériel n'a voulu la servir contre le despote Mounier; elle a suppléé elle-même leur ministère, en faisant cette signification, personnellement, en présence de deux témoins, et sommant ce geôlier de lui rendre son fils dans deux heures. La copie de cette pièce est ici, cotée nº. 4.

» Ma mère voulut faire au juge de paix une semblable signification; mais la terreur est dans Toulon, et les mêmes témoins refusèrent de la servir.

» Le geôlier, ne voulant point prendre sur lui de satisfaire à cette

(1) Mon frère eût pu répondre qu'il y avait cherché un asile, le seul qui alors existât contre la barbarie des bourreaux de la France; et cette réponse eût été celle de dix mille Provençaux, qui, sans cela, n'existeraient plus aujourd'hui. Mais il est dans un cas particulier.

demande, en référa au juge Monnier. Celui-ci fit appeler ma mère, qui lui présenta l'arrêté qui raye mon frère de la liste des émigrés, et lui démontra l'injustice de son acte arbitraire. Il en convint, et refusa cependant de réparer sa faute, prétextant qu'il se compromettrait. La radiation de mon frère est ci-jointe nº. 5.

» Ma mère est de retour, et m'apporte une pièce originale, qui achève de caractériser la passion qui anime ce juge de paix, que je dévoue à votre juste indignation. Je me hâte de transcrire, et de vous transmettre, sous nº. 6, cette pièce, qui reste dans mes mains. Vous y lirez les plaintes que les prisonniers du fort La Malgue adressent au commissaire de l'administration municipale; je répète ici la réponse que le juge de paix Monnier a écrite et signée au dos de ce papier... (Relisez ci-devant cette réponse.)

» Ma mère m'annonce, de plus, que Monnier, l'un des révoltés de Toulon, en prairial dernier, se réfugia dans l'Étranger, après sa défaite. Il est revenu, quand la terreur a repris son empire dans Toulon, à la suite de l'amnistie; et c'est cet émigré qui poursuit les fugitifs du 31 mai! Ma mère lui en a fait le reproche; il ne l'a point nié, et ne s'est excusé que sur ce qu'il n'avait point été inscrit sur la liste, ce qui ne signifie autre chose, sinon, que l'on n'est criminel qu'autant que l'on est accusé.

» Législateurs, je demande justice. La désolation est dans le Midi; il est temps que le calme y renaisse; il est temps que la loi y règne; il est temps que des juges prévaricateurs cessent de déshonorer la plus auguste des fonctions. Voulez-vous mettre un frein aux vengeances particulières? faites cesser les actes arbitraires; faites que les bons citoyens dorment en paix à l'ombre des lois, et ne soient plus opprimés par les complices de Babeuf. Songez que des chefs de famille gémissent dans les fers; qu'ils n'ont point mérité leur sort; qu'ils courent les plus grands dangers dans ce fort La Malgue, qui peut, à chaque instant, devenir leur tombeau; que la justice naturelle reprend ses droits quand la justice civile se tait; que les désordres se perpétueraient si vous éternisiez les vengeances que des scélérats impunis accumulent sur eux, par l'abus d'un pouvoir qui, jamais, n'aurait dû leur être confié.

» Vous avez à provoquer la juste sévérité du Directoire contre ce Monnier, qui ose insulter au malheur, et qui *s'ennuie* de ce qu'on lui demande de n'être point barbare; contre ce Monnier qui,

émigré lui-même, fait la guerre à de prétendus émigrés, qui viole les formes tutélaires de la liberté des citoyens, et qui, forcé d'en convenir, refuse de réparer cet abus de son autorité.

» Vous avez à donner à la France un exemple éclatant du respect que l'on doit à la Constitution, en faisant punir ce geôlier, qui a refusé de lui obéir, et ce capitaine de la 15e. demi-brigade, qui viole, au milieu de la nuit, l'asile d'un citoyen, refuse de soumettre au juge de paix de son domicile l'acte dont il est porteur contre lui, et ajoute des rigueurs criminelles à ce mépris des droits de son captif.

» La femme de mon frère a suivi son mari. Dès le troisième jour de son absence, son dernier enfant est mort, le lait maternel ne le nourrissant plus. Vengez la patrie, qui gémit de voir la génération nouvelle attaquée jusque dans son berceau. Vengez une mère désolée, un père qui, s'il ne lui restait encore quatre enfans à élever, serait mort de son désespoir. Vengez un frère qui vous dénonce tant d'atrocités, et qui comprime sa douleur, parce qu'il compte sur votre justice.

» Si mes vœux n'étaient point remplis !... si cette justice était trop tardive !... si je perdais mon frère !... s'il me fallait gémir d'avoir cru à des lois mensongères, qui, en me rappelant, exaltèrent mes services envers la patrie et me promirent de me protéger !... Législateurs, je brûle sur-le-champ *ma radiation définitive* de la liste de proscription ; je renonce à ma qualité de Français.

» Nommez un tribunal devant lequel je puisse articuler que je ne reconnais point un Gouvernement qui ne voulut que me tendre des pièges. Je lui demanderai si je dois seul obéir à la loi, et si, lorsque ceux qui doivent la faire exécuter se font une habitude de la méconnaître, et m'écrasent de leur pouvoir, je n'ai pas le droit de me retrancher d'une société où le crime seul a des appuis, où la seule anarchie triomphe, et menace de me dépouiller si j'ose me soustraire à la guerre sanglante qu'elle livre à toutes les vertus !...

» Mais, non; je me rassure : ma voix retentira au milieu de vous; le malheur de mon frère ne sera point perdu pour mon pays, il réveillera vos inquiétudes sur le Midi, et les brigands titrés qui nous oppriment recevront le juste châtiment de leurs forfaits liberticides.

» Législateurs, c'est là mon espérance. Je signe ma dénonciation

contre le juge Monnier, contre Mamiot, capitaine de la 15e. demi-brigade, et contre le geôlier des souterrains de La Malgue.

» A Marseille, le 10 prairial an 4 de la république. »

Ma mère écrit au directeur du jury de Brignolles, pour demander la translation de mon frère devant lui, et son prompt jugement. Elle y joint la copie de sa radiation de la liste des émigrés.

Du 29 mai 1796. Tout est prêt pour mes envois à Paris; j'accompagne le pli que j'envoie au député Jourdan, de la lettre suivante :

« Mon cher représentant, je ne me donne que le temps de vous adresser une pétition, que je vous prie de soumettre au conseil des Cinq-Cents, ou d'en faire tel autre usage que votre sagesse ou votre justice trouveront le plus convenable. Je compte sur votre humanité. Daignez considérer que les tribunaux sont désorganisés dans le Var, qu'on n'y sait à quelle autorité recourir contre le despotisme des dominateurs de Toulon. Calmez mes inquiétudes, je vous en conjure. Mon frère, que j'idolâtre, est chargé d'une nombreuse famille; s'il périssait, ce fardeau sacré retomberait sur moi, que la révolution a ruiné sept fois. J'ai pardonné à la perte de ma fortune, mais je sens que je ne pardonnerais pas à celle de mon frère, si ses bourreaux demeuraient impunis. Sauvez-moi de mon désespoir.

» Salut, respect et confiance.

» *P. S.* Le courrier me presse; je ne puis écrire à vos collègues Cadroi, Isnard et Durand Mailhane. Veuillez leur communiquer cette lettre et ce qui l'accompagne. Eux et vous, vous êtes l'espoir du Midi. Dites-leur que l'on vient de nous donner de nouveaux juges de paix, et que nous tombons de mal en pis à chaque mutation : on nous traite comme autrefois Jupiter traita les grenouilles. »

Dominique est arrivé hier soir : il sera de retour dans quatre ou cinq jours. Il va prendre sa femme; je communique par lui à mon frère tout ce que j'ai fait, et dès son retour je pars pour Paris.

J'écris à de Besieux, et lui envoie la table des matières de

mon dernier ouvrage. Je le charge de voir les représentans Jourdan, Isnard, Cadroi et Durand-Mailhane, et lui annonce mon prochain départ.

Du 2 juin 1796. J'ai fini ce matin la longue transcription de mon dernier ouvrage; je le communique à l'ami Folsch, et ne m'occupe plus que de mon départ... commençons par mettre de l'ordre dans mes affaires. Je vais dépouiller mes registres, et inscrire sur ce journal le résultat de tous mes comptes, pour établir ma position; elle est bien triste, bien obérée. Quel denouement de cette vie laborieuse que j'ai menée depuis dix-huit ans, depuis surtout cette turbulente révolution! Ma famille la soupçonne à peine, cette pénible position... tant mieux, tout le chagrin en est pour moi : j'ai la force de le porter sans que mon courage en soit affaibli. Laissons tous ceux qui me sont chers dans cette douce sécurité qu'ils puisent dans la confiance que je leur inspire. Ma femme, mes enfans, mon frère, mes neveux, et vous, ma mère, qui méritiez une vieillesse plus heureuse, si le sort, encore une fois, trahit mes vœux et mes efforts pour réparer tout ce que j'ai perdu, plaignez-moi, mais ne me blâmez point; je méritai plus de bonheur. Une nouvelle carrière va s'ouvrir devant moi; je ne sais où elle m'emporte, puisse le ciel me seconder et me fournir les occasions de vous faire oublier vos peines actuelles!..... Je ne puis me dissimuler que des dangers nouveaux vont m'assaillir; si j'y succombe, j'aurai fait mon devoir : vous trouverez ici l'expression de mes regrets de n'avoir pu vous assurer une existence à l'abri des besoins. C'était mon unique ambition, mais ce n'est pas ma faute si l'on me prive des moyens d'y parvenir. Voici quelles sont les ressources actuelles que je possède : tout est à vous, si j'ai le malheur de vous être enlevé.

Ce qui suit présente l'état de ma fortune,

qui se trouva réduite, à mon départ, à soixante et quelques mille francs, un dépositaire (que je ne nomme pas, et sous les yeux duquel je désire, pour toute vengeance, que cette page tombe) ayant abusé de ma confiance, pour me forcer à céder à une injuste prétention, contre laquelle ma position me laissa sans défense, et qui me coûta au-delà de vingt mille francs.

Ma femme, à laquelle on refusa son passeport, en prit un sous le nom d'une amie, qui, comme elle, s'appelait Virginie, et dont le signalement la désignait parfaitement. Cette amie est aujourd'hui la femme de M. Forestier, médecin, rue d'Aguesseau, à Paris. Moi je me servis de mon faux passeport, corroboré à Pignan et à Nice. A Lyon, je pris, pour compagnon de route, mon ami Tansard, de la maison Tansard, Bodin frères et compagnie. Il avait sa chaise de poste, et moi la mienne. Nous voyageâmes de conserve, son domestique courut devant, à frais communs.

Il ne nous arriva, jusqu'à Paris, qu'un seul événement remarquable.

Nous fîmes halte à Moulins, devant la municipalité. Tansard et moi nous mîmes pied à terre pour aller y exhiber nos passeports. Le sien et celui de ma femme furent visés sans difficulté; le mien fut au contraire épilogué par le procureur de la

Commune, qui finit par le déclarer faux. A ce mot, j'entre en fureur; je me déchaîne contre ce jacobin, que je menace de prendre à partie, s'il ose insister sur une calomnie qui aurait de si graves conséquences, étant soutenue sérieusement. Le débat fut long, j'en triomphai; mon ton en imposa; l'accusation de faux, si bien fondée, fut abandonnée; mais, dans l'intervalle, Tansard avait commis l'imprudence d'aller dire à ma femme, restée dans ma voiture, ce qui se passait, en sorte qu'elle fut dans une angoisse, mortelle dans sa position, tant que je fus retenu à la municipalité. Mon jacobin (Moulins, à cette époque, était la terreur des voyageurs) se rejeta alors sur la forme; il m'allégua une loi récente, d'après laquelle j'aurais dû faire changer ce passeport, et en prendre un nouveau dans la commune où je me serais trouvé, en lui déposant l'ancien qu'elle aurait renvoyé à sa source, etc., etc. Je discutai ce point avec succès, par le rapprochement des dates, qui prouvaient que je n'avais pu connaître cette loi à Nice. N'ayant cessé, depuis lors, d'être sur les chemins, ce n'était pas en courant la poste que je pouvais lire les lois de chaque jour, et puisqu'à Lyon on avait visé mon passeport sans mot dire, il devait en être de même à Moulins. Le procureur jacobin ne fut pas de cet avis; il opina pour qu'on me retînt à Moulins, gardé à vue à mon auberge, et qu'on prît les ordres de la police de Paris, à laquelle mon passeport serait envoyé. J'eus l'air de voir cette mesure avec indifférence, mais je me récriai sur le retard qu'elle m'imposerait. Le procureur dit que, s'il ne s'agissait que de mes frais de séjour, il serait facile d'y pourvoir. Je pris alors le ton d'un homme d'importance, et accueillant cette consolation d'un regard dédaigneux, « M. le procureur de la commune, lui dis-je, insistez, consommez cette vexation, je serai fort aise de pouvoir, à mon arrivée à Paris, fournir, par ce qui me sera arrivé à moi-même, la preuve au Direc-

toire et aux membres les plus influens des deux Conseils, de ce qui se passe à Moulins. Je ne demande que trois jours après mon arrivée, pour vous faire connaître à qui vous vous attaquez aujourd'hui. — Qui êtes-vous donc, citoyen?.... (Cette question me fut faite avec le ton de l'inquiétude.) — Vous ne le saurez qu'après mon arrivée à Paris; vous saurez si vous avez le droit d'arrêter les pas d'un homme qui peut-être est chargé d'une mission dont il est urgent qu'il aille rendre compte : ne voyez en moi qu'un citoyen vulgaire. Je ne veux pas me prévaloir de ce que je puis être; la municipalité de Moulins se souviendra de mon passage, c'est tout ce que je puis vous dire...» Mon homme resta court : les municipaux lui firent signe de se taire, prirent mon passeport, me parlèrent avec égards, tandis que l'un d'eux le fit viser et timbrer. Les signatures apposées, deux d'entr'eux se levèrent et me conduisirent à ma voiture avec tous les témoignages d'une grande considération; ils nous souhaitèrent bon voyage, et nous partîmes au galop. A trois heures après midi, le 19 juin 1796, nous descendîmes à l'hôtel de Toscane, à Paris.

Je suis effrayé de l'abondance des matériaux que je retrouve, ici, dans mon journal. En un mois, je fus lié avec tout le parti des Portalis, des Durand-Maillane, des Jourdan (des Bouches-du-Rhône), des Cadroi, etc.; je le fus avec tout ce qui, dans Paris, tenait à cette partie de mes opinions politiques qu'il m'était permis de manifester hautement, avec les journalistes de ma couleur, Michaud, Beaulieu, Langlois, Souriguière, et surtout Richer Sérisy, que je menais souvent dîner avec ma femme. Je ne

quittai plus les deux conseils, ou le cabinet de Brigitte Mattei, théâtre, alors, des discussions les plus vives, qui en faisaient une espèce de club, où je pris à tic Rœderer, auquel je ne manquai jamais de finir par imposer silence, conspuant, sans cesse, cette politique hermaphrodite dont il farcissait son Journal de Paris, et dont a hérité le Journal actuel des Débats, le plus malfaisant, le plus dangereux des écrits périodiques de notre époque, et auquel nous devons ce royalisme bâtard qui infecte, aujourd'hui, tant de faux esprits, et fait de la restauration, en 1824, un galimatias misérable, un cahos qu'on débrouillera difficilement... Laissons tous ces détails; je ferais un roman en plusieurs volumes de tout ce que je me résous, non sans effort, à laisser de côté dans le journal de ce premier séjour que j'ai fait à Paris.... Que sais-je? Ces rognures me serviront, peut-être, quelque jour, à exécuter un plan que j'ai depuis long-temps dans l'idée. On m'y verrait, parcourant nos lycées, nos académies, nos établissemens publics, nos fêtes, nos salons, nos assemblées publiques, nos tribunaux, etc., etc., avec le rire de Démocrite sur les lèvres, et la lanterne de Diogène à la main.... Mais je suis vieux pour cet ouvrage-là!... Il n'importe! ne désespérons de rien.

Deux objets principaux m'avaient appelé à Paris : la délivrance de mon frère et l'impression de mes premiers *Essais*.

De Bésieux, pour cette impression, me donna son parent, M. Lotin, chez lequel je trouvai un zèle, un désintéressement, une fidélité au-delà de ce qu'on peut attendre. Cet ouvrage eut le plus grand succès. On peut lire, dans le *Mercure Royal*, tome IV, page 346 et suivantes, le compte qu'en rendirent tous les journaux du temps. On verra, par la suite, que je n'entrai, pour rien, dans ces notices. La franchise et peut-être la fierté de mon caractère sont assez connues maintenant pour qu'on puisse déjà penser que je ne suis guère propre à aller mendier, auprès d'un journaliste, l'insertion d'un article tout fait de ma façon, et pour prôner ainsi, moi-même, un ouvrage de moi : j'ajoute que mon incapacité, à cet égard, irait jusqu'à la stupidité, et qu'il me serait impossible de trouver le premier mot d'un tel article.

J'avais pris un appartement rue Notre-Dame-des-Victoires, en face de la porte des messageries; c'est là que j'avais fait déposer ma première édition : ma femme rit comme une folle, lorsque, pour la première fois, un commis libraire vint lui demander une douzaine de Fonvielles, c'est sous ce nom que, chaque jour, elle en vendait, en mon absence, dix à douze

douzaines, ce qui grossit ma bourse, et me défraya beaucoup au-delà de mes dépenses, jusqu'à mon retour à Marseille où je ne tarderai pas à rentrer. Je dédaignai de poursuivre une contrefaçon faite à Poitiers : c'était un moyen de plus pour propager mon ouvrage qui me semblait utile; je ne vis que ce résultat, je laissai en paix le contrefacteur. Ce ne fut que plus tard que j'appris, par M. Portalis, à sa rentrée en France, après la proscription du 18 fructidor, que ces essais avaient été traduits en allemand, et jouissaient d'une réputation flatteuse au-delà du Rhin.

Il n'est pas inutile que je fasse remarquer, indépendamment d'une foule d'autres sacrifices que je fus forcé de faire à la prudence, peut-être trop timide, de M. Lotin, celui auquel je consentis, page 168, à la cinquième ligne, en remontant par la dernière.

Mon manuscrit portait : « Mais Santerre! l'affreux Santerre! » Il me fit supprimer *l'affreux*. J'eus quelque peine à le faire consentir à ce que ce passage fût ainsi ponctué : *Mais Santerre! Santerre!* etc. La fin du chapitre, qui termine la page, disait ainsi : « *France, tu célébreras à jamais l'anniversaire de ce jour de justice conventionnelle!* » Mon imprimeur n'osa pas imprimer cela; il exigea la suppression de l'épithète « *conventionnelle.* » Je proposai de mettre « *de justice révolutionnaire.* » Il rejeta cette version; il voulut s'arrêter au mot « *justice,* » et ne souffrit pas même qu'il

fût suivi de plusieurs points. « Justice est là, me dit-il, dans son acception populaire; *aujourd'hui on fait* JUSTICE, c'est-à-dire, *il y a exécution.* »

Je considérai que l'entier contenu du chapitre ne permettait pas de l'entendre autrement; qu'il était impossible d'y manifester plus d'horreur du crime du 21 janvier : je cédai donc à M. Lotin.... On conviendra qu'il a fallu un Dentu, et les sots qui se sont endoctrinés à son école, pour trouver, dans ce mot *justice*, la racine d'une accusation de complicité d'intention avec les assassins d'un prince dont j'ai passé ma vie à déplorer le sort et à défendre la mémoire....

Je vais si vite, j'abrège tant, dans ces Mémoires, que j'ai oublié de noter que c'est à Parme et à Véronne que j'ai produit au Duc de ce petit état et au Régent de France, aujourd'hui notre Roi si glorieusement régnant, mon *Ode à Louis XVI*, martyr, imprimée, par ce même Dentu, dans mes *Essais de Poésie*.... La malignité humaine a des inventions qui étonnent! Il est difficile de concevoir la souplesse de ce Protée, qui échappe sans cesse à tout ce qu'on peut faire pour l'enchaîner! Assurément, pour tout esprit droit, pour tout homme qui n'a pas fait divorce avec sa raison,

pour quiconque à un cœur généreux et sensible, il reste démontré, par tout ce que j'ai dit jusqu'ici (et au moindre démenti justement appliqué à la circonstance la plus insignifiante de mes récits, je consens à ce que tout le reste soit tenu pour un rêve inventé à plaisir, malgré les milliers de témoins vivans qui peuvent l'attester), il reste démontré, dis-je, que la Royauté, l'auguste race des Bourbons, la religion, l'ordre social, n'ont pas eu de défenseur plus ardent, plus courageux, plus passionné, plus désintéressé, plus constant que je ne l'ai été; cependant ceux qui ont osé me le contester vivraient encore mille ans, que, dans mille ans, ils répéteraient leur ridicule accusation. Que faire à cela? Les laisser dire, et m'en rapporter à la conscience des honnêtes gens. Je ne ferai pas autre chose.

En ce qui concerne mon frère, cent quatre-vingts malheureux étaient, comme lui, plongés dans les cachots du fort La Malgue. Il m'envoya la procuration de chacun d'eux, je devins le défenseur de tous. Je parvins à faire renvoyer, par les deux conseils, la demande en forfaiture contre le brigand Monnier, au tribunal de cassation, alors (ô miracle!) aussi honorablement composé qu'il puisse jamais l'être. On ne peut se faire une idée de la pureté de ses membres, auprès desquels je me trouvais tout aussi à mon aise que je l'avais été à Vérone, pour exprimer toutes mes haines, *toutes mes affections*, TOUTES MES IDÉES, TOUTES MES ESPÉRANCES.

J'aime à croire qu'il en serait de même aujourd'hui *universellement!* Si cela n'était pas, quelle honte que la restauration eût perverti la magistrature, et que le libéralisme, c'est-à-dire, l'esprit de 1793, fût parvenu à s'y glisser, au lieu de donner à la France la consolation de n'y voir que des hommes purs, comme je le suis, comme l'étaient, sans exception, au tribunal de cassation du moins (je les ai connus tous, et je puis en parler), les membres de ce corps alors si respectable!... Je me trompe : c'était, peut-être, alors comme on l'a vu depuis; quelques brebis galeuses s'étaient introduites dans ce troupeau si pur, mais en si petit nombre, que leur gale, non-seulement ne put s'y propager, mais encore s'effaça au point de leur donner presque l'apparence de la santé.

Le premier rapporteur qui me fut donné pour examiner la demande que j'avais formée pour mon frère, s'osa montrer à moi disposé à la rejeter. J'exigeai, et j'obtins, sans sortir de chez lui, qu'il se démît de sa qualité de rapporteur et qu'il se récusât comme juge....

J'allais nommer cet esprit faux; je m'en défends.... Ce fut le 21 août que j'obtins ce succès.... Je trouve, à la date de ce jour, deux naïvetés de ma femme.... Je ne puis pas résis-

ter à la tentation de transcrire, ici, la fin de cette journée du 21.

Du 21 août 1796. Nous parlions de la condamnation à mort du citoyen Vaublanc, qu'elle a vu chez moi, il y a peu de jours. « Mon Dieu ! dit-elle, qu'ils sont méchans ces hommes ! *En un moment, ils vous détruisent leur semblable, et il faut tant de temps pour qu'une mère voye son enfant grand !* » Pendant ce temps-là, elle regardait remuer celui qu'elle porte dans son sein, et elle avait les larmes aux yeux... La conversation nous a entraînés à parler de la nécessité où pourraient être un jour les honnêtes gens de se réunir contre les brigands. Ma femme a prétendu qu'elle ne me laisserait pas aller dans une telle circonstance. Ruel et moi, nous lui avons prouvé qu'il serait indispensable qu'elle se fît une raison là-dessus. « A la bonne heure, a-t-elle répondu, je le laisserais aller; *mais pourvu que je fusse sûre qu'il ne lui arriverait rien.* »

Je rencontre Isnard au Conseil des Cinq-Cents; il me dit qu'il se voit forcé de *divorcer* avec moi, parce que je me montre trop royaliste *dans mes Essais*. « Lisez-moi bien, lui dis-je, et nous serons, je l'espère, meilleurs amis que par le passé.... » Quel vertige a saisi ce député! Il faut donc se haïr pour des nuances d'opinion!...Durand Mailhane, que je vois aux Anciens, ne tarit pas d'éloges sur ce même ouvrage. Rien, selon lui, n'a paru qu'on puisse comparer à cela... Il y a donc, entre Isnard et lui, une différence de voir et de sentir !.....Ce n'est pas d'aujourd'hui que je l'ai aperçue, et Isnard n'est qu'un fou qui ne se comprend pas lui-même, puisque, tenant encore à la révolution, il se sépare de ceux qui la défendent, pour se mêler à ceux qui veulent la tuer. Parlez-moi des opinions franches! Je ne fais cas que de celles-là. Je puis haïr un

républicain déclaré ; mais je ne le méprise pas.... je ne saurais trop dire ce que je pense d'un métis.

On voit, par ces échantillons de mon journal, où se trouvent, pendant toute ma vie, mes observations et mes réflexions de tous les instans, où j'irais, si je ne me retenais pas à chaque page pour ne m'arrêter qu'aux faits principaux qui vont droit à mon but.... Je reviens à mon frère.

J'eus, pour rapporteur, M. Lemaire. Je ne pouvais être en de meilleures mains. Mais le ministre de la justice Merlin fit entraver, par son commissaire du Gouvernement, Genissieux, la marche de mon affaire. Malgré toute la bonne volonté du président, qui ne cessa pas un instant de faire effort contre cette intrigue, le rapport, indiqué pour telle audience, puis pour telle autre, était constamment ajourné, à la demande de Genissieux. J'avais eu souvent des conférences avec ce jacobin en simarre, et n'en avais jamais obtenu la moindre satisfaction ; mais j'avais contenu mon indignation ; je sentais trop la conséquence d'une scission ouverte.

Je demandai, à Merlin, une audience. Il me reçut, place Vendôme, dans sa grande bibliothèque ministérielle. Rien de si pitoyable que la contenance de cet homme, en présence d'un citoyen qui lui parlait avec un ton de supériorité qu'il ne sut pas réprimer pour le prendre pour lui. Je lui parlai de son Genissieux avec plus de ménagement que de lui-même, quoique je n'épargnasse pas celui-ci. Je lui dis que je n'attribuais qu'à lui les lenteurs interminables dont j'étais obsédé, et qui prolongeaient les souffrances de cent quatre-vingts malheureux. Il s'en défendit, me protesta qu'il n'avait aucune influence à exercer

sur la marche de la justice, que le commissaire près le tribunal, était hors de sa dépendance pour l'exercice de ses fonctions, et qu'il ne pouvait, comme je l'en sollicitais, lui donner l'ordre d'accorder la priorité à l'affaire des prisonniers du fort La Malgue. « Eh! bien, lui dis-je, citoyen Ministre, ce que vous refusez de faire, avec votre toute puissance, un simple particulier le fera. La justice ne restera pas indigne de son nom : un juge prévaricateur que vous craignez de chasser de sa place, qu'il déshonore, en sera chassé par moi qui ne suis rien. — Vous me ferez plaisir de me débarrasser de cet homme-là. — Comment! citoyen Ministre, c'est de moi que vous attendez ce débarras, quand vous n'avez qu'à dire un mot, pour vous le procurer vous-même? Eh! bien, j'accepte la mission, et je la remplirai.... »

Je quittai cet homme fameux, plus convaincu que jamais que les révolutionnaires, en quelque rang élevé qu'ils se trouvent, ne diffèrent en rien de ceux qui barbottent dans les carrefours. La vue d'un homme de bien et de courage les écrase; ils sont incapables de la supporter.

De ce moment, je pris, avec Genissieux, un ton plus élevé. Je lui rapportai que son chef, le ministre Merlin, m'avait dit que je lui ferais plaisir de le débarrasser de Monnier : à mesure que je me montrai plus impérieux, il se montra plus souple. Il assigna deux ou trois audiences pour le rapport de M. Lemaire; elles avortèrent sous divers prétextes; son calcul était de gagner du temps dans l'espoir de quelque mouvement basculaire, qui changerait le sort du jugement. Je résolus de déjouer cette combinaison à l'audience du 12 brumaire

an V (2 novembre 1796), où promesse me fut faite que mon affaire serait appelée.

J'avais préparé mon plaidoyer, n'ayant consulté aucun avocat de Paris, et me jugeant de force à marcher seul dans cette affaire. Le président Lombard, l'un des plus honnêtes gens que j'aie connus, avait pris ses mesures pour que ma cause fût la première plaidée. J'appelai, à cette audience, toutes mes connaissances qui y amenèrent les leurs ; tout fut plein long-temps avant l'arrivée des juges : jamais affluence plus brillante n'avait eu lieu au tribunal de cassation.

L'audience s'ouvre : en passant devant moi, le président me dit, sans s'arrêter : « Votre affaire ne vient pas aujourd'hui.... » Un autre juge m'en dit autant.... un autre.... un autre.... Genissieux marchait le dernier : je me lève, lui barre le passage, l'arrête, et l'interroge sur les motifs de ce qu'on vient de m'annoncer. Il me répond, tout déconcerté, que cela vient d'être arrêté ainsi dans la chambre du conseil. Je veux continuer l'explication, l'huissier vient le dégager de mes mains ; il monte sur son siége, je suis forcé de laisser aller l'appel des causes, et la mienne ne paraît pas. L'auditoire allait disparaître ; je le retiens par un geste qui annonce, de ma part, quelque chose d'extraordinaire. Enfin, le rapporteur de la première cause appelée prend son cahier ; il commence son rapport, qui roulait sur une rixe survenue à l'occasion d'une discussion sur un pré.... Je me lève, et demande la parole au président qui me la refuse, n'étant point partie dans l'affaire actuellement soumise au tribunal. Je pars de là, et, avec une véhémence que je ne dois plus avoir besoin de caractériser, je présente le tableau de cent quatre-vingts malheureux plongés, par la forfaiture la plus criminelle, dans les cachots du fort La Malgue ; exposés, à toute heure, à y être massacrés par les égorgeurs révolutionnaires, qui, déjà plusieurs fois, ont

menacé de souiller nos annales de ce nouveau forfait : je compare l'intérêt d'une cause si sainte , à laquelle est attachée la tranquillité de tout le Midi de la France, à celui d'une discussion sur un pré ; je demande que l'affaire des détenus ait la préférence sur toutes autres, qu'elle soit jugée sur-le-champ et sans désemparer, et je somme chacun des juges qui m'entendent de descendre dans sa conscience et de se demander s'il n'est pas vrai que, malheur arrivant à Toulon, le tribunal serait, en quelque sorte, le complice des brigands qui auraient massacré les misérables détenus au secours desquels j'appelle sa commisération.... Le président interroge de l'œil tous ses collègues ; il descend de son siége, tous les juges l'imitent et se rangent en cercle autour de lui, au milieu du parquet. Après une courte délibération chacun reprend sa place, et le président prononce, à-peu-près en ces termes, la volonté de la cour : « La cour ajourne toutes causes jusqu'à jugement de celle des prisonniers du fort La Malgue. Huissier, appelez la cause. » Un applaudissement inexprimable retentit dans l'enceinte de la salle d'audience et dans ses avenues que la foule avait obstruées ; le président commanda le silence, rappela la défense de tout signe d'approbation et d'improbation, et M. Lemaire fit la lecture de son rapport, qui ne me laissa rien à désirer. Pendant ce temps-là, Genissieux, dévorant sa rage, changea vingt fois de couleur ; tantôt pâle comme la mort, tantôt le visage enflammé, je crus voir le moment où il renouvellerait la scène du procureur-général-syndic du département de la Drôme, et j'en fus effrayé, me rappelant l'effet de cette interruption d'une séance, où, sans cet incident, mon triomphe eût été complet. Heureusement l'audience suivit son cours, et je pus prononcer mon plaidoyer.

Je n'en parlerai pas ici, il a été imprimé à deux mille exemplaires, dont un seul est encore entre mes mains, avec des

notes qui ne seront pas sans quelqu'intérêt pour l'histoire. Dire qu'il contient quatre feuilles et demi d'impression, c'est dire que je dois me borner à en faire connaître l'effet; il fut immense. Le président eut une peine infinie à calmer l'enthousiasme de l'auditoire qui, à chaque fois que je me retournais vers lui, recommençait ses applaudissemens. Enfin, Genissieux donne ses conclusions contraires; le tribunal va aux opinions... L'accusation de forfaiture contre Monnier est admise, ce juge est dénoncé aux deux conseils. Le principe de la nullité de tous ses mandats d'arrêts est consacré; il sera statué sur chacun d'eux, par des jugemens particuliers, sur la demande des parties.

Muni des procurations de tous ces malheureux, en trois semaines, au plus, j'obtins successivement leur arrêt de mise en liberté; je ne laissai pas respirer le greffier, qui ne fut occupé que pour eux. Tous les jours j'allais au greffe, les poches pleines d'argent pour payer les quinze, les vingt jugemens prêts à être envoyés à Toulon. Je déboursai 3000 et quelques cents francs, dont quatre ou cinq de ces misérables seulement ont pu rembourser à ma mère dix-huit ou vingt francs, pour leur quote part. Les autres, complètement dans la misère, m'ont laissé ce fardeau sur les bras; mais j'avais déblayé les cachots du fort La Malgue, je n'ai pas un seul jour regretté cet argent.

Je crus qu'alors il m'était permis de penser à moi. Au milieu de tant de fatigues, ma femme m'avait donné un fils; j'avais annoncé cet événement à ma mère et à Mme. Famin. Ma joie paternelle s'était changée, trois jours après, en un regret cuisant. Cet enfant était mort d'un coup d'air qu'il prit à la municipalité, le 22 octobre, les commis de l'état civil, malgré la froideur de la température, ayant à toute force voulu vérifier le sexe de cet enfant qui fut frappé d'un froid mortel. Je lui avais donné pour parrain mon ami Louis Bodin, de Lyon, et pour marraine la femme de mon ami de Bézieux. Mes liaisons avec

Bodin, avec Enfantin frères, avec plusieurs autres maisons de Paris, avec plusieurs maisons de Lyon, avec l'Espagne, avec l'Italie, et les ressources que m'offrait en tout temps un entrepôt aux Lecques, me ramenèrent à l'idée de considérer Marseille comme la seule place qui me convînt. Des instances m'avaient été faites pour me jeter dans la carrière du barreau; après l'éclat de mon triomphe au tribunal de cassation, personne ne doutait que la profession d'avocat, sottement ouverte à tout le monde, à cette époque, ne me conduisît promptement à une position brillante. Des journalistes m'avaient fait des offres de 6 à 800 francs par mois pour coopérer à la rédaction de leurs feuilles etc.; rien de tout cela ne m'avait tenté. Mon retour à Marseille était mon rêve favori, présumant bien que le coup de massue que je venais de donner à la faction éternelle, m'y rendrait plus facile la conservation de mon repos. Au triomphe obtenu le 2 novembre, vint se joindre celui qui couronna mon œuvre au corps législatif. Un décret du conseil des Cinq-cents, manda à sa barre le juge de paix Monnier; ce fut un motif de plus pour ne pas hésiter d'aller rétablir mes lares si souvent chassés de mon foyer par l'ouragan de la révolution.

Telle était la disposition où je me trouvai, lorsque mon ami Tansard me proposa d'aller relever ma maison à Marseille et de la lier avec trois autres maisons qui ne feraient, en quelque sorte, qu'un seul établissement. Des conférences furent ouvertes pour cet objet, il en résulta le plan d'association suivant.

Une maison serait établie à Paris, sous la raison Schlumberger et compagnie; je lui verserais en commandite 20,000 fr., et j'y aurais 4 s. d'intérêt sur 30 s. De son côté, cette maison me reverserait 5000 fr. aussi en commandite, son intérêt chez moi serait de 2 s. sur 20 s. Même liaison entre ma maison

et celle de Tansard, Bodin frères et compagnie, de Lyon; Il en serait de même, sauf une différence dans les mises avec la maison Odouard et Vigne, de Montélimart, destinée à l'achat des soies du Dauphiné. Ces quatre maisons, ainsi intéressées aux succès l'une de l'autre, s'appuyant réciproquement, devaient embrasser un cercle d'opérations nécessairement fructueuses. J'avais fait d'utiles connaissances (la liste de mes futurs correspondans à Limoges, à Saint-Malo, à Grandville, à Rouen, à Lorient, à Nantes, occupe plusieurs pages dans mon journal); je signai l'acte de ma nouvelle société le 5 décembre 1796... Voici ce que je lis dans mes cahiers, à la date du lendemain 6. « Adieu donc à la politique et à la littérature, au moins pendant six ans que doit durer ma société... à moins que... oui, à moins que... car, je ne puis me le dissimuler, sans une restriction, un tel adieu ne peut être sincère. »

A ne consulter que mes forces, j'aurais dû hésiter à contracter cette liaison; le plus faible capital m'aurait suffi à Marseille pour m'y redonner, en un clin-d'œil, une consistance agréable; mais je me démunissais, au lieu de me renforcer, par la combinaison de ma nouvelle société. Encore en cette circonstance, je m'étais abandonné à l'impulsion des événemens, me confiant à cette Providence qui toujours plaça sur ma route la réparation de mes maux, au moment même où toute espérance semblait m'abandonner.

Deux amis à Marseille, Farjon et Morel, m'y rappelaient pour s'unir à moi, au moment propice où le commerce semblait s'y réveiller d'un sommeil léthargique. Leurs fonds et ceux de Grobert, qui me harcelait de ses lettres dans le même objet, devaient remplir tous mes besoins; et, en tout cas, je ne pouvais être en peine de trouver à Marseille cinquante mille fr. chez mes autres amis.

J'avais prêté ma voiture à Gabriel, venu à Paris, et s'en

retournant à Aix. Un Turc l'avait reçue de lui pour me la ramener et était convenu, à Marseille, avec ma mère, que si je consentais à la lui vendre, il me la paierait cinquante louis. Cette voiture m'arriva au moment où je préparais mon départ, c'est-à-dire on ne peut pas plus à propos; je ne songeai donc pas à la vendre. Cela amena, entre le Turc et moi, une discussion dans laquelle Blanc de Volx prit le parti du Turc, qui se trouva recommandé à son beau-père, M. Greffier, chez lequel eut lieu ce débat.

Comme je dois retrouver Blanc de Volx, je copierai, ici, la lettre que je lui écrivis, le 19 décembre 1796, anniversaire de notre sortie de Toulon, sur la *Reine Louise*. Elle renferme de nouveaux traits de mon caractère; je ne crois pas ce caractère tellement commun, que je doive ne pas le montrer sous toutes ses faces. D'ailleurs, on verra, plus tard, ce que je fus toujours pour Blanc de Volx, et ce qu'il a été pour moi.

« Il y a, mon cher Blanc de Volx, aujourd'hui trois ans que nous avons fait connaissance, et, depuis lors, vous avez reçu de moi toute sorte de prévenances, qui ont pu m'obtenir quelque amitié de votre part. Nous avons vécu avec assez d'intimité pour que vous ayiez apprécié mon caractère, et reconnu si je suis digne de quelque estime, et si je mérite d'avoir des amis. Je fus le vôtre, et, très souvent, j'en ai donné des preuves, vous absent, à des gens qui s'entretenaient de vous en ma présence. Quelle n'a donc pas été ma peine, lorsque, réfléchissant à ce qui se passa avant-hier chez vous, je reconnus que vous eussiez dû faire rentrer dans les bornes de la décence, un Turc, qui me paya, par une insulte que je n'avais point provoquée, de l'usage de ma voiture, qu'il n'a pu prétendre,

à aucun titre avoir eu le droit d'employer gratuitement à un voyage de deux cents lieues!

» J'avoue qu'en cette circonstance, ma présence d'esprit fut bien en défaut. Je n'en manque jamais vis-à-vis des révolutionnaires, parce que je suis toujours sur le qui-vive avec eux; mais quand je suis en présence d'honnêtes gens, je m'abandonne. Un enfant aurait senti à ma place que l'injure d'un Turc, qui ne pouvait me comprendre, ni s'exprimer lui-même intelligiblement, ne pouvait prendre le caractère d'un outrage; mais que vous, son interprète, en quelque sorte, vous deviez prendre sur-le-champ ma défense, et lui faire sentir que je ne méritais pas la qualification qu'il avait l'imprudence de me donner. Cette réflexion, je l'ai faite trop tard; je dois cependant vous informer qu'elle ne m'a point échappé, et vous faire sentir la différence qui existe entre vous et moi. Je suis fier de vous l'affirmer : en aucun cas, et par aucune considération, je n'aurais jamais souffert qu'on vous outrageât en ma présence, sur-tout chez moi; et, même encore aujourd'hui, on ne le ferait pas impunément. Cela ne doit point vous surprendre : ni vous ni d'autres *ne m'ont jamais entendu mal parler de qui que ce soit*. Vous m'avez vu souvent *imposer silence chez moi à des discours injurieux contre des absens*, MÊME MES ENNEMIS. Je pourrais vous préciser des faits positifs à cet égard; vous savez qu'en pareil cas, je dis toujours, qu'*il faut dire le mal qu'on pense des gens en leur présence*, *et se taire quand ils ne sont pas là pour se défendre;* j'interroge à cet égard votre mémoire; elle doit répondre que la malignité n'est pas mon fait; à plus forte raison ne laisserais-je pas outrager mon ami en face de lui-même.

» Après ce préambule, qui a pu vous ennuyer, mais que j'ai cru de quelque utilité, j'aborde mon différend avec le turc.

» Ma voiture était fort bien sous ma remise, où elle va reprendre sa place, jusqu'à mon départ; elle y serait encore, et elle aurait quatre cents lieues de route de moins sur le corps, si, par pure amitié pour votre oncle, que je vénère, je ne la lui eusse pas prêtée pour se rendre à Marseille. Il en a coûté, me dit-on, 57 francs de réparations pour la préparer au voyage de retour! passe! Je ne sais pas compter avec des amis : mon désintéressement est bien au-dessus d'une telle misère. Mais ce devait être une considération pour vous,

lorsque vous vous êtes trouvé médiateur entre le Turc et moi. Vous eussiez pu concevoir que c'était attacher peu de prix à ce que tout autre appellerait la complaisance que j'ai eue pour votre oncle, que de prétendre que j'ai dû traiter de la même manière un inconnu avec lequel je n'eus, ni n'aurai, ma fortune en dépendît-elle, aucune sorte de relation.

» Brisant toutefois sur ce point, puisque cet inconnu a reçu ma voiture en autre état que lorsque je l'ai livrée, et puisqu'il a déboursé 57 francs pour des réparations qu'il n'avait pas occasionnées ; je lui en dois le remboursement. Je lui dois aussi 720 fr. qu'il a comptés à ma mère, et qu'il prétend être le prix définitif de ma voiture, que je veux reprendre. Ces deux sommes lui seront remboursées dès que nous serons d'accord sur les deux points que je vais expliquer.

» Je me suis consulté ; j'aurai pleine satisfaction en justice, et j'y aurai recours, s'il le faut. Cependant, ennemi de toute discussion, je veux, avant d'en venir là, tenter la voie, plus digne de moi, d'une conciliation préalable. Voici donc mes prétentions, dont je ne me départirai point, parce qu'elles sont justes. Je n'aurais point insisté sur la dernière, n'étant pas loueur de voitures ; mais la conduite de votre Turc me dispense de tout procédé. A quel titre, je vous prie, en aurais-je envers lui de la nature de ceux qu'on ne réserve que pour ses amis ? qui pourra me blâmer d'agir de Turc à Maure ?

» 1°. La voiture sera visitée par mon sellier, qui dressera un devis des réparations qu'elle exige, et le Turc se soumettra à les payer au sellier, moyennant acquit, quand elles seront effectuées. En retirant cette voiture, je vous compterai 777 francs, et vous ne disposerez de cette somme qu'après l'exécution de ce qui suit.

» 2°. Il sera nommé, par le Turc, un sellier qui, avec le mien, estimera ce que je puis exiger pour le voyage de ma voiture, de Marseille à Paris, et ce qui sera estimé me sera payé des 777 francs que je vous aurai comptés.

» Je ne suis point homme de loi, mais j'ai parlé, depuis avant-hier, à des hommes de loi, qui se sont étonnés qu'on ait pu mettre en doute mon droit à cet égard. Vous avez jugé sans doute comme négociant, lorsque vous l'avez contesté ; mais moi, négociant, je sais bien que je

ne voudrais pas, dans la contestation actuelle, jouer le rôle de votre Turc.

» En finissant, et pour n'avoir aucun tort, quoique ma voiture me soit nécessaire, et que je préfère la retirer, puisque je pars, je reconnais que ma mère a offert de la vendre à 50 louis; et, pour ne pas dédire ma mère, quoiqu'elle m'en coûte 70, j'admets qu'elle en ait perdu 20, par un voyage de Paris à Marseille, et je ratifie le marché entamé à 50 louis, quoique, je le répète, cela blesse mes vues et mon intérêt. On peut donc, ou terminer la vente à 50 louis, moins 57 francs, ou remplir les conditions ci-dessus. Je prendrai une décision ultérieure, d'après la réponse que j'attends de vous.

» Salut et fraternité.

» *P. S.* Je viens de relire ma lettre, mon cher Blanc : elle est un peu sérieuse. Mais, mettez-vous un moment à ma place, ou plutôt soyez vous-même; supposez-vous seulement étranger à tout ceci. Supposez qu'un tiers allât se plaindre de moi devant vous, comme je puis me plaindre de vous à tout le monde, que diriez-vous? me donneriez-vous tort ou raison? Jugez cela, je vous prie, de sang-froid et sans prévention. Mon ami, jamais personne ne s'est plaint de moi avec raison. J'espère en pouvoir dire autant toute ma vie. »

Reibell m'avait écrit de Strasbourg, me sollicitant d'aller le voir avec ma femme, avant de m'en retourner à Marseille; je l'avais informé de la société que j'avais formée; cette société avorta, mon journal ne m'en dit pas la cause, et je ne la retrouve plus dans les replis de mon cerveau; il me témoigna, lorsque je l'informai de cet incident, qu'il pourrait bien se déterminer à prendre un intérêt dans une maison que j'irais former à Marseille, sous un autre rapport; je résolus de passer par Strasbourg pour m'en retourner, ce qui n'était pas le plus court.

Je me fis précéder par mes malles que j'adresserais à ma mère par le roulage, et je ne gardai que l'indispensable pour ma femme et pour moi : un sac de nuit, ma vache et les caissons de ma voiture, si le Turc me la rendait, ou de toute autre que

j'achèterais, durent y suffire. Mes malles renfermèrent tout notre linge, qui était considérable, toute la garde-robe de ma femme, son argenterie, ses diamans que je crus prudent de ne pas traîner sur les grands chemins, etc. Quatre malles énormes, qui renfermaient tout cela, ne valaient guère moins de vingt mille francs. J'écrivis à M. Blachon, commissionnaire-chargeur à la barrière des Gobelins, pour lui donner l'ordre de les faire enlever le plus tôt possible, rue Notre-Dame-des Victoires, en lui donnant l'adresse de ma mère, et l'ordre de les lui expédier sans délai. Le 19 décembre, je dînais avec ma femme et Richer Sérini lorsque, de ma fenêtre qui plongeait sur la cour en face de la porte-cochère, je vis entrer une petite charrette à deux roues, conduite par un charretier en blouse bleue, qui demanda à haute voix le citoyen Fonvielle. Je me mets à la fenêtre et lui dis de monter; il monte, me remet un chiffon signé Blachon, portant: *bon à enlever quatre malles chez le citoyen Fonvielle*. A la vue de ces malles, il me dit qu'il lui faudra au moins deux hommes pour l'aider à les enlever. « Allez les prendre, » lui dis-je, et je me remis à table; quelques minutes après, il revient avec ses hommes, enlève mes malles en pestant contre leur lourdeur, les charge sur sa charrette et disparaît. Le dîner n'était pas fini, lorsqu'un autre charretier sans blouse, conduisant un camion à quatre roues, entre aussi dans la cour et appelle, comme le précédent, le citoyen Fonvielle. Etonné de cet appel, je me montre et je fais monter. « Citoyen, je viens prendre vos malles. — Comment mes malles? elles viennent de partir. — Par qui donc? voilà la note que m'a remise M. Blachon. (Il me remet un papier où le nom de Blachon est imprimé en tête, et où je lis: *Prendre quatre malles, rue Notre-Dame-des-Victoires, pour Marseille; le citoyen Fonvielle*). — Quel est donc celui qui vient de les enlever? — Ma foi, Monsieur, je n'en sais rien; il

n'y a que moi que l'on ait chargé de cela : comment était cet homme ? — Il avait une blouse bleue. — Personne chez nous n'a de blouse bleue. — Il conduisait une petite charrette à deux roues, avec des ridelles. — Nous n'en avons pas à la maison. — Ah ! mon Dieu ! mes quatres malles sont volées !... Mais comment aura-t-on pu savoir que j'avais quatre malles à faire partir ? Je n'en ai donné connaissance qu'à M. Blachon. Mon camarade, tu ne sortiras pas d'ici que cela ne soit éclairci. — Comme vous voudrez, Monsieur ; mais je suis connu dans le quartier, si vous voulez venir avec moi chez un faïencier, rue du Mail, tout près d'ici, vous verrez que j'appartiens à M. Blachon ? — Et ce papier que m'a remis l'autre, n'est-il pas de M. Blachon. — Je ne crois pas, Monsieur, ce n'est pas-là sa signature. — Il est clair que je suis volé ! »

Je priai Richer Sérisi de tenir compagnie à ma femme, et je suivis cet homme chez le faïencier. Il me dit connaître le charretier pour un brave homme ; je lui montrai le bon à enlever que j'avais ; il n'en reconnut pas la signature, et me la fit confronter avec celles qu'il avait sur un registre, M. Blachon déposant chez lui ses recettes dans Paris, pour les reprendre lorsqu'il revenait aux Gobelins ; cela ne se ressemblait pas. Je pris un carrosse de place, et je courus aux Gobelins.... Mes malles venaient d'y arriver : c'était M. Blachon le père, qui, ne faisant jamais ces sortes de corvées ; mais se trouvant ce jour-là dans Paris, où il avait fait enlever quelques marchandises par une petite charrette, avait imaginé de mettre à profit ce voyage extrordinaire, en faisant enlever mes malles sur son bon écrit à la hâte, et signé de manière à ne pas ressembler à sa signature ordinaire.... On peut penser combien je me sentis soulagé, et comme je me hâtai d'aller rassurer ma pauvre femme que je trouvai dans la consternation, jamais apparence de vol n'ayant été plus forte.

Quatre jours après, le 23 décembre, Grobert entra chez moi et me disloqua tous les membres, dont je souffris pendant deux heures, tant il me témoigna chaudement son plaisir de me revoir. Après ces premiers épanchemens, il ouvrit son portemanteau, qu'un commissionnaire avait apporté avec lui, en tira deux sacs d'or, se faisant contre-poids à droite et à gauche, défit une ceinture dont il était entouré, et qui était farcie de pièces du même métal, me dit d'enfermer tout cela, et que, plus tard, nous parlerions affaires. Je me mets en devoir de compter cet argent. Il me prend par la main, qu'il me serre à m'arracher un cri... «Qu'allez-vous faire? me croyez-vous capable de vous demander plus que je ne vous remets? Vous voyez bien que je vous juge incapable de me rendre moins que vous n'aurez reçu. Mon ami! mon cher ami! ne me faites pas cette insulte! enfermez-moi çà: il y a ce qu'il y a; je n'en sais rien moi-même, vous compterez sans moi: ce sera pour notre maison à Marseille. Comptez-vous partir bientôt? — Je me prépare pour cela. — Ah! çà voyons; je boirais bien un coup...» Il s'avança pour prendre la main de ma femme; je m'interposai pour qu'il ne la serrât pas trop; il comprit ma crainte et il se modéra; ma femme eut plus de peur que de mal.... Je trouvai 2,116 louis dans le dépôt de Grobert; je les fis verser chez Enfantin frères qui les convertirent en écus, et créditèrent mon compte chez eux pour m'en faire remise à Marseille. Rien n'arrêta plus mon départ pour Strasbourg, que mon affaire avec le Turc. Mon journal va me dire comment elle finit.

4 janvier 1797. Mon procès avec le Turc est jugé. Ce n'est pas sans peine que j'ai réussi, pour la première fois peut-être, à ne pas être dupe. Le caractère âpre de cet Arabe en est sans doute la cause. Il m'a roidi et m'a fait triompher. Il lui en coûte 9 louis et 9 francs, pour avoir voyagé avec ma voiture. Je commence à croire que Blanc de Volx n'a pas eu

tant de torts que je lui en ai prêtés. Ce Turc est peu maniable en effet. Toutefois, Blanc doit se reprocher de calculer de trop près ce que cet homme peut lui rapporter ou à son beau-père. Ce n'est pas Fonvielle qui, pour une telle considération, laisserait chez lui insulter un ami. Oublions cette bourasque, et ne songeons plus qu'au départ.

Grobert voulut visiter Versailles, et parcourir les beautés de Paris avant de le quitter. Jamais désir semblable ne m'avait saisi dans cette capitale, où toujours quelque passion m'avait tenu en haleine au point de ne pas me laisser le temps de songer à de telles distractions. Je profitai de cette circonstance. La famille de Bézieux se réunit à nous; un artiste célèbre, son ami, eut la complaisance de nous servir de Cicerone : on me dispensera sans regret, ce me semble, de transcrire les longues pages qui ont grossi considérablement mon Journal à cette occasion.

CHAPITRE III.

Suite du Chap. II. — Deuxième époque.

Mon journal s'arrête à mon départ de Paris : il ne recommence qu'à mon arrivée à Strasbourg. Il me serait difficile d'égaler son laconisme en certains cas, ou de suppléer ses détails dans d'autres : je le copie, supprimant ce qui ne conviendrait qu'à un voyage pittoresque, pour lequel je suis étonné de la richesse de mes matériaux.

Du 21 janvier 1797. Arrivée à Strasbourg. Accueil amical de Reibell et de sa femme, à laquelle la mienne convient beau-

coup. Séjour agréable qu'on me fait prolonger plus que je ne l'avais projeté.

Du 31. Reibell s'intéresse dans ma maison de Marseille pour 20,000 francs. Tous mes autres souvenirs relatifs à mon futur commerce, que j'étendrai beaucoup en Alsace et en Suisse, sont recueillis dans un Journal spécial. J'ai réglé mes comptes avec MM. Levrault frères, libraires; ils m'ont payé mon solde de 360 exemplaires de mes *Essais*. M. Guérin, peintre, a fini les figures du portrait de ma femme et du mien; il en a dessiné le buste, il finira ce travail et remettra le tout à Reibell, qui m'en fera l'envoi à Marseille. Je laisse trente louis pour le peintre. Nous partons ce matin à sept heures et demie, comblés des témoignages d'affection de la famille de mon ami. Voilà Grobert content. Ce séjour lui a pesé; aussi Reibell ne m'a-t-il pas paru avoir les doigts gourds quand il lui a touché la main en lui disant adieu.

Du 1er. février. Je note dans la voiture.... que j'ai lu.... chez M. Levrault...... quatorze cents vers d'un nouveau poëme de l'abbé Delille..... Il est impossible d'écrire en courant la poste..... Je finirai cela à la première station..... Ce poëme, de l'abbé Delille, ajoutera à sa réputation. Je sais gré à MM. Levrault de me l'avoir fait lire en manuscrit. Ils se flattent d'acquérir sa traduction de *l'Enéide*. C'est un présent à faire au monde littéraire; mais dois-je croire à ce qu'ils me rapportent, que cette traduction n'existe nulle part que dans la tête de son auteur? Cet homme étonnant ne compose, m'assure-t-on, que de tête, sans jamais écrire, et il ne conserve ses vers que dans sa mémoire. J'avoue que voilà qui me surprend, plus que ce que j'ai imaginé ou vu jusqu'à ce jour. Les improvisateurs de l'Italie, du moins ceux que j'ai vus, ne sont rien à côté de cela. Je suis aux antipodes de l'abbé Delille; je ne retiens rien plus difficilement que mes vers. Lorsque je veux

les réciter sans les lire, les idées parmi lesquelles j'ai eu à faire un choix, pendant que je les ai tirés de mon cerveau, se représentent à moi, et il faut que je choisisse encore : c'est presque une nouvelle composition. Ce n'est qu'après les avoir longtemps perdus de vue, que, devenus pour moi, en quelque sorte, des vers étrangers, ma mémoire s'en empare comme elle le fait de ceux de Racine, c'est-à-dire, vite et solidement. Pour ma prose, c'est autre chose : comme elle ne me coûte que ce qu'elle vaut, c'est-à-dire peu, puisque je ne fais jamais de rature et que mes idées coulent comme ma plume, je n'ai pas de choix à faire pour me la rappeler, et ce que j'ai écrit récemment je le réciterais sans avoir besoin de le relire. C'est ce qui explique mon petit prodige, à la Grasse, du procès-verbal perdu et remplacé. Loin de l'époque de la composition, au contraire, il me faudrait étudier une de mes pages comme une page de Bossuet ou de Massillon.

Notons, qu'au moment du départ, j'ai perdu dix louis qui formaient ma bourse de route en écus; je les dois à Reibell, qui me les a remplacés pour ne pas me donner la peine de déranger mes bagages. J'avais posé mon sac sur le derrière de ma voiture, on me les a escamotés tandis que je faisais mes adieux.

Du 4. Dîner à Lons-le-Saulnier avec mon ancien ami, M. Balland. J'ai été reconnu et vu avec plaisir d'une foule de braves gens qui m'ont vu vendant l'orviétan contre-révolutionnaire, sur les tréteaux de leur grande place, avec Chasset, Thiers, Mollien, et l'abbé de Beaudre. J'ai désiré voir M. Hébrard, membre du département, à mon passage en 1793; il est absent : sa demoiselle a pris la peine de me faire visite, et m'a fait beaucoup d'accueil. A Lons-le-Saulnier, m'a-t-elle dit, il n'est pas de dame qui n'ait appris par cœur beaucoup de passages de mon *Collot-d'Herbois dans Lyon*.

Du 5. A Bourg. Visite de Badon le père. Son fils, m'a-t il dit, va occuper un emploi important dans la douane de Marseille (1). Tant mieux! c'est un ami de plus que j'aurai dans ce pays-là.

Enfin, après une route pénible et pleine de désagrémens, nous voici arrivés à Lyon. Ma femme veut que je note que Grobert et moi, à la montée de je ne sais plus quelle montagne, nous avons été obligés d'escorter, à pied, notre voiture, lui avec son sabre nu, moi avec mon fusil; des voleurs, que nous avons mis en fuite, et auxquels des sifflets donnaient des signaux à droite et à gauche, ayant commencé à décrocher ma vache.

Du 6. Visite à M. Gaillard. Accueil honnête de cette famille, dont je dois l'agréable connaissance à Grobert, qu'on aime beaucoup dans cette maison. J'ai remarqué qu'on s'y est défié de ses mains, et qu'on s'est contenté de se laisser embrasser à sa manière, c'est-à-dire à vous étouffer. Il est impossible de voir un meilleur garçon que ce Grobert, et d'avoir un ami plus sûr. Mais ses démonstrations sont comme son cœur : il aime à la rage, et il l'exprime en enragé..... Je le fais rire en lui lisant cette boutade. C'est toujours autant de gaîté jetée sur notre route..... Visite à la famille Daudé, à la famille Mongolfier, à M. Guieu, qui se trouve absent, à M. et Mme. Rambaud, à MM. Ch. Audiffret et compagnie, aux amis Bodin, à

(1) J'avais connu ce Badon à Lyon, et l'avais retrouvé à l'administration des douanes à Paris, où j'avais eu les plus intimes liaisons avec les administrateurs. Qu'on ouvre le *Moniteur* de 1796, on y trouvera fréquemment des articles de moi sur les douanes. C'étaient mes amis, les administrateurs, qui me priaient de faire ces articles, dont ils me fournissaient les matériaux. La restauration, comme on voit, a un peu plus de morgue et de dédain à mon égard.

M. Fassier, etc. : partout le même accueil, partout l'obligation d'accepter un dîner avant mon départ. Je dispose mes moyens pour former, au quai Saint-Clair, un grand entrepôt pour les Lecques. Mon commissionnaire traitera pour plusieurs années l'achat des onglons de la boucherie de Lyon. Je prépare mon départ. Un bateau, sur lequel j'embarquerai ma voiture, me descendra à Avignon. Je fais abonner tous mes amis à *l'Accusateur Public;* j'envoie leurs adresses à Richer Sérisi, et mon mandat sur Enfantin frères.

Du 7. En sortant de souper chez M. Rambaud, un malaise me saisit : ce sont les douleurs de la fièvre; je me couche.

Du 9. Une grande douleur de sciatique, un violent mal de tête, et une grosse fièvre, ne m'ont quitté que la nuit dernière, à la suite d'une sueur provoquée par des boissons abondantes. Cette indisposition répond à ma maladie de 1794, sur le *Saint-Hildephonse*, dont j'ai eu des ressentimens périodiques en 1795 et 1796. Si ce que je viens d'éprouver est une suite de cette fièvre de Carthagène, qu'on n'a pas, je crois, assez observée, je dois penser que ce ressentiment ne se renouvellera pas l'année prochaine, ayant, cette année, devancé de quelques semaines l'époque où je devais l'attendre. Bodin l'aîné me présente trois de ses amis, qui me prient de leur donner passage sur mon bateau. Je les accepte volontiers pour partir après demain matin sans retard.

Du 10. Visite à M. Dervieux, orfèvre, de la part de Richer Sérisi.

Du 11. Nous partons à sept heures du matin. Les brouillards forcent nos bateliers, qui craignent de passer le pont, dont ils n'aperçoivent pas les piles, à relâcher devant une auberge isolée. Nous y entrons pour nous réchauffer. Ma femme avait dans la voiture une de ces bouteilles de grès, dont on se sert pour le kirch, en Alsace : cette bouteille, remplie d'eau

chaude, lui réchauffait les pieds; elle l'a descendue à l'auberge pour entretenir sa chaleur. Je l'ai placée devant le feu, où nous avons fait jeter des fagots pour avoir de la flamme, ayant soin de la déboucher et de faire seulement reposer le bouchon sur le goulot, en l'inclinant un peu, afin d'y laisser une ouverture. Un des amis de Bodin s'est attaché à relever ce bouchon du bout de sa badine, et, lorsqu'il l'a eu replacé perpendiculairement, il s'est amusé à lui donner de petits coups qui l'enfonçaient à chaque fois un peu plus avant dans le goulot. Au moment où les bateliers nous ont appelés pour le départ, les piles du pont étant visibles, je préparais un lien d'osier pour saisir la bouteille, lorsque tout-à-coup elle a fait un éclat aussi terrible que celui d'une bombe. Nous avons tous été couverts de cendre et d'eau, et le feu a été entièrement éteint. Nous avons craint, pour chacun de nous et pour nos compagnons, quelque chose de sinistre; l'hôtesse, effrayée, croyait que nous avions jeté de la poudre dans son feu, pour lui faire pièce, et elle s'en plaignait en tremblant, ce qui, de notre part, eût été assez bizarre, car ce jeu-là n'eût abouti à autre chose qu'à nous exterminer les premiers; enfin, après la première surprise, nous nous sommes tâtés et retâtés..... Il s'est trouvé que Grobert a eu un léger coup à la main; ma femme, aussi à la main, deux incisions assez profondes; M. Dujet, plus malheureux, a eu une blessure au-dessus de l'œil, et un coup si furieux au pied gauche, que sa botte a été coupée net, et l'éclat de la bouteille lui a ouvert une artère comme eût pu le faire un instrument de chirurgie. Son compagnon, M. Macaire, n'a eu que la peur, le bruit, l'eau, et la cendre; moi, j'ai eu de plus une légère atteinte à la cuisse. Nous avons porté aux blessés tous les secours désirables, et nous nous sommes remis en marche. J'ai perdu à cela de très bons chaussons fourrés, dans lesquels j'entrais avec mes bottes; j'ai dû les donner à M. Dujet pour

remplacer ses bottes, hors d'état de servir..... Voilà un événement singulier, qui doit au moins servir à rappeler, à tous ceux qui y ont figuré, que les moindres imprudences peuvent avoir, en voyage, les conséquences les plus graves.

Du 14 février. Me voilà, à onze heures du soir, de retour dans Marseille : je vais ne plus penser qu'à mes affaires; j'abandonne toutes autres idées, et je clôture ici mon Journal. La vie casanière que je vais mener, si je puis, ne mérite plus que j'en conserve les détails. Souhaitons que je puisse jouir du repos et regagner mon temps perdu, puisqu'il est vrai que me voilà encore obligé de recommencer ma carrière!

Fin de mon journal.

Du 14 mars 1797. Je me vois forcé de reprendre ces tablettes commémoratives.

Ma résolution au travail, mon désir du repos, n'ont pas encore opéré chez moi le changement que j'ambitionne.

Depuis un mois, je suis oisif par calcul, voulant attendre que les élections de germinal soient faites, pour ne pas en être distrait (car il est de mon devoir d'y concourir), ou pour ne pas être détourné par elles de mes futures occupations. J'ai trop souvent été arrêté dans ma carrière par des mouvemens politiques pour m'exposer à de nouvelles entraves, s'il survenait quelques troubles à l'occasion des élections. Il n'y a pas d'apparence; mais au moins, à tout événement, je serai libre de ma personne.

Pendant ce mois d'oisiveté que je viens de passer, il m'est survenu diverses choses assez remarquables, si je les compare à tant d'autres, bien plus futiles, que j'ai conservées dans ces cahiers; avant donc que je n'en aye plus le temps, je veux les ajouter à mon recueil. Séparons les divers objets.

Ingratitude des détenus au fort La Malgue.

Ce que j'ai fait, je le ferais encore en même position. Mon

frère était prisonnier; moi, fugitif, mais libre, j'ai travaillé à sa liberté. Ses compagnons d'infortune ont eu recours à moi; je les ai servis avec zèle et désintéressement. Sept mois de séjour à Paris ont été employés exclusivement pour le soulagement de ces malheureux : ils sont tous libres, et ils me le doivent. Mon voyage, mon séjour, mon retour, me coûtent plus de cinq cents louis; je n'ai donc pas exigé mes véritables déboursés en réclamant dix-huit ou vingt francs, payés au greffe, de chacun des détenus que j'ai tirés des fers; cependant, je ne puis obtenir mon remboursement, qui s'élève tout au plus à cent trente louis! Que conclure de ce dénoûment? Que les hommes, en général, ne valent pas qu'on les oblige, et que c'est folie d'attendre d'eux de la reconnaissance. Je ne m'irriterai donc pas de ce que, sur cette foule de détenus libérés par moi, il s'en trouve demi-douzaine au plus qui apprécient ce que j'ai fait pour eux. Je laisserai couler le train du monde suivant son allure naturelle, et si la mienne est de faire du bien, comme je le sens, je chercherai ma récompense en moi-même. Parmi ceux qui me restent devoir, paiera qui voudra, je ne ferai pas un pas pour les y conduire; j'abandonne à ma mère et à mon frère ce soin, qui ne pourrait que me mener au repentir en me faisant sentir plus crûment l'ingratitude dont on me paie.

Mariage de ma belle-sœur.

Elle a quatorze ans et neuf mois, et vient d'épouser M. Mestrallet, âgé de vingt-cinq ans, natif de Savoie, négociant à Marseille. Je leur souhaite autant de bonheur qu'à moi-même. Je tâcherai que mon ménage avec ma femme fournisse à ces nouveaux époux des exemples qui puissent leur être profitables. Depuis plus d'un an, je n'ai qu'à me louer du choix que ma mère a fait pour moi, et mon épouse n'a pas paru se plaindre de celui qu'on a fait pour elle.

Erreur du public à mon égard.

Les hommes ne sont ingénieux qu'à se distribuer le blâme. Il semble que l'estime et la louange qu'ils pourraient accorder à autrui, diminueraient celles qu'ils se croient dues à eux-mêmes. Ils en sont avares comme de leur argent, et ils pensent s'appauvrir en s'en montrant trop libéraux.

Que telle fût la réserve d'un homme de bien ayant une profonde connaissance de l'humaine nature, je respecterais ses principes, et ses jugemens en imposeraient à ma raison; mais c'est la foule, c'est le vulgaire, qui disposent des réputations : puis-je ne pas me plaindre de la témérité de leurs jugemens?

Pour cette foule aveugle et envieuse, est-il une action généreuse qu'une maligne interprétation n'ose dénaturer? Est-il quelque chose de louable qu'elle n'altère et ne corrompe? Que faire au milieu de cette vanité des jugemens publics? Les écouter, les apprécier ce qu'ils valent, et se taire. Qu'on nomme, si l'on veut, ce silence orgueil et suffisance; c'est encore cet esprit détracteur qui agit : le sage ne s'en émeut pas.

J'ai resté à Paris tant qu'il y a eu, au fort La Malgue, des détenus ayant besoin de mon secours. Le jour même où j'obtins le dernier jugement que j'avais à poursuivre, je résolus mon retour chez moi. Mes moyens usés, le besoin de travailler pour mon avenir dictèrent ma résolution. J'arrive : il est déjà question des élections prochaines, et voilà que l'on se plaît à répandre dans le public que je suis venu à Marseille pour me faire nommer député!

Grobert m'a vengé d'un de ces beaux jugeurs qui tenait ce propos en sa présence, et qui a été forcé d'avouer qu'il ne me connaissait nullement.

Cependant, j'ai laissé ce vain bruit sans réponse, et bientôt

la direction des esprits change : soit qu'on me croye plus propre qu'un autre à une telle place (et ils n'ont pas tort, dans un sens); soit que l'on ait observé ma conduite, ma vie isolée, bien différentes de celle d'un ambitieux, aujourd'hui on me désigne sérieusement; et dans ce département, ainsi que dans le Var, on jette les yeux sur moi pour me faire législateur. Moi, législateur! tant pis pour eux, s'ils font une telle sottise; ils m'auront nommé vainement, car je ne me suis pas nommé moi-même. Je n'accepterai point une place où l'on me demanderait des sermens qui choquent le bon sens et ma probité. Je n'ai point mérité ce choix, je ne le mériterai de ma vie. Je ne commencerai pas, à trente-six ans, un cours d'hypocrisie, et je mourrai dans ou par la révolution, vierge d'ambition et libre de pensée, puisque je ne le puis être d'action.

Il y a, je le sais bien, beaucoup à dire sur une telle résolution, et quantité de très honnêtes gens n'auront pas le même scrupule; tant mieux pour mon pays, si cela tourne à son profit! Pour moi, je ne puis le servir à un prix tel que ma franchise naturelle en soit ébranlée. Je fais des vœux pour lui; je désire que sa forme actuelle lui convienne; j'y aiderai par ma patience à la souffrir. N'ayant rien fait pour elle, je ne ferai certainement rien contre elle; mais je ne m'asservirai point à la nécessité de tromper mes concitoyens ou de me démentir.

Je ne veux pas plus des faveurs des hommes d'aujourd'hui, que je ne recherchai celles des hommes d'autrefois.

D'ailleurs, tant de secousses reçues dans ma fortune, depuis sept ans, doivent me ramener à moi. Je suis marié, j'ai des devoirs d'une autre espèce à remplir; je dois le bonheur à ma famille, et je ne le trouverais pas dans les soins d'une vie publique, trop incapable de m'y partager, d'y penser à mes intérêts personnels, et surtout d'y chercher des moyens de fortune, comme tant d'autres y en ont trouvé.

Ainsi, je demeurerai libre, asservi seulement à mes devoirs de citoyen, que nul danger ne m'empêchera de remplir, et prêt à repousser les injustices qui m'approcheront de trop près.

Si l'on me taxe de lâcheté ou d'égoïsme, je laisserai crier cette foule hébêtée, incapable de me juger, et j'attendrai paisiblement les occasions, qui ne peuvent manquer de se présenter, pour lui prouver qu'elle se sera encore trompée, comme déjà elle l'avait fait sur ma prétendue ambition.

Ma société avec Reibell, Grobert, Farjon et mon frère.

Puisse-t-elle durer long-temps! puisse-t-elle, avant tout, prendre pied! car il faut que le projet que j'en ai envoyé à Reibell me revienne approuvé et signé de lui. Le cœur de cet ami m'est mal connu, ou il ne changera rien à mes arrangemens, au moyen desquels je m'assure une existence laborieuse, mais heureuse, et à mon frère les moyens d'élever sa famille sans trop compter sur moi pour elle, puisque je ne suis plus garçon. J'avais besoin de cette nouvelle ressource, et c'est surtout pour ne pas tromper l'espoir de mes associés, que je n'abandonnerai pas leurs affaires, qui ne peuvent se passer de moi, pour les affaires publiques, où cent autres seront plus propres.

Objets divers.

⁂ Le général Moynat-d'Auxon, commandant à Toulon, me témoigne le désir de me connaître, et il voudrait que j'allasse le voir. Je ne le puis, et m'en défends avec honnêteté. Son aide-de-camp, M. Raynaud, vient à Marseille; il dîne chez moi avec Bétems, commandant de La Malgue, et avec une autre personne qui donne quelque singularité à ce repas. Qui m'eût jamais dit que c'eût été cette personne qui y aurait fourni le vin de dessert! Je lui ferai tout-à-l'heure un article à part.

⁂ Ma mère me rapporte que la femme-de-chambre de la personne qui me faisait agir à mon insu, en 1793, pour l'obtenir de sa mère en mariage, est venue la voir, et que, dans la conversation, elle lui a dit que sa maîtresse, ayant appris mon arrivée et se trouvant veuve depuis peu, avait fait demander de mes nouvelles, et avait eu plus de chagrin d'apprendre que j'étais marié, qu'elle n'en avait eu de la perte de son mari...... Il était assez inutile de noter cela, mais le voilà noté. *Quod scripsi, scripsi.*

⁂ Mme. Lasaussaie, ci-devant directrice des postes, à Marseille, part pour Paris; je la recommande à Ramel, ministre des finances; à Fabre, à Jourdan, à Duraud-Mailhane, à Badon.

⁂ M. de la Motte arrive à Marseille; il est acquitté au tribunal des Basses-Alpes, et reconnaît que je lui ai sauvé la vie en l'arrachant au tribunal du Var. Ne regrettons donc plus mes peines à Paris; ce n'est pas avoir perdu mon temps que d'avoir sauvé d'un tel péril cet honnête homme. Il mangera chez nous, à soixante francs par mois, à compter du 10 mars; c'est ma mère qui lui a accordé cette cohabition, qu'il a désirée.

Le curé Maurric, de Belgenciers.

Mon frère a fait arrêter son arrestateur. Maurric est, depuis un mois, au fort Saint-Jean. Il a intrigué pour être libre; il a bien fait: mon frère a intrigué bien mieux pour qu'il restât captif; il a bien fait aussi.

Les parens de ce jacobin ont été se jeter aux pieds de ma belle-sœur, pour qu'elle fléchît son mari et moi; j'ai voulu de suite aller demander sa liberté à Willot; il était absent.

Dans son absence, mon frère a dressé une batterie pour faire infliger à Maurric un châtiment sérieux; j'ai voulu m'y

opposer. Tout bien considéré, je laisse agir : après les élections, je verrai s'il convient d'user d'indulgence, et de me rendre le protecteur d'un ennemi.

Sandillaud du Bouchet.

Philippon m'avait écrit d'Avignon que du Bouchet était à Marseille, et désirait mon adresse. J'avais refusé de le croire. Voici des passages de la lettre que je reçois de lui :

« Marseille, 7 mars 1797.

» Vous serez sans doute surpris de recevoir de moi une lettre, et surtout une lettre qui vous demande un service. Je sens que cela est fait pour vous étonner, d'après les circonstances passées entre nous; mais je sens aussi que, si vous voulez vous rappeler nos liaisons anciennes, et la manière dont vous avez jugé mon caractère, vous me rendrez la justice de ne pas m'attribuer personnellement tous les torts dont je me suis pourtant rendu coupable envers vous; et, si je vous connaissais moins, je ne me hasarderais pas à vous assurer que, dans tous ces torts apparens, le fond de mon cœur ne les a jamais partagés. »

Ici, il me demande le service qu'il attend de moi : il s'agit de le tirer des liens du mandat d'arrêt, auquel une fuite heureuse l'a soustrait il y a dix-huit mois; et il continue :

« Parlez-moi avec cette sincérité que je vous connais. Êtes-vous dans l'intention de me rendre ce service? Je ne crains pas de vous dire, quoique vous puissiez en douter, que j'aimerais mieux vous en être redevable qu'à tout autre : ce serait un de plus à ajouter aux passés. Je ne me rendrai chez vous qu'après que votre réponse me le permettra, etc. »

J'ai envoyé mon frère chez cet ingrat humilié; il est venu, et je me suis mis en train de le servir comme il le désire.

J'ai écrit à Gabriel pour le prier de se rendre ici, où, lui dis-je, sa présence m'est nécessaire pour m'aider à rendre un service, qui dépend de lui, à quelqu'un de sa connaissance...

Quelle réponse je reçois de Gabriel!..... Elle est trop curieuse pour que je ne la conserve point; la voici :

« Aix, 24 ventose.

» Mon ami, vous me connaissez; sur votre lettre, j'aurais volé, mais je suis juge, mais je suis enchaîné ici, et, ce qui m'a le plus embarrassé, c'est que l'objet pour lequel vous voulez m'attirer à Marseille (et que je devine aisément), demande du temps et un séjour... Au surplus, mon ami, je l'ai dit tout haut et à vous-même; j'ai dit : *ils ne sont pas assez sages pour le députer.*

» Vous allez donc vous mettre en avant pour ne venir à bout de rien?

» Je sais qu'avec vos intentions, échouer, c'est toujours réussir. Je connais ce genre; mais, à moins d'un miracle, vous n'obtiendrez rien. C'est au point que quelqu'un, m'ayant demandé un jour si vous seriez député, je répondis : Non! — Et pourquoi? — PARCE QU'IL DEVRAIT L'ÊTRE.

» Je vous ai, dès mon retour, comme proclamé; j'ai cru faire le bien, le très grand bien, en donnant mon opinion. Le reste n'est plus en ma puissance... Ah! consolez-vous, mon ami; vous aurez d'autre bien à faire, et, avec une âme comme la vôtre, on est constamment utile aux hommes. Adieu, je vous sais mauvais gré de ne pas m'avoir vu en passant. Je vous embrasse, etc.

» *P. S.* On dit que Solomé a bonne part aux intentions publiques, et qu'on le porte. J'avoue que le choix serait bon. Il a une excellente tête et de bons principes. On prétend que je serai au département. Hélas! que l'on fasse du pauvre moi tout ce que l'on voudra! »

Je dois conserver ma réponse à cette singulière lettre :

« Marseille, 18 mars 1797.

» Je n'ai pas su comprendre, mon bon Gabriel, votre lettre du 24 ventôse; elle devait répondre à ma précédente, et n'y a absolument aucun rapport. Je ne sais quel motif vous avez supposé à la prière que je vous ai faite de vous rendre à Marseille; au vrai, vous y étiez utile, non pas à moi, mais à un homme menacé dans sa liberté, et auquel je voulais que vous m'aidassiez à rendre un

service important. Il vous fallait pour cela deux heures seulement. Le quiproquo qui vous a retenu me force à retarder ce que je désire jusqu'après les élections; et, s'il y a lieu, j'aurai encore recours à vous. Vous serez, au reste, surpris, lorsque vous connaîtrez le personnage, que ce soit moi qui m'intéresse à lui.

» Maintenant, je reviens à votre lettre, que j'ai relue vingt fois, sans en pénétrer le dessein.

» De bonne-foi, avez-vous pu penser que j'allasse me mettre en avant? et pourquoi? pourquoi, je vous prie? Ils ne m'éliront pas! dites-vous; ils feront bien, je ne suis pas ce qu'il leur faut, et, en feraient-ils la folie, je ne la sanctionnerais pas. Mon ami, la révolution n'est pas assez usée, nous passerons encore par les mains de sept ou huit nouvelles espèces d'intrigans. Soyez sûr que je la connais bien. Elle semble avoir pris une meilleure direction; mais elle est bien loin de nous acheminer à la guérison de nos extravagances. Telle qu'elle est, c'est encore un poison. Il faut qu'elle dévore ses élémens; il faut que, semblable à la pierre infernale, elle ronge nos chaires putrides, et atteigne jusqu'au vif, pour que nous puissions nous flatter de la maîtriser.

» J'observe en silence ce qui se passe autour de moi; je juge par analogie du reste de la France, et je me dis dans ma conscience qu'un *honnête homme* (ici, sachez me lire; je ne veux pas dire l'opposé d'un fripon: dans la riche langue de Montaigne, cette expression a vingt acceptions différentes); je me dis donc qu'un honnête homme ne convient nullement aux affaires du temps qui court.

» Je ne connais point l'homme à excellente tête et à bons principes dont vous me parlez. Depuis deux jours je n'entends citer que lui. Les uns s'en méfient; les autres le portent aux nues. Gabriel, n'oubliez pas que c'est de chez nous qu'est sorti Barbaroux (je pourrais vous en nommer d'autres), et que nous avons fini par être insensibles à la honte de l'entendre proclamer homme de bien.

» Quel siècle que le nôtre! c'est un troupeau de castra-politiques qui disposent de tout; comment voulez-vous, qu'avec un peu de sens commun, on puisse se livrer au torrent des inconséquences qui nous emporte on ne sait où?... Cela finira, je le

trois, mais pas si tôt qu'on veut le dire. Ce ne sont plus les jacobins que je crains aujourd'hui; les jacobins, en renaissant, n'auraient plus qu'un jour d'existence; leurs successeurs nous fourvoieront encore pendant dix ans. On a beau dire, je ne vois qu'un terme à nos folies; mais peu de gens ont la vue assez nette pour juger que nous nous conduisons à la nécessité de revenir un jour sur nos pas; ce qui est toujours un malheur.

» Ainsi, Gabriel, laissez s'agiter les excellentes têtes; pour moi, après avoir rempli mon devoir du 1er. germinal, je vais reprendre ma vie naturelle. Obscur et ignoré, je travaillerai à réparer les brèches faites à ma fortune, et je me conserverai pour une époque que je prévois, et où les hommes d'une certaine trempe conviendront exclusivement. Il est peu d'hommes vierges et purs au moment actuel; il y en aura bien moins encore alors. Je le suis, j'ose m'en flatter; je veux demeurer tel; et si quelqu'un m'osait accuser d'égoïsme ou de lâcheté, je ne prendrais même pas la peine de lui répondre.

» Adieu, mon ami; ne pensez-vous pas que Durand-Mailhane mérite une réélection? Celui-là, je le garantis homme à bons principes; c'est une excellente tête, et on lui doit de la reconnaissance. Il faudrait tout au moins lui donner une place de juge, ou d'administrateur central au département. Je sais qu'il l'accepterait avec plaisir.

» Vous m'avez parlé de Gassier, voici ce qu'il vient de faire; il a écrit dans le Var pour recommander et porter au Corps législatif un scélérat (Chauvin, commissaire du Directoire au département). C'est une combinaison d'intérêt personnel; jugez ce trait-là. Si j'étais à même, il n'aurait pas ma voix. Je n'aime pas les gens qui caressent ceux qui pourraient leur nuire. Il ne me faut, à moi, que des hommes qui haïssent franchement et ouvertement les Chauvin et consors.

» Ma famille, etc. — Je lui envoie sur Aix, pour l'exiger pour mon compte, un effet de 897 francs. »

Du 19 mars 1797. Mon frère, parti depuis trois jours pour les élections du Var, m'annonce que les meneurs du département (quel régime social que celui où il faut des meneurs!)

se sont réunis à Brignolles, et ont arrêté que je serais envoyé au Conseil des Cinq-Cents. Les détenus du fort La Malgue tiennent presqu'à toutes les familles du Var; il n'y a qu'un cri en ma faveur dans le pays. Grobert serait désespéré que ma maison me perdît; craignant que ma résolution de ne pas accepter une nomination ne vînt à changer, si elle avait lieu, il me catéchise chaque jour pour m'y bien affermir. La lettre de mon frère l'effraie; je lui propose d'aller le joindre, et d'agir avec lui pour détourner le coup qui me menace, et pour que les meneurs, puisque meneurs y a, et puisque je suis leur point de mire, se désistent de leurs intentions. Il accepte avec joie; et ne m'étant pas précautionné contre le transport qu'il en a éprouvé, il m'a serré la main à me faire venir la larme à l'œil. J'écris à mon frère deux lettres; l'une, pour lui seul, où je lui présente sérieusement le besoin que j'ai de travailler à mon avenir, que j'irais compromettre dans une carrière où je ne saurais pas me donner à demi, et m'occuper un seul instant de ma famille; et une ostensible, où je proteste que je n'accepterais pas ma nomination. Grobert partira demain pour Brignolle.

Du 24 mars 1797. Mon assemblée primaire a fini ses opérations. Dieu soit loué! me voilà dégagé du poids de ma souveraineté! Tout ce qui s'est passé dans Marseille ces jours-ci, les cabales inutiles et trop indécentes dont j'ai été le témoin, la morgue des meneurs, l'insouciance de la foule et le triomphe impudent des élus; tout me prouve et m'assure, comme je l'écris à Gabriel, que le règne des intrigans n'est pas passé.

J'ai remarqué, sur beaucoup de visages, que j'inspirais de la défiance. « Il est venu de Paris pour se faire nommer, semblait-on se dire tout bas. » Des propos m'ont été rendus tandis que j'affirmais à mes amis que je n'accepterais pas, si j'étais nommé, et que je les suppliais de porter leurs voix ailleurs;

intrigue d'un bien autre genre que celle que des imbéciles me supposaient; on m'accusait d'avoir ourdi une cabale en ma faveur, chose assurément bien extravagante, puisque, sur 480 votans, les élus ont eu 460 à 470 voix, et moi 9 dans un seul scrutin.

Dans tout cela, je retrouve le fil d'une coalition contre moi pour tromper la prétendue ambition, qu'on me suppose, en étouffant ma passive influence; et c'est de longue main que je suis jalousé par un troupeau d'intrigans sans talens, tels que Beaugeard, qui ne me croit pas digne d'occuper un coin dans sa feuille, tels que les libraires (impulsés sans doute à cela), qui vendent et affichent toutes les nouveautés, et qui laissent au rebut mes ouvrages. Ah! tant mieux! combien de motifs pour me renfermer en moi-même! combien je me sais gré de ma résolution arrêtée dès long-temps, non pas de ne point rechercher les places, ce qui ne peut convenir à mon caractère, mais de les fuir, mais de les refuser, et de demeurer vierge au milieu de la corruption de ce siècle déplorable, où nul repos ne peut appartenir à l'homme qui n'a point le courage de se mettre au-dessus des intrigans de toutes les couleurs!

O ma famille! ô mes amis! je n'aurai point de distractions qui vous affligent; je travaillerai, comme je l'ai promis, à vous procurer le bonheur et à mériter votre amitié. Je ne dépendrai que de moi, et les plates calomnies que la basse envie sème avec tant de succès contre un homme de bien, ne serviront qu'à m'affermir dans la route que je veux suivre.

M. de la Motte veut que je prenne en main la conduite de ses affaires; il veut que je l'aide à recouvrer ses biens. Je le ferai avec empressement; je lui sais néanmoins mauvais gré de m'avoir présenté comme un encouragement l'assurance de jouir, après lui, de ce que j'aurai sauvé de sa fortune. Puisque j'ai des neveux, et puis avoir des enfans, je ne puis refuser

cette offre, s'il la réalise; mais il n'est pas bien que je m'occupe de cela, et M. de la Motte a flétri le plaisir que j'aurais eu à le servir. Je sens que je n'y mettrai plus le même zèle.

Du 27 mars. Grobert est de retour. La joie qui brillait dans ses yeux m'a averti de me mettre en garde; il a cherché mes mains en se jetant à mon cou : j'en ai été quitte pour suspendre pendant quelques instans ma respiration. Il est dans l'ivresse. Après trois jours d'intrigue (c'est ainsi qu'il appelle les efforts qu'il a dû faire, mon frère ne l'ayant secondé que mollement), il est parvenu à dissuader les meneurs de l'idée qu'ils avaient, que je changerais de dispositions quand je serais nommé. Malgré ma lettre ostensible, ils avaient décidé de ne rien changer à leur plan. Ils n'ont pu résister à sa persévérance. Si je me fusse borné à envoyer un exprès à mon frère, comme d'abord j'en ai eu la tentation, avant de songer à Grobert, c'en était fait! j'aurais eu à soutenir l'assaut de tout un département qui serait venu me sommer de répondre à sa confiance. En aurais-je triomphé? je le crois : la seule idée du serment à prêter, qui m'aurait attendu à la porte du Conseil des Cinq-Cents, m'aurait donné les forces nécessaires pour sortir vainqueur de la lutte. Mais, tel qu'il est, ce dénoûment vaut mieux. Voilà une soixantaine de francs de dépense d'un genre peu commun! n'y ayons pas regret : jamais argent mieux employé.

Du 21 juin 1797. Plus de deux mois se sont écoulés depuis que j'ai cessé de me recueillir dans ce Journal. Que de choses diverses j'ai eu à y noter! Mais, dans le tourbillon qui m'emporte au-delà de moi, je ne m'appartiens plus; mes jours s'écoulent dans le travail, se consument dans les abstractions mercantiles. Tout occupé d'étendre mes relations, portant seul tout le faix de mon établissement, peu secondé, peu récompensé de mes peines, du moins moralement, je ne dispose plus

de moi; n'ayant plus de loisirs, je ne puis plus noter mes fugitives affections. Seul aujourd'hui dans mon bureau, où nul travail actuel ne me presse, je vais remplir cette lacune de quelques souvenirs...... On m'arrache à ce délassement......... La sotte chose que de ne pouvoir se tenir un quart-d'heure compagnie à soi-même!

Du 2 juillet 1797. Serai-je plus heureux aujourd'hui? Ma mère est allée faire son boston; ma femme accompagne sa mère à la promenade; mon frère lit ou dort dans son appartement; Grobert, toujours extrême, court après ses anciens camarades d'armes, et cherche en eux des amis plus bruyans que moi; M. Mœvus court la ville pour se distraire; ma sœur rêve dans quelque coin; mes neveux courent avec une des domestiques, et ne remplissent plus la maison de leurs cris; Farjon rêve chez lui sur mes projets, qui passent sa portée; le comptoir est désert; je n'entends plus rien dans ma maison; le bruit importun de l'argent, qui afflue tous les jours chez moi pour disparaître au moment même, ne m'étourdit plus les oreilles: ah, qu'un dimanche a de douceurs après une semaine d'agitation!

J'avais voulu noter, il y a quelques jours, divers événemens qui, autrefois, eussent trouvé place dans ce Journal; on ne m'en laissa pas le temps; ils ne sont plus dans ma mémoire..... Essayons de les rappeler..... En voici un.

Le petit Lieutaud m'a visité, il y a quinze jours environ. Ce jeune enfant, que j'avais accueilli et soutenu dans mon émigration comme un frère ou un fils, me devait bien cette visite; mais ni son oncle, ni sa tante, témoins de mes bienfaits, ne l'ont accompagné. Il est venu me voir, ne m'a parlé que de ses besoins, de l'espoir qu'il avait conçu que je pourrais le prendre dans ma maison, et n'a plus reparu depuis cette visite, où j'ai eu le regret de ne pouvoir réaliser son espérance...........

Il ne manquerait plus à cela qu'une chose, c'est que cet enfant fût un jour un ennemi qui me fit autant de mal que je lui ai fait de bien....... Cela ne sera pas, sans doute; mais il n'y aurait pas là un miracle. Je suis assez accoutumé à ces choses-là, et ce n'est pas ce qui manque à mon roman. Toujours est-il vrai que, ni ce petit Lieutaud, ni ses parens, de retour à Marseille avec lui, ne m'ont embarrassé des témoignages de leur reconnaissance.......

Rampal fils, mon compagnon d'exil à Carthagène, est mort pendant mon séjour à Paris. Je lui avais prêté, avec tout l'empressement possible, quinze louis qu'il m'avait demandés. Je laissai, en fuyant, ma mère chargée du soin de recouvrer cette somme, ce qu'elle n'avait pu effectuer.

Un de ces derniers jours, un vieillard s'est présenté chez moi au moment où je sortais de ma chambre le matin, ma femme reposait encore: je lui ai demandé, d'un air d'étonnement, ce que je pouvais pour le servir. « Vous ne me remettez pas? m'a-t-il répondu. —Ah! Monsieur, pardonnez-moi, je vous remets bien maintenant; vous êtes M. Rampal père.—Oui, Monsieur; je désirerais vous dire un mot en particulier.—Entrons dans le bureau; nous y serons seuls : tout le monde est encore couché dans la maison. — Monsieur, après votre départ pour Paris, j'eus le malheur de perdre ce que j'avais au monde de plus précieux et de plus cher, mon pauvre fils. — Combien j'ai partagé vos peines! j'étais bien son ami, et il était, je crois, le mien. — Vous aviez chargé Madame votre mère de recevoir de lui quelque chose qui vous est dû; elle ne put s'adresser qu'à moi; mais nous avons tant souffert de la révolution! Je ne pus payer cette dette, parce que mon fils n'a rien laissé qu'une veuve et des enfans.—Eh! bien! Monsieur, il n'y a pas de mal à cela, en ce qui me concerne; je n'en ai de regret que par rapport à vous. — Monsieur, permettez-moi; je sais que cela vous est

dû, et de quelle manière vous avez obligé mon fils; et si j'eusse été en état de prendre sur mes propres moyens, vous seriez déjà satisfait. — Attachez, je vous prie, moins d'importance à cette bagatelle. — Cependant, hier, un débiteur de mon fils est venu m'apporter deux louis à compte de plus forte somme; c'est le seul argent de ce triste héritage que j'aye touché depuis sa mort, et je m'empresse de vous l'apporter : il en sera de même de tout ce qui me rentrera, jusqu'à ce que vous soyez satisfait. — Ah! Monsieur! que votre procédé est honnête! mais, moi, je ne dois pas en abuser. Je ne suis pas riche, il s'en faut; mais cette somme ne me ferait aucune sensation, et elle peut vous être utile; je ne puis donc pas l'accepter. — Vous le devez : cet argent est à mon fils; il est donc le vôtre. — Il ne l'est point. Soyez toujours mon débiteur; je n'accepterai jamais rien de vous, à ce titre, que lorsque vous viendrez me dire que ni vous, ni votre famille, n'avez aucun besoin. Jusque-là, si je puis vous être utile, disposez de mes faibles moyens.» Le vieillard a voulu insister, j'ai tenu ferme à mon refus, et il m'a quitté les larmes aux yeux...... Oublions qu'il est des ingrats au monde; le plaisir que m'a fait cette scène me ferait oublier toutes les ingratitudes dont j'ai été l'objet.

Je ne trouve plus rien dans ma mémoire; je me reproche de lui confier, comme je l'ai fait, ce qui m'affecte chaque jour. Très certainement j'ai à regretter des omissions importantes, mais je suis si plein de mes affaires, qu'elle ne peut rien retenir. Pour me remettre un peu au courant, il me faudrait un recueillement, un travail dont je ne puis être capable. Refermons ce cahier, et réservons la continuation pour les jours de repos que le sort voudra me laisser.

Du 6 juillet 1797. Je reçois une lettre de mon frère cadet, de la Canée, le 19 mai. C'est la réponse à celle que je lui écrivis de Nice, le 2 avril 1796. Je lui réponds, voie de Genève,

et l'engage à me rejoindre. Mon amitié emploie le langage le plus affectueux dans cette lettre; Touton y ajoute quelques lignes; et lui, qui ne peut rien faire pour ce frère auquel je tends les bras, l'appelle, ainsi que moi, mais d'un ton fier et supérieur, en promettant *de lui faire du bien*...... Je veux lui faire observer que la manière dont il écrit à Cadet n'est propre qu'à l'humilier; il défend ses expressions orgueilleuses, et je cède pour un bien de paix. Cadet, dans sa lettre naïve et touchante, sollicite de ma mère le pardon de ses écarts de jeunesse; ma mère, en sanglotant, observe que cet enfant ne lui a jamais donné d'autre chagrin que son absence, et lui pardonne de bon cœur. Je lis à ma femme cette lettre de mon cadet; je pleure en la lisant, elle pleure avec moi; cela me soulage de la peine que j'ai de voir mon frère tourner en ridicule ce mouvement de sensibilité.

L'adresse de Cadet, à la Canée, est chez M. Barberoux, négociant français.

Du 5 août 1797. Grobert me quitte!!!! je ne veux plus m'attacher à personne. Toute ma vie je fus égaré par mon cœur; aujourd'hui, il me conduit à une faiblesse que je n'aurais pas dû me permettre, mais j'y ai consenti, et je lui ai rendu ses fonds. Je crois pourtant qu'il ne cesse pas de m'aimer; en me quittant, il m'a serré la main comme à son ordinaire; j'en ai encore les doigt gourds.

Du 27 août 1797. Je pars pour Paris avec le général Moinat-d'Auxon, auquel je donne une place dans ma voiture. Le général Sahuguet désire me voir bientôt de retour : je lui laisse, me dit-il, un grand vide.

J'ai copié, en entier, ce que j'ai pu écrire, sur mon journal, depuis mon retour à Marseille. Mais cela ne dit rien de ce que j'y ai fait

pendant un séjour tranquille, sous le rapport de la révolution, de six mois et demi. Je dois en rendre compte. Heureusement, ce que j'ai fait n'est point écrit; ma mémoire l'a donc retenu; il me sera facile de réduire mon récit à ce qui me semblera indispensable pour lier le passé au futur.

Grobert, ami fougueux, mais sûr, avait eu, dans les camps, des liaisons honorables. En politique, il n'était rien; mais il était plutôt pour un ordre de choses qui l'avait tiré de la foule des portans fusils que pour celui qu'il pouvait croire devoir l'y rejeter. Ancien camarade de Masséna, caporal, comme lui, dans un régiment étranger, ils avaient déserté ensemble de Toulon, en sautant en bas des remparts, et il lui en était resté une roideur de cuisse, qui génait sa démarche. Il rentra au service avec son camarade. Leur sac, leur bourse, furent communs entre eux de tous les temps. J'ai vu Masséna maréchal de l'Empire; Grobert, simple commissaire des guerres, disposait de son ami comme de lui-même.

Le commandant de la 9e. division militaire, que je trouvai à Marseille, en y arrivant, était le général Sahuguet. Grobert, depuis long-temps commissaire des guerres, avait été très étroitement lié avec lui; il me le fit connaître, et ce général s'attacha à moi au point que, dès le troisième mois, il ne me

quittait plus ; son bonheur était de venir passer chez moi les journées entières avec sa femme, qui n'eut presque plus de liaisons qu'avec la mienne. Il manquait rarement de venir s'asseoir à ma table à l'heure du dîner, ne se trouvant bien, disait-il, que chez moi. Mes opinions politiques étaient les siennes; j'étais le seul homme, à Marseille, avec lequel il crût pouvoir s'épancher librement, le seul aussi avec lequel il se fût mis à découvert dans tout le cours de la révolution, qu'il exécrait tout aussi franchement que moi. Je donnai plusieurs grands repas, où j'appelai tout l'état-major de la place. Ce furent ces fréquentations qui le desservirent, plus tard, et qui lui firent perdre son commandement. A peine l'eus-je quitté pour me rendre à Paris, que, le 18 fructidor, ayant remis sur pied les révolutionnaires, il fut dénoncé au Directoire, et (chose digne de remarque) à Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, où il avait servi, comme contre-révolutionnaire, par les patriotes Toulonnais, qui prirent pour texte et pour preuve, ses liaisons avec l'aristocrate Fonvielle, en conspiration permanente.

J'ai déposé, à la chambre du Roi, en 1816 ou 1817, un exemplaire imprimé de cette dénonciation, que Mme. de Sahuguet, depuis vingt-sept ans et plus ma très intime et respectable amie, m'avait confié, pour prouver ce que pensait, de moi, son mari. Les marges de cet imprimé étaient couvertes de notes autographes de celui-ci, ayant servi de base au *Mémoire justificatif* qu'il envoya au Directoire, pour réduire au silence ses dénonciateurs. Voici une de ces notes : « J'ai connu Fon-

» vielle, pour avoir été dans le cas de recevoir » de lui d'excellens renseignemens sur le com» merce de la Méditerranée, et sur les grandes » ressources de la place de Marseille, qu'il » connaît parfaitement; je l'ai fréquenté, parce » qu'il a beaucoup d'instruction, et qu'on ne » peut que gagner dans son commerce. C'est » un homme à grandes vues et forte tête. » Ce Mémoire s'est égaré entre les mains de M. de Champolle, alors secrétaire de la chambre du Roi. Mme. de Sahuguet le regrette avec juste raison. Je désirerais que la mention que j'en fais ici engageât MM. les gentilshommes de la chambre à donner des ordres pour que la recherche en soit faite, et qu'il soit rendu à cette dame ou à moi, ce qui serait la même chose.

Le général Sahuguet fut pour moi, à Marseille, ce qu'avait été, à Montpellier, le maire Durand, un ami de cœur, qui ne pouvait pas se passer de ma vue, et que mes succès intéressaient comme les siens. Il ne faisait pas un rapport au Gouvernement sans me le communiquer; souvent il venait le faire dans mon cabinet; j'étais donc le confident de ses plus secrètes pensées, comme il l'était des miennes. Il aimait à s'occuper d'économie politique; on en trouverait la preuve dans les cartons du directoire, qui doivent être quelque part, et où doivent être enfouis plusieurs mémoires sur le commerce de Marseille, un, entre autres, sur la nécessité de rétablir la compagnie d'Afrique, dont je fournis les matériaux et presque la façon.

Voilà d'où émana la note marginale que j'ai rapportée ci-dessus, l'ayant transcrite d'un Mémoire à M. de Richelieu, dans lequel je la trouve citée.

N'ayant pas eu d'autre distraction à Marseille, il ne me reste plus qu'à esquisser ma vie commerciale et à expliquer mon retour à Paris, après cinq mois, au plus, de travail positif.

Trois mois n'étaient point écoulés, que nos affaires avaient déjà acquis un développement au-dessus de mes espérances; la correspondance nous en montrait l'accroissement dans une perspective peu éloignée. Mais il n'y avait pas là encore de quoi saturer mon activité. J'avais stylé Grobert aux opérations de banque, qu'il avait saisies avec une rapidité extraordinaire. Lorsque je faisais une règle conjointe, pour préparer ma correspondance avec l'étranger et avec Lyon ou Paris, il en posait les termes en même temps que moi, et quand il pouvait me dire : « J'ai fini; qu'avez-vous? » avant que moi-même j'eusse achevé mes calculs, ce qui lui arrivait souvent, il était fier, content de lui-même; si j'eusse été à sa portée, il m'eût serré la main à me faire crier. Je voulus appliquer au commerce cette manière de raisonner, pour établir les rapports des valeurs, et chercher quelque grande spéculation qui fît faire à ma maison un pas de géant dès son début. Un prix courant que je reçus de la place de Cadix, comparé à ceux de Paris, de Bordeaux, de Lyon et de Marseille, m'en fournit l'occasion.

Je remarquai que les cochenilles, quoique assez recherchées à Marseille, ne pouvaient s'écouler au-dessus de 19 fr. 50 c. la livre; que leur prix, à Lyon, n'offrait guère au-dessus de 3 à 4 pour cent de bénéfice, et à Paris 2 à 3 pour cent au-

delà. C'était un état de choses vulgaire; cela ne me donna aucune tentation. Mais ce même article, à Cadix, d'après les cours du change, ne nous serait revenu qu'à 12 fr. ou 12 fr. 50 cent. au plus; les 50 pour cent de bénéfice à faire, sur le prix de Marseille seulement, ne pouvaient être absorbés par les frais d'extraction. Je jetai mes vues sur une opération à faire sur cet article, me réservant d'en fixer l'importance lorsque j'aurais reçu les renseignemens que j'allais demander.

J'écrivis à Bordeaux, à Lyon, à Paris, à Rouen, pour connaître la situation exacte de ces places sous ce rapport. Je demandais les quantités existantes, leurs détenteurs, la force des approvisionnemens de chacun d'eux, le mouvement ordinaire des arrivages et de la consommation, l'indication des sources des uns, des débouchés qui constituaient l'autre. En même temps, je demandais à Cadix les mêmes renseignemens, mais avec plus de précision, 1°. sur les détenteurs, dont je voulus connaître, autant que possible, les dispositions plus ou moins fortes à se dessaisir; 2°. sur les arrivages, eu égard à l'espoir plus ou moins probable des versemens attendus du Nouveau-Monde.

Je demandai, en outre, quels moyens de transport, par terre, on aurait jusqu'à Perpignan, ne voulant pas commettre mon opération aux événemens de la guerre, en employant la voie de mer; et quels seraient les frais, calculés au plus haut, jusqu'à cette première place de France. J'écrivis à la maison Durand pour la disposer à me seconder et connaître ses frais, les prix de transport et le temps que chaque envoi séjournerait chez elle pour filer à Paris, Lyon ou Marseille, de Perpignan.

Les réponses de France arrivèrent, comme de raison, les premières, et déjà je conçus que, même en achetant les coche-

nilles de Marseille, où il n'y en avait pas pour 300,000 fr., ce seul mouvement opérerait une sensation qui nous procurerait de 20 à 25 pour cent de bénéfice en un mois. Enfantin frères nous dénoncèrent la place de Paris comme sommeillant à côté d'un besoin qui ne pouvait tarder à se faire sentir: à pousser l'examen des probabilités à ses dernières conséquences, je prouvai, par chiffres, à mes associés, qu'il ne serait pas impossible, qu'en nourrissant cette opération avec une patience courageuse, le bénéfice ne s'élevât, avant trois mois, à 50 pour cent, et au-delà. Mais j'avais Cadix sur le cœur; je ne voulus rien faire que je n'eusse de François Delaye et fils la réponse que j'attendais.

J'appris, par ces amis, que leur port était dans la plus grande stagnation; qu'un achat de cochenilles y rencontrerait un à-propos rare, quoiqu'on ne pût prévoir des arrivages prochains. Aux prix actuels, qui ne bougeaient pas, n'y ayant pas de demandes, il y en avait au plus, entre les mains de dix-huit à vingt détenteurs seulement, pour une valeur de 7 à 8 millions de réaux, qu'ils se faisaient fort d'acheter en une seule matinée, en échelonnant leurs livraisons par cinq ou six jours d'intervalle, dont la dernière pourrait aller jusqu'à deux mois, avec faculté de les devancer à leur volonté. Leur lettre renfermait tous les autres documens que j'avais demandés, et, mettant sans réserve tous leurs moyens à ma disposition, ils attendaient mes ordres, auxquels ils réservaient le zèle de la plus franche amitié.

Grobert fit une pirouette sur sa cuisse roide, et lui et moi nous nous mîmes à faire nos règles conjointes. Nous fûmes d'accord. Les cochenilles rendues à Marseille, en exagérant tous les frais et cavant sur le cours du change le plus onéreux, ressortiraient entre 14 fr. et 14 fr. 50 cent. C'était 75 pour cent de bénéfice sur les cours reçus le jour même de Paris.

Je ne balançai plus : nous nous mîmes en conférence avec Farjon et mon frère; j'y appelai M. Mœvus, beau-frère de mon ami Reibell, quoiqu'il ne fût chez moi qu'à titre de commis. Voici comment je dessinai notre opération.

Nous allons, dis-je, prendre demain pour 100,000 fr. de papier sur Madrid ou Cadix, dont nous ferons remise à François Delaye et fils, avec ordre d'acheter à lettre vue toutes les cochenilles de leur place, en employant, à l'insu l'un de l'autre, cinq ou six courtiers, qui opéreront à-la-fois avec les maisons qui seront désignées à chacun d'eux à l'exclusion des autres. Nous leur ouvrirons un crédit de 150,000 francs sur Bonfil et fils, de Livourne, un de 300,000 francs sur Tansard-Bodin frères et compagnie, de Lyon, un de même force sur Enfantin frères, à Paris, un illimité sur nous-mêmes, à Marseille, pour user de tous ces crédits au fur et à mesure des envois, dont ils nous fourniront le compte, se remboursant successivement, par appoint, en leurs traites à trois mois sur la place qu'ils jugeront nous convenir le mieux. Nos amis d'Italie et de France recevront l'ordre de se faire les fonds sur nous, aux échéances successives, en leurs traites à quatre-vingt-dix jours; ainsi, nous aurons de sept à huit mois pour réaliser nos ventes sans embarras, sans précipitation, et pour faire la loi dans toutes les places de consommation; un bénéfice de deux millions doit être au bout de cette affaire, où nous n'aurons mis dehors que 100,000 francs. Grobert vint m'embrasser dans son enthousiasme; Mœvus ne comprenait guère ce plan, il ne fut que frappé du résultat que j'annonçais, et il resta bouche béante; mon frère approuva toute cette combinaison; Farjon seul en parut effrayé.

« Comment, me dit-il, nous allons nous démunir de 100,000 francs? que pourrons-nous faire à Marseille avec ce qui nous restera? — Croiser nos bras, s'il le faut, pendant que

notre grande affaire marchera; nos Marseillais prendront cela pour de la prudence, il n'en résultera qu'un bien. — Mais nos relations avec Toulon? si Teisseire, qui nous envoie souvent des exprès pour nous demander 40 ou 50 mille francs, continue à s'appuyer sur notre caisse pour ses fournitures à la marine, le planterez-vous là, et lui avouerez-vous que vous vous êtes mis à sec, ou à-peu-près? — Nous prendrons, chez nos amis, ce qui pourra nous manquer; vous pensez bien que je ne serai pas en peine pour cela. — Ainsi, vous irez aux emprunts, tandis qu'on vous verra les bras croisés! — Mon ami, dans le commerce les fonds et le crédit sont une même chose; je n'appelle pas aller aux emprunts quand je sais où prendre pour rembourser ceux à qui je rendrai le même service dans une autre occasion. — Oui, dans les opérations ordinaires, mais ici vous vous exposez à perdre plus que vous n'avez. — Prouvez-moi que les cochenilles peuvent jamais tomber, à Marseille, au-dessous de 14 francs 50 centimes; j'admets dès-lors la possibilité de cette perte et je renonce à l'opération. Mais s'il est vrai qu'elles doivent se soutenir à leur plus bas prix possible dans la circonstance, c'est-à-dire de 19 à 20 francs, toute crainte de perte est un enfantillage : où que se trouvent nos marchandises, en route ou ailleurs, elles représenteront toujours notre capital, celui de nos amis et notre bénéfice, qui ne peut, en dernière analyse, manquer d'entrer dans notre caisse. — Ecoutez-moi, mon cher Fonvielle; pour une affaire aussi sérieuse, je désirerais que nous consultassions mon beau-père. — M. Gandi! plaisantez-vous, Farjon? en m'associant à vous je ne me suis point associé à M. Gandi. — C'est un homme qui a cinquante ans d'expérience; il a été teneur des livres des premières maisons de Marseille. — Mon ami, tous ces aligneurs de chiffres sont des gens très utiles, très estimables, mais leur métier rétrécit le cerveau; en spéculation,

ils ne sont que des ânes. — Dites-en ce que vous voudrez, mais je veux consulter mon beau-père avant de donner les mains à cette opération. »

Grobert entra en fureur : j'eus toutes les peines du monde à le calmer; enfin, pour un bien de paix, je le fis consentir à appeler M. Gandi à une nouvelle conférence, ne doutant pas que je ne l'amenasse à convenir que nous avions sous la main une occasion, unique peut-être, de prendre, d'un seul coup, le premier rang dans notre port. Je me trompai : cette vieille tête ne sut que répéter qu'il fallait être millionnaire pour se livrer à une telle conception : il finit par déclarer que si, contre son avis, son gendre consentait à compromettre son nom en y donnant les mains, il le renierait et ne le verrait plus de sa vie. Je laissai là mon idée, les cochenilles restèrent dans leur stagnation, à Paris, à Cadix, à Marseille, et je me jetai vers d'autres objets.

Ce fut la cause pour laquelle Grobert me quitta. Il prit Farjon en haine; il n'y eut plus de tranquillité pour moi dans mon bureau : à tout instant j'avais à appaiser leurs querelles; il fallut en venir au seul remède possible, à une séparation. Grobert la demanda; il n'était pas en nom, sa retraite était sans conséquence; je lui rendis ses fonds, et il se retira chez lui, à Chambéry.

Lorsque j'informai Reibell de cet événement, il était à Paris, où déjà je lui avais donné une esquisse de mon plan avorté. J'avais un autre objet en vue, le germe en était dans ma tête non encore développé; je lui en donnai une première idée, en lui annonçant que j'allais me mettre à l'œuvre pour combiner mon plan d'exécution, et je l'autorisai à sonder Enfantin frères pour connaître jusqu'à quel point, en leur donnant un intérêt, ainsi qu'à ceux de leurs amis qu'ils voudraient nous adjoindre, je pourrais faire fonds sur eux, ne s'agissant pas ic

du simple crédit de 300,000 francs qu'ils m'accordaient, mais d'un capital de plusieurs millions, qui seraient nécessaires pour mettre à flot ma nouvelle barque. Voici de quoi il s'agissait :

J'avais considéré quelle était l'étrange position de l'Espagne, et le peu d'énergie de son gouvernement, qui laissait la Péninsule dans la plus affreuse détresse, et ses finances dans le plus misérable état, en présence de plus de 600 millions de francs, amoncelés dans tous les ports de l'Amérique espagnole et destinés à la métropole, qui ne pouvait les recevoir, n'y ayant nulle probabilité de les soustraire aux croisières anglaises, dominant alors, sans partage, les mers des deux mondes. Je conçus qu'il serait facile d'obtenir, à Londres, des lettres de passe pour des bâtimens neutres qui iraient chercher ces trésors pour les apporter en Europe, moyennant une redevance, que j'estimais ne devoir pas dépasser 3 pour cent. Le ministère anglais, assuré qu'il ne lui reviendrait pas une piastre de toutes ces richesses, s'il en paralysait l'écoulement jusqu'à la paix, devait accueillir un moyen de s'en approprier une vingtaine de millions; et, en tout cas, si l'on parvenait à traiter avec le gouvernement espagnol pour la cession de ces monceaux d'or et d'argent à 20 ou 25 pour cent de perte, moyennant des termes de paiement convenables; en poussant le sacrifice à faire jusqu'à 10 ou 12 pour cent, au lieu de trois, on ferait aisément cesser cet engorgement, en y faisant concourir toutes les places de l'Europe, l'opération se réduisant, dans ce cas, à une opération de banque.

Reibell communiqua mon idée, non pas à Enfantin frères, mais à deux de ses amis, lancés dans les grandes opérations des entreprises militaires, MM. Patocki et Buob. Ceux-ci initièrent la maison Fuld et compagnie dans mon secret : une réunion eut lieu chez ces derniers, et, quoique mon plan

d'exécution fût encore inconnu, ma première esquisse parut tellement claire, et mon idée si bien conçue, qu'en réponse je reçus de Reibell l'invitation de partir sur-le-champ pour Paris (sauf à y achever mon travail, s'il n'était pas terminé à la réception de sa lettre), et l'annonce que tous les fonds nécessaires étaient assurés pour mettre, dès mon arrivée, mon superbe plan à exécution.

Mes dispositions furent bientôt faites; je remis à Farjon les rênes de notre maison, et je partis pour Paris, le 27 août 1797, avec le général Moinat-d'Auxon.

A mon départ, déjà les cochenilles valaient, à Marseille, 36 francs (voyez les cottes de cette date); je les trouvai, à Lyon, valant 48 francs, et à Paris, 54. Les yeux des spéculateurs s'étaient fixés sur elles; on les faisait voyager en poste de Marseille à Paris, comme auparavant les louis, dans le temps de l'agiotage; j'en trouvai la route pavée; que dis-je, pavée? il faut dire semée. En deçà de Vienne, en Dauphiné, la brouette était arrêtée à la poste où je relayai, et j'y vis le pauvre courrier occupé à faire réparer un suron qui s'était crevé, ayant laissé sur le chemin une longue trace de la riche matière dont il était rempli. Trois mois ne s'étaient pas écoulés, depuis que l'homme aux cinquante ans d'expérience avait fait avorter mon plan, que cet article avait atteint 80 francs la livre. Que de millions évaporés, tandis que j'avais visé si juste pour les mettre dans mon bissac! A quoi tient la fortune! Quel homme je serais devenu, puisque l'argent donne tant de valeur aux hommes, si le vieux père Gandi ne s'était pas trouvé une ganache, ou son gendre un poltron!

A partir du 27 août 1797, mon journal se trouve à-peu-près épuisé par la publication de mon *Voyage en Espagne*, en 1798.

Il ne peut pas m'être permis de transcrire, ici, cet ouvrage.

Mes lecteurs doivent trouver bon que je me borne à les prier d'y recourir pour tous les détails que je vais supprimer de l'exposé rapide des faits qui lieront mon départ de Marseille, que je n'ai plus revu depuis, à la fixation de ma résidence à Paris, que je n'ai plus quitté jusqu'à ce jour, depuis mon retour de Madrid.

Ils trouveront l'ouvrage auquel je les renvoie, aux mêmes adresses que celui-ci. Cet ouvrage, réduit dans le même système que ces Mémoires, y occuperait soixante pages au plus; mais, en conscience, je ne puis me permettre le double emploi de ces soixante pages.

J'arrivai à Paris le 2 septembre.

Après avoir déposé le général Moinat-d'Auxon, chez son épouse, rue de la Lune, j'allai descendre rue de la Ville-l'Évêque, chez un ami de Reibell qui y était logé lui-même, et qui m'avait défendu de descendre ailleurs. Ce ami, qui devint le mien, était M. Michelot, directeur de la comptabilité des subsistances militaires.

Excepté l'indication des dates de mes mouvemens, car il ne faut pas qu'on me perde de vue, mes lecteurs doivent s'attendre à ne plus trouver, de long-temps, que des notes succinctes, extraites littéralement de mon journal, et bornées aux détails que j'ai cru devoir

supprimer de l'ouvrage auquel je les renvoie. La révolution change encore une fois le cours de ma destinée; elle acquiert de nouveaux titres à ma haine implacable; je vais avoir à lutter contre elle avec plus de courage que jamais (car je ne suis plus seul! j'ai laissé à Marseille une femme adorée, enceinte de plus de six mois!); je regrette donc de ne me remontrer, dans ces Mémoires, dans toute l'énergie de la résistance qu'elle n'a cessé d'éprouver de ma part; que, perdu dans la foule au milieu de Paris, où je ne pourrai plus avoir cette physionomie prononcée que j'ai eue dans les départemens, on verra, cependant, que je n'y ai pas changé de caractère.

CHAPITRE IV.

18 *Fructidor.*

Du 3 septembre 1797. Je rencontre, rue de Richelieu, en sortant de l'hôtel de Toscane, mon ami L. Bodin, sortant lui-même de l'hôtel des Bains, en face, où il était logé. Il court à moi, et, après avoir répondu à mes embrassemens, il s'étonne de me voir à Paris, sa lettre, par laquelle il venait de m'y appeler, n'étant pas encore arrivée à Marseille. Je lui demande l'explication de cette énigme; il rentre chez lui et me donne à lire la copie de la lettre qui va me chercher où je ne suis plus.

Il m'y apprend qu'il vient d'obtenir le marché pour l'entreprise générale des vivres de l'armée d'Italie; ayant besoin pour cette grande affaire d'un associé actif, intelligent, et digne de toute confiance, il a jeté les yeux sur moi; il m'offre d'être cet associé; et, si cela peut me convenir, comme il se plaît à l'espérer, il me presse de partir de suite pour venir le joindre à son hôtel des Bains. Je l'ai remercié de ce nouveau gage de son amitié; mais lui ayant exposé ma position actuelle, et l'impossibilité de me détacher d'une affaire non moins importante, qui, peut-être, me conduira sous peu de jours en Espagne, je lui ai témoigné mon regret de ne pouvoir accepter son offre. Nous nous promettons de nous revoir.

Du 4. Mon perruquier m'annonce, à mon lever, un grand mouvement dans Paris : j'en vais reconnaître la cause ; elle est affreuse : elle réalise les prédictions que j'ai faites hier au général Pichegru. (Voyez *Voyage en Espagne*, page 4.) J'écris à ma femme ce déplorable événement, qui, lui dis-je, fera époque dans l'histoire de nos malheurs ; et quelle époque! la plus funeste de toutes, peut-être!........ Je montre ma lettre à Reibell; il la déchire; je la refais en deux lignes, pour donner signe d'existence.

Du 9. Le général Moinat-d'Auxon est arrêté. J'accompagne sa femme chez le ministre de la police et aux prisons du Bureau Central. Je promets d'agir et faire agir mes amis, et je tiendrai parole.

Du 16. J'écris à dix personnes de ma maison, jusqu'à chacun de mes petits neveux, pour leur dire que je n'ai pas le temps d'adresser à ma femme des reproches sur son silence.

Du 17. Conférence chez Fuld et compagnie, de tous les intéressés dans l'affaire d'Espagne; mon plan d'exécution est approuvé; nos intérêts réciproques sont stipulés. J'ai été moins

exigeant pour ceux de ma maison que je ne l'aurais été si je ne m'étais senti pressé de quitter la France, vu l'état où l'a mise le 18 fructidor. C'est moi qu'on envoie à Madrid pour diriger l'opération : je n'ai pas marchandé une minute. Au reste, notre sort est assez bon. Point de mise de fonds, et vingt actions sur cent : il n'y a pas à se plaindre. Trente actions sont réservées pour les protecteurs de la compagnie, à Paris ou à Madrid. Les cinquante restantes sont pour les bailleurs de fonds.

Du 22. Je vais au rendez-vous que m'a donné, pour aujourd'hui, M. de Taleyrand, ministre des relations extérieures. Il est à la fête du jour....... Grand bien lui fasse !....... Je suis renvoyé à demain. — Je rencontre, au Palais National, Bastide, de Montpellier. Il m'apprend qu'il a planté son piquet à Toulouse, où il fait de très belles affaires; il m'offre de lier les opérations de sa maison avec celles de la mienne. Nous devons nous revoir pour cela, et, au cas que nos occupations mutuelles à Paris nous fassent obstacle, nous convenons que j'en écrirai à mon associé, auquel il s'adressera, à mon défaut, pour négocier cette liaison.

Du 23. M. de Taleyrand Périgord ne peut me dire qu'un mot. Il m'assigne à quatre ou cinq jours, un jour impair, de dix à onze heures.

Du 24. M. de Taleyrand m'envoie un dragon qui me remet un appel de lui pour aujourd'hui à trois heures après midi. Conférence très favorable. Je serai protégé.

Du 26. Un article de l'infâme Poultier, dans sa feuille de ce jour, 772, me met dans le cas d'écrire au ministre de la police. (Voyez *Voy. en Esp.*, p. 8 et 9.)

Du 30. Conférence très satisfaisante avec le ministre. Désormais, c'est à M. Desrenaudes que j'aurai affaire : il s'en rapportera à lui. Mon départ pour Madrid ne peut être éloigné

J'en fais part à MM. Patocki, Buob et Fuld, et je l'écris à Reibell, à Strasbourg.

Mes amis ont enfin obtenu la liberté de Moinat-d'Auxon! C'est à Fabre de l'Aude, surtout, que j'en suis redevable. Je dîne chez le général. Il est clair que, sans ma lettre au ministre de la police, du 26, j'aurais été arrêté moi-même! Je l'aurais été aussi si j'étais descendu dans un hôtel garni, au lieu de loger dans une maison bourgeoise. Le coup qui a frappé le général part de nos bons amis, les jacobins de Marseille ou de Toulon, qui ont donné avis de son départ. A coup sûr ils n'ont pas oublié son compagnon de voyage. On m'aurait, comme lui, pris au débotté, si on eût su où me trouver. Mais l'article de Poultier aurait piqué la police au jeu sans ma lettre, et je ne lui aurais point échappé!..... Qu'on vienne, après cela, me parler de prudence! La prudence, en révolution, consiste à aller au-devant du danger, et non pas à le fuir. En ai-je fait souvent l'expérience? Notons encore cette algarade-ci, comme confirmation de la bonté du système que j'ai suivi jusqu'à ce jour.

Du 8 octobre. Conférence avec M. Desrenaudes. Il trouve mon plan superbe et infaillible. Il entre dans toutes mes vues. Je puis compter sur tout ce que le ministre pourra faire pour mon succès. — Rencontre imprévue. Mme de .... me donne son adresse.

Du 12. Mes lettres de Marseille m'annoncent que cette ville est redevenue inhabitable. Le 18 fructidor commence à porter ses fruits. Mon frère n'ose plus sortir. Il me presse de tâcher de lui trouver une place à Paris. Je la demande à Patocki, qui me la promet, et qui m'engage à le faire venir tout de suite. J'écris en conséquence.

Du 14. Je rencontre le ministre des finances Ramel chez M. Desrenaudes. Grand accueil, caresses amicales, reproches de n'être pas allé le voir, promesse de ma part de remplir ce

devoir agréable. Il me recommandera vivement à son collègue M. de Taleyrand.

Du 17. Arrivée de mon frère, qui, sans doute, n'a pas eu le temps d'attendre ma réponse. Je conçois cela; mais ce que je ne conçois pas, c'est qu'il n'ait pas eu le temps de m'attendre chez le bon Michelot, où son excellente femme voulait le retenir. Il est allé je ne sais où, avec des je ne sais qui dont il était escorté. Mon frère n'a pas son pareil pour s'entourer toujours d'inutiles et d'importuns!

Du 19. Conférence avec M. Desrenaudes. Il pense toujours à un arrêté du Directoire dont, sur sa demande, je lui fournis le croquis; je persiste à dire qu'on peut aller au but plus simplement. Nous nous séparons à minuit, sans être d'accord là-dessus. J'insiste pour l'inutilité de l'intervention du Directoire.

Du 21. Des militaires sont logés chez moi à Marseille. J'écris à ma femme une lettre que je la charge de lire en leur présence. Que ne suis-je là! mais ma lettre fera la police. Je demande, s'ils ne se comportent pas avec le respect qu'ils doivent à une maison comme la mienne, qu'on me conserve leurs billets de logement comme une précieuse relique. — Déjeuner avec M. Desrenaudes. Je lui remets un sommaire des raisons à donner à l'Espagne pour l'engager à accueillir mes propositions; mais je persiste à dire que cela ne regarde que moi à Madrid.

Du 24. Nouvelle conférence. — Je me règle avec M. Durand, rue des Moulins, ancien directeur de la compagnie du Sénégal. Je lui délivre quatre actions, déjà imprimées, sur mon affaire d'Espagne.

Du 25. Conférence avec le ministre. Il fera son rapport après demain. Il m'invite à en faire prévenir le directeur Reubell; Patocki s'en charge.

Du 28. Enfin M. Desrenaudes envisage mon affaire sous mon premier point de vue ; il croit que je puis me passer du Directoire. Il m'assigne à demain pour en conférer avec le ministre lui-même. — L'impôt sur les cartes à jouer vient d'être rétabli. Le ministre des finances, auquel j'ai donné mon adresse, chez M. Desrenaudes, et que j'ai négligé d'aller voir, m'annonce qu'il m'a nommé commissaire pour, conjointement avec M. Lacoste, régisseur de l'Enregistrement, présenter le plan de mise à exécution de la loi. Il m'invite à dîner pour le lendemain... Me voilà pris au piége ! la révolution m'a traqué !

Du 29. Conférence avec le ministre. Tout est d'accord, tout est terminé ; mon affaire d'Espagne va marcher... Je sors du dîner des finances. Ma foi ! je pourrais dire comme Ali, ces esprits dont on nous fait peur, sont les meilleures gens du monde ! On ne peut pas être reçu comme je l'ai été... Si je voulais servir cette révolution, comme elle me tendrait les bras !... mais c'est chose impossible ! Pourtant je ne hais point les hommes. Les plus haïssables des révolutionnaires, s'ils se corrigeaient, eux-mêmes me trouveraient leur ami comme un autre. Ramel est un digne et brave homme ; nous fûmes amis il y a douze ans, nous le sommes encore ; il me le prouve tant qu'il peut, il ne me trouvera pas ingrat... Je verrai son M. Lacoste, et ferai le travail qui m'est demandé.

Du 2 novembre. Où diable Mme. de... a-t-elle pu trouver mon adresse? J'ai reçu la sienne le 8 octobre, et ne suis pas allé la voir. La voilà qui me relance rue de la Ville-Lévêque !... Je lui ai fait ma visite, pour que les siennes ne se renouvelassent pas. Elle postule, depuis des siècles, un bureau de loterie. Je lui remets ma recommandation pour le ministre Ramel ; elle ira la porter demain. Si elle ne lui fait pas de bien, elle ne lui fera pas de mal ; elle n'y risque donc pas grand chose, ni moi non plus.

Du 5. Dîner, rue des Moulins, chez M. Durand avec le citoyen P..., qui va partir pour Madrid, en qualité de secrétaire d'ambassade. Le ministre lui a déjà parlé de moi et de mon affaire, qu'il lui a vivement recommandée; nous nous concertons pour partir ensemble, s'il est possible.

Du 12. Visite matinale de Mme. de *** chez moi, ou plutôt chez Michelot, ce que je n'aurais pas voulu. Elle est dans la joie. D'hier soir, le ministre lui a donné le bureau de loterie qu'elle sollicitait depuis si long-temps. Je l'invite à aller remercier le ministre; moi, je prends la plume, je fais le travail qui m'est demandé sur les cartes, et vais à mes affaires.

Du 13. Je porte mon travail à M. Lacoste; il le trouve bien. Il m'engage à le suivre chez le ministre. Conférence avec ce dernier; il trouve que c'est bien cela, M. Lacoste aussi; ce dernier est chargé de préparer l'exécution de la loi sur ces bases; je reçois des remercîmens, et j'en fais moi-même au ministre du bureau de loterie qu'il a donné à ma recommandée (à quoi il me répond que c'est une bagatelle, et qu'il désire de meilleures occasions de me faire plaisir); et de la recommandation qu'il a faite de moi à M. de Taleyrand. Je lui annonce mon départ pour l'Espagne, je prends congé et je m'engage à venir le voir à mon retour.

Du 23. Je reçois enfin mon passeport du ministre des relations extérieures. Il y a en tête une grande image qui tient la moitié de la page. Quel vernis ça vous jette sur un citoyen! M. le procureur de la commune de Moulins, je voudrais vous voir aujourd'hui en face de ma belle pancarte! m'a-t-elle assez coûté de soins?... Puisque j'étais à même, à tout événement, j'en ai demandé une semblable pour mon frère: ça n'a pas souffert la plus petite difficulté... J'avais ma trouée faite; je n'avais qu'à dire que nous partions dix pour mon affaire, et l'on m'aurait donné dix passeports. Maintenant je n'ai plus

qu'à recevoir les lettres de recommandation pour l'ambassadeur. — P... n'a pas pu m'attendre ; mais M. Durand le remplace. Il m'a fait dîner aujourd'hui avec dom Louis de Biguri, commissaire du gouvernement espagnol, venu ici pour régler l'affaire des prisonniers réciproquement faits pendant la dernière guerre. Nous convenons que nous partirons ensemble ; il m'attendra et se tiendra prêt à mon premier signal.

Du 24. M. Buob part pour Marseille ; j'exige qu'il descende chez moi. M. Patocki me fait compter 4,800 fr. pour mes frais de route ; mon arrivée à Madrid est annoncée à Etienne Drouilhet et compagnie, sur lesquels m'est ouvert un crédit illimité, disponible dès que j'aurai terminé avec le gouvernement espagnol, et à Barthélemi frères, chez lesquels je puiserai pour mes besoins personnels. Les lettres dont je dois être porteur se préparent. Mon frère reçoit en même temps une commission de chef d'un service militaire à Sedan.

Du 29. Toutes mes lettres me sont remises au ministère et chez Fuld et compagnie ; je me sépare de mon frère, il part pour Sedan, moi pour Madrid avec dom Louis de Biguri, suivi de sa nièce, la signora Manuela.

Rien de particulier à noter de Paris à Bordeaux, et de Bordeaux à Bayonne, que l'agrément que nous ont procuré, dans ces deux villes, les nombreuses recommandations que nous y avons distribuées et qui y ont beaucoup prolongé notre séjour. Seulement, à Bayonne, le 21 décembre, j'ai vu arriver, se rendant à Paris, M. Dorsant, consul de France à Cadix, avec lequel j'ai eu une conférence singulière. Ce diplomate a voulu me persuader que l'Espagne était inhabitable et que je n'y pourrais faire un pas sans courir des risques pour ma liberté. Je lui ai témoigné que j'en espérais tout autrement ; il s'est étonné de ma confiance ; mais il n'est pas parvenu à m'inoculer des craintes que je crois sans nul fondement. Il m'a paru impossible, et avec

raison, qu'on ne respire pas, n'importe où, fût-ce à Constantinople, un air plus libre qu'entre les Pyrénées et le Rhin.

Nous voilà au 24 décembre, je laisse ma voiture à Bayonne. MM. Miramont et compagnie veulent bien se charger de la vendre au premier voyageur qui en aura besoin, et je m'embarque avec mon compagnon, dans un *coche de colleras*, qui nous conduira à Madrid en douze jours.

Comment ce diable de Fonvielle n'a-t-il pas autant de millions qu'il a d'ongles? ont dit souvent tous ceux qui m'ont connu de près: il a des idées originales, toujours appropriées aux circonstances ou aux localités; ses vues sont vastes, son coup-d'œil juste, son activité unique peut-être, sa facilité au travail peu commune; il est insinuant et d'un commerce sûr, quoique facile; franc, loyal, généreux, ce qui ne se rencontre pas fréquemment réuni aux moyens que lui ont reconnus tous ceux à qui il a eu affaire; il tire, de ces qualités même, une sorte de dextérité capable de mettre en défaut cette autre qui se croit la maîtresse du monde, parce qu'elle s'appuie sur la ruse et sur la dissimulation; ferme sur ses jarrets, et ne s'écartant jamais de la ligne droite, le chemin doit être plus court pour lui que pour tout autre qui prendrait des détours tortueux, où il ne marcherait qu'avec précaution et d'un pied tremblant et incertain;

par-dessus tout cela, il a une force de résolution, une ténacité de vouloir, que l'obstacle irrite plutôt qu'il n'est capable de le rebuter; son tempérament de fer prête au développement de ses moyens moraux toutes les ressources physiques; aussi ardent qu'infatigable, maître de ses passions, sur lesquelles une seule domine, celle de son devoir et de l'amour du bien; propre à-peu-près à tout, son aptitude s'étant trouvée la même pour tout ce qu'il a essayé; sa langue, sa tête, son bras, l'eussent rendu propre à toutes les carrières, au barreau comme aux camps, aux spéculations du commerce comme à celles des sciences, à la finance comme à la littérature : comment donc n'a-t-il pas autant de millions qu'il a d'ongles?

La raison en est simple, disent ces grands jugeurs qui ne courent qu'aux résultats, et font du succès seul la base de leurs jugemens : il a effleuré tout cela; mais il lui a manqué la constance; il n'a su se fixer à rien.

Qui? moi! j'ai manqué de constance! je n'ai su me fixer à rien!

Je ne crois pas qu'il soit possible de produire une absurdité aussi palpable que celle-là, et j'en ai cependant l'oreille rebattue. Mais est-ce donc par inconstance que, dès l'âge de treize ans, mon éducation n'étant pas encore termi-

née, je me vis emporté, par des orages domestiques, loin du toit paternel et livré à moi-même, sans appui, sans secours, sans guide, dans un torrent de dissipations, où mille autres peut-être auraient fini par succomber aux séductions de la perversité?

Est-ce par inconstance que j'abandonnai, chez M. Paul Nérac, à Bordeaux, la carrière la plus brillante qui se soit jamais présentée à un enfant de quatorze ans?

Est-ce par inconstance que je manquai l'occasion de m'en ouvrir une nouvelle à Toulouse, soit chez le procureur où mon père m'avait placé, soit chez MM. Courtois et compagnie?

Est-ce par inconstance que je quittai, à Saint-Antonin, cette carrière des domaines où le vérificateur Durand, que je trouvai ensuite directeur à Toulon, m'avait fait un si bel horoscope?

Est-ce par inconstance que, forcé par MM. de Valence de quitter l'étude de M. Dubernad, je ne pus essayer si celui-ci s'était trompé en assurant que j'étais appelé à occuper les premiers rangs au barreau de Toulouse?

Est-ce par inconstance que, grâce aux principes dont m'avait imbu mon abbé Faure, ayant surmonté les dégoûts d'une carrière qui d'abord me sembla rebutante, je quittai, après

dix ans d'un zèle inconnu jusqu'à moi, une administration où l'on m'avait qualifié l'aigle des employés, et qui m'offrait, en perspective, l'assurance d'une place de Régisseur-général?

Est-ce par inconstance que ce dictionnaire, que mes commettans avaient approuvé, et dont M. de Brienne avait accepté la dédicace, est resté sans publication, et que quelques-uns de ses fragmens se trouvent aujourd'hui enfouis dans les archives du ministère des finances?

Est-ce par inconstance que je refusai à M. le vicomte de Valence d'aller à l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il devait commander en chef, courir la carrière des armes, où l'on m'accordera, je l'espère, que j'aurais fait mon chemin tout aussi bien que ce perruquier pour femme qu'on a vu humilier, devant moi, à Lyon, ses épaulettes à graines d'épinard?

Est-ce par inconstance que je quittai à Montpellier, le 14 novembre 1791, un commerce, trop au-dessous de moi sans doute, mais auquel j'avais donné une telle consistance, un tel développement, que jamais je n'aurais pu songer à en choisir un autre?

Est-ce par inconstance, qu'ayant fait à Marseille, en quinze mois, une fortune qui semblait n'avoir pas de bornes, je fermai mes livres et renonçai à toute idée de gain, lorsqu'une

cloche nocturne m'eut averti de mes devoirs d'un autre genre?

Est-ce par inconstance, qu'émigré, sans le savoir, sans le vouloir et sans l'avoir prévu, je me vis forcé de me réfugier dans Toulon, au lieu d'arriver à Marseille, comme je me l'étais promis en partant de Lyon?

Est-ce par inconstance que, jeté sur l'escadre espagnole, perdant, dans ce même Toulon, la majeure partie des ressources que j'avais su me ménager hors de France, je fus transporté dans un cul-de-sac de l'Espagne?

Est-ce par inconstance que j'y eus à lutter contre quelques anciens émigrés dont je neutralisai l'atroce malveillance? Mes opinions avaient-elles changé? Changèrent-elles même à la vue de cet insolent égoïsme? Qu'on lise mon chapitre des Émigrés, écrit deux ans après ma rentrée en France, dans mes *Essais au 1er. mai* 1796.

Est-ce par inconstance que j'abandonnai, à Livourne, le projet que j'y caressais de me transporter aux États-Unis?

Est-ce par inconstance, qu'après avoir été si délicieusement récompensé de toutes mes souffrances pour la cause royale par l'accueil que je reçus à Vérone, je me trouvai, dans un

recoin de l'Italie, trahi par des ingrats, dépouillé d'une fortune que je leur avais consacrée, privé de ma dernière ressource par une faillite découlée d'un nouveau crime de la révolution, l'assassinat de M. Magon de la Balue, et réduit à la détresse la plus absolue, sous laquelle j'aurais courbé un front déshonoré sans le trait de courage qui, au mépris de tous les dangers, me reconduisit à Livourne, où j'arrachai des mains de mes indignes spoliateurs quelques débris, qui me donnèrent la consolation de retirer ma famille de la position la plus dure et les moyens de regagner Lyon?

Est-ce par inconstance que j'interrompis brusquement, à Marseille, le cours de mes nouveaux succès, et que je quittai de nouveau mes foyers, pour venir, avec ma jeune épouse, chercher, dans Paris, un asile contre les convulsions révolutionnaires sans cesse renaissantes dans le Midi?

Est-ce par inconstance que je publiai, pendant ce temps d'exil, mes *Essais sur la France, au 1er. mai* 1796*?* Qui, excepté un homme de génie tel que l'honnête Dentu, a pu y lire une variation, tant légère soit elle, des principes dont je n'ai cessé d'être l'apôtre, et dont, ô monstruosité inexplicable! je suis encore le martyr, même sous la restauration, qui, on en aura

bientôt la preuve, m'a été mille fois plus cruelle que la révolution ?

Est-ce par inconstance, qu'effrayé de Paris, et résistant à toutes les séductions de cette ville corrompue, je saisis avidement la première occasion qui s'offrit à moi pour aller reprendre, à Marseille, mes occupations commerciales ?

Est-ce par inconstance que j'y repoussai ma nomination au Conseil des Cinq-cents, facile à Marseille, si j'eusse voulu m'en mêler; assurée dans le Var; mais que la seule considération d'un serment, qui, selon moi, eût démenti ma vie passée, me porta à contrarier ?

Est-ce par inconstance que, forcé, par la poltronnerie de mon associé, à abandonner une spéculation qui, en trois mois, aurait donné à ma maison la consistance la plus imposante, je vins à Paris, appelé par une compagnie qui, adoptant une conception encore plus vaste, sortie aussi de mon cerveau, m'envoya à Madrid pour la mettre à exécution ?

Est-ce par inconstance enfin, qu'au lieu d'atteindre, comme je m'en étais flatté d'abord, le but de ce voyage, je quittai en fuyard la capitale de l'Espagne, et retrouvai, aux portes de Marseille, où il me fut défendu de pénétrer, même furtivement, mon épouse et ma mere,

qui, tremblantes pour ma vie, me conjurèrent d'aller encore une fois me cacher dans Paris, mes foyers se trouvant de nouveau renversés par le vent révolutionnaire, et ma maison écrasée sous les faillites que firent pleuvoir sur elle les commotions commerciales qu'avait occasionnées le 18 fructidor?

Mon voyage en Espagne, auquel il faut que mes lecteurs se résolvent à recourir, s'ils veulent connaître les détails de cette dernière époque de ma vie orageuse, leur expliquera pourquoi le rappel du général Pérignon, autre conséquence du 18 fructidor, fit avorter le plan qui m'avait amené à Madrid, et pourquoi ce ne fut pas par inconstance que je dis un dernier adieu à Marseille, et que je revins à Paris, que je n'ai plus quitté.

On verra, dans le livre suivant, que ce n'est pas par inconstance et parce que je n'aurais su me fixer à rien, que j'y suis arrivé à cet état d'oisiveté si peu fait pour moi, mais qui, heureusement ou malheureusement, a favorisé et même commandé la publication de ces Mémoires.

FIN DU LIVRE VIII.

LIVRE IX.

Le Père de famille.

CHAPITRE PREMIER.

Régime Directorial.

Je ne saurais me dispenser de développer un peu l'avant-dernier chapitre de mon *Voyage en Espagne*, page 455. J'y parle d'un établissement que je formai à Paris, peu après mon arrivée dans cette capitale; j'y parle aussi d'un débat singulier que j'eus, à cette occasion, avec un membre du bureau central. L'espèce de voile dont je me suis couvert dans cet ouvrage, tout transparent qu'il a dû être pour la plupart de mes lecteurs, exige que, dans celui-ci, où tout est mis à découvert, j'éclaircisse ce qui peut être resté obscur dans l'autre.

J'arrivai à Paris le 17 mai 1798, à l'hôtel de l'Europe, que je quittai bientôt pour mon ancien hôtel, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Pour cette fois, je compris que j'avais dit

à Marseille un adieu éternel. Je dus donc songer sérieusement à trouver, dans Paris, un travail nourricier, et non à y reprendre ce train de vie sans but que j'y avais suivi précédemment.

Pour cela, plusieurs voies semblaient s'ouvrir à moi d'elles-mêmes.

Je pouvais aller me jeter dans les bras du ministre Ramel, et lui faire part de ma position; pas de doute qu'il ne m'eût mis, sur-le-champ, dans le cas d'appeler de suite auprès de moi ma mère, ma femme et ma fille déjà âgée de cinq mois et que je n'avais pas encore vue (Un romancier mettrait ici du pathétique; mais je veux être simple et clair).

Je pouvais essayer, auprès du directeur Barras, si le mari de sa nièce ne lui inspirerait pas assez d'intérêt pour qu'il m'ouvrît une carrière où je pusse tirer parti de mon activité.

Je pouvais aller me confier à M. Marcel-Enfantin, qui m'avait toujours montré de l'amitié, comme je m'étais confié, à Marseille, à M. Grenier le père, et m'appuyer de lui pour me lancer dans le mouvement de la Bourse.

Les deux premiers moyens ne frappèrent qu'un instant ma pensée; deux minutes de réflexion me suffirent pour les en bannir à jamais. Servir, ou de près ou de loin, un gou-

vernement qui ne pouvait avoir mon affection, et qui me paraissait bien loin de mériter, de ma part, quelque estime, ne pouvait me convenir sous aucun rapport. Ma résolution inébranlable fut de conserver mon indépendance politique, à quelque extrémité que je pusse me voir réduit.

Le troisième moyen me sourit, au contraire, au premier coup-d'œil; mais, avant de m'ouvrir à M. Marcel-Enfantin, je voulus étudier la bourse, pour m'en faire une idée par moi-même.

Je la fréquentai assidûment pendant huit jours; elle me parut n'être qu'un tripot, où je serais très déplacé, et un coupe-gorge, où un homme de mon caractère serait long-temps dupe avant d'avoir appris à marcher d'un pied ferme sur ce terrain glissant : or, comme mes moyens se trouvaient très bornés, je crus voir un précipice s'ouvrir sous mes pas, si je me fixais à cette idée; je l'abandonnai, et je cessai d'aller à la Bourse.

Paris m'épouvantait; je le jugeai du premier coup-d'œil, ce que, depuis, je l'ai vu de tout temps, et ce que je le vois encore : un tourbillon, où chacun ne songe qu'à soi; où l'intérêt du moment est le dominateur universel et le mobile unique. Pris à part, chaque homme n'y

est rien : il paraît, disparaît, reparaît encore, s'éclipse de nouveau, sans qu'on s'occupe de lui qu'au moment où on l'a sous les yeux. Celui qu'on cesse de voir ou d'entendre s'oublie; l'amitié n'y est qu'un nom; tout y est fugitif ou factice, même la haine, le passé y laissant, après lui, un souvenir si frêle, qu'il n'est pas rare d'y voir deux vieilles connaissances s'y retrouver, après quelques années d'une rupture ouverte, et s'y accueillir en amis, ayant l'un et l'autre perdu de vue leur mutuelle inimitié.

Là, tout est en montre et en superficie; personne ne s'occupe de la réalité; dans l'étourdissement général, l'apparence en tient lieu; nul ne se donne le temps d'y regarder d'assez près pour n'en pas être dupe; on y prend chacun pour ce qu'il se dit : heureux celui qui peut se donner l'air d'être un centre d'utilité quelconque ! Il pourra finir par le devenir, s'il sait mettre à profit l'importance que lui donnera la foule qui se groupera autour de lui : malheur à lui, au contraire, s'il a l'air d'avoir besoin des autres ! Il se verra bientôt abandonné et fui comme un lépreux.

Là, encore, on voit les médiocrités, dans tous les genres, se rechercher, s'attirer, s'agglomérer, pour faire corps, afin de pouvoir op-

poser au vrai mérite une résistance de masse qui lui ferme tous les passages.

L'oubli du moment qui s'envole, pour ne songer qu'au moment qui arrive, voilà, en un seul mot, tout Paris expliqué.

J'en tirai cette conséquence, que, si je voulais y trouver des appuis, ce dont je sentais avoir besoin, je devais m'écarter des routes battues, et chercher, dans des idées nouvelles, des attraits nouveaux, pour obtenir, de l'intérêt personnel, ce que je n'y pouvais attendre de l'amitié, comme à Montpellier, ou d'une faveur de position, comme à Marseille. Je me mis donc à chercher, dans ma tête, quelque entreprise à proposer, promettant de grands bénéfices et exigeant un capital relativement peu considérable : selon mon habitude, tout entier à cette recherche, je m'en occupais jusque dans les rues de Paris, tout en faisant les courses que j'avais à y faire.

Le 22 mai, je reçus, dès le matin, la visite de mon ami M. Abeille. Il me trouva occupé à jeter sur le papier quelques idées pour un plan d'amélioration des marchés de Paris. Laissez-moi cela, mon ami, me dit-il; un homme comme vous, dans six mois, peut être, à la bourse de Paris ce qu'il a été à Marseille. Je vais, sous peu, recevoir 100,000 francs, je viens vous offrir de les mettre à votre disposition, pour des reviremens de place, que vous ferez en vous produisant comme agent-

de-change. Cette offre me tenta, je priai Abeille de m'accompagner chez Enfantin frères, pour prendre leur avis là-dessus. Marcel m'encouragea à ne pas songer à autre chose, et m'offrit de m'introduire auprès des premières maisons de Paris, approuvant beaucoup mon dessein, de me réduire aux véritables négociations de banque, m'interdisant le tripot de l'agiotage.

Lorsque je me retrouvais seul, l'image des dégoûts de mon premier début obsédait ma pensée; c'est dans cette situation que, rêvassant, en sortant de dîner, sous les galeries de pierre du Palais-Royal, je fus coudoyé rudement par un roulier chargé d'argent, dont la sacoche fit tourner mon chapeau sur ma tête.

En murmurant de la brutalité de cet homme, qui ne s'était pas détourné d'une ligne, et était passé comme un boulet, sans dire gare, mes yeux s'arrêtèrent sur sa sacoche, et je me dis en moi-même: « Voilà un métier sûr que celui de cet homme-là! point de risque pour lui, car il ne fait crédit à personne! »

De cette première réflexion, je passai à celle de l'avantage qu'aurait un homme, ayant dix garçons rouliers à sa solde. « Il n'en est pas un, me dis-je, qui ne lui rapportât trois ou quatre mille francs par an; il se ferait donc aisément trente ou quarante mille francs de rente. »

« Quel capital faudrait-il pour cela?» Voilà la première question que je m'adressai mentalement : je fis de tête quelques calculs, et je vis que quarante mille francs, au plus, y suffiraient: « Voilà donc, me dis-je, un moyen de gagner 100 pour 0/0 par an, avec quarante mille francs. »

« Mais ne pourrait-on pousser cela plus loin?...» Un point lumineux frappa ma vue intellectuelle, et je rentrai sur-le-champ chez moi, pour résoudre ce problème que je me pro-

posai : « Trouver un moyen de réunir une force de roulage équivalente au mouvement de cent rouliers, avec le moindre capital possible, et ajoutant, au bénéfice ordinaire de chacun d'eux dans son état d'isolement, celui d'une plus grande économie, résultante de cette concentration de forces. »

Il me sauta aux yeux que des approvisionnemens faits sur les routes donneraient, à l'entrepreneur d'une telle machine, les bénéfices des aubergistes, outre ceux du roulage.

« Mais comment assurer ses chargemens aux deux points de départ (car déjà j'avais senti qu'il fallait se fixer à une seule route)?—En offrant au commerce des motifs de préférence. —Quels pourraient être ces motifs ?... » Il s'en présenta un à mon esprit : « Une sécurité plus grande pour la fidélité des dépositaires de ses marchandises... Mais la célérité des transports serait encore plus efficace!... »

A peine eus-je songé à cela, que l'idée d'établir des relais de roulage, marchant au pas, le jour et la nuit, comme il y a des relais pour courir la poste, vint achever la résolution du problême que je m'étais proposé, et je mis la main à la plume, pour dresser le plan de l'établissement, à Paris, d'une maison de roulage, que j'appelai *roulage accéléré*, ayant des relais marchant jour et nuit, pour le transport des marchandises, en moitié moins de temps que les rouliers ordinaires.

Pour rendre cet avantage sensible et décisif, je compris qu'il fallait choisir deux points éloignés, et Marseille, à deux cents lieues de Paris, me parut remplir toutes les conditions pour obtenir la préférence, sauf à la compagnie que je projetai de former à embrasser toutes les autres routes, telles que Bordeaux, Anvers, Strasbourg, à mesure que sa machine serait en plein succès, d'abord sur la première, puis sur la seconde, et ainsi de suite.

Je fis mes calculs sur les distances et sur les mouvemens

des relais à établir, prenant pour base la mise en entreprise des relais, afin que l'intérêt personnel garantît la conservation des chevaux, et je me démontrai un bénéfice net de six cent mille francs par an, toutes les dépenses poussées à l'exagération la plus palpable, et les produits réduits aux plus bas prix communs du roulage ordinaire. Pour cela, il ne fallait à la compagnie que des charrettes en nombre suffisant, quelques chevaux dans Paris, et divers autres frais : le tout ensemble pouvant s'élever de 120 à 130 mille francs de première mise.

Le lendemain furent dressés 1°. mes tableaux démontrant, plus clair que le jour, les avantages de cette opération; 2°. le mémoire explicatif des moyens infaillibles qu'une telle entreprise aurait de chasser les rouliers de toute route envahie par elle; 3°. les conditions d'une souscription, que j'ouvris, pour former un capital de 150,000 francs, à 10,000 francs par action, en tout quinze actions, auxquelles j'attribuais la moitié d'intérêt dans cette entreprise, me réservant l'autre moitié.

Dans les trois jours suivans ma souscription fut remplie.

Tous ceux à qui je proposai cette affaire voulaient prendre toutes les actions.

Je commis la faute, due à mon inexpérience, de ne pas accepter un seul associé, en faisant un choix parmi les prétendans, au lieu de multiplier mes souscripteurs; dans la fausse idée que, par-là, je multiplierais mes appuis; tandis que c'était amener des délibérations autour d'un tapis vert, ce que l'expérience m'a prouvé, depuis, être la pire espèce d'administration qu'on puisse imaginer en affaires commerciales.

Malheureusement encore, m'étant trouvé à dîner chez Ségui, rue Bergère, avec le vicomte de P....., auquel je parlai de mon affaire, dont je lui donnai à lire les plans, en nous pro-

menant dans le jardin, avant le dîner, je cédai, par amitié pour lui et pour son frère, de qui j'avais eu tant à me louer à Madrid, au désir qu'il me témoigna d'être le plus fort souscripteur, ne pouvant obtenir de moi qu'il fût mon souscripteur unique, et je reçus sa signature pour sept actions. Delon, l'ancien associé de Samatan, de Marseille, en ayant signé quatre, sur mon refus de lui laisser dépasser ce nombre, et toute ma souscription étant remplie, ce fut chez ce dernier que j'assemblai tous les intéressés, pour arrêter les bases de l'acte de société à signer.

Ici, je manquai de caractère, ou plutôt ma facilité habituelle à céder aux désirs de mes amis, surtout en ce qui ne concerne qu'un intérêt pécuniaire, alla jusqu'à ne pas défendre mon indépendance, qu'il m'eût été si aisé de conserver, ce que je n'aurais pas manqué de faire si j'avais pu prévoir les conséquences de la docilité avec laquelle j'accordai tout ce qu'on voulut pour l'organisation.

Delon offrit de prêter son nom à la compagnie; ce nom, rappelant celui de M. Samatan, devait en effet donner du relief à l'entreprise; je fus le premier à accepter l'offre; première faute : tout nom quelconque eût été accueilli aussi bien que le sien. Ici, le crédit était appelé par la chose et non par les personnes.

Il prétendit qu'il fallait attacher à cette chose un commissionnaire-chargeur; je combattis cette idée fausse; mais je fus le seul et je cédai.

J'avais tout simplement proposé une gestion commerciale avec un gérant, des commis et des voyageurs; Delon proposa un appareil administratif, un directeur-général, un secrétaire-général, un inspecteur-général, un chef de comptabilité, des inspecteurs ambulans, etc. On avait sous les yeux mes tableaux qu'on ne querellait que comme n'exprimant que 600,000 fr.

de bénéfice annuel, tandis qu'on pouvait hardiment compter sur un tiers au moins en sus; on tailla donc en plein drap sans aucune crainte, et je laissai substituer ce luxe administratif, à mon plan plus économique.

Delon eût 24,000 francs de traitement, son logement et une voiture de ville.

Son commissionnaire-chargeur, d'Aubigny, fut inspecteur-général à 15,000 francs de traitement, avec logement et son cabriolet.

Comme secrétaire-général, j'eus aussi mon logement, un cabriolet et 15,000 francs.

Quatre inspecteurs eurent 6,000 francs de traitement et leurs frais de tournée.

Deux commis voyageurs eurent chacun 6,000 francs.

Un caissier à 8,000 francs; un teneur des livres à 6,000 fr.; quatre principaux commis à 4,000 francs; quatre commis sous ceux-ci, à 2,400 francs; deux garde-magasins à 3,000 francs chacun; deux aides, à 1,800 francs; deux garçons de bureau, à 800 francs; deux concierges, des charretiers de ville, un garçon de caisse, des chargeurs, etc. Telle fut la coûteuse organisation à laquelle j'eus la faiblesse de consentir; en sorte que les frais généraux d'administration, en y comptant les loyers, chauffage, éclairage, frais de bureau, etc., dépassèrent, par an, le montant de notre capital.

Tout cela n'eût été rien : l'opération pouvait supporter cette charge; il ne fallait que voir ses roues en mouvement.

Nous louâmes, rue Sainte-Appoline, la maison qu'occupe actuellement le bureau des nourrices, et, rue de Paradis, une maison de peu d'importance pour le logement, qui ne put servir qu'à un concierge; mais ayant une cour immense et de vastes hangars. Delon et moi nous nous installâmes rue Sainte-Appoline; et, ayant fait meubler mon appartement infiniment com-

mode, et le plus gai de la maison, prenant sa vue sur les boulevards, je donnai à ma famille l'ordre de partir sur-le-champ pour venir me joindre. J'écrivis en même temps au chevalier de Vernègue, à Gènes, pour lui apprendre que j'avais pris poste à Paris, et que ma future correspondance, que je n'avais pas interrompue, même pendant mon voyage en Espagne, n'en acquerrerait qu'un plus grand intérêt.

Je la trouve sur mon journal, ainsi notée : « *De tel jour, envoi à Gènes* DES PRIX COURANTS *de divers articles.* » Ma lettre au chevalier de Vernègue, en renfermait une pour le comte de Montluc, que j'engageai à partir sur-le-champ pour Marseille ; d'où, s'il y était à temps, il accompagnerait ma famille à Paris, où je l'appelais, jugeant le moment favorable pour tenter un arrangement avec les acquéreurs de ses domaines, d'après un plan que je lui avais tracé depuis longtemps.

Disons de suite ce qui arriva.

Mon frère de la Canée, répondant à l'appel que je lui avais fait de Nice, débarqua à Marseille au moment où ma femme préparait son départ ; ayant quitté son costume turc, il l'accompagna auprès de moi, avec ma fille âgée de huit mois, et une nourrice, grande, fraîche et bien plantée, qu'elle avait prise dans sa maison, depuis plusieurs mois, par raison de santé. Ma mère resta à Marseille, pour achever d'y terminer toutes mes affaires et d'y recueillir mes débris ; Montluc m'arriva seul quelques mois avant ma mère.

La joie de ma femme fut extrême de reconnaître, en arrivant, dans la femme de Delon, sa plus intime amie du couvent où avait été commencée son éducation. Ces deux amies devinrent inséparables.

Avant de me mettre en besogne, ajoutons ce petit épisode.

Ma femme ne s'était pas fait suivre par ses effets; elle avait laissé à ma mère le soin de me lès adresser, ce qu'elle fit en divers envois, et par plusieurs voies. Ce fut à la diligence qu'elle confia mon argenterie. Le jour même elle fut volée près de Lambesc, à main armée, par des voleurs de grand chemin. Au lieu du ballot que j'attendais, je reçus un procès-verbal de perte, par force majeure. Un aide-de-camp du général Moinat-d'Auxon, qui se trouvait dans cette diligence, ayant été dévalisé, attaqua la commune où le délit avait eu lieu, en vertu d'une loi que je frondais dans mes essais de 1796, et il se fit rembourser 2,800 francs; je refusai de recourir à ce moyen d'indemnité, pour être conséquent à mes propres principes: je perdis, sans murmure, au delà de 6,000 francs, et je remeublai mon ménage sans mettre à contribution des innocens du vol qui m'avait été fait.

Revenons à mon roulage accéléré.

Tout le travail de la maison roula sur moi. Libre de suivre toutes mes idées pour tout ce qui tenait à l'ordre intérieur, je donnai à la comptabilité une marche si claire, que, dans le plus grand mouvement, en un clin d'œil, on retrouvait tous les documens nécessaires pour guider le chef de la correspondance, sans avoir à interrompre le travail du teneur de livres ou de ses adjoints. Celui-ci, routinier, comme ils le sont tous, résista d'abord à ce qu'il appelait des complications que j'introduisis dans le grand livre; bientôt il avoua qu'il n'aurait jamais pu se reconnaître, sans cela, au milieu de tous les détails d'un genre de commerce tel que le nôtre (à moins de nous borner, comme tous les autres chargeurs, à un livre d'entrée et de

sortie, qui, au bout de quelque temps, dans le cas d'une recherche à faire, n'offre qu'un vrai chaos, tandis, qu'avec mon système, au bout de dix ans, j'aurais retrouvé, en une minute un ballot de dix livres, sur la plus légère indication qu'on m'en aurait donnée); et qu'ainsi il était impossible qu'un seul article restât en arrière, et, par conséquent, courût le risque de s'égarer, l'œil devant se trouver blessé, à l'ouverture du livre des mouvemens, de la lacune qu'il y aurait laissée. Sous ce rapport, ma compagnie, qui n'était encore composée que de six associés, moi compris, me paya largement dans la monnaie que je prisais encore le plus, les éloges, poussés souvent jusqu'à l'admiration.

Mais l'organisation n'avançait pas. Si j'eusse été seul chargé de la gestion, en deux mois notre roulage eût été en pleine activité. Mais Delon, peu laborieux, voulait tout faire, par ma plume il est vrai; mais en la soumettant à ne marcher qu'avec sa tête et avec l'appareil d'une administration délibérante dont un registre de délibérations constatait les séances par procès-verbal.

Passe encore! un mois, deux mois peut-être eussent été perdus dans ces préliminaires ridicules; mais le mouvement venu, il aurait bien fallu lui obéir; c'est ce qui arriva. Quand enfin nous en fûmes là, ce fut le travail qui commanda à tous; personne, le directeur lui-même, ne commanda plus au travail.

Malheureusement, à cette lenteur méthodique vint se joindre la prétention de vouloir connaître mieux que moi les besoins de la machine dont j'étais le créateur.

Lorsque je présentai le plan du matériel à faire confectionner, étant arrêté en principe que notre roulage s'opérerait par des chars à la Comtoise, attelés d'un cheval, portant chacun de dix-huit à vingt quintaux, et marchant de conserve sous la

garde continue d'un surveillant, et sous la conduite de deux charretiers que fournirait chaque relai, le char du surveillant ayant un cabriolet à deux places, avec un magasin pour les paquets de prix ou de peu de volume, outre une charge en gros ballots de douze ou quinze quintaux, je demandai quatre cent quarante chars, dont quarante-huit en réserve à Marseille, quarante-huit à Paris, et vingt-quatre à Lyon, où nous aurions une direction intermédiaire, un toujours monté dans chaque relai et prêt à partir, et un autre à monter chez le charron du lieu, lequel aurait ainsi des pièces de rechange toutes prêtes pour des réparations à faire en route.

Ces chars, avec leurs accessoires, d'après les devis des premiers maîtres charrons et bourreliers de Paris, appelaient une dépense de 98,000 francs. On me querella; on ne voulut avoir qu'un départ en réserve aux deux points extrêmes, quatre chars seulement à Lyon, et un tout démonté dans les relais; on querella également les quinze jours de trajet que j'avais pris pour base, quoique le mouvement des relais n'en portât que treize; ainsi, refusant d'accorder quelque chose aux cas imprévus, dans une machine neuve dont l'expérience n'avait pas encore dénoncé l'exigeance, on réduisit mon plan à deux cent soixante chars, dont il fut arrêté que la confection serait commandée immédiatement, ce qui réduisit la dépense à faire à 52,000 francs, et valut à Delon des remercîmens, et, à moi, ce compliment fait en chorus: « Ce diable de Fonvielle est excellent pour l'invention, mais non pas pour l'exécution, il n'entend pas l'économie! ».

Voilà un de ces jugemens tout faits, que celui qui les reçoit par inspiration fait circuler de même, et qui, passant ainsi de bouche en bouche, vous fabriquent des réputations qui

n'ont pas l'ombre du sens commun. On me verra deux fois adonné à deux occupations bien différentes l'une de l'autre, dont le succès tenait à l'économie la mieux ordonnée. Ce succès n'a pas été douteux, parce que, n'ayant pas d'associé, j'ai été libre de mes mouvemens. Quant à l'exécution, il n'y avait, dans cette affaire, qu'une difficulté dont on aura peut-être quelque peine à se faire une idée : c'était une combinaison du mouvement des relais, telle que les chevaux ne rentrassent jamais chez eux sans charge. Je n'y parvins qu'avec des peines infinies. Un inspecteur des messageries m'avait offert de parier contre, à moins que je ne fisse reposer mes chars à certaines stations, comme cela a lieu pour le service des diligences. Il vit mon tableau, et déclara que j'avais résolu le problème le plus difficile qui puisse exister en ce genre.

Le repos des diligences n'a rien de choquant, parce qu'il a l'air de n'être autre chose qu'un sacrifice fait aux voyageurs pour leur ménager une couchée; mais celui de mes chars, qui n'aurait eu pour cause que mon impuissance, piqua mon amour-propre, et je parvins à l'éviter.

Je suis entré dans ce détail sans importance, parce qu'il m'a fourni l'occasion de faire con-

naître cette particularité du service des diligences dont le repos, qui serait supprimé, si cela était possible, n'a nullement en vue la commodité des voyageurs, comptés pour rien dans l'organisation des mouvemens.

J'écrivis à Lons-le-Saulnier à mon ami Balland, qui me fit expédier six cents tiges superbes de pins du Jura, que nous distribuâmes aux charrons de Paris, déjà avancés dans leurs travaux, lorsqu'ils reçurent ces dernières pièces qui devaient couronner leur œuvre.

La livraison des chars nous fut faite vers la fin d'octobre, cependant nos relais n'étaient pas encore montés.

P...... était la cause de ce retard; il avait 70,000 francs à verser, et, depuis trois mois, tous les jours il annonçait son versement pour le lendemain, ne manquant jamais de venir à Delon, à l'heure promise, pour le remettre au jour suivant, sans faute.

Nous avions bien envoyé deux de nos inspecteurs principaux; l'un, mon ami de Bésieux, l'autre, une de mes connaissances de Marseille; B......, auquel il ne manquait qu'une seule chose pour être un homme précieux dans une telle affaire; on verra plus tard ce qui lui manquait. Ils avaient passé des marchés avec quarante entrepreneurs de nos relais, qui, chacun, plus fiers de leur affaire que si nous leur eussions donné une commission de maître de poste, devaient avoir leur relai constamment au complet de dix-huit chevaux, et de quatre charretiers; ils avaient installé, à Lyon, la maison Travy et compagnie, comme notre directrice dans ce point central; Delon nous avait donné, à Marseille, pour directeur, un ami à lui, M. Tunion, le plus honnête garçon du monde, mais peut-être le moins propre à une affaire de détails telle que la nôtre, qu'il

fût possible de rencontrer. Plein d'enthousiasme pour cette affaire et pour moi, son inventeur, ses lettres étaient tout de feu, et, me sachant ou me croyant amoureux de littérature dans le torrent d'occupations où j'étais lancé, il les farcissait de latin.

Tout était prêt; il ne manquait plus que le souffle de vie que devaient donner les 70,000 francs de P......, destinés aux avances à faire aux relayeurs, partie en traites de nos inspecteurs à trois mois, sur Lyon et sur Marseille, partie en argent, pour faciliter l'achat de leurs chevaux. Mais ces soixante-dix mille francs n'arrivèrent qu'au mois de janvier 1799; et, jusque-là, nous restâmes en panne, nos chars, qui occupaient un espace immense, étant restés pendant trois mois à la belle étoile dans un terrain enclos, mais non couvert, que nous avions loué en face de notre entrepôt général, rue de Paradis, où ils avaient subi le rigoureux hiver de 1798, ensevelis à plusieurs reprises pendant quinze ou vingt jours de suite, sous la neige gelée.

Enfin une circulaire à nos relayeurs leur annonça le jour précis où nos inspecteurs iraient leur compter leurs avances, et leur donna l'ordre d'être prêts à marcher pour tel autre jour. Les inspecteurs partirent au même instant, et, avant la fin de la quinzaine, la direction eut l'assurance que, le 5 nivôse, le premier départ de Marseille aurait lieu, tout étant prêt sur tous les points; elle fit donc effectuer celui de Paris le 5 nivôse.

Nous avions imposé au commerce une prime de trente sous par quintal pour prompte expédition, nous réservant d'user du roulage ordinaire pour ceux qui ne voudraient pas la subir; pas un consignateur ne réclama contre la prime. Un engouement universel pour notre roulage accéléré fit déserter tous les bureaux de roulage ordinaire; nos magasins regorgeaient des consignations que nous fûmes forcés d'assujettir à un tour de

rôle dont personne ne se plaignit, lorsque chacun acquit la certitude qu'aucune faveur n'était faite par quelque considération que ce fût. Notre correspondance était d'un encouragement dont il est impossible de se faire une idée. De toutes parts le commerce de France nous faisait des remercîmens d'avoir imaginé une accélération de transports, qui accroissait ses moyens d'action, en diminuant de moitié la valeur énorme des marchandises en stagnation, et mortes pour lui sur les routes pendant leur transport; de tous côtés, on nous invitait à faire participer telle et telle autre route au bienfait de notre roulage.

Qu'on me suppose seul ayant reçu cent cinquante mille francs, le jour où j'aurais mis la main à l'œuvre pour animer ma belle statue; aujourd'hui, ma fortune serait une des plus brillantes de l'Europe, et le roulage accéléré serait en pleine activité sur toutes les routes de France et peut-être du continent européen.

Nos chars partis de Paris se trouvèrent à moitié pourris par la gelée, lorsqu'ils furent mis sur la route; à tout instant, nos premiers conducteurs nous envoyèrent des exprès pour nous informer des accidens qui arrêtaient les convois; c'étaient des chars brisés, hors d'état de continuer leur marche, et dont on avait été forcé d'entreposer les chargemens dans des villages, chez des aubergistes, nos ennemis naturels, ou chez des paysans.

Plus d'attention au troisième départ, rendit ces accidens plus rares; le premier effroi que nous causa ce malheureux effet du retard occasionné par P........, s'apaisa; mais lorsque tous nos chars, dont plusieurs furent déclarés, par les char-

rons, incapables de supporter la route, eurent fourni à neuf départs de Paris, il ne s'en trouva plus pour continuer le mouvement, en attendant l'arrivée de ceux de Marseille. Jusqu'à cette arrivée nous restâmes sans vie à Paris, et alors toute la compagnie, qui m'avait refusé les quatre cent quarante chars que j'avais demandés, rétractant, mais trop tard, le compliment qu'elle m'avait fait, en me disant que je n'entendais pas l'économie, fit appeler cinquante des plus forts charrons de Paris, et leur commanda à chacun quatre chars, qu'ils s'engagèrent individuellement à livrer dans dix jours, sous un dédit de cinq cents francs.

Mais le mal était fait; l'opération était blessée au cœur. Les dépenses, depuis le mois de juin, avaient dévoré, sans but et sans compensation, la moitié du capital social; les désordres de la première quinzaine du mouvement absorbèrent le reste. Cinq jours d'interruption dans les départs de Paris en opérèrent autant dans ceux de Marseille; les départs suivans cessèrent d'être au complet, à cause des réparations à faire aux chars d'arrivée, n'en ayant pas de rechange pour les remplacer.

Ces inconvéniens trop mérités, dix jours qu'il fallut attendre pour avoir les deux cents chars commandés, le temps qu'il fallut pour en faire filer cent à Marseille, etc., tout se réunit pour que la direction se trouvât, dès le premier mois, au dessous de ses capitaux, de plus de cinquante mille francs, ce qui ne perça pas dans le public, Delon ayant couvert ce vide par ses traites sur la direction de Marseille, assignées sur les futurs produits de cette direction, traites qui furent enlevées par les agens de change avec un empressement que nous étions déjà bien loin de mériter.

Un appel de fonds fut jugé nécessaire. Alors arriva la discorde, ayant pour compagne l'injustice qui voit partout des

torts, et l'humeur qui ne permet plus de juger sans passion d'où procède le mal qu'on cherche à réparer.

On arrêta la formation d'une nouvelle compagnie; dans le découragement où m'avait jeté la conséquence du mépris qu'on avait fait de mes avis, les seuls qui auraient assuré notre succès, je consentis à tout ce qu'on voulut, et je laissai réduire au quart mon intérêt originairement double. Trente actionnaires, au lieu de cinq, vinrent délibérer autour du tapis vert; c'était une cohue, un vacarme auprès duquel je ne conçois pas comment je pus ne pas perdre la tête, et continuer à tenir une main tellement ferme au timon de l'ordre intérieur, que jamais personne ne quitta le bureau le soir, qu'il n'y eut pas une ligne à écrire le lendemain concernant le travail de la veille, ce qui avait nécessité deux teneurs de livres qui se relayaient, mais que je ne perdais pas de vue un seul instant. Je n'avais jamais moins de dix-huit heures de travail par jour, souvent j'allais jusqu'à vingt heures; il fallait venir m'arracher des bureaux pour mon sommeil, même pour mes repas, à chacun desquels je ne donnais pas dix minutes.

Pendant ce temps-là notre crédit s'étendait avec une rapidité inconcevable. Mon ami Astoin, de Carcassonne, l'un de nos voyageurs, se trouvant à Anvers, nous avait envoyé, de la maison Goopal-Azemar et compagnie, une proposition qui nous arriva au milieu de nos plus grands désordres, et qui contribua puissamment à ne faire, de la formation d'une nouvelle société, que l'affaire de quarante-huit heures. Cette maison offrait d'établir à ses frais, d'Anvers à Paris, un roulage accéléré, sur le même plan que le nôtre, et sous notre direction absolue; elle ne demandait que la faveur de l'appuyer sur nous et elle nous concédait, sans mise de fonds, la moitié des bénéfices de l'opération.

On vit de suite en combien peu de temps et avec combien

peu d'efforts pécuniaires nous deviendrions les maîtres du roulage de toute la France; on se jeta dans l'avenir et on oublia le passé.

Mais à notre apparition, et à la vue de la protection déclarée que nous avait, de son pur mouvement, accordée François-de-Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, lequel, par une circulaire à tous les maires de notre ligne, avait recommandé nos convois à leur bienveillance, l'effroi avait saisi tous les commissionnaires-chargeurs de Paris; plusieurs avaient déjà plié bagage; Daubigny, dont Delon nous avait empêtrés, ne s'était attaché à nous que pour nous entraver. Conservant encore sa maison de roulage, quoique notre inspecteur-général, il avait, tant qu'il l'avait pu, contrarié toutes mes vues, et c'était lui qui avait fourré dans la tête de Delon, l'idée que deux cent soixante chars nous suffiraient, au lieu des quatre cent quarante que j'avais demandés. On croyait m'avoir tout dit, lorsque je combattais une idée saugrenue de cet homme, considéré comme un oracle. « Vous n'en pouvez pas savoir autant que Daubigny; c'est son métier à lui! vous sentez bien que son avis doit avoir le pas sur le vôtre.... » (Combien de fois, depuis, n'ai-je pas vu cette sotte prévention enfanter la même sottise!)

Du moment que notre machine éprouva ses premières dislocations, dès que surtout nos arrivages cessèrent d'alimenter nos départs, n'ayant plus un char en réserve, Daubigny, chargé des tournées dans Paris, alla rassurer ses confrères, en leur présentant notre mort prochaine comme inévitable; il alla aussi décrier dans toutes les maisons de commerce, où il était censé aller offrir nos services, un genre de roulage que l'expérience annonçait déjà, disait il, ne pouvoir subsister! Les marchandises cessèrent d'affluer, et tandis que la banque, qui n'avait nul rapport avec notre inspecteur, recherchait nos

traites sur Marseille, le commerce porta ailleurs ses marchandises, et nous fûmes réduits aux versemens de l'Alsace, de la Bretagne et de la Hollande qui, à la rigueur, auraient pu suffire pour nous donner le plein des chargemens, mais qui ne pouvaient eux-mêmes tarder à s'arrêter.

Une idée heureuse que je soumis à la cohue du tapis vert, vint faire diversion à ce signal de mort inévitable.

Depuis long-temps les principaux chargemens des rouliers se faisaient en farines enlevées de Paris pour Marseille. Je proposai d'acheter des farines pour le compte de la compagnie, et d'en avoir constamment deux cents sacs ou six cent cinquante quintaux en magasin, rue Paradis, pour que nos chars eussent toujours leur plein. Daubigny fut foudroyé; il vit revivre nos mouvemens qui, en deux mois de régularité, auraient réparé tout le mal passé; il ne put tenir à cette idée; il nous quitta et alla décrier, tout à son aise, Delon et sa machine, qu'il n'avait pu tuer.

La discorde, qui déjà existait dans le sein de la compagnie, grandit encore après sa retraite; la fomentait-il du dehors? C'est ce que je ne me laissais pas le temps de rechercher, tant mes travaux étaient absorbans. Au moment même où je voyais le mal se réparer presque à vue d'œil, une rixe de portefaix survint dans la salle des délibérations. Le vicomte de P..... et un nouvel intéressé, M. Bonnecarrère, menacèrent de s'entretuer; celui-ci fut obligé de se réfugier dans mon bureau, dont il ferma la porte après lui; une dissolution fut résolue, et Jacques-Guillaume Delon et compagnie déposèrent leur bilan au greffe.

P..... ne lâcha pas prise.

Tout était encore entier, le matériel et les relais; il racheta le tout de la compagnie ou de ses syndics, et, sous le nom de son valet-de-chambre, Frickot, que nous appelâmes Frickot

et compagnie, nous transportâmes, lui et moi, le roulage accéléré rue Faubourg Montmartre, où fut depuis placé l'entrepôt général des tabacs en feuilles. Je consentis à diriger cet établissement, et je l'aurais relevé infailliblement, je lui aurais rendu en peu de mois sa splendeur native, si P...... eût réalisé le versement de cinquante mille francs qu'il m'avait promis pour me déterminer à accepter la direction; mais je n'en reçus pas une obole; loin de cela, j'y perdis les diamans de ma femme, dont je fis ressource, en attendant ces cinquante mille francs qui n'ont jamais paru.

Parvenu à cette extrémité, je ne voulus plus être le plastron de P... retranché derrière un être imaginaire. J'assemblai tous les créanciers du roulage, qui n'étaient que des relayeurs ou des maîtres charrons. Je les réunis sous les hangars de l'établissement au nombre d'environ quatre-vingts. Là, je leur rendis compte de l'état de Friclot en présence de P... qui offrait de leur abandonner tout le matériel, et de ne rien répéter des avances reçues par les relayeurs, moyennant quittance finale à Friclot.

Le relayeur de Nevers, désespéré de voir abandonner le plus bel établissement qui, selon lui, eût jamais été fait en France, proposa à tous ses confrères et aux charrons de Paris, de former entre eux tous une association pour le remettre à flot. « J'offre, dit-il, de faire le service pendant six mois sans exiger un sou. — Moi de même! » crièrent à-la-fois tous les autres relayeurs. Un charron de Paris offrit de fournir au même titre, pendant le même temps, les objets de son état qui lui seraient commandés; tous les autres adhérèrent : un autre proposa de former une masse de 300 fr. par tête, pour faire un fonds à la nouvelle société pour ses autres dépenses. Cela fut adopté par acclamation; mais sous la condition que je conserverais mon intérêt d'un quart et la direction de l'affaire.

J'étais tellement excédé, harassé, rebuté par tout ce que j'avais éprouvé, en punition de n'avoir pas su conserver mon indépendance, que je ne me sentis pas le courage de répondre à cette marque de confiance qui m'offrait la seule consolation que je pusse recevoir dans ma position. Les principaux parmi ces relayeurs et parmi ces charrons, me harcelèrent pendant huit jours pour entrer dans leurs vues; je tins à ma résolution. Friclot ne faillit point; mais les créanciers firent vendre le mobilier à l'amiable, et ils s'arrangèrent entre eux sans mon intervention. Ils me laissèrent seulement jouir de mon logement pendant ce qui restait à courir du premier semestre payé d'avance, et je cherchai à m'occuper ailleurs. L'écoulement des marchandises que nous avions en consignation, s'opéra, pour mon compte, par les rouliers ordinaires. En huit jours, que j'employai à ce soin indispensable, je réalisai, à mon profit, un bénéfice de commission d'expédition de 4000 francs, et au-delà.

J'ai donné l'histoire du roulage accéléré, non pas pour que quiconque, désormais, en lisant les grandes enseignes des commissionnaires-chargeurs de Paris qui ont pris un lopin de ma riche dépouille, se rappelle quel en est le père; mais pour donner à réfléchir et à rougir, s'il est possible, à certaines gens, qui se reconnaîtront à la question que je vais leur adresser sans les nommer.

S'il est vrai que la plus petite circonstance de mon récit soit à l'abri de toute contradiction; s'il est vrai que je n'aie rien omis, rien célé, rien déguisé dans mon récit; que signifie

la conséquence que vous tirez contre moi de la mauvaise issue de cette affaire? Si elle n'a pas réussi, est-ce ma faute? Y ai-je mérité reproche? Est-il raisonnable, est-il juste que vous en preniez texte pour me juger incapable d'obtenir un résultat opposé dans toute autre affaire?...Voilà les hommes!... Ils n'encensent que le succès!... Supposez-moi ici moins de franchise, moins de rondeur, moins d'abandon, n'était-il donc pas infaillible? Qu'on me livre à moi-même à l'avenir! nous verrons si mon bras a moins de vigueur que ma tête.

Revenons sur nos pas.

J'avais rempli la plupart des places; de mes amis, presque tous émigrés comme moi, excepté de Bézieux et Astoin, alors tous deux aristocrates comme moi. On en peut juger, à l'égard du premier, par une épître que je lui adressai de Marseille (Voyez mes Essais de poésie : *Dentu*). Un ex-conseiller au parlement d'Aix était mon garde-magasin : je lui fais grâce du récit de son ingratitude. Il fut le seul heureusement dont j'aie à taire ainsi le nom par le même motif.

Au nombre de ces émigrés, fut le comte de Montluc, chargé d'inspecter la route de Paris à Moulins, en attendant que je pusse aller avec lui à Saint-Flour, certain qu'en se laissant guider par moi, les acquéreurs de ses biens n'auraient pas tardé à venir s'arranger avec lui pour les lui rendre, comme l'avait fait, à Marseille, le charretier spoliateur de mon frère.

Des Auvergnats le reconnurent sur cette route; sa présence en France jeta l'alarme dans le camp ennemi : le bureau cen-

tral de Paris en eut le vent, et c'est ce qui amena, entre un administrateur de ce bureau central et moi, la scène burlesque qu'on lit page 464 de mon *Voyage en Espagne*.

L'ami que j'y cite, page 471, comme intervenu à la fin du débat, sous les initiales F. de L...., est M. le comte Fabre de l'Aude, aujourd'hui pair de France. Je ne dois pas me permettre de recopier cette sérieuse facétie; je me borne à indiquer où pourront la trouver ceux qui désireront la connaître.

C'est à l'époque où ma femme perdit ses diamans que naquit, rue du Faubourg-Montmartre, mon fils Camille-Louis-François, le seul qui me soit resté de cinq enfans mâles que ma femme m'a donnés, tandis que de cinq filles je n'en ai perdu qu'une. Cette paternité si féconde fut l'ouvrage de neuf années. Si cela eût continué, dans cette progression simple, j'aurais eu, aujourd'hui, trente deux enfans. D'après les événemens postérieurs, je dois remercier Dieu et ma femme d'en être resté au dixième.

Une circonstance singulière marqua les premiers temps de la naissance de cet enfant.

J'avais entièrement négligé mes affaires pour celles du roulage; la caisse de celui-ci était à sec; il me restait 6 fr. dans ma bourse que, ce jour-là même, j'espérais voir ravitaillée par P... Vers midi, ma femme me fit appeler par la nourrice de ma

fille, pour me dire que sa garde allait partir avant le dîner, et qu'il fallait lui donner trois louis pour la congédier. Je me plaignis de n'avoir pas été prévenu, au moins la veille, et d'être pris ainsi au collet au dernier moment; mais le besoin pressait; je sortis pour aller me procurer quelqu'argent, en attendant le ravitaillement tant attendu, ou pour remettre à un agent-de-change un des effets que j'avais à moi, non échus, afin de le faire escompter. En passant sur le boulevard Italien, je rencontrai un de mes amis qui montait dans une maison de jeu où je n'avais mis les pieds de ma vie; je le suivis, imaginant d'essayer si, avec mes 6 francs, je ne pourrais pas faire une petite ressource pour m'éviter d'aller plus loin. Je ne sus pas perdre une seule fois, en six ou sept minutes je sortis avec vingt-cinq louis.

« Mon Dieu! ne va pas là, me dit ma femme, lorsque je lui eus dit où j'avais pris pour congédier sa garde. — Tu sais bien, lui répondis-je, qu'il s'en faut que ce soit là mon goût; mais ces messieurs ont voulu me servir de banquier; il est heureux que j'aie pensé à eux. C'est bien le hasard qui l'a voulu ainsi, ou plutôt (rendons à Dieu ce qui est à Dieu) c'est un coup de la Providence. — Mon ami, je suis d'avis qu'il faut faire dire une messe de remercîment; — Et donner un louis aux pauvres, ajoutai-je. — Oui, ça leur est bien dû!... » Ma mère se chargea de cela.

Le lendemain, j'étais avec ma mère et ma femme dans la chambre de celle-ci; mon frère entre, suivi d'un petit homme que je n'avais pas encore eu le temps d'apercevoir, lorsqu'il me dit « Tiens, mon frère, voilà un Monsieur qui te demande.. » Je me lève et je reconnais Thiers! Ma mère, ma femme et moi, nous jetons un cri d'étonnement, et après qu'il nous a passés en revue pour les embrassemens ordinaires en pareil cas, je

demeure en extase en voyant son costume. Il resplendissait d'or et de diamans.

« D'où sors-tu donc? lui dis-je : est-ce une mascarade? — Mon ami, me dit-il, les choses ont bien changé depuis que nous ne nous sommes vus! Je viens de l'armée d'Italie. Tu sais les services que j'ai rendus, à Marseille, à la famille Buonaparte, étant accusateur militaire? — Ils n'étaient pas minces alors! Sans toi, Lucien était flambé! Jérôme n'avait d'autre garde-robe que celle de tes enfans. — Tu te rappelles ce déjeuner que je te fis faire au tribunal militaire avec la mère Buonaparte, sa fille Elisa, Jérôme et Lucien, que j'avais fait venir exprès de sa prison, sous prétexte d'un interrogatoire, afin de lui ménager cette entrevue, à laquelle ni lui ni les siens ne s'attendaient? — Oui, ce fut une scène de roman fort touchante, et, quoique je n'aimasse pas ces gens-là, je te sus gré de m'en avoir rendu témoin. Ce fut moi qui coupai l'excellent melon que nous mangeâmes à ce déjeuner. — Eh! bien, mon ami! ce jour-là je faisais ma fortune sans m'en douter. — Comment diable! — Mon camarade, j'apporte avec moi 1,500,000 fr. que j'ai gagnés en un rien de temps à l'armée d'Italie. Le 18 fructidor m'a chassé de Marseille, j'ai été me réfugier à cette armée; Buonaparte, son général en chef, m'a jeté dans les fournitures, et me voici avec 1,500,000 fr. que j'ai à recevoir de la compagnie Bodin. — Bodin est un de mes meilleurs amis; si je puis t'aider auprès de lui... — Je ne te dis pas non; mais c'est la chose du monde la plus simple. J'apporte toutes mes pièces bien en règle, il n'y a qu'à les examiner et à me payer. — Tant mieux! je suis heureux quand mes amis le sont.»

Thiers voulut, à toute force, m'emmener dîner avec lui à son hôtel d'Europe; je voulus, au contraire, le retenir lui-même chez moi : « Pas possible! me dit-il, ma famille m'attend.... — Tu as ici ta famille? — Tu verras ça, mon ami :

partons, partons ; ma voiture est à ta porte. — Ah ! tu n'es pas venu à pied ? — Qu'appelles-tu ?... veux-tu qu'un homme comme moi se ravale jusqu'à descendre au niveau de cette canaille de piétons qui obstrue les rues de Paris ? — Ah ! ah ! ah ! ma foi, achevons la comédie : allons dîner chez toi.... un moment.... j'ai quelques papiers à prendre dans mon secrétaire.... » Je prends un dossier de papiers de palais, je l'empoche, et je pars avec Thiers. En sortant, il appelle son domestique ; un grand diable bien planté, d'une mine douce et agréable, sort de chez la nourrice de ma fille, et, chapeau bas, court au-devant de nous, ouvre la voiture, nous y fait monter, la referme, et, fouette cocher, nous voilà à l'hôtel de l'Europe.... En entrant, je fus en extase du luxe, étranger à l'hôtel, que me présenta le vaste appartement de Thiers. De l'argenterie sur toutes les cheminées, sur toutes les tables ; un superbe piano sur lequel préludait une très jolie personne qui m'était inconnue, mais de la dernière élégance ; un guéridon magnifique, auprès duquel travaillait une jeune dame, qui me sembla un peu mélancolique, mais dont la figure peignait la douceur, autant que la mine de l'autre annonçait la finesse et l'esprit pétillant. Ses deux fils, Louiset et Germain, et sa fille Lolotte, qui m'étaient connus, se jetèrent dans mes bras en me voyant, et me comblèrent de caresses ; je fus annoncé aux autres comme le meilleur ami de la maison.

Le dîner fut gai, somptueux ; on me dit que c'était là l'ordinaire, dont je viendrais prendre ma part quand je voudrais. Trois inconnus à moi dînèrent avec nous ; l'un se trouva ce Solomé, dont Gabriel, aux dernières élections de Marseille, m'avait annoncé les prétentions à la députation, à laquelle il ne parvint pas. Le 18 fructidor l'avait chassé de Marseille ; il était, depuis lors, oisif sur le pavé de Paris, et dans une situation déjà voisine du besoin.

Après le dîner, je tirai Thiers à part : je lui parlai de ma position du moment, et il se leva sur-le-champ pour courir à son secrétaire et pour me présenter sa bourse où j'aurais pris, dit-il, ce que j'aurais voulu ; je l'arrêtai, lui faisant mes remercîmens; mais, tout en lui déclarant que je n'en étais pas au point de devoir être à charge à mes amis, je lui avouai qu'ayant à faire quelques sacrifices, pour un de mes frères sur le point de former un établissement, il m'était agréable de réunir tous mes moyens ; en conséquence, je lui rappelai, qu'après avoir réglé, à Marseille, le compte des avances que je lui avais faites hors de France, sans toutefois en exiger le remboursement, nous étions convenus que je prendrais un jugement, auquel il adhérerait, pour me donner un titre sur lui ou sur sa succession, si jamais arrivait le cas que je pusse en faire usage sans gêner, ou lui, ou les siens ; c'est ce jugement que j'avais mis dans ma poche avant de partir de chez moi ; je le lui présentai, et je lui avouai que, s'il pouvait m'en payer le montant, il me ferait plaisir ; s'il ne le pouvait pas, patience ! cela ne changerait rien à nos relations amicales. « Comment donc, me dit-il ? il n'y a rien de si juste ! » Il prit ma paperasse, lut au bas du bordereau, 1,976 francs, passa dans le salon, et, en présence de toute l'assistance, il me compta en or, 1,976 francs, et jeta au feu le dossier, en disant : « Voilà l'argent que, dans tout le cours de ma vie, j'ai vu sortir de mes mains avec le plus de plaisir.... » Il est certain que si la veille quelqu'un était venu m'offrir de ce papier, les 72 francs dont j'avais besoin, pour la garde de ma femme pendant ses couches, j'aurais cru faire une excellente affaire, en acceptant cette proposition.

Je ne me charge pas de faire ici le roman de Thiers; redevenu oisif, mon journal si long-

temps négligé se grossit de nouveau, et j'y retrouve ce petit homme à chaque page. Bornons-nous à dire que sa fortune de quinze cent mille francs, qu'il avait rêvée, se réduisit à environ cent mille francs, qu'il avait avec lui, et à trois cent mille francs, qu'il reçut, peu de mois après, de L. Bodin, par arrangement définitif, en lui livrant toutes ses comptabilités, qui, après avoir été mises en ordre, moyennant six mille francs, par Pagès, depuis agent-de-change, allèrent grossir les liasses de la liquidation générale, dont l'histoire serait piquante, si M. de Fermont avait songé à nous en faire le cadeau.

Mon frère m'avait suivi quelquefois chez mon ancien ami Bousquet, que j'avais connu à Montpellier l'homme d'affaires de M. le baron de Balainvilliers; il s'était rendu amoureux de la fille de ce bonhomme, et m'avait long-temps persécuté pour donner les mains à son mariage avec cette demoiselle, en l'aidant à faire un établissement d'hôtel garni avec un restaurant. Dans mon état d'oisiveté, je fus plus accessible à ses instances; j'en parlai au père Bousquet, et cela lui convenant, j'avais autorisé mon frère à chercher un fonds, pour l'achat duquel je lui fournirais les moyens qui seraient à ma disposition. Il alla déterrer celui de l'hôtel d'Angleterre, en face du Palais-Royal, près le café de la Régence. Inhabile à traiter une telle affaire, je m'en rapportai à lui et au père Bousquet, et nous convînmes que le mariage se ferait, lorsque mon frère aurait fait cette acquisition. Il eut à débourser 6,000 francs

comptant ; je les lui fournis, à s'engager, pour autant, à différens termes ; je cautionnai ses engagemens ; je lui donnai, en outre, une assez grande quantité de meubles et de linge, vingt-quatre couverts d'argent, etc. Enfin il s'installa, et j'allai me camper à l'hôtel d'Angleterre, où je me réservai un appartement, en lui payant un loyer convenable, ainsi qu'une pension, à tant par couvert, la nourrice de ma fille nourrie de ma desserte par-dessus le marché, arrangement favorable aux deux frères, pour moi, parce qu'il me soulageait des détails d'un ménage, et à mon frère, parce qu'il s'acquitterait ainsi envers moi presque sans le sentir.

C'est cette bonne action qui me valut, dans un de ces recueils d'ordures qui pullulent dans des temps tels que le nôtre, et qui méritait bien le titre que lui donnèrent ses auteurs (*Journal des Rapsodies*), cette gentillesse si spirituelle :

Fonvielle, assez mince rimeur,
Changeant, dit-on, de caractère,
Est aujourd'hui restaurateur
Et tient l'hôtel *de l'Angleterre.*
Mon ami, veux-tu que Paris
Chaque jour remplisse tes tables ?
Donne des mets plus agréables
Que ne le furent tes écrits.

Nous avons aujourd'hui la monnaie de ces *rapsodies*, dans une *Pandore*, un *Corsaire*, que sais-je ? A eux tous ces pauvres diables, qui se sont condamnés à avoir de l'esprit tous les jours, n'ont pu encore égaler les *rapsodes*,

leurs devanciers; ceux-ci étaient pourtant bien misérables! Quel temps que celui où ces âneries trouvent du débit! Quel salon que celui où l'on voit roder, sur le guéridon ou sur la cheminée, un *Corsaire* ou une *Pandore!*

Installé dans cet hôtel d'Angleterre, n'ayant plus guère à m'occuper de mes dépenses, puisque celles de mon ménage étaient payées d'avance pour long-temps, je pensai à trouver un autre moyen de travail. Je revins à une vieille idée que j'avais caressée un moment, la restauration des marchés.

Le père Bousquet me procura un homme qui avait été employé à la Halle, dont il connaissait à fond tous les abus mystérieux et la source d'où partait leur impunité. Je fis un Mémoire circonstancié, dans lequel je dévoilai ce que les gens de la police d'alors avaient soin de dérober à la connaissance du public et du Gouvernement; je démontrai les inconvéniens de ces gothiques parasols de toile goudronnée en rouge, sous lesquels s'abritaient les marchandes de comestibles, et je proposai ce qu'on a exécuté depuis, à la Halle, au Marché des Jacobins, au Marché Saint-Martin, au Marché Saint-Joseph, à la Vallée, etc., et ce qui, à cette époque, souleva une opposition qu'il me fut impossible de dompter.

J'offrais de faire l'entreprise de la restauration des marchés; trois Mémoires consécutifs furent imprimés sur cette matière et adressés au Directoire exécutif, au Ministre de l'intérieur et au département, non au Bureau central, partie opposante à l'adoption de ce plan qui coupait par leurs racines d'obscurs abus, que protégeait la cupidité non moins obsure de la bureaucratie chargée de la police.

Ne voulant pas paraître jusqu'à ce que j'eusse fait adopter le principe de la restauration que je proposais, je fis signer

l'homme que m'avait procuré Bousquet, comme parlant au nom d'une compagnie qui se produirait au jour, quand le temps en serait venu. Thiers m'était arrivé à propos pour former le noyau de cette compagnie. Les intrigues de la police furent plus puissantes que mes raisons ; elle défendit sa proie, que je voulais lui arracher, avec tant d'adresse, que mon plan fut rejeté, et mon instructeur, signataire des Mémoires, arrêté, ce qui me fit regretter de n'avoir pas signé moi-même.... Je me préparais déjà à me porter son défenseur, lorsque je le vis arriver chez moi. On n'avait osé le retenir ; il avait été relâché au bout de trente-six heures ; mais on l'avait forcé de signer, entre les deux guichets, un acte de désaveu de ses Mémoires et sa promesse d'obéir à la défense qui lui fut faite de remettre le pied dans aucun marché.

Voilà la police du règne de la liberté. Celle d'aujourd'hui ne lui ressemble en rien, j'ose le croire; au moins a-t-elle donné les mains aux améliorations que j'ai l'honneur d'avoir proposées le premier.

Retombé dans le vague et dans l'oisiveté, des fables *sur les événemens du jour* remplirent les pages de mon Journal ; chaque jour j'y en ajoutais une, au moins. Ainsi se prépara le recueil que j'ai publié, et qui, si quelque jour les érudits daignent s'en occuper un peu plus que ne l'ont fait les journalistes mes contemporains, leur fournira matière à des rapprochemens quelquefois piquans, à cause de la date que j'y ai conservée de la composition de chacune d'elles. On n'a pas fait attention à ces dates : elles ne sont cependant pas là pour rien.

Ma position, au centre de Paris, faisait affluer chez moi une foule de mes connaissances, qui, le soir, remplissaient mon salon, et augmentaient chaque jour ma dépense de quatre à

cinq couverts. L'un de mes convives les plus assidus était un oncle de ma femme, M. Mourre, membre du tribunal de cassation, lequel mangeait chaque semaine, à peu d'exception près, trois fois chez moi et trois fois chez le directeur Barras. J'eus pendant long-temps à me défendre de ses instances pour lui permettre de conduire ma femme à la cour de son oncle, auquel il en avait fait la promesse, et qui souvent lui témoignait le désir de voir sa nièce. Selon lui, je n'avais rien de mieux à faire que de profiter de l'occasion pour demander, ou une recette générale, ou toute autre place de cette importance, que Barras se ferait un plaisir de faire donner au mari de sa nièce. Je lui déclarai positivement qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre un directeur de la république française et moi; que le rapprochement qu'il voulait opérer était impossible; que je ne voulais, en aucune manière, rien devoir à un Gouvernement, que je me bornais à souffrir, ne pouvant pas faire autrement, mais auquel je n'appartiendrais jamais à aucune espèce de titre, dût-il me couvrir de millions. Il revint cependant à la charge; j'en montrai de l'humeur; enfin, je fis cesser cette obsession en exigeant absolument qu'il laissât ma femme et moi tranquilles à cet égard, ou qu'il cessât de nous procurer le plaisir de le recevoir. Quand il vit que je le prenais ainsi au sérieux, il se le tint pour dit, et ne me parla plus du Directoire; nous restâmes ainsi les meilleurs amis du monde.

Il n'y avait guère, dans Paris, de maison plus gaie que la mienne. Tous les Provençaux nouvellement débarqués en faisaient leurs galeries, et nous y faisions fréquemment, en pique-nique, des repas à la provençale, où nous étions jusqu'à quarante à table, ce qui arrangeait parfaitement mon frère, dont mon atmosphère achalandait les tables, ou animait la cuisine les jours de ces grandes réunions.

Un de mes habitués était M. de Lille Desales, membre de l'Institut, avec lequel je m'étais lié de la plus étroite amitié lors de mon premier voyage à Paris ; j'y recevais quelquefois M. Legouvé, qui me témoigna un jour le désir de faire la connaissance du comte de Valence; je la lui procurai en appelant le comte de Valence à un déjeuner qu'il me fit l'honneur d'accepter, charmé aussi de faire la connaissance de Legouvé.

A ce déjeuner, où j'avais annoncé M. de Lille de Sales, assistait aussi, l'y ayant retenu par hasard, M. Guiraud, ancien trésorier de France à Aix, émigré de Toulon, comme moi, homme d'un grand sens, jugeant Paris comme je le jugeais, voyant surtout avec pitié le charlatanisme littéraire, dont une foule de barbouilleurs de feuilletons, qui ne disputent entre eux qu'à qui fera le plus de bruit et de scandale, s'imagine que les bons esprits sont ses dupes, parce que personne ne lui répond, ne sentant pas que ce silence, qu'elle a la risible folie d'appeler, de par elle-même, *l'expression de la voix publique*, n'est qu'une affaire de position, et que, si tous ceux, ou seulement quelques-uns de ceux à qui le contraste de son peu de valeur et de l'importance qu'elle se donne fait lever les épaules, sans qu'elle ait l'air de s'en apercevoir, étaient, comme elle, montés sur les tréteaux d'où elle régente la foule des sots, ils la forceraient

bientôt à en déguerpir honteusement pour leur céder la place, avantage dont les vainqueurs auraient la sagesse de n'user que pour renverser ces tréteaux.

Ce que je viens de dire fut le texte et le sommaire de la conversation qui eut lieu pendant et après le déjeuner. Legouvé et M. de Valence ne goûtèrent pas trop cela. Il y eut discussion. M. de Lille Desales, qui, dès-lors, n'était pas déjà trop l'ami du journalisme, prit le parti du trésorier de France; je restai neutre, en apparence, allant au secours du vaincu, pour relever la discussion, quand je la voyais prête à cesser, et passant de l'un à l'autre camp, pour prolonger le plaisir qu'elle me causait. Quoiqu'en réalité nous fussions trois contre deux, je crus devoir ce ménagement à deux convives, tels que Legouvé et M. le comte de Valence.

« Messieurs, dit mon ami Guiraud, je ne reconnaîtrai de peuple raisonnable et digne du bonheur, que je ne saurais concevoir que comme le fruit du repos; je ne reconnaîtrai de Gouvernement tolérable et capable de m'inspirer quelque confiance, que là où je verrai qu'on a senti ce que doit être un journal, et où il sera impossible à un brouillon ou à un esprit faux d'abuser de cette machine moderne pour en faire un brandon de discorde ou une torche incendiaire. Vous voulez des journaux? j'y consens; mais que je n'aperçoive jamais le journaliste. Le Journal d'Avignon d'autrefois, la Gazette de Leyde d'autrefois, voilà ce que je vous tolère. Qu'on me donne des faits, qu'on me dise ce qui se passe, et qu'on me laisse en penser ce qui me plaira. Quel besoin, je vous prie, ai-je, qu'à deux cents lieues de ma demeure un homme se soit donné la tâche de penser pour moi? Quelle si grande nécessité y a-t-il que, s'il y a dans mon entourage une foule de benêts qui aiment

à humer ainsi tous les matins des opinions toutes faites, le plus souvent au rebours du simple sens commun, on vienne me créer la nécessité de les désabuser, ou m'exposer à ne vivre qu'en ennemi avec mes voisins? — Mais, Monsieur, les opinions ne doivent-elles pas être libres? — C'est précisément ce que je vous demande. Ne voyez-vous pas que vous tuez cette liberté avec vos journaux babillards? Quand je veux qu'on les ramène à ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire à n'être que des narrateurs, n'est-il pas vrai que je laisse chacun le maître de penser ce qu'il voudra de leurs narrations? Les opinions sont donc libres avec mon système, et prenez bien garde qu'elles ne le sont qu'avec lui! tandis qu'avec le vôtre, il n'y a que des opinions de fabrique, des opinions par séduction, des opinions de secte, ce qui est la pire des opinions, par conséquent celle dont un Gouvernement digne de ce nom doit garantir les peuples à tout prix, quoi qu'en puissent dire les préjugés modernes. — Mais, Monsieur, les peuples ont besoin d'instruction! vous ne pouvez disconvenir de cela. — Mettez-lui dans les mains de bons livres. Si vous trouvez que nous en manquons, faites-lui en faire; mais pour Dieu! n'allez pas me dire qu'il en trouvera dans vos journaux. Je sais bien ce que pensent d'eux-mêmes les faiseurs de ces sornettes quotidiennes; ils se croient les flambeaux du siècle! ils se croient des savans!..... Des savans!..... Tenez, Messieurs, je voudrais pouvoir réunir une douzaine d'hommes de bon aloi bien pénétrés, comme je le suis, du mépris que m'inspire cette bouffonnerie : je leur proposerais de former une académie qui finirait par effacer toutes les autres académies, tous les bureaux d'esprit de Paris, tous les tripots prétendus littéraires, et qui, publiant aussi des mémoires, ferait baisser les cornes aux mémoires, aux recueils, aux feuilles, feuilletons et feuillettes de tous ces grands savans. — Quelle serait donc cette académie? — L'ACADÉMIE DES IGNO-

RANS..... » Un grand éclat de rire accueillit cette boutade..... On cessa d'en rire lorsque le trésorier de France eut expliqué ce que serait et ce que ferait son académie, ayant pour patrons ou pour membres honoraires tous les grands hommes de l'antiquité profane et sacrée. « Je vous comprends parfaitement, dit Legouvé; mais, prenez-y garde! il faudrait des hommes d'une fière force pour se donner ainsi impunément en France le titre d'*ignorans!* Pour peu qu'ils eussent les reins faibles, ils seraient bientôt pris au mot. — Pas tant que vous pensez, Monsieur, reprit Guiraud; le Français a trop d'esprit pour ne pas sentir tout ce qu'un pareil titre a de piquant; pour ne pas y voir la plus sanglante satyre de nos jongleurs à tant la page. Une fois qu'il l'aurait sentie, le coup serait porté, et la fortune de mon *académie* serait faite. »

La présence de Thiers me fut une distraction. Il acheta du vicomte de P.... son comté de Créance et sa baronie de Belley, près de Coutance; je l'y accompagnai pour en prendre possession. On trouve, dans mon Recueil de fables, plusieurs de ces opuscules datés du Château de Belley. Malheureusement Thiers ne put payer de suite, parce qu'il y eut des obstacles judiciaires. Dans cet intervalle....

Mais, encore une fois, je n'écris pas un roman; je ne dois pas celui de tous les personnages qui figurent dans ces Mémoires. Ces deux terres appartiennent aujourd'hui à M. Perrin jeune; c'est moi qui reçus, moins de deux ans après, pour Thiers, qui avait pris à Paris mon domicile pour le sien, toutes les significations de la procédure en expropriation dirigée contre lui.

Le 9 novembre 1798. J'étais fort tranquille chez moi, lorsqu'une visite, que je reçus à la hâte de mon ami Fabre de l'Aude, m'annonça, sans pouvoir m'en préciser l'objet, un mouvement contre le directoire. « J'en augure bien, lui dis-je; l'horison était nébuleux; la révolution paraissait menaçante encore, mais je la crois usée; puisqu'elle menace, elle a peur.— Mon ami, vous vous seriez trompé si Buonaparte n'était pas à Paris. — Que peut faire ce petit homme? — Je vous dirai cela ce soir; si je ne puis pas venir, venez me voir demain matin. Adieu..... » Je sortis pour aller aux écoutes; quand je rentrai chez moi, tous les détails de la journée du 18 brumaire m'étaient connus. Je n'attendis pas au lendemain pour juger cet événement : j'appelai de suite le 18 brumaire une journée de restauration, et je ne me couchai point que je n'eusse fini la satire que je publiai le 19, sous ce titre : *les Mœurs d'hier*.

En sortant de chez Fabre de l'Aude, auquel je la montrai, et qui ne la trouva pas sans quelque chaleur, je la portai à l'imprimeur, et ne le quittai pas qu'il n'en eût distribué l'édition aux libraires du Palais-Royal. Les journaux ne trouvèrent rien à dire de cet ouvrage; son titre même, qui me semblait porter le cachet de mon mépris pour le gouvernement qui venait de crouler, et de ma confiance dans celui qui allait le suivre, n'attira même pas leur attention. Cette satire fait partie de mes *Essais de poésie*, que j'ai déjà cités.

Le Directoire est mort; ne lui faisons pas plus d'honneur qu'il n'en a reçu le jour de ses funérailles. Passons au chapitre suivant.

CHAPITRE II.

Régime consulaire.

J'ai dit que je considérai, dès le premier moment, la journée du 18 brumaire comme une époque de restauration. L'événement a justifié mon opinion; mais ce n'est pas pour m'en faire honneur que je répéterai ce que j'en dis, à l'instant même, au député Fabre de l'Aude, de qui j'en reçus la première nouvelle: c'est pour mettre au jour un fait inconnu, qui prouvera que ce 18 brumaire qui, à l'insu et contre le but de ses auteurs, fut le germe de la restauration des Bourbons, n'a eu lieu que par une sorte de miracle.

Il y a de quoi frémir quand on considère à quoi tiennent les événemens!

Buonaparte, débarquant trois mois trop tôt à Fréjus, en revenant de son armée d'Égypte, recula de quinze ans le retour de nos princes; lui-même, il n'a tenu à rien qu'il n'ait été poussé dans un tout autre courant, et qu'il n'ait été qu'un infâme suppôt d'une nouvelle terreur de 1793, comme son ambition connue nous garantit qu'il n'aurait pas manqué de l'être, si son intérêt l'eût voulu.

A l'époque du coup d'état machiné contre le Directoire dans les conciliabules d'une commission des Onze, du conseil des Cinq-Cents, et d'où résulta l'expulsion de quelques directeurs que remplacèrent Goyer, Moulin, etc., le plan adopté par cette commission allait beaucoup plus loin que ce à quoi elle se réduisit, par la défection de la plupart de ceux qui, comme on va le voir, avaient d'abord adhéré à son plan primitif.

Ce plan consistait à renverser le Directoire en entier, et à le mettre hors la loi, ainsi qu'une trentaine de membres des conseils, dont la liste, sur laquelle Fabre de l'Aude était inscrit le troisième, était déjà toute dressée, et à rétablir une assemblée unique, sous le titre d'*Assemblée nationale*, avec un comité de salut public, c'est-à-dire, de nous ramener en 1793.

Tous ceux qui avaient été désignés pour cette *Assemblée nationale*, et pour former ce comité, avaient été mis individuellement dans le secret, et on leur avait fait signer leur adhésion à ce plan, dont la commission devait hâter l'exécution.

Fabre de l'Aude en ayant eu, dans l'assemblée même au Palais-Bourbon, une connaissance vague, mais sûre, en ce qui concernait sa proscription prête à le frapper, songea à se mettre en sûreté et voulut rentrer chez lui, rue Royale, pour prendre de l'argent et se réfugier chez un ami pendant cette tempête. En se présentant sur le pont de la Révolution, il le trouva rempli de troupes de la garde nationale, ayant le fameux Santerre à leur tête; toutes les autres avenues du palais des Cinq-Cents étaient cernées de la même manière.

Il avait eu, comme ami de Ramel, l'occasion de rendre un service financier à un parent de Santerre; celui-ci ayant pour consigne de ne laisser passer aucun député, lui demanda de quoi il s'agissait, et pourquoi il quittait la séance; Fabre le tira à part et lui dit qu'il allait y avoir quelque chose qu'il ne con-

naissait pas à fond, mais qu'il était désigné pour être arrêté avec plusieurs de ses collègues, et qu'il s'éloignait pour s'éviter ce désagrément. « Cela ne sera pas, lui dit Santerre, j'en réponds sur ma tête; attends-moi là. Camarades, dit-il à ses soldats, je laisse ce représentant sous votre sauve-garde, vous m'en répondez. » A ces mots, il va droit au Palais, pénètre jusqu'à la commission des Onze, prend la défense de Fabre de l'Aude, et exige que son nom soit rayé de la liste des mis hors la loi. Cela fait, il revient à Fabre, qui, d'après son conseil, rentre aux Cinq-Cents, où tout était déjà en rumeur à l'occasion de ce que venait de faire Santerre. Son succès pour Fabre avait déterminé un grand nombre des adhérens au plan des Onze à aller plaider chacun pour un des proscrits désignés, ou à retirer son adhésion. Il en résulta que cette liste fut effacée ou réduite à si peu de chose, que la commission renonça subitement à son plan, et se borna à mutiler le Directoire, pour y porter Moulin, Goyier, etc. Sur quoi je renvoie aux journaux du temps, qui font connaître tout le reste de ce mouvement, mais qui n'ont pu dire, ni ce qu'il devait être, ni pourquoi il fut autre chose, les détails que je mets au jour étant restés inconnus jusqu'ici.

Fabre de l'Aude acquit la connaissance du plan avorté par un colloque qui eut lieu, en sa présence, entre Leborgne, l'un des conjurés, et un officier des invalides, qui se plaignait à lui de ce qu'on tardait tant à renverser le Directoire, pour mettre sur pied, à sa place, un comité de salut public......... Je reviens au 18 brumaire.

Dès le lendemain de sa publication j'oubliai ma satire, *les Mœurs d'hier*. Je repris la plume politique, et, en dix-neuf jours, j'eus composé une suite de mes Essais de 1796, que j'intitulai: *Résultats possibles de la journée du* 18 *brumaire an* 8; son impression employa vingt jours; je le livrai au public le

25 décembre, quarante-six jours après la journée de Saint-Cloud.

Plusieurs de mes amis me visitèrent tous les jours pendant ce travail, quelques-uns même plusieurs fois par jour. Du nombre de ceux-ci étaient Fabre de l'Aude et le général Sahuguet. Ils venaient lire ce que j'avais fait en leur absence, pour me donner leurs avis, me communiquer leurs idées, ou me fournir des faits. Ce fut pour moi un encouragement qui influa beaucoup sur la rapidité de mon travail.

Cet ouvrage fit une sensation heureuse : je vois encore tous les jours des gens qui en font assez de cas pour le relire de temps à autre, et qui le jugent bon à revoir, comme livre farci de principes. Il en est un, au ministère des finances, qui en fit long-temps son *vade mecum*, et qui me le rappelle toutes les fois qu'il me rencontre.

Là, se trouve prononcée, plus fortement encore que dans mes premiers *Essais*, ma haine contre le système des dettes publiques, sur lesquelles on a dit et écrit tant de sottises, qu'on dira et redira encore, sans pouvoir parvenir à ce qu'un homme de bon sens admette une seule proposition de ces trompeuses théories, à l'aide desquelles on cherche à lui persuader que les gouvernemens ne sont pas assujettis, pour l'administration de la fortune publique, aux mêmes principes, aux mêmes règles qui dirigent celle des fortunes particulières, et qu'ils peuvent vivre de capitaux, au lieu de produits ou de revenus, sans périr, plus tard sans doute que le simple particulier vivant de la même manière, parce que la vie des nations ne se compte pas par heures, par jours, par semaines, mais tout aussi inévitablement.

Là, est proposée une banque, tandis que nous n'en avions pas encore, et, peut-être, la mienne aurait-elle eu sur nos

mœurs financières une toute autre influence que la banque que nous avons.

Celle-ci a rendu des services; cela ne pouvait être autrement. Il nous en fallait une; elle ne pouvait trouver un plus grand à-propos. Mais elle n'a point de physionomie; on ne saurait trop dire ce qu'elle est; elle a de la vie par la force de son capital et par son privilége de battre monnaie. Il ne fallait pas un grand génie pour inventer cela. Il en eût fallu, au contraire, pour la disposer de manière à ce qu'elle fût utile, à-la-fois, à ses actionnaires et au commerce du second ordre, car c'est surtout celui-ci qui a besoin d'être aidé; l'autre se soutient de lui-même, ou il n'est pas ce qu'il se dit : or, c'est tout autre chose! Par elle, le petit commerce se voit immolé au grand, qui le pressure tout à l'aise, grâce au mécanisme presque niais des opérations d'une banque qui, chaque année, se fait un titre de gloire de n'avoir pas subi pour un écu de non valeurs, c'est-à-dire, de n'avoir prêté qu'à qui n'avait pas besoin de son argent, fournissant ainsi, aux intermédiaires qu'elle admet, qu'elle appelle entre elle et ses vrais emprunteurs, le moyen de surpasser ses propres bénéfices, pour ainsi dire, sans bourse délier.

Il y avait plus de vie commerciale dans la caisse de l'hôtel Jabach.

Reste, que la première idée d'une banque, c'est moi qui l'ai produite au jour. Supposez-moi un tout autre homme ayant le savoir-faire qui, comme dit cet autre, vaut mieux que le savoir, ou supposez Paris une tout autre ville, on n'eût pas dédaigné ma banque, on eût cherché, à tout le moins, à en mettre à profit quelques élémens qu'on eût amalgamés avec d'autres idées, et nous aurions eu une banque qu'il serait possible de qualifier. Tâchez, au contraire, de qualifier celle que nous avons; je vous défie d'y voir autre chose qu'une grosse caisse qui emprunte au public, sans intérêt, tout ce qui, dans la masse de ses billets émis, excède le capital qu'elle possède, et qui prête cet excédant sur le même pied que ce capital.

On trouve dans ce même ouvrage la proposition du rétablissement d'une Cour des comptes; on y trouve celle de la création d'une caisse d'amortissement. Les journaux, selon leur coutume, laissèrent passer mon livre sans y faire attention, parce que je n'allai pas les harceler, mes mœurs ne se prêtant pas à cela; mais le journal officiel de l'époque ne fut pas aussi dédaigneux, ou aussi paresseux, car j'attribue le silence des autres à leur paresse, qui sans cesse a besoin de sentir l'aiguillon, plus encore qu'à toute autre chose.

Rœderer, alors conseiller d'état, fit remarquer mes propositions dans son *Journal de Paris*, et déclara qu'elles seraient

prises en considération. Je puis donc réclamer une part de paternité dans l'érection d'une cour des comptes et d'une caisse d'amortissement, dont la première proposition est sortie de ma bouche.

Solomé, avec lequel je vivais en liaisons intimes et de tous les instans, depuis que je l'avais trouvé chez Thiers, appartenait à une espèce de comité secret qui existait dans Paris, sous le titre d'*Agence royale*. Je connaissais plusieurs membres de cette agence, entr'autres Caire, de Marseille, l'un des mieux intentionnés parmi ceux qui vivaient sur la caisse de cette coterie, qu'on alimentait du dehors. Celui-ci voulait que je m'affiliasse à cette agence, uniquement pour que j'eusse ma part des fonds dont elle disposait, car, vis-à-vis de moi, il avait la bonne foi d'avouer qu'il était convaincu que jamais nos Princes n'en tireraient aucune utilité, ce qui n'était pas oublié dans *les prix courans* que j'envoyais gratuitement à Gènes.

Le même motif qui me défendit d'aller prendre à la caisse du Comité général, à mon départ de Marseille, les fonds qu'on m'y avait préparés pour les frais de ma mission, me fit refuser d'être le pensionnaire de l'agence. Mes lecteurs me connaissent assez maintenant pour concevoir que ce rôle-là ne pouvait pas me convenir.

Ces deux agens royaux prétendirent que mes *Essais de* 1796, et leur suite, les *Résultats possibles du* 18 *brumaire*, nuisaient à la cause royale plutôt qu'ils ne la servaient, comme j'en avais l'intention. Leur raison d'en juger ainsi était que ces ouvrages tendaient à consolider les gouvernemens existans,

tandis que leur agence n'avait d'autre objet que de les empêcher de s'affermir.

Le général Sahuguet ne pensa pas comme eux. Ce général, comme il le faisait à Marseille, venait souvent chez moi, où, continuait-il de me dire, il se trouvait mieux que partout ailleurs. Un jour, cette question fut agitée en sa présence en sortant de dîner. Voici, en abrégé, comment je démontrai que mon système valait mieux que celui de l'Agence. « Je mets au » premier rang, c'est moi qui parle, parmi les moyens d'amener la restauration de nos Bourbons, le décri des principes révolutionnaires et la remise en honneur de toutes les » idées d'ordre qui sont inhérentes à la royauté. Quand le » sol de la monarchie sera déblayé de tout ce qui lui est contraire, il sera bien plus facile de la replacer sur sa base que » si, n'ayant pas la patience d'attendre ce déblai et le courage » d'y travailler, vous cherchez à opérer une confusion générale, dans l'espoir d'y trouver un moment favorable pour la » relever sur des décombres. Votre système tend à rendre aux » Bourbons une France étique, décharnée, moribonde, qui ne se » rejettera dans leurs bras que comme ce malade abandonné » des médecins qui se livre au dernier venu; le mien est de » la leur restituer, forte, pleine de vie, déjà régénérée, digne » d'eux, digne d'elle, et faisant par amour ce que vous n'attendez que de sa lassitude. » Le général fut de mon avis.

C'est par cette raison que je me tins pour dit, à tout jamais, que faire la guerre à la révolution, sous quelque drapeau que ce fût, c'était combattre pour la race de saint Louis et de Henri IV, et que, puisque c'était en France que je la combattais, quel que fût son

gouvernement, je devrais toujours y prendre la couleur d'un gouvernementiste, pour n'avoir, du moins, à lutter que contre elle, assuré, qu'une fois étouffée, la restauration, devenue aussi facile qu'infaillible, ne serait plus qu'une affaire de circonstance, où, ce qu'on appelle le *hasard*, mais qu'il faut plutôt appeler le *doigt de Dieu*, ferait plus que toute la sagesse humaine.

Voilà la clef de toute ma conduite jusqu'à l'époque de la restauration, qui a si bien vérifié mon pressentiment, puisqu'en effet cette restauration a été uniquement le fruit inespéré d'un à-propos, que personne n'avait pu prévoir, mais amené visiblement par la Providence, qui, en les faisant passer par le pouvoir d'un seul, a préparé *tous les Français* à la recevoir comme un bienfait, ce qui eût été universellement vrai, sans les fautes qu'on a commises.

Buonaparte avait peuplé les ministères d'hommes à lui. Renonçant au système basculaire du Directoire, il avait imaginé un système d'amalgame, que je vis avec peine, en quoi je fus injuste; car je jugeai en royaliste, qui ne pouvait supporter dans l'administration que des royalistes; mais le premier Consul d'une république, quel que fût son dessein se-

cret, pouvait-il voir des mêmes yeux? Avant d'en venir à ce que m'inspira la vue de ce système, j'ai quelques faits à rapporter.

Toute la maison de l'hôtel d'Angleterre n'était pas en garni. Dans une des ailes étrangères à mon frère, étaient un homme et une femme avec deux enfans, dont je ne soupçonnais pas l'existence. Un matin, la nourrice de ma fille entra chez ma femme d'un air larmoyant, dont je lui demandai la cause. « Mon Dieu! Monsieur, me dit-elle, à cette fenêtre que vous voyez, il y a un Monsieur avec une femme et deux enfans qui n'ont pas mangé depuis deux jours. Ils ont vendu tout ce qu'ils avaient; ils doivent au boucher et au boulanger, qui leur ont refusé du pain et de la viande; il ne leur reste pas une allumette, ils n'ont pas seulement de quoi acheter de l'eau! — Cela est horrible! m'écriai-je: quoi! au milieu de Paris, au centre de ce grand cloaque, en face du Palais-Royal, au-dessus de la cuisine d'un restaurant, un homme mourrait physiquement de faim! c'est impossible! je ne permettrai pas cela........ » Je courus frapper à la porte de ces malheureux. Elle ne s'ouvrait pas; je redoublai mes coups, même silence.... Effrayé, je criai aux voisins qu'il fallait enfonçer cette porte, et j'allais m'occuper de le faire, lorsqu'un squelette vint me l'ouvrir.... « Mon Dieu! Monsieur, n'avez-vous pas entendu frapper? — Pardonnez moi; mais qu'avais-je à faire de vous ouvrir? Vous venez peut-être nous apporter quelques secours; mais où cela nous conduirait-il? Je n'ai plus aucun moyen d'existence; j'ai perdu, depuis le 18 brumaire, une place de douze cents francs qui nous empêchait de mourir de faim; il ne nous reste plus d'espérance: nous avons résolu de nous laisser mourir. Que nous servirait de reculer cela d'un jour, d'une semaine? Il faudrait toujours en venir là. Il vaut mieux en finir de suite,

et vous nous avez rendu un bien mauvais service de venir nous troubler. » Je raisonnai cet homme, j'exigeai et j'obtins qu'il acceptât quelques alimens, en petite dose, pour lui et pour sa famille; j'envoyai Henriette (la nourrice qui m'avait suivi) acheter du bois et les objets nécessaires pour remonter un petit ménage; la femme se traîna avec moi chez son boucher et chez son boulanger, où je répondis pour elle de ce qui lui serait fourni, et dont je fixai les quantités pour en faire le paiement moi-même. Enfin, ayant ramené un peu de calme dans ces cœurs livrés au désespoir dix minutes auparavant, je rentrai chez moi et j'écrivis au ministre de l'intérieur, M. Chaptal, aujourd'hui pair de France, une lettre pathétique, où j'exposai la situation de cette famille avec toute la chaleur dont j'étais capable dans l'émotion que j'éprouvais moi-même. « La civilisation, y disais-je, serait-elle autre chose qu'un outrage à la nature, si une famille entière mourait physiquement de faim au milieu d'une nation telle que la nation française, son ministre de l'intérieur étant informé de sa position? Si ces malheureux se présentaient à un chef de sauvages, en lui disant : « J'ai faim! » ils seraient reçus dans sa hutte!...... » J'exposai au ministre le peu que j'avais fait provisoirement, mais je ne l'avais pas fait sans effort, et je le suppliais de se charger de mon fardeau..... Une heure après, un cavalier d'ordonnance arrive, me remet, de la part du ministre, un pli dont je lui fournis mon reçu, et j'y trouve un mandat de cent francs, sur la caisse du ministère, accompagné de la lettre la plus honnête, où je me vois remercié beaucoup plus que ne le valait le peu que j'avais fait, et invité à veiller sur cette famille, que le ministre cherchera le moyen de secourir plus efficacement. Lorsque ces cent francs, si promptement accordés, eurent remis à flot ce petit ménage et fait retirer quelques hardes du Mont-de-Piété, je demandai à M. Chaptal un rendez-vous qu'il m'accorda, le jour même,

pour le lendemain ; je lui conduisis mon voisin, de la bouche duquel il apprit plus de détails que je n'avais pu lui en donner sur la cause de la perte de sa place. Avant de sortir de son cabinet, il lui en assigna une, dans son ministère, de dix-huit cents francs de traitement. J'ignore s'il y existe encore.

M. Chaptal a peut-être perdu de vue cette bonne action ; je la lui rappelle avec plaisir ; je n'ai d'autre moyen de l'en récompenser que de dire la part que je pris à la reconnaissance de cette famille prête à périr, et dont, après l'avoir sauvée sur le bord de la tombe, il devint le protecteur.

Le 18 fructidor avait fait des victimes ; le 18 brumaire consola celles qui avaient survécu.

Je vis rentrer à Paris, successivement, MM. Portalis, Job Aimé, de Pastoret, l'abbé Sicard, et une foule d'autres amis qui avaient été envoyés à Sinamary, ou qui avaient été se cacher en Allemagne.

J'allai chez chacun d'eux me féliciter, avec toute la France, de leur retour tant désiré. Ce fut dans ma visite au respectable membre du Conseil des Anciens, Portalis, que j'appris de lui, en présence de vingt de nos amis communs, que mes premiers *Essais sur la France* avaient été traduits en Allemagne.

Pendant l'absence de ces vénérables exilés, l'Institut de France s'était déshonoré en rayant de la liste de ses membres, à la demande du Directoire, ceux d'entr'eux qui lui appartenaient. Un seul homme, dans ce corps savant, avait pris leur défense ; un seul homme avait osé plaider hautement pour l'indépendance des hommes de lettres contre les passions capri-

cieuses de la tyrannie : cet homme était mon respectable ami, M. Delille de Sales.

Je trouvai que rien ne serait plus intéressant qu'une réunion solennelle, pour célébrer le retour de ces proscrits, à laquelle assisterait leur généreux défenseur; et j'appelai chez moi, à un dîner de trente couverts, M. de Pastoret, M. l'abbé Sicard, M. Fontanes et M. Delille de Sales. Tous acceptèrent mon invitation; M. Fontanes y manqua seul : j'en fus fâché pour lui.

M. Delille de Sales fut placé, au milieu de la table, en face de ma femme, qui fit les honneurs du festin; M. Pastoret prit place à sa droite, l'abbé Sicard à sa gauche. Un seul de ces illustres convives survit, c'est M. de Pastoret, aujourd'hui pair de France : il peut se rappeler quelle joie présida à ce repas consacré à la reconnaissance; ce fut celle du cœur. Des couplets y furent chantés; je n'ai pas besoin de dire que mon ami Guiraud s'y trouva; il y revit Legouvé et M. le comte de Valence, mais il n'eut pas le temps de remettre devant eux, sur le tapis, son *Académie des Ignorans*. Il en cherchait l'occasion : à mon grand regret, elle ne se présenta pas; jusqu'à minuit, il ne fut question que de la belle action de M. Delille de Sales, et le trésorier de France y paya largement sa part d'éloges et d'applaudissemens.

L'affaire du 3 nivôse força Solomé à se cacher, ainsi que toute l'agence royale, sur laquelle planait déjà l'œil observateur de la police. J'envoyai Caire passer ce temps d'orage au château de Balainvilliers, que mon ami, le père Bousquet, tuteur de la fille de l'ancien intendant du Languedoc, avait trouvé le moyen de racheter, au nom de sa pupille, à laquelle il était parvenu à recréer une fortune des débris de celle de son père, qu'il avait pu soustraire à la rapacité de la révolution.

J'étais et fus, jusqu'à la fin, même depuis la restauration, membre du conseil de famille qui protégea les intérêts de cette demoiselle, et, après elle, ceux des enfans qui lui ont succédé.

L'horizon politique fut long-temps nébuleux, mais il s'éclaircit à la fin ; Caire put reparaître, et, depuis lors, n'eut plus à se cacher. Il profita de ce temps de retraite pour recueillir des notes qu'il devait me fournir, ayant projeté d'écrire l'histoire de la révolution dans le Midi. Pendant ce même temps, un ouvrage de Frédéric Gentz, ayant obtenu dans Paris une vogue dont je rougis pour mon pays, j'en entrepris la réfutation, que je liai à une espèce de suite de mes *Essais de* 1796 et du *Dix-huit brumaire an VIII*; et, après six semaines de travail, je publiai un ouvrage en 2 vol. sous ce titre : *Situation de la France à la fin du dix-huitième siècle*, ou *Conseils au Gouvernement de France*, et *Réfutation de l'Essai sur les Finances de la Grande-Bretagne*, *par Frédéric Gentz.* (Octobre, 1800.) Je vendis cet ouvrage à un libraire que me procura l'abbé Soulavie, deux mille deux cents francs, qui m'arrivèrent fort à propos pour payer une des échéances de mon frère.

Il me deviendrait pénible désormais de m'asservir à l'ordre des dates. Mon journal porte celles du calendrier républicain ; cela me trouble : il faudrait que je me procurasse des tableaux de correspondance de ce comput bizarre avec celui que j'ai adopté pour ces Mémoires ; je ne me donnerai pas cette peine. Tant qu'il ne s'agira que de faits qui me sont

personnels, il suffira que j'apporte le plus grand scrupule à ne rien dire que de vrai ; lorsque ces faits se lieront de nouveau aux événemens généraux, déjà le calendrier grégorien aura étouffé son rival éphémère ; jusque-là, selon que je le croirai convenable pour ne pas fatiguer mes lecteurs, je préférerai la méthode analogique à la marche chronologique.

Je n'ai point noté (eh! comment aurais-je tout noté sans faire dix volumes de plus!) que, dans mon premier séjour à Paris, lors de la fameuse discussion de la loi du 3 brumaire, à laquelle, lié alors avec toute la partie saine des deux Conseils, je pris une part beaucoup plus active qu'on ne pourrait le croire, je commençai une tragédie de *Diomédon*, que j'avais conçue sur un plan qui n'était autre chose que la mise en action du chapitre de mes *Essais* de 1796 sur la maxime : *le salut du peuple est la suprême loi.*

Car tout se lie dans mes ouvrages, et quiconque voudrait se donner la peine, assurément très puérile et sans objet, de les confronter avec les événemens contemporains, y trouverait, en quelque sorte, les jalons déjà posés pour une bonne histoire de la révolution, et un fil conducteur infaillible pour mon histoire particulière ; mais la loi du 3 brumaire fut rendue avant que j'eusse fini ma tragédie que j'avais espéré jeter au milieu de la discussion. Je la finis à l'hôtel d'Angleterre.

Elle fut lue dans plusieurs sociétés. M. Lanjuinais en fit cas; M. Carnot en fit cas, et un très grand cas; il demandait à tous ceux qu'il voyait : « Avez-vous lu le *Diomédon* du citoyen Fonvielle? Il faut voir cela! son troisième acte surtout est étonnant! » M. Lacuée, aujourd'hui le comte de Cessac, en fit cas, etc. Je la lus chez mon ami Sahuguet devant un cercle nombreux; on la porta aux nues, sans doute parce que j'étais présent. Je finis par la déposer au secrétariat de la Comédie-Française, après y avoir ajouté une scène dont Monvel me donna l'idée. On me la rendit, un mois après, non admise à la lecture, parce qu'elle était, dirent les examinateurs, dans le genre admiratif. (Voyez le premier volume de mon *Recueil dramatique.*)

Le rapport des hommes de génie qui n'aiment pas ce genre, me fut communiqué en entier par le secrétaire de la Comédie Française, lequel m'en laissa prendre copie, parce qu'il se trouva ne renfermer que des éloges, quoique finissant par une pointe, apparemment pour lui donner le cachet de l'esprit du temps. Je l'aurais transcrit en tête de l'ouvrage, s'il n'eût pas été aussi long.

Caire étant rentré à Paris, je lui montrai une lettre du chevalier de Vernègue, par laquelle ce ministre du Roi s'étonnait de ce que je ne cherchais pas à me faufiler dans le gouvernement. Il concevait cela avant le 18 brumaire; mais, depuis lors, puisque moi-même j'appelais cette journée un mouvement de restauration, il pensait que, si je pouvais prendre une position politique quelconque, cela ne pouvait que *favoriser le succès de mon commerce* (*ce commerce*, dans notre langue mys-

térieuse, c'était *le service du Roi*). Caire fut de cet avis, le général Sahuguet en pensa de même. Ce qui m'avait fait horreur, en quelque sorte, sous le Directoire, tandis que, l'un des directeurs étant mon oncle, j'avais la chance d'y arriver où j'aurais voulu, cessa de me répugner sous le Consulat.

Dans un dîner chez lui, Sahuguet s'en ouvrit au général Lacuée, uniquement sous le rapport de mon oisiveté et de mes talens, qu'il était, disait-il dommage de ne pas employer. Le général Lacuée avoua, qu'en effet, le premier consul ne pourrait faire rien de mieux que de s'attacher un homme tel que moi, et ma place lui parut être au Conseil-d'état. Il fut convenu que je me ferais connaître de plus en plus à Buonaparte par des mémoires sur les diverses branches de l'administration; lui-même il se chargea de me guider pour le choix des matières. Président de section au conseil d'état, lorsqu'une question importante était sur le tapis, il m'écrivait pour m'indiquer le point le plus difficile et m'engageait à adresser au consul un travail pour démontrer que ce point devait être résolu de telle ou telle manière. Le général Lacuée existe encore, heureusement pour ses amis, desquels je suis, et je m'honore de le dire; il attesterait que jamais, quoique ses lettres, qu'il m'envoyait toujours par un domestique, ne me parvinssent que très tard après son dîner, jamais je ne manquai de lui envoyer, le matin avant son lever, le travail qu'il m'avait indiqué, mis au net, avec un sommaire qui pouvait dispenser de le lire pour obtenir la démonstration désirée. Je ne me couchais point que mon pli ne fût cacheté et prêt à partir.

Dans le cas où, pressé de finir, car déjà j'en sens le besoin, quoique encore loin de mon but, dans le cas donc où je n'aurais pas l'occasion de noter ce qui suit, disons que Buonaparte

avait consacré à Saint-Cloud un carton spécial pour mes Mémoires, qu'il consultait souvent. C'est ce que je tiens du comte Estève, mon ami particulier, lequel l'apprit de M. de Menneval, secrétaire intime de l'Empereur, à l'occasion de mon *Dictionnaire des Aides*, qui resta sur son secrétaire ouvert, tantôt à une page, tantôt à une autre, pendant huit mois, c'est-à-dire, pendant tout le temps que dura la lutte inepte des économistes contre les impôts indirects, dont j'ose dire hautement que nul, en France, n'a plus que moi le droit de se vanter d'avoir favorisé la résurrection.

Buonaparte, de qui je crus long-temps qu'il était possible d'attendre autre chose qu'une usurpation de la toute-puissance, conçut l'idée, très praticable encore, de rendre Saint-Domingue à la France. Il jeta les yeux sur Sahuguet pour lui donner cette mission, et il l'appela à la Malmaison afin de lui en faire la proposition. En quittant le consul, Sahuguet vint chez moi en droiture, pour me faire part de la conférence qui venait d'avoir lieu. « Mon ami, me dit-il, il y a de l'honneur à acquérir à Saint-Domingue. Je vous propose de m'y accompagner. Nous réussirons, vous et moi; la France retrouvera sa belle colonie. Nous y ferons notre fortune, cela doit être; mais nous la ferons en honnêtes gens. Pour prouver, à la colonie comme à la métropole, que nous n'allons pas là faire les flibustiers, nous y emmènerons chacun notre famille. Nos deux femmes s'aiment comme nous nous aimons, nous aurons de la gloire et du bonheur tout à-la-fois. J'ai dit à Buonaparte que j'acceptais; mais que je me réservais de réfléchir pendant vingt-quatre heures à

cette grande entreprise, et qu'après-demain je le reverrais à la Malmaison, pour lui dire quelles conditions j'aurais à mettre à mon acceptation. Toutes mes réflexions sont faites et mes conditions les voici : Vous me serez adjoint comme commissaire civil, et il me sera donné carte blanche, ne voulant, en aucun cas, être ni assujetti à des instructions impératives, qui pourraient n'avoir aucun rapport avec l'état des choses, ni tenu à demander des ordres à dix-huit cents lieues de moi, dans des cas urgens. »

A sa seconde visite à la Malmaison, Buonaparte accorda à Sahuguet sa première condition ; quant à la seconde, il lui dit qu'il y réfléchirait, et, en attendant, il lui donna l'ordre de se préparer à partir au premier signal. Sahuguet me chargea, en conséquence, de rassembler toutes les instructions que je pourrais me procurer pour tracer d'avance un plan d'opérations, sauf à le modifier sur les lieux, et de commencer par me procurer tout ce qui a été imprimé sur les colonies ; j'y puiserais des documens, et nous emporterions cela avec nous ; ce serait notre bibliothèque.

Tandis que Mme. Sahuguet et ma femme faisaient aussi, de leur côté, leurs petits arrangemens, je chargeai plusieurs libraires de m'apporter tout ce qui avait paru sur les colonies. Je fus forcé d'y renoncer ; avant les premiers quinze jours passés, j'étais enterré sous les livres et je n'étais pas au dixième de la collection que je demandais ; dix vies d'homme n'auraient pas suffi pour tout lire. Cela me fit sentir la stupidité de ces braillards sempiternels, qui craignent tant de manquer de livres, qu'ils ne peuvent souffrir qu'on modère la stérile fécondité de nos imprimeries ; je cessai de mettre le nez dans ce fatras, qui aurait fini par m'abrutir, et, ne consultant plus que ma raison naturelle, je traçai, en simple croquis, un plan de nos opérations à Saint-Domingue.

Nous nous occupions, le général et moi, chaque jour, de le perfectionner, lorsque Buonaparte se prononça contre la prétention de recevoir de lui carte-blanche. Il voulut nous soumettre à des instructions qui seraient concertées entre le ministre de la marine, celui de la guerre, et celui des relations extérieures: Sahuguet refusa; nos travaux et les dépenses du général restèrent en pure perte; le beau-frère du premier consul alla à Saint-Domingue faire le coup de main d'un flibustier; Saint-Domingue resta perdu pour la France, et Toussaint-Louverture, que, dans notre plan, nous aurions eu pour instrument, et qu'au contraire Leclerc traita en ennemi, alla mourir, chargé de fers, dans les casemates de Dijon.

Resté encore une fois oisif, et n'ayant d'autre diversion à cette situation insupportable pour moi et ruineuse pour ma famille, que les mémoires que j'envoyais à Buonaparte, et dont le général Lacuée me fournissait les sujets, je cherchai à me créer un travail de longue haleine.

Voici ce que je trouve sur mon journal, à la suite d'un préambule où je me rends compte à moi-même de ce qui me met la plume à la main.

Du 7 thermidor an 8. L'abbé Delille, dans sa préface de *l'Homme des Champs*, accuse notre littérature d'être pauvre en poëmes didactiques : je veux essayer si j'ai la force de reins qu'exige un tel travail. Je choisis pour sujet L'ART DU COMMERÇANT. Jamais, peut-être, cadre aussi vaste ne s'offrit à l'imagination d'un poète. Tous les âges, tous les lieux, tous les peuples, tous les arts, toutes les productions de la nature et de l'industrie sont de mon ressort. Je remonte à l'enfance du monde; je suis les progrès de sa civilisation; j'arrache les métaux de son sein, je défriche les forêts primitives; j'abaisse les

montagnes; je détourne le cours des fleuves; je dessèche les marais; je creuse les canaux; je vois naître toutes les sciences; je décris les mœurs anciennes et modernes de tous les peuples; j'explique les fables héroïques; je suis, sur les pas des Pélasges, descendus du plateau de la Tartarie, les traces de la retraite des eaux après le cataclysme qui avait couvert la terre; je discute les prétentions des peuples qui se croyent autochthones; accompagnant, dans leurs périples, leurs premiers navigateurs, et dans leurs découvertes, ceux des âges modernes, je voyage avec les Argonautes, avec Colomb, avec Cook, avec Lapeyrouse; je parcours toutes les révolutions opérées par le commerce; je signale ses progrès, ses bienfaits; je décris les guerres qu'il a occasionnées; arrivé à notre âge, je discute les intérêts actuels de l'univers; je précise l'état politique du monde connu à la naissance du dix-neuvième siècle; etc.

Du 12. J'ai déjà rassemblé des matériaux. Je suis épouvanté de ma richesse. J'aurai à retrancher beaucoup au cadre que j'ai tracé le 7 de ce mois. Que me faut-il maintenant? des livres, du repos, et du temps. Des livres! la bibliothèque nationale est à ma disposition; depuis cinq jours, mon cabinet en est déjà rempli. Du temps! Je n'en aurai que trop, peut-être. Mais du repos! Avec les inquiétudes que doit me donner l'avenir, m'est-il permis d'en espérer? Qui, pendant ce travail, s'occupera des besoins, chaque jour renaissans, de ma femme et de mes enfans?..... Comme cette idée flétrit l'âme! comme elle encroûte l'imagination! Et je veux m'aviser d'être poète dans une telle position!..... Il n'importe! Je travaillerai mon poëme par pièces de rapport que je n'aurai qu'à coudre entre elles. Je lierai à mon plan une espèce d'action, pour rompre la monotonie de tout ouvrage didactique : par ce moyen, libre du choix de mes matières, je traiterai mes sujets d'après mes affections du moment.

Voici la seule action qu'il me semble que je puisse appliquer à ce sujet abondant, mais ingrat. C'est l'éducation d'un jeune homme que son père destine au commerce ou à la haute administration. Un prince puissant le protége; il lui donne tous les moyens qu'exige une telle entreprise, exécutée sur le plan le plus vaste, et le Mentor ainsi que son élève me fournissent, dans leurs voyages, où ma muse les suit pas à pas, des situations propres à servir heureusement de cadre à mes divers tableaux. Je commence dès aujourd'hui.

Du 14. En deux jours, j'ai un épisode de trois cent seize vers, dans lequel se trouvent une description de la Sicile, qui ne me semble pas très mauvaise, et l'aventure de Compiau de Marseille, telle à-peu-près que me l'a fournie Guis, dans sa *Marseille ancienne et moderne*. Ce début m'encourage..... Je reviens de chez Legouvé, auquel j'ai lu ce premier jet. Il m'engage à me faire recevoir au Lycée de Paris..... Ce n'est pas trop dans ma manière! Je ne suis pas l'ami de ces bureaux d'esprit! Je n'y vois que charlatanisme et esprit d'intrigue .... Cependant, sauf ensuite à penser à cette réception, j'ai accepté l'offre de Legouvé, pour que mon poëme fût lu en séance publique au Lycée; il me prendra chez moi primidi, pour en faire une lecture préparatoire en séance d'administration..... (Voyez mon *Recueil de Fables*, p. 253.)

Je n'ai plus donné suite à cette idée; j'ai été pris au collet par tant d'autres soins, qu'elle est restée morte dans mon journal jusqu'à ce moment. Quel que soit le changement qui puisse survenir dans ma position, il est bien à croire que ce n'est pas à soixante-quatre ans que j'aurai la folie d'y revenir.

Un peu avant cette époque, le ministre de la guerre Carnot, se trouvant à dîner avec moi chez le général Lacuée, sollicité depuis long-temps par celui-ci de m'occuper auprès de lui, m'annonça qu'il avait résolu de me donner la place de secrétaire-général de son ministère. Connaissant mes moyens, la facilité de mon travail, il voulait arranger son bureau et le mien de telle sorte que nos communications pussent être de tous les instans : quinze jours suffiraient pour faire ces dispositions intérieures; il m'exhorta à profiter de cet intervalle pour mettre ordre à mes affaires personnelles, dont je serais bientôt hors d'état de pouvoir m'occuper, et à me tenir prêt à prendre possession de mon poste.

Mon sort semblait fixé..... Mais, par une de ces bizarreries de la fortune, qui, si souvent, m'ont fait changer de route malgré moi, Carnot essuya, dans cet intervalle, une brusquerie de Buonaparte : on sait qu'il lui jeta son portefeuille aux pieds avec sa fierté républicaine. Ma place de secrétaire-général s'en alla en fumée.

Je crus la voir revivre peu après. Le général Lacuée fut chargé par intérim du porte-feuille de la guerre; il me sembla qu'il ferait de suite lui-même ce qu'il avait excité son ami à faire pour moi. Je me trompai. Ce général me dit que son intention était de refuser le ministère, s'il lui était offert à la suite de l'intérim, qu'il n'avait accepté que pour un temps très court; que, d'après cela, il ne se permettrait aucun changement dans le personnel, et il me renvoya à attendre le nouveau ministre, qui ne pouvait tarder à être nommé, et auprès duquel sa recommandation aurait encore plus de poids qu'elle ne pouvait en avoir eu jusqu'alors.

On sent, qu'en présence de ces fluctuations, mon poëme fut planté là : je remplis le vide de

mon temps par des Mémoires à Buonaparte ou aux divers ministres. Je donnerai une idée de la hauteur où je m'y élevais, en transcrivant ici une lettre que j'écrivis le 16 frimaire an XI, au citoyen Bourrienne, alors secrétaire intime du premier consul, aujourd'hui membre de la chambre des députés.

« Citoyen, j'ai fréquemment soumis, soit au général (*voyez* Résultats possibles du 18 brumaire, page 310), soit au premier consul Buonaparte, des vues qui m'ont paru utiles à sa gloire et à la patrie. Quelquefois, je me suis nommé, quelquefois, j'ai gardé l'anonyme ; jamais je n'ai eu la satisfaction de savoir si mes lettres lui sont parvenues, ou s'il en a fait quelque cas. Je m'adresse à vous aujourd'hui. Jugez ce que je crois devoir indiquer au Gouvernement, au moment où les hostilités recommencent, et faites-en l'usage que votre civisme et votre sagesse vous suggèreront.

» Malgré son désir de la paix, la France va rentrer dans la carrière des combats. Je crois fermement à ses succès; mais je n'ose croire qu'elle en obtiendra le prix qu'elle en attend, aussitôt que l'Univers entier en a besoin et le souhaite avec elle. Il me semble que le premier consul mettrait le comble à la magnanimité de ses procédés, et qu'il ajouterait un nouveau caractère de grandeur à sa diplomatie, s'il adoptait les vues que je vais vous développer.

» Le premier consul a refusé jusqu'ici, et avec raison, l'admission au congrès de Lunéville d'un négociateur anglais. Tant que les négociations ont dû avoir lieu pendant un armistice continental, la condition d'un armistice maritime, pour admettre l'Angleterre à se faire représenter dans ce congrès, était dans la nature même des choses, et le cabinet de Saint-James, en s'y refusant, n'a fait preuve que de mauvaise foi.

» Mais, quand l'armistice continental a pris fin, si, comme il le faut espérer, le congrès, continue à travailler à l'œuvre difficile de la pacification, il me semble que le premier consul serait conséquent à ses propres principes, et ferait un grand acte de loyauté,

de franchise et de dignité, s'il adressait au roi d'Angleterre ce langage :

« J'ai refusé d'admettre un de vos ministres au congrès, tant » que vous n'avez pas consenti à vous mettre vis-à-vis de la France » dans la même position que votre allié l'empereur d'Allemagne. » Aujourd'hui que vos positions sont égales, les motifs qui vous » éloignaient du congrès n'existent plus pour moi. La France » négociera la paix avec Vienne au milieu des hostilités; elle peut » la négocier avec Londres, tout en la combattant. Recevez, par » l'appel que je fais d'un de vos ministres au congrès, une preuve » authentique de la bonne foi de la France, et que l'Europe sache » enfin à qui elle doit imputer l'interminable fléau qui la dévore. »

» Voilà, citoyen, le sens de ce que je crois qu'il serait utile de dire. Soumettez cette idée au premier consul; elle me semble digne de sa méditation.

» Ne nous y trompons pas : les dispositions hostiles du nord de l'Europe contre l'Angleterre peuvent n'être qu'une vaine parade pour cacher des desseins secrets contre nous.

» Admettons-les sincères : est-il déraisonnable de croire que l'Angleterre peut les détourner aisément, en désavouant, en destituant même tel ou tel personnage qu'elle accusera d'avoir outrepassé ses ordres? ne pourrait-elle pas aller jusqu'à céder Malte à Paul Ier, comme satisfaction et gage d'amitié? et, dans ce cas, les Russes, qui se seraient avancés vers le Midi, et qui auraient pris pied dans la Méditerranée, ne vous inspireraient-ils pas quelque inquiétude?

» Je suis Français, bon Français, admirateur sincère du premier consul; si mes idées lui semblent, ou à vous, inapplicables à notre position, qu'elles vous soient du moins le garant d'un zèle qui aime mieux errer que de manquer l'occasion d'être utile.

» Je profite de cette circonstance pour vous remercier de l'accueil que vous avez bien voulu faire à mon dernier ouvrage, et de la complaisance que vous avez eue de le mettre vous-même sous les yeux du premier consul, etc.

» B. F. A. Fonvielle. »

C'est au milieu de cette oisiveté, qui me faisait ainsi errer

d'une idée à l'autre, que survint une autre lueur d'espérance, laquelle, cette fois, me parut un moment ne pouvoir me montrer une vaine chimère.

Fabre (de l'Aude), arrivant de la Malmaison, s'arrêta chez moi avant de rentrer dans sa famille, et me dit, en courant, ces mots : « Mon ami, demain je suis ministre des finances; » Buonaparte, que je quitte, vient de me l'annoncer. Vous » sentez que je n'ai accepté ce fardeau que dans l'assurance » que j'ai que vous viendrez m'aider à le porter. Vous serez » donc après demain secrétaire-général de mon ministère. Dès » que vous apprendrez que la nomination est dans le *Moniteur*, » n'attendez pas que je vous appelle, car je n'en aurais pas le » temps; mettez votre bonnet de nuit dans la poche, et venez » me trouver. Adieu!....... » Il s'esquiva sur-le-champ, sans attendre ma réponse.

Deux jours se passèrent sans que rien transpirât dans Paris; j'allai chez mon ami savoir où il en était. Je le trouvai surpris lui-même de n'avoir rien reçu de la part de Buonaparte. Il alla aux écoutes, et, quelques jours après, il vint me raconter la rouerie de cour la plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Un personnage, du rang le plus élevé alors, mais que je laisserai au comte Fabre de l'Aude le soin de nommer, si bon lui semble, arriva à la Malmaison au moment où Fabre en sortait. Buonaparte lui fit part de l'annonce qu'il venait de faire à celui-ci. « Ah! tant mieux! s'écria le nouvel arrivant; c'est un très bon choix. Fabre de l'Aude est très fort en finances; c'est un très honnête homme, un fort bon enfant, c'est l'homme qui convient merveilleusement pour cela. — Je suis bien aise que vous en pensiez comme moi. — Assurément, c'est un choix excellent. C'est dommage que...... Mais ça ne signifie rien, ce choix est parfait. — Que voulez-vous dire? De quoi est-ce dommage? — Oh! rien du tout, citoyen premier consul; ça ne vaut pas

la peine d'en parler. Fabre de l'Aude est un bon financier, et il vous est très attaché; voilà l'essentiel. — Sans doute. Mais encore que vouliez-vous dire? — Je vous assure que c'est moins que rien. — Ce rien là, je veux le savoir. — Eh! bien, ce brave homme-là a le défaut de se livrer un peu trop à la boisson, le soir; mais ça passe de suite; le matin il n'y paraît plus. — Fi! c'est de la crapule! En conscience, je ne puis pas faire un ministre de cet homme-là. C'est fini, je n'y pense plus. — Citoyen premier consul, vous auriez tort, car, d'ailleurs, il a tout ce qu'il faut pour remplir parfaitement la place que vous lui avez annoncée. — C'est égal, c'est égal, je me dédis. Je lui chercherai autre chose..... »

Voilà comment Fabre de l'Aude, qui n'a peut-être pas son pareil au monde pour la sobriété, ne fut pas ministre des finances, et comment, par conséquent, je ne fus pas son secrétaire-général.

Peu après cette époque, Caire conduisit chez moi, au faubourg du Roule, où un jardin de trois arpens me donnait une existence agréable et le moyen d'échapper aux regards de la police, ayant une sortie sur sa rue de Courcelles, un émissaire de Mittau, qui, par le moyen d'une dame russe, très en crédit à Paris, était parvenu à entamer, par l'intermédiaire du consul Lebrun, une négociation avec Buonaparte pour le rappel de Louis XVIII. Deux notes avaient déjà été échangées entre le Roi de France et le premier consul, le négociateur ayant reçu toutes les garanties désirables pour sa retraite hors de France, si cette affaire n'avait pas le succès espéré.

C'était le second tome de la même tentative, faite sous le Directoire, de laquelle j'ai déjà parlé. Des précautions avaient

été prises pour que rien n'arrêtât la marche des courriers à la frontière russe; aussi, cette fois-ci, n'est-ce pas par-là qu'échoua l'espoir dont je m'étais flatté.

Cinq notes furent échangées; deux de ces notes furent rédigées dans mon cabinet en présence de Caire; la seconde, qui fut la cinquième et la dernière, refusait d'adhérer à une condition *sine quâ non* de Buonaparte, *au pardon des régicides, textuellement prononcé par la déclaration du Roi*, à son retour aux Tuileries; S. M. daignait accorder l'oubli de l'attentat du 21 janvier; elle y engageait sa parole royale, mais elle ne le consacrerait pas par un acte public, et elle exigeait qu'on s'en rapportât à sa promesse : la note précédente s'était déjà exprimée de la même manière; la réponse que le consul Lebrun y fit ne put décider le magnanime frère de Louis XVI à y apporter le moindre changement. Cette noble persévérance recula de douze ans l'accomplissement des vœux secrets de tous les vrais Français. Buonaparte, en la recevant des mains de son collègue Lebrun, la lut, la relut attentivement, se consulta une seconde fois, et, l'ayant brusquement chiffonnée dans sa main, la jeta dans le feu, en disant : « Ils ne veulent pas de » leur couronne! eh! bien, je la garde pour moi! »

Le négociateur partit le lendemain. J'envoyai, par lui, au chevalier de Vernègue, *les prix courans* de Paris. En arrivant en Allemagne, il dut jeter mon pli au premier bureau des postes.

Personne, assurément, n'imaginera, pas plus que moi, que tout cela n'ait été qu'une fantasmagorie qu'on aura fait passer devant moi. Quel en eût été le but? Qu'en pouvaient obtenir les acteurs, s'ils n'eussent voulu que me

fasciner l'imagination? Je crus, je crois encore à la réalité de cette négociation; je raconte ce que j'ai vu, ce qui s'est passé devant moi. Si un désavœu descend sur cette partie de mes Mémoires, je le respecterai : mais deux des notes dont je parle ont été écrites sur mon bureau. Explique qui pourra le motif de cette mystification, si c'en fut une; quant à moi, je l'avoue, cette explication est au-dessus de mon intelligence.

Ceci était écrit bien avant que j'eusse à craindre de me voir menacé de n'avoir pas, pour appréciateur de ma bonne foi, en cette circonstance, et pour témoin de ma véracité, dans ce que j'ai rapporté de mon séjour à Vérone, ce même Monarque dont je suppose ici un désaveu possible. Aujourd'hui, 14 septembre, je livre à mon imprimeur cette partie de mon ouvrage; ce qui concerne Vérone est déjà imprimé, et n'est, par conséquent, plus à ma disposition. Quel autre parti me reste-t-il à prendre que de prier, avec tous les fidèles, pour la conservation des jours précieux de Sa Majesté, et de laisser aller, tel qu'il est, mon

ouvrage, dont je ne verrais pas la fin, si je subordonnais sa rédaction définitive aux événemens qui peuvent survenir pendant son impression?

L'expression de ma joie ou de ma douleur sur les suites qu'aura la maladie du Roi, trouvera sa place à la suite de mon dernier chapitre. Quel ne sera pas mon regret, si, ayant compté sur un témoignage aussi imposant, j'avais à ajouter le malheur de perdre un si grand avantage à celui d'avoir à pleurer une tête si chère à tous les cœurs français!

Cependant, les germes que j'avais semés dans mon dernier ouvrage s'étaient développés: on aurait dit que, dans le chapitre des colonies, j'avais eu la prescience de ce que penserait bientôt le consul, ou que le consul n'avait pensé et voulu agir que d'après mon livre; quant aux propositions que j'y avais faites, et dont Rœderer avait annoncé qu'on s'occuperait, elles devenaient principes d'administration.

L'érection d'une cour des comptes fut annoncée. Je me mis sur les rangs pour une place de maître, le ministre Gaudin reconnut que j'y avais des droits; il ne parut douteux à aucun de mes amis, ni à moi, que je serais compris dans l'organisation. Le général Lacuée écrivit, pour moi, au ministre. Voici ce qu'on trouverait, de sa main, dans mon dossier, qui existe encore dans les archives des finances: « Si l'empereur (on voit que déjà nous étions lancés dans l'empire; j'ai pourtant d'autres

faits antérieurs qui ne viendront que postérieurement ; mais, comme j'en ai prévenu, c'est l'analogie qui m'entraîne), si
» donc l'empereur me faisait l'honneur de me consulter sur
» M. de Fonvielle, je dirais à Sa Majesté que c'est le plus grand
» travailleur que je connaisse ; qu'on n'a pas plus de talent que
» lui, en comptabilité ; et quant à sa probité, j'en répondrais
» comme de la mienne. »

Mais tout le monde sait comment fut composée cette cour : développons un peu ce qui m'en ferma les passages.

Toujours favorisé par la fortune (car certainement ce ne fut pas ici une combinaison de sa part), le hasard avait voulu qu'en accordant aux aboyeurs révolutionnaires, dans une constitution représentative, que bientôt il appela très habilement *des constitutions*, une fiche de consolation de la résurrection du pouvoir monarchique, Buonaparte eût donné à deux chambres électives une telle forme, que l'une eût toute la gravité d'une cour de magistrature, et l'autre toute la pétulence de la démocratie et la turbulence d'un club. Celle-ci était comme un égoût ménagé dans l'organisation de son nouveau corps politique, pour écouler ce qui pouvait être resté d'humeurs révolutionnaires dans ses élémens constitutifs.

Il avait espéré, sans doute, que ses tribuns sentiraient que leur nouvelle manière d'être leur commandait quelque circonspection dans l'opposition à laquelle il s'attendait bien que, par son titre même, ce corps se croirait appelé. Mais, de jour en jour, enhardis l'un par l'autre, les orateurs du tribunat arrivèrent jusqu'à la menace, et Buonaparte brisa ce rouage qui embarrassait sa marche, comme une extension inutile de la chambre élective ; il ne le remplaça par rien, et il lui resta une chambre qui ne put pas même ouvrir la bouche pour ou contre

ce coup d'état, et un sénat, délibérant à huis clos, qui ne dut voir qu'avec plaisir la destruction d'un corps qui, déjà, l'avait éclipsé, comme attirant sur lui seul les regards de la foule, et qui aurait fini par lui enlever toute espèce de considération, en lui donnant, par comparaison, l'apparence de la nullité.

On a beaucoup critiqué cette conception d'une chambre muette. J'ai quelque pressentiment que ce préjugé irréfléchi aura son tour de proscription. Quand nos passions seront calmées (et il faut bien que cela arrive !), nous sentirons que rien n'est plus imposant que ce système de représentation; il n'y manquerait, selon moi, qu'une chose : un costume plus sévère que l'habit écourté de nos députés actuels, l'obligation de ne paraître en séance qu'avec ce costume, et une place fixe, assignée par le sort, à chacun d'eux, à l'ouverture de chaque session, peut-être même de chaque séance.

C'est ce qui se pratique dans les cours de justice : la magistrature y perd-t-elle quelque chose ? N'est-ce pas, au contraire, à cet appareil de gravité, qu'est due la considération qui l'environne ? Quand La Fontaine a dit :

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue;

Ce n'est pas de la robe qu'il a entendu faire la satire, mais seulement celle du magistrat

ignorant ; car il ne conteste pas qu'il faut saluer la robe, quel que soit celui qui la porte. Cela établi, je prie les partisans du parlage législatif de me dire si les objets, soumis au jugement des tribunaux, sont plus graves, plus sérieux, plus importans que ceux qui sont l'objet des délibérations d'une chambre des députés : je leur demanderai pourquoi, lorsqu'il s'agira

D'ordonner qu'il soit fait un rapport à la cour
Du foin que peut manger une poule en un jour,

il faudra que le tribunal n'ait qu'un seul organe, son président ; qu'il écoute, en silence, le pour et le contre, plaidés par ou pour les parties ; que le seul procureur du Roi donne publiquement son opinion, si le débat s'étend jusque dans le domaine de l'intérêt public ; et qu'ensuite chaque juge aille donner son avis, pour que, du résumé de toutes les opinions recueillies par le président (et qu'on recueillerait au scrutin, si les juges étaient plus nombreux, ou si toutes les questions à juger pouvaient se réduire à un oui ou à un non), se forme celle de la majorité qui devient l'arrêt de la cour ; et pourquoi, au contraire, lorsqu'il s'agira de décider du sort de tout un peuple qui peut dépendre de l'adop-

tion ou du rejet d'une loi, on donnera un libre essor à toutes les sottises, à toutes les malveillances, à toutes les passions les plus contraires au but social, sous le vain prétexte d'éclairer la discussion, tandis qu'il saute aux yeux que tout cela ne tend qu'à l'embrouiller et ne peut mener qu'au scandale ?

Supposez que ce qui se passe à une chambre des députés, ainsi constituée, soit introduit dans les tribunaux. Représentez-vous qu'il y soit élevé une tribune, où, lorsqu'il sera question de recueillir les voix, chaque juge montera à son tour pour plaider en faveur de son opinion, afin d'y convertir, s'il le peut, ses collègues ; mettez-vous bien cette image devant les yeux; entendez pérorer ces juges qui, bientôt, ne se piqueront plus, ni de bon sens, ni d'équité, mais de parlage, et dites-moi de bonne foi, si vous pensez que vous aurez perfectionné, par cette innovation, notre système judiciaire; si vous croyez fermement que les arrêts de la justice seront aussi respectés que le sont ceux qui émanent des formes plus graves auxquelles nos tribunaux sont sagement assujettis dans leur constitution actuelle.

J'applique cela à votre chambre des députés : je compare celle où il serait permis à un factieux d'insulter à la France entière, en lui supposant des répugnances sacriléges, à cette

autre chambre, que tant d'esprits frivoles ont cru vouer au ridicule, en la nommant *chambre muette.*

Le prince lui adresse une proposition de loi.

Elle nomme une commission pour en faire l'examen et pour lui exposer ensuite les motifs sur lesquels sera fondée la proposition de l'admettre ou de la rejeter.

Des commissaires du Gouvernement discuteront l'avis de la commission.

La loi proposée sera examinée, sous tous ses aspects, d'autant plus pleinement, que chaque membre aura pu aller communiquer à la commission ses idées personnelles.

Le pour et le contre seront plaidés avec calme, avec décence, avec une dignité vraiment législative.

Enfin, ce débat solennel terminé, chaque membre ira donner en silence son avis individuel, et le sort de la loi sera fixé par le dépouillement des votes.

Est-il rien qui satisfasse plus pleinement la raison d'un homme de bien? Que faut-il de plus pour remplir aux yeux de la sagesse toutes les conditions d'un bon système représentatif?... Rien dans la chambre même. Au-dehors, il manque autre chose; mais dire ce que c'est, sans préparation, serait compromettre

l'une des plus importantes questions qui puissent être élevées sur le régime représentatif ; je m'en abstiens, ne pouvant entrer ici dans tous les détails qu'exigerait sa solution, et je reviens à la cour des comptes, sans renoncer à m'occuper de cet objet.

Mais la cour des comptes, dont plusieurs de ses membres originaires me reconnaissent comme le premier créateur, est une conception impériale ; cela m'avertit de ne pas pousser ce chapitre plus loin.

CHAPITRE III.

Régime Impérial.

Buonaparte, conduit comme par la main à rétablir à son profit le pouvoir d'un seul, après avoir prêté l'oreille à des propositions plus conformes aux vœux de la France, étourdit les révolutionnaires, qui, voyant échapper de leurs mains le fruit de dix ans de travaux, ne songèrent même pas à défendre le peu qui restait encore à la démocratie des sanglantes conquêtes qu'elle avait faites sur l'aristocratie et sur la Royauté.

Les royalistes, de leur côté, étonnés d'abord

de cette métamorphose qui les blessait au cœur dans leur affection la plus chère, comprirent bientôt qu'un gouvernement militaire retremperait les ressorts de l'autorité royale, et était une transition nécessaire au retour des Bourbons.

Rien ne fit donc obstacle au Sénatus-Consulte, qui, en quelques lignes, changea la face du monde entier en changeant celle de la France, jusqu'alors mise hors de la communion européenne.

Mais comment façonner de nouveau aux formes de la monarchie une nation sur laquelle avait été promené le niveau de l'égalité, et qui semblait avoir perdu jusqu'à la trace de ses anciennes mœurs?

Il est curieux de voir par quels degrés l'empereur de nouvelle fabrique s'éleva au-dessus de l'orgueil républicain, qui, après lui avoir concédé l'objet principal, s'amusa à lui disputer quelques accessoires insignifians.

On n'a signalé nulle part jusqu'ici ces misérables luttes que le nouveau Monarque eut à soutenir contre l'esprit de corps, pour établir, dès l'abord, l'étiquette de sa cour. Je vais remplir cette lacune.

Bien éloignés de cette absurde indépendance qu'ils tiennent aujourd'hui des principes extra-

vagans qui, selon eux, doivent régir la presse périodique, tous les journaux étaient à sa dévotion; malheur à celui d'entr'eux qui eût osé un seul instant se constituer en inimitié déclarée contre son gouvernement, ne pas recevoir le ton de son journal officiel, et signaler les infidélités savamment calculées de celui-ci!

Mes liaisons avec les principaux personnages de cette époque m'ont fourni, à ce sujet, certaines particularités qu'un jour, sans doute, d'autres Mémoires développeront plus que je n'ai pu le faire dans les notes que j'en ai recueillies, pour ainsi dire, à la dérobée; tout succinctes qu'elles se retrouvent dans mes cahiers, elles ne seront cependant pas sans quelque intérêt.

Le 22 mai 1804, tous les corps vinrent complimenter l'Empereur, à l'occasion du Sénatus-Consulte qui l'avait élevé sur le trône.

« Ce nouveau titre, lui dit le président d'un » de ces corps, n'ajoute rien, sans doute, à » votre gloire; elle est indépendante du trône; » vous ne la devez ni à la force des circons» tances, *ni au hasard de la naissance*, *ni aux* » *services de vos aïeux*. »

Ce discours avait été arrêté en séance secrète du corps au nom duquel il devait être prononcé: il parut le lendemain dans le *Moni-*

teur, mais purgé du compliment philosophique qui félicitait l'Empereur d'être le premier de sa race et de *ne rien devoir à l'illustration de ses aïeux*.... Oh! que l'art de faire des phrases est plaisant! On vous dit le pour et le contre avec la même emphase et le même sérieux.

Ce fut d'après cette petitesse que, quelques années après, on vit exposer au salon du Louvre un portrait du père de Napoléon, dont le costume et les décorations militaires formaient le mensonge historique le plus complet et l'anachronisme le plus bouffon que jamais ait pu inventer la basse flatterie des cours et supporter l'orgueil de la toute-puissance.

Lorsque, d'après le recensement des votes du peuple français, la couronne impériale fut déclarée héréditaire dans la descendance masculine de Napoléon Ier., il y eut lieu à renouveler la cérémonie des félicitations portées au pied du trône par tous les corps de l'État. Ce fut bien autre chose pour amener enfin l'étiquette au point de perfection qu'elle n'avait pu atteindre jusqu'alors!

La qualification de *votre majesté* avait bien été employée dans les formules de la cour; mais personne encore n'avait pris, vis-à-vis du *majestueux* souverain des Tuileries, la qualité de *son très fidèle sujet*.

Le pas était difficile; il fallait trouver quelqu'un qui consentît à donner l'exemple en le franchissant le premier. Cette complaisance et quelques autres furent payées neuf cent mille francs. Cinq cent mille francs furent offerts à un autre orateur, qui les refusa, et qui se renferma dans l'exécution passive des résolutions du corps dont il était l'organe, ce qui ne lui nuisit pas dans l'esprit du maître, lequel un jour dit de celui-ci, à Cambacères : « Je fais le plus grand cas de cet homme-là; c'est le seul de tous nos gens en place que je n'ai pu gagner par de l'argent (1). »

---

(1) Buonaparte était-il sincère en s'exprimant ainsi? n'était-ce pas plutôt un calcul de sa politique, pour se donner un air de magnanimité, qui ne lui coûtait rien, puisque ses faveurs, toutes pour ceux qui *se laissaient gagner*, et dont il ne devait pas *faire cas*, s'il était conséquent, ne se portaient jamais sur ceux dont il *estimait* le caractère indépendant et incorruptible?

Il s'exprima de la même manière sur le sénateur Lanjuinais, dans une circonstance bien remarquable.

On avait à délibérer dans le sénat, sur la proposition de donner au consul à vie, le titre d'empereur héréditaire. Je fis, à cette époque, une visite au sénateur Lanjuinais et à plusieurs autres, ce qui m'arrivait toutes les fois qu'il y avait quelque chose de remarquable sur le tapis, afin de pouvoir raisonner *mes prix courans* au chevalier de Vernègue. Je le trouvai seul, venant de terminer le discours qu'il se proposait de prononcer au sénat contre cette proposition; il m'en offrit la lecture, que j'acceptai avec empressement. Il le prononça devant moi comme s'il était à la tribune du sénat; je ne saurais rendre l'impression qu'il me fit; je crus entendre

Ce fut le 1er. décembre 1804 qu'eurent lieu les félicitations faites à l'Empereur sur le résultat du recensement des votes.

Avant d'être admis dans la salle du trône, la grande députation du corps législatif et le tribunat en corps s'étaient réunis dans une autre salle, où un maître des cérémonies vint les prendre successivement.

Démosthène tonnant contre Philippe. Dans mon ravissement, je lui sautai au cou, et, le pressant dans mes bras, je le remerciai du plaisir qu'il m'avait causé, l'encourageant à espérer que le sénat ne serait pas sourd à cette vigoureuse opposition contre la tyrannie prête à éclore, et qu'il aurait la gloire de l'avoir étouffée dans son germe.

Ce discours fut prononcé et produisit un grand effet; mais il n'empêcha pas la résolution du sénat en faveur de l'érection d'un trône impérial, et pas un mot n'en fut perdu, pour être, le jour même, transmis à Buonaparte.

Cependant, peu de jours après, le sénateur Lanjuinais, je ne sais plus pour quel intérêt de son corps, eut à se rendre auprès de l'empereur. Il le trouva avec un conseiller-d'état, en discussion sur un objet que ma mémoire ne me rappelle pas, mais qui est ici sans importance. Le grand homme faisait face à la porte d'entrée, le coude appuyé sur la cheminée; le conseiller-d'état était en face de lui. A mesure que Lanjuinais parut, il dit à haute voix au conseiller-d'état : « Je ne suis pas de cet avis, Monsieur; tenez, je m'en rapporte au sénateur Lanjuinais, *qui est l'homme de France que j'estime le plus.* » Et on exposa le cas à Lanjuinais... Le reste n'est plus mon affaire.

Assurément, cette *estime pour Lanjuinais*, après son discours au Sénat, est de la même espèce que *le cas qu'il faisait* de l'homme qu'il disait être le seul qu'il n'avait pu gagner par de l'argent.

M. de Fontanes fut admis le premier à la tête de la députation de son corps. Son discours est connu; on le trouve au *Moniteur* du lendemain *tel qu'il fut prononcé*, et, *pour la première fois*, Buonaparte, du haut de son trône, entendit cette qualification de SUJETS, que se donnèrent, vis-à-vis de lui, les membres de son corps législatif *par l'organe de leur président.*

Lorsqu'arriva le tour du tribunat, le maître des cérémonies, qui se présenta au président de ce corps, ne manqua pas de faire remarquer à celui-ci, tout en s'acheminant vers la salle du trône, *que M. de Fontanes venait d'employer*, *dans son discours*, *la formule*, *inusitée jusqu'alors*, VOS FIDÈLES SUJETS LES MEMBRES DU CORPS LÉGISLATIF. Il ajouta, qu'il lui avait été recommandé de prévenir celui qu'il allait introduire, que cette formule devait être suivie dans tous les discours adressés à l'Empereur.

A ces mots, le président s'arrête, tout le cortége qui le suivait en fait de même, et une explication a lieu.

Il déclare que tous ses discours lui sont dictés par le tribunat, dans une séance secrète; qu'il ne pouvait les prononcer que tels qu'ils avaient été délibérés, sans y changer un mot; qu'ainsi, si l'on insistait pour l'emploi de la

formule indiquée, il ne pouvait se dispenser de se retirer avec son corps pour en délibérer. « Vous pouvez prendre cela sur vous, lui dit le maître des cérémonies; *M. de Fontanes a ouvert la voie;* vous n'avez plus qu'à y marcher après lui. — Non, Monsieur, lui répliqua le président; je perdrais à jamais la confiance de mon corps, et l'Empereur, qui connaît, d'ailleurs, mon attachement pour lui, a besoin que je la conserve. »

Le maître des cérémonies trouva, non sans raison, plus d'inconvénient à la retraite proposée qu'à la suppression de la formule, pour laquelle il insista cependant, se flattant, jusqu'au dernier moment, qu'une dernière réflexion déterminerait l'orateur à en faire usage.

Cet espoir fut trompé.

« Sire, dit Fabre de l'Aude, le tribunat vient » présenter à Votre Majesté, etc. »... Cependant, le lendemain on lut dans le *Moniteur :* « Sire, *vos fidèles sujets les membres du tri-* » *bunat*, etc. »

Dès le jour même, le président de ce corps fut obsédé des réclamations, des plaintes, des reproches de tous ses collègues, qui ne digéraient pas cette qualification de *sujets* que leur organe leur avait donnée. On courût au bureau du *Moniteur* pour avoir la clef de cette

infidélité, Fabre de l'Aude lui ayant envoyé son discours *tel qu'il l'avait prononcé.* On apprit qu'un ordre du château y était arrivé, bien avant dans la nuit, pour opérer le changement dont on se plaignait; mais cet ordre avait été exécuté si gauchement, que le *Moniteur* lui-même portait l'accusation matérielle de la supercherie.

Il aurait fallu dire : « Vos fidèles sujets *viennent;* » au lieu de cela on lit : « Vos fidèles sujets les membres du tribunat *vient*.... » Ce petit bout d'oreille *échappé par malheur* apaisa tout-à-coup la colère du corps contre son président; on voulut protester, réclamer, faire insérer un *erratum* au *Moniteur;* cette répugnance finit par s'amortir; le mot était lâché; il resta, et la formule fut consacrée.

Il y avait là déjà de quoi dégoûter Buonaparte de conserver ce corps turbulent, rouage tellement inutile, que rien ne le remplaça, lorsque la taquinerie de quelques orateurs amena enfin l'heure de sa dissolution.

Cependant, en le supprimant, Buonaparte sentit la nécessité de museler ceux des tribuns qui avaient le plus marqué dans l'opposition qu'il s'était vu forcé d'abattre d'un coup de sabre. Il chercha à les consoler, pour s'éviter d'avoir à punir des résistances individuelles, qu'il aurait certainement ménagées encore moins que la résistance de corps qu'il venait d'é-

touffer, mais que, dans l'intérêt même de son pouvoir non encore affermi, il préféra détruire dans leur germe, en affublant de sa livrée les mécontens qu'il avait faits.

Tous ses ministres furent mis à contribution, partout où un tribun put être fourré, il l'y fourra. Le principe de l'érection d'une chambre des comptes était arrêté; son organisation coïncida avec la suppression du tribunat; il y jeta les tribuns en masse. Tous s'étaient portés vers ce nouveau débouché; avocats, médecins, etc., tout courut assiéger la porte de la chambre des comptes; il y fallait des calculateurs, des financiers, des hommes d'autant plus capables, que tout était à créer dans cette institution; mais le moyen de songer à cela! l'essentiel était de se débarrasser des ex-tribuns; je fus donc écarté par la foule.

Plusieurs des élus m'en témoignèrent des regrets, et des regrets sincères, des regrets plus vifs que ne le fut le mien. Je citerai entr'autres le médecin Carré, avec lequel j'avais été très lié à Lyon, et qui ne me quitta plus du moment qu'il eut la promesse d'une place de maître, ne pouvant se persuader que je ne serais pas son collègue. Pénétré de son insuffisance, il comptait sur moi pour lui apprendre son futur métier; il fut désolé, quand il perdit cette espérance.

Ainsi la cour des comptes dut au hasard les hommes de mérite qui lui donnèrent la première impulsion; parmi eux, s'y virent poussés d'autres hommes, auxquels je n'aurais pas confié le compte de ma blanchisseuse, et ce fut à ces hommes que celui dont le général Lacuée avait dit, ce qu'on a lu, page 371, se vit sacrifié.

Je ne tardai pas à m'en féliciter. Une place plus convenable pour moi, et à laquelle aussi je convenais bien davantage, s'offrit à mon émulation. Les impôts indirects, dont personne ne méconnaissait que j'avais contribué, plus que qui ce fût, à amener la résurrection, et à l'administration desquels le ministre Gaudin reconnut et m'avoua à moi-même que j'avais des titres que nul ne pouvait égaler, et que je serais d'une utilité supérieure, les impôts indirects, dis-je, furent rétablis. Il fut question d'en organiser la Régie : je me mis sur les rangs pour une place de régisseur, ce qui n'eût été autre chose que me remettre dans la voie d'où la révolution m'avait chassé.

Je m'étais persuadé qu'on prendrait pour modèle l'administration de l'ancien régime ; je ne supposai pas qu'il ne serait question de nommer trois régisseurs, que pour en faire les premiers commis d'un directeur-général, et que ce directeur-général serait un conseiller-d'état qui n'aurait pas les premières notions d'une administration de ce genre.

Lorsque cela me fut connu, le ministre Gaudin me présenta comme presque impossible de me réserver une des trois places de régisseur. A la vue de la position subordonnée où elle m'aurait mis, je me sentis très refroidi sur la demande que j'avais faite d'être attaché à la Régie ; aussi, lorsque ce ministre, cherchant de bonne foi à me consoler de la perte de cette perspective, m'offrit une direction dans les départemens, lui répondis-je (il vit encore, il est au nombre des souscripteurs qui ont favorisé la publication de mes Mémoires ; il se rappellera quelle fut l'expression de mon refus) : « Monseigneur, dans une Régie des impôts indirects, il me faut la première place ou aucune. »

Son Excellence me prit au mot : j'en aurais fait de même à sa place. Je n'étais pas oisif

alors, comme on le verra dans le chapitre suivant, et ce fut un malheur pour moi; car je n'aurais point refusé une direction, et une direction alors était une place bien préférable à une place de régisseur.

Mon frère, à cette époque, occupait, à Draguignan, l'emploi de percepteur et celui de garde-magasin des vivres, position que je lui avais procurée, et qui m'avait paru devoir lui suffire. La création d'une Régie, à laquelle il avait appartenu comme moi, lui fit désirer d'y être employé. Il m'écrivit pour que je lui fisse donner une inspection. Si son désir m'eût été connu plus tôt, j'aurais accepté, pour lui, la direction qui m'avait été offerte; mais déjà le ministre était engagé pour toutes ces sortes de places lorsque je vins lui en demander une pour mon frère; je fus obligé de me rabattre sur une inspection, et il m'invita à en former la demande, sans s'engager à y satisfaire, mais me promettant de faire pour cela tout ce qui dépendrait de lui.

J'ai eu, de tous les temps, des rapports agréables avec les bureaux du ministère des finances; j'y ai joui, et quoique chaque année j'y perde des amis, j'y jouis encore de quelque considération; j'en profitai lors de la création des perceptions à vie; plus de quarante de ces places ont été données à des amis que j'ai produits au ministère, où ils n'ont eu d'autre appui que moi : cela explique assez comment mon frère avait obtenu celle de Draguignan, qu'il m'avait désignée comme celle qui pouvait le plus le rapprocher de son village de Belgenciers, pour lequel il a une passion qui souvent lui a été funeste, témoin sa détention au fort La Malgue, mais dont il n'a pu encore se détacher.

Dans la circonstance actuelle, je mis à contribution ces rap-

ports avec les bureaux du ministère, pour être informé à temps de la progression des travaux de l'organisation de la Régie. Je logeais à l'extrémité du faubourg du Roule, d'où je ne venais me lancer dans le tourbillon de Paris que de loin en loin, tout au plus une ou deux fois par mois; il me fallait des motifs puissans pour me tirer de ma retraite, l'une des plus agréables de la capitale. Je laissai donc agir les intrigues dont Paris était le théâtre, et la foule des prétendans se disputer les places de la nouvelle Régie, attendant l'avis de mes amis du ministère pour n'agir pour mon frère qu'au dernier moment.

Cet avis me parvint. La nomination des inspecteurs allait se faire, ou plutôt, on pouvait la considérer comme faite. Le ministre ayant eu la main forcée par tous les entours de l'Empereur, et par l'Empereur lui-même, avait déjà pris des engagemens qui devaient me faire craindre que mon frère, n'étant protégé que par moi et par ses anciens droits, ne pût être du nombre des élus.

Mon sang bouillonna à la lecture de cet avis. « Nous verrons ça demain, dis-je à ma femme et à ma mère : le ministre m'entendra. — Ne va pas te faire une affaire! me dit ma mère. — Laissez-le faire, dit ma femme. — Oui, ma bonne amie, lui répliquai-je en l'embrassant; qu'on me laisse faire. Mon frère sera inspecteur, ou j'y perdrai mon nom. »

Dans ce temps-là, le ministre des finances donnait des audiences publiques, dont il est nécessaire que je fasse la description avec quelques détails.

Un guéridon, placé au milieu de la pièce qui suit l'antichambre, servait au secrétaire-général, qui s'y plaçait debout en face des croisées, à recueillir les papiers que le ministre ramassait pendant l'audience commençant à midi. La foule des pétitionnaires s'y amoncelait jusqu'à cette heure-là et remplissait la salle sans ordre. Un peu avant l'ar-

rivée du ministre, un huissier invitait cette foule à se placer en cercle, laissant un grand espace vide, au milieu duquel se placerait le secrétaire-général debout devant son guéridon. Lorsque s'ouvraient les deux battans de la porte qui conduit au cabinet du ministre, l'huissier criait à haute voix : Monseigneur! et Son Excellence arrivait, suivie d'un petit commis, qui apportait au secrétaire-général les papiers que le ministre lui remettait, lorsqu'il en avait les mains pleines, et d'un gendarme qui, à deux pas de lui, faisait, à sa suite, le tour du cercle, que Monseigneur expédiait en une heure ou une heure et demie.

Monseigneur écoutait le premier pétitionnaire qui se trouvait à sa gauche près de la porte, et, allant de l'un à l'autre, en parcourant le cercle, il rentrait dans son cabinet lorsqu'il était arrivé au dernier près de la porte à droite, et qu'il l'avait expédié.

Cette forme d'audiences était extrêmement gênante, puisque chacun avait pour auditeurs tous ses voisins de gauche, et qu'il n'y avait aucun moyen de fixer l'attention du ministre par une discussion suivie, dont il pût retenir quelque chose; tout devait donc résulter de ce qui était écrit dans la note à remettre à Monseigneur; l'envoi de cette note par la petite poste ne différait donc pas de la remise qu'en faisaient ceux qui attachaient de l'importance à cette parade de popularité : aussi n'avais-je vu ces audiences qu'une fois; mais, dans le coup d'éclat que j'imaginai de faire en faveur de mon frère, cette forme ministérielle fut la base de ma combinaison, et je sus en tirer parti.

Lorsque j'arrivai, le ministre n'avait pas paru. Mon plan était de n'arriver que pendant sa tournée, d'attirer en entrant ses regards sur moi, et de fixer son attention; je me retirai, et j'allai dans le bureau d'un de mes amis lui demander asile,

lui annonçant que j'allais donner à son patron un plat de mon métier, et que, quels que fussent ses engagemens, mon frère serait inspecteur.

Au bout de [illegible] minutes, je remontai à l'audience. Monseigneur avait déjà expédié cinq ou six pétitionnaires qui avaient reçu de lui cette promesse, la même pour tous. « Je ferai ce que je pourrai. » Cent cinquante ou cent soixante prétendans étaient rangés en cercle, leur note à la main. Moi, je n'avais point fait de note, mon plan portait que je la ferais sur la place même.

En arrivant, au lieu de prendre place dans le cercle, je traverse avec vivacité l'espace vide, et je vais droit au guéridon, où, sans regarder le secrétaire-général, sans dire un mot, je prends, devant lui, sur sa table, une feuille de papier blanc, j'en déchire un carré, je prends la plume, et j'écris ces mots :

Note. « Je prie instamment Monseigneur le ministre des » finances de ne pas oublier la demande que j'ai faite pour » mon frère, le jeune, d'une place d'inspecteur dans les droits » réunis, puisqu'il n'y a pas de disponible d'autre place qu'il » puisse accepter dans cette administration. » Je mets de la poudre sur ces lignes signées de moi, je plie mon carré en deux, et sans adresser ni un mot ni un regard au secrétaire-général, je vais me placer entre celui auquel le ministre parle et son voisin immédiat; je repousse celui-ci de mon bras gauche; il a la bonté de me faire place, et le ministre, qui, plusieurs fois, avait observé ma manœuvre, arrive à moi.

Il avance sa main pour prendre ma note; je la lui remets. « Veuillez lire cette note, lui dis-je, Monseigneur, elle n'est pas longue. » Il la lit, la place sur celles dont il a déjà la main pleine, remet son paquet au petit commis, et m'ayant dit : « Je ferai ce que je pourrai, » il fait un pas pour aller à mon voisin

de gauche.... Je l'arrête par le bras, et prenant un ton sérieux, je lui adresse ces paroles, mon verbe s'élevant à chaque syllabe, comme la gamme, de telle sorte, qu'avant d'être au milieu de ma période, ma voix eût été entendue de la cour : « Monseigneur, il y a dix ans que mon frère et moi, nous » étions attachés à l'ancienne Régie générale des aides, dont » aujourd'hui, et Votre Excellence le sait, je serais régisseur- » général, si la révolution n'eût pas fermé notre carrière. Il y » a dix ans qu'on nous dit que des vues d'intérêt général or- » donnaient la suppression de nos emplois dans lesquels nous » avions consumé notre patrimoine et les plus belles années » de notre vie. Nous fîmes, non pas sans regret, mais du » moins sans nous plaindre, le sacrifice qu'on exigea de nous. » On nous consola : on nous dit que, si jamais l'Etat avait » encore besoin de nos services, nous serions rappelés et dé- » dommagés. Aujourd'hui, ces mêmes droits réunis, qu'on a » commis la faute de supprimer, on les rétablit! Cette même » régie, dont on nous a expulsés, on la ressuscite!.... De quel » droit y appelerait-on à notre préjudice des gens qui n'y ont » aucun titre? (Et je promenai mon regard sur tout l'audi- » toire.) — Monsieur, me dit le ministre, vous avez prétendu » à la première place; il n'a pas été en mon pouvoir de vous » la donner. — Oui, Monseigneur, telle a été ma prétention. » La première place, en effet, m'était due. Mais félicitez vous : » ce n'est pas pour moi que je me présente à vous, c'est pour » mon frère, le jeune. Félicitez-vous de ce qu'il se contente, et » que je me contente pour lui d'une place d'inspecteur. Cette » place, je vous la demande avec la fermeté que me donnent » de justes droits, et avec la confiance que je dois à votre jus- » tice. Au reste, Monseigneur, c'est à tort que j'insiste, et je » vous prie de m'excuser. Je ne vous dois que des remercî- » mens. Vous venez de me dire que vous feriez ce que vous

» pourriez. La nomination des inspecteurs vous est dévolue ;
» vous pouvez donc nommer mon frère, donc il est déjà ins-
» pecteur *in petto ;* donc il ne me reste plus qu'à vous remer-
» cier. Je vous remercie, Monseigneur ; je prends congé de
» Votre Excellence, et je vais profiter du courrier de ce jour
» pour annoncer à mon frère qu'il est inspecteur. Monseigneur,
» j'ai l'honneur de vous saluer.... » Je fis ma révérence, et je sortis.

Immédiatement après l'audience, le ministre fit appeler M. Legrand, premier commis des finances, chef des contributions directes, de qui il me savait connu, et il lui demanda mon adresse, pour m'envoyer la commission de mon frère, qu'il venait de donner l'ordre d'expédier de suite, et de lui apporter toute timbrée, pour qu'il ne lui restât plus qu'à la signer. M. Legrand ne sut pas lui donner au juste mon adresse ; mais il lui indiqua M. Millié, comme pouvant le suppléer ; M. Millié fut appelé. « Savez-vous l'adresse de M. Fonvielle, lui dit le ministre ? — Oui, Monseigneur. — J'ai un pli à lui envoyer par une ordonnance, donnez-la moi.—Si Monseigneur veut me confier ce pli, il l'aura dans deux heures, car précisément aujourd'hui je dîne chez lui. — C'est très heureux !.... » Le ministre sonne, il envoie l'huissier presser l'expédition qu'il a demandée ; elle lui est apportée, il la signe, ordonne de la mettre sous un pli avec une lettre d'envoi, et de remettre ce pli à M. Millié. Celui-ci se retire.

Peu de momens après, M. Fabre de l'Aude arrive pour un objet quelconque chez le ministre : il va nous dire lui-même ce qui acheva le dénouement de cette scène *dont les acteurs sont encore vivans....* Je serais presque tenté de croire que je porte bonheur à ceux qui m'aiment ou de qui j'ai à me louer.

J'étais rentré chez moi un peu fier de ma scène au ministre, mais non pas tout à fait rassuré sur son résultat. A quatre

heures et demie, Millié, sur lequel je comptais, arrive suivi de Fabre de l'Aude que je n'attendais pas, et qui venait dîner avec moi. Je reçois le pli du ministre, j'y trouve un billet sans signature, ainsi conçu : « Le ministre des finances s'empresse » d'adresser à M. de Fonvielle l'aîné, la commission d'inspec- » ter à Mende, dans la régie des droits réunis, pour Monsieur » son frère, le jeune. Il lui renouvelle l'assurance de sa consi- « dération particulière. » La commission annoncée était jointe au billet. J'appris alors ce qui s'était passé après ma retraite. J'ai dit ce qui concerne Millié; laissons parler mon autre convive.

« Le ministre, en me voyant entrer, me dit que je venais » à propos pour apprendre une algarade que venait de lui faire » un de mes amis. Je lui demandai qui c'était : C'est votre diable » de Fonvielle; et il m'a raconté, d'un bout à l'autre, la scène » que vous lui avez faite. — J'ai été, m'a-t-il dit, sur le point » d'ordonner à mon gendarme de l'arrêter; mais je me suis » retenu, et j'ai réfléchi qu'encore valait-il mieux lui donner » une inspection pour son frère, et c'est ce que j'ai fait. Le » travail des commissions ne pouvant avoir lieu avant deux » ou trois jours, j'ai fait expédier la sienne de suite, ainsi il » n'aura pas à se plaindre, son frère aura été le premier » nommé. » Un rire aux éclats nous saisit tous, et ce mouvement de gaîté se répandit sur le reste de la journée. Cependant Fabre de l'Aude me catéchisa sur mon coup d'éclat. « Qu'auriez-vous fait, me dit-il, si le ministre vous eût fait arrêter? — C'était impossible! au bout du compte, aurais-je été pendu pour cela? — Qu'auriez-vous fait? Voilà ma question. — J'aurais vu ce qu'il eût fallu faire : Selon le vent la voile. — Vous auriez été bien penaud! — Pourquoi donc? — Supposez que le gendarme vous eût mis la main sur le collet!.... — Mon cher ami, je n'admets jamais des suppositions de ce genre. J'ai

réussi, j'ai donc bien fait. Si la chose eût tourné autrement, j'aurais vu, je vous le répète, ce que j'aurais eu à faire; il est impossible que je prévoye de sang-froid, après l'événement, comment j'aurais été inspiré, dans la chaleur de l'action, et si elle eût été dénouée d'une autre manière. »

Puisque je me propose d'accumuler, dans ce chapitre, tout ce qui est étranger à ma vie active, pendant laquelle j'ai eu peu de ces sortes de rapports avec la haute administration, reprenons quelques omissions. Ma tête est encore plus pleine que mon journal, qui, par son laconisme ou sa prolixité, exprime les diverses positions, tantôt laborieuses à l'excès, tantôt complètement oisives, où je me suis trouvé.

Lors de la création des préfectures, une liste énorme fut faite de ceux qui y prétendirent ou que le gouvernement y plaça de lui-même comme devant y prétendre. Le consul Lebrun fut chargé de réduire cette liste à deux cents candidats, parmi lesquels le ministre de l'intérieur ferait son choix définitif, qu'il soumettrait au premier consul.

Toute la députation de l'Aude, en corps, alla me demander au consul Lebrun pour son département, et se fit accompagner de M. Portalis qui, depuis, devint ministre des cultes. Je n'ose répéter ce que dit de moi cet homme respectable qui m'honorait de son estime. Il ne vit plus : quoique son non moins vénérable ami, M. Fabre de l'Aude, ait entendu sur quoi il appuyait sa recommandation, pour me permettre de le répéter dans ces mémoires, je voudrais (et je le voudrais par un motif encore plus doux pour ma reconnaissance) qu'il pût

dire à tout venant, que ce que j'écrirais, dans ce cas, est sorti de sa bouche. Je me borne à dire que je fus placé par le troisième consul sur sa liste réduite.... Mais Lucien Buonaparte, ministre de l'intérieur, avait pour secrétaire-général un de nos ardens patriotes de Marseille. On conçoit que passer par cette filière, était peu facile pour moi; cependant, je ne puis dire ce qui en serait advenu, si je m'étais donné le temps de mettre à l'épreuve cet homme nécessairement peu disposé en faveur de l'ancien secrétaire de la section Saint-François, qui l'avait expulsé du club.

Les nominations se firent par séries de département, mélangées de ceux du midi, du nord, de l'est, de l'ouest et du centre. Dans la première se trouva le département des Bouches-du Rhône, auquel je portai de tout temps un intérêt dont on trouve des traces dans tous mes écrits, quoique jamais personne n'ait paru m'en savoir quelque gré; je lus la liste des premiers élus, et je vis que Marseille avait pour préfet civil Charles Lacroix, avec lequel j'avais eu des prises très vives au Conseil des Cinq-Cents, et pour préfet de police Lecointre Puyraveaux, commissaire au tribunal de cassation, dont on a vu la conduite envers les détenus du fort La Malgue, lorsque j'y poursuivais leur mise en liberté.

« Quoi! m'écriai-je à la lecture du décret de nominations, je serais le collègue de ces deux hommes! Je devrais ma nomination à ceux qui ont fait un tel choix! Je n'en veux pas. Dussé-je en souffrir comme Job, que les consuls cherchent d'autres préfets que moi! Sur-le-champ j'écrivis au premier consul en ces termes :

« Citoyen premier consul, lorsque j'ai fait au Gouvernement
» l'honneur de lui offrir mes services, il avait ma confiance; car
» il n'est pas dans mes principes de demander sa confiance à
» quelqu'un qui n'aurait pas la mienne. Depuis lors, j'ai vu les

» choix qui ont été faits; j'ai jeté mes regards vers le Midi; j'ai » vu quels sont les hommes auxquels ses destinées ont été confiées. » Je me rends justice; je ne mérite pas d'avoir de tels collègues, » et je vous prie de me rayer de la liste de tous prétendans, » passés, présens et futurs. »

Fabre de l'Aude me blâma; le général Sahuguet m'approuva; M. le comte de Valence prétendit que je n'avais pas le droit de m'exprimer ainsi, et qu'un simple particulier *ne pouvait faire honneur à un Gouvernement* en lui demandant sa confiance. « Auriez-vous tenu, me dit-il, un pareil langage dans l'ancien régime? — Non, Monsieur le Comte, lui répondis-je, et cela par plusieurs motifs; le premier, c'est que le Gouvernement d'alors n'avait pas besoin que qui que ce fût lui donnât autre chose que son obéissance, tandis que celui-ci a besoin que chacun, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, lui donne son consentement. Aller vis-à-vis de lui jusqu'à la confiance, c'est lui faire honneur, et, s'il ne le sent pas, c'est qu'il n'en est pas digne. »

J'eus occasion de juger de l'effet qu'avait produit cette lettre lors de la nomination des percepteurs à vie que l'Empereur se réserva. Il avait une nombreuse clientelle, c'est-à-dire une foule d'hommes auxquels il cherchait l'occasion de donner une position. Il les avait classés suivant leur importance; leurs noms, écrits sur des petits carrés de papier, étaient distribués dans des cartons où il allait les prendre pour les donner à ses ministres, afin qu'ils les substituassent, sur les tableaux des nominations, à ceux qu'ils venaient proposer. « Que vaut telle place, demandait-il? — Sire, répondait le ministre, 4,000 fr., 6,000 fr., 20,000 fr., 30,000 fr., selon les cas. — Un moment, répliquait-il... » Il allait au carton relatif à la valeur qui était déclarée; il en tirait son petit carré de papier, et, souvent même sans demander qui il allait faire rayer, il disait au mi-

nistre : « Mettez cet homme-là sur votre tableau; c'est celui que je nomme. » Il n'y avait pas à répliquer; le ministre prenait la plume, et cet homme, qu'il avait ignoré jusqu'alors, était inscrit au nombre des élus.

Ce fut ainsi que mon Thiers, déjà réduit, à cette époque, à postuler une petite place, obtint la perception de Beaucaire, pour laquelle je lui avais rendu le service de le mettre en mesure de fournir son cautionnement, m'étant emparé de ses derniers débris, que je refusai de lui rendre jusqu'au moment où il fallut les verser à la Caisse d'amortissement.

J'avais obtenu de M. Millié, de M. Legrand et du ministre, que mon frère serait proposé à l'Empereur pour la perception de Draguignan. Il fut compris sur une liste très nombreuse, et quelques changemens y eurent lieu de la manière que je viens d'expliquer. Lorsqu'il fut question de Draguignan, l'Empereur, jugeant qu'un chef-lieu de département devait être un poste passable, demanda au ministre ce qu'il pouvait valoir. Le ministre lut la colonne consacrée à cette indication. « J'ai quelqu'un pour cette place, lui dit l'Empereur » ; il alla prendre un petit carré de papier dans le carton correspondant, et le présentant au ministre, qui déjà avait pris la plume, il lui commanda de le copier sur son tableau.... Heureusement il lui fit cette question : « Qui aviez-vous mis là ? » Le ministre, saisissant l'occasion de défendre son ouvrage, lui nomma mon frère, et lui dit que c'était à cause de moi, dont il lui fit l'éloge, qu'il avait fait ce choix, d'ailleurs très convenable, mon frère ayant aussi des titres très réels. L'Empereur reprit son carré de papier, réfléchit deux secondes, et répondit au ministre en ces termes : « Celui-là doit rester ; c'est le frère d'un homme que j'estime beaucoup. » Ce fut Fabre de l'Aude, auquel le ministre, qu'il voyait tous les jours pour sa nombreuse clientelle, avait raconté cette scène, qui me fit connaître ce jeu de la fortune.

« Vous voyez bien, me dit-il, ce qu'a produit votre diable de lettre. Buonaparte place votre frère ; vous obtiendrez pour les vôtres tout ce que vous voudrez ; mais il se défiera toujours de votre tête. Il dit qu'il vous estime......, et il ne vous emploiera jamais. — Tant pis pour lui, lui répondis-je : je m'en moque, et je me passerai de lui. »

Thiers ne resta pas long-temps à Beaucaire. Il fit un vide dans sa caisse ; il fut emprisonné à Nîmes. Lucien Buonaparte rendit au comptable captif, le service qu'il avait reçu de l'accusateur militaire ; il le tira de là, mais ne fit pas autre chose pour lui. Ce fou vint chercher un asile auprès de moi ; il l'y trouva jusqu'à l'invasion de 1814, où il reparaîtra en scène. Sa fille alla se réfugier à Marseille, chez des parens, et s'y maria. Des deux femmes qu'il avait à ses trousses en revenant de l'armée d'Italie, l'une avait déjà pris son parti en femme de tête et d'honneur ; l'autre, douce comme un mouton, s'attacha à adoucir sa captivité, en partageant avec lui *le travail* de ses mains, et retourna ensuite en Italie, au sein de sa famille ; ses deux enfans se jetèrent, l'un dans les arts manuels, l'autre dans le militaire : c'est celui-ci qui a figuré si honorablement en Alsace, dans l'affaire de Caron.

La suite de cette nomination de mon frère aura sa place dans un autre chapitre ; celui-ci n'ayant pour objet que de dessiner ma contenance sous l'Empire, de tels détails y seraient déplacés. Voici tout ce que je puis en extraire :

N'ayant pu obtenir une direction d'emblée pour mon frère, je songeai à faire en sorte qu'on profitât des premières mutations pour lui en donner une. Le ministre s'y montra disposé. J'écrivis à M. Français de Nantes pour lui demander une au-

dience, malgré l'assurance qu'on me donnait que ce directeur-général n'en accordait à personne. Je n'eus point de réponse. Cinq jours après, je lui écrivis pour me plaindre de son silence. « Le petit commis, lui dis-je, que sans doute vous avez » auprès de vous pour répondre, même aux lettres importunes ou insignifiantes, mais que la décence, selon les gens, » empêche de laisser sans réponse, a oublié que j'ai eu l'hon» neur de vous demander un instant d'audience. Je vous prie » de l'en réprimander, et de lui ordonner de m'indiquer le » jour où vous voudrez bien me recevoir, etc. » Point de réponse encore. Cinq jours après, mon neveu Charles, que j'avais avec moi depuis deux ans, fut porteur d'une lettre de moi à M. Français de Nantes, dans laquelle je demandais réponse par le retour de mon émissaire. Je donnai l'ordre à mon jeune homme de ne pas démarrer des droits réunis qu'il n'eût cette réponse; et, au cas qu'on voulut l'expulser sans la lui donner, de m'envoyer un commissionnaire, à l'arrivée duquel j'irais le suppléer moi-même. C'était le même plan que j'avais suivi à Marseille pour le billet de logement. J'insistais dans ma lettre sur une audience immédiate; je n'en extrais que ce passage, qui suffira pour en donner une idée, et pour en faire apprécier le résultat. « Au reste, Monsieur, vous devez sentir qu'à nous » autres, gens du parterre, il nous reste au moins le droit » de siffler, et que nous ne sommes pas tenus de saluer *gratis* » les robes magistrales et les habits brodés ».... Mon neveu rentra une heure après, avec un rendez-vous de M. Français de Nantes, pour le lendemain.

M. Français de Nantes fut avec moi d'une politesse recherchée. Il s'excusa sur le poids accablant des lettres des solliciteurs, dont il était obsédé du matin au soir, et sur l'impossibilité physique de leur accorder une minute. Il me parla de ma demande pour mon frère comme d'une chose très difficile,

mais il me promit de ne pas la perdre de vue, formule banale dont je compris le peu de valeur; cependant comme les formes étaient en sa faveur, j'eus l'air de m'en tenir très satisfait, et je sortis déterminé à chercher ailleurs pour mon frère. Depuis lors, j'eus sept ou huit fois l'occasion d'écrire à M. Français de Nantes, pour des amis qui me forcèrent à surmonter, à cet égard, ma répugnance; jamais il ne remit plus tard qu'au lendemain la réponse extrêmement polie qu'il ne manqua pas une seule fois de me faire. Le diable, comme on dit, n'y perdait rien peut-être, et mes amis ont eu plus à regretter qu'à se louer d'avoir pensé à moi pour les recommander; il en est un pourtant, mais un seul, à ma connaissance du moins, qui ne fut pas mis dans ce cas. Dans la semaine, il obtint ce qu'il désirait, et M. Français de Nantes me fit l'honneur, en m'en informant, de me dire « qu'il s'estimait heureux d'avoir trouvé cette occasion de m'être agréable. »

Je n'en ai pas tant obtenu sous la restauration.

Une circonstance, que je saisis avidement, favorisa mon désir de retirer mon frère d'une carrière que je ne considérais plus pour lui que comme un cul-de-sac.

M. Vanlerberghe, munitionnaire-général des vivres, auprès duquel on verra plus tard quelle était alors ma position, dont je fus redevable au général Lacuée, avait à envoyer en Italie, en Corse, à l'île d'Elbe et dans la Sardaigne, un homme de confiance pour explorer les ressources qu'il pouvait en tirer pour son service de la marine. Je lui proposai mon frère, très capable en effet de remplir ses vues. Il l'accepta, me promettant pour lui, à son retour, une des bonnes places de son ad-

ministration. Mon frère se hâta d'accueillir la proposition que je lui en fis, et m'adressa sa démission, datée en blanc comme je la lui avais demandée, ayant soin de la laisser ignorer de tout le monde autour de lui. Mon but était de disposer à mon gré de l'inspection que je lui faisais quitter.

Une dame très respectable, ayant un de ses parens à placer, m'avait souvent prié de lui indiquer quelque chose qui lui convînt. « Le général Lacuée n'aura qu'à le demander, me disait-elle, pour l'obtenir; mais je ne sais où jeter mes vues. Vous, M. de Fonvielle, qui êtes si imaginatif, aidez-moi à indiquer quelque chose au général, qui ne veut agir qu'à coup sûr. » Je courus chez cette dame. « Une place d'inspecteur dans les droits réunis, lui dis-je, conviendrait-elle à M. votre parent? — Mon Dieu oui, je vais le faire appeler. » En deux minutes, son aimable jeune homme vint confirmer sa réponse. Alors je présentai la démission de mon frère, ignorée de M. Français de Nantes, et il fut convenu qu'elle serait remise au général Lacuée, lequel irait annoncer à son collègue, comme conseiller d'état, une vacance qu'il ne soupçonnait pas et dont il exigerait qu'il fût disposé en faveur de son protégé. Ce bon jeune homme reçut de suite sa commission, et partit peu après pour aller relever à Mende, mon frère, qui vint recevoir ses instructions à Paris, d'où il partit pour Bastia, sa ville d'asile pendant son émigration.

Le successeur de mon frère n'est pas resté là; appelé à une préfecture, place plus digne de ses talens et de son nom, il est encore aujourd'hui l'un des plus honorables administrateurs de la France monarchique, et membre réélu de la chambre actuelle des députés.

Buonaparte créa sa Légion-d'Honneur au commencement de 1804. Je renvoie à mes *Essais* du 14 juillet de cette même

année, pour connaître l'amélioration que je proposai dans cette institution. Je me borne à en extraire la lettre qui suit :

« Paris, le 14 floréal an 12.

» Fonvielle aîné, au citoyen Lacépède, membre du Sénat conservateur, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur.

» Citoyen grand chancelier,

» Je me mets sur les rangs pour être membre de la Légion-d'Honneur.

» Inébranlable dans mes principes, inaccessible à tout sentiment de crainte, comme à tout calcul d'intérêt personnel ; invariable dans ma conduite ; étranger à tous les partis ; voulant toujours le bien de mon pays ; montrant ce bien aux puissans du moment, lorsqu'ils semblaient le méconnaître ou hésiter de l'opérer ; indépendant au milieu de l'esclavage universel ; louant le bon, blâmant l'injuste avec impartialité ; depuis quinze ans, j'ai vu tout changer autour de moi, les hommes et les choses ; j'ai vu tous les élémens du bonheur public se confondre, s'entre-choquer, se détruire, se modifier, se déformer ; et enfin, après tant d'orages, toujours soumis aux lois sans servitude, toujours opposé aux factions sans prendre part à leurs excès, ayant constamment déployé ce courage de l'âme, si supérieur à ce courage du bout des bras, qui décide du sort des batailles, je me retrouve en harmonie avec les hommes et les événemens qui vont terminer la révolution.

» Telle est la force de la raison ! tel est l'empire des principes ! Ce que j'ai dit, il y a huit ans, au milieu de tous les dangers ; ce que je n'ai cessé de répéter depuis, au milieu de toutes les contradictions ; ce qui m'a valu la haine des méchans, les calomnies des factieux, aujourd'hui, ceux-là même qui m'en faisaient un crime, se font un mérite de le proclamer, à l'envi l'un de l'autre, comme l'unique fondement de la prospérité de la France, comme l'unique sauve-garde de la liberté des Français.

» C'est là, citoyen grand-chancelier, c'est là le titre sur lequel je m'appuie pour demander à être admis dans la Légion-d'Honneur.

» J'y ai des droits ; je les recommande à votre bienveillance, en laquelle j'ose espérer ; je les confie à votre justice.

« Les révolutions, ai-je dit en 1796 (1), les révolutions naissent
» de l'imprévoyance et de la faiblesse ; c'est l'imprudence et la pré-
» somption qui les commencent ; c'est la scélératesse qui les enve-
» nime, le crime qui les déshonore, l'aveugle obstination qui les
» prolonge, la lassitude qui les termine, la sagesse qui en cor-
» rige les effets ; et quel qu'en soit le résultat, ce sont toujours
» les honnêtes gens qui en profitent. »

» Je demande ma part des résultats heureux de la révolution de France.

» C'est mon tour d'être compté pour quelque chose.

» Je ne fus rien durant nos troubles, ainsi me l'avait ordonné mon maître de philosophie, le naïf, le sage Montaigne ; je ne fus rien qu'un citoyen utile, dont les constans efforts ont concouru évidemment à la régénération imposante qui se prépare. Bon citoyen, bon fils, bon époux, bon père, bon frère, bon ami, j'ai constamment mis sur la même ligne, dans l'ordre de mes devoirs, les vertus privées et les vertus publiques ; fidèle à ces devoirs, si mes Essais civiques ont pu paraître au-dessous de mes talens, j'ai mérité, du moins, qu'ils fussent remarqués par la pureté de mes vues, par la franchise de mon caractère, par le courage de mon dévouement, par la bonté de mes intentions, par la chasteté de mon désintéressement.

» Telle est la justice que m'a rendue l'Europe littéraire. Les honneurs de la traduction et les éloges que m'a donnés, à Berlin la Gazette de la Cour, me donnent le droit d'invoquer le jugement qu'en ont porté la France et l'Etranger, et je l'invoque avec un noble orgueil, parce que c'est uniquement de mes principes et de mes intentions que l'Europe s'est occupée.

» Ces principes n'ont plus besoin d'apologie ; ces intentions n'ont été méconnues de personne ; je puis donc m'en faire un titre auprès de la Légion-d'Honneur.

» Et remarquez, citoyen grand-chancelier, que cette Légion était dans ma pensée long-temps avant son existence ; je mérite d'être dénommé son prophète.

---

(1) Avant-propos de mes *Essais sur la France*, pag. 10.

» J'ai dit, le 1er mai 1796, page 126, n° 225 de mes *Essais sur la France* :

« Dans la position où nous sommes, la noblesse n'est plus une » institution qui nous convienne. *J'avertis* cependant que la mar- » che insensible de notre Gouvernement *amènera quelque chose* » *qui y ressemblera*, et que nous ne présenterons pas long-temps » ce phénomène, jusqu'à nous inconnu, même chez les nations les » moins nombreuses, d'un peuple sans aucune distinction civile, » sans aucune gradation de rang, sans aucun intermédiaire entre » le plus obscur citoyen et les dépositaires de l'autorité. »

» Ma prévoyance fut tout aussi remarquable, lorsque je m'occupai, il y a quatre ans, d'examiner quelle était la position où venait de nous placer le 18 brumaire.

» Pour vous fixer à cet égard, j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux la lettre que j'ai adressée, le 10 de ce mois, au premier consul; elle me dispense de citation, et vous démontrera que c'est de bonne-foi que je me crois digne d'être appelé dans la Légion-d'Honneur.

» Si je n'obtiens pas cette distinction, je me serai trompé sans doute; mais ma demande restera, et, un jour du moins, on verra que moi-même, je me suis assez estimé pour désirer de l'obtenir.

» J'ai eu l'honneur, citoyen grand-chancelier, de vous faire agréer, il y a deux ans, le recueil complet de mes divers écrits, à la suite d'une lecture chez le général....., de ma tragédie de *Diomédon*, à laquelle, considérée comme ouvrage civique, vous n'avez pas refusé quelques éloges.

» Il m'est impossible, aujourd'hui, de faire un semblable hommage à la bibliothèque de la Légion-d'Honneur : Les éditions de quelques-uns de mes ouvrages sont épuisées; on n'en trouve plus un seul exemplaire. Permettez-moi de borner ma modeste offrande à ceux dont je puis encore disposer.

» Mes *Résultats possibles du 18 brumaire*, ma *Situation de la France et de l'Angleterre à la fin du dix-huitième siècle*, accompagneront cette lettre; je vous prie de vouloir les déposer aux archives de la Légion.

» Si je suis admis au nombre de ses membres, mes camarades, en daignant parcourir cet écrit, y trouveront, je l'espère, plus d'un

motif pour justifier le choix dont j'aurai été honoré. Si je ne puis obtenir cet avantage, les légionnaires auront, du moins, de quoi se convaincre que je ne leur fais point injure en demandant à passer dans leurs rangs.

» Daignerez-vous, citoyen grand chancelier, m'accuser réception de ma lettre, et me laisser entrevoir ce que je puis en espérer?

» Confiance, reconnaissance, salut et respect.

» FONVIELLE aîné. »

Le grand chancelier me fit l'honneur de me répondre qu'il se ferait un soin particulier de faire agréer la demande *du prophète de la légion d'honneur.* « Les droits, me dit-il, des hommes de lettres distingués, seront toujours sacrés pour moi.... » L'entraînement des événemens militaires et mon horreur pour les sollicitations, ont laissé cette démarche sans résultat; mais c'est évidemment ma faute. Si je fusse revenu à la charge deux ou trois fois, très certainement, on ne m'eût pas perdu de vue. Mais la réponse du grand chancelier est quelque chose : de la part d'un homme de cette valeur, elle vaut, à mes yeux, le cordon.

La restauration ne m'en a pas tant dit; elle s'est amusée, au contraire, à me disputer mon royalisme. L'honnête Dentu a trouvé des échos, je n'ose dire jusqu'à quelle hauteur.... J'aurai occasion de revenir là-dessus.... Passons, refeuilletons mes cahiers, et ne laissons rien en arrière.... Cette revue n'a pas été sans fruit. Voici un de ces événemens qui ne sont aux yeux de la foule qu'un spectacle qui n'a rien d'extraordinaire, et sur lequel, à coup sûr, l'histoire un jour s'arrêtera pour y voir autre

chose qu'une vaine cérémonie, lorsque nous aurons un Tacite.

Buonaparte fit prêter serment au Champ-de-Mars, par son armée et par les corps civils, à sa constitution impériale, qu'il recommanda *à l'affection des mères de famille*, etc., *et au courage de tous les Français*, formule révolutionnaire dont je fus révolté. Je le fus aussi du choix audacieux que fit ce favori du sort de la journée du 14 juillet, pour cet étalage de sa toute-puissance née d'hier. Il me sembla que par cette date, il me parlait, et à mes pareils, en ces termes : « Je suis le fils du 14 juillet, c'est-à-dire de la révolution. Comme elle, j'aurai des fers et des bourreaux à opposer à mes ennemis : malheur aux amis des Bourbons ! » Mais ne pouvant ni résister à mon indignation, ni attaquer de front cette combinaison qui, tout en rendant hommage aux principes révolutionnaires, les anéantissait par le fait, je laissai de côté le choix de la date, et je ne m'occupai que du serment sur lequel j'écrivis ce qui suit:

Des Sermens politiques.

Une secte qui, peut-être, est, à l'esprit de la réformation de Luther, ce qu'est, à la ferveur du catholicisme, une autre secte encore et pour long-temps existante au milieu de nous, s'est interdite les sermens.

Ce n'est qu'un jeu de mots, car un quaker qui refuse de dire : *je jure*, ne refuse pas de dire : *je promets*.

Doué de la parole qui, malheureusement, n'est pas toujours l'organe de la vérité, l'homme n'a que ce seul moyen de laisser pénétrer l'homme jusqu'à son cœur, et de manifester son aversion, sa haine ou son indifférence.

Tout imparfait, tout trompeur qu'il peut être, ce gage unique de fidélité, un serment, est partout légitimement exigé des citoyens par les gouvernemens.

Partout aussi les chefs de la cité lui doivent le serment de n'em-

ployer leur autorité que pour la rendre heureuse au-dedans, respectée au-dehors.

Depuis quinze ans, la France a fait un cours bien pénible et bien humiliant de sermens tous contradictoires; il serait temps peut-être d'examiner quels furent ces sermens.

Cela m'entraînerait trop loin, car j'aurais nécessairement à donner la démonstration d'une proposition que je crois éminemment vraie : savoir; que des sermens de haine ne sont pas du nombre de ceux que l'ordre politique puisse admettre comme élémens du pacte qui unit le peuple à ses chefs.

Je me bornerai à considérer, d'une manière absolue, le verbiage révolutionnaire, qui a compliqué les sermens que l'audace arracha à la peur.

Voici des principes.

Tout serment prêté au chef d'une nation se divise en deux espèces.

Ou chaque citoyen est appelé à le prêter individuellement et en sa seule qualité de citoyen,

Ou bien les magistrats, les administrateurs, les dépositaires d'une portion quelconque de l'autorité souveraine, s'engagent, envers le prince, à le servir avec fidélité.

Dans le premier cas, le serment est simple et restreint à l'individu qui le prête. Cet individu promet fidélité et soumission pour lui, rien que pour lui, car il n'a nul droit ni d'action, ni de surveillance sur autre que sur lui.

« Je jure soumission aux lois, fidélité au prince, » voilà la formule; un mot de plus semera des germes anarchiques dans la cité.

Le serment d'un fonctionnaire public sera plus étendu, car il renfermera deux sermens; celui du citoyen, celui du fonctionnaire.

Pour lui, la soumission aux lois et la fidélité au prince ne sont pas la limite de ses engagemens.

Il doit, de plus, forcer à cette soumission, retenir dans cette *fidélité* tous ceux sur lesquels peut s'étendre son autorité renfermée dans ses justes bornes.

Ainsi il jurera soumission aux lois, fidélité au prince; mais, de plus, il s'engagera à n'user de la remise du pouvoir en ses mains que pour la défense et du prince et des lois.

Si, au contraire, ainsi que nos constituans, ainsi que nos législatifs, ainsi que nos conventionnels, etc., nous allons recommander nos institutions au courage de tous les citoyens, à l'affection de toutes les mères; si nous exigeons un serment de maintenir, par tous les moyens qu'autoriseront les lois, la raison, l'équité, des choses qui doivent se maintenir par elles-mêmes, sous peine d'annuler des sermens qui seuls compromettraient l'existence des choses jurées; qui ne sent que le corps social est immédiatement infecté d'un virus anarchique, puisque nous laissons à tous les cerveaux leurs erreurs, à toutes les passions leurs prétextes, à tous les zèles leurs égaremens, en donnant à chaque individu le droit de définir, à sa manière, ce qui est juste, raisonnable ou légal, tandis que des milliers de volumes pèsent sur notre présomptueuse ignorance pour controverser, même sur ce que veut la loi? témoignage éclatant de a vanité de notre raison et de l'incertitude des jugemens humains!

C'est à cette source anarchique que fut puisée la loi qui promit une récompense aux simples citoyens qui arrêteraient tel *prévenu d'être suspect.* Une telle loi amenait l'état de nature que j'ai prouvé n'avoir jamais existé que dans les paradoxes du *philosophisme*, et cet état de nature, circonstance plus révoltante encore, elle l'introduisait au sein même de la société.

Atteint par cette loi, ou du moins par une bête féroce qui me crut désigné par elle, je jugeai, comme il devait l'être, ce conflit élevé entre l'état sauvage et l'état policé. En présence de deux mille citoyens, épouvantés de mon courage, je défendis à coups de bâton ma liberté, que j'aurais abandonnée, sans résistance, à un officier public qui m'en aurait privé au nom de la loi.

Prenons garde de nous égarer quand nous posons les bases d'un pacte politique.

Le citoyen doit se soumettre et demeurer fidèle.

Le fonctionnaire soumis et fidèle, doit maintenir la soumission et la fidélité dans ce qui est de son ressort.

Au-delà, tout est imprudence; et nulle circonstance, nul ménagement cru utile, ne peuvent excuser ce piége tendu aux esprits faux et aux cœurs passionnés.

Tant pis pour ceux qui n'entendront pas mon langage, tant pis pour ceux qui croiront l'entendre trop bien. C'est le langage des

principes ; dans mille ans, mon chapitre aura raison comme aujourd'hui.

Quant aux sermens du prince, je sens bien ce qu'on me dira. « Si le prince entend ses vrais intérêts, qui ne diffèrent pas de l'intérêt du peuple, inutile de lui en demander ; s'il veut abuser de sa force, plus inutile encore de lui présenter cette vaine barrière qui ne l'arrêtera en aucun cas. »

Vous raisonnez sur des faits, répondrai-je ; mais moi, je vous parle principes.

Je sais bien comment un Alexandre tranche le nœud gordien ; cependant, ce nœud emblématique, on peut le dénouer sans le pouvoir du sabre, et je ne sais pas pourquoi vous voudriez m'empêcher de me donner ce moment de plaisir.

Un prince doit des sermens à son peuple : cela est incontestable ; car il veut que son peuple lui fasse des sermens.

Or, quels sont ces sermens ? ou plutôt que doivent-ils être ? Voilà la question à résoudre.

Respect aux lois, sûreté des personnes, et garantie des propriétés, ces trois mots me suffisent.

Que le prince ne soit pas parjure, je lui réponds que ses sujets ne le seront pas.

Moins les sermens réciproques auront été verbeux, plus ils seront et bien compris par les deux parties, et religieusement gardés.

Cela parut trop fort, même aux affiliés de l'agence royale, qui s'opposèrent à ce que je le fisse imprimer, y trouvant une satire tellement directe du serment du Champ-de-Mars, qu'il leur parut impossible qu'elle demeurât impunie. Je ne voulus y rien changer ; mais, afin de me donner une parade, j'imaginai de noyer ce pamphlet dans un gros livre dont il ne serait qu'un chapitre ; et, le jour même de la cérémonie du Champ-de-Mars, c'est-à-dire, le 14 juillet, je mis la main à la plume, et ne la quittai plus que le 10 août, jour auquel fut terminé ce gros livre, déjà à moitié imprimé, n'ayant pas attendu sa fin pour le livrer à l'imprimeur.

Une chose qui pouvait paraître bizarre dans cet ouvrage, et que personne n'a remarquée, c'est que tous les chapitres portent la date de leur composition. Pense-t-on que je l'aie fait sans cause? Cette cause, la police de l'époque la flaira, car cette police avait le nez fin, mais elle sentit le parti que j'en aurais tiré pour me défendre de ses attaques, et à peine me laissa-t-elle deviner qu'elle eut remarqué cette affectation insolite de dater un ouvrage de politique presque à chaque page, comme un roman épistolaire.

Comme il faut toujours se défier de l'avenir, et que je ne puis pas savoir si cet innocent artifice ne me sera pas commandé quelque jour par un motif quelconque, je me borne à faire remarquer ces dates qui sont en tête de chaque chapitre, ce que n'offre aucun de mes autres ouvrages, et ce que je n'ai vu pratiqué par aucun autre écrivain. Devine qui pourra pourquoi elles sont là. Le ministre Fouché sut trouver le mot de cette énigme.... Qui sait si l'honnête Dentu et sa clique stupide oseront se flatter de nous le donner!

Qu'on me permette de m'appesantir sur l'histoire de ce livre : elle me semble curieuse; si je me trompe, et si mes lecteurs en pensent autrement, que mon erreur soit mon excuse

auprès de ceux d'entre eux qui croyent à ma bonne foi : j'espère que ce sera le plus grand nombre.

Lorsque j'eus conçu le projet de faire, comme je viens de le dire, un gros livre pour y lancer un brûlot de six pages, Solomé me dit que j'aurais beau faire, et que mon brûlot ne passerait pas.

Je lui offris de parier le contraire : j'allai plus loin.

« Buonaparte, lui dis-je, en choisissant le 14 juillet pour le serment que j'y attaque, ne fait évidemment que publier un manifeste contre les Bourbons ; j'ajoute à mon pari, que je dirai, en toutes lettres, dans mon livre, *que mon attachement pour ces mêmes Bourbons ne finira qu'avec ma vie.* — Tu es fou, me répondit-il ! — Acceptes-tu le pari ? — Oui ; car, au bout du compte, écrire cela n'est pas t'engager à le faire imprimer. Tu ne le pourrais pas. — Mon pari portera que je l'imprimerai, et que les limiers impériaux avaleront la pilule. — Que paries-tu ? — Un déjeuner à discrétion pour vingt personnes. — Va ! — Je vais plus loin ; je m'engage à y blâmer (non pas en y parlant comme sainte Claire, qui ne savait, dit-on, que nommer les choses par leur nom, mais d'une manière palpable, excepté pour les idiots, auxquels il est fort inutile de rien dire) ; je m'engage donc à y blâmer l'assassinat du duc d'Enghien. — Autre folie ! Tu toucherais à l'arche sainte, et tu serais frappé de mort ! — J'ajoute deux cloyères d'huîtres au pari pour ce tour de force de plus. — Va pour les deux cloyères ! — Ce n'est pas tout : je veux donner à réfléchir à Buonaparte en lui rappelant ce que fit Monk en Angleterre pour Charles II, et en lui parlant de l'épée de connétable qu'il a eu l'air, n'étant encore que consul, de trouver suffire à sa gloire. — Il n'est plus temps, et tu te feras une affaire sans

aucune utilité possible. — De l'utilité! Je prétends, moi, qu'il y en aura. S'il ne m'est pas permis de lui dire : « Marche dans cette route; » une prétérition renforcée, à l'aide de laquelle je lui dirai que je ne puis songer à lui faire cette proposition, aura le bon effet de rappeler aux Français que cette route existe, et que, par conséquent, si Buonaparte ne l'a pas prise, d'autres pourront venir qui, après lui, auront la gloire de la suivre. De quoi s'agit-il aujourd'hui? de rallier ceux qui seront en état de m'entendre autour d'un reste d'espérance, quand, à vrai dire, il n'y en a presque plus. Si je gagne mon pari, c'est que j'aurai rempli le cadre que je viens de me tracer, et j'aurai fait un livre utile. »

En vingt-six jours (voyez mes dates; elles vous donnent la mesure de mon travail de chaque jour sans que mes travaux naturels en pâtissent, et ces travaux, le chapitre suivant vous les fera connaître), en vingt-six jours, donc, mon pari fut gagné; Solomé s'avoua vaincu, sans attendre l'événement de la publication. Le libraire Debray acheta mon manuscrit dix-huit cents francs et cent cinquante exemplaires, dont cinquante en vélin. Je ne m'occupai plus que d'en surveiller l'impression.

J'avais exigé que mes cent cinquante exemplaires me fussent livrés les premiers : j'en fis une distribution à mes amis, à tous les premiers personnages de Paris, à l'empereur lui-même, et à ses ministres.

Celui de la police m'en accusa réception de suite, par ordonnance. Sa lettre de remercîment portait ces mots : « Je me » persuade que vous n'avez pas négligé de faire, au bureau com- » pétent, le dépôt de votre ouvrage vingt-quatre heures avant » sa mise en vente. » Cette formalité, de fraîche date, étant nouvelle pour moi, je courus chez Debray lui demander l'explication de cette phrase. « Ce n'est rien, me dit-il; ce dépôt est

effectivement ordonné, mais nous ne le faisons pas comme le dit le ministre, aussi à point nommé: cela ne tire pas à conséquence. Tenez : voilà l'*Almanach de la Cour* que je viens d'imprimer; il y a plus de huit jours qu'il est en vente, et je je ne l'ai pas déposé encore. J'attendais une autre occasion; votre ouvrage me la fournit; demain je ferai en sorte de faire les deux dépôts ensemble — Diable! m'écriai-je! mon livre est autrement sérieux que l'Almanach de la Cour! Quittez tout, je vous prie, et allez déposer. Je réponds du fond; mais ne nous rendons pas vulnérables du côté de la forme. » Je ne quittai Debray que lorsque je le vis parti pour aller faire lui-même le dépôt.

Il arriva chez moi tout essoufflé deux heures après. Il m'apprit qu'on avait reçu son dépôt, dont il me montra le récépissé, au moyen de quoi je me trouvai en règle; mais qu'on lui avait fait la défense de laisser sortir de ses mains un seul exemplaire jusqu'à nouvel ordre.

« Ces gens-là, lui dis-je, sont encore novices; ils ne savent pas leur métier. Demain j'irai le leur enseigner. Où sont-ils? qui sont-ils? où se tiennent-ils? » Je reçus leur nom et leur adresse, et le lendemain à dix heures j'arrivai au bureau des dépôts.

J'y appris que la défense faite à Debray émanait d'un ordre du cabinet du ministre, et que mon ouvrage était entre les mains d'un examinateur qui devait en rendre compte le surlendemain; on m'assigna au jour suivant pour savoir ce qu'aurait prescrit le ministre. Je mis quelque chaleur dans mes remarques critiques contre ces procédés arbitraires; cependant je ne les poussai pas trop loin, et j'acceptai le rendez-vous.

Au jour indiqué, je reparus, et je trouvai mes hommes un peu plus forts sur leurs étriers; je m'affermis sur les miens pour leur tenir tête. Ils me dirent que mon ouvrage ne pourrait

être mis en vente tel qu'il était; que le ministre y avait trouvé de très bonnes choses, mais qu'il y avait du mélange, et que si je voulais qu'on permît sa distribution, il fallait que je consentisse à y faire des cartons qu'on m'indiquerait. Je déclarai du premier mot que je n'y souscrirais pas; que ce prétendu mélange, dont on s'offusquait, ne pouvait être modifié, ou sans altérer les bonnes choses qu'on avouait être dans mon livre, ou sans me déshonorer en me donnant un air d'apostasie que je ne mériterais de ma vie; qu'au surplus le ministère n'avait pas le droit de s'établir juge entre lui et moi, et que j'étais prêt à aller défendre mon livre devant les tribunaux, si on y exigeait le moindre changement.

On me répondit que c'était précisément ce qu'on avait à cœur de m'éviter; que vis-à-vis de tout autre, déjà la saisie de mon édition aurait été faite, ce qui aurait amené la nécessité de l'intervention de l'autorité judiciaire; mais que le ministre, par égard pour moi, avait préféré la voie d'une conciliation *amiable*, laquelle, au moyen de quelques cartons, amènerait sans éclat la libre vente de l'ouvrage.

Je demandai quels étaient ces cartons.

On me montra, d'abord, la table des matières; ensuite un chapitre de trois lignes à supprimer, quelques pages éparses à purger de très peu de chose, c'est-à-dire de ce qui me conservait ma vraie couleur, et enfin quatre-vingt-sept pages qui devaient disparaître en entier.

Ces quatre-vingt-sept pages étaient tout ce qui concernait l'occupation de Toulon en 1793. Le nom de Buonaparte n'y était pas cité une seule fois; le siége de Toulon avait été le premier théâtre de sa gloire; à tort ou à droit, on lui avait attribué des merveilles sous les murailles de cette place (où l'on n'entendit pas parler de lui une seule fois); il était impos-

sible de laisser subsister une relation qui donnait un démenti aussi formel aux mémoires historiques préexistans.

Tous mes raisonnemens furent inutiles; rien, me dit-on, ne pouvant désormais dépendre que de Fouché; on me renvoya à m'adresser à lui directement. Je voulus insister encore; le chef auquel je parlais prit mon livre, et, l'ouvrant à la table des matières, il mit le doigt verticalement sur les mots chapitre tel, chapitre tel, dans la hauteur de la page; et, ne laissant à découvert que les titres, il me dit: « Tenez, Monsieur, jugez vous-même, rien que sur votre table, si on peut laisser passer cela: *Des Flatteurs...... De Napoléon Buonaparte. Des Usurpations de Napoléon Buonaparte.* — Prenez garde, Monsieur, c'est très perfide ce que vous faites là! Otez votre doigt, vous lirez: Chapitre VIII. *Des Usurpations;* Chapitre IX. *De Napoléon Buonaparte;* Chapitre X. *Des Flatteurs;* Chapitre XI. *De Napoléon Buonaparte.* C'est bien différent! — Oui, sans doute! Je veux croire que c'est là un effet du hasard, et que vous n'y avez pas mis de malice; mais il y a des malins dans le monde qui ne manqueront pas de supprimer ces mots: *chapitre, chapitre*, et de lire tout bêtement: Des flatteurs de Napoléon Buonaparte; des usurpations de Napoléon Buonaparte; et qui trouveront que vous avez mis beaucoup d'adresse pour en venir là. Et remarquez bien que, pour vous supposer une intention maligne, il ne faudrait pas y regarder de trop près, car, pour donner lieu à cette manière de lire qui ferait sourire les malins, il se trouve que, *sans le vouloir*, nous voulons bien le croire, vous avez employé deux fois le même titre dans deux chapitres différens, et que la première fois c'est absolument sans objet, puisque vous ne faites que renvoyer à l'autre, ce qui permettrait de croire qu'il y a là du dessein. — Je vous assure, Monsieur, que c'est très innocemment que cela existe ainsi; sans vous, je ne m'en serais

jamais aperçu. — Vous voyez que nous croyons à votre innocence, puisque nous ne saisissons pas votre livre; voyez donc de vous entendre avec le ministre. Un peu de complaisance de votre part, un peu de relâchement de la part de S. Exc., tout s'aplanira aisément. »

Rentré chez moi, j'écrivis à Fouché pour demander la liberté de disposer de mon édition. Ce fut la racine d'une correspondance que j'avais recueillie pour la faire imprimer un jour, ou la recommander à mes enfans, si je venais à sortir de la vie sans avoir vu le retour des Bourbons : on verra plus tard comment ce recueil s'est perdu. Ma première lettre commençait ainsi :

« Monseigneur, je ne vous dirai pas, comme l'orgueilleux Jean-Jacques à l'archevêque de Paris : « Qu'y a-t-il de com» mun entre vous et moi? » Il y a, je sais devoir me faire cet honneur, je crois pouvoir vous le faire à vous-même; il y a une élévation d'idées, une, etc., etc. » Cette correspondance fut suspendue par une audience que me donna ce ministre : en voici le détail sommaire :

« Nous disputons pour peu de chose, me dit-il. — Comment! Monseigneur, pour peu de chose? Est-ce donc peu de chose, que quatre-vingt-sept pages d'impression? — Tant mieux que cela ne vous convienne pas! votre ouvrage ne se vendra pas. — Avez-vous le droit de m'en empêcher sans une procédure? — Laissons là le droit pour un moment : vous sentez bien que, dans nos positions respectives, ce qui vous semble un éléphant ne doit pas me sembler un ciron; quand la force n'a pas assez de droits, elle s'en crée autant qu'il lui en manque. Je me borne à vous dire ceci, qui vous prouvera que nous ne sommes pas vos ennemis autant que vous voulez bien le penser : votre ouvrage me plaît; il est bon; je serais fâché qu'il n'existât pas; mais je ne puis le laisser vendre. — Expliquez-moi donc cette

contradiction ; puisque vous ne voulez pas qu'on le vende, que vous importe qu'il existe ou non ? — Je vous répète que l'ouvrage me plaît ; cependant, faut-il vous le dire ? si je vous demande un carton de quatre-vingt-sept pages, c'est pour ne pas vous demander de mettre l'édition entière au pilon. Voulez-vous ôter vos dates ? voulez-vous parler de la situation de la France, en 1804, d'une manière indéfinie, sans préciser le 14 juillet, et sans dater tous vos chapitres ? Je vous passe tout le reste, et vous pourrez réimprimer. — Me paierez-vous les frais de cette nouvelle édition ? — Ah ! non ! — Dans ce cas, laissez-moi marcher tel que je suis. — Cela ne peut pas être. — Vous saisirez donc l'édition ? — Non, je ne la saisirai pas. — Qui donc empêchera la vente de se faire ? — N'est-ce que cela qui vous tient au cœur ? vendez si vous pouvez ; mais aucun journal ne pourra annoncer votre livre ; il ne pourra être noté sur aucun catalogue de librairie ; je le ferai disparaître de tous les étalages, les murs de Paris ne pourront recevoir des affiches pour l'annoncer, vous ne pourrez pas faire distribuer des avis ou des prospectus ; enfin, ni la poste, ni les messageries ne vous prêteront leurs moyens de circulation. — C'est bien, Monseigneur ! vous me liez les pieds, et puis vous me dites : marche, si tu peux ! — Je ne vous le conteste pas ; je n'entends pas faire autre chose : je le fais parce que je le puis, et, parce que je le puis, je le dois. — Et vous voulez que mon libraire perde ses frais, et moi 1,800 francs qu'il a promis de me payer !... Eh ! bien, Monseigneur, je serai plus juste que vous ; je dégagerai mon libraire, je lui rendrai son billet à mon ordre, et je paierai son imprimeur. Je me charge de vendre mon livre. Cependant, pour vous prouver que je n'y mets pas de caprice, et que je n'ai eu que de bonnes intentions, si vous consentez à désintéresser le libraire, je consens, à mon tour, à supprimer mon livre et à vous faire livrer l'entière

édition. — Non : il y en a hors de vos mains, que vous ne pourriez pas me rendre ; un seul exemplaire échappé, cela ne me conviendrait pas...... » Je me retirai sans rien obtenir ; je repris la correspondance. Je harcelai Fouché pendant quinze jours, deux ou trois réponses insignifiantes furent tout ce qui en résulta ; je pris le parti de m'adresser à l'empereur pour obtenir le paiement de mon édition.

Un dimanche, une grande parade devait avoir lieu ; je me rendis aux Tuileries, n'ayant sur moi qu'une note que j'avais préparée pour la lui remettre à son passage, espérant bien trouver l'instant de l'aborder. Il y avait dans la cour une foule considérable et beaucoup de troupes rangées en bataille. Vers dix heures et demie, un officier du château, dirigeant des soldats qui chassaient devant eux la foule, vint déblayer la cour. Je remarquai une dame qui, comme moi, essayait d'échapper à cette manœuvre ; je m'approchai d'elle, et je lui parlai de cette chasse faite à la foule comme d'une manœuvre *bien* contrariante, qui me semblait inusitée. « Oui, Monsieur, me répondit-elle, je viens souvent ici, je n'ai jamais vu pareille chose. Cela me dérange d'autant plus que j'avais une pétition à remettre à l'empereur. — Et moi aussi, Madame, lui répondis-je ; notre cas étant le même, veuillez accepter mon bras, nous essayerons de nous sauver dans cette bagarre. » Elle accepta mon offre ; mais à peine eut-elle pris mon bras que l'officier vint poliment nous prier de quitter la place. « Monsieur, lui dis-je, nous sommes étrangers, Madame et moi ; nous n'avons jamais vu une parade ; ne pourriez-vous nous permettre de nous placer dans quelque coin ? — Cela m'est impossible ; je suis forcé de vous prier de vous retirer. — Mais voyez donc, Monsieur, combien il y a encore de monde ! — C'est une raison de plus : l'empereur va arriver ; il faut que l'ordre soit exécuté. — Eh ! bien, Monsieur, il y aura un dernier sorti

parmi cette foule, souffrez que je sois celui-là. — Soit, Monsieur, je consens à cela. — Bien obligé..... » Notre officier alla faire sa chasse ailleurs.

Tout en nous promenant, je fis remarquer à la dame que j'accompagnais, une petite porte où entraient presque à la file des Messieurs en habit noir, auxquels on ne faisait aucune question, puisqu'il n'y avait personne, des dames aussi y entraient, mais en moindre nombre; je proposai d'essayer de nous y réfugier, pensant qu'étant moi-même en habit noir, on ne me ferait pas plus de difficulté qu'aux autres. Nous nous étions déjà dit réciproquement qui nous étions; j'avais à mon bras Mme. de Montalembert.

Nous entrâmes dans cette porte, et, arrivés à un escalier, où nous montâmes sans rencontrer personne, nous arrivâmes dans une pièce à demi obscure, n'ayant de jour ni sur la cour ni sur le jardin, à droite de laquelle étaient, sur des strades, des musiciens qui accordaient leurs instrumens, et, à gauche, dans une demi obscurité, deux riches fauteuils de velours, ayant chacun un prie-Dieu en face. En entrant, nous nous réfugiâmes dans ce recoin, et nous prîmes place chacun sur un de ces fauteuils, projetant de redescendre dans la cour lorsque nous jugerions la chasse terminée.

Au bout de dix minutes, un musicien s'avance vers nous, et s'adressant à moi, me dit: « Monsieur est étranger, à ce que je vois? — Oui, Monsieur, très étranger ici. — Vous ne savez pas où vous êtes? — Non, Monsieur; nous avons vu entrer du monde dans une petite porte, nous avons suivi, et cela nous a conduits ici. — Vous êtes dans la chapelle de l'empereur; Madame est assise sur son fauteuil, et vous, Monsieur, vous l'étiez tout-à-l'heure sur celui de l'impératrice. — Ah! Monsieur, pardon! comme personne ne nous avait rien dit....

— C'est tout simple! les gens de service ne se doutent pas qu'il y a ici d'autres personnes que les musiciens de la chapelle; mais ils ne peuvent tarder d'arriver, et vous en recevriez un mauvais traitement; je vous conseille de vous en retourner par le même chemin qui vous a amenés où vous êtes......... » Je remerciai le poli musicien, et une minute après nous nous levâmes, et nous regagnâmes la cour, où il ne se trouva plus de non militaires que cette dame et moi. Nous nous séparâmes pour chercher à faire notre affaire chacun de notre côté; cette dame alla se placer sous l'horloge; moi, j'allai me placer en face de l'aîle qui prolonge le pavillon Marsan, pour attendre l'empereur au passage.

A force d'attendre, je le vois arriver au galop. Je m'approche, je prends mon temps, je m'élance, je saisis de ma main gauche la bride de son cheval qui s'arrête tout court; l'empereur, étonné, recule sur son arrière; de ma main droite, je fouille la poche pectorale de mon habit; déjà les officiers de la suite fondent sur moi; l'un d'eux, le sabre levé, est tout près de m'atteindre; tous s'arrêtent à la vue du papier que je tire de ma poche et que je présente à l'empereur, encore ému de cette pantomime calculée, qui fut l'affaire de deux secondes. Avant de lâcher mon papier, j'adressai au grand homme, tout en tenant son cheval par la bride, cette courte harangue : « Sire, un de nos poètes qualifie les rois d'illustres ingrats; » vous ne le serez pas envers moi, ou vous n'êtes qu'un mo- » narque vulgaire. Je vous prie de lire ma pétition. » Il la prit, je lâchai la bride, son cheval partit comme l'éclair; je sortis de cette cour sans attendre la fin de la parade.

Tout cela me fut inutile : de lassitude, j'abandonnai cette poursuite, Debray écoula peu à peu l'édition; pour cette fois, je n'eus rien à reprocher aux journaux qui, eux-mêmes peut-

être, ignorèrent l'existence de mon livre, ce qui n'a pas empêché qu'il ne m'en reste aujourd'hui que le seul exemplaire qui appartient à la collection complète de mes Œuvres.

Cette aventure, sur laquelle je désire qu'on ne m'accuse pas de m'être un peu trop étendu, répond à l'époque où le Pape était à Paris, au pavillon de Flore. Mon jardin touchant presqu'à celui de Mousseaux, qu'il était allé visiter, j'y étais accouru avec tout le voisinage pour voir Sa Sainteté. Lorsqu'elle passa à quinze pas de nous, ma femme dit en badinant à sa fille, âgée de cinq ans : « Rosine, va baiser la main du Pape. » L'enfant prit le galop, alla droit au Saint-Père, se mit à ses genoux, et lui baisa la main; celui-ci la releva, après l'avoir bénie, lui frappa la joue de sa main avec bonté, et la bénit encore; ma fille nous revint avec la figure d'un ange, ne se possédant pas de joie d'avoir baisé la main du Pape. J'étais loin de soupçonner que je ne tarderais pas à le voir moi-même d'aussi près.... Remontons à la source de l'événement auquel j'en fus redevable.

Je lus un jour dans les journaux, à l'article *Rome*, que le chevalier de Vernède y avait été arrêté par ordre de l'Empereur, quoiqu'au service de Russie, et qu'il était en marche pour être amené à Paris. J'éprouvai un frémissement en lisant cet article; il pouvait si bien s'appliquer au chevalier de Vernègue, que je craignis une erreur de nom de la part du journaliste; mais, le lendemain, presque tous les autres journaux confirmèrent cette nouvelle; j'y lus *Vernède*: cela me rassura, et je n'y songeai plus. Deux ou trois jours après, le même journal qui, le premier, avait donné cette nouvelle, et que les autres copièrent le lendemain, rectifiant son premier article, annonça que ce n'était pas le chevalier de *Vernède*, mais de *Vernègue*, dont il y avait été question. Désespéré de cet événement, je sentis, puisque mon ami était amené à Paris, que des devoirs

nouveaux allaient m'être imposés, et je me disposai à les remplir, au mépris de tous les dangers.

Je calculai le temps que devait employer la translation de ce prisonnier, de Rome à Paris, voulant ne pas perdre une minute pour essayer d'aboutir jusqu'à lui, afin de nous concerter sur les démarches à faire pour sa délivrance.

Un de mes amis, Delga, commandait la gendarmerie d'élite casernée à l'Arsenal, poste de confiance que l'Empereur, qui l'avait connu à l'armée d'Égypte, lui avait confié lui-même, ayant donné, tout exprès, l'ordre au ministre de la guerre de lui trouver cet officier, et de le faire venir à Paris.

Delga, malgré notre extrême éloignement, passait chez moi presque tout le temps où il n'était pas de service, ma maison, qui réunissait tous les agrémens de la campagne, m'attirant chaque jour une nombreuse société. Lorsqu'il me parut que le chevalier de Vernègue pouvait être arrivé, je tirai Delga à part, en sortant de dîner, et l'ayant entraîné dans une allée *solitaire*, je lui demandai s'il ne serait pas à portée de savoir si un prisonnier d'État, qui devait être transféré à Paris, était déjà arrivé et dans quelle prison on l'aurait déposé. Il me répondit que rien ne lui était plus facile, ayant la police de toutes les prisons d'État; il m'offrit d'en faire la tournée dès le lendemain, ce que j'acceptai avec joie; je lui donnai le nom de mon ami avec la date de son départ de Rome; il me promit de me dire, avant quarante-huit heures, où il se trouvait, et, l'ayant bien rassuré sur le motif purement amical qui me faisait agir, il me fit espérer qu'il parviendrait à me procurer une et même plusieurs entrevues avec ce prisonnier.

Le surlendemain, Delga vint m'assurer que le chevalier de Vernègue n'était inscrit, ni à Vincennes, ni à Paris, sur aucun livre de geole, et que, par conséquent, il n'était pas encore arrivé, à moins qu'on ne l'eût mis au secret en débarquant, cas

auquel il se trouverait inscrit dans un livre dont personne ne pouvait avoir communication.

Il me parut certain que mon ami était dans ce cas, et je conçus, dès-lors, que j'aurais beaucoup de peine à le déterrer, tant qu'il serait dans cette position; je me bornai à prier Delga de suivre chaque jour le mouvement des geôles, et de m'avertir du moment où il découvrirait celle où existait le prisonnier auquel je m'intéressais.

Plusieurs jours s'étaient écoulés sans que j'en eusse aucune nouvelle, lorsque je reçus la visite d'une jeune dame qui demanda à me parler en particulier. Je m'enfermai avec elle dans mon cabinet, et je me vis au comble de la joie lorsque, dans une lettre qu'elle s'était chargée de ne donner qu'à moi, je reconnus la main de mon chevalier de Vernègue. « Pardon, Madame! » dis-je à cette messagère de bonheur, et je commençai la lecture de cette lettre.

Elle avait trois pages : je n'allai pas jusqu'à la fin. Dès que je sus où était mon ami, je demandai à cette dame par quel hasard elle avait reçu un pareil message. « Je suis, me dit-elle, Mme. de Francoul; mon mari, ancien garde-du-corps et émigré de l'armée de Condé, est prisonnier au Temple, où j'ai la permission de le voir tous les jours; ce matin, il est venu au parloir, suivi d'un de ses compagnons d'infortune, qui m'a remis cette lettre en me priant de vous la faire tenir, me laissant le soin de chercher votre adresse, que personne n'avait pu lui donner, j'ai promis de lui apporter une réponse de votre part, et je vous prie, Monsieur, de compter sur tout le plaisir que j'aurai à multiplier vos communications, si vous ne parvenez pas à vous en ouvrir de plus directes. » Je conduisis cette dame à ma femme, qui la fit promener dans le jardin, tandis que j'achevai de lire la lettre du chevalier, et que je lui brochai une

réponse qui l'assurait du zèle avec lequel j'allais travailler à le servir.

Sa lettre, que je trouvai un chef-d'œuvre d'adresse, et qui me parut, par conséquent, calculée de manière à ce que j'en pusse faire usage ostensiblement, m'annonçait qu'il avait été mis au secret, au Temple, et qu'il y était resté *tant de temps;* mais qu'une attaque de nerfs, dont il avait manqué de périr, ayant ému ses guichetiers, il lui avait été permis de descendre dans la cour, où il avait trouvé une foule d'anciens émigrés, s'enquérant mutuellement de leurs anciens amis respectifs. Il avait demandé de mes nouvelles, et il avait appris que j'habitais Paris depuis plusieurs années (voilà le passage qui me prouva que cette lettre était ostensible, car ce ne pouvait être une nouvelle pour son auteur qui avait reçu si souvent *mes prix courans* de cette capitale); il me témoignait sa joie d'être à portée de me revoir; s'excusait de n'avoir pu encore me rembourser quelque argent que je lui avais prêté à Gènes (voilà qui me prouva *qu'il me* ménageait un prétexte d'argent pour solliciter la permission de le visiter); ne doutait pas que je ne fisse tout ce qui dépendrait de moi pour l'aller consoler et lui porter secours, s'il était possible. « Mais, ajoutait-il, je connais votre cœur. Mesurez vos démarches. Dans ce pays-ci, un ami chaud, comme vous l'êtes, peut être aisément travesti en prétendu complice ou prétendu conspirateur. »

Ma réponse faite et cachetée, j'allai joindre la dame qui devait s'en charger; je la trouvai au fond du jardin avec ma femme et ses enfans, et avec Delga, qui venait d'arriver pour m'annoncer que mon ami était au Temple. Le geôlier lui avait rendu compte de l'accident survenu à son prisonnier, et de ce qu'il avait fait, d'après l'avis du médecin; il l'avait approuvé, et était accouru me dire ce qui s'était passé, regrettant que, tant que mon ami serait en état de secret, quoique en com-

munication avec les autres, il ne pût me rapprocher de lui; mais me promettant de le faire dès que le ministre aurait fait lever le secret, ce qui ne pouvait pas manquer d'être, la chose n'étant plus qu'une affaire de forme, puisque, par le fait, il se trouvait levé.

Je pensai à aller à la police demander une permission de visiter mon ami. Mais sans aucun papier, comme on en exigeait depuis la révolution, à laquelle j'avais été constamment revêche sous ce rapport, comment me présenter, et comment espérer surtout qu'on me laisserait communiquer avec un prisonnier d'État de cette importance? Je réfléchis vingt-quatre heures à tout cela, et voici à quoi je m'arrêtai :

« Je ne m'adresserai point à la police, qui, avant de vous laisser aboutir à un prisonnier d'État, vous campe sur la sellette pour vous demander des pourquoi à l'infini. Je m'adresserai à l'empereur lui-même. » Je relis attentivement la lettre du chevalier, j'en pèse toutes les expressions, je la trouve d'une sagesse admirable, et je me résous à l'envoyer en original à Buonaparte. Voici le début de la mienne :

« Sire,

» J'ai un ami sous les verroux du Temple.
» C'est le *chevalier* de VERNÈGUE.
» Il m'écrit.
» Il me recommande de brûler sa lettre.
» Mais je l'adresse à Votre Majesté.

» Excusez, Sire, ce que cette lettre renferme de craintes injustes; je prouve que je ne partage point cette erreur, etc.... » Partant de là, je demande qu'il me soit permis de voir ce prisonnier, non comme un créancier que meut un intérêt d'argent, mais comme un ami qui veut aller porter à son ami les secours dont il pourrait avoir besoin; et, passant à l'accident

qu'il a éprouvé, je supplie qu'il lui soit permis de venir rétablir sa santé chez moi, répondant de lui sur ma tête, et d'avoir pour prison ma maison « où, dis-je à l'empereur, il sera mieux gardé par sa probité, par la mienne, par ma nombreuse famille qu'il ne voudrait pas compromettre, qu'au Temple par des guichetiers. »

Ma lettre est faite, copiée sur mon journal par ma mère; mais par qui la faire remettre? Je ne puis la donner moi-même : l'empereur est absent..... je pense au ministre Fouché.

M. Ouïn, administrateur des vivres, comme moi attaché à M. Vanlerberghe, est intime avec ce ministre; je le prie de s'arrêter un moment chez moi, en sortant de l'administration. Je lui lis ma lettre à l'empereur, je lui en lis une écrite comme dans les nuages, à ma manière franche, confiante, et, cette fois, très originale, pour son ami Fouché. Il est content de cet ensemble et, dînant précisément ce jour-là chez le *ministre*, il promet de lui remettre mon pli le soir même, et de le lui recommander.

M. Ouïn me rapporta le lendemain que le ministre avait lu ma lettre avec le plus grand plaisir; elle avait produit sur lui le meilleur effet, ainsi que celle pour l'empereur, que je lui avais transmise sous cachet volant, et il s'était chargé volontiers de la remettre lui-même à ce monarque. « C'est dommage, avait-il dit, que cette demande n'ait pas été faite deux jours plus tôt, M. de Fonvielle aurait vu son ami tout de suite : mais j'avais envoyé une estafette à Boulogne, où l'empereur est allé inspecter sa flotille, pour l'informer de l'accident qui a fait tirer momentanément le chevalier de Vernègue du secret : l'estafette est revenue hier; elle m'a porté l'injonction de remettre ce prisonnier au secret le plus rigoureux, et cet ordre a été exécuté hier soir. Cependant cela ne durera pas. L'empereur arrive vendredi; samedi j'irai à Saint-Cloud; je vous promets que la pre-

mière chose que je ferai, sera de lui remettre la lettre de M. de Fonvielle. »

Le lundi d'après, sans information préalable, sans aucun mouvement de ma part, je reçus un pli, timbré *police générale;* il m'apportait la permission de visiter mon ami, dont le secret venait d'être levé. Recevoir ce pli et voler au Temple, ne fut qu'un instant.

Comme on enregistrait ma permission, un grand homme à figure fraîche mais froide, entra chez le concierge; il venait y chercher je ne sais quoi, étant un des prisonniers privilégiés, logés dans un corps de logis séparé, où ils avaient toutes leurs aises. Il me reconnut et vint à moi en me tendant la main. Je vis en lui ce Rolland qui avait joué un rôle si équivoque dans le procès de Pichegru. Je l'avais connu chez mon ami Reibell, à Strasbourg, où j'avais aidé à sauver ses effets et sa caisse d'agent des transports militaires, d'un incendie qui avait éclaté dans sa maison, voisine de celle de mon hôte. Je ne m'arrêtai qu'un instant avec cet homme, qui m'inspirait plutôt du mépris qu'autre chose, et j'allai au parloir où j'eus le plaisir de voir le chevalier, accompagné de son ami Francoul. Je lui remis un exemplaire de mon ouvrage, étouffé par la police, et nous parlâmes de son affaire et des moyens de le tirer delà.

Je lui fis part du dessein que j'avais conçu de négocier sa liberté avec Fouché. Il me pria de ne pas aller trop vite, et m'engagea à me concerter avec son oncle, l'évêque de...., dont il me donna l'adresse, me faisant promettre de ne rien commencer que lorsque je l'aurais revu.

Le lendemain, monseigneur l'évêque de..... eut ma visite. Dès que je me fus annoncé à lui comme ami de son neveu, et chargé par celui-ci de me concerter avec sa grandeur, M. l'évêque, saisi d'effroi, s'écria: « Mon neveu veut se perdre, et avec lui toute sa famille! Quel besoin a-t-il de mettre des étran-

gers à nos trousses pour son affaire? il faut qu'il nous laisse agir. — Monseigneur, veuillez ne pas me considérer comme un étranger, relativement à M. votre neveu : il sait mon amitié pour lui; il est impossible de lui porter plus d'intérêt que je ne le fais. — C'est très bien, c'est très bien, Monsieur! je vous en remercie; mais vous ne savez pas combien nous avons de ménagemens à garder! ce n'est pas ici une affaire ordinaire! Je vous en prie, Monsieur, ne vous en mêlez pas; dites à mon neveu, si vous le revoyez, qu'il n'aille pas se confier ainsi au premier venu! — Permettez-moi, Monseigneur, de vous faire observer que je ne suis pas un premier venu pour le chevalier de Vernègue! — Pardon, Monsieur, je ne dis pas cela pour vous; mais, mon neveu avec ces imprudences-là, nous mettra hors d'état de rien faire pour lui. Il faut qu'il prenne patience, peu à peu nous arriverons. — Espérez-vous arriver bientôt, Monseigneur? — Ah! voilà les impatiences qui peuvent tout perdre! Savez-vous, Monsieur, qu'il est fort difficile de parler à l'empereur de cette affaire-là? personne n'ose s'en charger. Il faut attendre l'occasion et non pas la chasser en allant trop vîte. Je vous en prie, Monsieur, ne vous en mêlez pas, et dites bien à mon neveu qu'il nous laisse faire.... » Je quittai Monseigneur, peu disposé à suivre son conseil, mais très impatient de me concerter avec le chevalier de Vernègue, sur ce que je pouvais entreprendre, étant bien évident que le secours qu'il attendait de son oncle serait au moins extrêmement tardif, si jamais il pouvait compter pour quelque chose.

Je me trouvais en relation avec monseigneur l'archevêque d'Aix, depuis environ un mois. Je me crois forcé d'en dire la cause, pour montrer comme tout s'enchaîne dans la vie, chaque événement étant le fruit, souvent inévitable, de l'événement précédent.

Ce même abbé Maurric, qui avait fusillé et noyé mon por-

trait en août 1793, et auquel j'avais fait rendre la liberté à Marseille, pour venger ma famille de tout le mal qu'il lui avait fait, avait repris sa turbulence après le 18 fructidor, et, de nouveau, Belgenciers, dont il était curé, était, grâce à lui, redevenu inhabitable pour un homme honnête. Le 18 brumaire avait calmé ce jacobin incorrigible, et, comme chez tous les autres jacobins de France, ses mœurs persécutantes, ses haines politiques s'étaient peu à peu adoucies; mais lorsque Buonaparte eut tiré la religion catholique de l'état d'abjection où il l'avait trouvée à son retour d'Égypte, lorsqu'il eut rétabli l'autorité métropolitaine des évêques et des archevêques, la conduite, si long-temps scandaleuse de ce prêtre turbulent, étant connue de l'archevêque d'Aix, engagea ce prélat à l'interdire de ses fonctions, et à chercher un autre pasteur pour lui confier le troupeau de Belgenciers, mesure aussi sage que juste, que je n'appris qu'avec plaisir et avec le regret qu'elle eût été aussi tardive.

Dans cette position humiliante, mais malheureusement trop méritée, ce curé mit encore une fois son espérance dans l'excessive indulgence de mon frère et dans ma générosité. Il parvint à intéresser en sa faveur les parens de ma belle-sœur; ceux-ci obsédèrent mon frère, et obtinrent de lui qu'il me déterminerait à aller demander sa grâce à Monseigneur l'archevêque d'Aix, alors à Paris; c'est ce que j'avais fait avec ma chaleur ordinaire, à laquelle ajouta encore la résistance que j'éprouvai de la part de ce prélat et de ses entours.

Ce prélat, connaissant à fond toutes les particularités de la vie de Maurric, s'étonna de me voir prendre sa défense : il me rappela toutes les tribulations de ma famille depuis quinze ans, et, les considérant toutes, avec raison, comme l'ouvrage de Maurric, il ne concevait pas quel intérêt pouvait me pousser à demander sa grâce. J'avais répondu que je n'en avais d'au-

tre que de remplir mes devoirs de chrétien, en pardonnant à un ennemi désarmé. « Dieu, avais-je dit, ne veut pas la mort du pécheur; d'après ce qu'on m'écrit, il n'est pas permis de douter qu'enfin la conversion de l'abbé Maurric ne soit parfaite; en venant intercéder pour lui auprès de votre grandeur, j'obéis aux préceptes de l'Évangile, et je dois lui savoir gré de m'avoir fourni l'occasion de les mettre en pratique auprès d'un prélat aussi respectable que monseigneur l'archevêque d'Aix. » Touché de mon procédé, ce prélat s'était en effet relâché de ses dispositions rigoureuses; il avait écrit à Aix, et il attendait une réponse pour prendre une résolution définitive à cet égard.

En sortant de chez monseigneur l'évêque de...., j'entrai chez l'archevêque d'Aix. Ma démarche évangélique m'avait valu beaucoup de considération chez ce vénérable prélat; je fus reçu sur ce pied-là des abbés qui l'environnaient et de lui-même.

Après avoir parlé de l'affaire Maurric, que je vis avec plaisir prendre une tournure favorable, Monseigneur me proposa de revenir le lendemain chez lui, à dix heures, ou d'aller l'attendre au pavillon de Flore, pour, avec lui, faire ma cour au pape, qui avait daigné lui permettre de présenter, ce jour-là, à Sa Sainteté, ses principaux diocésains présens à Paris. J'acceptai avec empressement, et je promis de me trouver le lendemain au pavillon de Flore. De là je me dirigeai vers le Temple, pour aller rendre compte au chevalier de Vernègue, de ma conférence avec son oncle.

Chemin faisant, l'idée me vint de profiter de ma visite au pape, pour faire agir Sa Sainteté en sa faveur; cependant craignant que mon ami ne mît obstacle à mon projet, je n'arrivai pas jusqu'au Temple; je tournai la bride et je rentrai chez

moi, au faubourg du Roule, pour préparer ce que j'aurais à faire le lendemain.

Je résolus de faire au pape l'hommage des cinq volumes de mes œuvres politiques, que j'avais publiés jusqu'à ce jour, en y marquant, par des signets volans, les passages où j'avais plaidé la cause de la religion, et d'obtenir de Sa Sainteté une audience particulière, dans laquelle je traiterais de l'affaire du prisonnier. Je fis une note de cinq lignes pour solliciter cette audience, et, le lendemain, je me rendis au pavillon de Flore à dix heures.

Monseigneur l'archevêque d'Aix ne se fit pas attendre; nous le suivîmes au nombre de vingt-cinq ou trente, dans l'appartement du pape; vers onze heures nous fûmes introduits.

Le Pape, environné de sept à huit ecclésiastiques, nous reçut debout entre les deux croisées de sa salle de réception. Monseigneur l'archevêque, marchant à notre tête, nous annonça à lui comme les plus distingués de ses diocésains qui venaient demander sa bénédiction apostolique. « Très bien! très bien! » répondit le pontife, et aussitôt, nous parcourant d'un œil affectueux, il nous donna, des deux doigts étendus de sa main droite, sa bénédiction à plusieurs reprises, après quoi, chacun de nous fut admis à passer individuellement devant lui, où, s'agenouillant pour baiser l'anneau du pêcheur (quelques-uns baisèrent sa mule; je remarquai que le Pape avait cherché à s'en défendre), il reçut encore une fois la bénédiction papale, et défila, en revenant sur ses pas, par la porte qui nous avait introduits dans la salle.

Je m'étais arrangé pour être le dernier : mon tour venu, j'offris, en italien, mon hommage au Saint-Père, qui le reçut avec bonté, le remit à ses camériers, et m'adressa la parole, ce qui donna lieu au colloque suivant, que je traduis en français, le réduisant à ce qui intéresse mon objet. « Vous êtes

allé en Italie? — Oui, Votre Sainteté, etc. Votre Sainteté verra, si elle daigne se faire rendre compte des cinq volumes qu'elle a bien voulu accepter des mains de leur auteur, que je suis le premier qui, depuis notre infernale révolution, ait élevé la voix, en France, en faveur de la religion. — Très bien! très bien! — A ce titre, très Saint-Père, j'ose solliciter de Votre Sainteté la faveur d'une audience particulière, ayant à l'entretenir d'un objet qui intéresse de très près l'honneur de sa couronne. J'ai l'honneur de lui présenter une note au bas de laquelle se trouve l'adresse où ses ordres pourront m'être donnés. — Très bien! très bien! vous pourrez revenir demain à la même heure. » Puis, se tournant vers un jeune abbé, elle le chargea de m'inscrire sur sa feuille du lendemain et de prendre mon nom. Je m'inclinai, je m'agenouillai, je baisai l'anneau du pêcheur, je reçus la bénédiction spéciale du Saint-Père, j'allai me faire inscrire par le jeune abbé, qui me dit que, le lendemain, les ordres seraient donnés pour que je pusse parvenir sans obstacle à l'appartement de Sa Sainteté, et je courus rendre compte au chevalier de Vernègue de cet état des choses.

Il me catéchisa long-temps sur ce que j'aurais à dire; je le priai de s'en rapporter à moi. Nous parlâmes de son oncle. Il me dit qu'il comptait parfaitement sur son amitié et sur son désir de le servir; mais qu'il était naturellement très circonspect, et que ce qui m'avait paru froideur et trop grande timidité, de sa part, n'était que prudence et réserve vis-à-vis d'un homme qu'il ne connaissait pas. Je n'insistai pas sur ce point, mais nous demeurâmes d'accord que je n'avais plus à revoir ce prélat.

Dans l'audience du lendemain, je n'eus pas de peine à faire reconnaître, par le Pape lui-même, que l'honneur de sa couronne était intéressé à la réparation de l'outrage fait au droit des gens, et de la violation des droits de sa souveraineté par

l'arrestation, dans ses États, d'un officier au service de Russie, enlevé, par abus de la force, au nom de Buonaparte, et traduit à Paris, où peut-être sa vie même était en danger. Je lui fis sentir, qu'au moment où il allait donner à l'Empereur l'onction sainte qui devait l'affermir sur son trône, il devait pouvoir se flatter qu'il ne demanderait pas en vain la liberté du chevalier de Vernègue, et je le suppliai de ne pas laisser échapper cette occasion solennelle de rendre cet officier à son légitime souverain. Sa Sainteté reçut avec intérêt une note serrée sur cet objet; elle me promit d'exiger de l'Empereur la liberté de mon ami, se montrant certaine de l'obtenir; je la remerciai, je lui fis ma révérence, je reçus sa bénédiction, et je revins à mon travail, que j'avais un peu trop négligé depuis quelques jours.

Je n'entendis parler de rien pendant environ une quinzaine, durant laquelle je visitai le Temple trois ou quatre fois : mais, un soir, après onze heures, ma femme était déjà étendue dans son lit, et, entrant à peine dans le mien, j'allais éteindre ma lumière...... La porte s'ouvre, on m'annonce un Monsieur qui désire me parler, je saute en bas de mon lit, je m'enveloppe de ma robe de chambre, et je me trouve dans les bras du chevalier de Vernègue, qui venait à l'instant d'être mis hors du Temple. J'avais sa première visite. Il me quitta à minuit et demi. Il n'avait pas voulu remettre au lendemain le plaisir de me voir, n'ayant que trois jours pour rester à Paris, et ne pouvant prévoir où pourrait l'entraîner tout ce qu'il avait à faire pour préparer son départ pour l'Allemagne; il me reverrait, s'il le pouvait, et viendrait dîner avec moi, comme ma femme et moi nous l'en conjurâmes à plusieurs reprises. A tout événement, nous nous fîmes les adieux les plus affectueux, après avoir concerté nos moyens pour continuer notre correspondance, *les prix courans de France* devenant plus utiles à

connaître que jamais, et enfin, nous nous séparâmes après nous être embrassés comme deux frères....

Les événemens furent dès-lors tellement en opposition avec les mesures que nous avions prises pour la continuation de nos relations, que nous nous perdîmes de vue; il a fallu la restauration pour nous rapprocher.

Encore deux faits, et je termine ce chapitre.

Le général Servan écrivit l'histoire des guerres d'Italie. Je vivais avec lui dans une grande intimité. Il m'avait demandé l'autorisation de transcrire en entier, de mes *Essais de* 1804, mon épisode de *l'évacuation de Toulon en* 1793. J'y avais consenti, le dispensant même, si cela lui convenait, de citer sa source, ce qu'il ne voulut pas accepter. Son ouvrage eut le même sort que le mien. Il ne fut pas saisi, mais on contraria sa vente, et il eut la faiblesse de sacrifier en entier l'emprunt qu'il m'avait fait. Cet événement me prouva que les vérités politiques auraient encore moins de cours sous l'empire que sous les gouvernemens précédens; je pris le parti de renoncer à en être l'apôtre, et je me renfermai dans mes occupations qui avaient de quoi remplir ma vie.

On verra, cependant, que je n'ai été que très imparfaitement fidèle à cette sage résolution.

Survint le mariage de Buonaparte avec une archiduchesse d'Autriche. Cet événement, tout en me contristant le cœur, m'avertit que mon rôle d'opposition était fini, ou devait être sus-

pendu; j'acquis la conviction de la nécessité de m'imposer un silence absolu, rien ne pouvant être plus extravagant que d'imaginer, tandis que toute l'Europe pliait le genou devant le nouvel Attila qui l'avait ravagée, qu'un être aussi chétif que moi, et ne tenant à rien, dût, au milieu de la France prosternée elle-même aux pieds de celui qu'elle appelait *l'homme du destin*, se tenir debout devant lui, la lance en arrêt, et lui crier d'une voix discordante, qu'aucune autre n'eût appuyée : « Descends » de là; tous t'y souffrent, tous t'y encensent, » eh! bien, seul, je ne t'y veux pas. » Je m'enveloppai du manteau de Gigès, et, pendant dix ans, je me tins caché et muet dans la foule.

« Vous ne faites plus rien ? » me dit un jour un de ces anciens jacobins, avec lesquels j'avais eu de ces discussions que j'ai encore aujourd'hui chaque jour (grâce à la résurrection de l'esprit de parti qu'on a fait revivre à plaisir en 1816), mais que jamais je n'ai poussées jusqu'à la haine, ce qui fait que j'ai des amis dans toutes les opinions, et peut-être plus en-dehors qu'en-dedans de la mienne, parce que la mienne ne fait ni foule ni fracas. « Comment, ajoutait-il? Fonvielle, de qui l'on disait qu'il faisait tous les ans un enfant et un livre, est devenu muet?.. — Qu'ai-je à dire, Citoyen? répondis-je à ce républicain devenu impérialiste, n'ai-je pas gagné le point principal de mon procès avec vous? J'attends le reste, qui viendra quand il plaira à Dieu. — Le beau point principal, pour un royaliste bourbonnien! un Empereur constitutionnel! — Fiez-vous à sa

constitution! Laissez faire! cet homme s'y entend. Vous avez encore la sottise d'être friands de constitutions? Soyez tranquille; il vous en fera chaque jour une pour son besoin de chaque jour. Tout ce qui lui passera par la tête sera un rapetassage constitutionnel : cela ne peut être autrement. Or, pour moi, excepté que ce mode nouveau est plus criard, plus fatigant et plus coûteux, je ne vois pas de différence entre ce qu'il nous donne et les édits, les lettres-patentes, les déclarations du Roi qui en tenaient lieu autrefois : ce n'est donc pas ce qui m'inquiète. Reste que j'ai gagné le point capital, le pouvoir d'un seul, le Gouvernement monarchique. Peut-être fallait-il que quelqu'un ressuyât les plâtres de cet édifice relevé du milieu des décombres : prenons patience! d'autres l'habiteront un jour, et mon procès sera gagné, sur tous les points, avec dépens, dommages et intérêts. »

Depuis la restauration j'ai revu ce *jacobin*, aujourd'hui *libéral*, ce qui est la même chose, ou *royaliste constitutionnel*, ce qui en diffère peu, j'écrivais alors les *Mémoires de l'Académie des Ignorans.* « Oh! oh! me dit-il, vous avez retrouvé la parole! — Oui, parce qu'on l'a rendue aux jacobins, qui l'avaient perdue le 30 mars, le 12 avril, le 8 mai, etc., etc. — Que vous importe! ce n'est plus votre cause qui est sur le tapis! elle est perdue, et cette fois-ci, je l'espère bien, vous conviendrez avec moi que c'est sans ressource. — Comme vous y allez! ne vous avais-je pas dit que quand les plâtres seraient ressuyés, d'autres que celui qui l'a rebâti viendraient habiter l'édifice de la monarchie relevé de ses ruines? — Vous voilà bien loti! et votre pouvoir absolu, n'est-il pas flambé? c'est encore la révolution que vous avez sur les épaules; *elle s'est mariée avec la royauté*, et vous voilà, bon gré malgré, obligé de céder le pas aux *royalistes constitutionnels*. — C'est à eux à me le céder, car je suis royaliste, et cela

renferme tout, sans qu'il soit besoin d'épithète pour caractériser ma manière d'être, de sentir, de vouloir et d'agir sous mon roi légitime. — Oui, vous êtes *royaliste ultra !* — Parlez-moi français, si vous voulez que je vous comprenne, je n'entends pas ce latin-là. — Eh! bien, *royaliste quand même !* n'est-ce pas cela ? — Je comprends un peu mieux, et je puis vous avouer qu'en effet c'est ce que je suis. — Vous n'êtes donc pas *royaliste constitutionnel !* Donc vous mordez un frein qui vous répugne! donc vous avez perdu votre procès, comme je vous le disais tout-à-l'heure, et ce sont mes pareils, c'est-à-dire les hommes de 89, de 91, de l'an 3 (vous voyez que je vous sacrifie 93!), de l'an 8 et de 1800, qui l'ont gagné! Que nous importe l'accessoire, quand nous avons le principal, *une constitution ?* — Ce qui m'en plaît, c'est que vous êtes faciles à contenter! Quant à moi, tout comme vous, je suis *royaliste constitutionnel.* — Pas possible! vous ne me ferez jamais avaler celle-là. Vous êtes *pour l'absolu,* il vous faut *l'absolu;* je puis vous prouver que vous n'avez fait toute votre vie que bâiller après *l'absolu.* — Ecoutez donc; je ne me fais pas, comme vous, des monstres de tout, sans savoir pour quoi. Savez-vous bien que rien n'existe, ne se meut, ne se fait, ne se dit dans le monde, dans l'univers entier, dans la nature, ou physique ou morale, que par *l'absolu ?* Quand vous remuez votre bras, c'est qu'une volonté *absolue* vous y a poussé; si elle ne l'eût pas été, si elle eût éprouvé la moindre hésitation, la moindre résistance, le moindre motif de ne pas être telle, votre bras n'aurait pas bougé. Vos lois, elles-mêmes, ne sont-elles pas *un pouvoir absolu ?* Vous les faites passer par un chemin bien raboteux, il est vrai, pour y arriver; mais enfin elles y arrivent, et cet *absolu* est bien plus tenace que l'autre, qui vous fait tant de peur, car, s'il me blesse et si j'ai besoin d'obtenir qu'il se modifie, je n'aurai pas aussi bon mar-

ché de ceux qui doivent me procurer cette modification, que d'un seul homme, auquel il me serait bien plus facile d'en faire sentir l'utilité, se trouvant étranger à mille intérêts opposés, qui se font sans cesse la guerre avec votre manière. — D'après cela, vous me ferez comprendre très difficilement que vous soyez *constitutionnel*. — Beaucoup plus aisément que vous ne me ferez comprendre que vous soyez *royaliste*. — N'oubliez pas d'achever la phrase : *royaliste constitutionnel*. — Je vous ai déjà dit que je le suis ainsi que vous. En me donnant *une constitution*, le Roi me déclare que sa volonté est que telle soit la forme de son gouvernement ; comme il n'y a qu'un factieux qui puisse lui contester le droit de déterminer cette forme, ainsi que bon lui semble, je veux que chacun obéisse à sa *constitution*, et j'en donnerai l'exemple tout le premier. — Mais s'il y fait des changemens ? — C'est que sa sagesse les lui aura conseillés ; il n'aura fait qu'user de son droit ; il aura de moi la même obéissance. — Vous êtes donc *royaliste sans condition ?* — Voilà le mot, mon cher ami ; il n'y a qu'un idiot ou un méchant qui puissent être autre chose. — Je ne suis, je crois, ni l'un ni l'autre, je ne suis pas cependant *royaliste sans condition*. — C'est-à-dire, que vous êtes tout prêt à cesser de l'être dans tel ou tel cas ? Dieu nous garde de *royalistes* de votre espèce ! ils nous mèneraient droit au grand principe du citoyen La Fayette, et nous savons assez où nous conduirait, à son tour, ce principe. »

Ce dialogue ne sera pas compris chez l'honnête Dentu. Il faut absolument que, pour tout ce qui sort de cette école de stupidité, je ne sois pas un bon royaliste. Il faut que si l'on ne peut pas aller jusqu'à me contester de m'être montré tel *quelquefois*, on puisse dire que j'ai

cessé de l'être, et qu'on ne comprend pas *comment on reçoit un homme, comme moi, aux Tuileries.*

Vous avez vu, mes chers lecteurs, comment on a essayé de le prouver par les cinq volumes que j'ai publiés jusqu'ici, et dont vous connaissez l'histoire.... Je donne ici bien plus beau jeu : j'avoue que je me suis éclipsé depuis 1804, et que je me suis tu pendant les dix ans qu'a duré la tyrannie impériale, ce qui prouve, sans doute, que j'en fus le complice, ne fut-ce que par consentement. Demandez plutôt à Dentu.

Ce serait le cas, pour moi, de m'écrier, avec Montaigne : « Ils accusent ma cessation dans » un temps où tous les autres étaient convain- » cus de trop faire. » Mais nous verrons plus loin que cette cessation n'a pas été telle qu'elle n'ait jeté, par intervalles, sur la route que je n'ai pas cessé de suivre, d'assez vives lumières, pour qu'on n'ait pas à se flatter qu'on m'y perdra de vue, ou qu'on m'y trouvera ayant changé d'allure ou de physionomie.

Je n'examine pas si beaucoup oseraient, à mon imitation, dérouler le tableau de leur vie et l'exposer aux regards des passans.... Mais, quand le mien le sera en entier, je serais curieux de voir comment ceux qui trou-

veraient qu'il y aurait chez moi beaucoup de présomption, *à me croire aussi fort qu'eux lorsque j'ai la plume à la main*, pourraient s'y prendre; d'abord, pour infirmer la naïve sincérité de mes récits, que j'ai poussée trop loin peut-être; ensuite, pour saisir, au milieu de cette foule de faits découlés d'une source unique, *l'horreur de la révolution*, une époque, une position qui leur permettent *de préciser l'instant où se seraient opérées, chez moi, les métamorphoses qu'ils me supposent,* et dire : *Voilà où il a commencé à apostasier la religion des honnêtes gens!*

J'ai dit ailleurs que, le 15 avril 1824, j'ai reçu un pli anonyme renfermant uniquement quatre pages imprimées, détachées, sans doute, de quelque brochure, dont l'existence m'est inconnue. Aujourd'hui, 15 mai, je trouve à-propos de les transcrire ici pour la clôture de ce chapitre. Elles sont déjà, ce me semble, réfutées par tout ce qui précède; elles ne le seront pas moins par tout ce qui suivra.

Fonvielle (*B.-F.-A. de*) « aîné, de Tou» louse, littérateur, publiciste, chevalier de » l'Éperon d'or, est né vers 1770. » *Lisez* en 1760. L'article de la *Biographie des*

Vivans a été évidemment dicté par M. de F. lui-même, dont la modestie connue perce à toutes les phrases. Celle-ci ne l'a pas copié aveuglément, selon son usage; elle l'a commenté, et s'est égayée aux dépens du chevalier de l'Éperon d'or, titre qu'on n'oublie jamais de lui donner. La conduite politique de M. de F. a toujours été (selon lui) celle d'un vrai royaliste; il a rompu des lances contre les jacobins; il a payé de sa personne dans plusieurs assemblées : Montpellier, Lyon, Marseille, ont été les théâtres de ses exploits. Depuis la restauration, il s'est de nouveau mis en évidence, et a obtenu de S. M. une audience particulière, dont il a cru devoir faire part à l'Univers par la voie des journaux. Il a composé beaucoup de tragédies et des comédies refusées et imprimées; c'est à-peu-près tout ce qu'on en sait; de plus, des fables, des odes, des satires, et beaucoup d'ouvrages politiques. Racine faisait de très bons vers très difficilement. M. de F. est précisément l'opposé. Le talent de l'un et la facilité de l'autre formeraient un poète

sans pareil. En 1815, M. de F. a fondé l'*Académie des Ignorans*, d'où sont sortis le *Mercure royal* et le *Parachute royaliste*, journaux honorés de la souscription de S. M.; ils sont écrits dans le genre que promettait leur titre. A présent, il est bon de faire connaître au public celui qu'il avait autrefois adopté. Les extraits suivans, que les auteurs de la *Biographie* n'ont sans doute pas connus, leur auraient épargné un long article; il suffisait de les copier textuellement, et de laisser aux lecteurs le soin de juger M. de F. d'après lui-même.

Extrait de l'ouvrage ayant pour titre : *Essais sur l'état actuel de la France, au 1er. mai* 1796, par M. Fonvielle aîné, *in*-8°., 1796. — P. 165 : « Oui, je le dis du » fond du cœur, Louis XVI conspira con» tre le peuple.... S'il eût cédé de bonne » grâce, s'il n'eût pas trahi ses devoirs, son » sort et celui de la France eussent changé » de face.... Étrange aveuglement de l'or» gueil national! J'ai vu un Anglais du » parti de l'opposition, et zélateur de notre

» démocratie, abominer notre conduite
» envers Louis XVI, et prétendre que la
» mort de Charles Ier. fut une injustice.
» Nous pensons très révolutionnairement
» comme cet Anglais; mais, à l'égard de ces
» deux rois, nos opinions sont diamétrale-
» ment opposées. » — P. 168 : « Un roule-
» ment lugubre se fait entendre; c'en est
» fait, le 21 janvier est immortel! France,
» tu célébreras à jamais ce jour de justice! »
Voilà comment pensait l'auteur en 1796.
Continuons :

Extrait de l'ouvrage intitulé : *Essais historiques, critiques, apologétiques et économico-politiques* (on voit que les épithètes ne manquent pas) *sur l'état actuel de la France, au* 14 *juillet* 1804, par M. Fonvielle aîné, 1 vol. *in*-8°. de 452 pages, dédié à tous les Souverains du continent européen. L'Angleterre n'a pas été jugée digne des leçons de M. de F. — P. 77 : « Le règne des Bourbons est fini; il » faut qu'ils se résignent; c'est un conseil » que je leur donne, par suite de cet atta- » chement que je leur portai dès le ber-

» ceau. » Y a-t-il, dans ce conseil, plus d'impudence ou plus de sottise? Je l'ignore. « Je donne à mes enfans une autre direc» tion dans leurs affections politiques. Si » on les interroge sur les Bourbons, ils ré» pondront qu'ils déplorent leur infortune, » quoiqu'ils ne la connaissent que par tra» dition, mais que les Bourbons ne sont » plus rien pour eux. » On voit que le *papa* s'est un peu pressé. — P. 78-87, à lire en entier. On verra entre autres passages très *curieux*, sous la plume d'un royaliste, p. 79 : « S'il arrivait un moment » où l'inconstance des choses semblerait » ouvrir aux Bourbons une voie au trône, » il est probable, et je suis presque sûr, » qu'on verrait des premiers mes enfans se » ranger sous la bannière impériale, et dé» fendre la dynastie que possède la France, » contre une dynastie éteinte, et dont les » droits, tombés en caducité, ne pourraient » plus leur en imposer. » Voilà des enfans élevés dans d'excellens principes! Il est fâcheux que la dynastie impériale ne leur ait pas fourni l'occasion de profiter de ces con-

seils paternels. Ce bon *papa* est aujourd'hui royaliste !!! — P. 81 : « L'usurpateur est » Louis XVIII ; et, d'après l'avis de Ma- » chiavel, Bonaparte doit exterminer lui et » sa famille entière, s'il tentait de remonter » sur le trône de ses pères. »

Il m'a été certifié que lorsqu'on parle à M. de F. de ces passages, et autres du même genre, très nombreux dans le second ouvrage cité, il répond tranquillement que si l'on ne comprend pas sa pensée, c'est qu'on ne sait pas lire ; que toutes ces phrases sont en faveur des Bourbons. Comme j'espère que mes lecteurs sauront lire, je crois rendre service à l'auteur de les remettre sous les yeux du public, qui a peut-être perdu de vue ces preuves non-équivoques du royalisme le plus pur. Quant à moi, je confesse humblement mon ignorance, je n'entends pas le français ; car je trouve ces passages plus que suffisans pour avoir attiré à M. de F. (en usant de beaucoup d'indulgence) plusieurs mois de Sainte-Pélagie, s'ils avaient paru à une autre époque ; on en a puni d'infiniment

moins criminels. J'y vois, 1°. l'aveu positif de la culpabilité de Louis XVI; 2°. l'approbation formelle de sa condamnation; 3°. le désir bien prononcé que jamais la famille ne remonte sur le trône de France. C'est là aujourd'hui un royaliste, et il le *crie* plus haut que tous les autres!!! Il a osé solliciter une audience du Roi, et l'a obtenue; et, à l'aspect du Monarque, il n'est pas mort de honte!!!

La *Biographie des Contemporains* donne à M. de F. l'ordre de l'Éperon d'or; celle *des Vivans* le décore de la Légion d'honneur depuis 1817; j'ignore ce qui en est. Quoi qu'il en soit, M. de F. a cru devoir adopter la particule qui est désormais inséparable de son nom. Je crains que M. son frère cadet n'ait pas pris la même liberté par-dessus le marché. Ce frère ayant émigré, s'est vu forcé d'employer ses talens. En 1800, il était cuisinier à Zante, chez M. Guys, consul de France; il ne mérite aucun blâme pour cela. Deux officiers de ma connaissance, l'un de marine, l'autre du régiment de Vexin, se sont aussi

trouvés dans la nécessité de vivre de leur industrie; ils se sont faits pâtissiers, l'un à Livourne, l'autre à Hambourg; mais, rentrés en France, ils n'ont pas repris un métier qu'ils ne pouvaient exercer que dans l'étranger, où ils n'ont été nominativement aux gages de personne, et n'ont servi que le public. M, F. cadet est resté cuisinier, et s'est établi, pendant assez long-temps, restaurateur, rue Saint-Honoré, au coin de la place du Palais-Royal. Il n'y a point là de déshonneur, si l'on veut; mais je crains qu'il n'y ait dérogeance.

J'ai dit un mot, au commencement de cet article, de la modestie connue de M. de F. aîné; l'historiette suivante en fournira une nouvelle preuve. Peu de temps après le premier retour du Roi, je me trouvai à dîner avec M. de F., en assez nombreuse compagnie. Après le dîner, la conversation s'établit sur les grands événemens qui venaient d'avoir lieu. M. de F. prit la parole, et, d'un ton de voix très élevé, selon son usage, nous dit: *MM., j'ai la plume à la main...., c'est tout ce que*

je puis vous dire : oui, MM., oui, MM., j'ai la plume à la main.... Je ne vous en dis pas davantage. Un des convives, qui ne le connaissait pas, demanda tout bas son nom à son voisin : on le lui dit ; il n'en fut pas plus avancé. *Si je n'étais pas bien certain,* répondit-il, *que Voltaire n'existe plus, j'aurais cru, en vérité, que c'était lui.*

Une chose m'étonnerait : ce serait que celui qui a écrit ce qu'on vient de lire, et qui m'est arrivé je ne sais d'où, se crut naïvement un honnête homme.

Cependant la bizarrerie de l'esprit humain m'est assez connue aujourd'hui pour, qu'au-lieu de le nier hardiment, comme je l'aurais fait à l'âge de quarante ou cinquante ans, cela me semble très possible maintenant que j'en compte soixante-quatre!...Je n'en dis que ceci : que Dieu nous garde d'avoir beaucoup d'honnêtes gens de cette espèce-là! qu'il nous garde d'avoir beaucoup de royalistes de cette force qui, poussant leur rigorisme jusqu'à ne vouloir admettre, dans la milice monarchique, que des hommes plus dévoués, plus purs et plus constans que moi, me trouveraient indigne d'en

faire partie! Il me semble qu'ils courraient le risque d'éclaircir passablement les rangs des défenseurs de la cause royale, et qu'ils feraient assez beau jeu à la révolution, s'ils parvenaient ainsi à la débarrasser d'une opposition telle que fut et est encore la mienne! Je crois fermement que cet écrivain, quel qu'il soit, a pris une mauvaise route, et que ce n'est pas ainsi que la cause sacrée doit être défendue. Si l'élégant auteur de ce modèle de critique historique pense de bonne foi ce qu'il dit (et il y aurait tout lieu de le croire à son air d'assurance et à son ton tranchant), je crois aussi qu'il y a urgence à s'occuper sérieusement du dérangement de son cerveau : j'en avertis charitablement sa famille.

J'ai, dans plusieurs de mes écrits, notamment, à plusieurs reprises, dans le *Mercure royal*, répondu à tous les raisonnemens renouvelés des Grecs, du Palais-Royal et d'ailleurs, dans lesquels se perd cet honnête homme, qu'on dirait être sorti tout frais moulu de la boutique de l'honnête Dentu, lorsqu'il a enfanté ce chef-d'œuvre : j'ai rétabli les textes; j'ai rapproché de leurs antécédens et de leurs conséquens les passages qui ont offusqué cette clique, qui n'en démordra pas; j'ai expliqué mes expressions de la seule manière qu'elles pussent l'être

par un honnête homme qui ne sentît pas Charenton d'une lieue; j'en ai confirmé d'autres, par exemple, celle où je dis que le sort de Louis XVI et celui de la France eussent changé de face, s'il n'eût point trahi ses devoirs, ce qui est vrai (car le devoir d'un Roi est, non pas de trembler devant des révolutionnaires, mais de les faire trembler devant lui), ce qui cependant n'emporte pas, comme le dit l'honnête homme anonyme, 1°. *l'aveu de la culpabilité de Louis XVI*; 2°. *l'approbation* FORMELLE *de sa condamnation* (laquelle, assurément, n'a pas eu pour motif sa faiblesse, qui, il est vrai, en fut la cause, mais dont ses assassins, qu'elle seule avait enhardis, ne songèrent certainement pas à lui faire un crime).

Tout cela a été inutile.

Ces honnêtes gens ne se tireront pas de là.

Nous vivrions mille ans, eux et moi, qu'ils piailleraient sans cesse que mes écrits attestent *le désir bien prononcé que jamais la famille* (des Bourbons sans doute; car il faut un peu les aider à se faire comprendre) *ne remonte sur le trône de France.*

Que faire à cela?

Me contenter de ce qu'en penseront ces honnêtes gens d'une autre espèce, qui n'exigeront pas que j'aie écrit, au sein de la France

révolutionnée, comme j'écrirais aujourd'hui, et qui trouveront qu'il y a eu, de ma part, quelque courage à attaquer de front, comme je l'ai fait pendant vingt-cinq ans, la révolution et l'usurpation, sous la toute-puissance des révolutionnaires et de l'usurpateur. Voyez, tome III, page 409 et suivantes, l'historique de mes *Essais* de 1804.... J'ai quelque idée que Fouché, qui, déjà alors, savait, ce que je ne soupçonnais pas, qu'il y avait des royalistes assez sots pour ne savoir pas lire ce livre, avait ces sots en vue lorsque, n'osant ni l'attaquer ni permettre sa vente, il me dit *qu'il serait fâché qu'il n'existât pas.*

Il n'y a pas encore deux ans, qu'ayant éprouvé quelque chose d'à-peu-près semblable, je fis imprimer, en simple épreuve, dont il n'a été tiré que dix exemplaires, pour les communiquer aux personnes de distinction qui m'honorent de leur estime, une petite explication sur le même sujet. Je transcris ici la lettre que m'adressa M. le comte Lanjuinais, en réponse à cette communication.

« Paris, le 5 septembre 1822.

» A M. le chevalier de Fonvielle,

» M. le comte Lanjuinais, pair de France (1).

» Monsieur,

» Voulant répondre, autant que cela peut me convenir, à l'objet de votre lettre du 27 août, et à votre communication d'imprimés, en épreuves, concernant votre réclamation devant le ministre de la maison du roi; je reconnais volontiers les points suivans, dont j'ai l'entière conviction, par les rapports que j'ai eus avec vous depuis environ vingt-cinq ans, et par la lecture de vos ouvrages littéraires.

» 1°. Je vous ai toujours vu suivre, dans vos paroles et dans vos écrits, la ligne d'un homme passionné pour le rétablissement de la dynastie des Bourbons, et même du pouvoir absolu; je vous reconnais encore dans cette ligne....

» J'ai constamment remarqué en vous un caractère fort soutenu de *franchise* anti-révolutionnaire et même contre-révolutionnaire, malgré quelques adoucissemens ou déguisemens, qui m'ont toujours paru obligés, et assez transparens pour qu'on ne puisse, à mon avis, vous reprocher aujourd'hui avec fondement, avec équité, aucune variation, aucune défection réelle dans votre parti politique.

» Vous pouvez, où il vous plaira, vous prévaloir de ma présente lettre, elle n'est assurément qu'un acte de justice et non de complaisance, quoique personne n'ait plus d'estime que moi pour vos talens si remarquables, et quoique vos circonstances malheureuses m'inspirent beaucoup d'intérêt.

» *Signé* LANJUINAIS. »

(1) Copie de cette lettre a été envoyée le jour même au ministre de la maison du Roi.

Je jure à Dieu de ne redescendre de ma vie aussi bas que je viens de le faire pour me mettre au niveau de l'honnête écrivain des pages anonymes auxquelles je viens d'accorder l'éclat d'une insertion dans mes Mémoires. Ce qu'un homme de sens et d'honneur doit penser de moi est désormais hors de toutes atteintes. De quelque hauteur ou de quelque bourbier que puissent descendre ou s'élever vers moi les brouillards de toute calomnie semblable, mon mépris en fera justice.

Puisque j'ai mis en scène, dans ce chapitre, M. le comte Lanjuinais, je n'aborderai pas le chapitre suivant sans relever de mes cahiers quelques notes qui me semblent piquantes sur ce très estimable pair de France qui, je le dis avec conviction, et je crois surtout en cela ne pas moins l'honorer que je ne m'honore moi-même, est, dans son opinion, ce que je fus de tout temps dans la mienne, franc, loyal, désintéressé, incapable d'intrigue, inhabile aux complots, ennemi des routes tortueuses, et, par conséquent, capable de cette résignation qui, aux yeux d'un gouvernement en état de raisonner sa position, équivaut à l'amour même qu'il saurait ne pas obtenir, puisqu'elle a les mêmes effets, la soumission et la fidélité.

Les Mémoires de Thibaudeau le présentent

comme un *réacteur royal*, et cette imputation a des échos; ils insinuent *qu'il a soutenu le mouvement des sections*, et ils appuient cette opinion *sur ce qu'il n'a point déclamé contre elles.*

Je ne veux pas examiner si M. le comte Lanjuinais doit plutôt se féliciter que se plaindre de cette version : je ne puis pas entrer dans sa pensée, parce que ce n'est pas une tête vulgaire que la sienne. Toute autre, en considération des circonstances où nous sommes, adopterait l'accusation; mais ce n'est pas une raison pour qu'il en soit de même de lui. Il ne l'aurait certainement pas acceptée après le 13 vendémiaire, si elle lui eût été adressée dans la Convention; or, le connaissant comme je le connais, j'en conclus qu'il ne l'accepte pas plus aujourd'hui, comme lui donnant un vernis d'intrigue tout-à-fait inconciliable avec son caractère.

Je trouve, dans mes notes, divers traits qui le peignent au naturel; je vais les en extraire. Ils sont d'autant plus dignes de foi, que c'est de lui-même que je les tiens; c'est en quelque sorte sous sa dictée que je les écrivis, à son insu, à chaque époque.

Ce qui concerne son vote sur Louis XVI est connu. Les épanchemens vertueux que j'ai re-

çus de lui, à cet égard, seraient ici sans importance. On sait qu'il fut proscrit par Robespierre en haine et punition de son énergique opposition au vote fatal, lorsqu'il voulut l'intimider, comme tant d'autres, pour acquérir en lui un complice de plus. Depuis la restauration, je l'ai vu, à-propos de cette horrible époque, se soulever d'indignation, en me montrant, sur un des volumes d'états imprimés des pensions royales, le nom de la sœur de ce brigand, si digne de l'origine qu'on lui prête, inscrit pour une somme de six mille francs.

Il est certain que, lors de la réaction thermidorienne, il s'abstint de voter l'arrestation des montagnards. Sa retenue, à cet égard, partit de la même source que celle qui l'empêcha de déclamer contre les sectionnaires, lorsqu'ils furent vaincus. Il n'était pas plus le complice des uns que l'allié des autres. Son horreur des sanglantes vengeances qu'exercent tour-à-tour les partis, dans les oscillations d'une révolution, voilà l'unique mobile de sa vie politique. Il est donc singulier que ce soit chez un homme de cette trempe que l'on nous montre *un réacteur!* Cela est de la même valeur que ce qu'imprimait de moi Poultier, après le 18 fructidor, en me qualifiant, dans son AMI DES LOIS: *Chef des égorgeurs de Marseille.*

Toute sa réaction se borna à demander et à obtenir une nouvelle constitution au lieu de celle de 1793, que remplaça celle de l'an III; à lutter avec succès contre ceux qui s'opposaient au rapport de l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse; et à demander une loi pour la restitution de leurs biens aux familles des condamnés et suppliciés révolutionnairement.

A quelques mois d'intervalle, il se vit compromis dans deux circonstances très remarquables, 1°. par une note de Le Maître, qui désignait en lui un ministre de sa conspiration, comme depuis le fit Mallet, quoiqu'il n'eût jamais vu, ni ce même Le Maître, ni pas un seul de ses adhérens; sur quoi il fut *délibéré* qu'il n'avait pas besoin de justification; 2°. après le 13 vendémiaire, en séance secrète du soir, à portes closes, Tallien, soutenu de quelques autres Conventionnels, le mit en prévention, *pour son silence sur l'insurrection des sections*. C'est le même système continué dans les *Mémoires de Thibaudeau*.

La discussion qui eut lieu dans cette séance, n'est qu'indiquée au *Moniteur*; elle fut très longue. Ce fut le très honnête et très brave Kervélégan qui y mit fin par ce peu de mots, que je n'ai vu rappelés nulle part : « C'est » Tallien, que nous connaissons tous, qui ac-

» cuse vaguement; et l'accusé est tel qu'il n'y » a point en France de plus honnête homme : » je demande qu'il soit interdit à Lanjuinais » de descendre à une justification, et que l'as- » semblée passe à l'ordre du jour. » Cet avis fut soutenu et passa sans un grand obstacle. Notez que, si Tallien n'avait pas été inquiété pour ses prouesses révolutionnaires, il en avait été redevable à l'intervention secrète, et très sollicitée par lui-même, de son collègue Lanjuinais.

Ce dernier me donna lui-même, dans ce temps, l'explication de son silence au 13 vendémiaire.

Transcrivons ce qui suit de ce qui me reste des notes historiques que je recueillais alors avec un soin silencieux.

« J'avais, me dit-il, horreur de la guerre civile, et, par ce » seul motif, allégué et réel, j'avais refusé, en 1793, de » m'unir aux insurgés du Calvados. Trois mois avant ce même » 13 vendémiaire, j'avais été initié à un projet, qui s'effectua, » l'ayant long-temps combattu inutilement, celui d'armer et » d'organiser une foule de terroristes incarcérés à Paris, par » le Comité de salut public lui-même, afin d'avoir une dé- » fense prête en faveur de la Convention, pour une occasion » *prévue de si loin.* Je fus du premier cinquième sortant par » le sort; je retournai de suite à Rennes reprendre ma chaire » de droit et mon cabinet, jusqu'à ma nomination au Sénat. » Je quittai sans regret, voyant les restes de la montagne en

» mesure de faire réussir leur résolution de rétablir l'infâme
» et absurde gouvernement révolutionnaire, et Clichi aspirer
» à une vaste réaction, ce qui justifia, en partie, le rapport
» de Bailleul, au 18 fructidor, mais non les proscriptions
» qui s'en ensuivirent. »

Ces faits sont en contradiction avec la Biographie de Michaud, qui dit formellement que le comte Lanjuinais *se prononça, au 13 vendémiaire, contre les sectionnaires royalistes*, ajoutant, il est vrai, ce correctif, *qu'il s'opposa cependant à toute mesure tyrannique contre eux et contre les jacobins*. J'en suis fâché pour la Biographie, mais l'accusation de Tallien, en séance sécrète, reproduite par Thibaudeau, qui en tire une conséquence tout aussi fausse, dément et rejette cette version.

A l'égard du projet, conçu dès-lors par les montagnards, de rétablir le gouvernement révolutionnaire, on a vu, ci-devant, dans ce même volume, page 342, qu'il ne fut pas abandonné, et qu'au contraire, il avait déjà, sous la direction d'une commission des Onze, reçu un commencement d'exécution, lorsque Santerre, sans trop savoir ce qu'il faisait, le déjoua très niaisement, en faisant rayer Fabre de l'Aude de la liste des proscrits, laquelle se trouva réduite à rien, après qu'à son imitation, et encouragés par son succès, chacun des com-

plices de ce plan monstrueux en eût fait rayer les noms auxquels il portait intérêt; d'où s'ensuivit l'abandon de cette mesure infernale, qui se borna à une révolution, à la manière des Orientaux, dans le palais du Luxembourg.

De tels épisodes ne sont certainement pas sans intérêt et même sans utilité historique; mais ils sortent, à certains égards, du cercle dans lequel je dois me renfermer. Fermons donc ce chapitre, et reprenons le fil de mes récits.

CHAPITRE IV.

Vie privée, oisive ou active après le 18 Brumaire. — Première époque.

Mon frère le cadet ne fut pas heureux dans son entreprise de l'hôtel d'Angleterre; il le quitta; je perdis une grande partie des avances que je lui avais faites, et même de mon mobilier; j'en transportai les débris rue Royale, dans un appartement contigu à celui de mon ami, M. Fabre de l'Aude; ce qui établit entre nos deux familles des communications de tous les instans; elles semblaient n'en faire qu'une.

Un travail que je m'y donnai m'y fit mener une vie très retirée.

Je passai six mois à calculer les rapports des tables de mortalité de Buffon et de Déparcieux, que je combinai, pour en obtenir une moyenne proportionnelle de la mortalité humaine,

en divisant la vitalité en douze époques, d'un an à soixante-cinq ans.

Mon but était d'atteindre un système de tontine exempt de toute déception, d'après lequel chaque individu pût acquérir une rente viagère, progressive d'époque à époque, et susceptible de s'élever, par douze échelons, à un maximum, le même pour tous, pour chaque action, de telle sorte, qu'à la seule inspection de son acte de naissance chacun pût dire : J'arrive à tel âge, j'entre dans telle classe, ma rente sera de tant pendant cinq ou six ans.

Je parvins à mon but : je formai le plan d'un établissement que j'intitulai *Caisse de placemens en viager*, auquel je joignis un bureau d'économie, qui manquait à une ville comme Paris, et dont, comme on le voit, la première idée m'appartient.

Qu'on prenne la peine d'examiner ce qui s'est fait à Paris de remarquablement utile depuis trente ans, on verra que cette priorité de conception m'appartient presque sans exception.

Blanc de Volx m'avait aidé dans mes calculs; il s'enthousiasma de mon plan, le fit goûter à son beau-père, M. Geffrier; je le fis goûter, de mon côté, à M. Davelouis, ex-régisseur-général des vivres de l'armée d'Allemagne; celui-ci fournit les fonds pour les dépenses d'administration, jusqu'à ce que la caisse pût se suffire à elle-même. M. Geffrier fournit le cautionnement annoncé au public; nous formâmes une société, à laquelle s'adjoignit un ancien ami à moi, M. de Mirbeck, ex-avocat aux conseils, et commissaire du Roi à Saint-Domingue.

Douze des principaux notaires de Paris composèrent le conseil des placemens; M. de Sèze, aujourd'hui pair de France; M. Thibon, actuellement sous-gouverneur de la Banque de France; M. Naurissart, banquier du trésor public; M. Bochet, administrateur-général des domaines; M. Lohier, inspecteur-général; M. Magnien, administrateur-général des douanes; M. Berryer, avocat; M. Delile de Sales, membre de l'Institut, formaient le conseil d'administration.

Nous nous installâmes rue Saint-Méry, n°. 435. Nos prospectus furent lancés dans le public, qui fut lent à répondre à l'appel fait à sa confiance, mais qui commençait à sentir l'utilité de notre caisse et à venir à elle, lorsque, après sept mois d'existence, rebuté par une avance de 24,000 fr., à laquelle il eût fallu ajouter encore, M. Davelouis refusa de continuer de fournir aux dépenses.

La liquidation fut ordonnée et effectuée en un mois. Le notaire de la société, M. Tiron, resta dépositaire d'environ 20,000 fr., qui ne furent réclamés que plus tard, malgré les avis réitérés, soit publics, soit à domicile, que la Caisse remboursait à vue tous les dépôts qu'elle avait reçus, avec les intérêts, et restituait même ce qu'elle avait perçu, suivant ses statuts, à titre de frais d'administration. Il est impossible qu'il ait existé et existe jamais une liquidation plus loyale, plus complète, et aussi plus rapide.

Des huit membres de notre conseil d'administration, cinq sont encore vivans et habitent Paris. Je ne crois pas qu'aucun d'eux ait regret d'avoir prêté son honorable nom à cette Caisse. Ils en estimaient la conception, ils en aimaient le but. En ce qui me concerne, je voudrais que l'un d'eux pût prendre ma plume et écrire ici ce qu'il pense de la rapidité avec laquelle on me voyait exécuter tous les travaux qu'ordonnait le conseil,

et de l'ordre parfait qui régnait dans l'administration, dont les rênes m'étaient abandonnées. Ils sont tous restés mes amis, ainsi que les douze notaires, ainsi que les trois administrateurs.

Lorsque la liquidation fut résolue, l'opinion générale était qu'il ne fallait que de la patience, pour arriver à des succès brillans; une fois la Caisse appréciée, elle devait n'avoir plus de bornes. Son bureau d'économie, dont elle faisait le service gratuit, était un bienfait inappréciable pour la classe ouvrière; quant aux placemens en viager, il était presque impossible, qu'à la longue, ils ne se fissent pas tous chez elle, sans exception, même ceux des départemens.

Mais un seul fournissait aux dépenses; rien n'était fixé, ni pour le temps, ni pour la somme; sa retraite, qu'on ne pouvait ni blâmer ni empêcher, fut peut-être un acte de sagesse, le public pouvant se raviser si tard, que quelques mois de plus eussent de beaucoup renchéri cet essai.

Le public seul eut tort dans cette affaire. Il lui faut des appâts grossiers, tels qu'une caisse La Farge, et une foule de tontines, ou autres conceptions analogues, que, dans ces derniers temps surtout, on a vu surgir à Paris, sur des bases vulgaires ou prises au hasard. Une seule de ces dernières, celle qu'administrait M. Petit-des-Rosiers, l'emportait de beaucoup sur ses rivales par le mérite de ses combinaisons; mais elle avait un vice repoussant : elle faisait l'état héritier de son capital, et n'en distribuait que la rente à ses actionnaires, d'après des bases

à-peu-près calquées sur les miennes; elle n'a eu aucune espèce de succès.

La nôtre en avait eu davantage; mais elle était presque sans concurrens, et elle ne dut qu'à cela le peu de cliens qu'elle a eus, et non à l'estime que lui accordèrent tous ceux qui en eurent connaissance. On peut voir dans la *Bibliothèque française*, année III, N°. IV, le compte qu'en ont rendu les rédacteurs de ce recueil scientifique. On peut aussi voir à la Bibliothèque royale, ainsi qu'aux archives du ministère des finances, tout ce que cette Caisse a imprimé. Je l'ai recueilli en un gros vol. in-8°., qui est le huitième de la collection de mes Œuvres, et ce volume, j'en ai fait le dépôt à cette Bibliothèque et à ces archives, dans l'intérêt de l'avenir, espérant que, tôt ou tard, mon travail porterait des fruits, et que quelque bonne tête s'en emparerait pour donner enfin une tontine raisonnable à ce pauvre public, si bête que, dès qu'en fait d'argent on ne lui promet que le vrai, il tourne le dos, et court aux charlatans qui lui promettent des absurdités.

Depuis la restauration, j'ai proposé à M. Corvetto d'ouvrir, pour le compte de l'état, d'après mes bases, une caisse d'emprunts-viagers permanens. Il s'en occupa un instant. Je persiste à croire que ce serait une très bonne chose à faire pour l'état et pour le public, rien n'étant plus simple qu'une rente proportionnelle au capital, commençant, selon l'âge à l'époque du placement, de 4 f. 29 c. à 8 f. 13 c. pour cent, et finissant de 3,571 f. 42 c. à 904 f. 30. c. pour cent, non compris un dernier résidu à

distribuer aux quatre derniers survivans d'une série composée de trois mille deux cents actionnaires.

Je recommande ce recueil à tous les tontiniers futurs. Ils y trouveront à méditer sur cette matière; ils abandonneront les vieilles routines; le pauvre public sortira des ornières du charlatanisme; et la science financière, dont ceci est une branche qui n'est pas sans quelque intérêt, n'aura pas fait en pure perte le pas de plus que je lui ai fait faire incognito.

J'ai le droit d'en parler ainsi.

Le conseil d'administration, d'autant plus digne de considération qu'aucun de ses membres n'avait intérêt dans *cette* entreprise, tous ne s'y affectionnant que par zèle du bien public, convaincus de son utilité; ce conseil, dis-je, m'avait demandé un rapport sur la nature et les effets des établissemens tontiniens qui co-existaient dans Paris avec le nôtre, ou qui y avaient préexisté, afin de les comparer à notre Caisse. Quinze à vingt rapports que je fis au conseil fournirent sur cette matière des lumières qu'il ne soupçonnait pas; tous reçurent les éloges les plus encourageans; celui sur la Caisse Lafarge surtout, que j'examinai, abstraction faite de la réduction de son capital au tiers, ce dont elle n'était pas coupable, poussa le conseil jusqu'à m'en faire des remercîmens. L'intérêt de la séance où le cadavre de cette Caisse absurde fut disséqué, ne saurait être surpassé. Il fut proposé de faire imprimer mes rapports; la dépense à faire arrêta cet élan, qui peut-être en eût donné un à la Caisse.

Je regrette d'autant plus que cette impression n'ait pas eu lieu, que cette collection des meilleurs travaux de finance que j'aie faits de ma vie, et que je gardais soigneusement, je l'ai perdue en 1814; on verra à quelle occasion.

Comptons: voilà déjà trois entreprises dont je crois pouvoir m'honorer (cette caisse, le roulage accéléré, et antérieurement mon opération avec l'Espagne), dans lesquelles j'échoue sans qu'on ait à me l'imputer, mais conservant l'estime et l'amitié de tous ceux qui s'y étaient attelés avec moi, même de ceux qui y ont perdu leur argent. Vous verrez plus tard cette foule stupide, pour laquelle il n'est pas de génie sans succès, s'en autoriser pour me refuser de savoir conduire une affaire, tout en me concédant que je sais la créer.

Je n'ai pas voulu scinder ce qui concerne cette caisse. Revenons sur nos pas, pour un objet que je ne puis omettre.

Au milieu des travaux spéculatifs qui me conduisirent à former cet établissement si digne d'un meilleur sort, il fut question de créer des places d'agent-de-change. Tous mes amis, MM. le général Sabuguet, le général Lacuée, Fabre de l'Aude, Portalis, etc., Enfantin frères, et surtout L. Bodin, me persécutèrent pour en postuler une. J'interrompis mon travail de chiffres et me mis sur les rangs. Mes démarches furent courtes, ce travail fut bientôt repris. Cambacérès, alors second consul,

se chargea de mon affaire, et me promit solennellement que je serais nommé ; je m'endormis sur cette promesse et sur celle, que me tint Fabre de l'Aude, de ne pas cesser d'agir pour que je ne fusse point oublié. L. Bodin m'offrit de faire mon cautionnement, et de mettre 100 mille francs dans mon portefeuille pour aider mes premiers mouvemens ; en attendant, il me prêta 6,000 fr. pour me préparer à prendre mon essor, dès le moment de ma nomination, réputée infaillible. J'achetai un cabriolet et deux chevaux; pendant un mois, j'étudiai la place de Paris, guidé par Marcel Enfantin, qui m'indiqua les maisons avec lesquelles je devais chercher à me lier, par préférence, et auxquelles il me présenterait, quand il en serait temps. Habitué à mettre de la méthode dans tout ce que je fais, je dressai, sous le titre de *mon Itinéraire*, le tableau des maisons qui m'étaient indiquées, en notant la distance par minutes de ces maisons chez moi, et de chacune d'elles à chacune des autres, afin de maîtriser et de régler mes mouvemens de manière à pouvoir promettre une réponse à la minute fixe, et rester jusque-là le maître d'une opération, décidé à cultiver la Banque et l'arbitrage préférablement à la rente, que je n'aurais traitée que par occasion et sans la rechercher. Ce document obtenu, je revins à mes chiffres.

Je fus puni de n'avoir pas joint un peu d'intrigue aux promesses de Cambacérès : je ne fus pas nommé, et ne pensai plus qu'à ma Caisse. Mon ami Madinier, de Roanne, se trouvant du nombre des élus et regrettant de ne pas m'avoir pour collègue, vint me voir, et m'offrit de m'associer à lui; il s'estimerait heureux, me dit-il, d'avoir un aide de ma force; je serais son adjoint, et je finirais, ou par lui succéder, ou par trouver à succéder à un de ses confrères. Piqué de mon désappointement, l'idée de me mettre en seconde ligne me répugnant, je refusai l'offre de Madinier.

C'est un tort que j'ai eu, et que mes enfans ont le droit de me reprocher.

Il y a à parier (et ceux qui me connaissent feraient les mises du pari) que je serais devenu, comme tant d'autres, un gros seigneur de bourse; ma famille aurait donc aujourd'hui une position que je suis encore occupé de lui procurer; mais ce n'était pas ma destinée. Qui sait ce qui m'est réservé! Désespérer de l'avenir, n'est pas mon habitude; voyons-donc ce qui arrivera.... Ma tante de Montpellier (Dieu veuille avoir son âme!) serait ici de mon avis : « Oui, me dirait-elle; voyons ce qui arrivera : le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme.... » En voici une petite preuve :

Lorsque j'eus transporté mon domicile rue Saint-Méry, presque dès les commencemens de mes travaux d'organisation, je reçus la visite de deux inconnus qui demandèrent à me parler en particulier. Je m'enfermai avec eux dans mon salon, et ils s'annoncèrent à moi comme m'étant députés par soixante-dix propriétaires des premières de nos manufactures de tabac, qui s'étaient réunis à Paris pour y venir défendre leurs établissemens menacés d'une prochaine destruction.

Les principaux d'entre eux, ayant des relations intimes avec M. Naurissart, les avaient placés tous sous la direction de cet honnête homme; ils y seraient assemblés pour la seconde fois dans quelques heures; j'étais invité à me trouver à cette réunion, M. Naurissart leur ayant déclaré qu'il ne connaissait,

dans Paris, que moi qui fût capable de les tirer de leur danger, si je consentais à me charger de leur défense; et c'est ce qu'ils venaient me prier de faire. J'acceptai sur-le-champ.

Ces deux émissaires me donnèrent à lire un Mémoire présenté au Gouvernement par M. de l'Épinai, ancien fermier-général, pour proposer le rétablissement du monopole des tabacs. Je le lus, devant eux; je le trouvai attaquable sur tous les points; j'en fis remarquer les passages les plus choquans; je me trouvai d'accord avec les notes que ces Messieurs me remirent ensuite; ceux-ci donc me prièrent de mettre sans différer la main à la plume pour dresser un premier Mémoire en défense, qu'il était indispensable de présenter, dès le lendemain, de très bonne heure, au Conseil-d'État lequel devait s'assembler le jour même pour délibérer sur la proposition de M. de l'Épinai.

Je priai ces Messieurs de m'attendre dans mon salon ou d'aller faire une course, s'ils en avaient à faire, tandis qu'enfermé dans mon cabinet, je ferais leur Mémoire d'une manière sommaire, sauf à le développer plus tard, ne s'agissant d'abord que de jeter un bâton dans la roue du fermier-général, et de prendre une attitude de défense : ils préférèrent aller faire une course; je pris la plume; en vingt minutes, mon travail fut fait, et je me livrai à mes occupations ordinaires, attendant le retour de mes cliens.

Ils ne reparurent qu'au bout d'une heure et demie, et tout étonnés, d'abord, de me trouver occupé d'autre chose que de leur affaire, mais s'écriant ensuite, après avoir écouté leur Mémoire, que M. Naurissart les avaient en effet bien dirigés en me les adressant, ils me proposèrent de monter dans leur voiture et de les suivre à la réunion de leurs confrères. Nous partîmes à l'instant même, et nous voilà place Vendôme, chez M. Naurissart.

En entrant dans le salon où se trouvaient réunis les réclamans, deux de ceux-ci coururent à moi, charmés de trouver, dans un ancien ami, le défenseur qu'ils attendaient, sans savoir qui il était, ne s'étant pas trouvés présens lorsque M. Naurissart m'avait indiqué à leurs collègues. C'étaient Champereux, que j'avais connu à Lyon, comme moi ardent ennemi de la révolution, que j'y combattais en 1793; et Guibert, de Toulouse, mon ancien camarade d'enfance.

Les embrassemens qu'occasionna cette reconnaissance, reçus et rendus, on annonça à l'assemblée que j'avais accepté d'être son défenseur, que déjà j'avais fait le premier Mémoire qui devait engager le combat, et on en écouta la lecture dans le plus grand silence. Ce Mémoire renfermait, en trois pages, tous les motifs de rejet du monopole qu'il fût possible de présenter: nous avons donné, depuis lors, plusieurs autres Mémoires, plusieurs Notes, plusieurs Précis; ce ne put jamais être que le même thême refait en vingt façons, même lorsque nous avions à réfuter quelque réplique de M. de l'Épinai, qui jamais ne parvint à effleurer une seule des propositions de ce prémier Mémoire.

Je ne puis exprimer le transport de mes soixante-dix cliens lorsque j'eus fini ma lecture : ils m'embrassaient comme leur sauveur; ils allaient serrer les mains de M. Naurissart, en le remerciant de m'avoir donné à eux; un quart d'heure suffit à peine pour calmer cet enthousiasme.

Chacun ayant repris sa place, il fut décidé que je ferais tout de suite imprimer ce Mémoire, et passer la nuit aux ouvriers, s'il le fallait, pour que, dès le matin du lendemain, chaque conseiller-d'État en eût un exemplaire à son lever; et des réunions régulières furent indiquées tous les jours impairs, de onze heures à deux heures, chez M. de Lafraye, propriétaire de

la manufacture du Hâvre, à l'hôtel d'Angleterre, rue des Filles-Saint-Thomas.

A la première réunion, Guibert proposa de faire, entre les mains de M. de Lafraye une bourse commune pour les frais à faire, et il déposa sur la table quinze louis d'or, ce qui fut imité par tous ses confrères présens, et, plus tard, par les autres; ainsi la caisse militaire de l'armée que M. de l'Épinai eut en présence, se trouva riche de plus de 25,000 fr.

Fabre de l'Aude, alors à la tête de la finance et le plus influent dans cette partie, à la lecture de mon Mémoire, se déclara pour nous. Par lui, j'eus connaissance de tout ce qui se disait au Conseil-d'État sur notre affaire; la moindre démarche de notre ennemi, qui s'agitait sans relâche pour défendre son plan de monopole, m'était connue à l'instant même, et mon ami ayant véritablement épousé la cause du commerce libre, comme une cause juste, dont la perte eût occasionné la ruine d'une classe entière de commerçans, il m'aida à *contreminer* les intrigues du fermier-général, qui, après six semaines, au plus, de poursuites, se vit battu complètement. Le monopole fut rejeté; mes cliens et tous les autres fabricans de France conservèrent leur existence.

Ils n'avaient pas attendu jusque-là pour me témoigner leur reconnaissance. Dès que nous entrevîmes une lueur d'espoir, ils me donnèrent une fête dans une des grandes salles de l'Élysée-Bourbon, où fut dressée une table de quatre-vingts couverts, à deux louis par tête; MM. Naurissart et, comme de raison, Fabre de l'Aude, y furent appelés. Lorsque je pris ma place, ayant ces deux derniers à ma droite et à ma gauche, deux rouleaux se trouvèrent sous ma serviette; Guibert, resté debout derrière moi pour m'observer, arrêta l'expression de ma surprise en me frappant sur l'épaule, et me priant de ne pas considérer cela comme le prix de mes soins, qui seraient

tout autrement récompensés. C'étaient deux rouleaux de cinquante louis chacun, qui ne gâtèrent rien, pour moi, à la joie de cette soirée, prolongée jusqu'au-delà de minuit, mais qui n'en furent pas la cause principale.

Notre succès enfin étant complet et bien consolidé, un jour fut indiqué pour une dernière réunion chez M. de Lafraye, à la suite d'un repas d'adieu qui aurait lieu également à l'Élysée-Bourbon. A cette réunion, je reçus la prière de tous mes cliens de continuer à veiller pour eux sur tous les faiseurs de projets, qui pourraient, par la suite, convoiter leurs manufactures pour les sacrifier au monopole; j'en pris avec eux l'engagement, et je promis de les informer individuellement de ce qui pourrait survenir. Au moment de se séparer, M. de Lafraye demanda ce qu'il fallait faire de son restant en caisse. « Cela, dit Guibert, appartient à notre défenseur.— C'est juste! c'est juste! » s'écrièrent tous les assistans, et M. de Lafraye me versa de suite 14 ou 15 mille fr. en or; après quoi, comblé des caresses de mes cliens, je leur fis mes adieux; ils se dispersèrent, et je rentrai chez moi.

De retour dans leurs manufactures, chacun d'eux m'envoya la fleur de ses fabrications; pas un ne manqua de me donner, personnellement, ce nouveau gage de son affection; le moindre envoi qui me fût fait fut d'un fabricant de l'Alsace, duquel je reçus vingt-cinq carottes de tabac. Dans ces envois, se distingua celui de MM. Cousin, Feugré, Charles, Hamel et compagnie, de Dieppe, qui, à trente carottes de leur propre manufacture, joignirent trente carottes *de tabac d'étrennes de l'ancienne ferme*, dont l'un d'eux avait été le directeur dans cette même manufacture qu'il exploitait pour son compte.

Six semaines étaient écoulées à peine, depuis le départ de mes cliens, que j'étais comme enterré sous les carottes de tabac.

Mémoratif des secours que j'avais reçus de mon ami Fabre, je lui fis une large part de ce précieux cadeau, et, malgré lui, je remplis sa maison de carottes : mais il n'en fit pas le même usage que moi, il en donna de tous côtés, et ce qu'il garda il le fit râper et l'enferma dans des pots à confiture, couverts d'un morceau de papier; il finit par donner de ces pots pour s'en débarrasser, parce qu'ils tenaient trop de place et que le tabac se détériorait, ainsi exposé à l'action de l'air. Quant à moi, je gardai toute ma provision, et, lorsque je me trouvai plus à l'aise au faubourg du Roule qu'à la rue Saint-Méry, j'imaginai de ne faire qu'une qualité unique de tous ces tabacs différens; Toulouse, Tonneins, Bordeaux, Lyon, Paris, le Hâvre, Dieppe, l'Alsace, etc., tout fut confondu, même les trente carottes d'étrennes de l'ancienne ferme, déjà vieilles de quinze ans. J'affectai une chambre à ce mélange; je pris à ma solde un râpeur que j'occupai pendant six mois, et, ayant acheté environ soixante pots de grès, capables de contenir jusqu'à quarante livres de ce mélange, je les fis couvrir en étain, avec un bouchon à vis, au centre duquel fut pratiquée une ouverture à y passer le bras; j'y renfermai ma provision, qui aurait passé à mes petits-enfans, si j'avais pu ou su la conserver.

On verra comment je l'ai perdue, et pourquoi, avec le vulgaire, je suis réduit aujourd'hui aux poudres nasales que distribue la Régie des impôts indirects.

De toutes les pertes que j'ai faites, celle-là m'a été une des plus sensibles. Je mets les gourmets à ma place pour un moment, ils sentiront que jamais il n'exista et qu'il n'existera

jamais une qualité comparable à celle de cette provision. Il n'est pas de Souverain au monde qui, avec sa toute-puissance, pût se procurer un tabac aussi précieux : tous mes amis ont été à portée d'en juger; car je n'avais pas de raison pour en être avare. Voici une petite anecdote qui donnera une idée de l'effet que produisait partout l'ouverture de ma tabatière.

Un ami, auquel j'en avais donné, en fit goûter à l'envoyé du Grand-Seigneur, qui le pria en grâce de lui en procurer une cinquantaine de livres, n'importe à quel prix. A force de persécutions, j'en cédai vingt livres à un louis la livre. De ces vingt livres, douze furent envoyées au grand Turc, à Constantinople : son représentant se fit honneur du surplus à Paris. Toutes les fois qu'il dînait chez Cambacérès, lequel tenait alors la meilleure table de la capitale, sa tabatière, promenée sur une assiette et présentée à tous les convives, faisait les délices du dessert.

Ce ne fut pas tout ce que me valut cette affaire. Quand cette diablesse de fortune s'attaque ou s'attache à quelqu'un, elle ne sait s'arrêter ni en bien ni en mal.

M. de Lépinai fit encore quelques tentatives; il essaya de revenir sur l'eau : mais je l'avais blessé à mort, il ne put pas s'en relever. Cependant, instruit de ses manœuvres, j'eus occasion de faire deux ou trois circulaires pour les dénoncer à mes cliens, les rassurer, leur dire mes démarches contraires, et leur annoncer la retraite de l'ennemi. Plus des deux tiers des réponses que je reçus, me disant presque, dans les mêmes termes, que je ne devais pas faire la guerre à mes dépens, m'apportèrent des mandats à vue sur Paris, de cent cinquante

francs au moins, à trois cents francs au plus. Plusieurs renouvelèrent ces remises une deuxième fois, quelques-uns une troisième; après quoi il n'en fut plus question.

Buonaparte, devenu empereur; peut-être à cause de mes mémoires en faveur des impôts indirects, quoique le tabac y fût respecté, reprit, de son pur mouvement, le projet de s'emparer du monopole. J'en prévins mes amis; mais, pour cette fois, ils sentirent comme moi, que leur heure était venue. Ils désespérèrent de lutter avec succès contre la volonté de cet envahisseur de leur commerce; ils ne songèrent même pas à se défendre; ils plièrent sous sa main de fer, et ne s'occupèrent plus que d'être conservés, comme les agens de sa régie, pour le tabac. Champereux vint à Paris, j'eus le plaisir de l'aider, par Fabre de l'Aude, à obtenir la direction de la manufacture de Toulouse.

C'était précisément au fort de ce grand débat financier (1), que le général Lacuée, au moins deux ou trois fois par semaine, m'envoyait des thèmes de mémoires à adresser à Buo-

---

(1) Ce débat vient de se renouveler en 1824. Si j'eusse été appelé à me prononcer pour ou contre le monopole à une des tribunes législatives, j'en suis fâché pour ceux qui auraient cru pouvoir s'en autoriser pour m'accuser de variation dans mon opinion (ce qu'au reste je suis bien loin de m'interdire en toute chose, si ce n'est en ce qui touche aux bases de la société), mais j'aurais voté pour la loi. Autre chose est, envahir le monopole sur le commerce libre, ou y renoncer quand on l'a. Je pense qu'il ne doit être question d'en revenir au commerce libre que lorsqu'on pourra employer cette mesure désirable par voie de dégrèvement d'impôts, c'est-à-dire, se contenter de ce qu'il sera possible d'en obtenir sans fraude par des droits modérés et exempts de formes vexatoires, sans chercher ailleurs de quoi retrouver ce qui pourra manquer aux 42 millions qu'on en tire aujourd'hui.

naparte, sur les questions actuellement pendantes à son conseil, ce qui donnait à mes envois un à-propos miraculeux.

Mes cliens du tabac étant partis, je fus plus assidu auprès de ce général, et je le visitai plus souvent, surtout depuis que ma Caisse se trouvait fermée et en liquidation.

Un jour, j'étais seul avec lui dans son cabinet: on annonce M. Vanlerberghe, dont le nom même m'était inconnu. Je voulus me retirer, le général me retint, me disant que je ne serais pas de trop. M. Vanlerberghe était venu lui demander je ne sais quoi, relatif à son entreprise des vivres, comme au président de la section de la guerre. « A propos, lui dit le général, lorsque son objet fut rempli, il faut que je vous fasse un vrai cadeau, dont vous me remercierez : (se retournant vers moi, il me fait signe d'approcher, j'obéis.) Tenez, voilà un des plus forts travailleurs que je connaisse, je vous propose de le prendre dans vos bureaux; il n'est rien dont il ne soit capable, et je suis sûr que vous me remercierez de vous l'avoir donné. » M. Vanlerberghe me donna son adresse et m'assigna pour le lendemain, sachant déjà, dit-il, où me colloquer tout de suite. Je vis bien que c'était un acte de condescendance, et que le peu que je pourrais lui valoir, n'entrait pour rien dans sa promesse de m'occuper dès le lendemain; je n'en fus pas moins exact au rendez-vous, accompagné de mon neveu Charles. Son père m'avait envoyé ce jeune homme à l'âge de douze ans, pour en faire, me disait-il, un avocat célèbre : j'avais répondu que j'en ferais un avocat, mais que ce serait à lui à se rendre célèbre, s'il le pouvait. Charles ne s'étant pas senti disposé au barreau, il avait été employé dans ma caisse. Comme je lui avais donné un maître d'écriture qui, en quarante leçons, lui avait formé une assez belle main, j'imaginai d'essayer de l'introduire dans les vivres en même temps que moi.

Je fus reçu avec rondeur par M. Vanlerberghe. Il consentit

à me donner mon neveu pour aide; il assigna à celui-ci dix-huit cents francs d'appointemens; il remit à quelques jours pour fixer les miens, et il nous conduisit, en attendant, à sa *liquidation Beudeker* (je ne savais ce qu'il voulait me dire), où il nous présenta au chef de cette liquidation, M. Allié, vieux routier d'administration, que je trouvai un très bon homme, pour être adjoint à ses autres employés. On nous donna à chacun un bureau garni de tout l'attirail ordinaire, et un de ceux qui me parurent mener la barque sous ce chef, vint nous y apporter du travail.

C'était un compte de garde-magasin que chacun de nous avait à établir : je n'en avais vu de ma vie; j'avais ignoré qu'il y eût jamais eu une régie des vivres, je n'avais nulle idée de ce que c'était et moins encore de ses comptes; mais demander des explications me parut une humiliation. Pour ne pas me donner l'air d'un écolier, je demandai à lire le traité de la régie qu'on liquidait, le trouvant cité à tout bout de champ. Je fus bientôt au fait et, comprenant le but de mon travail, je me fis exhiber un des comptes déjà dressés, je l'étudiai, j'en trouvai la clef de moi-même et je me mis à l'œuvre, dirigeant mon neveu à mesure que je voyais clair dans ma route.

En deux heures j'eus établi mon premier compte; j'expliquai à mon neveu le mécanisme un peu compliqué de cette comptabilité; je le stylai au classement des pièces de chaque dossier; n'osant pas l'exposer à demeurer à court, en lui laissant le soin de rédiger un compte, je le destinai à classer mes pièces, à mettre au net mes rédactions, et je rendis à M. Allié, pour en avoir un autre, le dossier que je venais de couler à fond.

Ce bon homme me parut étonné; aussi, lorsque je lui dis que j'avais, jusqu'alors, ignoré l'existence d'un travail de ce genre, se défiant d'un compte si rapidement établi, me remit-il au lendemain, sous prétexte de pièces à rassembler, et, me

dit-il que, pour cette première séance, j'en pouvais rester-là et aller vaquer à mes affaires.

De retour le lendemain à l'ouverture du bureau, l'homme de qui, la veille, j'avais reçu ma tâche (il avait le titre de vérificateur de première classe), me reçut avec une distinction d'autant plus remarquable, que, la veille, sa réception avait eu autant l'air du dédain que de l'indifférence. J'imaginai qu'il suivait les ordres de notre patron, qui voulait ménager, en moi, le protégé du président de la section de la guerre.

Entré chez le vieux père Allié, il se leva pour me recevoir et me traita avec encore plus d'égards.

« Allons, me dis-je en moi-même, le nom du général Lacuée me sera ici très profitable ! »

Le père Allié me parla de mon compte de la veille, et me dit qu'il n'était pas possible que ce fût la première fois que j'eusse fait de tels travaux; je l'assurai du fait; il m'avoua qu'il avait voulu vérifier ce compte avant de m'en donner un autre, et qu'il n'avait trouvé rien à y relever, ce qui lui semblait bien extraordinaire, d'après ce que je lui disais. « Comment diable avez-vous, me dit-il, deviné le moyen de convertir les matières pour en suivre les transmutations ? — N'ai-je pas trouvé mes bases dans les traités de manutention ? — C'est singulier ! nos employés ne font communément chacun qu'un compte comme cela par semaine; quelques-uns en font trois en deux semaines, c'est un phénomène quand ils vont jusqu'à quatre. — Vous m'étonnez, à votre tour. Il me semble qu'en s'y adonnant vivement on pourrait aller jusqu'à quatre, cinq, et quelquefois jusqu'à six par jour, car tous ne doivent pas, ce me semble, exiger le même travail; il doit y en avoir de simples, de compliqués, et d'autres tenant le milieu entre ces extrêmes. »

Deux dossiers me furent remis. Je fis le compte confié la veille à mon neveu, qui, pendant ce temps là, classa les

pièces des deux dossiers que je venais de recevoir. Je poussai ma besogne à mon ordinaire, c'est-à-dire, en homme qui ne sait pas s'arrêter tant qu'il a du chemin devant lui; j'envoyai mon neveu demander de nouveaux dossiers pour m'en classer les pièces : cette seconde séance valut à la liquidation quatre comptes clos et le cinquième en train quand elle fut levée. Allié en demeura stupéfait. Il était clair que s'il fallait quinze jours à tout autre employé pour établir, au plus, quatre comptes, je tiendrais lieu, à moi seul, d'au moins quinze de ces travailleurs. Je me suis appesanti sur ces deux premiers jours, parce qu'ils expliqueront tout le reste; de tels détails seraient désormais superflus.

Le lendemain, je vis M. Vanlerberghe dans son jardin. Il me dit avoir vu M. Allié, lequel lui avait rendu compte de mon début, qui lui promettait un bon aide. Il m'annonça que mes appointemens seraient de 6,000 francs, à quoi je répondis que je le laissais le maître, mais que cela ne me suffirait pas, et que je l'attendais à la fin du mois pour juger si mon temps, que je lui donnerais tout entier, ne valait pas qu'il fournît à ma dépense tout entière. « Nous verrons cela, me dit-il; au reste, vous n'aurez affaire qu'à moi, c'est à moi que vous donnerez vos quittances, je vous paierai de ma cassette. Venez me voir souvent, comme vous l'avez fait ce matin, avant d'entrer à votre bureau. » Lorsque, à la fin du mois, je lui portai ma quittance de 500 francs, il me dit de la refaire sur le pied de 12,000 francs, et me compta les premiers 1,000 francs que j'eusse gagnés, depuis la révolution, provenant des deniers publics.

Cependant, dans toute l'administration, dès le premier mois, ma réputation d'être, ce qu'on appelle un bourreau de travail, commença à s'exprimer d'une autre manière : on m'appela un *gâte métier*. Dans mon bureau, l'envie m'enve-

loppa et me fit éprouver ces petits désagrémens de tous les instans qui rendent pénibles des rapports continus avec des gens qui cherchent toutes les occasions de vous prouver que votre présence les blesse. Ce fut bien pis lorsque, passant aux comptes généraux de chaque division, je reconnus que tous les travaux partiels manquaient de points de rappel pour établir leur parfaite correspondance et leur encadrement facile dans les travaux de concentration. J'en fis la remarque, je proposai des améliorations, on me dit qu'on n'avait jamais fait autrement dans aucune comptabilité, et qu'avec mes innovations je bouleverserais toute la besogne. Le père Allié seul sentait fort bien que ce que je voulais était bon; mais c'était la bonhomie même; il me conseilla de laisser aller, et je laissai aller, n'ayant pas qualité pour agir autrement.

Ayant pris, à cinquante pas de mon bureau, un appartement, rue du faubourg du Roule, je m'y transportai de la rue Saint-Méry. J'avais renouvelé et augmenté mon mobilier; j'y pris la position d'un homme aisé, ce qui m'attira un concours continuel de mes anciennes connaissances.

Ainsi rapproché de mon travail, j'y devançais les autres employés de deux heures, j'en sortais le dernier et y restais souvent deux heures après eux. Ce fut alors que le *gâte métier* devint insupportable! On essaya de me desservir auprès de M. Vanlerberghe; on n'y réussit pas; on revint à la charge; jugeant, d'après les temps antérieurs à mon adjonction à la liquidation, qu'on pouvait se considérer comme nécessaire, on menaça de se retirer si on ne me faisait pas passer dans un autre bureau. On fut pris au mot: je restai seul avec le père Allié, et avec douze ou quinze employés du troisième rang, ou simples expéditionnaires.

Un acte d'inconséquence, auquel je ne suis guère sujet, fut sur le point de gâter cette position et de faire rappeler ceux qui

venaient de se retirer, par conséquent, de me faire transférer dans un autre poste, où j'aurais eu à recommencer pour faire ma trouée et un nouvel apprentissage.

La tête pleine de chiffres, j'avais mis sur ma table de nuit, pour y faire un peu de diversion, *le discours de Bossuet sur l'Histoire universelle.* Je tombai sur une page qui me transporta d'admiration et qui frappa en même temps mon cerveau d'une idée qui y resta gravée au moment où je mis l'éteignoir sur ma bougie. Cette idée, fermentant à mon insu pendant mon sommeil, me réveilla en sursaut, contre mon ordinaire, à quatre heures du matin. Je cherchai à me rendormir, je ne pus la chasser de ma tête; je rallumai donc mon flambeau, et je me mis dans mon cabinet à esquisser le plan d'un drame lyrique, que j'intitulai *Agar au désert.* Avant que personne ne fût levé dans ma maison, j'étais déjà lancé, et mon premier acte avançait, lorsqu'on vint m'avertir que l'heure de mon bureau était venue. Je n'eus pas la force de quitter ce travail; j'envoyai dire au bureau que j'étais indisposé, et je ne lâchai prise que le troisième jour, mon troisième acte étant terminé, et, par conséquent, mon poëme, auquel je n'ai plus eu le temps de retoucher depuis, si ce n'est en le mettant au net, ce que je fis plus tard à loisir, dans des momens de relâche de plus en plus extrêmement rares.

Cette absence de trois jours inquiéta le père Allié; il s'imagina que j'avais plus d'ardeur que de force, qu'il ne fallait pas faire fond sur les prodiges de mon début, et, communiquant son inquiétude à M. Vanlerberghe, il l'avait presque déterminé à rappeler ceux que ma présence avait fait disparaître, lorsque je rentrai le quatrième jour à mon bureau. M. Vanlerberghe, que je visitai le matin, me revit avec joie; il me fit part de ce qu'il avait été sur le point de faire, mais je le rassurai sur la bonté de mon tempérament, en lui avouant que j'avais pris

pour moi les trois jours de mon absence, pour me débarrasser, une fois pour toutes, d'un travail personnel, que je n'aurais pu faire, à mon gré, à plusieurs reprises. Pour lui prouver qu'il y avait chez moi plutôt surabondance qu'insuffisance de moyens de travail, je lui offris de consacrer à tout autre objet qui lui serait personnellement agréable, toutes les heures que je passerais hors de mon bureau, ce à quoi notre voisinage se prêtait parfaitement bien. Il me chargea de sa correspondance intime, inconnue aux administrateurs de ses deux entreprises de terre et de mer; j'eus ainsi à faire chez moi, le soir avant de me coucher, ou le matin en me levant, de vingt-cinq à trente lettres par jour, que je lui apportais avant d'entrer à mon bureau.

Une disette frappa l'Espagne; il entreprit, pour aller à son aide, cette grande opération que toute l'Europe a connue, pour ravitailler ce royaume par l'Italie, par Odessa, par la France, par l'Angleterre, par la Hollande, etc. Je devins le traducteur italien et espagnol de cette grande affaire, dont, en définitive, je fus chargé d'établir les comptes sous les yeux de M. Ouvrard.

Cette affaire amena celle d'une opération financière que ce même M. Ouvrard parvint à lier avec le gouvernement espagnol dans un voyage qu'il fit à Madrid. J'y reconnus, presque ainsi que je l'avais conçue, l'opération protégée par M. de Taleyrand, qui m'y avait conduit en 1798. Quelle différence pour moi qui, alors, devais diriger cette grande affaire, où j'avais la plus grosse part, et qui, aujourd'hui, semblais avoir été lancé dans son atmosphère uniquement pour voir de plus près que ce que j'avais imaginé le premier, n'était pas une combinaison follement gigantesque! On eût dit que la fortune prenait plaisir à me faire sentir que je ne devais m'en prendre qu'à son caprice aveugle si je n'avais pas réussi, car mon plan était à-la-fois et

plus vaste et plus simple; au lieu de bouleverser les finances de l'Espagne et de la France, au lieu aussi de conduire ses principaux acteurs à Sainte-Pélagie, comme cela eut lieu au dénoûment de celui-ci, son exécution, profitable aux deux nations, profitable à toute l'Europe, n'aurait eu que d'heureux et brillans résultats pour ma compagnie et pour moi.

L'avantage que j'avais de parler et d'écrire l'espagnol et l'italien, offrit, dans cette affaire, à M. Vanlerberghe, une nouvelle occasion d'occuper mon activité; mais bientôt mon fardeau s'augmenta encore.

Par le mouvement prodigieux des rapports de l'opération Ouvrard avec le gouvernement espagnol et avec le ministre du trésor de France, celui-ci, passagèrement débiteur, céda à M. Vanlerberghe pour douze millions de domaines dans la Belgique, appartenant à la caisse d'amortissement. A ces domaines en furent ajoutés d'autres pour une valeur d'un million, provenant de la même source, que mon patron acheta d'un autre fournisseur, leur possesseur au même titre. Je fus chargé de les administrer, d'en faire percevoir les revenus, et d'en préparer la vente, sur le produit de laquelle il me fut alloué une prime d'encouragement de 2 pour 100.

Tous les cartons, renfermant les titres de ces propriétés et les documens de leur administration antérieure par la caisse d'amortissement, me furent apportés, non au bureau de ma liquidation, mais dans mon domicile. Je vis avec pitié comment cette caisse d'amortissement avait géré ces propriétés, dont la valeur même lui était inconnue; et, sans que rien retardât la marche de la liquidation Beudeker, donnant seulement à mes autres travaux le temps que n'employaient pas pour celui-là mes séances de neuf heures du matin à quatre heures du soir, sans laisser en souffrance la correspondance secrète de M. Vanlerberghe, continuant mon rôle de traducteur ita-

lien et espagnol, je m'adonnai à remettre de l'ordre dans la gestion de ces domaines, et j'y parvins en moins de deux mois, aidé par mon ami Millié, du ministère des finances, lequel me mit en rapport avec tous les employés des contributions directes de la Belgique.

J'arrivai à constater que les 15,000,000 fr. reçus en paiement par M. Vanlerberghe lui en feraient rentrer avec facilité au-delà de vingt; j'en dressai le tableau, je le mis sous ses yeux, et je lui demandai de me lâcher la bride pour commencer les ventes. Il balança; il semblait craindre de dénaturer ces domaines, qui, pouvant n'être considérés que comme un dépôt à lui fait à titre de nantissement, seraient dans le cas de rentrer à la caisse d'amortissement, sa situation active vis-à-vis du trésor venant à se convertir en une situation passive. J'eus beau lui dire que, dans ce cas, il rendrait ce dépôt à la caisse, soit en nature, soit en argent, sur le pied de l'estimation faite par elle-même, et qu'il lui resterait le bénéfice opéré par ses ventes; tous les jours il me répondait : « Nous verrons. » Cependant il consentit à une première vente que je lui proposai à 100 pour 100 de bénéfice. S'il m'eût laissé aller, à partir de là, comme je m'en étais flatté d'après ce premier succès qui ne pouvait être plus encourageant, avant trois mois j'aurais réalisé un bénéfice de 7 à 8 millions pour lui, et de 400 mille francs pour moi, par ma prime de 2 pour 100.

En attendant, j'avais à suivre une correspondance régulière avec neuf cent treize fermiers, pour satisfaire aux demandes de réparations, aux réclamations de tout genre qui sont la charge souvent pesante de tous les propriétaires. Je suffisais à tout cela, soupirant après le moment d'entrer en négociation sur les offres qui m'arrivaient chaque jour de la part des amateurs de ces domaines, lesquels se présentaient en foule pour les acquérir.

Dans l'intervalle, le père Allié était mort; j'étais resté à la tête de la liquidation Bendeker, que j'avais été forcé de reprendre en sous-œuvre d'après un plan mieux entendu que celui suivi avant moi; j'avais fait passer dans le service actif la nuée de vérificateurs, sous-vérificateurs, etc., que j'avais trouvé attachée à ce bureau. Ne confiant qu'à moi toutes les opérations, je m'étais réduit à sept expéditionnaires uniquement occupés à mettre au net tout ce qui tombait de ma plume : en sorte que 320,000 fr. de dépenses faites avant moi, pour cette liquidation, purent être considérés comme employés en pure perte, puisque 20 ou 30,000 fr., au plus, auraient payé les travaux antérieurs dont je pus me servir, et que mes sept expéditionnaires et moi nous suffîmes pour arriver au terme de ce travail avec moins de 80,000 fr. de frais.

Je reçus, vers les derniers temps, le renfort d'un ancien employé des vivres, Duport, chez lequel je trouvais du talent et du zèle, ainsi que d'un ancien ami de Perpignan, Anglada, que M. Louis Durand, banquier, me recommanda, et que M. Vanlerberghe attacha à mon bureau, et ensuite chargea de sa correspondance secrète, allégement que rendit indispensable un travail bien autrement pesant, surtout autrement difficile, dont je fus chargé, lorsque M. Ouvrard se trouva de retour de Madrid.

Le désordre s'était introduit dans les écritures respectives de M. Vanlerberghe et de MM. Michel l'aîné et Michel le jeune, par lesquels s'étaient opérés tous les mouvemens de banque des affaires d'Espagne. Je fus chargé de les mettre d'accord, et d'établir sur pièces la situation de leurs comptes.

Heureusement ce travail m'arriva lorsque je venais de déposer aux bureaux de la guerre le compte définitif de la régie Bendeker, et toutes les pièces justificatives.

Pour n'y pas revenir, je dirai qu'en présentant ce compte au

baron Louis, alors chef du bureau central de liquidation, et avec lequel j'étais lié depuis dix ans, avant que ni lui ni moi nous tinssions à aucune administration publique, je lui dis que je consentais à subir l'amende de 24 francs pour chaque chiffre que lui ou ses opérateurs parviendraient à y changer, ce compte n'ayant besoin que d'un crayon pour être vérifié, chaque article portant sa preuve et son renvoi tant à un autre article, étant en parties doubles, qu'aux pièces justificatives. Ce travail a été cité à la guerre comme un modèle de clarté. On n'a pu y rien trouver à mordre; cependant, au lieu de reconnaître qu'il rendait M. Vanlerberghe créancier de 7 à 800,000 fr., on l'a constitué débiteur, en rayant, contre toute justice, deux articles de sa dépense, formellement stipulés en sa faveur par le traité Beudeker (l'intérêt de ses avances à 5 pour 100 par an, et ses frais de négociation justifiés par les bordereaux de l'agent de change du trésor public). Cette déloyauté, qui n'est qu'un abus de la force, m'a fait perdre 32,000 fr. qui me seraient revenus à titre de prime sur les recouvremens, en y comprenant les reprises que j'avais opérées sur les comptables par les redressemens de leurs comptes, si le gouvernement, en ne remplissant pas ses obligations, n'eût fait oublier cette affaire. Il m'est encore dû 6,000 fr., que j'ai vainement réclamés de tous les ministres qui se sont succédé depuis, pour gratification employée en dépense pour mémoire : déjà la gêne, à l'époque de la clôture de ce compte, ayant succédé, chez M. Vanlerberghe, à la brillante position où il s'était trouvé pendant le cours des affaires d'Espagne, ce qui l'avait engagé à renvoyer le paiement de la gratification qu'il m'accorda, et celle de mes sept expéditionnaires, jusqu'au recouvrement du solde que le compte Beudeker établissait en sa faveur.

Aux comptes Michel étaient attachée la cessation de cette gêne, née des débats résultant des désordres introduits dans la

comptabilité. M. Ouvrard venait chez moi deux fois par jour; non pour me presser, il voyait à chaque fois la progression de mon travail et ma rapidité était toujours pour lui un objet de surprise, mais pour savoir si j'en entrevoyais le résultat, que je lui répétais toujours ne pouvoir m'être dénoncé que par les derniers chiffres. On se fera une idée de l'importance de ces comptes par cette seule circonstance. J'avais voulu y distinguer les mouvemens réels des fonds, et faire ressortir les dépenses que ce mouvement avait occasionnées en quinze mois; ces dépenses présentèrent, en frais de timbre, 680 mille francs; en frais de courtage, 1,400,000 francs; en balance d'intérêts réciproques à 6 pour cent par an, 39,000,000 fr. et au-delà; en commissions, à M. Michel, au-delà de 6,000,000 francs. Je doute qu'il y ait eu jamais de plume financière ou commerciale qui ait remué des masses de chiffres de cette force-là.

J'étais enfoncé dans ce travail, lorsque le service des vivres de terre et de mer fut retiré à M. Vanlerberghe. Je fus placé par lui, comme inspecteur-général, aux appointemens de 15,000 francs, dans les cadres du service actif des vivres de terre, dont le tableau fut adressé au ministre, et, par celui-ci, transmis à un médecin que l'empereur venait de charger de la direction générale des subsistances militaires. Le secrétaire d'état Maret, alors tout puissant à la cour de Buonaparte, avait demandé cette place pour son frère et l'avait obtenue.

Assurément, lorsque je le suivais de poste en poste en Suisse, tandis qu'on le conduisait en Allemagne, en 1793, je ne me serais pas douté que ce serait lui qui, douze ou quinze ans après, ferait mettre un médecin à la tête de l'administration la plus difficile peut-être qui

existe, tout exprès pour renverser mon existence.

Il n'eût tenu qu'à moi d'aller mettre aux trousses du nouveau directeur-général son propre frère, qui ne refusait rien à M. le comte de Valence; celui-ci n'aurait eu qu'à dire un mot pour que le secrétaire d'état donnât l'ordre de ma conservation au poste d'inspecteur-général; et il se serait empressé de dire ce mot, si j'avais été l'en prier; mais il eût fallu quitter ma plume à chiffres, et, de tout temps, ce fut un effort pénible pour moi que me séparer d'un travail commencé. Je calculai qu'il était impossible que M. Maret ignorât qui j'étais, ce que j'avais fait, ce dont j'étais capable, et se privât d'un sujet de ma force; je me crus recommandé par ma réputation; je ne compris pas que l'intrigue de la bureaucratie agirait, dans une telle circonstance, contre celui qu'elle appelait *un gâte métier*. Je lui laissai ses coudées franches, pendant deux mois que M. Maret employa à accoucher de son organisation; lorsque cette organisation parut, je m'en trouvai exclu, et je fus même obligé de recourir au ministre Dejean pour faire cesser le refus du paiement de mes appointemens pendant cet intervalle.

J'achevai les comptes Michel; après quoi je travaillai avec M. Ouvrard, dans son cabinet, où j'allais m'enfermer avec lui pour finir de débrouiller ses énormes affaires; mais je ne tenais plus à rien, et c'était avec peine que j'obtenais, tantôt de lui, tantôt de M. Vanlerberghe, 500 francs par mois, qu'ils se renvoyèrent de l'un à l'autre la charge de me payer pendant que dura ce genre de vie.

M. Vanlerberghe m'avait, antérieurement, fait restituer à la caisse d'amortissement les cartons des domaines que j'avais administrés; cette caisse y trouva, de plus, les documens qui m'avaient servi à en préparer la vente : l'ordre que j'avais

mis dans cette gestion frappa tellement M. Béranger, directeur-général, que, sachant mes liaisons avec M. le baron Louis, il le chargea de m'engager à accepter la place de chef de la division des domaines, qu'il offrit de créer pour moi dans son administration. Le baron Louis, alors secrétaire-général de la Légion-d'Honneur, me fit appeler, et me communiqua les dispositions de M. Béranger, m'exhortant à les accepter. Je le chargeai de dire à son ami que je me donnerais à lui s'il pouvait m'assigner un traitement de 12,000 francs au moins, mes dépenses ne pouvant être moindres avec ma nombreuse famille, et ne pouvant accepter un emploi auquel je ne saurais, même le pouvant comme tant d'autres, m'empêcher de donner tout mon temps, sans y trouver toute mon existence. Le baron Louis me rapporta, en réponse, que le maximum des traitemens de la caisse d'amortissement n'étant que de 8,000 francs, M. Béranger ne pouvait m'offrir au-delà; mais qu'il espérait trouver le moyen de me dédommager; en conséquence, cet intermédiaire me pressa, comme ami, d'accepter cette offre. « Je ne suis point de cet avis, lui dis-je; il y a tant de sots dans le monde, que chacun n'est jamais prisé au-dessus de ce qu'il se prise lui-même; accepter une place de 8,000 francs, à mon âge de quarante-six ans, serait pris, de ma part, pour un aveu que je ne vaux pas au-delà; dussé-je rester oisif, je ne me ferai pas cette injure. »

Ne quittons pas le faubourg du Roule, sans épuiser tout ce qui y est relatif.

Bien que j'y aie été, pendant six ans, l'homme peut-être le plus occupé de Paris, ma maison était un rendez-vous de plaisir pour mes amis; elle devint même une retraite agréable pour quelques-uns, ou un refuge sûr pour d'autres. J'y reçus Thiers, après sa disgrâce à Beaucaire, et je l'y tins caché six

mois; j'y reçus Tansard pendant une affaire désagréable, pour laquelle je négociai un accommodement auquel je parvins, et je le gardai jusqu'à ce qu'il eût trouvé à se colloquer dans une manufacture des environs de Paris, où il mourut peu d'années après. J'y pris en pension, par amitié, Cohën et sa jeune et charmante femme, qu'il avait amenée de Rome; il venait à Paris, ainsi que l'avait fait Thiers en 1799, avec de grandes prétentions sur le gouvernement, comme fournisseur de l'armée d'Italie, ce qui ramena chez moi, à raison de l'intérêt qu'il avait dans l'affaire de Cohën, Gérard, l'oratorien, mon ancien commensal à Carthagène.

Un ami nouveau, Thomas, l'ex-receveur-général du Var, que mon frère, percepteur du chef-lieu de ce département, m'avait adressé, devint passionné pour mon hermitage, ouvert à tout venant, et où l'on trouvait la gaîté et la liberté. Nous passions ensemble des heures entières à jouer aux échecs, tandis que le reste de la foule folâtre qui affluait chez moi jouait aux boules ou tirait à la cible dans le jardin; ce qui souvent me faisait empiéter sur mon sommeil, ne voulant pas que mon travail y perdît rien. Solomé, Caire et sa jeune femme ne manquaient pas un seul jour de venir passer la soirée, et souvent dîner avec nous; ce Teisseire, que l'on a vu, comme fournisseur de la marine à Toulon, avoir à Marseille avec ma maison Farjon des relations d'argent si vives en 1798, était également un habitué assidu; c'en était un aussi que M. Delile de Sales qui, aimant à écrire en plein air, venait s'enfoncer dans une salle verte qu'il avait adoptée pour y philosopher tout à son aise.

J'avais pour voisin le propriétaire du jardin Beaujon, Coopmann, cet ami de la rue Caumartin, chez lequel, peu de jours après le 18 fructidor, j'appris, par Fabre de l'Aude, l'effet qu'avait produit ma lettre à Sotin, ministre de la police, à l'oc-

casion d'un article de l'*Ami des lois*. La société de cet ami et la mienne, n'en firent qu'une. Lorsqu'il revenait de Paris (car nous nous regardions, lui et moi, comme à la campagne), il ne manquait jamais de s'arrêter chez moi, et, très fréquemment, selon que l'un de nous avait plus de monde que l'autre, il envoyait l'ordre d'apporter chez moi son dîner, ou bien j'envoyais le mien chez lui, pour ne faire qu'une réunion de nos deux sociétés.

Dans la sienne, étaient, de fondation, tous les jours, M. Lefebvre de Saint-Maur, notaire, place Dauphine; M. Francklin, de Philadelphie, et M. Torris, riche américain, retiré à Paris, mort, depuis quelques années, maire de Saint-Leu-Taverni; Mme. Potron, Mme. Torris, Mme. Francklin, Mme. Coopmann, et quelques autres dames moins assidues animaient cette société.

Lefebvre de Saint-Maur avait été l'un des douze notaires de ma caisse de placemens en viager; il a conservé dans son étude, tant qu'il est resté notaire, deux tableaux, expliquant tout le mécanisme de cette caisse, encadrés et placés dans le lieu le plus apparent, se faisant, disait-il, honneur d'avoir appartenu à un établissement si peu apprécié. Je ne sais pas ce qu'en aura fait son successeur.

Puisque j'ai cette dernière occasion de rappeler cette institution, j'indique aux curieux l'étude de Me. Tiron, aujourd'hui celle de Me. Damaison, comme possédant la collection complète de tout ce qui concerne cette institution, et j'autorise ses détenteurs actuels ou futurs à en donner communication à qui bon leur semblera, désirant que, tôt ou tard,

si le gouvernement ne s'empare pas de cette conception, une compagnie d'honnêtes gens, alliant le bien public à leur intérêt particulier, essayent de la faire revivre. Je le dis avec conviction, rien de ce que nous avons en ce genre ne vaut cela.

On conçoit que l'existence que j'avais au faubourg du Roule m'ait rendu presque insensible le travail auquel j'étais livré. J'en portais le fardeau sans le sentir. Souvent je restais dans mon cabinet enfoncé dans mes chiffres, mes amis folâtrant avec ma famille dans mon salon ou dans mon jardin; j'entendais leur joie bruyante, j'en étais pénétré moi-même; l'idée du bonheur dont jouissait tout ce qui m'entourait, donnait du charme à mon travail, qu'on avait pris l'habitude de ne pas troubler, lorsque je ne le quittais pas de mon pur mouvement pour me mêler aux jeux de mes amis.

Pendant les six ans que j'ai passés dans ce faubourg, je n'ai pas une seule fois quitté mon hermitage ou le jardin Beaujon pour aller chercher un plaisir à Paris; des visites à MM. Portalis, Pastoret, Dubois Dubai, Bigot de Préameneu, Estève, Gau, Chaban, Lacuée, Lanjuinais, Louis, Lacépède, Chasset, Thibon, Desèze, Naurissart, Bochet, Magnien, Millier, Fabre de l'Aude, etc., etc., chez la plupart desquels je dînais quelquefois, surtout chez ce dernier, qui, tant qu'il fut président du tribunal, exigea que je fusse un de ses convives avec ma femme, au moins une fois par semaine, voilà à quoi se réduisirent mes excursions hors de mon faubourg.

Je n'invitais personne à ma table; tous ceux qui venaient s'y asseoir étaient les bienvenus : j'ai donné tout au plus, en six ans, quinze ou vingt dîners par invitation; ces jours-là, les habitués étaient prévenus, ils n'arrivaient qu'après le dessert;

en sortant de table, nous les trouvions installés comme chez eux dans le salon ou répandus dans le jardin.

Pour donner une idée de la simplicité de mœurs qui existait chez moi, même lors des réunions en cérémonie, je citerai ce trait.

J'avais un jour à dîner, outre la société Coopmann, MM. Lanjuinais, deux autres Sénateurs, Legouvé, Delile Desales, deux membres du Corps-Législatif, le baron Portalis (ce même reclus des Lecques, où je l'avais laissé, en 1796, n'ayant pas même vu encore un habit de garde national, et venu à Paris, appelé par son frère, ministre des cultes, pour être à la tête de la comptabilité de son ministère, etc.); à peine avions-nous pris place à table, qu'on m'annonce un voiturier, que j'attendais, m'apportant mes provisions annuelles d'huile et de fruits de Provence. Ce bonhomme, roulier-commerçant, et conduisant lui-même une de ses charrettes chargées de ses propres marchandises, faisait les voyages de Belgenciers à Grenoble, Genève ou Paris, où il apportait les productions de la Provence, et en rapportait celles de ces divers pays. Ses correspondans, qu'il tenait avertis de son arrivée, ayant soin de tenir prête sa charge de retour, il ne se donnait jamais plus de vingt-quatre heures de séjour.

Le village de Belgenciers doit sa richesse à ce genre d'industrie, qui y a créé des fortunes de 2, 3, 400,000 fr. Telle est aujourd'hui celle du héros de mon anecdote.

Il se nommait Tite, et était cousin de mon frère par sa femme; lorsqu'il venait à Paris, s'il avait le temps de me voir, je le retenais à dîner, et il n'y manquait pas quand ses charrettes m'apportaient mes provisions. Je quittai la table pour aller le recevoir et pour donner l'ordre de déposer dans mon

vestibule les barils et les caisses qu'il avait accompagnés lui-même. Cet objet rempli, je lui fis congédier ses garçons, et j'exigeai qu'il vînt s'asseoir avec sa blouse de charretier à cette même table où brillaient les riches broderies dont Buonaparte avait couvert tout ce qui tenait à son Gouvernement. Il ne le voulait pas, je l'entraînai de force. « Messieurs, dis-je à mes convives, en rentrant dans la salle à manger, je me fais gloire de ne pas rougir devant vous de l'habit que porte un parent de ma belle-sœur; sous cette casaque bleue, est un des plus honnêtes gens que je connaisse, sans cela je ne vous le présenterais pas. Comme mon allié, permettez que l'honneur que j'ai de vous posséder aujourd'hui ne me prive pas du plaisir de le recevoir à ma table, comme je le fais toutes les fois qu'il arrive à Paris. » Chacun fit un petit mouvement de sa chaise, une place de plus se fit; on donna un couvert à Tite, et le dîner alla son train. Tite n'osait bouger d'abord; mais comme je l'avais placé près de moi, je le mis bientôt à son aise.

« M. l'Aîné (c'est ainsi qu'on m'appelle encore à Belgenciers), n'est pas fier, » dit ce brave homme quand il rentra chez lui, où il raconta cette aventure, qu'il ne cesse de raconter encore toutes les fois qu'il est question de moi. Je n'ai point remarqué qu'aucun des hommes brodés qui ont été témoins de cette scène, l'ait vue de mauvais œil.

J'avoue que j'aurais fait peu de cas du mépris qu'elle aurait inspiré pour moi à quelques-uns d'entre eux. C'est, à-peu-près, ce que je penserai de ceux qui trouveront à gloser sur les premiers livres de ces Mémoires. C'est ma blouse de charretier; je la leur abandonne, sans même exiger que, comme je le fais, ils

aient la franchise et le courage de nous montrer la leur.

Au milieu du torrent d'occupations peu poétiques où j'étais lancé et des distractions agréables qui en remplissaient tous les intervalles, je trouvai cependant à glisser des travaux littéraires. Cette tragédie d'*Annibal*, que j'avais faite à Livourne, et dont Monseigneur le prince de Condé avait accepté la dédicace, avait un but politique trop direct et trop évident pour que je pusse la produire en France ; je la remis sur le métier, et en douze jours, sans trop ralentir mes travaux, je la réduisis à ce qu'elle est dans le 1er. vol. de mes *OEuvres dramatiques*. J'en fis la lecture, à la suite d'un dîner du président du tribunat, devant un cercle de trois cents personnes, chez M. le comte de Valence, chez M. le général Lacuée, que je ne nommerai plus que comte de Cessac, chez le ministre Portalis, etc. : l'accueil qu'elle reçut partout m'encouragea à la présenter au Théâtre-Français.

L'espoir de l'y voir agréée ayant réveillé mon goût littéraire, je fis ma tragédie de *Théodebert*, ou *la Régence de Brunehaut*, titre que je lui ai donné, M. Aignan étant parvenu, plusieurs années après, à faire recevoir une *Brunehaut* (c'était mon titre originaire) au Théâtre-Français, où la mienne ne put pénétrer.

Un peu plus tard, lorsque les négociations de Buonaparte avec un émissaire de Mittau me furent connues, je songeai à mettre aux prises l'usurpation et la légitimité, et je composai ma tragédie d'*Ali*, ou *les Karégites*.

Déjà j'avais lu aux Français mon *Annibal ;* il y avait été favorisé de quelques suffrages ; mais quelques nez plus fins ayant deviné sans doute mon personnage d'Acilie, indiquèrent des corrections à faire, et je refusai de m'y soumettre, soit

parce qu'elles étaient absurdes, dans toute la force du terme, soit parce qu'elles auraient achevé d'effacer tout-à-fait le but politique de cet ouvrage.

J'espérai être plus heureux pour mon *Ali*, ou *les Karégites*, auxquels je donnai la priorité sur ma *Brunehaut*.

Voyez la préface de cette tragédie, imprimée chez Michaud, où se trouve l'avis de l'examinateur, qui la déclara élégamment *non susceptible de lecture*.

Je ne sais si le libraire Petit se rappellerait, qu'étant un jour seul avec lui dans son magasin du Palais-Royal, où cette pièce était depuis peu sur son étalage, au milieu de ces propos vagues qui tuent le temps et souvent la raison dans les boutiques des libraires (excepté chez l'honnête Dentu, où l'on s'entend parfaitement à juger les mauvais auteurs, et surtout les faux royalistes, et où certains barons vont apprendre à ne pas lire au rebours du bon sens); un de ses affidés survint, lequel lui demanda, en voyant ma tragédie sur son étalage, comment allait cet ouvrage. Petit lui répondit qu'un article du *Journal de Paris* lui avait fait tort, aucun autre journal n'en ayant parlé!... « Les sots, s'écria l'affidé! depuis vingt ans, voilà le premier ouvrage raisonnable qui ait paru; cette pièce aurait fait, à coup sûr, un très bon effet à la scène; et ces butors du Théâtre-Français l'ont refusée! et ces faquins du *Journal de Paris*!... Oh! les vilaines gens!... » Je sortis pour éviter une explication en face de moi-même.

Un quart-d'heure après, je revins chez Petit, où j'entrai, le retrouvant seul. Je lui demandai le nom de l'affidé dont je viens de parler, il me le dit; je ne le retrouve plus dans ma mémoire, j'y trouve seulement que Petit, après mon départ, eut avec lui

ce petit colloque. « Savez-vous quel est celui devant lequel vous venez de parler ainsi ? — Je m'en moque ! s'il n'est pas de mon avis, tant pis pour lui. — C'est l'auteur de la tragédie en question. — M. Fonvielle aîné ? — Lui-même. — Ma foi j'en suis bien aise ; je lui aurai donné, sans le savoir, une petite consolation ! Il aura trouvé sur son chemin un homme qui le venge bien franchement de tant de sots qui lui préfèrent des gens qui ne le valent pas !... »

Je prie qu'on se souvienne que je tiens cela de Petit le libraire ; s'il n'était pas vivant encore, je l'aurais supprimé. Notons qu'*Ali ou les Karégites*, appartiendront au troisième volume de mes œuvres dramatiques, ainsi qu'*Agar au désert*, *Collot-d'Herbois dans Lyon*, et *le Désert de Provence ou les Réfugiés*, s'il m'est donné de le publier avant qu'un peu de poussière, jetée sur moi à Montmartre ou au Père-la-Chaise, ait fait sonner sur ma mémoire la cloche de la postérité, qui avertira les barbouilleurs de mon époque que leur rôle sera fini, et que, tout inférieur que sera sans doute le rang qui me sera assigné dans la mémoire des hommes (car il m'en faudra un), ce n'est pas d'eux que je le recevrai.

Je cherchai un dédommagement de mes mésaventures au Théâtre-Français, dans mon *Agar au désert*, destiné au grand Opéra ; mais n'ayant ni le temps ni la force de me soumettre au rôle de solliciteur de coulisses, j'envoyai mon poëme à

l'empereur, en le priant de se faire rendre compte de cet ouvrage, et d'ordonner sa mise en scènes, s'il lui en semblait digne, lui avouant mon inaptitude au genre d'intrigue nécessaire pour atteindre ce but; je terminai ma lettre en faisant des vœux pour la prospérité de son règne et la gloire de sa dynastie.

Ne recevant pas de réponse, je me mis à en faire des lectures dans les sociétés. M. de Valence me réunit dans un dîner avec le célèbre Méhul; Mme. de Genlis eut la bonté d'assister à cette lecture; le général Vaubois fut aussi un des convives appelés pour y prendre part. Je dus sans doute à cette politesse qui distingue la haute société, les applaudissemens que je reçus; mais rien ne fut moins équivoque que l'enthousiasme que M. Méhul manifesta pour mon ouvrage.

Entraîné peut-être sans s'en douter par les éloges que je reçus, il demanda à faire ma musique, et déjà il s'en promettait un succès brillant, tant, disait-il, il se sentait inspiré par les situations neuves de ce drame lyrique.

J'acceptai son offre; je le revis quelque temps après, il s'en était déjà occupé; mais ayant réfléchi à tous les désagrémens qui l'attendaient à l'Académie de Musique, il chercha à me gagner à une autre idée, et il me pressa d'arranger cet ouvrage pour Feydeau, où il me répondit de son succès, n'ayant à craindre aucune intrigue sur ce terrain qui était le sien. Une discussion à cet égard n'ayant pu nous mettre d'accord, lui n'osant affronter la cabale qu'il croyait exister à l'Opéra contre lui, et moi ne voulant pas ravaler mon poëme au rang d'un opéra-comique, nous nous rendîmes mutuellement nos promesses, et je repris mon manuscrit.

J'avais dans mon bureau le fils et un neveu de M. Gardel; cela m'avait mis en relation avec ce célèbre maître dans l'art chorégraphique; je l'appelai à dîner chez moi, ainsi que Mme.

Gardel, avec une société choisie, dont Legouvé (1) fit partie, pour entendre une lecture de mon *Agar*. Son enthousiasme fut encore plus expansible que celui de M. Méhul. Il s'extasiait sur le cadre que je lui offrais, en le ramenant aux âges primitifs, en présentant l'origine première du sacerdoce, en remontant à la source de l'esclavage domestique, dérivé du droit de la guerre. Il protesta que j'avais tiré un parti étonnant d'un sujet si pauvre, en apparence, et il ne douta pas que cet ouvrage ne fût appelé au plus brillant succès. Il me promit de me choisir un musicien, je m'abandonnai volontiers à lui pour cela.

Quelques jours après, voulant gagner du temps, sans donner à mes amis de l'embarras pour des choses simples, telle que me semblait devoir l'être la réception de mon poëme, d'après l'accueil qu'il recevait partout, le lendemain d'une lecture que j'en fis chez Mlle. Fanny Beauharnais, j'allai le porter au secrétariat de l'Académie de Musique, où il fut inscrit sous le n°. 60.

Je cite ce numéro, afin qu'on puisse vérifier aisément, de 1804 à 1807 (car je ne puis préciser l'année de cette remise), la fidélité du récit que je vais faire de ce qui en advint.

---

(1) Legouvé n'est pas le seul homme de lettres avec lequel j'ai eu des relations; mais où n'irais-je pas, si je ne me réduisais à l'indispensable? Il y a à parier que bien des gens me blâmeront d'avoir poussé ces Mémoires à quatre volumes, qui, dans les mains d'un libraire, en auraient passé six. Cependant j'ai supprimé les trois quarts de ma matière. Qu'aurais-je gagné à parler de M. Despaze et de son ami Baour-Lormian, à faire remarquer que, chez l'un, l'esprit satirique n'excluait pas la bonhomie? que, chez l'autre...? Si jamais je prends la lanterne de Diogène, je ne manquerai pas de matière pour faire rire les malins.

Au bout d'un certain temps, je reparus au secrétariat; mon poëme m'y fut rendu : il n'avait pas été reçu. Je demandai à en connaître les motifs; le secrétaire ouvrit son registre, et se tenant hors de la portée de mes regards, il lut l'article où il avait été question de mon *Agar*. Sa figure se radoucit; il me présenta son registre ouvert, et m'ayant fait remarquer qu'on ne communiquait pas aux auteurs les procès-verbaux qui rejetaient leurs pièces, il me dit qu'il pouvait s'écarter de la règle tout étant à ma louange dans le procès-verbal me concernant. Il me fut permis de lire moi-même cette pièce curieuse, et j'y trouvai, pour unique motif sérieux du rejet, que mon ouvrage était trop bien écrit, et ne laissait, par cette raison, aucune ressource au musicien. Sans me permettre aucun murmure, et ayant l'air de souscrire à l'arrêt du comité, je priai le secrétaire de me donner extrait de ce procès-verbal; il le relut avec attention, et n'y trouvant nul obstacle, il fit faire cet extrait de suite et me le remit signé de lui, revêtu du timbre de l'administration. Le surlendemain, M. Gardel, auquel son fils avait rapporté ce qui s'était passé, accourut chez moi pour me prier de lui confier mon manuscrit, qu'il se chargeait de faire admettre; il me gronda de ne l'avoir pas chargé de faire ma remise au secrétariat, surtout de ne pas l'avoir prévenu qu'elle était faite, parce qu'il n'aurait pas manqué de se trouver à la lecture, étant membre du comité où il aurait fait adopter ma pièce; mais il ne put obtenir que je consentisse à une deuxième présentation; je lui montrai l'extrait authentique que j'avais reçu du secrétaire de l'Opéra, et je le remerciai de son obligeance, déterminé à imprimer mon poëme avec cette pièce curieuse en tête, plus satisfait du plaisir d'annoncer publiquement le motif de son rejet, que je ne pourrais l'être du succès de sa mise en scènes.

J'eus un instant la tentation de chercher au Théâtre-Français

une compensation de cette petite mésaventure, en y présentant ma tragédie de *Brunehaut*. Des lectures que j'en avais faites chez M. de Valence, à l'issue d'un dîner, où il avait, entre autres, appelé Mlle. Duchesnois et Legouvé, chez Mlles. Fanny de Beauharnais, et dans quelques autres salons, m'avaient donné quelque confiance dans ce poëme : mais je ne pus donner suite à cette idée, tant étaient entraînans mes travaux de tous les instans. Quelques fables, dont mon recueil imprimé porte la date, laquelle, rapprochée des journaux correspondans en donnerait la clef à des commentateurs qui voudraient perdre leur temps à cela, et mes *Essais de* 1804, dont j'ai donné l'histoire dans le chapitre précédent, furent tout ce que j'ai à ajouter au tableau de ma vie littéraire, au faubourg du Roule.

Je conçois qu'il puisse se rencontrer des gens qui trouveront cela très peu pour un homme de lettres de profession ; mais, amateur sans prétention, et noyé dans les chiffres comme je l'étais, il me semble qu'en voilà assez pour ma part : je passe donc aux détails domestiques de ce premier période.

Lorsque je procurai à mon frère le jeune la place d'inspecteur, qu'il m'avait demandée dans les droits réunis, ses enfans étaient encore trop jeunes pour des emplois publics. Mon frère le cadet ayant abandonné son hôtel d'Angleterre et se trouvant à ma charge et à celle de son beau-père, je fis transporter sur sa tête les deux places que l'autre quittait en Provence, la perception et le magasin des vivres de Draguignan ; il s'y rendit avec sa femme ; je me chargeai d'arranger, à Paris,

avec son beau-père, l'affaire de son cautionnement pour la première de ces places.

Mon notaire et mon ami, M. Tiron, me procura un prêteur, le père Bousquet fournit l'hypothèque, et je reçus huit mille francs qui manquaient pour remplir cet objet. Malheureusement le trésor royal ne voulut pas recevoir ces fonds; on exigea qu'ils fussent versés au receveur-général du Var; je fus forcé de prendre du papier sur Marseille pour opérer ce versement. Teisseire, connaissant mon besoin par Solomé, que j'avais chargé de me procurer du bon papier sur Marseille ou sur Toulon, vint m'offrir ses lettres-de-change sur Olivari et compagnie, avec lesquels, en effet, je l'avais vu en grandes relations; je les refusai sans lui en déguiser le motif. Sa vie oisive à Paris m'étonnait; j'ignorais jusqu'à quel point il pouvait compter sur ses anciens amis, et, s'agissant ici de l'existence de mon frère, je ne devais rien basarder et ne prendre que du papier de première banque. Le lendemain, Solomé vint me catéchiser dans un sens contraire; il me dit que je ne pouvais faire décemment à un ancien ami, allié de mon frère et avec lequel j'avais fait de si grandes affaires, l'affront de refuser sa signature; que je savais qu'il avait pour cinquante mille écus de propriétés à Belgenciers, et que, lui Solomé, avait vu, par la correspondance d'Olivari, qu'il avait, dans cette maison, beaucoup au-delà de ce qu'il offrait de tirer sur elle, ce qu'il ne m'avait pas montré à moi-même, par fierté, ne pouvant se consoler de l'insulte que je lui faisais. J'eus la faiblesse de me laisser aller, je pris les traites de Teisseire, je lui comptai toute la somme destinée à mon frère; quinze jours après, ces traites me revinrent protestées; Tesseire avait quitté Paris; il fallut me saigner, comme on dit, jusqu'au blanc, pour couvrir cette faute énorme.

Au retour de la mission importante que mon frère le jeune

alla remplir en Italie, à l'île d'Elbe, en Corse et en Sardaigne (1), pour M. Valerberghe, et à laquelle il avait sacrifié sa place d'inspecteur des droits réunis, je le fis nommer garde-magasin des vivres à Perpignan, poste déjà important à cette époque, et qui le devint bien davantage, lorsqu'arriva la guerre d'Espagne : ce fut vers ce temps-là que je fis une perte cruelle. Ma femme venait de me donner, en 1808, la dernière des quatre filles qui me restent sur cinq, lorsque, le quinzième jour après cette joie paternelle, mon cœur fut brisé par la mort de ma mère. A l'âge de soixante-huit ans elle me fut enlevée et à mes enfans, dont elle était l'institutrice.

Deux d'entre eux qui ont pu en garder la mémoire, mon fils et sa sœur aînée, conserveront toute leur vie pour elle une vénération égale à celle que je garderai jusqu'au tombeau pour mon abbé Faure. Heureusement ma femme a remplacé ma mère auprès de mes trois autres filles; et, Dieu merci! s'il est dans Paris une famille unie, paisible, bien élevée, nourrie dans des principes avouables dans tous les temps, dans tous les lieux et devant qui que ce puisse être, c'est la mienne.

Un orage nouveau vient l'assaillir; un mé-

(1) La Sardaigne était en guerre avec la France à cette époque; mon frère y inspira de la défiance; mes *Essais sur la France au 1er mai 1796*, qu'il donna à lire au gouverneur, lui en firent un ami qui lui accorda toutes les facilités imaginables pour remplir l'objet de sa venue dans cette île. N'est-il pas singulier qu'un gouverneur sarde sache mieux lire qu'un libraire français ?

decin, devenu financier, me chasse d'une carrière où j'avais acquis peut-être le droit de ne pas être rebuté comme un instrument sans valeur. Oisif encore une fois au milieu de Paris, il faut que je change de rôle sur ce vaste théâtre de l'oubli des services rendus et de l'indifférence pour qui n'en peut plus rendre, ou est réputé tel. Or, ce rôle quel sera-t-il? Un abus de confiance m'a dépouillé du moyen de supporter long-temps les conséquences de ma nouvelle position; déjà elles se développent; déjà je suis forcé de supprimer les maîtres de dessin et de musique que je donnais à mes enfans; déjà je n'ai en perspective que la nécessité des plus cruelles privations pour tout ce qui m'est cher : il faut donc que j'appelle à mon aide mon imagination pour me créer d'autres ressources. On verra, dans le chapitre suivant, si ce nouveau caprice de la fortune m'a trouvé sans courage.

CHAPITRE V.

Suite du Chap. IV. — Deuxième époque.

Pour que rien ne manquât sans doute à sa rigueur inattendue, mon mauvais sort avait voulu que, depuis quelques années, une affection goutteuse, que j'avais ressentie dès l'âge de

vingt-cinq ans, et qui, de temps en temps, une ou deux fois par an, m'avait fait éprouver, depuis lors, des douleurs d'abord très légères, mais toujours un peu plus marquées d'époque à époque, eût acquis, au faubourg du Roule, une intensité telle que, depuis quelques années, chaque attaque me retenait chez moi pendant deux ou trois mois, et, à l'époque où je me trouve, me rendait immobile sur mon fauteuil, ce qui ne m'empêchait pas de me livrer à mes travaux de cabinet, ma goutte étant fixée aux extrémités inférieures.

Mon médecin, le docteur de la Roche, attribuait le rapide développement qu'avait acquis cette maladie, et la ténacité de ses irruptions toujours plus douloureuses, à ma vie laborieuse et à la circonstance d'habiter un rez-de-chaussée. Je fus saisi par un accès qui dura près de quatre mois, précisément lorsque je me trouvai tout-à-fait sans travail.

Ce n'était pas assez pour achever de m'accabler. Il courut dans Paris une affection catharrale qui se portait sur les voies urinaires. Elle frappa un si grand nombre de personnes, que les journaux la signalèrent comme le résultat d'une influence atmosphérique, afin qu'à cause des symptômes qui la caractérisaient et qui, déjà, disaient-ils, avaient troublé la paix de plusieurs ménages, on ne la prît pas pour une autre maladie avec laquelle elle n'avait aucun rapport. J'en fus atteint moi-même; une souffrance horrible, à laquelle la mort m'eût semblé mille fois préférable, marqua l'instant de son invasion, et ne céda qu'au bout de quelques heures aux remèdes que m'administra mon docteur.

Elle devint, en peu de jours, très supportable; mais elle me laissa une incommodité dont je ne suis parvenu à me débarrasser que dans ces derniers temps. J'y reviendrai plus

tard, si je le puis, ma cure offrant des circonstances rares qu'il me paraît important de consigner dans ces Mémoires, comme un phénomène digne de l'attention des savans dans l'art d'Esculape.

Comme il pourra se faire que je ne trouve pas l'occasion de revenir sur cet objet, je renvoie à une lettre que j'ai écrite au rédacteur de la *Quotidienne*, qui l'a insérée dans sa feuille du 15 nov. 1823; et j'avertis ceux qui ont le malheur d'éprouver des embarras dans les voies urinaires, qu'ils seront soulagés promptement et guéris radicalement, s'ils s'adressent à M. Renou, chirurgien, rue d'Enghien, nº. 19. Je n'avais pas six mois à vivre lorsque cet habile homme m'a entrepris; aujourd'hui, je me sens, sous ce rapport, revenu à l'âge de vingt ans. Quand la camarde voudra me faire sa dernière visite, je ne sais pas par quelle porte elle entrera chez moi; mais ce ne sera pas par celle-là; M. Renou la lui a fermée de main de maître.

Je reviens au faubourg du Roule.

Dans la position où j'étais, n'ayant plus de libre que ma tête, elle seule se chargea du soin de pourvoir à mon avenir.

Il avait existé, à Marseille, une compagnie d'Afrique, dont le gouvernement révolutionnaire avait envahi et dévoré le capital. Ses actions, qui ne reposaient plus sur rien, étaient

enfouies dans quelques portefeuilles de Marseille, considérées comme zéro; un très petit nombre était entre les mains de quelques maisons de Paris.

Je conçus la possibilité, d'un côté, de prouver au gouvernement l'utilité de recréer la compagnie d'Afrique, pour rétablir la pêche du corail et la traite des blés africains par les comptoirs de Bonne et de la Calle; d'obtenir, en conséquence, la renaissance de son privilége et la restitution de ses capitaux; et de l'autre, de former dans Paris une compagnie de trois ou quatre capitalistes au plus, lesquels me fourniraient de quatre à cinq cent mille francs, pour acheter toutes les anciennes actions lorsque j'aurais acquis la certitude du remboursement du capital à l'ancienne compagnie remise sur pied; opération facile. et qui devait coûter au plus de six à dix pour cent, en donnant à cet achat le prétexte de la possibilité éventuelle d'une compensation à offrir à l'état.

J'écrivis à Marseille au mari de ma belle-mère, M. Famin, ancien agent de la défunte compagnie d'Afrique, et remplissant les fonctions d'agent de nos relations extérieures à Marseille, en l'absence de M. Bertrand, titulaire de cette place, dans laquelle il lui a succédé depuis. J'en reçus tous les documens dont j'avais besoin, la liste exacte des anciens actionnaires, le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, même à Paris, l'approbation complète de mon plan, jugé de l'exécution la plus facile, l'offre d'agir dans le sens indiqué, au premier signal, et l'assurance que quarante-huit heures au plus suffiraient pour que mes bailleurs de fonds et moi nous fussions aux droits de tous les anciens intéressés dans l'affaire d'Afrique.

Je me liai avec ce même Durand de la rue des Moulins, qui m'avait ménagé la protection de M. de Taleyrand, pour l'affaire d'Espagne; il vint me voir, approuva le mémoire que

j'avais rédigé pour être présenté au gouvernement, se fit fort de le faire accueillir dans toutes ses conclusions, et se chargea de le remettre à qui de droit, appuyé par des hommes puissans.

Le succès de cette combinaison simple fut jugé infaillible par tous ceux auxquels j'en fis part, sans sortir de chez moi, ne pouvant pas bouger; et chacun d'eux souscrivit entre mes mains son engagement d'y coopérer comme bailleur de fonds. Dès que j'eus pour deux cent mille francs de souscriptions, je n'allai pas plus loin, afin de ne pas trop multiplier mes confidens, dans une affaire qui exigeait le plus grand secret; je remis, au dernier moment, pour achever de rassembler les fonds nécessaires, bien convaincu, qu'à la veille d'un succès certain, ce serait l'affaire de quelques jours, les souscripteurs que j'avais déjà, devant eux-mêmes m'aider efficacement à atteindre mon but.

Malheureusement ce même M. Bertrand, dont M. Famin remplissait les fonctions en son absence, avait quitté Marseille dans le même dessein que moi. Il était venu à Paris pour solliciter la résurrection de la compagnie d'Afrique. Il en démontrait la haute importance et l'éminente utilité : jusque-là nous étions d'accord et nous appuyions sur les mêmes faits la nécessité de la reconnaissance du principe; mais, à partir de ce point, chacun de nous suivait une ligne diamètralement contraire : je demandais que le gouvernement, par un acte de toute équité, rendît à la compagnie ses capitaux, dont le trésor public s'était emparé, afin de lui restituer le moyen de reprendre ses opérations; M. Bertrand se borna à solliciter la concession d'un nouveau privilége, pour l'exploitation duquel il se chargea de créer un nouveau capital par actions, ce qui frappait de mort les prétentions de l'ancienne compagnie, laquelle avait d'autant plus à s'en plaindre, que le provocateur d'une

mesure qui consacrait pour toujours sa spoliation, désormais irrémédiable, avait été son directeur.

Ma demande avait devancé celle de cet ex-directeur et, déjà on m'avait donné des espérances; mais lorsque surgit celle de M. Bertrand, bien qu'il me parût démontré que, sa concession obtenue, il n'en serait pas plus avancé, et qu'il aurait beaucoup de peine à rassembler un nouveau capital, comme il s'en flattait, je sentis que, placé entre deux propositions tendantes au même but et devant procurer également un résultat qu'il devait désirer lui-même, mais dont l'une le soumettait à rendre gorge de plusieurs millions, tandis que l'autre le dégageait de ce devoir, le gouvernement ne balancerait pas à accorder la préférence à celle-ci; je me préparai donc à jeter mes vues d'un autre côté. En effet M. Bertrand fut préféré, ses anciens commettans furent égorgés et déchus de toute espérance; sa nouvelle compagnie fut autorisée; j'ignore, au moment où j'écris, s'il est parvenu à la mettre sur pied et ce qu'elle est devenue depuis, ayant cessé de songer à cette affaire, du moment que M. Durand m'eût déclaré que je n'avais plus rien à en attendre.

Une autre conception plus simple encore, en ce qu'elle ne dépendait plus du gouvernement, quoique offrant en perspective d'immenses bénéfices, ne tarda pas à me consoler de ce premier désappointement.

Elle avait pour base l'état de guerre et la nullité de nos rapports avec les colonies, depuis la rupture de la paix d'Amiens.

Avant d'entamer cette matière, disons ce que je fis, dans le court intervalle de cette paix, pour essayer de recouvrer, à Londres, ce que

j'avais perdu à Toulon, en 1793, par le fait de l'évacuation inopinée du 18 décembre.

On se rappelle que j'avais traité avec le commissaire des guerres anglais de la totalité de mes cargaisons, dont il devait me payer, sur la justification de mes versemens, en traites sur Londres, à deux mois, à une livre sterling pour vingt-quatre francs.

Les versemens avaient eu lieu; mais il y avait eu impossibilité physique à ce que je pusse en rapporter la justification.

Au lieu de ce que j'aurais eu à prétendre, si j'avais pu la faire, il me parut que j'avais au moins le droit de réclamer du gouvernement anglais ce que m'avaient coûté les deux cargaisons, dont M. Dracke, son ambassadeur à Gènes, était à portée de certifier, et le départ avec l'escorte de l'amiral Moreno, et la valeur, par les livres de Bramerel et compagnie, et par les registres du port franc. J'adressai donc aux lords de l'Amirauté de Londres la demande qui suit :

« **Mémoire et très humble supplique présentée par M. Bernard-François-Anne Fonvielle, ancien négociant de Marseille,**

» **Aux magnanimes lords de l'amirauté de la Grande-Bretagne.**

» Milords,

» Comme ami de l'humanité, j'ai fait long-temps des vœux pour la paix.

» Comme simple particulier, je l'ai désirée pour mon propre intérêt.

» La voilà consommée. Le moment est venu, pour moi, d'en recueillir les fruits. Daignez accorder quelque attention aux récits que je vais vous faire, et prendre en considération la demande que j'ai l'honneur de vous adresser.

Exposé des faits.

» J'ai, pour la France, un amour raisonné, comparable à celui que tout bon anglais nourrit pour sa patrie.

» C'est dans ce sentiment que prit naissance, dès l'origine de notre révolution, mon opposition déclarée contre les excès qui l'ont accompagnée. Je n'osais alors me flatter d'un dénoûment tel qu'a su l'amener notre premier consul. Incertain des succès, de l'habileté, des vues même de nos téméraires réformateurs, je regrettai l'état de choses dont ils interrompaient le cours, et je demeurai, par principes, attaché au gouvernement monarchique.

» Jusque-là, je ne faisais qu'user librement de ma raison; fût-elle une erreur, mon opinion, purement spéculative, devait être respectée : elle me rendit néanmoins l'objet d'une persécution constante qui m'a fait courir les plus grands dangers, et, si j'ai eu le bonheur d'y échapper, je ne le dois qu'à une conduite irréprochable, n'ayant jamais épousé aucun parti, et à la fermeté que j'ai constamment opposée aux perturbateurs qui ont voulu troubler mon repos individuel.

» Arriva cependant une époque où ma neutralité systématique, plus long-temps prolongée, eût paru un crime à mes yeux.

» Les sanglans débats de la Convention, au 31 mai 1793, avaient soulevé contre cette assemblée la France entière, indignée de la proscription de ses représentans les plus vertueux.

» . . . . . (1)

---

(1) Je marquerai par des points ce qui ne ferait que répéter ce qu'on a lu déjà dans ces Mémoires sur cette époque de ma vie. Je ne conserve que ce qui peut caractériser l'attitude que je pris devant l'amirauté de Londres. Personne, sans doute, ne s'avisera de supposer que je fabrique cette pièce, les bureaux de l'amirauté seraient là pour châtier une telle impudence. D'ailleurs, il me semble évident que toutes mes citations portent, autant que mes récits, le cachet de la sincérité.

» Je pris part à ce mouvement généreux avec toute l'ardeur et tout le dévouement dont je pouvais être capable.

» . . . . .

» Je descendis à Gènes, chez le banquier de la cour de Turin.

» Cet ami me présenta à tous les ambassadeurs des puissances de l'Europe, alors unies contre la Convention.

» Dans plusieurs conférences chez M. Drake, ambassadeur d'Angleterre, j'exposai la situation des départemens méridionaux que je venais de parcourir, et je développai mes vues sur l'appui que les puissances européennes, et particulièrement l'Angleterre, pouvaient offrir à la coalition départementale.

» Ces vues parurent dignes de l'attention des ambassadeurs réunis; je reçus de leur part toute sorte d'offres de services, et M. Drake, avec lequel j'eus des conférences plus particulières, me donna pour escorte, jusqu'aux attérages de Marseille, un vaisseau et deux frégates chargés de me protéger contre les corsaires républicains qui infestaient les côtes de France.

» . . . . .

» Entré dans Toulon, mon premier soin fut de me présenter à l'amiral lord Hood, commandant la flotte britannique; j'eus l'honneur d'en recevoir un accueil infiniment flatteur, et de lui remettre un mémoire circonstancié, présentant la situation de la France, et l'exposé de mes vues, approuvées par M. Drake, qui en désirait le succès.

» . . . . . Je repartis pour Gènes, pour concourir au ravitaillement de Toulon.

» . . . . . J'y employai environ 150,000 francs pour mes cargaisons, que je payai comptant.

» Je nolisai deux bâtimens, dont l'un, lesté de 200 saumons de plomb, fut chargé de bois et de charbon, dont le service militaire manquait absolument; l'autre fut chargé de drogues médicinales, dont le directeur des hôpitaux avait fourni la note; de savon, de chandelles, de cuirs, de draps pour la troupe, de serges, de toiles de toute espèce, de tabac en poudre et à fumer, de souliers de troupe, de bas, de tout ce que je pus trouver de parchemins pour les gargousses de l'artillerie, etc., etc.

(. . . . . Détails du voyage de l'arrivée à Toulon, du débarquement de mes cargaisons, de mes accords avec le commissaire

des guerres anglais, de l'évacuation inopinée de Toulon. (*Voyez* ci-devant, tom. II, liv. VI, chap. III, pages 489 à 569. ...)

» Arrivé auprès de l'amiral Langara, je lui rendis ce que j'avais vu. De vertueuses larmes mouillèrent sa paupière, et il s'écria, en levant les yeux vers le ciel : « Pauvres Français! nous sommes venus vous assassiner! »

» J'aurai, Milords, la générosité de ne point vous le dissimuler. De ce moment, l'affection que, jusqu'alors, j'avais nourrie pour votre nation, fit place à des sentimens tout contraires. Ces sentimens, plus d'une fois je les ai hautement professés dans différens écrits sur les finances de la France et sur sa situation politique à diverses époques. Vous êtes les maîtres de m'en punir, en rejetant la juste demande que je vais vous soumettre; mais, telle est l'équité de mon ressentiment lui-même, que je n'ai pas cessé d'estimer une nation dont, comme Français, j'ai cru pouvoir blâmer la politique; et que cette estime est le seul fondement de l'espoir que j'ai d'obtenir ce que je sollicite de vous.

» Je ne vous dirai point comment....., etc.

» Il vous suffira de savoir que j'existe encore; que je réclame, avec la certitude de ne pas être repoussé, le paiement de ce que j'ai livré aux agens de votre gouvernement; que, d'une fortune de plus de 700,000 francs, il ne me reste que cette légitime prétention; et que je suis certain, qu'après le récit que je viens de faire à vos Seigneuries, vous sentirez que je ne puis vous présenter d'autres titres que mon caractère connu, ma réclamation, et ma confiance en votre justice, que je veux ne point séparer de votre générosité dont je ne vous ferai point l'injure de douter.

» Cependant, cette réclamation elle-même n'est point isolée de toute espèce de recommandation.

» Je vous offre pour garant de ma véracité :

» 1°. L'amiral Hood, qui certainement se rappellera les principaux traits de mon récit;

» 2°. L'amiral Langara, qui en attestera toutes les circonstances;

» 3°. Votre commissaire dans Toulon, qui, consulté sur ce qui le concerne, rendra certainement hommage à la vérité, en confirmant tout ce que j'ai dit;

» 4°. S. Exc. M. Drake, votre ambassadeur à Gênes, qui vous

dira quelles attestations honorables j'ai obtenues de lui, et que mes deux cargaisons pour Toulon ont été faites sous ses yeux.

» 5°. L'amiral Moréno, qui, m'ayant admis sur son bord, a convoyé mes bâtimens;

» 6°. M. de Maturana, major-général de l'artillerie espagnole, qui.....

» 7°. Enfin, le membre de la Convention dont j'ai déjà parlé, et qui, ayant quitté, il y a près de six ans, le service de la marine anglaise, est aujourd'hui membre du Sénat conservateur de France.

» Les personnages que je vous cite, après dix ans, sont tous vivans encore; vous pouvez par vous-mêmes, à Londres, ou partout ailleurs, à l'aide de vos ambassadeurs, vous assurer de ma véracité; il n'en faudra pas davantage, Milords, pour vous déterminer à prendre ma demande en très grande considération.

» Vous ne vous retrancherez pas sur ce que des pièces ne sont pas produites par un homme qui, cinq jours après l'entrée de ses bâtimens dans le port de Toulon, où il ne s'est occupé qu'à approvisionner vos magasins, a été enveloppé dans le désastre d'une évacuation imprévue dont vos seuls agens possédaient le secret, et contre laquelle vous savez mieux que lui qu'il lui était impossible de se prémunir.

» Vous connaissez l'étendue de mes pertes.

» Mes besoins, après de si rudes épreuves, exigent qu'elles soient réparées.

» Vous ne doutez plus que je ne sois digne de vous inspirer quelque intérêt.

» J'aurai donc la satisfaction que j'attends de vous.

» Prononcez, Milords; je compte, de votre part, sur une prompte justice.

» Ma demande, autorisée par l'état de paix où nous sommes, ne saurait être trop tôt accordée, après tant de revers qu'il était réservé à vos Seigneuries de réparer en partie.

» Satisfait de ce que vous ferez pour moi, je le recevrai comme un bienfait; je perdrai de vue les droits que j'y ai pour n'avoir à vous parler que de mon éternelle reconnaissance.

» J'ai l'honneur d'être,

» De Vos Seigneuries,

» Milords,

» Le très-humble, etc. »

Je chargeai MM. Smith et Atkinson, de Londres, de me représenter auprès de l'amirauté comme mes procureurs fondés, et de déposer cette réclamation dans ses bureaux pour en solliciter le jugement; en même temps, j'invoquai l'assistance de M. Portalis, notre secrétaire d'ambassade en Angleterre; son vénérable père, ministre des cultes, m'appuya auprès de lui de sa recommandation.

Les lettres de ce diplomate, que j'ai, douze ou quinze ans plus tard, déposées en original au ministère de la maison du Roi, et celles de MM. Smith et Atkinson, me donnèrent le plus grand espoir d'un succès complet et prochain; chaque courrier ajoutait à mes espérances: cela arriva au point que, charmé d'avoir une occasion de voir Londres, que je ne connais pas, et de le faire voir à ma femme, je pris la résolution de me rendre avec elle dans cette capitale, pour y recevoir en personne mon paiement. J'étais occupé des préparatifs de ce voyage lorsque survint subitement la rupture de la paix d'Amiens, ce qui, jusqu'à la restauration, m'a forcé de renoncer à cette réclamation, qui, selon toutes les probabilités, eût été couronnée du plus grand succès si les hostilités n'eussent recommencé qu'un mois ou deux plus tard.

La guerre avait repris son cours avec une fureur nouvelle; nos rapports avec ce qui nous restait de colonies étaient nuls;

il en résultait que les produits coloniaux étaient montés à des prix inconnus jusqu'alors.

Cette situation extraordinaire fixa mon attention.

Je compris qu'en multipliant des armemens pour communiquer directement avec nos possessions d'outre-mer, sans faire assurer ni les navires, ni leurs cargaisons, les risques de mer étant à-peu-près nuls (les relevés officiels de vingt-deux ans de navigation côtière ou de long-cours fixent les chances de perte à un navire sur cent quatre-vingts), on réduirait à presque rien les risques de guerre, en ayant pour cela des navires coupés pour la marche, qui seraient difficilement rencontrés ou même atteints par les croiseurs ennemis.

Je bâtis, sur cette première donnée, le plan d'un commerce à l'aventure avec nos colonies; et ayant démontré par des calculs incontestables qu'un seul navire, sur six, venant à réussir dans son double trajet, couvrirait avec bénéfice la perte des cinq autres, je me préparai à aller faire à mes amis, dès que ma goutte aurait cessé, la proposition de fonder à Paris, sous mon nom, une maison uniquement vouée au commerce du Sénégal, de Cayenne, de la Guadeloupe, de la Martinique et des îles de France et de Bourbon, en faisant partir de tous les ports de France des navires construits exprès, qui iraient et viendraient continuellement, en aventuriers, de ces divers points dans un port quelconque du littoral continental; et de Bordeaux, Bayonne, Nantes ou le Havre, dans l'une de ces colonies.

Je venais d'achever mon *Prospectus*, lorsque, vers les huit heures du soir, je reçus la visite de M. Carnot. Il venait consoler un pauvre goutteux.

Surpris de me voir au travail, malgré mon état de souffrance, il me demanda ce que je pouvais avoir à faire de si pressant que je ne me donnasse pas tout entier au soin de ma

santé : je lui fis comprendre que ce qui serait peut-être une peine pour tout autre, était, au contraire, un soulagement pour moi, habitué à avoir toujours l'esprit tendu vers un objet quelconque; et que, puisqu'il me fallait abandonner mon pied à l'ennemi qui le torturait, ma seule défense était de ne lui livrer que cela, en détournant ailleurs toutes mes facultés morales. « Au reste, lui dis-je, en lui montrant toute ma famille dont j'étais entouré, faut-il bien que je pense à tous ces êtres-là, que M. Maret, autant qu'il est en lui, a condamnés à mourir de faim. — C'est extraordinaire, me dit-il, qu'un homme de votre valeur ait été mis ainsi à l'écart! Cela ne durera pas. Nous en avons parlé avec le comte de Cessac : il se propose d'en dire sa façon de penser au directeur-général; il est impossible que vous ne soyez pas remis sur pied, sous peu de temps. — Ma foi, Général, lui répondis-je, aujourd'hui cela ne me conviendrait plus : aucune des places qui auraient pu sourire à mon émulation, n'est plus à la disposition de M. Maret; il ne pourrait guère plus que me donner une espèce de sinécure.... je me ferai moi-même un autre sort, qui sera plus en harmonie avec mon activité naturelle. — Que prétendez-vous faire? — Général, voulez-vous m'accorder vingt minutes, vous le comprendrez tout de suite, si vous me permettez de vous lire le travail que je viens de finir à l'instant. — Très volontiers. » Je lus mon Prospectus. Le général Carnot en fut si enchanté, mon idée lui parut si heureuse, et mes démonstrations de l'infaillibilité des résultats de cette entreprise, tellement claires et incontestables, qu'il me déclara être déterminé à s'y intéresser pour 30,000 fr. La feuille que je me proposais de joindre à ce travail, n'étant pas préparée, M. Carnot ne put signer de suite, comme il le désirait. Il promit de revenir me voir exprès le lendemain matin, « charmé, me dit-il, d'être le premier à donner l'exemple de l'estime due à une conception comme la mienne.... » Le len-

demain il ne manqua pas de venir; mais il porta sa souscription à 100,000 fr., sur 1,200,000, à quoi mon plan portait le capital de cette entreprise.

Ce début si flatteur, si encourageant, influa sans doute sur ma santé, car, à partir de ce moment, ma goutte n'alla plus qu'en diminuant; au bout de huit jours, je pus monter dans mon cabriolet, et aller visiter mes amis. Je me mis donc en mouvement pour chercher, parmi eux, des souscripteurs pour mon affaire.

Le premier auquel je me présentai fut l'ancien ministre des finances, Ramel, que je n'avais vu que deux fois, et même malgré moi, tant qu'il avait été un homme puissant, et dont je me rapprochai volontiers, au contraire, dès qu'il ne fut plus rien que mon ancien ami de Carcassonne. La signature de Carnot le prévint favorablement. Il me pria de lui laisser ma note et la feuille de souscription, m'assignant au lendemain pour avoir sa réponse; le lendemain, il me rendit le tout avec sa signature pour 50 mille francs, et des lettres pour deux de ses amis, auxquels il m'invita à me présenter sous ses auspices.

Sans entrer dans d'autres détails pour suivre le progrès de ma souscription, il suffira que je dise, en dernière analyse, que les sept ou huit premiers souscripteurs s'étant réunis chez M. Delarbre, l'un d'eux, il fut arrêté que mon prospectus serait imprimé pour être envoyé dans tous les ports de mer où la Compagnie devait désirer d'avoir pour actionnaires ceux qui y seraient chargés de diriger ses armemens; qu'en réponse, Bordeaux, Nantes et le Hâvre nous fournirent des offres au-delà de ce que nous pouvions accepter; que nous n'eûmes que l'embarras du choix, ne voulant avoir qu'un seul intéressé dans chaque port; que nos associés furent: à Bordeaux, la maison Cabarrus et Compagnie; à Nantes, M. Félix Cossin, et au Hâvre,

MM. Eyriès frères. En six semaines, le capital de 1,200,000 fr. fut rassemblé à environ 200,000 fr. près, qu'on jugea à propos de garder en réserve pour les amis de quelques actionnaires, dont les réponses ne tardèrent pas à arriver des villes de l'intérieur, avec des remises pour payer leurs actions; l'acte de société suivit de près; j'en présentai le projet, qui fut discuté dans une première assemblée générale, à laquelle assistèrent, même les souscripteurs des ports, venus à Paris tout exprès. Il fut signé dans la même séance.

La raison de la Société fut Fonvielle aîné et Compagnie: un conseil d'administration, composé de M. Martin Puech, de M. Ramel, de M. Carnot, de M. Delarbre, fut institué pour ordonner toutes les opérations, et pour contrôler leur exécution.

Cette exécution m'était dévolue; mais je devais rendre compte au conseil de tout ce qui s'était fait, d'un jour à l'autre, ses séances ayant lieu tous les deux jours.

Ne me confiant pas assez à moi-même pour oser marcher seul dans une partie que je ne connaissais que théoriquement, j'avais moi-même proposé cette forme de gestion qui ne me laissait que la part qui m'était le plus convenable, beaucoup de travail, pour la correspondance que personne ne faisait que moi, pour la surveillance de l'ordre intérieur, pour la tenue de la caisse, pour la discussion des marchés; mais aucune responsabilité morale, m'étant moi-même mis hors de toute possibilité d'abus.

Ce fut un mal pour la chose elle-même. On va la voir périr par d'autres causes au-dessus de toute prévoyance et de tout effort pour en détourner les effets; mais si j'avais su me conserver la liberté d'action, dont moi-même je me privai, autant par défiance de mes forces que par une délicatesse mal entendue, je n'aurais point prolongé sans doute la durée qu'à eue

cette belle entreprise; mais des bénéfices déjà assez considérables auraient été acquis à ses actionnaires au moment de sa cessation, tandis qu'au contraire ils y ont perdu tous leurs fonds.

J'avais proposé au comité mon plan d'exécution; chaque membre, pris à part, l'avait approuvé. Il consistait à répartir nos armemens dans la proportion de six douzièmes à Bordeaux, quatre douzièmes à Nantes, et deux douzièmes au Hâvre, et de les faire marcher de front, pour qu'en deux mois, au plus, deux navires partissent de Bordeaux, l'un pour l'Isle-de-France, l'autre pour Cayenne, deux missent à la voile de Nantes, l'un pour le Sénégal, l'autre pour la Guadeloupe, et un cinglât du Hâvre pour la Martinique. Nos associés du Hâvre et de Bordeaux se faisaient forts de ne pas dépasser deux mois pour mettre en mer nos bâtimens.

L'exécution de ce plan si simple et si juste eût fait notre salut.

Mais, soit pour accaparer à son profit tous les armemens de la Compagnie, soit par sa prévention étrangère à tout intérêt personnel, en faveur de sa localité et de ses grands moyens de construction à Nantes, où il avait les plus beaux chantiers de tout le littoral français sur l'Océan, le Nantais, Félix Cossin, ne quitta pas Paris, et réclama la préférence de tous nos premiers armemens en faveur de son port, ne mettant Bordeaux et le Hâvre qu'en seconde ligne.

Cossin avait une fortune de 7 à 8 millions, faite rapidement par des armemens maritimes. Ses paroles furent des oracles auprès du comité. Quoique composé d'hommes du premier mérite, il se laissa aller à ce préjugé si souvent démenti, qui entraîne toujours le vulgaire à se laisser guider par ceux que lui recommandent une réputation d'habileté, une longue pratique et des succès préexistans. Les vues de Cossin furent pré-

férées aux miennes, et moi-même je prêtai les mains à cette préférence, ne donnant à mes opinions aucune importance à côté de celles de Cossin, dupe moi-même aussi de ce proverbe populaire : *Chacun son métier.*

Je me défendis avec quelque chaleur sous un seul rapport. Je fis remarquer que notre opération tenait à un état de choses qui pouvait changer d'un instant à l'autre; qu'il fallait donc nous hâter d'en profiter sans chercher à faire d'abord *le mieux*, mais seulement *le plus tôt* possible; je représentai que, dans le moment actuel, un seul navire sur cinq, revenant à bon port, la dépense totale serait couverte avec bénéfice; que deux ayant le même bonheur, notre capital serait double, et ainsi de suite, pour trois, pour quatre et pour les cinq; qu'ainsi nous devions commencer par courir à ce résultat, sauf ensuite, lorsque nos fonds seraient à l'abri de tout sinistre, à perfectionner nos mouvemens, à quoi nous travaillerions, sans attendre le sort de nos cinq premières expéditions, *immédiatement* après leur sortie de nos ports. Cossin opposa que nous ne trouverions pas des navires tels qu'il nous en fallait pour échapper aux croisières anglaises; que nous devions faire construire exprès des hirondelles de mer, donnant plus à la marche qu'à la charge, système de construction préférable dans tous les cas, selon lui, pour le commerce, même en temps de paix; il allégua que la guerre était infiniment loin de son terme; que nous serions bien à temps d'en profiter dans le sens de nos armemens; et qu'au surplus, plus nous aurions apporté de soin à perfectionner notre flotte marchande, plus, la paix survenant, nous serions prêts à profiter de ses premiers avantages commerciaux, et de demeurer, quoique fixés à Paris, l'une des premières maisons de l'Europe pour le commerce maritime.

Le comité s'en remit à Cossin; tous nos armemens durent être faits à Nantes; nous commandâmes à Avignon les cuivres

pour les doublages; nous fîmes tous les marchés de bois, de fers, de chanvres, de toiles, que nous indiqua cet associé qui, sans quitter Paris, afin de ne pas perdre l'avantage de l'influence qu'il y exerçait, dirigea nos armemens par correspondance, donnant à sa maison ses ordres de détail pour l'exécution de ceux que je donnais moi-même en gros sous sa dictée: en même temps, nous dressâmes le tableau de la composition des cargaisons de chaque navire, et les mesures furent prises pour que tout fût réuni à Nantes quand nos bâtimens seraient en état de recevoir leur charge.

Un seul navire put être prêt à partir sans tant de lenteurs; ce fut une ancienne carcasse que Cossin avait dans son chantier, et qui, moyennant quelques réparations, nous convenait, disait-il, à miracle. Il nous en fit la vente: nous lui donnâmes pour nom *le Maréchal Duroc*; voici à quelle occasion.

Notre prospectus imprimé avait circulé et produit une sensation extraordinaire. Il était parvenu à l'Empereur qui s'en était enthousiasmé, flatté d'y voir que nous aurions du sucre, du café, des cotons, sans passer par les mains des Anglais (1); il voulut avoir un intérêt dans nos armemens, croyant que ce serait, pour nous, un encouragement de plus. Je reçus en conséquence de son notaire, M. Noël, avec lequel j'étais lié depuis long-temps, même d'amitié, une visite dans laquelle il m'annonça la faveur que m'accordait l'Empereur, et me dit que je pouvais, dès le lendemain, envoyer toucher à son étude la somme qu'il avait reçu l'ordre de me verser, mais en mettant sous le nom du *Maréchal Duroc* les actions que je lui délivrerais en échange. Le vieux navire que Cossin nous avait

(1) Il n'avait pas encore songé à son système des licences, dont plus tard il se fit une riche mine d'or. Ce fut mon opération qui en donna l'idée.

vendu était alors sur le point de recevoir son chargement; nous lui donnâmes le nom de *Maréchal Duroc*. Les quatre autres reçurent les noms de mes quatre filles, *la Rosine*, *la Virginie*, *la Fanny*, *la Joséphine*; un cinquième, dont la quille venait d'être posée, fut nommé *le Camille*, du nom de mon fils.

Si l'Empereur eût eu la sagesse de se borner à nous encourager comme il l'avait fait, ayant même la précaution de se cacher derrière un de ses favoris, on ne peut dire où seraient allés nos succès; mais chaque jour l'à-propos de ma conception lui frappant davantage l'imagination, il arriva jusqu'à la considérer comme une diversion puissante faite contre son infatigable ennemi, l'Angleterre, seule à l'abri de ses efforts.

Poussant jusqu'à l'exaltation cette manière d'envisager mes armemens aventuriers, il les fit sonner dans les journaux comme affranchissant la France du joug commercial que prétendait lui imposer l'arrogance anglaise. Il envoya avec éclat 500 *mille fr.* à Bayonne, 500,000 fr. à Bordeaux, 500,000 fr. à Anvers, chargeant ses préfets d'encourager, par des primes, les armateurs de ces ports à imiter les armemens de la maison Fonvielle aîné et Compagnie de Paris, et faisant retentir toute l'Europe de sa jactance par la voie des journaux, qui, tous, annoncèrent, par ordre, que, malgré les Anglais, les relations de nos colonies avec leur métropole, désormais hors de toute atteinte, suffiraient amplement à nos consommations de denrées coloniales.

Le Maréchal Duroc était déjà parti lorsqu'eut lieu cet éclat aussi imprudent que ridicule; environ six semaines après, nos quatre autres navires mirent successivement à la voile; mais, dans l'intervalle, les Anglais qui, jusque-là, avaient dédaigné le peu qui nous restait de colonies, ne virent rien de plus facile que de tarir la source de tant de jactance; ils réunirent leurs croisières éparses dans les mers d'Europe et

d'Amérique; en un tour de main, ils furent maîtres de Cayenne, de la Martinique et de la Guadeloupe. Un peu plus tard, ils s'emparèrent du Sénégal; un peu plus tard encore, ils se rendirent maîtres de l'Isle-de-France, qu'ils ont même gardée à la paix.

Le Maréchal Duroc n'arriva pas à sa destination; nous n'en avons jamais eu de nouvelles : sans doute il a sombré en mer, quelque vice inconnu à la vieille carcasse que Cossin nous avait vendue s'étant manifesté dans son trajet. Quant aux quatre autres navires, *ils parvinrent tous à leur destination.* Deux étaient entrés dans le port à la Martinique et à la Guadeloupe lorsque les Anglais s'en rendirent les maîtres et s'emparèrent de ces bâtimens et de leur cargaison; les deux autres arrivèrent en vue de Cayenne et de la Martinique, les Anglais en étant les maîtres; mais ignorant cette circonstance, et trompés par le pavillon tricolor qu'on avait arboré partout à leur apparition, ils y entrèrent, et, au moment où ils jetèrent l'ancre, ils se virent amariner comme prise de guerre.

Pendant que ces événemens se passaient loin de nous, Cossin pressait sept armemens que, contre mon avis, il avait décidé le comité à destiner pour l'Isle-de-France. On accourait de toutes parts à Nantes pour admirer notre chantier et la beauté de nos constructions, qui arrachaient des éloges aux constructeurs de la marine militaire; tout était rassemblé pour que rien ne manquât jusqu'à la fin des armemens : déjà même j'avais commencé les achats de nos cargaisons, lorsque la nouvelle de la perte de nos colonies vint nous plonger dans la consternation. Les lettres de nos quatre capitaines nous firent connaître leur captivité et la perte de leurs navires, perte d'autant plus déplorable que leur arrivée, sans malencontre, à leur destination, justifiait la solidité de nos combinaisons, le retour en

Europe étant dix fois moins chanceux que l'arrivée aux colonies.

Alors éclata le regret de n'avoir pas suivi mon premier plan; nos navires, déjà de retour, seraient, disait-on, repartis depuis un mois, si d'abord nous avions pris dans les divers ports des bâtimens prêts à mettre à la voile. On aurait pu ajouter que l'événement qui nous écrasait nous aurait laissés trois ou quatre fois plus riches qu'à notre début.

Cossin releva le courage du comité. Selon lui, cette perte serait bientôt réparée par l'Isle-de-France; il fallait persévérer dans les armemens commencés; la perte de la moitié de nos capitaux ne devait pas nous rebuter; il proposa d'augmenter le nombre de nos actions pour remplir ce vide, et sa confiance dans un meilleur avenir ayant passé dans l'âme de tous les membres du comité, on ne songea plus qu'à raviver les moyens d'actions de la société.

D'abord on considéra qu'il n'était pas juste de récompenser le zèle que je n'avais cessé de développer, au milieu des éloges les plus absolus, en laissant planer sur moi seul une responsabilité aussi périlleuse que celle qui pesait sur ma tête, et il fut décidé de constituer notre société en société anonyme. Le projet en fut rédigé sans que personne eût songé à porter atteinte à l'intérêt qui m'était attribué par le premier pacte social; mais je le réduisis, de mon pur mouvement, à la moitié, pour favoriser la masse et faciliter d'autant plus le placement des nouvelles actions.

La demande en autorisation de cette société anonyme fut adressée au ministre de l'intérieur; nulle règle n'existait encore à cet égard (1), une telle demande était une question neuve

(1) On en a établi depuis : croirait-on que l'on y trouve la dé-

pour le ministère; les bureaux hésitèrent; ils ne surent par où s'y prendre pour la faire admettre, quoiqu'ils y fussent disposés; au lieu d'en renvoyer l'examen au Conseil-d'État, comme on l'a pratiqué depuis, ils consultèrent la Chambre de commerce de Paris, et celles de Bordeaux et de Marseille; la première, à son tour, consulta les deux autres; de sorte que notre société eut pour juges des rivaux qui ne l'avaient vue que d'un œil jaloux. Il en résulta l'avis unanime du rejet de notre demande, rejet que prononça, en effet, le ministre de l'intérieur. Il avait promis le contraire à MM. Carnot et Ramel; sur la foi de cette promesse, ceux-ci avaient déjà versé des à-comptes sur les nouvelles actions, qu'ainsi que la plupart des autres actionnaires ils avaient souscrites en faveur de la nouvelle société; aussi, réunis à M. Delarbre, à Cossin, et à quelques autres dans le même cas, ne se laissèrent-ils pas rebuter par ce rejet, et, tout en regrettant de ne pouvoir me dégager de mon fardeau, voulurent-ils continuer, sur l'ancien pied, nos armemens pour l'Isle-de-France.

Il y eut débats à ce sujet dans une assemblée générale: on ne put s'accorder; une autre assemblée fut jugée nécessaire, et le comité d'administration reçut la mission d'en fixer le jour;

---

fense de stipuler un intérêt gratuit en faveur de l'inventeur de l'opération ou de la branche d'industrie pour laquelle plusieurs capitalistes concourent à fournir le fonds capital de la société anonyme? Si jamais idée saugrenue a passé par la tête d'un de ces cerveaux creux qui pullulent à Paris pour tout gâter, pour tout corrompre, c'est assurément celle-là. Avoir imaginé un tel éteignoir de toute émulation, est très assurément le sublime de l'absurdité; cependant cela est sérieusement invoqué et appliqué journellement, comme étant imprimé dans une instruction ministérielle, dont personne n'a le courage de demander la réformation. Les incohérences de l'administration en France sont une chose inconcevable!

mais le temps avait coulé; tandis que le ministre consultait les Chambres de commerce, et que la Compagnie cherchait à s'accorder sur le moyen de récupérer ses pertes dans les Indes-Occidentales, les Anglais s'étaient emparés des îles de France et de Bourbon; dès-lors il n'y eut plus de débats; il ne fut plus possible d'éviter un naufrage universel, personne n'y songea, et le dépôt au greffe du tribunal de commerce, du bilan de la société, d'où s'ensuivit une séparation de biens entre ma femme et moi, fut résolu par le comité, lequel, peu de jours après, céda à des syndics des créanciers les rênes de cette affaire, contre laquelle avaient agi tant de causes nées d'une seule faute originelle, mon abandon de l'indépendance que j'aurais dû me réserver.

La maison faillie sous mon nom n'avait guère de créanciers que parmi ses actionnaires. Les syndics de ces créanciers furent deux membres du comité, M. Delarbre et M. Bamel, et un autre actionnaire, M. Eyriès, du Hâvre. Une consultation fut demandée à M. Desèze, sur la question de savoir quelle devait être ma responsabilité en présence du tribunal du commerce. Ce jurisconsulte s'appuya de ce que je n'avais rien géré, pour me placer dans une catégorie particulière, d'après laquelle le projet d'une Société anonyme ayant été approuvé en assemblée générale, le bénéfice de ces sortes de sociétés me serait applicable, en ce qui concernait les membres de la société, sauf à faire prononcer, par le tribunal de commerce, mon irréprochabilité vis-à-vis des créanciers non associés : c'est ce qui eut lieu, et non-seulement cette irréprochabilité fut reconnue par le tribunal de commerce, mais encore, sur la proposition des syndics et sur le rapport du juge-commissaire qui prit à ma position le plus vif intérêt, et qui est resté mon ami jusqu'à sa mort, arrivée plusieurs années plus tard, il me fut alloué, par

jugement, une indemnité de 12,000 francs, à prélever sur les premiers fonds de la masse.

Jamais liquidation plus triste, plus complètement ruineuse que la nôtre. Lorsqu'il ne resta plus un pouce de terre sur le littoral de l'univers entier où pût aborder un canot français, la profonde nullité qui frappa notre commerce maritime fit tomber des deux tiers le prix des navires et de toutes les matières propres à l'armement; l'actif énorme que représentaient les constructions commencées à Nantes, se réduisit à presque rien; sa vente, par autorité de justice, acheva la perte de tout le capital social; il resta à peine de quoi payer les créanciers; il n'y eut pas un centime à rapporter aux actionnaires: tous, cependant, sont restés mes amis; pas un n'a eu l'injustice de m'imputer la perte qu'il a faite dans cette affaire, où, si l'on en croit ceux qui ne m'ont pas perdu de vue un seul instant, je n'ai cessé de manifester une activité, un zèle peu commun, une facilité de caractère plus rare encore peut-être, et une grande rectitude de jugement.

Si quelqu'un trouve que ce fût m'accorder beaucoup trop, je ne m'oppose pas à ce qu'on en rabatte tout ce qu'on voudra; mais, si l'on ne m'eût évité ce soin, j'aurais ajouté moi-même que je fis preuve aussi, dans cette affaire, d'une droiture de cœur, d'une solidité de principes moraux qui, de tous les temps, m'ont fait pousser jusqu'au scrupule l'accomplissement des devoirs qui m'étaient imposés.

Une circonstance particulière offusqua un moment les syndics. Dans de telles posi-

tions, tout fait ombrage; on se fait des monstres de tout.

M. le comte de Valence, l'un des souscripteurs dans mes armemens, pour 10,000 francs, qu'il perdit comme les autres associés, comme mon propre frère le jeune, qui y perdit 15,000 francs, m'avait chargé de négocier, pour lui, un emprunt sur hypothèque de 150,000 francs. J'en avais arrêté les conditions avec un client de Me. Collin, notaire, place Vendôme, chez lequel les fonds avaient été déposés et portaient intérêt du moment du dépôt pour être disponibles le jour du contrat, dont la passation était subordonnée au rapport de tous les titres des propriétés affectées à l'emprunt, et de l'état des hypothèques existantes.

Depuis quelque temps, M. de Valence, qui, tous les jours, venait passer quelques heures chez moi pour faire sa *partie* d'échecs, m'annonçait, d'un courrier à l'autre, l'*arrivée* de ces pièces. Il éprouva, dans l'intervalle, quelques besoins, pour lesquels je lui fournis, à sa demande, des engagemens de ma maison à son ordre, s'étant assuré que M. Chaptal, chargé de l'inspection de la caisse du Sénat, les lui escompterait pour n'en faire aucun usage jusqu'à l'échéance. Peu après, il fut désigné par l'Empereur pour aller commander une division de cavalerie à l'armée d'Espagne. Ayant à faire sur-le-champ ses équipages de campagne, il me demanda une somme de 24 mille francs dont je me rembourserais sur les fonds déposés chez Me.Collin, ainsi que du montant des engagemens de ma maison, déposés à la caisse du Sénat; il me remit sa procuration pour toucher les 150 mille francs de son emprunt, je me trouverais en débours vis-à-vis de lui de 70 mille francs, en lui accordant les 24 mille francs qu'il me demandait; ainsi, j'aurais encore à lui 80 mille francs, que je devais garder pour en disposer

au fur et à mesure des ordres qu'il me transmettrait d'Espagne: je ne vis nul inconvénient à cela, et je lui comptai 24 mille francs en or, la veille même de son départ.

A la vue de mes livres, qui établissaient M. de Valence débiteur de 70 mille francs, les syndics crurent voir un abus coupable des fonds sociaux. Je leur donnai les explications qu'on vient de lire; je leur exhibai ma procuration pour toucher 150 mille francs, ce qui offrait un excédant de 80 mille francs; ils cessèrent toute plainte; en liquidation, tout se régularisa, et le compte de M. de Valence se trouva soldé en capital et intérêts.

Au moment de son départ, rien n'annonçait les malheurs qui frappèrent la société quelques mois plus tard; l'espérance la plus entraînante brillait à tous les yeux; personne ne doutait que ma position ne fût un acheminement aussi sûr que rapide à une très grande fortune; il me fit, en conséquence, une autre demande qui n'avait rien qui pût me répugner, à laquelle, cependant, je résistai assez long-temps, mais sur laquelle aussi je consentis enfin à tout ce qu'il voulut.

Il possédait à Pantin, au bas du bois de Romainville, une maison toute meublée, avec un parc très agréable, que Mme. de Montesson avait habitée pendant les temps orageux de la révolution. Il lui était pénible de laisser cette maison seule pendant son absence, ou d'être forcé d'y mettre un concierge, ce qui aurait été une dépense en pure perte; il me proposa de me la vendre au même prix que Mme. de Montesson l'avait achetée de M. Pierlot, me laissant le maître de la lui payer quand je voudrais. Une nue propriété de quatorze arpens à l'extérieur, avec la charge d'une rente viagère de 1,200 francs, à payer à un sieur Decombe, usufruitier, dépendait de ce domaine. Je devais me charger de tout, et M. de Valence me demandait cela comme un service à lui rendre, quoique ce fût pour moi une affaire

très avantageuse, selon lui, et l'on verra qu'il ne se trompait pas.

Je le débarrassai de ce domaine. Nous en signâmes à la hâte, sous seings privés, l'acte de vente; j'en étais possesseur sans titre ostensible, lorsqu'arrivèrent les malheurs et la chute complète et irremédiable de ma maison.

J'ai besoin, pour lier l'avenir au présent, de consigner ici une particularité que je n'aurais pu intercaler dans tout ce qui précède sans y jeter de la confusion.

Un de nos associés, fabricant de dentelles des environs de Paris, avait obtenu du comité la faculté de payer en objets de sa manufacture une partie de ses actions : j'avais reçu, en conséquence, un assortiment de blondes noires et blanches, de tulles, dentelles, etc., pour environ 30,000 francs, *qu'on* avait jugés propres à la Guadeloupe et à la Martinique, comme articles favorables à leurs relations interlopes avec les colonies espagnoles. M. Cossin ayant écarté cet objet de la composition de nos cargaisons, nous en étions embarrassés, lorsque, pour un motif que j'ai perdu de vue, je me vis dans le cas d'envoyer un émissaire à M. de Valence, en Espagne.

Depuis deux mois j'avais chez moi mon ancien associé Donnadieu, que les événemens de la guerre avaient chassé de la Catalogne, où il faisait un commerce de vins et d'eaux-de-vie. Il s'offrit d'être cet émissaire; j'acceptai cette offre volontiers; je lui comptai 1,500 francs pour ses frais de route, et je le recommandai à une maison de Bayonne pour favoriser sa sortie de France. M. Delarbre avait, comme nous, une partie de dentelles dont il ne trouvait pas l'emploi; il profita du voyage de Donnadieu pour le charger d'en faire la vente en Espagne;

à son imitation, le comité lui remit, dans le même but, celles dont nous-mêmes nous ne savions que faire. Je fus chargé d'adresser le tout, par la diligence, à la maison de Bayonne, à laquelle j'avais recommandé mon ancien associé.

Je n'ai jamais pu éclaircir comment, cette maison lui ayant confié, à Bayonne, une somme très considérable, en quadruples, pour la verser à Madrid, ce dépôt devint la proie d'une guerrilla; comment les dentelles échappèrent au pillage; comment la maison de Bayonne, ayant envoyé à Madrid, pour avoir une explication avec Donnadieu, ne se paya pas du procès-verbal qui constatait la perte des quadruples par force majeure, et se fit adjuger les dentelles par forme de dédommogement, M. Delarbre, ainsi que ma maison, ignorant ce qui se passait à deux cent cinquante lieues de Paris, et n'ayant personne à Madrid pour y défendre leur privilége : reste que ces dentelles ont péri pour nous, et que, lorsque Donnadieu revint à Paris, comme on le verra, M. Delarbre, soit comme co-perdant direct, soit comme syndic des créanciers de ma maison, n'eut rien à répliquer aux pièces authentiques que lui rapporta Donnadieu pour opérer sa décharge du dépôt qu'il avait reçu à son départ.

Dois-je noter que mon voisinage d'une loge de francs-maçons, qui tenait ses assises rue

Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue des Moulins, m'avait fait céder, aux instances de quelques amis, pour m'y faire affilier, et que, devenu son orateur, je me vis forcé de continuer de la fréquenter lorsque je cessai d'y être encouragé par ce voisinage?... Il y a longtemps que je ne note plus de tels détails dans ces Mémoires; je les ai crus utiles tant qu'ils ont pu servir à faire connaître comment mon caractère s'est formé; aujourd'hui, ils me semblent n'être d'aucune importance; voilà pourquoi je les supprime. Le peu que j'en dis ici ne sera cependant pas en pure perte, puisqu'à ce fait insignifiant se rattache l'apparition d'un nouveau personnage, le chevalier de Marsa, que j'avais connu à Sorèze, sa patrie, et retrouvé à Bordeaux lors de mon passage en 1798, avec don Louis de Biguri; il vint visiter notre loge un jour de banquet. On verra, dans le chapitre suivant, quelles furent les liaisons que ranima entre nous cette reconnaissance.

CHAPITRE VI.

Suite du CHAP. IV. — TROISIÈME ÉPOQUE.

J'AVAIS abandonné le faubourg du Roule pour venir me loger rue des Moulins, siége de ma nouvelle entreprise. Lorsqu'il fallut quitter ce nouveau domicile, je fus tenté d'aller me fixer à Pantin; mais, considérant que ma fortune ne me permettait pas d'y vivre sans rien faire, et que rien ne me serait plus funeste que de m'éloigner ainsi du mouvement de Paris, où je devais chercher à réparer mon dernier désastre, je pris un logement rue du Croissant.

J'avoue que mon imagination se trouva bien refroidie par le dénoûment accablant de mon entreprise maritime, qui s'était annoncée sous de si favorables auspices. Lorsque je l'interrogeais sur les moyens d'occuper mon activité d'une manière utile pour ma famille, je la trouvais stérile et muette; je n'avais plus ce courage du cœur, cette confiance dans mes forces qui m'avaient soutenu jusqu'alors au milieu des revers; je me sentais l'âme oppressée, en songeant, qu'excepté peut-être le petit nombre d'amis que j'avais blessés dans ma chute, qui seuls avaient droit de s'en plaindre, et qui seuls

pourtant m'absolvaient, un public paresseux, rapprochant ce nouveau désastre de mes mauvais succès antérieurs, en tirerait la conséquence que ce dernier, ou les autres, n'étaient que mon ouvrage, et non celui de circonstances impérieuses, que nul autre n'eût su maîtriser plus que moi. Dans cette triste disposition morale, j'avais besoin de consolations; je les demandai à la littérature.

Mon état d'oisiveté me permit d'exhumer ma *Brunehaut*, oubliée dans mon portefeuille, et de songer aussi à la produire au Théâtre-Français. Talma et sa femme, Lafon et sa femme, avaient eu la complaisance d'en écouter une lecture au faubourg du Roule, à la suite d'un dîner qu'ils y avaient tour-à-tour accepté; M[lle]. Duchesnois, également à l'issue d'un dîner chez M. de Valence, qui, à ma prière, y avait appelé Legouvé, avait aussi entendu ce poëme. L'effet qu'il m'avait paru faire sur de tels auditeurs me permettant de croire qu'il n'était pas tout-à-fait sans valeur, je le remis sur le métier, et, profitant de toutes les remarques qui m'avaient été faites, et dont j'avais gardé la note, en huit jours de travail assidu je le fis ce qu'il est dans le premier volume de mes *Œuvres dramatiques*, et je me décidai à le présenter au théâtre.

Avant d'en venir là, je voulus le soumettre à de nouveaux essais; je le promenai dans quelques cercles, où de belles dames voulurent bien me sacrifier une soirée; je fis à Pantin trois ou quatre réunions consécutives d'une douzaine d'amis de choix; à l'une d'elle, assista Damas, du Théâtre-Français; à une autre, Lafon, qui ne refusa pas de venir entendre ma pièce une deuxième fois, pour juger les corrections que j'y avais

faites; à une troisième ou à une quatrième se trouvèrent l'abbé Sicard et l'auteur des *Templiers*, M. Renouard.

Il faut absolument que tous les favoris des sanhédrins comiques, qui, plus heureux que moi, ont eu les honneurs de la scène, aient été élevés, dans le cercle de leurs amis plus véridiques que les miens, au-delà du pays des astres, comme dit Harpagon, avant de descendre de tant de hauteur pour aller attendre humblement la décision d'un de ces savans qui, venus sans doute d'Amiens pour être suisses, ouvrent ou ferment, à leur gré, la porte de l'infaillible comité; ou pour aller, avec encore plus d'humilité, s'incliner devant cette cour suprême de Melpomène et de Thalie; puisque, moi, qui ne suis parvenu que deux fois à franchir le redoutable seuil, et qui, deux fois, ai échoué auprès de ces messieurs et de ces dames, j'ai, comme dit Horace, frappé toujours ces mêmes astres de mon front superbe à chacune de mes lectures, et n'ai rien obtenu au-delà.

J'avais vu Mademoiselle Duchesnois ne se possédant pas en écoutant le rôle de *Brunehaut*, qu'elle disait superbe; elle avait déclaré que mon poëme offrait un intérêt puissant et croissant d'acte en acte; mon exposition, mon intrigue, mon dénoûment lui avaient paru offrir un ensemble attachant; ma versification

était au niveau de mon sujet, mes situations bien amenées, mes caractères nuancés avec art, surtout bien soutenus; tout cela m'avait été répété chez Mademoiselle Fanny de Beauharnais et dans plusieurs autres salons. Enfin, j'en avais reçu la confirmation dans mes réunions, soit à Pantin, soit au faubourg du Roule, où Talma, Lafon et Damas s'étaient montrés aussi satisfaits de leur rôle, le premier de *Théodebert*, le second de *Théodoric*, le troisième de *Didier*, que Mademoiselle Duchesnois avait paru l'être de celui de *Brunehaut*, qui lui était destiné.... O vaines fumées de l'orgueil! ô rêves brillans de la gloire! comme vous vous jouez de celui qui s'abandonne à vos capricieuses déceptions!

Ici encore je crus qu'un poëme, accueilli avec une sorte d'enthousiasme par MM. Talma, Lafon et Damas, et par Mlle. Duchesnois, n'avait pas besoin d'être protégé à la porte du théâtre pour être admis à la lecture; je voulus réserver la bienveillance de ces quatre puissances scéniques, à laquelle j'aurais joint celle de mon ami Michot, pour la séance décisive du comité; en conséquence, afin de leur épargner un soin trop secondaire et trop indigne d'eux, j'allai tout bonnement porter mon manuscrit au secrétariat. Il y entra sans bruit; il en sortit de même; il me fut rendu quelque temps après, rejeté par l'examinateur. Pour cette fois, il me fut impossible de savoir si cet homme de goût était de la force de celui qui avait trouvé mon ALI *non* SUSCEPTIBLE *de lecture*.

Peut-être, me dis-je alors, seras-tu plus heureux dans le comique que dans le tragique! Je tirai de mes cartons mon *Mauvais Joueur*, où je fis quelques changemens, un entre autres que j'accordai aux auditeurs bénévoles, qui semblaient s'être concertés pour me le demander, quoique mon avis fût tout-à-fait contraire. (Voyez ma *Notice historique* sur cet ouvrage, page 415 du deuxième volume de mes *Œuvres dramatiques.*) Cette pièce ne fut pas mieux traitée; elle n'arriva pas jusqu'au comité; l'examinateur la déclara *n'être qu'une pâle copie du comique de Molière et de Regnard*, DONT LE GENRE ÉTAIT PASSÉ DE MODE. (Voyez cette même page 415.) Mon manuscrit me fut rendu, sans doute aussi comme *non* SUSCEPTIBLE *de lecture*.

Une diversion de quelques jours vint m'arracher au tourment de mon oisiveté. Un de mes amis, Auffant, ancien capitaine de navire à Marseille, avait fait des affaires très considérables de compte à demi, avec une maison de la même ville, transplantée à Paris. En liquidation finale de toutes leurs opérations, cette maison le prétendait son débiteur d'une somme très forte; des comptes embrouillés lui étaient produits; il s'était cassé la tête pour les confronter avec ceux qu'il avait établis lui-même, et ni lui, ni plusieurs prétendus habiles gens en ce genre, appelés à son aide, n'avaient pu découvrir d'où provenait qu'on le constituait débiteur, tandis qu'il était, au contraire, créancier de beaucoup au-delà de ce qu'on lui demandait à lui-même.

Il vint me prier de le tirer de ce labyrinthe.

En cinq ou six jours, ayant débrouillé ce chaos, je signalai les causes des différences d'où dérivaient les deux résultats opposés; les erreurs des deux parts disparurent; je motivai chaque article de redressement de telle sorte que nulle tentation de le disputer ne fut plus possible, et je donnai à mon

ami, sur ses adversaires, un actif que ceux-ci furent forcés d'admettre, et dont ils lui versèrent le montant pour solde définitif. Auffant, émerveillé de la clarté d'un travail si rapide, voulut m'offrir un honoraire, que je refusai; il ne tint compte de mon refus, et fit apporter chez moi, en mon absence, quelques pièces d'argenterie, que ma femme ne put s'empêcher d'accepter.

Auffant, s'imaginant peut-être qu'il me suffirait de me nommer pour que le public me distinguât de cette foule de charlatans qui le harcèlent par des avis à la main, par des affiches ou par des journaux, pour capter sa confiance si capricieuse, tantôt rebelle jusqu'à l'entêtement, tantôt facile jusqu'à l'imbécillité, me persécuta pendant quelque temps pour me déterminer à m'annoncer comme entreprenant la rédaction ou la discussion de tous comptes civils ou commerciaux, tels que dissolution de société, arbitrages volontaires, comptes de tutelle, liquidation de tout genre, etc., assuré que, dès que je serais connu, je ne pourrais suffire à l'empressement général pour profiter de mon talent, auquel je mettrais bientôt le prix que je voudrais. Cette idée ne me sourit point.

Un de mes anciens inspecteurs du roulage accéléré avait établi, au-dessous du boulevard Bonne-Nouvelle, une maison de roulage, à laquelle il avait joint un roulage accéléré, par relais, entre Rouen et Paris. Il avait commencé cette affaire sans capitaux; quoiqu'elle en exigeât très peu, il suait à la peine pour essayer de se soutenir; n'en pouvant plus, il vint m'offrir un intérêt de moitié dans son établissement, moyennant un versement de 12,000 francs.

J'avais chez moi, lorsqu'il me fit cette offre, un ancien camarade de finance, Delevaque, lequel exploitait, à Chaillot, une filature de coton, et avec lequel j'avais renoué amitié au faubourg du Roule, où ma femme et la sienne s'étaient étroi-

tement liées; il me demanda de l'admettre au partage de cet intérêt, et offrit de verser 6,000 francs, si cette affaire me paraissait bonne; j'y consentis, et je renvoyai mon ancien inspecteur au lendemain, pour aller prendre chez lui connaissance de sa situation et des ressources de son opération, après quoi mon ami et moi nous nous déciderions.

Il résulta de l'examen que je fis, qu'administrée avec le soin convenable, cette maison pouvait offrir un bénéfice de 25 à 30 mille francs par an; dès le lendemain, Delevaque et moi nous signâmes un acte de société avec son fondateur, auquel nous versâmes chacun 6,000 francs. J'établis l'ordre à suivre à l'avenir sur des bases simples, mais solides, et je tins le bureau pendant une quinzaine de jours, pour y styler un commis, que la société chargea de tous les détails intérieurs, afin que le gérant fût tout entier aux mouvemens de l'extérieur.

Les deux premiers mois répondirent aux espérances que j'en avais conçues. Dès le troisième mois, sans que rien dénotât une diminution d'activité, je remarquai des diminutions de produit qui me parurent étonnantes; je revins tenir le bureau pendant quelque temps; ces diminutions cessèrent d'avoir lieu. Je me mis alors à rechercher la cause de cette variation, et en dépouillant les paperasses du mois antérieur, je parvins à constater des infidélités de gestion pour une somme de 800 fr., sans que le gérant pût se douter que je faisais cette recherche. Tout étant éclairci, et n'y ayant nul moyen de nier l'évidence de mes découvertes, je m'enfermai un soir dans le bureau, seul avec le gérant : je lui mis sous les yeux le dépouillement que j'avais fait; frappé comme d'un coup de foudre, il se jeta à mon cou pour me demander grâce, et j'eus la faiblesse de la lui accorder, me contentant de ses protestations de renoncer pour l'avenir à cette manœuvre honteuse. Je me bornai à congédier le commis chargé de la tenue des écritures, les infi-

délités commises n'ayant pu avoir lieu qu'avec son concours ; je chargeai le gérant en recette de leur montant, et je mis un autre commis à la place de celui que je venais de renvoyer.

Delevaque avait ignoré ce qui s'était passé; je n'usai pas de la même réserve un plus tard, lorsque je convainquis notre associé de récidive. Je retirai mes fonds et rompis cette société. Delevaque suivit mon exemple.

Nous eûmes pour successeur, comme bailleur de fonds, ce même Auffant, dont j'ai parlé plus haut. Je fus tenté de l'avertir du danger auquel il s'exposait; Delevaque m'en empêcha, attendu qu'il ne s'était pas enquis auprès de moi, son ami, du motif de notre retraite.

Auffant ne fut pas aussi niais que je l'avais été.

Ayant, à son tour, trouvé son associé en infidélité flagrante, il requit le juge de paix de faire une descente dans son bureau, et après avoir fait constater judiciairement la turpitude de cet associé, il le chassa de l'établissement, et s'y installa à sa place.

Cette entreprise a prospéré dans ses mains; elle existe encore aujourd'hui, continuée, rue d'Enghien, par sa veuve et par ses enfans, qui, soutenant la réputation honorable acquise dans le commerce au nom d'Auffant, jouissent, comme leur auteur, de la confiance la mieux méritée.

C'est à-peu-près à cette époque que parut un écrit où l'on considérait la contrainte par corps de la même manière que je l'avais fait dans un chapitre important de mes *Essais sur la France, au 14 juillet* 1804. Cet écrit, signé L. P. D. L. F., fut attaqué dans le *Journal de Paris*, non par des raisons (il n'en est pas de tolérables en faveur de cette législation absurdement atroce), mais par des injures; chacun sait que c'est le seul talent d'un grand nombre de ces savans de feuilleton.

Un anonyme prit, à ce qu'il paraît, la défense de l'écrit

attaqué, auprès du journaliste, et il lui envoya, comme faisant autorité, mes *Essais de* 1804, avec indication du chapitre XVIII, et suivans, à partir de la page 352.

Là dessus, le journaliste s'attaqua à mon livre, dans un nouvel article signé O, comme le précédent, et *se croyant*, dit-il naïvement, *obligé de dire du mal, non pas de mon ouvrage, mais de son auteur*, il y exhala toute la rage que lui avait causée l'impuissance de réfuter mon opinion.

J'aurais pu châtier cet impertinent écrivain, comme je sus le faire, après le 18 fructidor, pour imposer silence à Poultier, mais sa lâcheté me parut mériter plus d'éclat, et je publiai, en octobre 1812, un pamphlet, qu'on doit considérer comme le précurseur de l'ouvrage plus complet, sur cette matière, que M. Delile de Sales a donné plus tard au public, sous ce titre : *du Journalisme*.

Le mien fut intitulé : *Petite escarmouche contre la grande armée des journalistes abécédiaires, depuis A, jusqu'à O, jusqu'à Z*, ou *la sagacité, la politesse et la bonne foi de ces Messieurs*. Voici son épigraphe : *La morsure d'un journaliste n'est pas, à beaucoup près, aussi dangereuse que celle du scorpion, ce qui n'est pas la faute de l'insecte bipède, lequel, communément, y fait tout ce qu'il peut. Remarquez cependant que l'un et l'autre se guérissent de la même manière : quel que soit l'un des deux animaux dont vous soyiez piqué, écrasez-le sur la plaie, et le venin n'a plus d'effet.*

Cet ouvrage, dont il ne me reste qu'un seul exemplaire, eut un cours rapide, et produisit ce que j'en avais attendu : il resta sans réponse, et ne fut pas même annoncé.

Je regrette de ne pouvoir y renvoyer mes lecteurs, ils y trouveraient résolues deux grandes

questions, sur lesquelles rien n'a été capable de faire plier mes principes, *la liberté de la presse*, si déplorablement appliquée aux journaux, et *la contrainte par corps*, dont on s'obstine à souiller notre législation.

On sent, qu'après cette sortie contre *le journalisme*, je n'ai pas à me plaindre de m'être vu constamment traité par lui en ennemi; que je ne puis avoir dans son sein, pour amis, qu'un très petit nombre de gens d'honneur et de sens qui se distinguent, *rari nantes ingurgite vasto*, dans cette populace de la littérature, et que ce n'est pas un des actes les moins remarquables de ma vie que la naïveté de ces Mémoires, où j'offre tant de ressources à la malignité des *A*, des O, des Z, grâce à la perfidie avec laquelle ils épluchent les défauts *des auteurs* PLUTÔT que ceux *de leurs ouvrages*, pour les isoler de ce qui, aux yeux de la justice et de la raison, compenserait ces défauts qui n'intéressent pas le public.

« C'est le fin du métier, et vous auriez dû le sentir assez, me dira-t-on, pour ne pas vous montrer à nu, comme vous l'avez fait, surtout dans vos jeunes années! » Je ne réponds qu'un mot: Qu'ils fassent leur métier; j'y consens.... J'ai dit ailleurs ce

que j'en penserai.... Relisez cependant l'épigraphe de ma *petite Escarmouche contre leur grande armée.... J'ai quelque pressentiment que les mieux avisés se rangeront sous la bannière de ceux de leurs confrères que j'aurai pour moi, comme gens d'honneur et de sens; et que les autres ne se mettront pas dans le cas de fournir une preuve de plus que cette épigraphe est une vérité de fait, appliquée à gens tels que ceux qui provoqueraient cette preuve.*

Tout cela, cependant, ne pouvait satisfaire à mon activité. J'éprouvais chaque jour le besoin d'une occupation continue qui absorbât mon imagination, lasse de se tourmenter sans relâche, sans trouver sur quoi s'exercer. Le hasard m'en suggéra une qui me tint en haleine pendant près de six mois.

Elle est bien singulière, elle est bien bizarre, elle est bien indigne, au premier aspect, d'un homme qui, comme moi, a déjà, depuis si long-temps, affiché la prétention d'aspirer à l'estime des autres, et de se croire en droit de s'estimer lui-même!...

Qu'on ne se hâte pas, en voyant de quoi il s'agit, de rejeter avec dédain le récit où je vais

me livrer ; il y aura, au bout, plus de moralité qu'on ne sera tenté de le croire dès le début.

Le chevalier de Marsa, que j'avais retrouvé en loge, me visitait souvent, depuis surtout que mon oisiveté de la rue du Croissant me faisait attacher du prix à l'assiduité de ceux de mes amis qui, en venant me voir, favorisaient mon goût pour la vie sédentaire.

Il fréquentait les maisons de jeu : ayant découvert, disait-il, un moyen d'y lever chaque jour un tribut à coup sûr, et sans aucun risque, il y passait des heures entières pour vérifier sa méthode; et, chaque jour, il n'en sortait qu'avec une expérience de plus en faveur de son infaillibilité.

Je l'y accompagnai plusieurs fois, pour constater par moi-même son assertion, que j'avais qualifiée une extravagance. Le hasard avait voulu que toujours sa méthode eût coïncidé en ma présence avec les mouvemens du jeu. Mon ami *Delevaque*, un autre ami, autrefois riche négociant, aujourd'hui attaché à la haute administration, un autre personnage d'alors, aujourd'hui personnage encore, nous nous réunîmes pour tenter un essai.

Graves censeurs, qui seriez tentés de vous montrer moins indulgens pour ce reste de gourme morale, qu'il va vous sembler que je jette dans mon âge mûr, que ne le fut, à Lausanne, l'abbé La Grange, pour celle que j'avais jetée dans mes jeunes années, ne vous y trompez pas : en faisant ici mon procès, vous le feriez à bien du monde ! La différence des salons n'y fait rien ! Que de gens m'ont vu, de temps

à autre, avec une sorte d'étonnement dans les cloaques du Palais-Royal, que je n'y ai pas vus moi même avec moins de surprise!... Soyons discrets, et reprenons le fil de mon récit.

Les trois amis que je viens d'indiquer, et moi, nous résolûmes de faire un fonds de cinquante louis qu'exigeait la combinaison du chevalier de Marsa pour obtenir chaque jour un bénéfice de 300 à 350 francs, dont nous aurions fait ce qu'on appelle, en terme de joueur, *la boule de neige*. Nous chargeâmes Marsa d'aller jouer pour la société, accompagné d'un ancien commis que j'avais eu rue Sainte-Appoline, rue Saint-Méry, et rue des Moulins, lequel devait contrôler ses mouvemens pour l'empêcher de se tromper.

Le quatrième jour, nos fonds furent plus que doublés; le cinquième, nos gens revinrent penauds, *comme un renard qu'une poule aurait pris*. Ils avaient *sauté* d'emblée, et ne rapportèrent pas un sou. Comme nous n'avions pas encore commencé le doublement de la mise pour former la *boule de neige*, je déclarai aux intéressés que je n'irais pas plus loin; ils m'imitèrent, et nous retirâmes nos 300 francs chacun avec un petit bénéfice dont nos deux acteurs principaux reçurent la plus grosse part, vu sa minimité.

Mais cette fibre, d'où découlent à notre insu les idées qui se fixent dans notre cerveau, était pincée; je conçus que cette infaillibilité dont Marsa croyait sa méthode douée, ce qu'un événement incontestable venait de démentir, n'était pas impossible à trouver, ou que, du moins, on pouvait en approcher d'aussi près qu'on approche de plus en plus de la mesure des courbes en mathématiques: j'annonçai à mes amis que j'allais m'occuper de cette recherche, et je les assurai d'avance que j'atteindrais le but vers lequel j'allais me diriger.

Pendant plus de cinq mois, à l'époque que je rappelle, le dimanche excepté, je n'ai peut-être pas quitté dix fois ma table à chiffres. Comme aujourd'hui, où j'écris ces Mémoires, au travail dès quatre heures du matin, il fallait m'en arracher à dix heures du soir.

Je remplis au-delà d'une rame de papier de chiffres, de figures algébriques, et de dessins de tailles de jeu; j'y cherchai ET J'Y TROUVAI enfin le moyen de fixer la fortune.

Un compte positif, plus clair que la lumière du jour, démontra l'infaillible résultat d'une méthode progressive, à trois degrés d'accélération successive, d'où dérivait l'impossibilité qu'aucune banque résistât à l'attaque dont je traçais la marche sûre : rien ne pouvait la déranger.

Partout où un banquier de jeu s'établirait, ma méthode lui étant appliquée, c'était un chancre rongeur qui s'attacherait à lui et dont il ne pourrait se défendre jusqu'à ce que cet ennemi l'eût laissé sans vie, ayant dévoré toute sa substance.

Fier de mon succès, j'expliquai tout mon mécanisme dans un préambule où tout annonçait que je m'étais rendu maître de ma matière, et qu'il n'y avait nulle espérance d'opposer aucune objection solide à mes résultats, appuyés sur des faits constans et, pour ainsi dire, palpables. J'intitulai ce travail : MOYEN CERTAIN DE DÉTRUIRE LES MAISONS DE JEU.

Avant de dire l'usage que j'en fis, donnons une idée de cette méthode et de la route que j'avais suivie pour y arriver.

Après avoir examiné sous toutes leurs faces la position res-

pective des banquiers et des pontes dans un trente-un, je posai en principe :

Que le hasard était impartial entr'eux, c'est-à-dire que toutes choses étant égales, il n'y avait pas plus à parier pour une chance que pour l'autre; et que, dans un temps indéterminé, le plus parfait équilibre s'établissait entr'elles ;

Mais que, par cette même raison, le plus léger avantage faisait inévitablement pencher la balance en faveur de celui qui en jouirait à l'exclusion de l'autre;

Que si, à ne considérer que chaque coup pris à part, cet avantage pouvait paraître à-peu-près nul, dans un nombre donné de coups, soit qu'on les réunît par une série non interrompue, soit qu'on les prît au hasard, à des intervalles égaux ou inégaux, ce même avantage devait inévitablement agir en faveur de son possesseur;

Que le banquier avait sur les pontes trois avantages incontestables :

1°. Son impassibilité : ses agens sont sans influence sur la détermination des chances qu'il court par le seul caprice des pontes, puisque toutes leurs fonctions se réduisent à des mouvemens tellement machinaux, que l'imagination ne répugne pas à l'idée de la possibilité de leur substituer des automates;

2°. La masse de la banque : autour d'elle gravitent une multitude de petites masses sur lesquelles elle exerce une force d'attraction qui s'accroît par la longueur du temps; plus le ponte en emploie à lutter contre cette force, plus il l'accroît, chaque perte qu'il essuie énervant ses moyens de profiter des chances favorables;

3°. Enfin le partage des mises frappées par les refaits de 31.

Le premier avantage me parut susceptible d'être neutralisé. Il s'agissait de trouver une méthode de jeu à laquelle aussi pût

suffire un instrument sans passion personnelle, sans volonté active, assujetti en un mot à des mouvemens tels que pourrait les exécuter un automate.

Le second était à la portée de quiconque pourrait opposer à la banque un capital suffisant pour amortir sa force d'attraction, et pour la convertir en une force de gravitation vers un capital supérieur au sien. Tout consistait donc à trouver quel devait être ce capital, et quelle devait être son action, pour lui donner cette influence amortissante et attractive.

A l'égard du troisième; de la conversion du deuxième avantage du banquier en un avantage en faveur du ponte, devait résulter que les refaits de trente et un tourneraient au profit de celui-ci; tout dépendait de la possibilité de convertir le ponte en banquier et le banquier en ponte, le premier tenant tout ce que voudrait le second, et jouant à tous coups tous ses gains antérieurs, plus un certain nombre de masses.

Rapprochant toutes ces conditions, je reconnus que tout se réduisait à la solution de ce problème : *Trouver une marche combinée de manière à ce que, dans un nombre de coups à déterminer, toutes les irrégularités du hasard, entrant dans l'égalité de chances qui s'établit à la longue dans tous les mouvemens du jeu, s'opère un coup de gain qui, avant d'épuiser la masse assaillante, récupère les pertes passées, et augmente plus ou moins cette masse.*

Les coups de un ne pouvaient remplir cette condition qu'en employant la progression géométrique, ayant pour terme le nombre deux, c'est ce qu'on appelle la martingale vulgaire ou simple : or, la banque n'y opposât-elle même aucun obstacle, cette marche eût exigé des capitaux épouvantablement gigantesques pour dépasser les limites des écarts du hasard dans l'égalité des chances; je ne m'y arrêtai donc pas.

Les coups de deux, ou *paroli*, me parurent plus propres

à me conduire à la solution du problème; après une infinité d'essais, au moyen d'une progression tantôt croissante, tantôt décroissante, et dont les termes inégaux modéraient le développement d'un degré à l'autre, je parvins à trouver une marche qui me permettait de chercher à rencontrer un coup de deux ou paroli, en quatorze coups, c'est-à-dire, deux parolis par taille ou environ.

L'expérience me prouva que, communément, trois de ces gains se rencontraient par taille, mais que, toutes les cinq ou six tailles, les écarts du hasard faisaient dépasser les quatorze coups, ce qui faisait *sauter* le ponte, c'est-à-dire, lui enlevait sa dernière masse, et, avec elle, les moyens de se récupérer.

Pour obvier à cet inconvénient, une nouvelle masse, beaucoup plus forte que la première, était affectée à la poursuite de la même chance d'un coup de deux en gain, par une progression de dix coups, combinée de telle sorte que le premier *paroli* réussi reproduisit la mise de la première progression, plus la perte éprouvée pendant le cours de la deuxième en actuelle activité, plus enfin un certain nombre de masses en bénéfice, nombre croissant de plus en plus, à mesure que le deuxième coup de gain se faisait plus long-temps attendre.

Je constatai également, par l'expérience, que la chance paresseuse, qui n'avait pas paru dans la première progression, manquait rarement de s'opérer dans les six premiers coups de la deuxième, n'attendait guère le neuvième coup, et ne dépassait le dixième que toutes les une ou deux tailles, c'est-à-dire toutes les sixièmes ou septièmes tailles, à compter du premier coup de la première progression.

Pour ce dernier cas, où le ponte aurait *sauté* par la perte du dernier coup de sa seconde progression, je tenais en réserve une mise infiniment plus considérable pour poursuivre la même chance avec une progression nouvelle, combinée de

manière à reproduire, au premier coup de deux en gain, les mises des deux premières progressions, les pertes essuyées sur la troisième, et un bénéfice grossi, d'après le principe ci-devant établi, proportionnellement aux risques courus. Cette progression était de sept coups.

L'expérience, comme on le verra tout-à-l'heure, démontrait que la chance paresseuse, passé les deux premières progressions, arrivait rarement plus tard que le troisième coup de la troisième, presque jamais n'attendait le sixième, et moins encore le septième; on verra tout-à-l'heure à quoi se réduit le risque du *saut*, c'est-à-dire de la perte du capital entier des trois progressions, perte dont l'impossibilité physique ne peut être écartée, et à laquelle il faut, par conséquent, être toujours prêt à se résigner.

Ce saut peut s'opérer de huit cents tailles en huit cents tailles.

Il faut entendre, par *coup*, dans chaque progression de quatorze, de dix, ou de sept *coups*, chaque fois que le ponte avance sa mise et la perd. Ainsi, gagnant le premier coup, et perdant le deuxième, il renouvelle sa mise au troisième, mais les deux premiers coups ne comptent que pour un, le troisième devient le deuxième.

Ce premier pas fait me fournit l'instrument que j'aurais à mettre dans les mains de l'homme automate qui irait attaquer pour moi une banque. Le voilà, comme les hommes du Banquier, sans passion et sans volonté, pour fixer la force du jeu. Mais il restait à le rendre tout aussi nul pour le choix des chances.

Je livrai ce choix au hasard, ou plutôt je rendis le commettant lui-même tout aussi nul pour ce choix, que son ponte automate, en lui faisant courir, au même instant, toutes les chances à-la-fois, ce que fait le banquier lui-même.

Pour cela, je constituai un corps d'attaque de huit pontes, n'ayant entre eux aucun rapport, et suivant chacun une des huit chances qui forment le coup de trois à la suite d'un coup de un.

L'un d'eux, à chaque coup, réalise nécessairement son bénéfice; il recommence aussitôt à courir après sa même chance; mais, afin de n'éprouver aucune perturbation des longues séries ou des longues intermittences, il ne repart, pour retrouver sa chance, qu'après un coup de un précédé, sur la carte de la taille, d'un coup de deux ou au-delà, ce que j'appelle *coup de un détaché*. Tous gagnent à leur tour leur coup de deux; tous recommencent donc après le coup de un détaché.

Ils arrivent au jeu avec chacun la mise nécessaire pour la première progression, c'est-à-dire, entre eux tous, huit fois cette mise. A chaque coup de gain, ils embourseut le bénéfice, de manière à n'avoir jamais à découvert que la mise des quatorze premiers coups, que j'appelle le *coup de pistolet*.

Un chef, leur inspecteur, les accompagne, chargé de piquer les tailles comme chacun d'eux, et de surveiller leurs mouvemens. Ce chef a sur lui les fonds de mise de la deuxième progression, pour deux ou pour trois *sauts* au plus. Attentif à ce qui se passe chez les huit pontes, il veille de près sur celui qu'il voit prêt à *sauter* de sa première progression, et s'il la *saute*, il lui verse pour la deuxième une mise qu'il retire au premier coup de deux en gain. Cette deuxième progression, je l'appelle *le coup de fusil*.

Il en est de même pour la troisième progression, que j'appelle *le coup de canon*. Le chef inspecteur surveille ses pontes pour porter à celui qui viendrait à sauter du *coup de fusil* la mise du *coup de canon*. Celle-ci perdue, ce qui peut arriver, comme on va le voir, il donne le signal du départ, la contre-

banque est débanquée; il ne lui reste plus que ce qui reste aux huit pontes et à l'inspecteur, au moment où ils cessent le jeu. On recommence de la même manière, si on le veut, en rétablissant le capital qu'exige ce mouvement.

Ce capital est de 74,300 francs, en jouant à 5 francs de masse; il équivaut à environ 500,000 francs opposés à une banque de 50,000 francs, au moyen d'un capital unique, commun à huit joueurs.

Les refaits de 31 sont considérés comme perte. Quand la banque a pris sa moitié de la somme jouée, chacun des pontes verse l'autre moitié dans sa bourse des gains, et met en avant la mise indiquée par le degré où il se trouve dans la marche de sa progression.

Il a devant lui deux cartes : l'une est celle de la taille courante, qu'il pique à chaque coup que prononce le tailleur; l'autre est le tableau de ses trois progressions, indiquant les 14, 10 ou 7 degrés de chacune, la somme à mettre en avant à chaque degré, et celle à verser à la bourse du gain à chaque coup de deux opéré, selon le degré où il s'est opéré. Ce tableau est piqué d'avance à chaque ligne. Lorsque la mise d'un degré est perdue, on descend l'épingle au degré inférieur, et on en avance la mise; quand cette mise se trouve quadruplée par le coup de deux opéré, on remonte l'épingle au premier degré, et on repart par la mise de ce degré après le premier coup de un détaché.

Les tailles sont liées entr'elles comme n'en formant qu'une seule. Un coup commencé sur l'une se continue sur la suivante; le coup de un détaché terminant une taille, les sept pontes perdans courent leurs chances particulières dès l'ouverture de la taille qui suit.

Le propriétaire de la contre-banque reçoit d'heure en heure, par un émissaire du chef inspecteur, les cartes des tailles

numérotées dans leur ordre consécutif. Lorsque ses hommes rentrent à la fin de la séance, ou lorsqu'ils sont relevés par leurs suppléans, leur comptes sont tout faits; d'après les tailles connues, on peut, en quelques minutes, dire ce que doit rapporter chacun des huit employés de la contre-banque.

Tout cela paraît-il assez clair?

J'ai tâché qu'on pût me suivre avec facilité dans cette explication abstraite; mais on me boudera de n'avoir pas expliqué ce que c'est que mes trois progressions.

Je déclare que j'aurais plutôt embrouillé qu'éclairci ma méthode, si j'avais poussé jusque-là mes détails.

Deux de mes amis, dont l'un ne tardera pas à paraître sur l'horison, ont fait usage de la première de ces progressions, au salon des Etrangers, et s'en sont bien trouvés, quoiqu'elle leur ait failli souvent, comme je les en avais prévenus; je ne serais parvenu à la leur faire comprendre qu'avec infiniment de peine, si je ne leur en avais pas mis sous les yeux le tableau, et si je le leur avais expliqué autrement que de vive voix. Qu'il suffise à ceux qu'intéressera ce passage de mes Mémoires, de connaître le résultat de ma combinaison, et de voir comment j'ai été à la veille de justifier le titre que je lui ai donné, en le qualifiant MOYEN CERTAIN DE DÉTRUIRE LES MAISONS DE JEU.

On sait qu'il existe divers ouvrages où sont imprimées environ trois mille tailles relevées d'une maison de trente-un; je les ai appliquées à ma méthode; et, constatant, avec la plus scrupuleuse exactitude, les résultats qu'aurait eus celle-ci, si mon chancre rougeur eût été appliqué au fermier des jeux pendant toutes

ces tailles, qui représentent à-peu-près trois mois de séances complètes, à quarante tailles par jour, j'ai fait le compte de chaque séance; le bénéfice commun a été de 7,500 à 7,700 francs par jour; dans le cours de ces quatre-vingt-dix séances, *le coup de canon* a sauté quatre fois ce qui, à 74,300 francs, a coûté 297,200 francs, et le résidu net en gain s'est trouvé de 7,200,000 francs, auxquels les refaits de trente-un, dont le produit a été séparé dans une colonne spéciale, ont contribué pour 5,800,000 francs, et le bénéfice naturel seulement pour 1,400,000 francs; preuve matérielle que ma contre-banque tourne les refaits en sa faveur, et qu'il n'est pas de banquier qui puisse essuyer sans périr le feu meurtrier de son artillerie.

Les amis avec lesquels nous avions essayé la méthode du chevalier de Marsa, laquelle m'avait mis sur la voie pour trouver la mienne, voulurent mettre en jeu ma première et ma deuxième progression; je m'y refusai, cela ne m'offrant pas une sécurité suffisante; et comme les 74,300 fr. n'étaient pas plus à leur portée qu'à la mienne, je voulus chercher ailleurs quelqu'un à qui il pût convenir d'exposer cette somme pour écraser l'écraseur public, le fermier des jeux. La circonstance me parut favorable pour y parvenir.

Mon ami M. Davelouis venait d'éprouver, du ministre de la police d'alors, un de ces procédés si communs dans le champ de la haute intrigue de l'administration. Profondément versé dans la connaissance des vices et des ressources de la ferme

des jeux, il avait fourni à ce ministre les documens les plus précieux sur ce qu'il est possible d'en obtenir de la part du fermier.

Il n'est personne qui ne sache que cet administrateur, qu'on a vu toujours mettre l'intérêt de la chose publique en première ligne, et faire preuve dans cette affaire, comme dans toutes celles qu'il a faites, du plus rare désintéressement, est celui auquel, seul, le Gouvernement doit ce que lui rapporte cette ferme honteuse.

Les prétendans à la ferme, qu'il s'agissait alors de renouveler, ayant contesté les documens fournis au ministre, celui-ci crut un moment que M. Davelouis y avait mis de l'exagération. Il lui demanda si lui-même prendrait la ferme aux conditions qu'il conseillait d'y mettre. Sur sa réponse affirmative, il la lui accorda, en fixant le pot-de-vin qui lui serait payé immédiatement, ce à quoi le futur fermier se soumit.

Dans la journée même, le ministre envoya un de ses affidés demander un premier à-compte, sur ce pot-de-vin, de la bagatelle de 300,000 francs. M. Davelouis, qui n'avait fait encore aucune disposition, et qui peut-être n'avait pas cette somme prête pour la compter à la minute, répondit qu'il ne pourrait avoir ses bâilleurs de fonds, et, par conséquent, effectuer aucun paiement de ce genre, que lorsque son traité serait signé. Sur-le-champ, le ministre, assez sot peut-être pour ne voir là que de la défiance, ou piqué de ce qu'on n'avait pas fait pour lui l'impossible, fit appeler les autres prétendans qui lui comptèrent de suite tout ce qu'il voulut, et ils eurent la ferme au détriment de M. Davelouis, même, si je me rappelle bien ce qui m'en fut dit dans le temps, au-dessous du prix auquel celui-ci l'avait acceptée, ce qui fut compensé par un pot-de-vin un peu plus renforcé.

Je connaissais les détails que je viens d'écrire ; j'imaginai

que M. Davelouis saisirait avec plaisir une occasion de se venger de ce qu'il venait d'éprouver ; je n'en vis pas de moyen plus noble et plus sûr, que d'appliquer, au fermier auquel on l'avait sacrifié, mon chancre rongeur qui devait détruire à jamais le fléau des maisons de jeu ; j'allai lui présenter mon travail et lui proposer ma contre-banque.

Il fut épouvanté de la grosseur énorme du dossier que je lui apportai ; mais, dès le premier examen, il se vit rassuré par la clarté des démonstrations qui, de l'une à l'autre pièce justificative amenait à reconnaître l'infaillibilité des résultats que je développais dans mon Mémoire, où se trouvait tracée la marche à suivre pour désarçonner tout banquier des jeux.

Il ne crut pas d'abord à la réalité de ces résultats ; il m'allégua qu'on avait fait mille et mille essais de ce genre, sans parvenir au but que je disais avoir atteint ; cependant sa curiosité fut assez piquée, par l'apparence de solidité que mon travail présentait au premier coup-d'œil, pour qu'il voulût l'examiner à fond. Il me pria de le lui laisser pour l'emporter à sa maison de campagne de Soisy-sous-Étioles, où il allait passer quelque temps, ce qui lui permettrait de l'examiner à fond, et il m'assigna à un jour fixe, pour venir lui demander le résultat de cet examen.

De retour à Paris, M. Davelouis me déclara qu'il était impossible de rien imaginer de mieux que ce que je lui avais communiqué ; qu'il reconnaissait l'infaillibilité de la contre-banque que je proposais ; qu'il lui était démontré que les fermiers actuels seraient étouffés en six semaines, parce que, s'il se chargeait de mettre mon plan à exécution, il appliquerait mon chancre rongeur à chacune de leurs tables de trente-un, ayant à sa disposition, pour cela, une foule de ses anciens employés des jeux, tous très capables d'exécuter cette opération : mais il n'avait pas encore pris sa résolution à cet

égard : il en était fort tenté, y trouvant une belle vengeance de ce qui venait de lui arriver ; cependant il voulait y réfléchir encore, et il me renvoya à quelques jours pour me donner son dernier mot.

Son dernier mot fut négatif : « Non pas, me dit-il, que je doute le moins du monde du succès de votre méthode ; mais je ne veux pas me mettre en état d'hostilité contre le gouvernement : pour vous prouver, ajouta-t-il, que c'est la seule considération qui me retienne, et que cette considération est sérieuse à mes yeux, voici ce qui m'arrive pour une chose à-peu-près semblable. » Là-dessus il ouvrit un placard, et il me montra un dossier de papiers renfermant un travail sur la Loterie de France, analogue au mien sur les jeux. « Depuis quatre mois, me dit-il, l'auteur de ce travail me persécute pour entamer une opération, qui me paraît tout aussi sûre que la vôtre, et d'après laquelle, à chaque tirage, on a un gain plus ou moins fort. Depuis quatre mois, la veille de chaque tirage, il vient me remettre la note du billet à prendre pour essayer son jeu, et, depuis quatre mois, il n'est pas arrivé une seule fois que le tirage n'ait sanctionné la sûreté de ses combinaisons. Nous avons tenu un compte exact des mises qu'il aurait fallu faire et des produits de chacune d'elles ; voilà ce compte écrit sous mes yeux : si les chiffres qui le composent, au lieu de n'être que fictifs, étaient réels, comme il n'aurait tenu qu'à moi qu'ils le fussent, au moment actuel, nous aurions encaissé un bénéfice réel de plusieurs millions. Vous voyez donc que, si vous avez trouvé le moyen de détruire les jeux, un autre a trouvé celui de détruire la Loterie. Ce sont assurément deux très bonnes œuvres à opérer ; bien loin de m'en faire un scrupule, je m'y livrerais avec une satisfaction de cœur fort au-dessus de celle que pour-

rait me donner l'avantage d'argent qui y serait attaché; mais, tout bien pesé, je ne ferai ni l'une ni l'autre. »

Je ne me sentis pas le courage d'aller colporter mes chiffres de maison en maison, je les enfouis dans deux cartons, attendant du hasard l'occasion d'en tirer parti, et pensant déjà à chercher une autre chimère, pour remplir le vide de mon temps. J'avoue pourtant que je ne renonçai pas sans regret à l'idée que la morale publique recevrait enfin, grâce à moi, une satisfaction vainement demandée par tous les bons esprits, que révolte à bon droit le scandale des jeux publics. Dirigé vers ce but, mon travail s'était ennobli à mes yeux, et, par cette seule raison, j'y avais porté une ardeur qui m'y avait fait trouver mille délices. Si ma fortune me l'eût permis, je l'aurais livré à l'impression, afin de le mettre à la portée de tout le monde, pour que tout autre, à mon défaut, pût opérer le bien auquel il m'était interdit de songer. J'aurais, en même temps, démontré publiquement que toute méthode de jeu, qui n'a pas, comme la mienne, le caractère de l'infaillibilité, n'est qu'une duperie, ce qui eût été attaquer, sous un rapport non moins important, l'existence malfaisante des maisons de jeu.

Ce n'est pas que j'aie jamais eu personnellement à m'en plaindre; ce n'est pas que j'aie jamais blâmé, d'une manière absolue, tous ceux que j'ai vus fréquentant ces maisons, où moi-même, tout en les abhorrant, tout en reconnaissant leur malfaisance, j'ai paru quelquefois.

En même temps que je considère comme digne des Petites-Maisons, l'homme qui met le pied dans ces cloaques ayant son dîner assuré, l'homme qui a quelque chose à perdre; j'excuse, et, si l'on me pressait, j'irais jusqu'à approuver celui qui, arrivé à l'extrême besoin, va y chercher une ressource qu'il ne trouve nulle autre part.

J'ai vu, à cet égard, de vrais miracles de la Providence! Je ne fermerai donc pas, par ma morale trop sévère, cette dernière porte d'espérance à l'extrême malheur.

En effet : supposons un misérable, jeté au milieu de Paris, n'y connaissant personne, ne sachant à qui recourir. (Ce cas est plus commun que ne le penseront plusieurs de mes lecteurs, en parcourant ces pages, qui, peut-être à l'encontre de moi, comme dirait Montaigne, leur sembleront sans intérêt.) Supposons qu'il reste à ce malheureux quelques écus, sans avoir rien en perspective pour le moment prochain et inévitable, où il aura à acheter son dernier pain. Révolté de sa position, s'il se résout à courir le risque de tomber, dès aujourd'hui même, dans l'état de dénûment qui l'attend nécessairement dans quelques jours; qui osera le blâmer d'offrir à la fortune ce dernier et unique moyen de le sauver du gouffre prêt à l'engloutir? Je ne m'en sens pas le courage; je pense, au contraire, que les maisons de jeu n'ont que cela qui puisse consoler du mal qu'elles font, et que, si elles pouvaient ne s'ouvrir qu'à de tels misérables, leur destruction serait presque un acte d'inhumanité.

Quant à moi, qui n'ai point la passion du jeu, quoiqu'on m'y voye la même ardeur que j'apporte à tout ce que je fais, ne sachant rien faire à demi, je n'ai jamais envisagé ces maisons sous un autre point de vue. Jamais je n'y ai paru que poussé par un besoin que je ne pouvais satisfaire par tout autre moyen, ou que pour y chercher de quoi fournir à une dépense dont je pourrais m'abstenir, sans avoir à regretter ce que je me déterminais à exposer pour atteindre ce but : et, chose remarquable! CELA M'A TOUJOURS RÉUSSI, sans toutefois que, mon but atteint, j'aie continué à aller y abuser de ma bonne fortune.

On en a déjà vu un exemple, lorsque j'eus à renvoyer une garde-malade, pour laquelle ma femme me demandait trois

louis, n'ayant, en ce moment, que six francs dans ma bourse: tandis que j'allais me ravitailler ailleurs, un hasard me fait rencontrer un ami qui m'entraîne avec lui dans une maison de jeu; en trois minutes, je rentre chez moi avec un sac d'écus. Citons quelques autres exemples.

Un Marseillais, proche parent du ministre de la marine d'alors, me rencontre sortant de l'hôtel d'Angleterre, où j'étais logé, rue Saint-Honoré, et me demande si je ne pourrais pas lui prêter 15 francs, qui lui manquent pour une emplette; je les lui prête sur-le-champ. Plusieurs semaines s'écoulent sans que j'aie songé à cela; un beau jour, je rencontre mon homme rue de Richelieu, près du Théâtre-Français; je lui rappelle mes 15 francs, il me dit ne pas les avoir sur lui: mais il promet de me les apporter le lendemain. Nous étant séparés, et je ne sais quelle idée m'ayant poussé à le suivre, je le vis entrer dans une maison de jeu: je lui laissai cinq ou six minutes d'avance, après quoi je montai moi-même dans cette maison.

En arrivant, je vis mon homme debout, les mains pleines d'argent, suivant le sort de ses mises, et ne voyant rien que le tapis et le banquier. Je me campai auprès de lui; ma vue le fit frémir; il en parut bien plus contrarié encore, lorsque, saisissant un moment où il retirait une poignée d'écus de dessus le tapis, je lui demandai mes 15 francs. « Oh! non, mon ami, me dit-il; ça porte malheur; en sortant d'ici, à la bonne heure! Pour le moment, fais-moi le plaisir de me laisser tranquille. — Soit! j'attendrai, lui répondis-je. » Pourtant je restai-là. Quelques momens après, il mit une soixantaine de francs sur le tapis, et je le priai de m'admettre pour 15 francs dans cette mise. Il me regarda, et prenant sans mot dire 15 fr. dans sa main, il les ajouta à sa masse. Nous gagnâmes le coup. « Que veux-tu faire? me dit-il en prenant 15 francs dans cette masse doublée. — Comme toi. — Je laisse

tout! — Et moi aussi, je laisse tout, je suis-là pour 30 francs. » Nous gagnâmes le coup. Il retira le tout, et me remit 45 francs, me restant débiteur de mes 15 fr., toujours sous le prétexte que me les rendre, lui porterait malheur. Je lui proposai de mettre 45 francs avec les miens, et de jouer 90 francs de compte à demi. Il y consentit, renferma tout son argent dans ses poches, et joua nos 90 francs avec un tel bonheur, que sa main était pleine de pièces d'or, lorsque l'envie me prit d'en rester-là. Nous fîmes le partage, j'eus, pour ma part, au-delà de 900 francs, je les empochai et le laissai continuer, le laissant aussi, non par oubli, mais par ménagement, débiteur de mes 15 francs, que, par parenthèse, il me doit encore.

Autre événement. Un quidam, un gros Monsieur de la Bourse aujourd'hui, et lequel alors, comme je le fis de tout temps, comme je le fais encore, et comme je le ferai toujours, mettait fort peu de différence entre le jeu des rentes et celui du Palais-Royal, m'avait engagé à suivre une méthode de jeu qu'on lui avait indiquée et annoncée comme très sûre : il m'avait accompagné pour en faire l'essai, auquel j'avais consacré environ quinze cents francs; après quelques instans de succès, tout-à-coup ma chance ennemie s'accomplit; mes quinze cents francs sont au gouffre; je joue au hasard ce que j'avais gagné avant le coup fatal; je lutte pendant dix minutes entre ma mort et ma résurrection; enfin, tout disparaît, je lève le siége, et je pars.

Sur le seuil de la porte, fouillant machinalement mon gilet, j'y sens un écu de six francs; je l'en retire, et, par-dessus la tête des joueurs, je le lance sur le tapis, l'y laissant se placer au hasard. Je croise mes bras, et suivant de l'œil cet enfant perdu, à travers les jours que me laisse le mouvement de la galerie, je vois à chaque coup doubler ma mise qui, bientôt, n'offre plus qu'un tas de pièces d'or. Le banquier, étonné de voir cette masse immobile, demande à qui elle appartient; je

lui fais signe qu'elle est à moi, et par une subite inspiration, considérant sa demande comme un avertissement salutaire, je la retire. Deux secondes après, le coup se décide; il était contre moi: ce fut le signal de ma retraite. Je rentrai au logis ayant retiré du gouffre les quinze cents francs que le gros Monsieur de la Bourse m'avait fait perdre avec sa savante méthode, et emportant au-delà de cent louis à la Banque.

Que prouve cela? me dira-t-on. Un instant de bonheur! A qui donc pareille chose n'est-elle pas arrivée ou ne peut-elle pas arriver?... Oui, sans doute, cela peut arriver à tout le monde, et ce n'est pas comme merveille que je cite ce fait; j'en veux conclure seulement qu'à moins d'un moyen infaillible qui tourne contre le banquier les avantages dont il jouit, comme le fait, au jugement de M. Davelouis, qui s'y connaît, celui que j'ai imaginé, c'est chimère de vouloir que le hasard ne soit pas le hasard, folie de se flatter qu'il se laissera enchaîner dans un cercle borné de combinaisons creuses qui n'ont aucune base; enfin, qu'il n'y a pas de manière plus sûre que celle de s'abandonner au caprice de l'aveugle fortune, et de ne pas lui laisser le temps, ou de se repentir de sa faveur ou de pousser à l'excès ses rigueurs, en ne brûlant qu'à la hâte un grain d'encens sur son autel.

C'est par cette raison, et aussi parce qu'il n'a pas d'autre marche à suivre, que je permets

à un malheureux d'aller lui offrir en holocauste le dernier écu qui lui reste. Un miracle très vulgaire peut le sauver; je fais des vœux pour qu'il s'opère; en sa seule faveur, je pardonne aux maisons de jeu, sans lesquelles il n'y aurait pour lui nul espoir; mais s'il y apporte la passion des joueurs vulgaires, s'il ne lui suffit pas d'un instant pour décider son sort, je ne vois plus en lui qu'un fou de plus lancé dans la foule des fous, et la pitié qu'il m'inspirait a déjà changé de nature.

Telle a été toujours ma manière de voir et d'agir à cet égard. J'ai souvent donné au public quelques ouvrages de circonstance que j'ai fait imprimer avec la certitude que j'y perdrais mes frais; leur publication a été un bienfait du hasard. Au lieu de cinq ou six louis qu'il eût dû m'en coûter, j'ai été exposer quinze ou vingt francs, décidé à ne pas imprimer, en cas de perte, ce qui se fût converti en une économie. *Il ne m'est pas arrivé une seule fois* que mon impression ne se soit pas faite aux dépens du fermier des jeux. C'est ainsi que furent imprimés ma *Tragédie d'Ali ou les Karégites*, ma *petite Escarmouche contre la grande armée des journalistes*, mon *Coup-d'œil sur le budget en* 1817, etc.

Deux autres traits, et je laisse là ce bourbier.

J'habitais le faubourg du Roule lorsque les billets de la banque de France, ayant cessé un instant d'être remboursés à bureau ouvert, il en coûta soixante-douze francs pour les échanger contre écus. Mon loyer était échu; j'offris à mon propriétaire un billet de mille francs, espérant qu'il me rendrait en écus l'excédant de ce que j'avais à lui payer : il n'en voulut rien faire. J'allai dans Paris chercher à échanger ce billet ainsi rebuté.

Me trouvant au coin de la place Vendôme, l'idée me vint d'aller perdre trois louis sur mon billet, dont le change me coûterait alors six louis, ou d'avoir ce change pour rien. Je montai à la maison de jeu qui y existait à cette époque, je n'allai pas plus loin. J'avais joué trois louis tant que le sort voulut être pour moi; à la première perte que j'essuyai je vidai la salle, et je rentrai chez moi avec au-delà de mille francs en or, et mon billet encore entier.

Lorsqu'arriva le mariage de Buonaparte, dont la cérémonie se fit dans la grande galerie du Louvre, je fus sollicité, par plusieurs personnages de l'époque, d'y assister. Pour cela, il me fallait un habit de cour et tout le harnais qui s'ensuit. Je donnai au hasard ma détermination à cet égard. « J'aurai cent francs de moins, me dis-je, ce qui ne me ruinera pas, et je n'irai pas au Louvre, ce dont je me passerai sans regret, ou bien j'assisterai à la fête aux dépens du fermier des jeux. J'allai faire une station d'un quart-d'heure au Palais-Royal; j'en descendis les poches pleines. J'achetai une épée à poignée d'argent doré qui me coûta neuf louis, une garniture de boutons qui me coûta sept louis, l'assortiment complet des boucles d'or, un habit français,

des dentelles, un chapeau à plumes, etc. Ma dépense dépassa onze cents francs, et je rapportai chez moi beaucoup au-delà.

J'ai donc eu raison de dire que je n'ai pas personnellement à me plaindre des maisons de jeu; elles m'ont été, tout au contraire, une ressource très précieuse dans quelques circonstances critiques. «Où vas-tu?» m'a quelquefois demandé ma femme, me voyant sortir sans objet connu, ce qui n'est pas mon ordinaire. «Ma foi! lui répondais-je, j'ai besoin de telle ou telle somme; cela me tracasse: je ne vois autre chose à faire que d'aller chez mon banquier, et j'y vais.» Je ne me rappelle pas être revenu de chez ce banquier sans avoir rempli mon objet.

Cela n'empêche pas que je n'aie de tout temps fait la guerre aux maisons de jeu. Tant de choses sont à faire pour effacer les traces de la révolution, et pour assainir certaines têtes encore bien malades, que je conçois comment on n'a pas encore songé à faire cesser ce fléau; mais, tôt ou tard, cela viendra; en tout cas, je lègue, à qui voudra s'en emparer, mon moyen de destruction, assez développé dans ce que j'en ai dit, pour qu'une plume habile puisse ajouter ce qui semble y manquer. La seule certitude de la possibilité du résultat que j'ai ob-

tenu, doit suffire à un homme expert pour lui faire trouver mes trois progressions, et mieux encore peut-être. Si jamais cela s'exécute, la *montante* et la *descendante* de Dalembert, si renommée, quoique si impuissante, cédera le pas à mon *Coup de pistolet*, à mon *Coup de fusil* et à mon *Coup de canon*. J'ai perdu mes calculs; il faudrait que je les refisse pour les donner ici; huit jours au plus me suffiraient pour cela, je ne me sens pas le courage de les y employer.

La belle saison arrivant, je songeai à installer ma famille à Pantin. Jusque-là, nous nous étions bornés à aller y coucher le samedi, et à revenir le lundi matin à Paris; nos amis venaient y dîner le dimanche. Cela me mit dans le cas d'acheter, pour mon cabriolet, un cheval plus fort que celui que j'avais; mon perruquier m'en indiqua un à vendre chez un médecin, sa pratique : je le chargeai de demander qu'on me l'amenât dans ma cour. Un matin on vient m'avertir que ce cheval est arrivé; je descends pour le visiter, la cour était pleine des curieux de la maison et du voisinage; je le fais trotter dans la rue, monté par un mulâtre qui le conduisait; au retour, il rentre et je fais examiner ses pieds par mon domestique : tout-à-coup le conducteur du cheval, après m'avoir considéré avec attention, s'écrie avec un ton d'émotion extraordinaire : « Ah! mon Dieu! Monsieur, n'êtes-vous pas M. de Fonvielle? — Oui, mon ami; qu'est-ce donc que vous avez? — Ah! quel bonheur! Eh quoi! (ici, pleurant de joie, il se jette à mes genoux qu'il embrasse; je le relève, et il continue son exclamation, tout tremblant et respirant à peine.) Eh quoi! Monsieur, vous ne reconnaissez pas

Maurice? C'est à vous que je dois la vie! Je suis Maurice, ce pauvre malheureux que vous avez tiré des mains des Savon à Marseille. — Ah! mon pauvre Maurice, je suis bien aise de te voir! qu'est-ce que tu fais donc à Paris? — Je suis au service du médecin qui veut vous vendre ce cheval...... Mais pardon, il faut que je vous parle (et il me tire à l'écart). Monsieur, pour tout autre que vous, je ne trahirais pas mon maître; mais c'est bien le moins que j'empêche mon sauveur de faire une mauvaise affaire; ce cheval ne fait pas pour vous. » Je remerciai Maurice, et il remmena son cheval chez lui.

Ce fut une scène touchante pour les témoins; j'avoue qu'elle le fut aussi pour moi; mais je ne pus m'empêcher de rire en songeant que, pour que je ne me laissasse pas tromper dans l'achat d'un cheval, il avait fallu que j'eusse, douze ou quinze ans auparavant, empêché un pauvre mulâtre d'être pendu à la lanterne par les égorgeurs de Marseille.

J'ai raconté cela dans un de mes ouvrages, et j'y cite le nom de son principal témoin, alors plein de vie. Comme il est mort depuis, je ne me donne pas la peine de feuilleter le recueil de mes œuvres pour y puiser cette mention, utile dans le temps, mais aujourd'hui sans intérêt.

Vers ce temps-là, mon frère de Perpignan m'adressa la veuve du commandant des gardes-côtes des Pyrénées-Orientales, M. Lafargue de Longueville, lequel venait de mourir victime de son zèle, s'étant enfermé dans le cordon sanitaire qu'il commandait pour empêcher l'extension d'une maladie épidémique qui s'était déclarée sur les côtes du Roussillon. Cette

dame arrivait à Paris avec sa fille, âgée de quatre ans, pour solliciter une pension du ministre de la guerre. La lettre de mon frère était sa seule recommandation à Paris. Je la logeai chez moi, à la demande de ma femme, qui prit à elle et à son enfant le plus tendre intérêt. Elle fut comprise, dans nos arrangemens domestiques, pour aller habiter la campagne.

Avant d'y transporter mon ménage, je fis pour elle des démarches infructueuses; je lui obtins la recommandation du comte de Cessac, du comte de Valence, d'une foule d'autres personnes de distinction qui appuyèrent sa demande aux bureaux de la guerre : quelques mois qui manquaient à l'état des services de son mari rendirent mes efforts inutiles. Heureusement il me vint dans l'idée de la présenter au grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, M. le comte de Lacépède, persuadé que cet homme de bien ne refuserait pas, à ma recommandation, de chercher un moyen d'adoucir sa situation, comme veuve d'un officier de la Légion-d'Honneur; je ne me trompai pas : elle obtint de lui le placement de sa fille dans une maison d'éducation de cette Légion.

Je n'ai pu lui conserver cet avantage sous la restauration; cette enfant a été renvoyée de la maison où l'avait placée M. de Lacépède. Seulement on lui a assigné une pension de deux cent cinquante francs jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où elle a cessé d'en jouir. Adoptée alors par ma femme comme sa cinquième fille, ma famille s'augmenta d'un enfant de plus.

Dans quel moment me fallut-il ainsi ajouter au fardeau que j'avais à porter!... N'anticipons pas sur les événemens; on entrevoit déjà que la restauration ne s'est pas annoncée à moi sous de favorables auspices; le premier

de ses effets que j'ai à signaler, est la perte d'un avantage que je regardais comme personnel, et qui l'était effectivement, puisque c'est sur moi qu'ont frappé les conséquences de sa privation.

Nous verrons plus tard qu'elle ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et qu'elle me fera payer assez cher l'ineffable satisfaction que me causa, à son avènement, l'accomplissement des vœux que je formais pour elle depuis vingt-cinq ans.

FIN DU LIVRE IX ET DU TOME III.

TABLE

DU TOME TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME III.